UNIV.OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedumondemusu01miss

REVUE DU MONDE MUSULMAN

TOME PREMIER

HIST
RST

REVUE DU MONDE MUSULMAN

1/1

Publiée par

LA MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

TOME PREMIER

1907

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

413422
2.7.43

DS
36
R4
t.1

TABLE DES MATIERES

Mémoires

Volume 1

Numéro 1	A un maître d'école de Médinet el-Fayoum, par A. Le Chatelier	1
	L'enseignement primaire des indigènes musulmans de l'Algérie, par Paul Bernard	5
	Le mouvement Swadêçî, par Julien Vinson	22
	Notes sur l'Islam dans l'Indo-Chine française, par Antoine Cabaton	27
	Aga Khan, par A. Le Chatelier	48
	En Perse: La constitution (Documents. - Trad.), par A.L. M. Nicolas	86
	Le Japon et l'Islam, par F. Farjenel	101
Numéro 2	Les Musulmans russes, par A.. Le Chatelier	145
	Les Senoussiya en Tripolitaine, par N. Slousch	169
	Populations musulmanes de la Roumanie, par Popescu-Ciocanel	183
	Les Béhaïs et le mouvement actuel en Perse, par Hippolyte Dreyfus	198
	Les Musulmans des Philippines, par A. Le Chatelier	207
	Notes de bibliographie Néerlandaises, par A. Cabaton	221
Numéro 3	LesHongrois et les études musulmanes, par L. Bouvat	305
	Les Habous de Tanger, par Al-Moutabassir	325

Mâ El Aïnîn Ech Changuïty, par Al-Moutabassir 343
La Khaldoûnyya (une université musulmane en Tunisie) par Emile Amar 352
Les Turcs et les indigènes en Tripolitaine, par N. Slousch 364
Le développement de l'instruction publique chez les Kirghizes, par N. Slousch 373
Le Collège anglo-oriental d'Aligarh, par L. Bouvat 380
Notes sur les Musulmans chinois, par Nigârèndé 388
Un Uléma chinois, par Al-Kâtib 398
Numéro 4 Le Pan-Islamisme et le progrès, par A. Le Chatelier 465
Le commerce et les indigènes algériens, par Ismaïl Hamed 472
Essai de sociétés coopératives en Tunisie, par Abdeldjelil Zaouche 487
La Peuplade caucasienne des Laks, par N. Slousch 501
Organisation du clergé musulman aux Indes néerlandaises, par A. Cabaton 505
Les lois constitutionnelles persanes, trad. par P.H.M. et Mirza Mohammed Ali Khan 522
Le mouvement religieux des Ahmadiyya aux Indes anglaises, par Th. Houtsma 533

NOTES ET NOUVELLES

Numéro 1 par L. Bouvat 115
Numéro 2 par L. Bouvat 250
Numéro 3 par A.L.C. -L.B. -N.S. 401
Numéro 4 par A.L.C. -N.S. -L.B. 577

LA PRESSE MUSULMANE

Numéro 1	par L. Bouvat	122
Numéro 2	par L. Bouvat	279
Numéro 3	par L. Bouvat	426
Numéro 4	par L. Bouvat	596

LES LIVRES ET LES REVUES

Numéro 1	par L.C. -L.B.	130
Numéro 2	par L. Bouvat	285
Numéro 3	par L.B. -N.S.	442
Numéro 4	par L. Bouvat	624

BIBLIOGRAPHIE

Numéro 1		140
Numéro 2	par L.B.	298
Numéro 3	par L.B. -N.S.	452
Numéro 4		634

Revue du Monde Musulman

1re Année. NOVEMBRE N° 1.

A UN MAITRE D'ÉCOLE DE MÉDINET EL-FAYOUM

Voici près de vingt et un ans qu'un matin, rencontrant deux Français à Médinet el-Fayoum, un jeune Égyptien les abordait en leur disant : « J'ai fondé ici une école où j'enseigne le français aux enfants. Voulez-vous me faire le plaisir de venir la visiter ? »

Je n'ai jamais oublié l'heure passée ainsi dans votre école, où vous n'aviez pas seulement à ce moment pour élèves les quarante enfants qui vous étaient confiés, mais encore vos deux visiteurs. Vous leur avez donné une belle leçon de ténacité intelligente et de dévouement aux idées de progrès. C'est en vous écoutant que j'ai eu pour la première fois le sentiment de l'avenir réservé à l'Islam.

Pendant dix années, je venais de le voir, en Algérie, défiguré par la conquête, quoique imprégné du charme des vastes espaces où erre la vie nomade. Et voici qu'au nom de ce même Islam des tribus sahariennes, vous nous parliez de la grande Révolution libératrice, qui vous avait donné le culte de la France. Votre souvenir vient donc naturellement ici, en tête d'une revue consacrée à l'étude de ce monde musulman, que transforment si vite les nobles initiatives dont la vôtre était un généreux exemple.

Quel meilleur confident pourraient avoir les sympathies, les regrets et les espoirs, auxquels répond la réalisation d'un projet conçu depuis plus de vingt ans. — Sympathies profondes et raisonnées pour cette civilisation si souple et si vivace qui, d'Aligarh à Kazan, de Zanzibar à Kharbin, acclame les mêmes mots d'ordre : la Science, le Savoir, l'Instruction, l'Enseignement, l'Éducation, les Écoles. — Regrets, d'avoir vu mon pays négliger la grande place que son œuvre d'émancipation et d'éducation lui assurait, partout, dans la communauté démocratique et plébéienne de l'Islam. — Espoirs, que les institutions, les gens et les choses du monde musulman nous apparaissant avec plus de réalité et moins de convention, nous n'attendrons pas que les peuples de l'Islam soient passés du rang de « marchés » résignés à celui de « nations » en défense, pour nous rappeler pratiquement qu'ils existent.

*
* *

Que la crainte d'incursions de cette Revue dans le domaine aventureux de la politique ne vous écarte pas d'elle, cependant. Elle ne s'y hasardera pas. A quoi bon, au moment même où l'imbroglio marocain démontre si clairement que les conditions contingentes l'emportent sur les conditions positives.

De quelle politique, d'ailleurs, pourrait-on s'occuper ici ? De la politique musulmane ? Mais il n'y a pas plus *une* politique musulmane qu'*une* politique chrétienne. Autant de peuples ou de nations, autant de politiques.

En accordant l'attention nécessaire à la structure, d'apparence uniforme, en réalité variable, que l'Islam donne à l'équilibre social de ses peuples, on s'efforcera surtout d'aller, dans la cité même, jusqu'aux éléments composants du groupement social. Sans doute, l'examen des évolutions politiques, collectives ou partielles, trouvera place dans

cette double analyse. Mais ne peut-on, enfin, dans le pays d'Auguste Comte, soumettre les manifestations de la vie sociale aux mêmes observations que les phases de la vie individuelle ?

Cette croyance conduit à évoquer un classement des matières à mettre en œuvre : trois ordres d'idées principaux pourront en tenir lieu : — Histoire et état actuel de l'organisation sociale du monde musulman : du *Passé* au *Présent*. — Mouvement contemporain des faits et des idées : le *Présent*. — Tendances et orientation : l'*Avenir*.

*
* *

Le but de la Revue serait pleinement atteint si, en suivant ce programme étranger à l'action politique, mais de documentation générale, elle pouvait, en outre, faciliter largement à ses lecteurs des recherches plus étendues, par une bibliographie préparée, pour eux, dans un esprit fortement utilitaire.

Plus on s'engage dans l'étude du monde musulman, mieux on se rend compte de l'importance exceptionnelle de la littérature qui lui est consacrée, et dont le champ est pour ainsi dire illimité, aussi bien dans l'ordre des connaissances que dans celui de l'étendue géographique. Une bibliographie musulmane complète devrait englober à la limite *l'Étoile Américaine* de New-York *Al Munaza* de Saô Paulo et *Aẓ-Zaman* de Buenos-Ayres. Si ces journaux sont seulement syriens, ils sont au moins arabes de langue. — De la République Argentine à Vladivostock, il y a une floraison continue de publications — de tous pays, en toutes langues, sur tous les sujets — intéressant l'Islam. La construction d'une mosquée à Kharbin, en Mandchourie, n'est pas plus à dédaigner que l'ouverture d'une école musulmane de filles à Johannesburg.

Ces indications suffisent à montrer que l'intention de pu-

blier une bibliographie à peu près complète serait plus que chimérique. Nous voudrions seulement pouvoir signaler les travaux de toute nature particulièrement intéressants à consulter dans l'ordre d'idées qui nous occupe ici, et le jugement de nos lecteurs sera celui que nous souhaitons, s'ils estiment, peu à peu, qu'ils n'ont pas perdu leur temps en parcourant des analyses faites à leur intention.

*
* *

Vous l'avez compris, Cher Monsieur, toutes ces confidences s'adressent à vous comme un souvenir, mais elles vont aussi vers vous avec l'objet d'une requête.

Maintenant que les dieux s'en vont, les peuples s'entendraient aisément s'ils le voulaient, en supprimant l'erreur, cause du malentendu. Pourquoi votre monde musulman, en genèse de ses nations, et notre monde occidental, assez blasé sur l'esprit de nationalité pour songer à la vaste formule d'une solidarité humaine, ne sauraient-ils accorder vos aspirations et nos lassitudes. Il ne nous manque, pour nous entendre, que de nous mieux connaître.

Vous le disiez déjà, voici plus de vingt ans, à vos élèves de Médinet el-Fayoum. Mon intention, en vous le rappelant, s'explique d'elle-même. Dites bien, cher Monsieur, à tous ceux qui, comme vous, dans le monde musulman de nos jours, acclament le Savoir et l'Instruction, qu'il ne faut pas seulement nous demander, à nous Occidentaux, la science dont vous sentez le besoin. Il faut aussi nous aider à mieux connaître votre Orient immense, ses races et ses peuples innombrables, leurs institutions, leurs traditions, leurs possibilités et leurs besoins, afin que, nous connaissant mieux les uns les autres, nous nous entendions mieux.

A. L. C.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

DES INDIGÈNES MUSULMANS DE L'ALGÉRIE

Il n'y a pas eu, sans doute, de « problème algérien » plus débattu et plus controversé que celui de l'instruction des indigènes musulmans.

Doit-on instruire les indigènes? Comment doit-on les instruire? On agita longtemps ces deux questions dans les journaux, dans les Assemblées algériennes et à la tribune du Parlement. Les opinions les plus extrêmes se produisirent, les plans les plus divers et quelquefois les plus étranges furent proposés, et si les disputes cessèrent, ou tout au moins s'apaisèrent, on ne peut affirmer que l'accord soit fait ni près de se faire : chacun continue d'envisager ces questions de son point de vue particulier.

Toutefois, pendant qu'on discutait, des écoles d'indigènes s'ouvraient, fonctionnaient, se multipliaient. Une doctrine pédagogique s'y élaborait lentement, des programmes s'établissaient, des maîtres se formaient, toute une organisation scolaire se créait.

C'est cette organisation que nous voudrions faire connaître, et nous nous proposons, dans ce but, après avoir indiqué le caractère des indigènes de l'Algérie, d'étudier et les programmes qui précisent ce caractère et la préparation professionnelle des maîtres qui appliquent ces programmes. Nous terminerons par une statistique des écoles et des élèves.

Ainsi, laissant de côté toute la partie historique et philosophique du problème, nous nous bornerons à un exposé de la situation actuelle.

I

Pour faire œuvre efficace, pour atteindre l'âme indigène, il faut savoir dépouiller le vieil homme européen, se faire indigène avec les indigènes, leur parler de ce qui peut les intéresser, c'est-à-dire d'eux-mêmes, partir de leur vie, suivre leur vie, modeler l'enseignement de l'école sur leurs idées, leurs sentiments, leurs besoins, et comme l'a dit avec force M. Waldeck-Rousseau : « les développer dans le plan de leur propre civilisation ».

Cette formule, qui est tout un programme de colonisation, est la devise même de notre école primaire. Offrir à l'indigène une instruction qui ne le détache pas de son milieu, lui donner le goût et les moyens d'améliorer sa condition matérielle et morale dans le sens indiqué par ses besoins et par ses traditions : tel est bien le but que poursuit l'école d'indigènes en Algérie.

L'enseignement y présente les caractéristiques suivantes : Il est très simple, tout à fait *élémentaire*. Les instituteurs n'aspirent pas à un enseignement de luxe, scientifique et complet; ils se bornent à l'essentiel, à ce qu'un indigène algérien ne pourrait pas, sans dommage, ignorer. On n'apprend dans nos petites écoles ni « la liste des rois », ni « la nomenclature des préfectures et des sous-préfectures », ni « les règles abstruses des participes passés ». On a jeté par-dessus bord tout ce bagage indigeste de vaines subtilités et d'inutiles curiosités dont une tradition séculaire charge encore en France le programme des écoles primaires.

Il est nécessaire que le profit d'aller à l'école apparaisse rapidement aux yeux des indigènes, et que les connais-

ÉLÈVES INDIGÈNES AU JARDIN

ÉLÈVES INDIGÈNES A L'ATELIER

E. Leroux, *Édit.*

sances acquises reçoivent le plus tôt possible leur utilisation. C'est pourquoi l'enseignement des indigènes est avant tout *pratique*. L'instituteur français qui ouvre une école en tribu commence par se demander : « Quels services pourrais-je rendre tout de suite à mes élèves et à leurs parents ? » En apprenant aux enfants groupés autour de lui la langue française usuelle, qui établira, entre eux et lui, un commode moyen de communication, il s'ingénie à « spécialiser » son enseignement, à l'adapter le mieux possible au milieu, afin de lui faire produire immédiatement des résultats appréciables. Presque partout, il recommandera quelques précautions hygiéniques aussi négligées qu'indispensables, il enseignera à tirer de la terre un meilleur parti, à planter, greffer et tailler les arbres.

Ici, il mettra tous ses soins à préparer quelques menuisiers et quelques forgerons ; là, il essayera, dans la mesure de ses moyens, de rénover les arts musulmans (repoussage du cuivre, fabrication des tapis, poteries, etc.) tombés en désuétude, et dont quelques traces subsistent encore autour de lui.

D'aucuns auraient voulu accentuer ce caractère pratique de notre enseignement et le convertir en un véritable enseignement *professionnel*. Les élèves indigènes auraient appris un métier à l'école, on aurait formé à foison des menuisiers et des forgerons, des charrons et des maçons. Mais où trouver des débouchés pour tous ces artisans ? On oubliait aussi que l'apprentissage d'un métier n'est guère possible avant treize ou quatorze ans. Que faire des enfants qui n'auront pas atteint cet âge ? Pourquoi ne pas les recueillir dans les écoles françaises où un enseignement libéral et désintéressé élargira leur horizon intellectuel, les habituera à l'observation et à la réflexion, éveillera et fortifiera les bons sentiments qui sommeillent en eux ? Ce n'est pas un manœuvre qu'il s'agit de dresser, c'est un homme qu'il faut éduquer. Le bienfait matériel que l'indigène retirera de la

fréquentation de nos écoles, sera comme doublé et mis en valeur par l'instruction qu'il y aura reçue, et qui, lui inspirant le goût d'un nouveau perfectionnement intellectuel et moral, en fera un ouvrier conscient de ses devoirs et supérieur à sa besogne.

Quoi qu'il en soit, l'emploi du temps de l'école d'indigènes — où sont reçus les enfants de 6 à 12 ans — réserve une place importante aux travaux d'atelier destinés à développer la sûreté de l'œil et la dextérité de la main, en même temps qu'à familiariser les indigènes avec l'emploi de nos outils les plus usuels. C'est là du travail manuel, le seul possible à l'école primaire, ce n'est pas de l'enseignement professionnel.

Celui-ci est réservé aux « cours d'apprentissage » annexés à certaines écoles, et dans lesquels des élèves ayant accompli leur scolarité apprennent un métier. Nous aurons l'occasion d'expliquer plus loin, à propos des programmes, comment ces « cours d'apprentissage », — auxquels correspondent les « ouvroirs » dans l'enseignement de filles — préparent à des professions reconnues nécessaires dans les régions où ils sont ouverts.

Ainsi donc, l'enseignement des indigènes de l'Algérie fait au travail manuel dans les écoles primaires, à l'enseignement professionnel dans les cours d'apprentissage, la place qui leur revient légitimement : elle ne l'exagère pas plus qu'elle ne la restreint.

Il ne suffit pas d'instruire les indigènes et de les exercer au maniement de nos outils, il faut surtout les moraliser.

L'exemple du maître est, en ce sens, l'enseignement le plus efficace. D'autre part, l'instruction, si élémentaire qu'on la suppose, introduit un peu de rationalisme dans ces consciences obscurcies, et concourt à élever et à purifier leurs pensées et leurs sentiments. Enfin, les instituteurs s'efforcent par des récits de belles actions, par de courts en-

tretiens moraux, de toucher les cœurs et d'affermir les bonnes résolutions. Ils inculquent en même temps, à leurs élèves, des habitudes d'ordre, de propreté, de discrétion ; cette morale en action, simple et familière, ne revêt, — n'est-il pas superflu de le faire remarquer ? — aucun caractère confessionnel. Nos maîtres français ont suffisamment prouvé qu'ils savaient respecter les convictions religieuses des populations au milieu desquelles ils vivent. Jamais une critique du Coran ou des diverses pratiques cultuelles n'est sortie de leur bouche. L'école d'indigènes est absolument *neutre*.

L'enseignement des indigènes de l'Algérie est donc très élémentaire, utilitaire et pratique, sagement professionnel, strictement neutre. Pour tout dire d'un mot, il est éloigné de tout dogmatisme et il est adapté au milieu. Ce n'est pas une copie, ni une réduction de l'enseignement qui est distribué aux petits Français de la Métropole : c'est un enseignement original et tout à fait spécial.

Une rapide étude des programmes nous fournira les preuves de cette assertion.

II

A qui voudrait se faire une opinion réfléchie sur l'enseignement des indigènes de l'Algérie, il faudrait offrir le petit livre qui contient « le plan d'études et les programmes » de cet enseignement (1). Les « méthodes » sont exposées clairement, la répartition du temps entre les diverses études est faite avec exactitude, le texte des programmes, enfin, est assez souple et large pour ne gêner aucune initiative, assez arrêté et précis pour s'opposer aux interprétations fantaisistes.

La place d'honneur appartient à l'enseignement du *fran-*

(1) Édité chez Jourdan, Alger, 4, place du Gouvernement.

çais; c'est l'enseignement primordial et central, celui qui rend possible tous les autres et auquel tous les autres se ramènent.

Notre petite école ne se propose pas d'initier les jeunes indigènes aux beautés de notre langue littéraire, non plus qu'aux exigences savantes de notre syntaxe; elle se borne à répandre l'usage d'un français usuel — une sorte de « français réduit » — qui permet l'expression des connaissances élémentaires et des quelques idées d'ordre éducatif qui forment le fond de l'enseignement des indigènes.

Ceux-ci auront surtout besoin de savoir parler et lire le français. L'écrire est déjà pour eux une sorte de luxe. Les exercices oraux de langue française — exercices de langage, conversations dialoguées entre le maître et les élèves, leçons de lecture, descriptions d'images, narrations orales, leçons de choses, etc. — sont les plus importants et les plus nombreux. Les exercices écrits sont réduits au minimum. Le français s'enseigne par la méthode directe, qui supprime l'emploi de la langue maternelle et qui consiste à nommer tout de suite, en français, les objets que l'on montre et à exprimer, à l'aide de phrases françaises, les actions que l'on exécute. Ajoutons que tous les exercices des écoles d'indigènes se font exclusivement en français, et l'on comprendra qu'on ait pu les appeler des « écoles de français élémentaire ».

Une seconde langue a pourtant trouvé place dans nos programmes à côté du français : c'est l'*arabe usuel*. On a cru bon de déférer au vœu constamment renouvelé des indigènes. L'arabe est la langue du commerce, et, dans notre désir d'être utile à notre clientèle scolaire, nous lui donnons, par les méthodes en usage dans l'enseignement du français, la possibilité de le parler assez rapidement.

Les indigènes font preuve de réelles aptitudes pour le *calcul* mental et écrit. Nous profitons de ces heureuses dispositions, non pas seulement pour rompre nos élèves à la

pratique des opérations de l'arithmétique, mais pour leur enseigner notre système des poids et mesures, pour leur donner des notions sur la mesure des surfaces et des volumes, l'arpentage des terrains, le métrage et le cubage, etc., bref pour les amener à résoudre les questions qui se présentent fréquemment dans la vie des indigènes et dans les relations d'affaires avec les colons.

Les *notions sur la France et l'Algérie* — enseignées seulement aux élèves les plus âgés de nos écoles — ne font pas l'objet, comme on pourrait le croire, d'un « cours » d'histoire et de géographie. Ils fournissent la matière de simples entretiens, de récits courts, pittoresques, intéressants, — d'où sont rigoureusement bannies les dates, les nomenclatures, les considérations abstraites — et qui ont pour but de montrer l'état des populations de la France et de l'Algérie, aux principales époques de leur évolution. L'histoire de France, ainsi conçue, se confond avec l'histoire de la civilisation et du progrès des idées de justice et de liberté ; le rôle bienfaisant de la France en Algérie apparaît comme de lui-même.

Le programme des *connaissances usuelles* marque avec netteté le caractère utilitaire de notre enseignement. C'est une maîtresse pièce de notre système. Il comprend des notions, assez détaillées pour être précises, d'hygiène, de médecine usuelle, d'économie politique, de comptabilité, de législation musulmane. On apprend aux indigènes le fonctionnement de la poste (envois d'argent, colis postaux, etc., des caisses d'épargne, des banques, des caisses de prévoyance agricole ; on les met au courant des principales dispositions administratives qui les intéressent (régime des impôts, des forêts, règlements de l'Assistance publique, actes de l'État Civil, code de l'indigénat, etc.). Cet enseignement, qui n'a rien de théorique et qui se matérialise pour ainsi dire dans les petits événements de la vie journalière, se complète par l'étude des phénomènes naturels les plus importants. On

démontre par des expériences exécutées en classe, à l'aide d'appareils très simples confectionnés par l'instituteur, la pesanteur de l'air, la dilatation des corps par la chaleur, l'équilibre des liquides, la réflexion de la lumière, etc. Outre les « applications pratiques » qu'elles expliquent ou qu'elles suggèrent, ces expériences peuvent avoir une portée intellectuelle et morale considérable, en donnant aux élèves indigènes la notion de l'invariabilité des lois de la nature, en leur apprenant qu'un effet déterminé ne peut naître que d'une cause déterminée.

Nos écoles d'indigènes possèdent toutes un petit jardin et quelques-unes un véritable champ de démonstrations, qui les fait ressembler à de petites fermes-écoles. Les indigènes étant presque tous des agriculteurs, *l'enseignement agricole* a pris aux yeux de nos instituteurs une importance toute particulière. Mettre l'indigène en état d'améliorer par une culture plus intelligente le rendement de sa terre, voilà le but ; tout par la pratique, voilà la méthode.

L'agriculture des écoles d'indigènes est une agriculture en action, expérimentale et de plein air; maîtres et élèves bêchent, plantent et récoltent, les uns n'enseignant rien par autorité, les autres ne retenant rien qu'ils n'aient vu et pratiqué.

Identique, dans ses grandes lignes, pour toutes les écoles, pour chacune d'elles le programme d'agriculture s'adapte, dans les détails, aux besoins locaux. L'instituteur a commencé par étudier la culture indigène dans la région qu'il habite. Il s'est rendu compte, en consultant les gens compétents, de quelle façon on pourrait l'améliorer, quels nouveaux légumes, quelles céréales, quels arbres on pourrait introduire dans le pays. Il a dressé une sorte de tableau récapitulatif de ces améliorations souhaitables et il en poursuit la réalisation par tous les moyens qui sont en son pouvoir.

Le *travail manuel* — que prépare, qu'éclaire et qu'ac-

LA LEÇON DE GREFFE
ÉCOLE NORMALE DE LA BOUZARIAH

ÉLÈVES INDIGÈNES GREFFANT UN OLIVIER SAUVAGE

E. Leroux, *Edit.*

compagne toujours l'enseignement du dessin — occupe à l'école d'indigènes une place dont nous avons déjà montré l'importance.

Dans toutes les écoles, dès les petites classes, les élèves indigènes sont exercés au tissage et au tressage des feuilles de palmier nain ou des tiges d'alfa, au découpage et au pliage du papier et du carton, aux ouvrages communs de vannerie. Dans l'atelier de l'école, les plus grands élèves manient nos outils usuels : marteau, plane, scie, bédane, etc. Ils fabriquent des étagères, des tabourets, des caisses, ils effectuent les réparations les plus simples aux instruments aratoires de leurs parents.

Dans les « cours d'apprentissage », annexés aux écoles importantes et subventionnés par le Gouvernement général, le bois et le fer sont travaillés comme dans les ateliers ordinaires, les élèves fabriquent des meubles d'un usage courant : armoires, tables, bancs, etc., qu'achètent les indigènes aisés ; ils forgent des socs de charrue, rechargent bêches et pioches, et font véritablement l'apprentissage d'un métier.

En même temps, l'enseignement vise à la restauration des anciennes industries locales. Aux cours d'apprentissage de Constantine, de Biskra, de Médéah, de Tlemcen, la broderie sur cuir, qui a fait longtemps la réputation de ces villes, est en honneur. Dans les centres ruraux de Guenzet, Elflaye, Sidi Embarek, le charronnage, la menuiserie et la forge priment ; à Oran, la dinanderie et la sculpture sur bois sont poussées à un rare degré de perfection ; à Nédromah — dont les potiers ont, de tout temps, alimenté de leurs produits les marchés indigènes de l'Oranie et de l'Est Marocain — l'école a été dotée d'un four à cuire la poterie et l'instituteur initie les artisans indigènes aux procédés de la cuisson et du vernissage, qu'ils ignoraient totalement.

Il y a aujourd'hui, en Algérie, une quinzaine de cours d'apprentissage ouverts aux garçons. On se propose d'en créer d'autres, au fur et à mesure des besoins constatés.

Dans les écoles de filles (1) — qui sont bien plus des « ouvroirs » que des écoles proprement dites — le caractère pratique et professionnel de l'enseignement est plus accentué encore que dans les écoles des garçons. Dès les petites classes, on y enseigne la fabrication de ces tapis et de ces broderies arabes qui ont joui jadis d'une renommée universelle ; la confection et le raccommodage de couvertures, de tentures, de vêtements ; l'usage de la machine à coudre. Ces ateliers de jeunes filles sont bien vus des musulmans. On travaillera efficacement, en les multipliant, à l'émancipation matérielle et intellectuelle de la femme indigène et, par là, à la transformation, reconnue nécessaire, de la société musulmane. On est condamné à l'impuissance dans l'œuvre de régénération des races indigènes, si on n'a pas la femme pour alliée.

Comme on a pu s'en convaincre, à la lecture des lignes qui précèdent, aucune place n'est réservée dans le programme de nos écoles d'indigènes à ce qui pourrait, même de très loin, ressembler à de l'érudition pure.

Tout vise au simple et au pratique. L'école d'indigènes prépare à la vie, elle fait progresser sans discuter et elle développe sans troubler.

III

Un enseignement aussi spécial que celui des indigènes de l'Algérie ne peut être confié qu'à un *personnel* ayant reçu une préparation particulière.

Ce personnel, qui se divise en : 1° Directeurs et adjoints français ; 2° adjoints et moniteurs indigènes, est formé à l'École normale de Bouzaréa (près Alger), à laquelle sont annexés une « Section spéciale » pour la préparation des

(1) Nous n'étudions pas ici l'enseignement des filles indigènes. Ce sujet mériterait un article spécial.

maîtres français et un « Cours normal » pour la préparation des maîtres indigènes (1).

La « Section spéciale » a été créée par un arrêté ministériel du 20 octobre 1891. Les élèves-maîtres, appelés communément « Sectionnaires », sont nommés par le Recteur et choisis parmi les instituteurs titulaires ou stagiaires, déjà en exercice, soit en Algérie, soit en France, ou à défaut parmi les candidats pourvus du brevet supérieur ou du brevet élémentaire.

La durée des études est d'un an et la promotion compte vingt étudiants.

Les principaux cours professés portent sur la pédagogie des écoles d'indigènes, l'agriculture, le travail manuel, les langues arabe et kabyle et la médecine usuelle. Une école d'application, fréquentée par les enfants indigènes de la localité, est ouverte aux sectionnaires. Leur préparation agricole et manuelle s'effectue dans de vastes champs de cultures et de démonstrations, qui s'étendent sur une quinzaine d'hectares, et dans des ateliers parfaitement outillés.

Les cours de langues vivantes ont pour but de mettre les instituteurs français en état d'entrer en relations, dès leur nomination en pays arabe ou kabyle, avec les populations indigènes, de les pénétrer, d'étudier de très près leurs mœurs. Les us et coutumes indigènes font d'ailleurs, à la « Section spéciale », l'objet de plusieurs cours. L'attention des sectionnaires est attirée de ce côté et leur curiosité éveillée par des lectures, des conférences, des examens, des voyages d'études en Algérie. Pour modifier le milieu indigène, la première condition n'est-elle pas de le bien connaître ?

Le gouverneur général actuel, M. Jonnart, travaille activement à assurer les bienfaits de l'assistance médicale à

(1) La Section spéciale et le Cours normal ont été organisés par M. Jeanmaire, recteur de l'Académie d'Alger, qui est, peut-on dire, le véritable *créateur* de l'enseignement d'indigènes de l'Algérie.

nos sujets musulmans. Il a créé des infirmeries et institué des consultations gratuites, il a organisé un corps d'auxiliaires médicaux indigènes, etc.

L'Administration académique a toujours pensé que les instituteurs pourraient coopérer, en territoire indigène, à cette œuvre d'humanité.

Aussi un cours d'hygiène et de médecine usuelle — confié à un professeur de l'École de médecine d'Alger — et que complètent des leçons cliniques à l'hôpital de Mustapha, a-t-il été institué à la Section spéciale.

On met les futurs instituteurs des écoles d'indigènes en état de soigner les maladies les plus courantes, celles qui semblent sévir à l'état endémique sur ces populations généralement malpropres et mal nourries : ophtalmies, fièvres, affections de la peau et du cuir chevelu, variole, etc. Ils savent vacciner, ils peuvent appliquer un pansement d'urgence, en attendant l'arrivée du médecin, sur les plaies, les brûlures, les piqûres de bêtes venimeuses, etc.

L'école d'indigènes est bien souvent le rendez-vous des malades de toute une région, qui viennent solliciter du maître français, dont ils estiment la science toute-puissante et infaillible, un remède à leurs maux. L'instituteur, à la disposition de qui les communes ont pris la bonne habitude de mettre une pharmacie de campagne, traite et soulage quantité de malades. Il apparaît aux yeux des indigènes comme l'homme qui instruit et qui guérit. Sa femme, secondant ses efforts, pénètre dans les intérieurs musulmans fermés à son mari et va trouver l'enfant au berceau, la mère sur son grabat; tous deux exercent une action bienfaisante qui dépasse singulièrement le cercle étroit de leurs attributions pédagogiques.

Instruits, pénétrés de la grandeur de leur mission, connaissant parfaitement le milieu indigène, honnêtes, généreux, les instituteurs français des écoles d'indigènes, par leur exemple, par les services qu'ils rendent, par l'instruc-

ÉCOLES DE KABYLIE

E. Leroux, *Édit.*

tion qu'ils répandent, font véritablement de leurs écoles des foyers de progrès et de lumière, et, comme on l'a dit, des « maisons de civilisation ».

Le « Cours normal indigène » de Bouzaréa se recrute, par voie de concours, dans les trois départements algériens. Les études durent quatre ans et chaque promotion compte actuellement vingt élèves.

Les étudiants indigènes se présentent au brevet élémentaire à la fin de la troisième année. La quatrième année est consacrée surtout au travail manuel appliqué aux arts indigènes (sculpture sur bois, repoussage du cuivre, broderie sur cuir, etc.), aux études arabes et à des révisions avec application pratique à l'école annexe.

Les élèves-maîtres indigènes reçoivent une solide instruction française qui les prépare au rôle d'éducateurs de leurs coreligionnaires, mais cette instruction n'a pas pour but, et n'a pas eu, jusqu'ici, pour effet, de les « déraciner » de leur milieu, d'en faire des « m'tournis » (1), des ambitieux cherchant dans l'agitation et dans l'intrigue la rançon d'une hâtive et superficielle assimilation. Au Cours normal, les croyances et les convictions religieuses des élèves-maîtres indigènes sont scrupuleusement respectées. Leur nourriture est préparée suivant les prescriptions du Coran, le vin ne paraît pas sur leur table, le jeûne du Ramadhan est observé, les fêtes musulmanes sont chômées; il n'est pas jusqu'au costume — resté indigène — qui ne marque extérieurement notre désir de respecter la personnalité de nos maîtres arabes et kabyles.

Un maître indigène sorti du « Cours normal » ne peut exercer que les fonctions d'adjoint. S'il aspire à une direction d'école et à la situation de titulaire, il doit, au préalable, acquérir la qualité de Français par la naturalisation. Quelques-uns de nos instituteurs indigènes se montrent

(1) *M'tournis*, corruption du mot : *retournés*, c'est-à-dire apostats.

égaux en valeur pédagogique à leurs collègues français et obtiennent, dans leurs classes, des résultats fort satisfaisants. Mais, en général, le maître indigène doit être laissé sous la direction d'un instituteur français, qui achève son éducation professionnelle, dirige ses lectures, surveille ses travaux scolaires, lui donne toutes les indications et tous les conseils que comportent les circonstances.

Les adjoints indigènes sont solidement encadrés par les instituteurs français et, grâce à cette organisation, le personnel enseignant des écoles d'indigènes marche d'un pas égal dans la voie que lui tracent les programmes et les instructions de ses chefs.

IV

Une courte statistique des élèves, des écoles et des maîtres, éclairée par les considérations qui précèdent, donnera une idée exacte de la situation actuelle de l'enseignement des indigènes en Algérie.

Les élèves indigènes, qui peuvent être reçus dans tous les établissements d'instruction ouverts aux Européens, depuis l'école maternelle jusqu'aux écoles d'enseignement supérieur, fréquentent surtout les écoles primaires qui leur sont réservées (« écoles spéciales aux indigènes ») et des « classes spéciales » annexées aux écoles d'Européens.

Leur nombre est aujourd'hui de 29.589, dont 27.282 garçons et 2.307 filles.

Le tableau suivant montrera la progression de l'effectif des élèves indigènes inscrits dans les écoles de toute nature à partir de 1882 :

En 1882	3.172 élèves
En 1892	12.263 —
En 1902	25.921 —
En 1905	29.589 —

Cette progression est sensible, et, considérés en eux-mêmes, ces chiffres laissent une impression plutôt réconfortante. Il y a, aujourd'hui, en Algérie, 30.000 enfants qui reçoivent l'instruction française, et rapporteront dans le milieu indigène un peu de nos idées, de nos méthodes, de notre civilisation : clients préparés à notre commerce, auxiliaires possibles de notre influence.

La fréquentation est satisfaisante dans les écoles d'indi-

École en Kabylie.

gènes. L'effectif moyen des classes d'indigènes est plus élevé que celui des classes d'Européens en 1905 : 41,38 contre 39,36, et la proportion des absents n'a été, pendant la même année, que de 11,04 p. 100 chez les indigènes contre 11,42 p. 100 pour les Européens.

Ainsi les 30.000 élèves inscrits sur les registres d'appel de nos écoles fréquentent régulièrement et assidûment. Ce résultat n'est pas un effet de coercition, puisque les lois sur l'obligation scolaire ne sont pas appliquées aux indigènes ; il est dû à l'appui moral que prêtent à l'œuvre scolaire les administrateurs français, les maires, les chefs indigènes et surtout à l'action personnelle de l'instituteur, qui par son

tact, sa bienveillance, l'art de rendre ses leçons intéressantes et fécondes, sait capter la confiance des parents et l'amitié des enfants. Ceux-ci n'oublient pas le chemin de l'école quand ils sont assurés d'y trouver accueil sympathique et travail attrayant. On cite maints élèves, dans toutes les écoles, qui font joyeusement, chaque jour, 5 à 6 kilomètres pour venir à l'école française, et qui, quelquefois, y viennent malgré la volonté de leurs pères.

La situation scolaire, satisfaisante en elle-même, inspire moins d'orgueil si on la compare à ce qu'elle devrait être. On peut estimer à 700.000 le nombre des enfants indigènes d'âge scolaire en Algérie. Sur ce nombre nous en instruisons 30.000, soit à peine 4,3 p. 100. Rien ou presque rien n'est fait, quand il reste tant à faire !

Le nombre des écoles publiques spéciales aux indigènes s'est élevé, en 1905.au total de 256, comprenant 476 classes, auxquelles il y a lieu d'ajouter 63 classes spéciales annexées à des écoles d'Européens, soit un total de 539 classes. Le nombre des écoles de filles était de 7 seulement, et celui des classes enfantines de 8.

Le décret du 18 octobre 1892, qui organisa l'enseignement des indigènes sous sa forme actuelle, distingue trois catégories d'écoles :

1° Les écoles *principales*, comprenant au moins trois classes et ayant à leur tête un directeur français ;

2° Les écoles *élémentaires*, comprenant moins de trois classes et ayant à leur tête un instituteur français ;

3° Les écoles *préparatoires*, comprenant une seule classe confiée à un adjoint indigène.

Ces écoles préparatoires sont placées sous la surveillance de directeurs d'écoles principales ou des instituteurs d'écoles élémentaires situées dans le voisinage.

On projetait en 1892 de construire en 10 ans les 600 écoles d'indigènes qui paraissent nécessaires pour recevoir tous les enfants d'âge scolaire.

On peut juger par la statistique des écoles en 1905 que le grand projet de 1892 n'a pas été intégralement appliqué.

C'est qu'il a fallu compter avec l'élasticité des budgets communaux, dont beaucoup n'auraient pas pu accomplir les efforts considérables et répétés qu'on attendait d'eux.

Aux 539 classes de l'enseignement public indigène ont été attachés, en 1905, 552 maîtres ou maîtresses, qui se répartissent ainsi :

Instituteurs français.	286
Institutrices françaises	83
Instituteurs ou moniteurs musulmans. . .	183

Les instituteurs français l'emportent en nombre sur leurs collègues indigènes. On peut croire que la proportion se renversera avec le temps, par suite des démissions, rapatriements, passages dans l'enseignement européen, qui se produisent quelquefois dans le personnel français.

L'enseignement des indigènes en Algérie a des traditions et une doctrine.

L'œuvre, modelée par le temps et l'expérience, a vraiment bonne allure ; elle inspire confiance.

Les programmes sont bien adaptés aux conditions locales et au but poursuivi, les maîtres sont spécialement préparés au rôle qu'ils doivent jouer ; un emploi judicieux est fait de l'élément indigène ; partout se révèle une organisation souple et solide.

On ne peut souhaiter que de voir cette organisation se développer, s'étendre et porter tous ses fruits. C'est du côté des nouvelles créations d'écoles et de l'élévation de l'effectif dans les écoles déjà existantes, qu'il faut désormais orienter tous les efforts. Le temps presse, l'outil est bien en main, — il faut s'en servir.

PAUL BERNARD,
Directeur de l'École normale d'Alger-Bouzaréa.

LE MOUVEMENT SWADÊÇÎ

La politique du gouvernement anglais dans l'Inde n'a pas sensiblement changé, depuis que sa domination s'y est définitivement établie. Le principal, pour ne pas dire le réel danger qui la menace, est la constitution de l'unité indigène, de la nationalité hindoue. Que pourraient contre 300 millions d'hommes unis toutes les forces de l'Angleterre ? Aussi, après avoir supprimé l'unité administrative, d'ailleurs très factice, et l'unité du langage officiel établies par les Mongols, les Anglais n'ont-ils rien fait pour diminuer les rivalités de castes, de races, de religions ; les deux grands partis entre lesquels se répartissent les Indiens ont eu, l'un après l'autre, et suivant le cas, les faveurs et l'appui du gouvernement. En 1857, les Hindous sont devenus loyaux et fidèles. Aujourd'hui, les Musulmans sont les plus fermes défenseurs de l'empire contre les velléités d'indépendance des Hindous. Il s'est produit, depuis cinquante ans, un double courant inverse : les Hindous, instruits par les Anglais, s'inspirent de plus en plus des idées d'indépendance de l'Occident ; les Musulmans espèrent avec les faveurs gouvernementales recouvrer la primauté perdue il y a un siècle et demi. Aussi déploient-ils une activité extraordinaire et excitent-ils de plus en plus l'animosité des indigènes brahmanites.

Cette animosité a amené de la part des Hindous, au Bengale, le mouvement *swadêçî*, dont, en Europe, on n'a pas toujours bien compris le caractère.

Ce mot *swadêçî* (les Anglais écrivent *swadeshi*) a été tra-

duit par notre adjectif « autonome », mais la traduction n'est pas rigoureusement exacte, car *swadèçî* (de *swa* « soi, son, propre », et *dèça* « pays ») a une signification plus générale et plus absolue. Il s'agit en définitive d'une tentative de rébellion pacifique contre l'Angleterre, d'une sorte de grève, organisée par les Hindous, mais que les Musulmans se refusent à suivre.

Déjà ancien, car ses origines datent d'une vingtaine d'années, ce mouvement est devenu très vif, à cause de ce qu'on a appelé la *partition*, c'est-à-dire le remaniement administratif du Bengale, dont on a détaché toute la partie nord-est pour la rattacher à l'Assam, avec Dacca comme capitale. L'auteur de ce remaniement est le Gouverneur général Lord Curzon, dont les Hindous ont salué le départ avec des cris de joie, tandis que les Musulmans, au contraire, s'en montraient profondément désolés. C'est que, dans le Bengale, les Musulmans se trouvaient gênés et dépassés par les Hindous plus nombreux, plus malléables; dans la nouvelle province, les Musulmans seront en majorité, et ils espérent que la séparation amènera le développement rapide des villes de Dacca et de Chittagong.

Le mouvement protestataire s'est organisé dans de grandes réunions publiques, dont une — de plus 10.000 personnes — s'est tenue à Chandernagor, sur le territoire français, par crainte de la police anglo-hindoue, composée surtout de Musulmans encadrés d'Européens. La manifestation de la protestation se résume en un *boycottage* universel des produits étrangers : des femmes ont brisé publiquement leurs bracelets de verre ; des écoliers parcourent les rues en chantant la *bande mataram*, du romancier Barkim Chandra Chatterji, dont on fait une sorte d'air national : c'est un hymne extrait du roman historique *Anandra Math* qui raconte un épisode de la révolte des Saryasis, en 1775, révolte qui avait pour objectif autant les Musulmans que les Anglais.

Le boycottage des produits européens a été décidé dans 167 meetings tenus en quinze jours, par plus de 650.000 personnes. On a cherché à l'étendre à toute l'Inde; on a placardé au Panjab et dans les bazars de Pouna, de Nagpour, d'Allahabad, de Dacca même, des écriteaux menaçants pour ceux qui achèteraient des tissus européens, des articles de commerce étrangers. Aussi, telles maisons qui, le jour du Bijoya « *lasty day* », écoulaient d'ordinaire un millier de balles de cotonnades, en ont péniblement vendu cette année une centaine. On cite ce fait caractéristique d'un marchand hindou qui, dans un accès d'enthousiasme, a mis le feu à tout son stock qui comprenait pour plus de 100.000 roupies de produits commerciaux européens. Les cigarettes anglo-américaines, d'ailleurs détestables, sont impitoyablement proscrites; on s'efforce de les remplacer par les *biris*, purement indigènes, fabriqués avec du tabac blond du Goudjarate parfumé au musc ou au sandal.

Cependant, ce nationalisme paraît condamné à un avortement complet. Contrairement aux prévisions, le récent voyage du prince de Galles a provoqué, dans le Bengale même, un accès inattendu de « loyalisme » ; les *rajas* indigènes sont allés en foule au-devant du futur empereur. D'autre part, les actions émises pour la fondation de manufactures indigènes de tissage, etc., ne trouvent pas de preneurs, et, faute de produits nationaux, on en reviendra forcément aux tissus de Liverpool ou de Manchester.

Les Hindous accusent les Musulmans de cet échec. Musulmans et Hindous ne sont pas prêts de s'entendre contre l'Anglais. Les Musulmans sont reconnaissants à Lord Curzon d'avoir encouragé les études musulmanes sur l'Islam, la restauration des mosquées, la fondation de collèges musulmans. Sir R. Fuller, lieutenant-gouverneur de la nouvelle province Eastern Bengal, a été reçu à Dacca avec un enthou-

siasme indescriptible par les Musulmans, tandis que les Hindous s'abstenaient et que leurs journaux étaient pleins de protestations violentes.

Il s'est produit une très curieuse interversion dans l'attitude des deux peuples vis-à-vis de l'Européen : l'Hindou, d'abord accueillant et accessible aux choses d'Europe, s'est pour ainsi dire replié sur lui-même ; le Musulman, au contraire, d'abord hostile, s'est rapproché des conquérants et leur demande ses inspirations. Il a organisé des industries que le *swadêçî* menace d'une concurrence redoutable. D'ailleurs, les Anglais, instruits par l'expérience, ont composé les régiments natifs d'éléments homogènes, qui en font des antagonistes naturels : les uns, par exemple, sont uniquement formés de brahmes, et les autres exclusivement de Musulmans. Il existe certainement dans toute l'Inde un courant anti-anglais très net, plus ou moins accentué suivant les régions. Les Musulmans y sont pour la plupart étrangers.

Des faits récents montrent combien sont vives et tenaces les haines de races. Le 7 février dernier, les Musulmans de Calcutta célébraient la fête qui comporte des sacrifices de vaches devant les mosquées. Pour narguer les Hindous, ils firent passer ces animaux par une rue étroite qui longe une pagode, dans le quartier de Chitapoure. Une violente discussion s'éleva entre les Hindous qui sortaient du temple et les Musulmans ; un agent de police hindou menaça les Musulmans d'un procès-verbal. Mais ceux-ci, irrités, allèrent chercher des renforts et attaquèrent la police à coups de pierres. Puis ils s'en prirent au temple lui-même, forcèrent les portes, battirent les gardiens et, à l'aide de barres de fer, mirent en pièces les statues des dieux. Les Hindous s'enfuirent et les vainqueurs, attachant à la queue des vaches les idoles encore intactes, les traînèrent ainsi jusqu'au Gange. Le lendemain, la fête recommençait : les Hindous s'étaient organisés et il y eut une véritable bataille entre

sept ou huit mille Musulmans et toute la population du quartier. Il fallut faire donner la cavalerie pour rétablir l'ordre.

Il est bon de rappeler d'ailleurs que, dès le 5 novembre 1905, la Société littéraire mahométane de Calcutta envoyait à ses coreligionnaires une circulaire pour les engager à ne prendre aucune part à l'agitation contre la « partition » du Bengale; on les invitait dans ce document, signé de Bakhtyar Shad, Syed Mohammed, Abdullah Khan Ahmed, etc., à demeurer bons et fidèles sujets de l'empereur-roi Édouard VII, en insistant sur ce point que les intérêts des Mahométans de l'Inde sont tout différents de ceux des Hindous, et en énumérant les bienfaits du gouvernement actuel : 1° allocation annuelle de 50.000 roupies 83.500 fr.) pour les écoles musulmanes du Bengale; 2° fondation de bourses nombreuses à l'Université de Calcutta; 3° maintien des fondations antérieures; 4° attribution successive de plus de 100.000 roupies (167.000 fr.) pour la construction à Calcutta d'un hôtel devant servir à l'installation d'une medressah; 5° tempéraments apportés aux règlements sur la peste en faveur des dames musulmanes, derrière le voile qui ferme les gynécées ; 6° autorisation, pendant l'épidémie, de faire un pèlerinage à la Mecque, en partant de Chittagong au lieu de Bombay, accordée aux Musulmans du Bengale, du Behar et de l'Orixa (1).

JULIEN VINSON.

(1) La plupart des renseignements qui précèdent sont extraits d'une lettre qui m'a été écrite par un de mes anciens élèves, M. Barrigue de Fontanieu, en ce moment au Bengale, chargé d'une mission scientifique.

NOTES SUR L'ISLAM DANS L'INDO-CHINE FRANÇAISE (1)

I. — Les Malais.

La fortune de l'Islam a été singulièrement moins brillante en Indo-Chine que dans l'Inde, les pays Malais et même la Chine. Tandis que dans l'Inde il jetait les fondements d'un empire qui faillit un instant absorber l'hindouisme et qui le contre-balance encore aujourd'hui par l'activité, sinon par le nombre; alors qu'il dominait toute la Malaisie — à l'exception de Bali — et qu'après diverses alternatives, il s'implantait en Chine, dans le Kan-ton, le Chan-si et le Yun-nan, où il compte encore 21.000.000 d'adhérents (2), son rôle dans la presqu'île indo-chinoise fut parfois important, jamais prépondérant. Il y est apparu, semble-t-il, à l'état d'accident plutôt que de phénomène rénovateur et n'a pu y former que de petites communautés remuantes, mais limitées dans leur ardeur par leur faiblesse numérique et la lenteur de leur accroissement.

Il est assez difficile d'expliquer cet échec relatif. Moins proche que l'Inde du foyer même de l'Islam, l'Indo-Chine a sans doute évité ainsi cette conversion à main armée qui menaça un instant l'Extrême-Orient; moins

(1) En attendant que l'imprimerie possède les caractères diacritisés nécessaires à la transcription rigoureuse des mots indigènes, dans cet article *a* se prononce *éa*; *ö*, *eu* dans *heureux*; *u* toujours *ou*; *ch* comme *ti* dans *tiare*; *ñ* = *gn* dans *agneau*.

(2) P. Dabry de Thiersant, *Le Mahométisme en Chine*. Paris, 1878, 2 vol. in-8, t. I, p. 38.

riche et mieux défendue que la Malaisie, peut-être a-t-elle moins tenté les apôtres conquérants? Moins puissante et moins commerçante que la Chine, des relations moins suivies lui ont-elles évité une propagande dangereuse? On ne sait. Peut-être même l'Islam a-t-il échoué contre l'indifférence sceptique des Annamites, attestée par les missionnaires de toutes religions, ou contre la tolérance fermée des Khmèrs, si fidèles bouddhistes que toute tentative de prosélytisme est d'avance frappée de stérilité? On peut aussi admettre que les terribles luttes qui, dès le douzième siècle, mettaient aux prises le Champa et le Cambodge, et plus tard l'Annam, fermaient les oreilles aux préoccupations religieuses. Sans doute pour toutes ces causes, l'Islamisme, en admettant sans preuves réelles qu'il ait eu un court et brillant moment d'expansion, a surtout végété sur la terre indo-chinoise, où il paraît conserver toujours même nombre et même habitat.

Les statistiques officielles accusaient en 1905 dans l'Indo-Chine française 232.000 musulmans, dont 132.000 Chams (1) et 100.000 Malais, sur une population totale d'environ 12.000.000 d'habitants. En revanche, les statistiques non moins officielles de 1904 n'en comptaient que 100.000, dont 50.000 Chams et 7.000 Malais pour le Cambodge; 6 à 7.000 Chams *Banis* ou musulmans en Annam, dans la province du Binh-Thuân; 15.000 Chams et Malais en Cochinchine, surtout à Chaudoc, Tay-Ninh, Saïgon et

(1) Les Chams — pron. *tiam* — sont les derniers habitants de l'ancien Champa, royaume riche en souvenirs, visité par les Arabes dès le septième siècle et plus tard par Marco Polo et quelques aventuriers espagnols et portugais. Il s'étendait le long de la côte de l'Annam, à l'est du delta du Mékong et peut-être aussi un peu à l'ouest. Après nombre de guerres malheureuses contre les Annamites, il fut définitivement conquis au dix-septième siècle. Les Chams, qui appartiennent à la grande famille malayo-polynésienne, sont maintenant dans une décadence complète et répartis dans le Binh-Thuân en Annam, le Cambodge et quelques points du Siam. Les uns sont brâhmanistes, les autres sont musulmans. Nous nous proposons de consacrer prochainement à ces derniers une étude très détaillée.

Cholon; sans parler de quelques milliers de Malabars disséminés un peu partout et jusqu'au Tonkin où ils font le petit négoce. L'écart si considérable entre ces deux statistiques provient, il est à penser, d'une réaction exagérée contre les premières évaluations qui avaient trop souvent conclu de l'étendue du territoire à la densité du peuplement. Elle nous paraît d'ailleurs au-dessous de la vérité en ce qui concerne un point qu'il nous a été donné de vérifier par nous-mêmes : la population chame musulmane du Binh-Thuân, dépasse 10.000 âmes et non 6.000. M. Aymonier avait déjà estimé à 10.000 les Chams musulmans de cette région, et ceux du Cambodge, de la Cochinchine et du Siam à environ 60.000 (1).

A défaut d'une enquête qu'il serait nécessaire de mener sur place, bien que nous ne nous en dissimulions pas les difficultés, on peut admettre, sans trop s'éloigner de la vérité, un chiffre total de 200.000 musulmans, comprenant une centaine de mille Chams, presque autant de Malais et un ou deux milliers d'Indiens.

Quand et d'où vint l'Islam en Indo-Chine ? Le problème est encore plus difficile à élucider que le précédent. On n'a pour le résoudre que les récits des voyageurs arabes, quelques légendes historiques des Chams, les annales plus ou moins officielles des Khmèrs, des Annamites et des Chinois — ces dernières sources de beaucoup les plus précises. En se contrôlant l'une par l'autre, elles procurent quelques données certaines.

(1) Cf. *Annuaire général de l'Indo-Chine*, 1905. Hanoï, Schneider, 1905. in-8. *Exposition universelle et internationale de Liège*, 1905. *Les Colonies françaises* [Notice préparée par les soins de M. S. C. Brunet], Le Vallois, 1905, in-8. — *Rapport sur les Chams et les Malais de l'arrondissement de Chaudoc*, par M. A. Labussière, inspecteur des affaires indigènes, (*Cochinchine française, Excursions et Reconnaissances*, n° 6). — Moura (J.), *Le Royaume du Cambodge*. Paris, Leroux, 2 vol. gr. in-8, t. I, p. 456-599.

Deux hypothèses sont en présence pour expliquer l'introduction de l'Islamisme en Indo-Chine : il y a été apporté du dixième au quatorzième siècle par les marchands arabes et persans dans le grand mouvement d'expansion universelle de l'Islam, ou bien il est dû, vers la fin de cette période, à une immigration des Malais.

Il est peu douteux que les Arabes aient connu de bonne heure l'Indo-Chine. Dès le septième siècle les relations étaient déjà régulières entre l'Arabie, l'Inde, l'Insulinde et la Chine. Quand I-tsing, plein de zèle religieux, veut aller dans l'Inde étudier le bouddhisme, c'est à un de ces *Ta-she* (1), qui essaimaient partout, qu'il s'adresse en 671 pour quitter la Chine.

En 717, les Arabes, déjà maîtres de la Perse et de l'Asie occidentale, pour mettre fin aux appels répétés que les petits souverains de cette dernière faisaient à la Chine, envoient une ambassade officieuse. En 758, Arabes et Persans sont si nombreux à Canton qu'ils mettent la ville à feu et à sang; au neuvième siècle, à Khan-fou, les musulmans étrangers excitent de tels désordres que, la ville reprise, 120.000 d'entre eux, y compris des chrétiens et des mages, sont passés au fil de l'épée. Dans ces conditions, comment les Arabes auraient-ils ignoré dans tout l'Extrême-Orient l'Indo-Chine seule ? La connaissant, comment n'auraient-ils pas essayé de la convertir, puisque tout marchand musulman se doublait d'un missionnaire du Coran ? Dès les neuvième et dixième siècles, les relations d'Aboul-

(1) Dans ce nom on a retrouvé le mot Tadjik. Les Tadjiks forment aujourd'hui une partie de la population du Badakchan. Au septième siècle, les Chinois appelaient *Ta-che* les Arabes. « En l'an 651 de notre ère, dit M. Bretschneider (*On the Knowledge possessed by the ancient Chinese of the Arabs*.... p. 8), le roi de *Ta-che* qui s'appelait *Han-mo-mo-ni* (probablement, *Emir-al mumenin* = Prince des croyants ; — c'était Othman) envoya pour la première fois un envoyé avec des présents à la cour de Chine et en même temps annonça dans une lettre que la maison *Ta-che* avait déjà régné trente-quatre ans et avait eu trois rois. » Chavannes, *Religieux éminents*, p. 25 et n° 2. — Voir aussi : *T'oung Pao*, X, 253.

Feda et d'Edrisi parlent déjà du pays de Senf (Champa), à l'ouest duquel ils placent le pays de Comar (royaume Khmèr, Cambodge), tous deux riches en bois d'aigle (1). En 987, une ambassade de Peunduranga, royaume fâdaaire du Champa, se rencontrait même à la cour de Chine avec une ambassade arabe.

Un passage des *Annales des Song*, ingénieusement relevé par M. Huber, paraît confirmer cette première importation de l'Islam par les Arabes. Les *Annales des Song*, dit-il, contiennent la note suivante sur le Champa : « Il y a aussi (chez les Chams) des buffles vivant dans les montagnes ; on ne peut pas les employer pour le labourage, on s'en sert seulement pour les sacrifier aux esprits. Au moment d'en immoler un, on lui adresse cette invocation : *A-lo-ho-lei-pa*, ce qui signifie : Puisse-t-il bientôt renaître ! » Cette formule *A-lo-ho-lei-pa* rappelle tellement le *Allah Akbar* des musulmans, qu'il ne semble pas trop téméraire d'admettre qu'il y avait déjà du temps de Song des Chams convertis à l'Islam. Il n'y a pas lieu de s'étonner de la signification fantaisiste attribuée par l'annaliste chinois à cette formule. Dans la même note sur les Chams, il y a ce passage : « Les mœurs et les vêtements des Chams ressemblent à ceux du royaume des Ta-che (Tadjik, les Arabes) » (2).

Enfin cette hypothèse serait également corroborée par une légende historique des Chams qui place à la tête des rois ayant eu Shrî-Banöy pour capitale, le Pô ou seigneur Ovlah (Allaḥ) qui régna de 1000 à 1036 : « En l'année du Rat (3), un homme de la nature d'Ovlaḥ agissait selon la

(1) F. Van der Lith, *le Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 62.

(2) B. E. F. E.-O. = *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*, t. III, 1903, p. 55.

(3) Les Extrême-Orientaux désignent souvent l'année par le nom d'un ou douze animaux (rat, bœuf, tigre, lièvre, dragon, serpent, cheval, chèvre, singe, poule, chien et porc) formant un cycle duodénaire. Cf. Chavannes, *le Cycle turc des douze animaux* (T'oung-pao, série II, vol. VII, n° 1).

perfection dans le royaume cham, mais le pays était mécontent. Cet homme confia son corps et son âme au Seigneur du ciel et alla résider trente-sept ans à Mökkah (La Mecque), puis il revint au royaume cham... » (1). Les Chams Banis, comme contre-partie à leur habitude de diviniser leurs rois nationaux, ont-ils voulu matérialiser le Dieu de l'Islam ? Ou, ce qui est plus probable, ont-ils voulu mettre au rang de leurs souverains celui qui apporta chez eux la loi de Mahomet ? La question reste obscure, mais l'hypothèse d'une première introduction du Coran en Indo-Chine par les Arabes peut très bien se défendre.

Dans les luttes continues du Champa contre le Cambodge, qui durent, incertaines, du dixième au treizième siècle pour se terminer par l'asservissement définitif des Chams au quinzième siècle, luttes constantes et parmi des peuples vainqueurs nettement opposés à l'Islam, la foi peu affermie des Chams aurait sans doute définitivement sombré, si elle n'avait été ravivée par les immigrations malaises.

Les rapports constants des Malais et des Indo-Chinois sont aussi indéniables que les affinités de race des Malais avec les Chams. Il paraît à peu près prouvé aujourd'hui que c'est en Indo-Chine même, dans l'ancien royaume de Champa, qu'il faut chercher le berceau de la race malaise (2) ; de là, elle se répandit sur l'Insulinde, dans les divers pays malais et jusqu'en Polynésie, quitte à faire de terribles retours vers sa terre d'origine. Nos Malais ont d'ailleurs si bien perdu le souvenir de ces très anciennes migrations, qu'ils se déclarent volontiers originaires de Menangkabau. Longtemps ils furent de terribles ennemis pour l'Indo-Chine.

(1) Aymonier. *Légendes historiques des Chams* (Excursions et Reconnaissances, t. XIV, n° 32, p. 153).

(2) Cf. Kern, *Taalkundige gegevens ter bepaling van het stamland der Maleisch-Polynesische volken* (*Versl. en med. der kon. Akad. van Wetensch.*, III R...deel. VI, p. 270), p. 4. — Cf. Cabaton, *Dix Dialectes indo-chinois...* (*Journal Asiatique*, mars-avril 1905), p. 6-7.

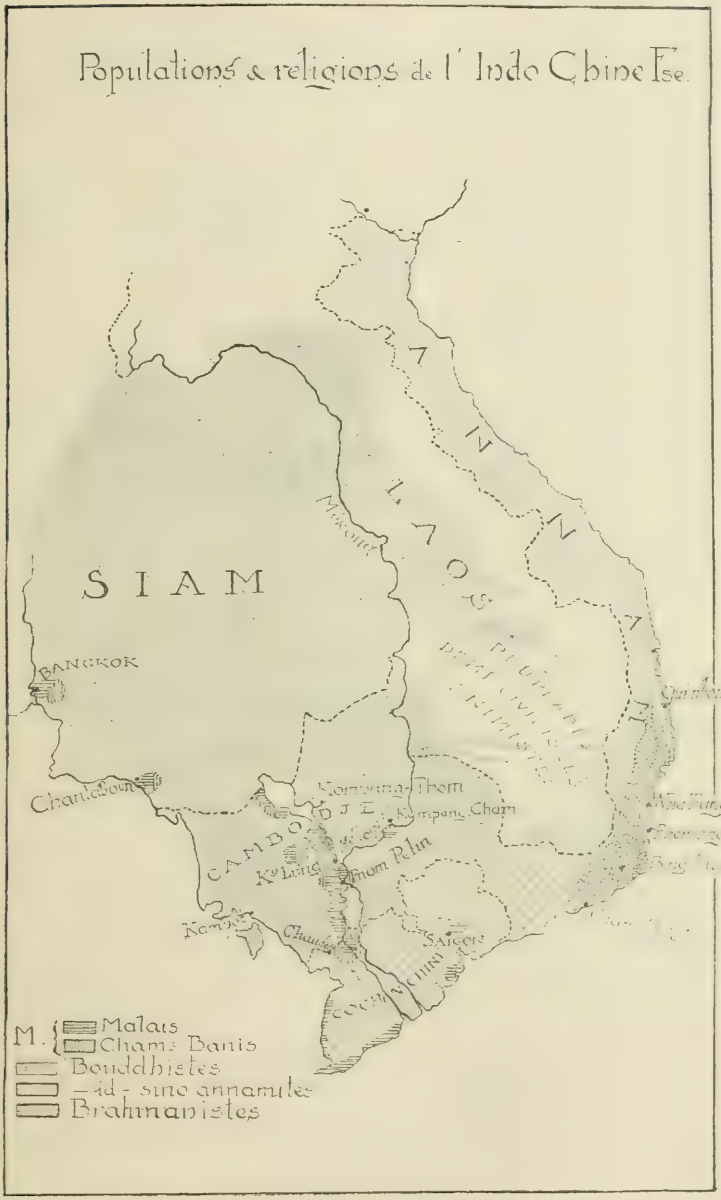
Populations & religions de l' Indo Chine Fse.
SIAM
BANGKOK
Chantaboun
Kompong-Thom
Kompong Cham
CAMBODJE
Ky Long
Pnom Pelin
Kampot
Chaudoc
Saigon
COCHINCHINE
Mekong
ANNAM
LAOS
M. Malais
Chams Banis
Bouddhistes
— id - sino annamites
Brahmanistes

Les Annales annamites mentionnent en 768 que les habitants de l'île de Poulo-Condor et les Malais, après avoir dévasté et pillé partout, purent se rendre maîtres d'un *châu* division territoriale en Annam). L'envoyé impérial Tru'o'ng-bà-Nghi, avec les renforts demandés d'urgence, parvint à les faire décamper et fit immédiatement construire la citadelle de La-thành, devenue la capitale actuelle du Tonkin, afin de défendre le pays contre les invasions (1).

Au huitième siècle, ils font deux invasions contre le Champa, qui parvint bien à chasser les « noirs envahisseurs », mais seulement après que ceux-ci eurent ravagé tout le royaume de Pânduranga et brûlé le temple de Bhadrâdhipatiçvara (709 çaka = 787 A. D.) (2).

Quant à leurs relations avec le Cambodge, elles furent plutôt difficiles, s'il faut en croire l'histoire racontée par Maçoudi et Abou Zeyd, et qui, recueillie au dixième siècle, relatait un événement plus ancien — probablement du huitième siècle. — Un roi de Comar (Cambodge), ayant eu l'imprudence de parler avec légèreté du tout-puissant roi de Zabedj (Java), est détrôné et mis à mort par l'offensé qui ravage tout son royaume (3).

Ces gens de Java ne venaient pas d'ailleurs de l'île de Java seulement, mais d'un autre pays, ainsi que l'a montré M. Finot, en appelant l'attention sur ces deux lignes de la stèle de Po-Sah (4) : « Il est une première reine, fille du roi suprême de Java, qui est venue pour être la reine Parameçvarî... Il est une princesse, fille du roi de Yava, qui est venue de Yavadvîpa et se nomme la reine Tapasî. » On voit par là, dit M. Finot, que Java était un royaume parfaitement

(1) Tru'o'ng-vinh-ky, *Cours d'histoire annamite*, p. 35.

(2) L. Finot, *Notes d'épigraphie*. V. Pânduranga (B. E. F. E.-O., 1903, p. 636).

(3) Cf. Reinaud, *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans*, t. I, p. 102.

(4) Elle est située à Binh-qui (Annam). Cf. B. E. F. E.-O., t. III, p. 636.

distinct de l'île de Java, laquelle était appelée Yava, Yavadvîpa (1). »

Puis il se fait une brusque accalmie dans ces invasions. Cette période semble correspondre à la conversion des Malais à l'Islam, aux bouleversements qui ont dû précéder ou suivre cette conversion, qui eut lieu, selon toute apparence, au treizième siècle. En effet, les Malais ne recommencent à faire parler d'eux qu'à la fin du quatorzième siècle. En 1394, mentionnent les Annales annamites, les Malais, qu'on n'avait pas vu depuis longtemps, reparaissent dans les eaux du royaume pour faire du commerce... C'est désormais sous cette apparence plus bénigne qu'ils figurent dans les histoires de l'Indo-Chine. Non pour y jouer toujours un rôle pacifique : leur valeur guerrière, leur esprit d'intrigue et leurs anciennes habitudes pillardes, dans tous les troubles les ont jetés, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour le plus grand profit des intérêts de leur communauté. Leurs sympathies les plus évidentes sont pour les Chams par la double affinité de race et de religion, cette dernière si puissante. En outre, les Chams, depuis le onzième siècle, n'ont plus que les vestiges de la grandeur passée : ce sont donc deux minorités qui s'unissent, deux partis d'opposition nés contre le Cambodge et plus tard contre l'Annam, dont la dureté hautaine s'est toujours fait détester des vaincus.

Les rois de Champa l'avaient si bien senti qu'ils s'unirent, à plusieurs reprises, avec des princesses malaises, ainsi que l'établit la pierre de Po-Sah (2), et dans la suite nous verrons les Malais combattre aux côtés de leurs coreligionnaires chams; ils seront même, au dix-neuvième siècle, les instigateurs de leurs dernières révoltes nationales.

Accueillis avec la plus tolérante bienveillance par le Cam-

(1) Voir Finot, *Notes d'épigraphie*, B. E. F. E.-O., III, p. 641, n° 1, et Pelliot, *Deux Itinéraires de Chine en Inde à la fin du huitième siècle*, *ibid.*, t. IV, p. 287-289.

(2) Voir *supra*.

bodge, qui leur accorde, ainsi qu'aux Chams et aux Siamois, l'accès à toutes les fonctions, les Malais, s'ils contribuent à la richesse de leur pays d'adoption par leur activité, y sèment souvent aussi le désordre par leurs intrigues et leur esprit de domination. Les souverains cambodgiens les emploient surtout dans leurs armées, où ils se font remarquer par leur audace et leur cruauté, souvent dénoncées par les premiers voyageurs européens. Le frère Gabriel de S. Antonio (1), venu des Philippines à la fin du seizième siècle pour prêcher l'Évangile au Cambodge, fait le récit suivant : « Ils (les Espagnols), allant à la voile par un beau temps, jetèrent l'ancre au bout de peu de jours et mouillèrent dans la barre du fleuve Méḳong. La malice du capitaine général qui gardait cette côte au nom du roi de Cambodge — j'ai dit que c'était un Indien, naturel de Johore, vivant en concubinage avec sa sœur, contre la volonté du roi —, sa malice, dis-je, était grande, il n'attendait que l'occasion de tuer le roi Apram Langara et de soulever le royaume. Ce Malais était ambitieux, fomenteur de révoltes, et voulait, si possible, boire le sang des Castillans... »

« Les Malais restèrent seigneurs de la mer et de la côte. Ils s'emparèrent du butin recueilli sur des navires brûlés lors de la guerre précédente, burent dans les calices qu'avaient avec eux les religieux, revêtirent les ornements sacrés et firent mille autres irrévérences pareilles comme des gentils et des païens qu'ils étaient... » Dangereux aux ennemis du Cambodge, les Malais l'ont été souvent aux princes cambodgiens dans les périodes d'anarchie.

En 1585, leur fortune à la cour subit une éclipse. Le prince Prah Baromo Ràchà, chassé par un usurpateur, appelle à son secours le Portugais Luis Beloso et l'Espa-

(1) *Breve y verdadera relacion de los successos del reyno de Camboxa*, por Fray Gabriel de S. Antonio,... En S. Pablo de Valladolid, por Pedro Lasso, 1604, in-8, fol. 17-25. Nous préparons une réédition de ce curieux ouvrage, important pour l'histoire du Cambodge et devenu rarissime.

gnol Gonzales, qui, appuyés par une centaine de réguliers venus de Manille, le rétablissent sur le trône. Est-ce par jalousie contre la faveur qui accueille dès lors les Européens ou simplement par esprit de turbulence, mais le Cham Pô Rat et le Malais Laksamâna soulèvent la province de Thbong-Khmum, où les deux races sont en majorité, et se proclament indépendants. Le roi est battu et tué dans l'expédition qu'il a entreprise pour les réduire; son successeur, plus heureux, défait les rebelles et met à mort leurs deux chefs.

En 1596, nouvelle sédition de Malais et des Chams, soutenus cette fois par les Chinois qui se sentent atteints dans leurs intérêts commerciaux. Il s'agit de chasser les Européens et surtout les Espagnols qui abondent au Cambodge depuis le service rendu, onze ans auparavant, à Prah Baromo Ràchâ. Les Espagnols sont obligés de se rembarquer pour les Philippines (1).

En 1642, un événement extraordinaire donne un instant aux Malais la domination morale du pays. Le Cambodge obéissait à l'opparac Prah Outéi, homme de grande intelligence et sans scrupules,qui avait gouverné successivement sous le nom de deux de ses neveux, puis de son propre fils. Un troisième neveu, Prah Ram (skt. Râma), le fit assassiner avec le concours d'une troupe de Malais et prit sa place. Les relations françaises et hollandaises du temps rapportent que, pour reconnaître ce service, très probablement aussi pour se maintenir dans un pays qu'il administrait fort mal, ce roi embrassa l'islamisme et prit le nom d'Ibrahim, tandis que son peuple lui décernait celui de Prah Ram Chol Sas, Râma l'apostat. Nombre de mandarins courtisans et des gens du bas peuple suivirent son exemple, qui dut causer un scandale chez les Cambodgiens,

(1) Sur la disgrâce et la condamnation d'un Européen au Cambodge au dix-septième siècle, voir *les Codes Cambodgiens* trad. Adh. Leclère. t. II, p. 145, récit 30.

bouddhistes sincères et qui résistent d'ordinaire à toutes les tentatives de conversion. Les Annales historiques flétrissent le prince du surnom d'Apostat (Chol Sàs) (1), que lui avait donné son peuple sans parler de son crime; les chroniques locales ont tâché de l'expliquer de façon assez romanesque. D'après elles, Prah Ram se serait épris d'une jeune et belle Malaise de race royale, qui profita de son empire sur le faible roi pour se faire épouser d'abord et le convertir ensuite. C'est cette même princesse, dont prétendent descendre encore aujourd'hui certains notables Malais du Cambodge, qui aurait apporté le fameux kriss qui figure toujours au trésor royal khmèr parmi les armes précieuses à côté de l'épée sacrée, « don d'Indra », le Prah Khan. Fruit de l'amour ou de la politique, la conversion d'Ibrahim lui réussit assez mal, quoiqu'elle lui eût acquis avec l'appui des Malais celui des Chams musulmans, ainsi que le fait judicieusement remarquer M. Aymonier en rappelant son autre surnom Nak Cham « Le Cham ». Chassé par ses sujets, on ne sait s'il mourut assassiné, détrôné, ou simplement abruti par l'usage immodéré de l'arak, vers 1659. Sa mort fut suivie d'une violente réaction contre le parti musulman qui avait montré sous son règne son ambition et son esprit de solidarité : sous prétexte de révolte, le nouveau roi fit massacrer un grand nombre de Chams et de Malais et contraignit beaucoup d'autres à se réfugier au Siam.

Il en resta pourtant assez au Cambodge pour fomenter en 1657 une nouvelle révolte dans la province de Thbong-Khmum, dont ils avaient fait leur quartier général et où s'infiltraient sans trêve les malheureux Chams qui fuyaient l'oppression annamite au Champa.

En 1673, les Malais et les Chams, à l'instigation de la reine Pràh Cham Khsattrey, qui avait vu son mari assassiné

1) Khmèr : *chol* « sortir, quitter », *sas* (= pâli *sasana*) « religion bouddhiste ».

et dû épouser l'assassin, mettent à mort cet usurpateur après cinq mois de règne.

Leur audace croît avec l'anarchie au Cambodge et ils sont de plus en plus ménagés par le souverain. Au début de la période contemporaine, nous voyons un Malais, qui se prétend, au surplus, de race royale, Tuan Sait Ahmit, après avoir guerroyé quinze ans en Basse-Cochinchine contre les Annamites au profit de Chams, devenir *yomorac*, « vice-roi », du roi de Cambodge Ang-Chan (1).

Cheikh Ahmit pacifie la province de Kompong-Svai soulevée contre un gouverneur vendu aux Siamois et le remplace par son propre frère Tuan Mat, qui, au surplus, fut bientôt déchu pour incapacité.

Ang-Chan, chassé de son royaume par les Siamois en 1812, envoya Cheikh Ahmit avec deux autres de ses plus fidèles mandarins solliciter l'appui de l'Annam. Ahmit fut personnellement l'objet d'un accueil hostile et méfiant : les Annamites se rappelaient avoir été combattus quinze ans par lui et les Chams. Après avoir ramené Ang-Chan dans sa capitale, on prétend que la cour de Hué exigea de lui la mort de Sait Ahmit. Malgré ses services, Ahmit, aussi jalousé des Cambodgiens que détesté des Annamites, fut décapité, vers 1820, pour intrigues politiques et menées ambitieuses, en présence de l'armée annamite, afin que ses coreligionnaires ne l'enlevassent. Les Annales cambodgiennes passent sous silence cet événement peu honorable pour le roi. Un seul des quatre fils d'Ahmit, après cette éclatante ingratitude, resta fidèle au souverain et devint plus tard grand mandarin de Norodom ; les trois autres soulevèrent, en 1858, contre le nouveau roi Ang-Duong, la province de Thbong-Khmum, dont ils espéraient se faire une principauté. Après des combats meurtriers, la révolte

(1) Il prit, à cette occasion, le titre de Yomor Rach Tuan Pha. La première partie de cette expression paraît être le sanscrit *yamarâja*, kach, et la seconde le malais *Tuan*, *tuwan*, « maître, seigneur ».

échoua et ses fauteurs passèrent avec leurs partisans les plus compromis sur le territoire annamite à Chaudoc. Ils y reçurent un accueil favorable : l'Annam, sa rancune satisfaite, était trop politique pour ne pas ménager un puissant parti d'opposition qui mettrait encore plus dans sa main le roi du Cambodge. Ce dernier, pour prévenir une nouvelle coalition, avait déporté avec leur famille et leurs biens, à Lovec, à Pursat et aux alentours, les Chams et Malais qui demeuraient encore dans la province de Thbong-Khmum. Les réfugiés de Chaudoc vinrent à main armée les reprendre pour les ramener avec eux à Chaudoc, où l'Annam refusa de les livrer à Ang-Duong. Furieux, le roi du Cambodge déclara la guerre ; les Chams et les Malais combattaient cette fois du côté des Annamites. L'avènement de Norodom (1859) arrêta la lutte. Le nouveau souverain, protégé par le Siam, eut bientôt assez à faire à se défendre contre les prétentions de son frère Wotha qui, poussé sourdement par la cour de Hué, lui disputait la couronne. Norodom fit, à ce sujet, un appel aux Malais et aux Chams restés au Cambodge ; trop proches encore des duretés de Ang-Duong, ils s'obstinèrent à une complète neutralité. Ceux de Chaudoc protégèrent toutefois l'aïeule de Norodom, princesse très vénérée, quand le général de l'usurpateur fut entré à Oudong.

L'intervention française mit fin à l'anarchie et à toutes les intrigues. Le rôle politique des musulmans Chams et Malais de l'Indo-Chine est aujourd'hui terminé, ainsi que les luttes meurtrières entre les diverses races de la péninsule pour la possession du sol.

L'élément islamite a perdu ainsi tout espoir de former en Indo-Chine un empire indépendant ; mais actif et industrieux, il a plus gagné que tous les autres à la paix, qui lui permet de déployer ses aptitudes commerciales. Les Chams, qui le composent en majeure partie, y ont gagné, en outre, la fin d'une servitude de plusieurs siècles et l'espoir de reconstituer leur nationalité.

*
* *

Si l'on écarte tout d'abord les quelques Tamouls qui font sur le sol indo-chinois le colportage et le petit négoce, on voit que les musulmans comprennent une partie du groupe aborigène des Chams et le groupe immigré des Malais, qui est, du reste, devenu proche parent du premier, depuis que la chute du Champa et la communauté de religion ont facilité la fusion des deux groupes.

Village musulman malais en Indo-Chine.

Néanmoins, il subsiste entre eux de notables différences. C'est pourquoi nous réservons une étude spéciale aux Chams musulmans ou *Banis*, en qui s'incarne réellement l'islamisme, non pas sous sa forme la plus pure, mais telle qu'a pu le concevoir un peuple indo-chinois précédemment hindouisé. Nous dirons seulement un mot des Malais.

Presque aussi nombreux que les Chams, ils sont disséminés dans toute la péninsule, sauf en Annam, au Laos et au Tonkin, encore trop nouvellement ouverts à leur activité. Ils sont principalement agglomérés à Saïgon, Cholon, Chaudoc et Tay-Ninh, en Cochinchine ; Phnom-Penh, Kampong-Luong, Kampong-Cham, Kampot, Pursat, etc., au Cambodge. Ils s'établissent de préférence dans les grands

centres et toujours au bord des fleuves, car ils s'occupent plus volontiers de commerce et de pêche que d'agriculture. Grâce au libre accès à toutes les places qui leur est accordé au Cambodge, quelques-uns y occupent encore d'assez hautes fonctions. La majeure partie tisse des étoffes, fabrique des objets en métal repoussé, ou s'occupe du commerce des pierres précieuses, dont ils ont longtemps gardé le monopole. Au bas de l'échelle, ils sont maraîchers, « saïs » ou cochers. De leur passé maritime ils gardent une réelle aptitude à la navigation ; ce sont presque toujours eux, ou les Annamites, qui remportent le prix aux grandes régates annuelles données à Phnom-Penh (1), et avec ces derniers ils composent souvent l'équipage des bateaux européens en Indo-Chine.

Leur type est identique à celui des autres Malais, plus propre à inspirer d'abord la méfiance que la sympathie : de taille moyenne et bien découplés, il sont les yeux ronds sous le front bombé et le regard farouche ; les lèvres sont assez fortes, le nez large, la mâchoire osseuse, que laisse saillir la barbe toujours grêle ; le teint est basané. On accuse les Malais d'avoir un caractère aussi peu attrayant que leur physique. Ils passent pour intelligents, actifs, habiles, prévoyants, mais rusés, cupides, cruels, fourbes et inhospitaliers.

La famille, chez eux, est fortement constituée et l'autorité de son chef ou des vieillards très grande ; elle comprend les parents très éloignés. Les femmes y sont élevées sévèrement, mais non maltraitées ; elles vaquent aux soins du ménage, aux travaux des champs, tissent des étoffes et une certaine dentelle au coussin et aux fuseaux, assez analogue à celle qu'on fabrique dans les Vosges ou au Puy. Hommes et femmes ne peuvent épouser que des musulmans ou des étrangers convertis.

L'esclavage est plus rude chez les Malais que chez les

(1) Voir Adhémard Leclère, *la Fête des eaux à Phnom-Penh*. B. E. F. E.-O., t. IV, p. 120-130.

Khmèrs ; il ne s'adoucit qu'en faveur d'un esclave musulman.

Jouissant des mêmes privilèges que les Cambodgiens, ils sont aussi soumis aux mêmes charges : ils s'en acquittent avec moins de bonne volonté et leur loyalisme reste plus douteux. Malgré le fond vindicatif de leur caractère, si le vol est assez fréquent chez eux, les crimes sont très rares et *l'amok* (1) presque inconnu. Leurs mœurs, en général, sont pures ; ils punissent avec sévérité l'adultère, le rapt, l'ivresse, le jeu, la débauche et l'usage de l'opium. Les imâms veillent avec soin à ce que ces défenses ne soient pas transgressées. Ces prêtres jouissent d'une grande influence, ainsi qu'il est inévitable dans une minorité isolée par sa religion au milieu d'une majorité compacte où elle risquerait sans cela d'être absorbée.

Les Malais d'Indo-Chine, comme ceux de l'Insulinde et de la Malaisie, sont des chaféites quelque peu teintés de chyisme. Les vieux cultes disparus leur ont laissé nombre de croyances animistes, sans parler des survivances de l'hindouïsme qu'ils pratiquaient autrefois. Ils sont au courant des prescriptions de l'Islam, lisent le Coran et les *tafsirs* ou commentaires en malais. Un bref aide-mémoire, vraisemblablement inspiré du catéchisme d'Abou'l-Laith al-Samarkandî, très répandu à Java et en Malaisie, se rencontre souvent entre leurs mains : c'est un résumé parfaitement orthodoxe des croyances essentielles (2). Quel-

(1) Folie furieuse qui s'empare des Malais sous l'influence de l'opium ou de la démence et qui les porte à tuer la première personne qu'ils rencontrent en chemin.

(2) Voir Cabaton, *Un abrégé malais du catéchisme musulman* (T'oung-Pao, 1904). — Le Dr A.-W.-T. Juynboll (*Samarkandi's Catechismus* in *Bijdr. tot de taal — land en volk van Neêrlandsch Indië*, 4, V, 1881, p. 284) dit que cet écrivain doit être distingué du célèbre hanéfite du même nom, mort en 375 (= 985 de J.-C.), mais qu'on ne sait rien de lui, ni à quelle époque il vivait. Il est à remarquer que le récit qu'il fait de la création ne concorde pas entièrement avec la conception orthodoxe. Ce n'est

ques recueils des préceptes moraux, des ouvrages dogmatiques comme la *Akidah d'Al-Senoûsî* avec une version interlinéaire malaise (1), des Hadîth écourtés ou remaniés, des Corans lithographiés dans l'Inde ou en Égypte constituent toute leur littérature religieuse. Si elle n'est qu'un reflet de celle de Java, elle témoigne néanmoins d'une certaine culture.

Ceux qui le peuvent font le pèlerinage de la Mecque et ils se cotisent parfois pour y envoyer au moins un délégué. Ils se soumettent aux abstinences prescrites, repoussent la chair de porc, de chien, de tortue, de caïman, d'éléphant; celle de paon, de vautour, d'aigle et de corbeau (2). Ils ne font pas usage de liqueurs fortes ou simplement fermentées.

Dès l'âge de quinze ans, des jeunes gens choisis peuvent devenir imâms. Ils appartiennent tous à quelques familles considérées et très anciennement établies dans le pays, formant une sorte de caste sacerdotale dont les filles préparées par une

pas non plus fortuitement qu'après avoir parlé de la purification, de la prière et de la taxe des pauvres, il passe sous silence le pèlerinage.

(1) Cet opuscule assez répandu en Indo-Chine et à Java, et dont j'ai publié une version interlinéaire malaise (*Journal Asiatique*, janvier-février 1904), est un traité de théologie scolastique tenu en grande estime par les musulmans. Il est encore curieux à un autre point de vue, car, œuvre d'un Algérien, il sert de base à l'enseignement de la théologie dans la Medersa de Sidi 'l-Kittany à Constantine. En effet, Abôu Abd Allah Mohammed ben Yoûsouf al-Senoûsî, auteur de la 'Aqîdah « profession de foi des Unitaires », était originaire de la tribu des Benis Snous, occupant la vallée du Haut Tafna, à 25 kilomètres au sud-ouest de Tlemcen. Né en 830 (1425-1426), il mourut en 895 (1489).

(2) Cf. A. Querry, *Droit musulman. Recueil de lois concernant les musulmans schyites*. Paris, 1871-1872, 2 vol. gr. in-8, t. II, p. 228-232 (Interdictions relatives aux aliments et aux boissons). — Le singe, l'éléphant, l'ours, la tortue, etc., sont, d'après les musulmans, des animaux métamorphosés *el-mesoulchât*, c'est-à-dire des êtres humains changés en bêtes, en punition de leurs crimes. Considérés comme dépourvus d'utilité pour la communauté musulmane, la vente en est interdite. Cependant celle de l'éléphant est contestée, l'ivoire pouvant être employé utilement. Cf. Querry, *op. cit.*, t. I, p. 7 et 258. — En outre, pour le crocodile, il est à remarquer que les Malais de Sumatra et quelques peuplades de l'Archipel lui rendent un culte et s'abstiennent de le manger, le regardant comme la demeure de l'âme de leurs ancêtres (Cf. Mohmike, *Bangka et Palembang*, p. 76).

éducation spéciale leur sont toujours réservées pour femmes.

Au Cambodge la hiérarchie de ces prêtres, dont les pouvoirs s'étendent sur les Malais et les Chams musulmans, se compose de dignitaires, dont voici les noms malais, chams, khmèrs et les attributions :

MALAIS	CHAM	KHMÈR	ATTRIBUTIONS
1. mufti	möphati	musti	« docteur de la loi »
2. tuan kadli (1)	tuh kalik	tok koley	« juge »
3. raya kadli	rajak kalik	raya koley	« id. »
4. tûan pakìh	tuan paké	pakê	« jurisconsulte »
5. hakîm	hakem	kem	« docteur
6. khatib	katip	katêp	« prédicateur »
7. bilal	bilal	»	« muezzin »
8. lebî	lebĕi	»	« officiant »

Les quatre premiers, sous les noms d'*okñâ ràchà koley*, *okñà raya koley*, *okñà tok koley* et *okñâ pakê*, nommés par le roi du Cambodge, sont les chefs officiels des musulmans dans ses États et font partie de son conseil. Ils représentent pour les Malais et les Chams les quatre khalifes du Prophète et jouissent parmi eux d'une grande autorité au spirituel.

La tolérance des Khmèrs garantit d'ailleurs les Malais de toute immixtion politique dans leurs affaires religieuses, et leurs marabouts les plus renommés trouvent presque autant de vénération chez les buddhistes du Cambodge que chez leurs propres coreligionnaires. En 1877, pour citer un exemple, vivait encore, sur la colline de Prah Râch Trâp, près Oudong (2), dans une petite mosquée que lui avait fait

(1) Prononciation malaise du mot arabe *kâdi*.

(2) Le nom de cette colline signifie en khmèr « montagne de l'Etat ». Au pied, les rois du Cambodge faisaient enterrer les princes de sang royal. Au sommet, autour des ruines d'un ancien temple, on remarque des pagodes en mauvais état, dont les plus anciennes remontaient au seizième siècle. — Oudong, ancienne capitale du Cambodge, à 6 kilomètres de Kampong-Luong, village en partie malais, sur le Mékhong, et à environ 30 kilomètres sud de

bâtir le roi, un vieux marabout très vénéré, que les Cambodgiens appelaient le sangràch Sàn. Il avait fait plusieurs fois le pèlerinage de la Mecque, de lointains voyages, et vécu ensuite dans la méditation solitaire à Sompâr Hàlèi, près Tonlé Thom. Devenu aveugle, il acheva ses jours dans sa mosquée, don du roi. Il y vivait d'aumônes et du produit d'un jardin que cultivaient quatre disciples qui lui étaient très attachés. Son renom de sainteté était si établi que, pendant une épidémie de choléra désolant le village de Chhuk Sa (1874), il suffit que l'ascète descendît de son ermitage visiter ses coreligionnaires atteints par le mal, pour leur rendre l'espoir et l'énergie qui les avaient abandonnés. La décroissance du fléau, peu après sa visite, fut attribuée par les musulmans aussi bien que par les bouddhistes à ses seuls mérites (1).

Certaines femmes malaises et chams, connues chez ces derniers sous le nom de *rija* « officiante », participent vaguement au culte ; elles disent les prières deux fois par jour, après avoir revêtu des vêtements blancs et officient, à certaines cérémonies domestiques. Il faut voir sans doute dans cette institution un trait de race, si l'on se rappelle l'existence de *rija* et de *pajau* — à la fois prêtresse et prophétesse — chez les Chams brâhmanistes de l'Annam et nombre de peuples malayo-polynésiens (2).

Les mosquées, presque toujours en bois, sont bâties, non sur pilotis comme les maisons malaises, mais sur un terrain légèrement surélevé. Ce sont de grandes salles nues, avec une estrade dans le fond et aux poutres desquelles sont

Phnom-Penh, la capitale actuelle. C'était la résidence de la reine-mère, mère de Norodom, qui témoignait un grand respect à notre ermite malais et allait souvent lui rendre visite.

(1) Cf. Moura, *le Royaume du Cambodge*, t. I, p. 462, et Jeanneau, *Manuel pratique de langue cambodgienne* dans ses *Œuvres*, réimprimées à l'imprimerie du Protectorat, Phnom-Penh, 1898, in-fol., p. 64.

(2) Voir nos *Nouvelles Recherches sur les Chams*, Paris, 1901, in-8, p. 25-40.

suspendues, enfermées dans un sac, les nattes qui servent de tapis de prière aux assistants. Un gros tambour, généralement attaché à une poutre et peint en rouge, se voit sur la gauche en entrant. A l'extérieur, un petit bassin en maçonnerie sert pour les ablutions.

C'est dans l'enceinte de la mosquée que les imâms apprennent à lire l'arabe et donnent une instruction élémentaire aux enfants.

La circoncision chez les garçons et la déclaration de nubilité (1) pour les jeunes filles existent chez les Malais d'Indo-Chine. Le mariage, célébré souvent après sa consommation, comporte quelques prières et un festin. Les funérailles y sont, comme dans tout l'Extrême-Orient, assez solennelles, quoique très inférieures en pompe religieuse à la crémation bouddhique. Quand un Malais meurt, son corps, lavé à deux reprises avec une décoction de feuilles de jujubier, puis de l'eau pure, est roulé dans une pièce de toile et déposé dans une fosse orientée de façon à ce que la tête soit placée au nord ; après quoi, la terre est amassée en tumulus au-dessus de la fosse et recouverte de branchages épineux, afin de préserver le cadavre des animaux féroces.

On le voit, malgré leur faiblesse numérique, aggravée chez les Chams par un asservissement séculaire, les musulmans d'Indo-Chine forment cependant une communauté intéressante par son intelligence, son activité, ses bonnes mœurs, ses vertus plus religieuses que sociales, ses croyances accompagnées de superstitions, mais qui n'engendrent ni fanatisme dangereux, ni visées politiques gênantes.

(*A suivre.*) ANTOINE CABATON.

(1) Cette cérémonie, qui a lieu vers l'âge de quinze ans, est proprement chame et porte le nom de *Karöh* « clôture, fermeture ». Les jeunes filles ne peuvent se marier avant qu'elle ait été accomplie. Nous y reviendrons dans une prochaine étude.

AGA KHAN

AVANT-PROPOS

« Il a beaucoup voyagé en pays chrétiens, comme en pays musulmans, et connaît son Paris aussi bien que Londres. Aux Indes, il a une grande écurie de courses. Bon joueur de golf et de tennis, il est aussi tireur de premier ordre et chauffeur enthousiaste. »

Au premier abord, ce passage d'un article de *The Sphere* (30 juin 1906) n'évoque pas le souvenir du « Vieux de la Montagne ». En regardant à la page voisine le portrait de l'Aga Khan, « chef de la communauté des Khodjas », dont il est ainsi question, on ne s'attend pas davantage à découvrir, dans cette photographie d'un personnage de l'Orient le plus moderne, l'héritier officiel des derniers Imâms Haschîschîn et en même temps des Khalifes Fatimites.

Par Khodjas cependant, il faut entendre les Chiites Ismaëliens, de la branche persane, dont l'Aga Khan : Sa « Hautesse Aga Sir Sultan Muhammed, grand commandeur de l'ordre de l'Empire Indien, nous apprend l'*India List*, est l' « Imâm » actuel.

L'Aga Khan cumule d'ailleurs les privilèges de son lignage avec ceux d'une collaboration active à *The Nineteenth century* et à *East and West*. On conçoit qu'il prenne, en outre, rang parmi les hommes d'État de l'Inde, quand on a lu, dans la seconde revue, son article de mars dernier,

sur la condition sociale et politique des Hindous, à propos de la visite du prince de Galles.

Les sympathies qu'inspirent les idées généreuses développées en forme délicate dans cet article, expliquent pas la transition du *Fidawisme* à l'automobilisme, par des relations directes de causes à effets. Peut-être est-il d'autant plus utile de jeter un coup d'œil sur les principales étapes qui, des jardins d'Alamoût, ont conduit les Ismailiya contemporains à l'avant-garde du mouvement musulman des Indes, en la personne de leur jeune chef, l'Aga Khan, président de la délégation des musulmans reçue le 1er octobre 1906, à Simla, par le vice-Roi, et dont le *Standard* du 2 octobre disait, comme le *Times* : « Cette députation est la plus importante qui ait jamais approché le gouvernement de l'Inde. »

I

Huit siècles d'histoire

En 1078 arrivait au Caire un représentant du Daï Ismaélien de l'Iraq, influent déjà parmi les « compagnons ». C'était Hassân ben Sabbah, naguère condisciple du grand poète Omar Khayyam et du grand-vizir Nizâm ul-Mulk, à l'Université de Nichapour. Présenté par Nizâm à Malik Châh, il avait essayé de supplanter son introducteur dans la faveur du souverain de la Perse, puis, chassé alors, s'était fait Ismaélien.

Le Khalife Al Mostansir qui régnait au Caire avait relevé à son profit l'Imamat ismaélite. Il accueillit Hassân avec faveur, avant de le bannir un an plus tard. En effet, après avoir d'abord désigné pour lui succéder son fils aîné Nizâr, il venait de le remplacer comme héritier du Khalifat par son fils cadet. Mais le premier avait ses partisans, qui con-

tinuèrent à le vouloir pour Imâm, et Hassân était de ceux-là. On le vit donc revenir en Perse, après son expulsion d'Égypte, pour y organiser une propagande active au nom de Nizâr. Elle aboutit neuf ans plus tard, en 1090, à la prise du château fort d'Alamoût, qui devint la capitale des Ismaéliens Persans.

On trouvera dans Malcolm, de Hammer, Defrémery, St. Guyard, et tant d'autres, des renseignements circonstanciés et des appréciations variables sur les Haschîschîn d'Alamoût, sur les Fidâwis et leurs exécutions retentissantes, dont le grand-vizir Nizâm ul-Mulk et le sultan Malik Châh furent les premières victimes. Rappelons seulement que Hassân ibn Sabbah s'écarta un peu de l'Islam, au profit de l'Imamat, et par conséquent de sa propre autorité, en l'absence d'Imâm.

Il resta d'ailleurs soumis, nominalement au moins, aux héritiers reconnus de Nizâr, qui vivaient obscurément au Caire. De même, après lui, ses deux premiers successeurs : son lieutenant Bou-Zourg-Oummid (1), et le fils de celui-ci Mohammed. Mais la situation allait changer du vivant de ce dernier, qui, pensant être le père de son continuateur désigné, un autre Hassân, eut la surprise de le voir revendiquer la situation d'arrière-petit-fils du Fatimite Nizâr.

Le Daï al Doat Mohammed répondit d'abord à ces prétentions compliquées en faisant décapiter ceux qui les soutenaient, et Hassân dut s'incliner. Il prit sa revanche après la mort du Cheikh, et son hérédité imamienne devint article de foi, puisqu'il l'affirmait. Un petit-fils de Nizâr avait été apporté à Alamoût, au temps de ben Sabbah et avait eu lui-même un fils, substitué à celui de Mohammed. C'était le nouvel Hassân, qui, sans plus de discussion généalogique, devenait, par ses déclarations, héritier

(1) D'après Browne (*A Literary Historia of Persia*), au lieu de Bozorgomid de St. Guyard.

légitime de l'Imamat Ismaélien et du Khalifat Fatimite, avec le signe distinctif de la formule qui compléta son nom : Ala Dhikrihi 'S-Salâm — sur sa mention le salut — autant, ou mieux même que pour le Prophète.

Avec l'Imam Hassân, les doctrines ismaéliennes firent un nouveau pas vers les conceptions étrangères à l'Islam. Ben Sabbah s'était contenté d'enseigner que « la spéculation et l'étude isolée ne servent de rien : on ne peut parvenir à la science véritable que sous la direction de l'Imâme » (1). Maintenant, « les âmes revenaient s'incarner sur terre jusqu'à ce qu'elles eussent reconnu l'Imam de l'époque et atteint la perfection » (2).

Sans nous occuper des rapports d'Alamoût avec la Syrie, ni de l'histoire locale des Ismaéliens sous les nouveaux Imâms, rappelons seulement que ceux-ci se succédèrent de père en fils pendant quatre générations, jusqu'à l'époque de l'invasion mongole. En 1256, Rokn ed Dîn, le dernier des souverains d'Alamoût, dut livrer toutes ses forteresses au conquérant Houlagou, qui le fit ensuite mettre à mort. On traqua en même temps les Ismaéliens dans toute la Perse. Ils ne la quittèrent pas tous, cependant. Beaucoup se réfugièrent dans l'Afghanistan, dans l'Himalaya, et jusque dans les vallées de l'Indus et du Sindh, d'où ils passèrent dans l'Oman. Peut-être même émigrèrent-ils de l'Inde jusqu'en Malaisie. En Perse même, ils se maintenaient encore dans quelques districts montagneux, soixante-dix ans après la conquête mongole. Une expédition militaire, accompagnée d'une mission de *Coranisation*, les fit alors disparaître momentanément (3). Mais, au com-

(1) St. Guyard, Un grand Maître des assassins. *Journ. Asiat.*, 7e série, 2, IX, n° 3, p. 342.
(2) *Ibid.*, p. 360.
(3) De Hammer, *Histoire de l'ordre des assassins.* Trad. Hellert et de La Nourrais, p. 321.

mencement du quinzième siècle, il en subsistait au moins une petite branche, qui, nous dit Malcolm, fut définitivement détruite sous le règne de Mîrzâ Châh Roukh, le fils de Timour, par le gouverneur du Ghîlân (1). Il ne semble pas qu'il y ait de doute sur le caractère de l'activité qu'ils avaient manifestée de nouveau. Le 20 février 1427, Châh Rokh était l'objet d'une tentative d'assassinat dans la grande mosquée d'Hérat (2), et l'habillement de l'assassin, disciple d'un « Mouleyna Fuzzul-ullah », la complicité probable d'un « Khodja », les circonstances mêmes de l'assassinat, tout semble rappeler la méthode des Fîdawis.

Ce serait donc vers cette époque qu'il faudrait placer les mesures de répressions prises dans le Ghîlân. Si rigoureuses qu'elles aient été, la mission du Pîr Ismaélien « Sardardin », envoyé du Khorassan dans le Sindh, semblerait notablement postérieure. On constate ainsi, en Perse, la vitalité des Ismaéliens jusque vers la fin du quinzième siècle.

Malgré les persécutions, la lignée des Imams n'aurait pas été détruite dans le silence qui se fait ensuite, car on la voit reparaître à partir du dix-huitième siècle, pour peu qu'on s'en rapporte au consentement autorisé de St. Guyard, dont l'intervention vaut ici celle d'un d'Hozier. Cette fois la courbe des destinées de la famille est ascendante. Il s'agit d'abord de l'Imâm Abou'l-Hassân, gouverneur du Kirman sous les rois Zend dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, et qui, plus tard, renonce à ce poste pour se retirer dans ses terres, à Méhélat (3). L'Ismaélisme reste dans la coulisse, mais à sa mort, Abou'l-Hassân est remplacé dans l'Imamat familial par son fils Châh Khaliloullah, connu sous le surnom de *Seyyd Kehki* (4), parce qu'il s'était établie à Kehk, près

(1) J. Malcolm, *Histoire de Perse*. Trad. vol. II, p. 139.
(2) Price, *Mohammedan History in Hindoustan*, vol. III, p. II, p. 546.
(3) St. Guyard, *loc. cit.*, p. 384.
(4) St. Guyard, *loc. cit.*, p. 379.

de Méhélat, dans le district de Qoum, entre Ispahan et Téhéran.

Le Seyyd Kehki, tué en 1817, pendant un séjour temporaire à Yezd, avait, de son vivant, une influence toute puissante sur de nombreux fidèles qui le vénéraient comme leur Khalife, comme Imâm, et l'adoraient presque. Il venait alors à Kehk des Ismaéliens du Gange et de l'Indus, pour recevoir la bénédiction du maître, en lui apportant de riches tributs (1). La situation du saint était telle, à sa mort, que le souverain de la Perse Fath 'Alî Châh, craignant la vengeance des Ismaéliens, punit sévèrement les coupables et donna au jeune *Aga Khan*, le nouvel Imâm, les districts de Qoum et de Méhélat. En même temps, il lui accordait la main d'une de ses filles (2).

Né à Méhélat, le fils et héritier de Châh Khaliloullah est connu sous le nom de *Aga Khan Méhélati*. En 1829, il avait envoyé un agent à Bombay pour réclamer aux Ismaéliens de la ville le tribut annuel que tous ne versaient pas, leur communauté étant divisée en branches, dont une seule le reconnaissait pour Imâm. Il s'agissait d'une somme de 250.000 francs (3). Ce chiffre suffit à expliquer les résistances qui se produisirent. Elles allaient aboutir à un dénouement imprévu.

Disons tout d'abord qu'en 1838, l'Aga Khan se révoltait dans le Kirman, contre le grand-Vizir, employé autrefois à son service, puis favori du Châh, et qui n'avait pas craint de prétendre à la main de la fille de son ancien maître, avec l'appui du souverain. Après deux années de luttes, il dut quitter la Perse et se réfugier dans le Sindh, où les Khodjas Nizariens le reçurent avec enthousiasme. Pendant la guerre de l'Afghanistan, il fournit à ses frais un

(1) *Ibid.*, p. 377.
(2) *Ibid.*, p. 385.
(3) *Ibid.*, p. 380.

contingent de cavalerie au gouvernement anglais, et en reçut alors une pension officielle. Puis il s'établit définitivement dans l'Inde, vivant tantôt à Bombay, tantôt à Bangalore (1). Mais les Ismaéliens du pays restaient toujours divisés. La perception du tribut donna lieu à des querelles, qui s'envenimèrent si bien, qu'à Bombay, vers 1850, quatre Khodjas récalcitrants (2) furent assassinés en plein jour par des Khodjas tributaires de l'Aga Khan (3).

La justice anglaise intervint aussitôt et une longue enquête, poursuivie par Sir Joseph Arnould (4), se termina quelques années après la fin de la grande insurrection de 1857, par la conclusion que l'Aga Khan descendait en droite ligne de Hasan Ala Dhikrihi'S-Salâm. Il était ainsi le propre Imâm des Nizariens, des Batiniens Persans, qui constituaient la branche la plus importante de la secte en Orient. Commencé en 1850, le procès ne fut jugé qu'en 1866, à Bombay. — Il reconnaissait, nous dit St. Guyard, la « *légitimité des prétentions de l'Aga Khan et condamnait les Khodjas récalcitrants à verser annuellement le tribut qu'ils lui devaient, en vertu de leur coutume ayant force de loi* » (5). C'était lui assurer un revenu qui s'élevait, de suite, à plus de 500.000 francs.

« Aga Khan », ajoute M. St. Guyard, en terminant en 1877 l'article auquel sont empruntés les détails qui précèdent, « a mené depuis une vie opulente et tranquille. Il réside tantôt à Bombay, tantôt à Poona ou à Bangalore. Sa passion dominante est le sport. Il dépense en chevaux la meilleure partie de ses richesses, et ses fils, les « *Princes*

(1) *Ibid.*, p. 385.

(2) Browne (*A Literary History of Persia*, from Firdawsito Sadi. London. Fisher Uniwin., 1906) indique que les Ismaéliens d'Egypte, dont Mousta'li, le frère de Nîzar, était l'Imam, sont encore représentés aux Indes par les « *Bahuras* », tandis que l'Aga Khan et ses adeptes représentent la branche persane », p. 201, note.

(3) St. Guyard, p. 380.

(4) *Ibid.*, p. 385.

(5) *Ibid.*, p. 384.

Persans » comme on les appelle, marchent sur ses traces. »

« Lorsque le prince de Galles (S. M. Édouard VII) projeta son voyage dans l'Inde (en 1875), Aga Khan lui écrivit de sa main en excellent anglais, le priant de lui accorder l'insigne honneur d'une visite. A l'arrivée du prince de Galles à Bombay, Aga Khan vint lui présenter ses hommages et réitéra son invitation qui fut acceptée. Son Altesse Royale et le pontife des Khodjas s'entretinrent, dit M. H. B. E. Frère (1), des romanesques péripéties d'une vie aussi accidentée que l'avait été celle de l'ancêtre d'Aga Khan, Hasan' Ala Dhikrihi 'S-Salam, contemporain de Richard Cœur-de-Lion (2). »

Pour trouver la suite de l'histoire moderne des Imâms Ismaéliens, en s'en tenant aux textes tels qu'ils se présentent avec leur valeur inégale, on peut se reporter simplement à l'*Hazell's Annual*, où on lit, en 1906 : « Aga Khan, sa Hautesse Mohammed Châh, chef des sectes ismaéliennes de tout le monde musulman, est le troisième Aga Khan, en ligne mâle directe, depuis que sa famille a émigré de Perse et s'est établie dans l'Inde anglaise. Né en 1877, il a épousé sa cousine en 1897. Grand voyageur, il a fréquemment visité l'Angleterre et les autres pays européens. Nommé K. C. I. E. en 1897, il a été promu G. C. I. E. en 1902 et a reçu plusieurs hautes distinctions de l'empereur d'Allemagne, du Châh de Perse, des Sultans de Turquie et de Zanzibar, et d'autres chefs d'État. Sa principale résidence est à Bombay. Il est membre du Club de Marlborough (à Londres) et de plusieurs clubs aux Indes (3). »

(1) « L'un des juges (du procès de Bombay) Sir J. Arnould.... se livra à des recherches minutieuses.... Aga Khan dut se présenter à la barre et justifier ses prétentions. Il fournit les pièces authentiques établissant sa généalogie, et, en 1866, le jugement de Sir J. Arnould paraissait à Bombay. Je n'ai pas sous les yeux ce document très rare, mais j'en emprunte la substance à l'article développé que lui a consacré M. H. B. Frère dans une Revue anglaise ». Sir. Guyard, *loc. cit.*, p. 381.

(2) *Ibib.*, p. 386.

(3) La *List of English Clubs* pour 1906 énumère 140 clubs de tout

II

Répartition géographique actuelle des Ismaéliens

La généalogie des Imâms Ismaéliens modernes, esquissée, dans ses principales étapes, de Nizâr le Fatimite à Hassân 'Ala Dhikrihi-S'Salam, puis à Châh Khaliloullah et aux Aga Khans de Bombay, ne suffit pas pour caractériser la situation actuelle de la secte. Quelle est la répartition géographique de ses adeptes ? Après le roman de l'histoire, quelle est la réalité pratique ?

Avant de l'examiner, disons que les Ismaéliens sont connus usuellement aux Indes sous les noms de *Khodjas* et de *Maoulâ*, pluriel *Mawâlî*, avec le sens de Maîtres, Seigneurs, Chefs spirituels. Pour leurs adversaires, ils restent comme autrefois, les infidèles « *Moulahida* » « *Kaffirs* » « *Rafîzî* » (1).

En Perse, nous savons par Rizâ Kouli Khan, qu'au dix-huitième siècle, il existait des Ismaéliens du côté de l'Afghanistan, dans les montagnes du Badakhchan et dans celles des Hezareh et du Bamian (2), au Khorassan, dit l'auteur, qui donne, semble-t-il, à ce nom géographique son sens le plus étendu.

Nous avons vu d'ailleurs, dans St. Guyard, que le Seyyd Kehki avait une influence très étendue dans le district de Qoum, entre Ispahan et Téhéran, et que Qoum et Méhélat furent, après sa mort, concédés à son fils. Enfin,

ordre, aux Indes, dont l'un, le *Nizam's* d'Hyderabad, a pour secrétaires le Nawab Imad ul Mulk et le Moulaoui Muslehudin (p. 173). Ce sont les seuls noms musulmans de secrétaires pour les 3 ou 4.000 clubs de tout ordre et de tous pays qu'énumère le *Club's List*.

(1) Biddulph, *Tribes of the Hindoo Koosh*; Calcutta, 1898, p. 120, 176.

(2) Ch. Scheffer, *Histoire de l'Asie centrale*, p. 255. Paris, E. Leroux, 1876.

M. Browne mentionne la Perse parmi les pays où un dérouich Babi du Kirman lui énumérait, en 1903, la présence des Ismaéliens de l'Aga Khan (1).

Citons également, sous réserves, les *Ehl-è-Hekk* ou *gens de la Vérité*, qui, suivant M. de Gobineau représentent, « la religion vraiment importante de la Perse, et par ses dogmes et par le chiffre de ses adhérents » (2), et que M. Dussaud range parmi les Ismaéliens (3).

Pour l'Asie centrale, M. Biddulph confirme la présence de « Maulais » dans le Badakhschan, à Khokand et à Karatégin (4), parmi les classes pauvres, ainsi que dans un district voisin de Balkh, où ils sont connus comme disciples de « Seyyd Jaffer Khan ». On en trouve peut-être aussi à Bokhara et dans le Khorassan, mais dans ces pays fanatiques, ajoute-t-il, ils doivent se faire passer pour Chiites.

The Sphere donne d'autres indications que nous reproduisons telles que : « A Kashgar et en Mongolie, lit-on dans l'article du 30 juin, l'Aga Khan compte aussi un grand nombre de fidèles... Il se rend à intervalles réguliers à Ladekh, y plante son camp et y reçoit les visites de ses dévoués serviteurs religieux du Turkestan chinois. Les Bouriates lui envoient un tribut ou offrande de fourrures d'une valeur inestimable (5) ».

En Afghanistan, M. Biddulph mentionne les Khodjas comme connus sous le nom de *Muftadis* (6). Disons de suite que, si les Khodjas proprement dits sont nombreux

(1) Browne, *loc. cit.*, p. 460.

(2) A. de Gobineau, *Trois Ans en Asie*, p. 338. — « *Les gens de la Vérité* sont appelés *Nossayrys* par les Arabes et les Turcs, et *Ally-Illahys* par les Persans ».

(3) R. Dussaud, *Histoire et Religion des Nosairîs*, Paris, 1900, p. 31. Les Ahl al-Haqq sont proprement des Ismaélis, et l'erreur de M. de Gobineau peut encore provenir du fait que certains Ismaiélîs furent dénommés Nazârîs.

(4) Biddulph, p. 119.

(5) Cf. H.-A. Rose, *Census of India*, vol. XVII. Piundjatb I. Riport : au sujet des Khodjas de Kaschgarie dont l'auteur réserve l'identification.

(6) *Loc. cit.*

dans ce pays, la complexité si curieuse de son ethnographie et des contrées avoisinantes, ainsi que la variété des groupements religieux qui se succèdent de la Perse à l'Inde, ne permettent pas de définir exactement ce qui se rattache aux Ismaélites.

Cependant Elphinstone en fait quelques mentions, comme celle des Summulzye « ou Ismaelzye », fraction des Ghilgis, qui compte 5.000 familles (1). M. Bellew est plus détaillé dans son ouvrage si plein de faits, dont l'intérêt subsiste malgré le « point de vue » grec (2). On y voit tout d'abord, dans une foule de tribus, des fractions « *Khoja* » et plus souvent « *Ismâîl* », sans plus d'indications ; puis plusieurs tribus *Ismâîl*. Pour celles-ci, l'auteur se montre parfois hésitant. « Ismâîl, dit-il, est probablement le nom musulman substitué au nom indien de Simala, le célèbre clan Rajput (3). » Mais un peu plus bas, parlant de la tribu Ismâîl, issue des Bitani et passée depuis aux Sarwani, il la rattache « soit aux Rajput Simala, soit aux serviteurs religieux d'Ismaël, le fondateur de la secte des « *Assassins* » (4).

Mêmes incertitudes pour les Ismâîl, tribu du groupe des Mati : « Le nom est peut-être le substitut musulman de Simala Rajput, à moins qu'il ne soit la désignation patronimique des *Mulahida* ou *Assassins* (5). » Les Bangash, grande tribu des plaines de Kuran, qui compte 10.000 feux (6), sont originaires du Sistan, d'où une tradition locale fait partir les Ismaéliens qui se réfugièrent en Afghanistan pour échapper à Houlagou. Gardez fut leur point d'arrivée,

(1) Elphinstone, *loc. cit.*, p. 149, v. 2.
(2) *The names Yunus and Ali are musulman forms of the greek Ionoi and Aioloi.* Intr. p. 14. *Ali and Bai are both Greek names representing Æolian and Bœotian colonists*, p. 16.
(3) Bellew, *loc. cit.*, p. 14.
(4) *Ibid.*, p. 14.
(5) *Ibid.*, p. 27.
(6) *Ibid.*, p. 104.

et il paraîtrait fort probable que les Bangash descendent des Ismaéliens, à moins que leur conversion à l'Islam ne soit due au Sultan Ismâïl Samam (1).

Dans les vallées de Jalalabad et de Kemar, en Kafiristan, il y a de très nombreux « Maulais », reconnus pour tels, qui peuplent les petits États du Haut-Oxus et des vallées de Kàshgar et de Ludkhô (2). — Ailleurs, on voit une tribu importante, les Ormur, fraction des Dûrani, appartenir tout entière à la secte des *Roshânya* ou *Illuminés*, « reconnue comme une branche des Ismaéliens Mulahida » (3). Mais, là encore, il y aurait bien des questions à élucider avant d'arriver à une conclusion ferme. Retenons seulement que de nombreux indices permettent de croire à une forte proportion d'Isamélites en Afghanistan.

De la vallée du Haut-Oxus, les croyances ismaéliennes ont pénétré dans l'Hindou Koush. M. Biddulph cite comme étant tous « Maulais », au même titre, que les gens de la vallée de Ludkhô, au Chitral, ceux des cantons de Hunza, Ponyal, Zobak, Shighnan, Roshan, Munjan, Kolab et Darwez — puis plus de la moitié de ceux de Sirikol, Wakhan et Yassin (4). Peut-être seraient-ils moins nombreux, aujourd'hui, dans ces parages, car, dans son intéressant et récent mémoire sur la Folklore de Gilgit, M. Ghulam Muhammed se borne à dire : « Les habitants actuels de la région sont tous musulmans, principalement Chiites, avec quelques Sunnites et Maulais. »

Aux Indes, les précisions augmentent avec le *Census of India* de 1901 et prennent une valeur positive. Dans les régions d'Ajmer-Merwâra, du Radjpoutana, du Pendjab et

(1) *Ibid.*, p. 104-105.
(2) Bellew, *loc. cit.*, p. 145.
(3) *Ibid.*, p. 169.
(4) Bidulph, *loc. cit.*, p. 119.

du Kachmir on compte 99.476 Kodjas, sur 2.302.694 musulmans (1). Dans les régions de Bombay, Baroda et Coorg, ils sont au nombre de 52.658 sur 4.255.033 musulmans, et *semblent convertis récemment* à l'Islam (2). Au total, le nombre des Khodjas s'élèverait pour l'Inde entière à 155.319, répartis dans les régions suivantes :

Andamans, Bélouchistan, Bengale, Bérar, Bombay, Birmanie, Province du centre, Madras, Pendjab, Inde centrale, Haïderabad, Kachmir et Rajpoutana. Mais pour la région de Baroda, on trouve en outre 1.821 Khodjas classés comme *Cheikhs* (3). D'autre part, il existe des Khodjas *non musulmans*, en très petit nombre d'ailleurs.

Le tableau de répartition des classes hindoues, du *Census*, donne les chiffres suivants pour les Ismaélites :

	Hommes	Femmes	Total
Hindous	15	9	24
Sikhs	2	»	2
Musulmans	79.097	76.196	155.298 (4)

Les *Reports* du *Census* ajoutent à ces données statistiques une première indication générale. Il ne faut pas dans le titre de Khodjas comprendre uniquement des Ismaéliens, ni parmi les Ismaéliens des serviteurs religieux de l'Aga Khan, encore qu'aux Indes on reconnaisse en général un lien plus ou moins direct entre les Khodjas et l'Ismaélisme. D'autre part, les Khodjas se classent tantôt du côté des Sunnites, tantôt du côté des Chiites, par leurs affinités religieuses et sociales.

A Bombay même, la désignation collective de Khodjas s'applique à 50.000 Chiites Ismaélites. Mais depuis 1901, on les divise en *Khodjas Ismâîli Aga Khan* et Chiites propre-

(1) *Census, of India*, 1901. Calcutta, 1903, vol. I, p. 561.
(2) *Ibid.* p. 562.
(3) *Census*, II, p. 566.
(4) *Census*, II, p. 292.

ment dits (1). Dans les autres districts de la présidence de Bombay, on trouve des Khodjas dans le Sindh, dans la province de Katch, à Kattiawar (2), à Magalpour (3). Les uns, ceux du Sindh, par exemple, se rattachent comme origines religieuses aux affinités persanes ; les autres, plus nombreux, sont d'origine hindoue et de caste *Bhatia*. Cultivateurs à Katch, ils sont commerçants à Bombay (4).

Au Pundjab, les deux provenances se trouvent très accusées. Il y a des Khodjas Sunnites et Chiites, Hindous et Persans, partisans ou non de l'Aga Khan. Le célèbre Hadji Seyyd Sadr ud-Din, qui vint du Khorassan vers le quinzième siècle et est enterré à Tindah Gargey dans le Bahanvalpur, est à la fois un saint Hindou et un saint Ismaélite. On lui attribue la *Dasavatar*, qui aux neuf incarnations de Vichnou en ajoute une dixième, celle d'Alî. Sadr ud-Din s'était d'abord installé au Sindh, où il convertit de nombreux Khodjas. Sans être de la famille des Imâms Nizârites, il était de leur parti, et ses serviteurs religieux relèvent aujourd'hui de l'Aga Khan. Tel serait le cas des *Bhatia* (5). Du Sindh, le saint Ismaélite avait été au Pundjab, où il fit aussi de nombreuses conversions. Mais là, soit que les Khodjas aient préféré, en partie, la famille de leur apôtre à celle des Imâms, soit qu'il y ait eu deux courants distincts de conversion à l'Ismaélisme, s'adressant à des classes différentes de la population, les uns relèvent de l'Aga Khan et les autres s'en montrent indépendants. On rattache en particulier au groupe de ces derniers des Brahmanes, des Khatrias, des Aroras, etc., qui auraient d'abord été convertis par des apôtres Qadriya ou Chishtiya, probablement à

(1) *Census of India* vol. IX. Bombay I. by R. E. Enthoven, p. 69.
(2) St. Guyard, *loc. cit.*, p. 381.
(3) Sherring, *Hindu Tribus and Castes*, 3 vol. in-4. Calcutta, 1881, vol. II, p. 241-42 et 354.
(4) *Journ. Anthrop. Inst. Bombay*, II, 1873, p. 402-407.
(5) *C. of. I.*, XVIII. Baroda, par Jamshidji Ardeshir Dalal, d'après Shaikh Sadik Alî Sher Alî Ausari, p. 496.

l'époque d'Akhbar (1). — Il sont Khodjas, mais sans rapport avec ceux de Bombay et sans obédience envers l'Aga Khan. Il semble qu'il en soit de même des Khodjas de Dera Ismâîl Khan, qui ont leur Pîr à Maghiana et sont connus sous le nom de Khodjas de Jhang (2).

Ces derniers sont surtout des Khatriyas convertis à l'Islam, et qui semblent avoir pris le titre de Khodja plutôt comme qualificatif honorifique que comme désignation caractéristique. Ils ont d'ailleurs conservé toute leur organisation intérieure hindoue, et jusqu'à une époque récente, les Aroras, Khodjas aussi au même titre, ne se mariaient pas avec eux (3).

On a ainsi l'impressjon d'une certaine élasticité dans les groupements des Khodjas des Indes, et cette impression se trouve précisée par les différences doctrinaires qu'on constate dans le Baroda. Là, il y a deux classes nettement tranchées de Khodjas, qui, réunis naguère en une seule communauté, se sont divisés il y a une vingtaine d'années en deux fractions : les Panjai'bhai et les Pira'i. — Les premiers regardent l'Aga Khan comme l'incarnation de Dieu lui-même, et les seconds ne voient en lui que le chef religieux de leur communauté (4).

Il faudrait bien entendu, pour donner une idée complète de la répartition des Khodjas de l'Inde, examiner en outre leurs rapports actuels avec les Bohras, les Roshaniya et un certain nombre d'autres sectes dérivées du Chiisme Ismaélien. Bornons-nous, pour ne pas allonger une nomenclature aride, à signaler les travaux si intéressants consacrés par M. Rose aux Roshaniyas (5) et par M. Eckford Luard aux Bohras (6).

(1) *Census of. India*, XVII. Punjab I, par M. H. Rose, p. 150.
(2) *Ibid.*
(3 *Ibid.*, p. 310.
(4) *C. of I.* Baroda, *loc. cit.*, p. 496.
(5) *C. of I.*, XVII. Punjab., I, p. 147 et seq.
(6) *C. of I.*, XIX. *Central India*, I, p. 94 et seq.

En dehors de l'Inde, les Khodjas sont nombreux dans l'Oman. « Il en existe sur toute la côte orientale de l'Arabie, dans toutes les villes de l'Oman », dit St. Guyard. — « Matrah, près de Mascate, est pour ainsi dire leur quartier général (1). » — Salîl ibn Razik (2) les avait déjà mentionnés sous le nom de *Luwàtiyah* ou *Lutiyan*.

Ce sont, lit-on encore dans les *Bombay Gouvernment Selections* (3), les mêmes que les Khodjas de la Perse et du Sindh. Ils sont nombreux à Mascate et dans les villes voisines de la côte. Beaucoup sont fixés depuis des siècles et naturalisés. Les autres relèvent de la protection anglaise, comme anciens sujets des Émirs du Sindh. — Là aussi, on les reconnaît à ce qu'ils ne portent pas de vêtements bleu-noir, mais seulement des vêtements *blancs*, *rouges* ou d'autres couleurs (4). D'après *The Sphere*, les Khodjas seraient au nombre de 300.000 pour toute l'Arabie, chiffre qui semble bien exagéré, puisque le *Census* n'en admet que 155.000 pour toute l'Inde.

Du moment qu'il en existe dans l'Oman, on devait s'attendre à en trouver à Zanzibar. Et, en effet, St. Guyard disait en 1877 (5) : « A Zanzibar, leur nombre s'accroît de jour en jour. Lorsque le sultan de Zanzibar, Seyyid Bargasch, visita l'Europe tout récemment, il était accompagné d'un Khodja Tarya Topan, dont M. Stanley parle en les termes les plus flatteurs dans son ouvrage intitulé : *How I found Livingstone* (6). »

En 1901, le *Precis of information concerning the British East Africa Protectorate and Zanzibar*, du War Office,

(1) St. Guyard, *loc cit.*, p. 381.
(2) *History of the Imâms and Seyyds of Oman*, by Salil ita Razik, translated by G. P. Badjer. London, 1871, p. 163.
(3) *Ibid.*
(4) *Census of India*, XVII, Pundjab I, par M. A. Rose, p. 151, au sujet des « çofs » du noir et du blanc.
(5) *Loc. cit.*, p. 381.
(6) *Ibid.*, p. 381.

mentionne aussi les Khodjas, en les donnant pour une « secte ou caste du Cutch » qui mêle des croyances hindoues et chiites, avec tendance perceptible en dernier lieu à rejeter l'élément hindou pour revenir à la pure doctrine chiite (1).

Enfin, *The Sphere* ajoute, en 1906, quelques renseignements qu'il est intéressant de reproduire, en en indiquant la source. Les Khodjas, dit l'article du 30 juin, « font preuve d'une tendance remarquable à étendre leur influence par prosélytisme en pays nouveaux. Cela a été en particulier le cas en Afrique, où l'Aga compte de nombreux fidèles à Zanzibar, et dans l'Afrique Orientale allemande, où ils se dénombrent par dizaines de mille. L'année dernière, l'Aga a visité cette région, en se rendant par terre dans le royaume indigène d'Ounyoro. Il a été acclamé de tous côtés comme un Khalife ».

Sans doute, ces renseignements, de provenances multiples et d'âges variés, ne suffisent pas pour donner une idée définitive de la statistique géographique des Khodjas. On n'acceptera pas sans bénéfice d'inventaire l'évaluation globale de *The Sphere*, qui porte à 2.000.000 le chiffre total des serviteurs religieux de l'Aga Khan actuel. On n'en retiendra pas moins le fait suggestif d'une autorité religieuse absolue s'étendant sur 155.000 adeptes dévoués, aux Indes, et sur beaucoup aussi en dehors des Indes, de Zanzibar à l'Oman, de la Perse au Turkestan chinois, en passant par l'Afghanistan (2). Les Khodjas ne seraient-ils pas plus nombreux en dehors des Indes qu'aux Indes mêmes, que leur dispersion géographique suffirait pour

(1) *Précis*, p. 280.

(2) Bien que Browne mentionne la Syrie parmi les pays où, suivant son informateur Babi, l'Aga Khan aurait des serviteurs religieux, nous l'avons laissée de côté, un peu à cause des indications dubitatives de St. Guyard et aussi parce que l'article de *The Sphere* n'en parle pas. (Cf. E. Browne, *loc. cit.*, p. 460.)

justifier la curiosité que provoquent à leur égard les antécédents de l'histoire, en présence du rôle actuel de l'*Aga Khan*.

III

Doctrine et rôle social des Khodjas.

Pour se faire une opinion raisonnée sur l'importance réelle des Khodjas, il faudrait connaître exactement les doctrines ismaéliennes actuelles. Elles ont sans doute considérablement évolué depuis Hassân ben Sabbab et Hassân le Nizari, sans parler du *Desavatar*.

Un des dictons favoris des Maulais, nous dit M. Biddulph, est que « un homme doit cacher sa foi et ses femmes », aussi est-il difficile de se prononcer sur leurs doctrines et leurs rites. Dans l'Himalaya, quoiqu'ils ne refusent pas de manger et de prier avec les Sunnites, ceux-ci les traitent d'infidèles. On les accuse d'adorer Alî (1), qu'ils placent au-dessus du Prophète, et dont ils font une incarnation de la Divinité. Ils n'admettent pas, en effet, la vie future, mais croient à la transmigration des âmes. Les bonnes et les mauvaises actions se traduisent par les destinées de la réincarnation : en faisant le bien, on devient grand homme ou saint, et le mal conduit à devenir quelque bête de second choix. Ainsi, le Sunnisme aboutit au chien et le Chiisme à l'âne.

Les Maulais discutent le caractère divin du Qoran, confié, disent-ils, à l'ange Gabriel pour être remis à Alî, mais donné par erreur à Mohammed. Ils le remplacent par un livre persan, le *Kalam-i-Pir*, qui ne doit pas être montré

(1) Trait commun avec sinon les Nosairîs, du moins les Ali Illahys et tous leurs congénères.

aux gens d'une autre foi. Ses recommandations ne semblent d'ailleurs pas compromettantes. En voici quelques-unes : Mieux vaut s'aveugler soi-même, que devenir envieux, par la vue de la prospérité d'autrui. Mieux vaut se couper la main, que prendre le bien d'autrui ; mais si des moutons entrent dans un champ, il faut attendre, pour les en chasser, qu'ils aient mangé à leur satisfaction. Un bon Maulai n'a pas besoin de prières ni de jeûnes pour après sa mort. Il n'y a qu'un seul pèlerinage : il faut aller vers l'Imâm-i-Zemân ou Sâhib-i-Zemân. Mieux vaut se mutiler soi-même que désobéir au Pîr, etc. (1).

Tout homme à la barbe blanche peut procéder lui-même au mariage d'autrui. Il fait asseoir les conjoints, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, puis prend un peu de viande de mouton grillée dans ses deux mains, et la leur donne en croisant les bras. Il prend ensuite une coupe d'eau, en donne la moitié à la femme. Quelques versets du *Kalam-i Pir* terminent la cérémonie (2).

Les Maulais boivent du vin sans se cacher. Ils sont dispensés de la prière et du jeûne. Leur religion, qui semble procéder d'un mysticisme philosophique offrant une moralité assez élevée, n'oblige pratiquement la foule ignorante, nous dit l'auteur des *Tribus de l'Hindou Koush*, qu'à obéir aux chefs religieux et à leur faire des offrandes.

Le personnage le plus important des Maulais de la région étudiée par M. Biddulph était, à l'époque où il écrivit son livre, Châh Abdul Rahim, de Zebak, honoré et respecté dans plusieurs districts comme venant immédiatement après Aga Khan. Dans ces parages au moins, les Maulais se répartissent entre les Pirs, qu'ils traitent avec un respect extraordinaire. Le titre de Pir est héréditaire. Mais la clientèle n'est pas régionale : dans les districts où Châh Abdul Rahim

(1) Biddulph, *Loc. cit.*
(2) *Ibid.*

avait ses clients, d'autres Pirs avaient les leurs. Au-dessous des Pirs, enfin, on trouve des Khalifats qui les secondent.

Jamais on ne refuse à un Pir le garçon ou la fille qu'il dit au fidèle de lui envoyer. L'un d'eux disait à M. Biddulph : « Si j'ordonnais à un père de tuer son fils, il ne refuserait pas. » Dans leurs déplacements, les Pirs sont toujours suivis par une foule de compagnons, qui se nourrissent de leurs restes et vivent uniquement des offrandes religieuses. On envoie constamment au Pir des chevaux, du bétail, des vêtements, des céréales. Le meilleur de ce que possèdent les Maulais est pour le Pir, et les Khalifats ne s'occupent guère qu'à recueillir les dons. Une partie en est convertie en argent, et envoyée chaque année à l'Aga Khan, avec lequel les Pirs sont en correspondance directe ; on prélève même pour lui un droit sur les successions, sous forme des meilleurs objets mobiliers du mort (1).

Le *Census of India* nous fournit quelques autres renseignements, dont voici ceux qui s'appliquent au cas particulier de l'État de Baroda. Les Khodjas diffèrent des Sunnites, nous dit M. Jamshedji Ardeshir Dalal, en ce qu'ils tiennent les mains ouvertes en disant leurs prières, au lieu de les joindre. Leurs pratiques et dogmes sont, d'ailleurs, en général, les mêmes que ceux des Sunnites de l'école de Hajrat Pir.

Toutefois, ils conservent la photographie du premier Aga Khan dans leurs *Jamat Khânas*, leurs mosquées, qui sont comme des habitations ordinaires ou de grandes maisons. Les dévots s'y réunissent chaque jour, et, après avoir brûlé de l'encens devant la photographie de l'Aga Khan, ils chantent des cantilènes en son honneur. Leurs jours de fête principaux sont le *Bakri Id* et l'anniversaire de leur Pir. Ces jours-là, ils prient, brûlent de l'encens dans la Jamat Khâna et méditent sur leur religion.

(1) Biddulph, *loc. cit.*

Les Khodjas sont les plus avancés aussi bien intellectuellement que matériellement de tous les Hindous convertis à l'Islamisme sous quelque nom que ce soit (1).

Sherring donnait, de son côté, des renseignements sommaires qui n'éclairent pas beaucoup la situation. Il voit dans la religion des Khodjas un mélange d'Hindouisme et de Chiisme. Ils croient aux dix incarnations et ont un édifice spécial pour le culte, le *Khâna* ou *Kano*. Mais beaucoup de réformateurs se font Sunnites chez eux, et ils ont volontiers recours au Cadhis Sunnites (2), pour les mariages, les funérailles et autres cérémonies publiques. Toute autre est l'opinion formulée dans les *Bombay Government Selections* (3). On y voit en effet que les Khodjas de l'Inde occidentale n'ont pas recours au Cadhis Musulmans, ayant leur propre *Mukhee* à Kurache. Mais ce qui est plus intéressant, on apprend aussi, dans l'ouvrage auquel est empruntée cette dernière donnée, que les Khodjas de l'Oman, rapprochés des Karmathes de *Bahreïn* par le lien commun du Bathénisme, sont, somme toute, aussi éclectiques en Arabie qu'aux Indes, ou dans l'Asie Iranienne et Afghane.

Ce fait s'explique aisément, si on songe que les sept étapes de l'ancienne doctrine formaient une gamme complète allant de l'affirmation à la négation de l'Islam. Au point de départ, nous voyons actuellement des accommodements avec le Sunnisme et le Chiisme, avec le Kafirisme Judéo-Nestorien, comme avec le Nosaïrisme et l'Hindouisme. Cela équivaut au mot d'ordre initial d'être, autant que possible, bien avec tout le monde. Mais au-dessus des classes populaires, quelles sont les tendances dominantes prépondérantes des Khodjas ?

(1) *Census of India* Baroda. I. p. 154-155.
(2) SHERRING, t. II, p. 241 et 354.
(3) *Seyyds of Oman*, p. 164.

IV

L'Aga Khan homme d'état

L'Hazell's Annual de 1905 nous fixe un peu sur les doctrines suprêmes des Khodjas, en nous disant : « L'Aga Khan, en sa qualité de chef religieux d'un nombre considérable de musulmans de toutes les parties du monde, a suivi une politique éclairée, tendant à élever leur condition intellectuelle et morale, et à les réconcilier politiquement avec les différents gouvernements dont ils sont sujets. Il a rendu des services notables au gouvernement anglais, en assurant la fidélité de quelques tribus frontières du nord-ouest de l'Inde. »

Ces indications sont à rapprocher de celles que donne *The Sphere*. La doctrine disparaît, mais les réalités s'accentuent dans cette revue:

« L'autorité de l'Aga, lit-on dans l'article du 30 juin, vient de sa descendance des Khalifes Fatimites, et aucun chef ne serait en meilleure situation pour *réclamer le Khalifat*. Un de ses ancêtres a fondé le Caire au dixième siècle, et pour en venir à des temps plus modernes, son grand-père aurait pu, avec un peu plus de chance, établir sa propre famille sur le trône de Perse. L'Aga est étroitement allié au Châh par le sang, étant son cousin, à la fois du côté paternel et du côté maternel. Parmi les innombrables questions du domaine de la politique qui retiennent son attention, le problème persan n'est pas le moins important : il attache un intérêt tout particulier au maintien effectif de la dynastie des Kajars et de l'intégrité de la Perse. »

Et plus loin : « Quoique encore très jeune l'Aga Khan est intervenu déjà dans beaucoup de questions importantes.

Il a pris une part vraiment de premier rang dans les affaires de l'Inde. Il y a deux ans, il était membre de l'Assemblée législative de l'Inde. Ses discours sur plusieurs sujets d'actualité ont été remarqués, et tous ceux qui l'ont entendu, lui prédisent une très brillante carrière politique. » Puis, comme conclusion : « Il est particulièrement agréable que ce prince intelligent, intéressant et influent, soit le produit, *à la fois du système anglais de l'Inde* et de *l'autorité traditionnelle* qui lui a été léguée par ses ancêtres, à travers d'innombrables générations. C'est un homme de beaucoup de prudence et de savoir, et si on forme un *Conseil impérial de l'Empire*, personne ne sera plus digne d'y remplir la charge de *représentant des musulmans des Indes* qu'Aga Khan. »

Retenons donc que, s'il reste plus ou moins de l'ancien Ismaélisme dans le *Desatir* (1) et le *Kalam-i-Pir*, la documentation empruntée à l'Annuaire et à la Revue s'étend beaucoup plus au domaine de l'Extériorisme qu'à celui de l'Intériorisme. Nous voyons à peu près ce qu'est ou peut être la doctrine prêchée aux Khodjas. Nous concevons comment, en présence de l'hérédité des Khalifes Fatimites, certifiée par arrêt de la Court de Bombay, ils peuvent osciller entre le Chiisme et le Sunnisme, le Nosaïrisme et le Kafirisme pur — sans parler de l'Ismaélisme lui-même, — pour s'en tenir à vénérer les Pirs et à presque adorer l'Imâm, en donnant à leur ferveur la consécration pratique des Sadakat, des offrandes pieuses. C'est la religion des humbles, de la foule croyante. Mais quels sont les dogmes religieux des Khalifats, des Pirs, de l'Imâm ? A cette question, la réponse par les textes fait défaut. On ne peut s'adresser qu'aux actes et aux faits.

Si les occupations de l'Aga Khan sont telles « qu'il n'a

(1) V. S. Guyard. *Loc. cit.* C'est le *Desavatar* dont il a été question ci-dessus.

pas encore pu traverser le Toit du Monde, l'Himalaya, pour aller s'installer un home dans les steppes » et y recevoir ses fidèles, « il a de belles résidences à Zanzibar et à Dar es-Salam ». Aux Indes, « il prend de temps à autre une maison à Calcutta, où, à la fin de janvier dernier, il a reçu chez lui au thé, le Prince et la Princesse de Galles ».

« Outre une belle villa à Malabar Hill et une autre, appelée Yeroda, à Poona », il possède à Bombay, « quartier général de la famille » depuis 1850, une résidence très importante, Aga Hall, à Mazagon. C'est « une curieuse construction entourée d'un beau parc d'une centaine d'acres. Les archives de la famille et une belle bibliothèque orientale y occupent plusieurs bâtiments détachés ou villas, et dans la construction principale, on trouve une vaste salle d'audience, dans laquelle les Khodjas de toutes les parties de l'Asie viennent périodiquement faire acte d'obédience envers l'Aga ». Des milliers de serviteurs sont répartis entre ces diverses installations.

Grand propriétaire, comme il est grand voyageur, élément peut-être actif de la politique asiatique de l'Empire britannique, gentleman et sportsman, l'héritier des Fatimites et des Imâms d'Alamoût est aussi, avons-nous dit, homme d'État Hindou et écrivain anglais. Il ne se borne pas à publier, dans le *Nineteenth Century*, des articles appréciés sur les « Relations extérieures et la défense de l'Inde » ou sur le « Corps Impérial des Cadets ». On le voit dans les annonces de la dernière page du *Mulk and Millut*, figurer comme *Patron* de *The Madrasa Mozaffuri*, école anglaise supérieure, fondée par un ancien consul-général de Perse, et où « les étudiants Hindous et Mahométans sont l'objet des mêmes soins, sans partialité ou préjudice ». On le voit aussi prendre l'initiative d'une souscription destinée à créer une Section des sciences au collège d'Aligarh, pour commémorer la visite du Prince et

de la Princesse de Galles, et s'inscrire pour 3.500 livres sterling (87.500 francs).

De tous ces détails isolés, de tous ces extraits d'ébauche, il ressort peut-être déjà un commencement d'esquisse. Pour la pousser plus loin, ouvrons simplement le numéro de mars dernier d'*East and West*, dans lequel, à propos de la récente visite du Prince de Galles, l'*Imâm-i-Zemân*, « l'Imâm de l'Époque », fait part de ses « impressions et réflexions » aux lecteurs de la Revue fondée par un Parsi :

« J'arrivai dans la capitale de l'Inde vers le milieu de décembre dernier, écrit l'Aga Khan, et constatai qu'un changement surprenant avait assombri la cité splendide, depuis ma précédente visite. Tous mes amis, Musulmans et Hindous, et beaucoup de citoyens respectables, sans rap ports avec la politique, mais que je questionnais librement — comme aussi nombre de *gens de rue*, dont beaucoup Bengalis de race, semblaient avoir le cœur brisé, le cœur saignant, à cause du partage de leur province. Je n'avais jamais vu, et je n'eusse pas pu concevoir un sentiment aussi universel et profond des masses populaires et de toutes les classes d'une cité Hindoue contre une mesure prise par le gouvernement...

« J'étais effrayé que la foule pût se montrer assez insensée... pour confondre des visiteurs royaux avec le gouvernement, et que l'impopularité du gouvernement dans le partage du Bengale pût affecter leur réception. Mais, tandis que, le jour de l'arrivée du Prince de Galles au palais du gouvernement, je me promenais à travers les rues pleines de monde, où des centaines de milliers de personnes étaient entassées, mes inquiétudes prirent fin agréablement... En quittant le palais du gouvernement après leur réception... je vis ce que je n'avais jamais vu avant, ni en Europe, ni aux Indes... Chaque individu regardait et semblait heu-

reux... et je vis que ce n'était pas, comme avant l'arrivée, simplement de l'affection, mais de l'affection mêlée de reconnaissance pour le *regard* que le prince et la princesse avaient donné au peuple... »

« ..... La nuit, pendant les illuminations, dans une voiture spéciale qui avait été gracieusement mise à ma disposition par la police, et en compagnie de deux de mes amis intimes — (nous étions tous trois déguisés en indigènes ordinaires) — j'allai dans les rues et m'y promenai jusqu'aux premières heures du matin, de tous les côtés et surtout dans les principaux quartiers de la ville illuminée. Je n'oublierai jamais la scénerie de cette nuit. Des larmes de joie coulaient sur les visages des vieillards et des jeunes gens Bengalis, qui étaient probablement de ces étudiants en pleine agitation quelques semaines auparavant. Au milieu d'un groupe nombreux, j'allai vers un vieil homme, un musulman qui semblait profondément ému. Sa barbe grise était mouillée des larmes de joie qu'il avait versées, et ses yeux humides témoignaient d'une satisfaction joyeuse, qu'on voit rarement sur le visage de véritables vieillards. J'allai à lui, et lui demandai pourquoi il versait des larmes et paraissait si heureux. Il se tourna et dit avec une expression que je n'oublierai jamais : « J'ai été le voir arriver l'autre jour. Son premier regard « (et tout ce qu'il a fait ces jours-ci l'a confirmé) a montré « qu'il était *Homme* et qu'il nous considérait comme des « *Hommes*. Ah ! qu'il est bon d'avoir un *Homme* pouvant « sentir que nous sommes des *êtres humains*... Après tous « ces *Lord Sahibs* qui semblent se croire des superhommes, « et nous considèrent comme des vermines et des reptiles, « c'était là une vue de bonheur. Je crie de joie, parce que « l'héritier de l'Empire Indien et sa femme nous considèrent « comme des *êtres humains*. »

« Les centaines de gens qui entouraient le vieil homme disaient d'une seule voix : *Shabash*, *Shabash*, et regardaient

comme à l'unisson du vieillard. Quelle leçon en tout cela. Combien les maîtres anglais de l'Inde n'ont-ils pas à apprendre des simples paroles de ce vieux Musulman du peuple ?.... »

Cette page de l'Aga Khan n'était-elle pas à citer de préférence à une dissertation sur le Bathénisme ou le Zahérisme de l'Ismaélisme contemporain ? Quel *Désavatar*, quel *Kalâm-i-Pîr* des initiés supérieurs pourraient valoir cette interview du vieux musulman Hindou, pleurant de joie dans les rues, parce qu'on a eu pour lui, pour toute la foule dont il est la cellule unitaire, non plus le dédain qui tombe sur la vermine, mais le regard qui s'élève vers l'être humain.

V

L'Aga Khan Président de la délégation des Musulmans.

Pour se rendre compte de ce que devient le rôle de l'Aga Khan dans les événements actuels, il faut se reporter tout d'abord à l'étude si claire et intéressante consacrée par M. Julien Vinson au mouvement Swadçî (1).

Dans le N.-E. Bengal, rattaché à l'Assam, avec Dacca comme capitale, il y avait sur les 30 millions d'habitants de la nouvelle province 60 p. 100 de Musulmans et 35 p. 100 d'Hindous (2). Ceux-ci dominaient à tel point que, pour 4.162 emplois administratifs confiés aux Indigènes, 647 (3) seulement, tous de peu d'importance, appartenaient aux Musulmans. Le Lieutenant-Gouverneur, Sir Bamfylde Fuller

(1) *Revue du Monde Musulman*, n° 1, p. 22.
(2) *National Review*, octobre 1906, p. 360.
(3) *Mulk and Millut*, 17 juillet 1906, p. 147.

s'étant préoccupé de cette situation dans un sens favorable aux musulmans, aussitôt son entrée en fonction, le 17 octobre 1905, les Hindous prirent position contre lui avec une extrême violence (1).

De tous côtés, au contraire, les associations Musulmanes lui envoyaient des adresses de félicitations, pour une circulaire qui ouvrait largement à leurs coreligionnaires l'accès des emplois administratifs. Par exemple, la *Vernacular So-*

(1) Nous regrettons de ne pouvoir raconter ici en détail l'histoire du Babou Surendra Nath Bannerjee, directeur du journal le *Bengali* de Calcutta. La spécialité du *Bengali* était, paraît-il, de se livrer à des attaques « vitriolantes » contre les fonctionnaires anglais et les employés indigènes dévoués à l'administration. Elle en vint à multiplier les meetings populaires, à l'instigation de membres de la Chambre des Communes, dont l'un écrivait, le 2 mars 1906, au directeur du *Bengali* :

« Cher monsieur Bannerjee..... continuez l'agitation et rendez-la effective. Le plus pratique est de multiplier les meetings populaires... Vous avez la plus juste des causes et j'espère que vous ferez le nécessaire pour que votre voix soit entendue. Tout dépend de vous aux Indes. Souvenez-vous qu'un whig ne fait rien sans y être forcé. »

Sincèrement, votre

C. J. O. D.

P.-S. — Ayez des meetings populaires à la douzaine dans chaque district, en plein air ou non. Morley ne tardera pas à céder.

C. J. O. D.

(Cf. *Birmingham Post*, 10 octobre 1906.)

Suivant ce conseil, M. Bannerjee se faisait arrêter le 14 avril à Barisal, pour avoir organisé une démonstration populaire dont il avait amené tout le personnel de Calcutta, et qui chantait dans les rues le *Bande Mataram* interdit. Condamné à 200 roupies d'amende, il devint le martyr, le héros de l'indépendance populaire et, à la suite d'un meeting de 20.000 Hindous qui l'acclamèrent à Calcutta, le 7 août, il prit simplement le parti de se faire couronner Empereur des Indes, au commencement de septembre. Le *Bengali* du 4 raconte gravement cette excellente réclame de son directeur qui procéda à la cérémonie dans une cour de sa maison de Calcutta. — Une ombrelle richement brodée au-dessus de la tête — une couronne de fleurs sur le front — des chants de *Mantras* védiques, et surtout du *Bande Mataram* : l'Inde avait son empereur comme le Sahara de joyeuse mémoire. — Ce fut un soulagement pour l'Angleterre, que les meetings de Sir Bannerjee inquiétaient, malgré les recommandations parlementaires. — Les éclats de rire qui accueillirent la nouvelle étaient justifiés. Il semble bien actuellement que M. Bannerjee ne puisse même pas imposer un président de son choix au prochain Congrès National de décembre. Son étoile a brillé d'un éclat trop vif.

ciety de Calcutta, la *Mohammedan Association* de Cuttack, le *Moslem Institute* de Calcutta. Tout à coup, la nouvelle que la démission de Sir Bamfylde venait d'être donnée par lui et acceptée par le Gouvernement, changea ces remerciements en témoignages d'un vif mécontentement.

C'était au commencement d'août que le coup de théâtre occasionné par des mesures répressives contre l'agitation politique dans les écoles, venait de se produire. Immédiatement, toute l'Inde Musulmane protesta. Dès le 6 août, meeting de la *Shillong Moslem Union* ; le 8 août, grand meeting populaire à Dacca, où 30.000 Musulmans acclament les protestations du Nawab de Dacca. Le 15 août, meeting des Musulmans de Khosi ; le 16, meeting de la *Mohammedan Association* ; puis. au Punjab, meeting de l'*Anjuman i Islamia*, sous la présidence de M. A. Omar et du *Khalifa Pîr-Bakhsh*. Le 2 septembre on se réunit de même à Hydérabad, puis à Bogra, à Chittagong, etc. Partout le même élan se traduit par les mêmes adresses de regrets et de blâme : regrets pour le Lieutenant-Gouverneur sacrifié aux Hindous, blâme pour le Gouvernement des Indes.

On ne s'en tint pas là : aux meetings de protestations succédèrent une nouvelle série de réunions, dans lesquelles les Musulmans décident, tout d'abord, d'envoyer au Vice-Roi une délégation de 36 membres, pour lui présenter leurs doléances, puis de s'organiser à leur tour, comme l'ont fait les Hindous avec leur *Congrès National*.

Fait curieux, le mouvement rappelle comme mécanisme celui des musulmans Russes. Il a pour premier échelon la foule des sociétés de bienfaisance, d'éducation, d'assistance mutuelle, aussi répandues aux Indes qu'en Russie, et pour second échelon les Congrès éducationnels de Dacca, d'Aligarh et de Vellore.

*
* *

Il semble que les nouveaux projets soient nés à la *Muslim*

Educational Conference of South India, réunie au collège de Vellore (1) dans la première quinzaine d'août. On décida tout au moins que cette conférence deviendrait annuelle, comme celle d'Aligarh. Peut-être y prépara-t-on aussi la réunion politique qui allait se tenir à Luknow en septembre. En tout cas, dès le milieu du mois d'août, la *Pabna Anjuman Islamia*, puis le 20, la *Ringpur Mohammedan Association*, et ensuite *l'Anjumani Mufid ul Islam* de Madanpore, mêlent déjà aux regrets que leur cause le départ de Sir Bamfylde, et aux blâmes pour la politique « vacillante » du gouvernement, comme un espoir nouveau.

Bientôt l'*Anjuman Islamia* de Bombay accentue ce mouvement de réveil. Les *Anjumans Islamia* de Lahore, Bengalou, Caïmbatou, Trichinopoly, suivent à leur tour, avec l'*Anjuman-i Mufid Ahl i Islâm* de Vellore; la *Mohammedan Educational Association of Southern India:* les *Mohammedan Educational Associations* de Salem, de Vangamhadi, de Vellore; la *Madras Mohammedan Literary Society*; la *Nudwat ul Ulama Association* de Luknow; l'*Anjuman i-Mozaffari* de Bombay. Tous les journaux du parti musulman, le *Muslim Patriot*, le *Mulk and Millut*, le *Muhâmmadan*, le *Paisa Akhbâr*, le *Wakil*, etc., s'associent au mouvement et le propagent (2).

Dès la fin d'août, il était ainsi entendu que la délégation

(1) Le collège de Vellore est connu sous le nom de Madrasa Bakhiat-as-Salihat. Il s'est très développé depuis la *Mohammedan Anglo-Oriental Educational Conference*, tenue à Madras il y a quelques années. — Le collège joint à l'instruction religieuse la géographie, l'histoire, les sciences et les mathématiques, le tout enseigné principalement en ourdou. Mais on y enseigne aussi l'arabe, le persan, le tamîl.

Les Moulévis qui sortent de Vellore ont un rôle éducationnel actif dans tout le Sud de l'Inde, où les diplômes décernés au collège dans une grande cérémonie publique, — le *Durtarbandy*, — sont très appréciés.

C'est à l'inauguration du collège qu'a été instituée la conférence provinciale éducationnelle de Vellore (*Mulk and Millut*, 14 août 1906).

(2) Cf. principalement *Mulk and Millut* d'août et septembre, *passim* ; puis le *Times of India*, le *Pioneer*, etc.

de Simla compterait 36 membres. On savait qu'elle serait reçue le 1er octobre par le Vice-Roi. Il restait à arrêter les termes de l'adresse et à prendre les décisions complémentaires. Une réunion plénière devait avoir lieu dans ce but à Luknow, au milieu de septembre. Elle s'ouvrit en effet le 17, à Kaiser Bagh, et comprenait des personnalités importantes de toute l'Inde.

Jusqu'alors, il n'avait été question, pour présider la délégation, que du Nawab Syed Mohammed, seul membre musulman du Conseil du Vice-Roi, où il avait remplacé l'illustre fondateur du collège d'Aligarh, Syed Ahmed Khan, à sa mort, en 1898. Une dépêche de Simla du 21 septembre annonçait sa désignation comme officielle (1). En réalité, la conférence de Luknow l'avait mis de côté, dans des conditions telles qu'il ne voulut même pas accompagner la délégation, et lui avait préféré l'Aga Khan.

Que s'était-il passé? Autant qu'on peut en conjecturer d'après quelques renseignements incomplets, le Nawab Syed Mohammed représentait l'élément sinon conservateur, du moins attardé. Il n'était pas partisan de l'élection d'un second membre Musulman du Conseil du Vice-Roi. Et surtout il n'était pas partisan de la représentation *par communauté*, que réclamaient les Musulmans du Bengale. Peut-être avait-il en vue la communauté dissidente des Khodjas? En tout cas, il fut facilement battu, car l'Aga Khan n'était même pas aux Indes au moment du vote. Il ne devait arriver à Bombay, revenant d'Angleterre, que le 21 septembre. Tout le grand mouvement né du partage du Bengale aboutissait donc à placer le premier acte politique solennel (2 qu'allaient accomplir les Musulmans des Indes, sous les auspices du descendant des

(1) Cf. journaux de Londres du 22 septembre.
(2) Cf. *Times* du 2 octobre.

Fatimites, de l'Imâm des Ismaéliens modernes. — La prévision de *The Sphere*, du 30 juin, commençait à se réaliser.

VI

Sir Syed Ahmed et H. H. Aga Khan.

Les réunions d'août et de septembre 1906 n'avaient pas abouti seulement à l'Adresse présentée au Vice-Roi, le 1er octobre. On avait en outre décidé, à Luknow, que la Délégation réunie à Simla jetterait les bases d'une *organisation* musulmane et en assurerait la préparation.

L'Adresse portait des milliers de signatures, mais ne présentait d'intérêt particulier, que sur un point. Elle demandait des garanties pour l'accession des Musulmans aux charges administratives et aux emplois publics. Mais elle insistait surtout sur la question des *conseils législatifs* projetés pour l'Inde, et qu'une commission spéciale étudiait à Calcutta. Quels seraient les droits des Musulmans ? Voterait-on par individus ou par communautés, de manière à assurer la représentation des minorités ? Ne convenait-il pas, en attendant, d'augmenter le nombre des Musulmans dans le Conseil du Vice-Roi ?

La réponse de Lord Minto précise la portée de ces vœux... : « Je m'incline, disait-il, devant le caractère représentatif de votre députation, comme exprimant les vues et les aspirations de la communauté musulmane éclairée de l'Inde... La communauté musulmane peut être certaine que ses droits et intérêts comme communauté seront sauvegardés dans toute réorganisation administrative à laquelle je prendrai part... »

Le *Times* du 2 octobre, auquel sont empruntés ces extraits, avait raison de dire : « Cette députation est un événement sans précédent dans l'histoire des Musulmans Hin-

dous. » Elle ne consacrait pas seulement leur entrée dans la vie politique de l'Inde par un acte solennel. C'était aussi la reconnaissance officielle de leurs droits de *communauté*, de nation — d'État dans l'État.

*
* *

Au lendemain de sa réception par le Vice-Roi, la Délégation se réunissait en Congrès provisoire, à Simla même. Consacrant les programmes développés dans toutes les réunions qui avaient précédé celle de Luknow, elle décidait la création d'Assemblées provinciales, représentées par un organe central — le Congrès des délégués provinciaux. Enfin, elle ajournait les sanctions définitives à la réunion de la *Mohammedan Educational Conference* du Bengale, convoquée à Dacca en décembre, c'est-à-dire au moment même où le *Congrès National* des Hindous allait de son côté tenir ses assises annuelles à Calcutta (1).

Pour apprécier à sa juste valeur l'importance de ces mesures, préparées avec une méthode qui peut donner l'impression d'un mouvement durable, il faut se souvenir du débat qui s'était élevé naguère, à l'époque de la fondation du *Congrès National*, entre les partisans et les adversaires de Syed Ahmed Khan.

L'illustre fondateur du Collège d'Aligarh avait vécu quelque temps en Angleterre, à Eton et à Harrow. Il avait fait élever un de ses fils à Cambridge. Il connaissait et aimait la civilisation anglaise. Voyant ses coreligionnaires arriérés, dépassés par les Hindous, jadis sujets des Musulmans, il développa, avec les avis des premiers directeurs d'Aligarh, M. Siddon et surtout M. Th. Beck, une doctrine de relèvement, à la fois religieuse, politique et sociale. Elle affirmait la possibilité d'un accord entre la foi musulmane

(1) Cf. *Times*, *Standard*, *Daily News*, etc.

et la science, la nécessité de l'instruction scientifique et l'opportunité de l'appui cordial du génie britannique pour le progrès éducatif (1).

Aussi, lorsque les Babous, les Half Caste et tous les intellectuels Hindous acclamèrent l'idée du *Congrès national*, en offrant aux Musulmans de se joindre à eux, Syed Ahmed s'opposa-t-il publiquement, et avec passion, à une alliance qu'il réprouvait (2). Jusqu'à sa mort en 1898, les Musulmans évitèrent de se montrer au Congrès.

Deux ans après, il n'en était plus de même. « Il y avait des Musulmans du Punjab au Congrès national de 1900 (3) » et, les années suivantes, le nombre de ces transfuges augmentait encore.

*
* *

En 1906, M. Bannerjee, qui, avant de devenir « Empereur », a été pendant plus de quinze ans le leader actif du parti Bengali, qu'il allait déjà défendre à Londres en 1890, a fait son possible comme tous les chefs du mouvement Swadeçi, depuis le partage du Bengale, pour provoquer un rapprochement entre Hindous et Musulmans (4).

(1) Cf. E. Piriou, *L'Inde contemporaine*, Paris, Alcan, 1905, et aussi : *A History of English Education in India*, 1781-1893, by Syed Mahmood, M. A. O. Collège, Aligarh, 1895, et *The History of the M. A. O. College Aligarh*, by The Principal. Aligarh, 1903.

(2) A son retour d'Angleterre, en 1873, la manière de voir de Syed Amed lui avait valu d'abord l'exaspération générale des musulmans de Bombay. Ceux de Delhi l'avaient déclaré Kâfir, par Fétouâ en règle. Peu à peu, cependant, sa doctrine s'était propagée et était devenue prépondérante dans tous les milieux musulmans cultivés. Si l'*India Patriotic Association* qu'il avait voulu opposer au *Congrès National* se disloqua sans tarder (Piriou, *loc. cit.*, p. 193), ses objurgations, une fois admises, n'en restèrent pas moins écoutées de son vivant.

(3) Piriou, *loc. cit.*, p. 194.

(4) En juin, un meeting de musulmans est dispersé par la police à Chandpur. Vite, M. Bannerjee organise lui-même, à Calcutta, un autre meeting musulman de protestation. A la fin d'août, il y a à Gorakpur un meeting hindo-musulman. A Barisal, le 7 septembre, l'*Anjuman Islamia* convoque

Faut-il chercher une corrélation entre ces tentatives et l'attitude du Nawab Syed Mohammed à Luknow ? Quoique successeur de Sir Syed Ahmed au Conseil du Vice-Roi, l'adversaire de la représentation des musulmans par communauté, appartient-il simplement aux idées conservatrices? Les renseignements nous manquent pour le préciser. Ce qui est à retenir, en tout cas, c'est que l'œuvre qui s'accomplit n'est que le développement actif du programme même de Syed Ahmed (1).

L'organisation préparée à Luknow le 17 septembre, à Simla le 4 octobre, et affirmée bientôt à Dacca, en décembre, n'a d'autre but jusqu'ici que de tenir le gouvernement au courant des idées, des aspirations des Musulmans, en lui faisant entendre des voix autorisées et en écartant les méthodes d'agitation (2).

Dans ces conditions, et du moment qu'il s'agissait d'appliquer la doctrine de Syed Ahmed, l'intervention de l'Aga Khan comme président de la Délégation de Simla était toute

une grande réunion publique pour expliquer le but de l'*All India Mohammedan Anglo-Oriental Educational Conference*. Mais le 15, une autre réunion vote une motion d'adhésion au swadêçisme, à condition qu'il soit pacifique. Puis, à la même époque, M. Bannerjee, quoique empereur, se rend lui-même à une réunion funéraire en l'honneur de M. Badruddin Tayabji, membre de la Haute-Cour de Bombay et fondateur de l'*Anjuman Islamia*, qui vient de mourir. Publiquement, l'impérial Directeur du *Bengali* associe ses condoléances et celles de ses amis politiques aux hommages et aux regrets des Musulmans.

(1) M. Ameer Ali, ancien juge à la Haute-Cour du Bengale et dont l'opinion éloquente a tant d'autorité, a expliqué récemment, dans le *Nineteenth Century* (India and the New Parliament, août 1906, p. 256), le mécanisme de l'action qui s'engage, en attendant l'étape d'un futur Parlement. Les associations particulières qui servaient d'intermédiaire entre le gouvernement et les diverses fractions de la communauté musulmane, ont rendu naguère, il y a une vingtaine d'années, de grands services. Par elles, le gouvernement connaissait exactement les besoins, les aspirations de ses sujets. Puis ces associations se sont disloquées, et maintenant la *Chambre de Commerce du Bengale* a seule le privilège de faire entendre les avis utiles, sans avoir toute la compétence voulue. En attendant que la Commission de Calcutta ait fini ses travaux, il n'y a rien à faire pour les Musulmans au *Congrès National* qui représente à peine 1 p. 100 de la population entière de l'Inde (*Saturday Review*, 6 octobre 1905).

(2) *Times*, 6 octobre 1906.

indiquée. Syed Ahmed avait dit naguère : « Le temps viendra où mes frères Pathans, Syeds, Hashimi et Koreishi, dont le sang est le propre sang d'Abraham, apparaîtront en brillants uniformes de colonels et de majors dans l'armée des Indes (1). » Élargissant ces vues, longtemps après, l'Aga Khan s'écriait à son tour, à Delhi, en 1903 :

« Nous voulons pouvoir donner à la jeunesse musulmane non plus seulement la meilleure éducation qui se puisse aux Indes, mais une instruction équivalente à celle qui pourrait lui être donnée en toute autre contrée du monde. Nous ne pouvons souhaiter que dans l'avenir la jeunesse musulmane soit obligée d'aller en Angleterre ou en Allemagne, pour acquérir une réelle supériorité en quelque branche de savoir que ce soit... Nous voulons qu'Aligarh devienne un foyer d'enseignement qui inspire le même respect aux écoliers que Berlin, Oxford, Leipzig ou Paris... Par-dessus tout, nous voulons donner à notre peuple une capitale intellectuelle et morale... un centre, dont la lumière... se diffuse parmi les musulmans de l'Inde, à jamais, puis hors de l'Inde, et d'où rayonne sur le monde un noble exemple de la justice, de la vérité, de la pureté de notre Foi bien-aimée (2). »

En choisissant l'Aga Khan pour présider la Délégation de Simla, le congrès de Luknow acclamait la politique de Syed Ahmed. La presse anglaise ne s'y est pas trompée. En mentionnant brièvement la présence de l'Aga Khan à Simla, ses grands organes ont longuement célébré le souvenir respecté de Syed Ahmed.

*
* *

Mesurez le mouvement musulman de l'Inde, à l'aune des

(1) T. Morison, *loc. cit.*, p. 560.
(2) Morison, *loc. cit.*, p. 569.

idées européennes: vous serez surtout frappé de l'opposition apparente qui subsiste entre les croyances attardées de la foule et les espérances de l'élite.

Que deviennent, hors des textes, les hérédités Fatimites et Ismaéliennes? En reste-t-il plus qu'une tradition illustre et profitable? De quel poids pèse le groupement d'une vingtaine, ou même d'une cinquantaine de journaux musulmans actifs et d'une centaine d'associations pieuses, savantes ou politiques, avec quelques milliers de Princes et de commerçants, de gentlemen et de Moulévis au regard de cette masse de 60 à 70 millions de Croyants? Agitation de surface, sans profondeur, limitée à la classe de contact entre la civilisation musulmane et la civilisation britannique? Aspirations bornées à la conquête des emplois et des places? Projets d'organisation qui, comme tant d'autres, n'ont chance d'aboutir qu'au désordre?

Sans doute, des précédents justifient ces opinions indifférentes et dédaigneuses. Ne sont-elles pas fort répandues, même aux Indes (1)? Et cependant il reste judicieux d'attendre les événements pour s'en faire une idée positive. Il ne faut pas oublier que Syed Ahmed a dû patienter dix ans pour imposer son œuvre aux sceptiques.

Elle semble aujourd'hui définitivement prise en mains par l'Aga Khan: ancien élève du Collège des Princes, si européannisé qu' « on ne saurait le distinguer d'un Anglais quand il porte le costume, européen (2) » — et en même temps maître, par ses Pirs et ses Daî, de la forte organisation qu'a sanctionnée naguère la cour de Bombay. Le discours de Delhi et l'interview du vieux musulman de Calcutta n'en accentuent pas moins la doctrine de Sir Syed Ahmed. Elle a fait un tel pas qu'il devient inutile de chercher l'Inde musulmane de demain dans celle d'hier, puisque

(1) Piriou, *loc. cit.*, p. 249.
(2) *Daily-Graphic*, 5 mai 1906.

voici maintenant Chiites et Sunnites suivant à Simla l'Imâm des Khodjas et des Mawalis, écrivain anglais, libéral et sportsman.

L'Aga Khan conservera-t-il l'influence prépondérante dont la présidence de la Délégation de Simla semble le gage ? — S'en tiendra-t-il à une intervention réservée dans les préliminaires du Congrès de Dacca ? Ira-t-il jusqu'au bout de la route qui, dans un roman imaginaire, s'ouvrirait devant lui à travers l'Inde et hors de l'Inde ? N'est-il déjà plus, au contraire, que le représentant nominal d'une grande lignée religieuse, membre distingué de cette aristocratie anglo-hindoue qui se forme aux Indes, à l'imitation de celle d'Angleterre ? Le problème serait moins captivant si la solution en paraissait évidente. Il est sans doute de ceux qui méritent qu'on s'y arrête, puisque, parlant des Khodjas et des Maulais, M. E. Browne, après nous avoir dit qu'ils ont encore « une certaine influence, une certaine importance », ajoute : « Il faut un grand effort d'imagination pour pouvoir associer l'Aga Khan, génial et raffiné, aux redoutables grands maîtres d'Alamoût (1). »

Sans même aller jusqu'à l'avenir, que sera demain ? que deviendra l'échéance du mois de décembre ? Le Babou Surendra Nath Bannerjee, Directeur de journal et Empereur, entrera au *Congrès National* au chant du *Bande Mataram*. Il y acclamera « l'Inde aux Hindous ». En même temps, l'héritier des Khalifes Fatimites célébrera la grandeur de la Science occidentale, au nom de l'Islam, dans l'*All India Educational Conference* ouverte par la Fatîha orthodoxe. En vérité, il n'est guère de spectacle d'actualité comparable, comme intérêt énigmatique, à celui que nous offre en ce moment le réveil du Monde Asiatique.

A. Le Chatelier.

(1) E.-G. Browne, *A Literary history of Persia*, 1906, p. 470.

EN PERSE

Les dernières nouvelles de l'Afghanistan représentent ce pays comme ayant à son tour un parti constitutionnel (1). C'est un signe des temps. Les Afghans vont-ils, comme les Persans, réclamer le régime parlementaire au nom du Qoran ?

*
* *

Rien n'est plus intéressant et ne serait plus curieux à étudier, dans tous les rouages de son mécanisme multiforme et compliqué, que cette révolution persane qui vient d'aboutir à la création d'un parlement à Téhéran. Nous ne pouvons songer encore à un exposé détaillé d'une situation qui reste confuse. Nous avons du moins la bonne fortune de pouvoir présenter à nos lecteurs quelques documents importants dont nous devons la communication et la traduction à la bienveillance de M. A. L. M Nicolas l'éminent auteur d'ouvrages si importants sur la littérature et les religions de la Perse.

Le premier est une supplique adressée au Shâh et distribuée à tous les personnages de la cour et de son entourage. L'*Irchâd* (2) en a mentionné une autre, signée par Mîrzâ

(1) *Kazan Moukhbiri*, 8/21 septembre 1906.
(2) 6 septembre 1906.

Ahmed Khân et Mîrzâ Hasan Khan, plus violente encore dans sa forme de demandes et de réponses; et déjà, avant de se réfugier à Chahzadé Abd oul-'Azîm, les Oulémas du Téhéran avaient envoyé au Châh une protestation collective. La « supplique » qui nous occupe était elle-même une véritable sommation. Elle arriva à destination et son effet paraît avoir été considérable.

Le second document est la réponse du Châh aux protestations par lesquelles avait été accueillie la promesse primitive d'un Parlement, dont le règlement intérieur serait rédigé par la Cour. On se rappelle que les Oulémas et Mollahs de Téhéran avaient quitté la ville, en prenant le chemin d'un exil volontaire dont les Lieux saints de Nedjef et de Kerbéla étaient le but, en même temps que la foule du parti constitutionnel se rendait en *Best* (1) à la Légation d'Angleterre.

Le premier rescrit affiché sur les murs de Téhéran, au moment où le grand-vizir Eîne ed Douvleh fut remplacé par Mîrzâ Nassr Oullah Khan, Mouchir ed Dowleh, avait été lacéré par la populace. Il fut remplacé par la missive que nous donnons ici.

Enfin, le troisième document est le texte même de la Loi générale et du règlement concernant les élections au Conseil national, établi en conformité avec le précédent rescrit.

(1) Le droit d'asile proprement dit existe encore en Perse, quoique beaucoup moins répandu qu'autrefois, depuis que le plus grand des ministres de Nasr-ed-Dîne Châh, Mirzâ Takî Khan, qui cherchait en toute occasion à combattre les empiétements du clergé, s'est efforcé de l'abolir. Il l'a en particulier supprimé pour la mosquée royale de Téhéran, où les criminels, certains d'être appréhendés, n'osèrent plus se réfugier comme avant (Bergé, *Dictionnaire*, p. 375). Le *Best* n'ensubsiste pas moins pour les lieux de pèlerinage et aux tombeaux des grands saints, où on le respecte relativement. On n'enlève pas les réfugiés de force; mais il est interdit de leur apporter aucune nourriture, et des cordons de sentinelles y veillent.

C'est à un *Best* de ce genre, le Mausolée de Châh Abd el Azîm, que les Oulémas de Téhéran se réfugièrent tout d'abord en quittant la capitale. Mais dans le jardin de la Légation d'Angleterre, comme dans ceux du Consulat de Tauris, le Best ne résultait que de l'immunité diplomatique.

I

Supplique à S. M. le Chah
(*Envoyée à tous les personnages de la Cour.*)

O Roi qui aimes tes sujets ! O Seigneur de la Perse ! Tu te considères toi-même comme l'ombre de ce Dieu sur la terre, comme le Père de ta Nation ! Dieu a fait de toi le berger de son troupeau, et c'est entre tes mains qu'il a remis le soin de sa sécurité.

Or, ne vois-tu pas ce que l'injustice de tes serviteurs fait éprouver aux hommes de la Perse ! N'entends-tu pas quels cris montent jusqu'aux cieux, au sujet de leurs violences, des cris tels qu'Edouard VII, à l'autre bout du monde, les a entendus (1), et a intercédé auprès de toi pour les malheureux qui les poussaient ? Vois ! le monde entier a pris en pitié cette misérable nation et tu n'as rien compris.

Au milieu de la nuit, des lamentations formidables sont montées des poitrines déchiquetées de ces malheureux jusqu'au lointain Sirius, et tu n'as rien entendu ! Des fleuves de sang ont coulé des yeux de tes sujets et tu n'as rien vu !

Je ne crois pas qu'on laisse parvenir jusqu'à toi cette lettre pleine de lamentations ; mais je la crie, afin que d'autres entendent : il se peut qu'ils t'en parlent.

O ombre de Dieu ! comment peux-tu admettre que, pour le bon plaisir d'une poignée d'êtres sans pitié et plus infâmes que Chimr (2), des millions et des millions de créatures — qui sont entre tes mains un dépôt de Dieu, soient plongées dans la torture et dans les souffrances, et n'aient pas de pain pendant le jour, de sommeil durant la nuit.

(1) On sait qu'en même temps qu'ils se réfugiaient à la Légation d'Angleterre, les Persans adressaient un long télégramme à Édouard VII.

(2) Chimr, objet de l'exécration persane, est le nom du général qui tua Hoceïn, le seigneur des confesseurs, dans les plaines de Kerbela.

Dis ! ceux-là qui, sur l'ordre de Eîn ed Dowleh ont été tués par les balles de tes soldats, ceux-là qu'on a chassés de Téhéran, Dieu sait avec quelle ignominie, ceux-là n'avaient-ils donc ni famille, ni enfants ? N'étaient-ils donc pas musulmans ? N'étaient-ce donc pas des êtres vivants ? pour que ce fils de damné (1) agisse envers eux comme il l'a fait ?

Et toi, dit-on, tu es triste quand un de tes serviteurs reste deux jours loin de tes yeux !

Oui, certes, cela provient de la bonté de tes croyances ! Ton cœur est tellement pur que tu prêtes l'oreille aux paroles de ces impies et que tu les crois. Mais le Chah devrait savoir que chacun de ses sujets est plus fidèle, plus sûr pour son service qu'un Emir Bahadour Djeng, qu'un Hadjaib ed Dowlé.

Ces sujets aiment le Chah du fond de leur cœur et de leur âme : tandis que ces êtres sans foi ni loi aiment le Chah pour dégrader la nation, le peuple l'aime pour le faire chérir, pour rendre le Gouvernement fort et la nation glorieuse !

O Majesté ! tes serviteurs sont semblables aux serdars (2) Khoraçanis du temps de ton père. Sous le nom de Turkomans, ils pillaient le Khoraçan afin d'excuser par ces attaques leur présence sur les frontières. Ils prenaient l'argent du Trésor sous prétexte de combattre ces Turkomans qui n'existaient pas. D'une main ils vidèrent les coffres de l'Etat ; de l'autre, ces infâmes gredins cédèrent aux Russes le Turkestan, partie intégrante de l'empire de la Perse.

Eh bien ! tes serviteurs, eux aussi, pillent d'un côté ta nation et d'un autre ne permettent pas que la voix de ton peuple parvienne à tes oreilles. Faut-il donc, ô Roi, que tes fils te fassent parvenir leurs doléances par l'entremise de la Légation d'Angleterre et que ces misérables impies te disent alors : « N'écoute pas ! ce sont des bâbis ! ce sont des répu-

(1) Peder-Soukhté. La plus sanglante des injures persanes s'applique ici à Eîne ed Dowleh.

(2) Serdar : général.

blicains : ils ne veulent pas de roi et cherchent à détruire ton empire. »

O Padichah de l'Islam ! ô père des Persans ! Ces loups affamés qui dévorent ton Joseph (1), chasse-les, afin que ta nation ne soit pas à tout instant obligée d'aller se réfugier chez les Européens et chercher un asile auprès de ces serpents, contre ces scorpions.

Ah ! cesse de mettre la parole de Hocéin Pacha, voleur karabaghi, au-dessus de celle de ce Seyyid Mohammed, Moujtehed musulman. Cesse de te contenter, au milieu de toute la nation persane, de ces deux serviteurs ; de toute la superficie de ton empire, cesse de te contenter de Fehr Abad (2). Sache que nous sommes tous tes serviteurs, et que la Perse entière est pour toi un Fehr Abad et un Chah Abad (3).

O Padichah de l'Islam ! tu dis : Je suis musulman et je crains Dieu. Pourquoi, dès lors, n'acceptes-tu pas le Qoran ? pourquoi ne le laisses-tu pas ordonner au milieu (4) de ta nation ? Toi restant pur et sans péché ?

O Padichah de l'Islam ! la vie de ce bas monde, combien de jours dure-t-elle ? et pour toi, particulièrement, combien te reste-t-il à vivre ? La vie céleste, qui est la subsistance du nom de l'homme, dure éternellement. Donc, pour ces quelques jours, ne te laisse pas tromper par ces voleurs, ces traîtres ! ne contriste pas ta nation.

Nous sommes tes sujets, mais tous nous sommes des esclaves de Dieu et des fils de la Perse ! Puisses-tu vivre longtemps, mais vive la Perse !

(1) Allusion à la sourate de Joseph. Joseph, ici, est la nation persane, chère au cœur de Mozaffer comme Joseph l'était au cœur de Jacob.

(2) Fehr Abad : palais construit par Mozaffer au-dessus de Tauchan Tepé et qui est un des séjours favoris de Sa Majesté.

(3) Chah Abad : palais d'été construit par Mozaffer ed dine au-dessus de Niavéran.

(4) Allusion à la sourate XLII, versets 34 à 36, que l'on commente actuellement comme contenant l'ordre d'établir un parlement pour y délibérer sur les affaires de la nation.

II

Rescrit de S. M. le Chah

(*Affiché à Téhéran.*)

SADR A'AZAM.

La divine Providence a remis entre nos mains le bonheur et le progrès de la Perse, et notre personne auguste est la gardienne de tous les droits des Persans. Comme nos sujets sont sincères et fidèles, nous voulons mettre de l'ordre dans le gouvernement, de façon à ce que le peuple soit tranquille et en sécurité, que les bases du Gouvernement soient solides et que les réformes nécessaires soient introduites dans toutes les branches de l'administration.

En conséquence, nous avons décidé qu'un Conseil National serait élu parmi les princes, les savants, les Kadjars, les nobles, les propriétaires, les négociants, les artisans.

Que dans chacune de ces castes on élise un certain nombre de députés et que l'assemblée se tienne à Téhéran. Qu'ils tiennent conseil avec la plus grande attention sur toutes les affaires de l'État; qu'ils viennent en aide à nos ministres dans les réformes qui seront faites pour le plus grand bien de la terre.

Ils pourront en toute tranquillité, en toute sécurité, exprimer leur croyance relative au bien de l'État et aux besoins de la population ; puis on nous fera parvenir, par l'entremise du premier personnage de l'État, les avis émis afin que nous les signions et que nous les promulguions.

Conformément à ce rescrit, un règlement intérieur de cette assemblée et des conditions de son ouverture sera rédigé suivant l'avis de ces élus, et nous signerons ce règlement.

Que cette assemblée qui sera la gardienne de notre jus-

tice soit ouverte, et qu'elle commence à s'occuper aux réformes nécessaires et qu'elle commence à mettre à exécution les lois de notre sainte religion.

Qu'on publie et affiche partout copie de ce rescrit, afin qu'un chacun voit et comprenne nos désirs au sujet des progrès de l'Empire et de la nation, et qu'on puisse se rendre compte de la grandeur du bienfait octroyé en ce jour.

Donné au château de Sahab Qranié, 14 Djemadi, second 1324, l'année 11 de notre règne.

MOZAFFER.

III

Constitution.

AU NOM DE DIEU

Loi générale et règlement concernant les élections au Conseil National, en conformité avec le rescrit impérial en date du 14 Djemadi ès Sani (5 août 1906).

ARTICLE PREMIER.

Les électeurs de la Perse, des provinces et des districts de l'Empire se divisent sous les catégories suivantes : 1° Princes et Kadjars ; 2° Oulémas et Toullab ; 3° Nobles et fonctionnaires ; 4° négociants ; 5° propriétaires et cultivateurs ; 6° artisans.

ART. 2.

Les électeurs doivent remplir les conditions suivantes : 1° ils ne doivent pas avoir moins de vingt-cinq ans ; 2° ils doivent être sujets persans ; 3° ils doivent être connus à l'endroit de leur résidence et y résider au moins un an avant les élections. S'ils sont négociants ou artisans leur commerce ou leur industrie doivent être de notoriété pu-

blique ; leurs magasins doivent être connus et leur loyer doit être un loyer moyen.

ART. 3.

Les personnes qui n'ont pas de voix élective sont : 1° les femmes ; 2° les mineurs ; 3° les étrangers ; 4° les personnes âgées de moins de 25 ans (1) ; 5° les militaires des armées de terre et de mer ; 6° les personnes connues comme ayant des croyances corrompues (2) ; 7° les faillis frauduleux ; 8° les criminels et ceux qui ont été l'objet d'une punition de la part de la loi de l'Islam.

Les personnes qui n'ont pas, temporairement, le droit de voter sont : 1° les gouverneurs et les fonctionnaires sous leurs ordres, au lieu de leur gouvernement ou de leurs fonctions ; 2° tous les policiers et 3° quiconque a une fonction du gouvernement.

ART. 4.

Les élus doivent répondre aux conditions ci-dessous : 1° ils doivent lire et écrire le persan ; 2° ils doivent être sujets persans ; 3° ils doivent être connus au lieu de leur résidence et y résider au moins depuis un an ; 4° ils ne doivent pas être fonctionnaires ; 5° leur âge ne peut être au-dessous de 30 ans ni au-dessus de 70.

ART. 5.

Les personnes qui ne peuvent être élues sont : 1° les femmes ; 2° les étrangers ; 3° les militaires des armées de terre ou de mer ; 4° les faillis frauduleux ; 5° les personnes aux croyances corrompues ; 6° celles dont l'âge est inférieur à 30 ans ; 7° celles qui ont été atteintes par un châtiment légal.

(1) L'âge de la majorité est 16 ans.
(2) Les Bâbis, tant Béhahis qu'Ezelis.

Art. 6.

Le nombre des élus de la nation dans chaque ville sera proportionnel à la population de la ville. Chaque province devra élire de 6 à 12 députés, sauf le district de Téhéran dont la représentation doit être divisée comme suit.

Par district de Téhéran il faut entendre Téhéran, Qoum, Semnan, Damgan.

Les Princes et les Kadjars éliront 4 députés ;

Les Oulémas et les Toullabs, 4 ;

Les négociants, 10 ;

Les propriétaires et cultivateurs, 10 ;

Les industriels éliront, dans chaque industrie, 1 député.

Les autres provinces auront droit :

L'Azerbaidjan à 12 députés ; le Ghilan à 6 ; le Firouz Kouh, le Mazandaran et Asterabad, le tout à 6 ; le Khoraçan, le Sistan, Tourbet, Tourliez, Qoutchan, Boudjnourd Charoud, Bestahm, le tout à 12 ; le Khamcé et Qasouin à 6 ; le Fars et les ports à 12 ; le Kermianchah à 6 ; le Kurdistan et Hamadan à 6 ; Esfahan, Yezd, Qachan, à 6 ; l'Eraq, Mélayer, Touï-Sirkan, Néhavend, Qéméré, Goulpaïgan, Khounsar : à 6.

Art. 7.

Chacun des électeurs n'a droit qu'à un suffrage, et il n'a le droit d'élection qu'à raison d'une de ses qualités (1).

Art. 8.

Le nombre des élus peut s'élever, pour toute la Perse, à deux cents. Dans chaque ville on présentera le député au Gouverneur et on l'enverra à Téhéran, afin qu'il siège au Conseil national et accomplisse les devoirs qui lui incom-

(1) Il se peut qu'un prince fasse partie des corps des Oulémas et soit propriétaire. Il n'a cependant droit qu'à une seule voix.

bent durant sa mission. Les électeurs ne sont pas tenus de choisir les élus dans leur série ou dans leur rang.

ART. 9.

Dans chaque assemblée électorale, il faut élire un comité chargé de l'ordre et de la police. Ce comité doit être composé de gens connus et respectés, sous la présidence temporaire du Gouverneur ou du Naïeb el Hakoumé : les membres du comité ne peuvent être plus de 6.

ART. 10.

Les plaintes relatives aux électeurs et aux élus ne peuvent retarder les élections.

ART. 11.

Si quelqu'un a une plainte à faire valoir contre les comités locaux, cette plainte doit être portée devant le comité central de la province. Si la plainte n'y reçoit pas sa solution, on la peut alors porter au Conseil national lui-même.

ART. 12.

Si l'un des députés meurt, ou démissionne pour une cause quelconque, et qu'il reste encore six mois à courir jusqu'aux nouvelles élections, l'assemblée doit demander l'élection de quelqu'un à sa place.

ART. 13.

Le comité local doit envoyer les noms des électeurs et des élus à la chancellerie de la Chambre. On réunira ces noms sur les registres de l'assemblée dans leur ordre alphabétique et on imprimera ces listes.

ART. 14.

Les Toulères (?) et les nomades qui résident dans une province, ont droit de vote et sont comptés au nombre des habitants de cette province.

Art. 15.

L'élection des députés a lieu au vote et à la majorité.

Art. 16.

On doit inscrire les noms des députés, après leur élection, dans les registres de l'assemblée et dans les journaux.

Art. 17.

Les réunions électorales dans chaque village se divisent en deux (??) et le Gouverneur doit indiquer le lieu de ces assemblées.

Art. 18.

Un mois avant les élections, le Gouverneur doit les annoncer, soit par voie d'affiches, soit autrement.

Art. 19.

Les élus de Téhéran et des autres villes doivent se réunir aussitôt que possible dans la capitale. Mais, comme l'arrivée des élus de province tardera encore beaucoup, il faut nommer tout d'abord les élus de Téhéran. L'Assemblée doit se réunir lundi (??).

Le retard de l'arrivée des élus de province ne peut retarder l'ouverture de l'Assemblée.

Art. 20.

Les dépenses du buffet, les appointements annuels des députés seront fixés par l'Assemblée.

Art. 21.

La durée du mandat est de deux ans; après cette période, il doit être renouvelé.

LE MOUVEMENT CONSTITUTIONNEL EN PERSE

PERSANS RÉFUGIÉS EN *BEST* DANS UN CONSULAT ANGLAIS

E. Leroux, *Édit.*

ART. 22.

Les plaintes relatives à l'Assemblée et à ses membres doivent être, au moment des élections, remises par écrit au chef de l'Assemblée : elles seront examinées au sein de l'Assemblée.

ART. 23.

Aucun des députés ne peut être arrêté, sous quelque prétexte que ce soit, sauf permission de l'Assemblée.

Les députés sont libres dans leurs paroles et dans leurs écrits. Personne ne peut user de contrainte envers eux, à moins qu'ils ne parlent contre l'intérêt général.

Règlement pour les élections et les votes.

I. — Les premières élections du Conseil national auront lieu à Téhéran d'abord, et ensuite dans les provinces, en présence du Gouverneur ou du Naïeb el Hakoumé, sous la présidence du Comité élu par les électeurs eux-mêmes.

II. — Les élections auront lieu par vote et à la majorité.

Si les suffrages exprimés sont en nombre égal, il faut procéder à un nouveau vote.

III. — Le jour des élections doit être un vendredi.

IV. — Les votes doivent être recueillis en présence du Gouverneur et des électeurs.

V. — Le règlement de ces comités sera décidé par eux-mêmes.

VI. — Le bulletin de vote doit être blanc et sans marque.

VII. — Les électeurs doivent écrire leur opinion sur ce bulletin, le fermer et le remettre au président, qui, en présence de l'Assemblée, le jettera dans l'urne.

Quand tous les votes auront été émis, l'urne sera ouverte devant le public et les noms des élus proclamés. On enregistrera ces noms suivant les règles inscrites aux archives

de l'Assemblée, de façon à ce que la majorité soit connue. Il faut que l'élu ait donné son acceptation avant les élections, et qu'ensuite son nom soit soumis au vote.

VIII. — Les électeurs doivent se faire connaître, avant les élections, au comité local. L'urne doit avoir une serrure et elle doit être scellée du sceau des membres d'un comité local ; la clef doit être entre les mains du président.

IX. — Au cas où les élus d'une province seraient plus nombreux que le chiffre fixé, il faut choisir entre eux ceux dont l'âge est le plus élevé et qui remplissent davantage les conditions de l'élection.

Si l'on a le temps, on peut renouveler les élections.

X. — Les élus de Téhéran choisiront un président, deux vice-présidents, quatre secrétaires, dans le sein de l'Assemblée. Celle-ci sera ouverte sous la présidence de S. M. le Chah en personne.

XI. — Le Président de l'Assemblée, les deux vice-présidents et les quatre secrétaires sont nommés pour un an. Leurs successeurs seront élus à la majorité des voix.

Pour traduction conforme :

A. L. M. Nicolas.

*
* *

Sans vouloir faire de l'humorisme plus qu'il ne convient, en matière grave, on peut se demander ce qui se passerait dans les pays les plus démocratiques de l'Occident, avec une constitution excluant les « *croyances corrompues* », et une liberté de paroles interdisant aux représentants de la nation de « parler contre l'intérêt général ». Aussi bien, le rédacteur du Règlement paraît-il ne rien ignorer des diplomaties gouvernementales. Son article 9, prévoyant qu'il y aura

plus d'élus que de sièges, et qu'on choisira *ceux qui remplissent davantage les conditions de l'élection*, est un chef-d'œuvre.

A ce propos, il peut ne pas être sans intérêt de rappeler que si, au début, le clergé chiite avait réclamé lui-même la constitution, il s'est montré moins empressé ensuite.

« Entre ces deux faits, départ des Mollah à Qoum et entrée des négociants à la Légation d'Angleterre, il y a eu, nous écrit un de nos correspondants de Perse, plus qu'un simple lien de succession dans le temps. Les rapports furent constants entre les deux camps, et les noms des messagers qui allaient de l'un à l'autre, ne seraient pas difficiles à indiquer : le clergé excitait les négociants ; ceux-ci poussaient le clergé. Mais, dès leur retour à Téhéran, les Mollahs se montrèrent en général hostiles au Parlement, en faisant au projet une opposition si vive que le plus grand d'entre eux, A. Seyyid Abd Oullah, soupçonné de s'être laissé acheter, se vit menacé de mort. »

Les négociants cherchent, au contraire, à démontrer, Qoran en mains, que le Prophète n'a jamais ordonné à ses fidèles d'obéir à un souverain temporel. C'est parce qu'il n'en voulait pas, disent-ils, qu'il n'a pas désigné de successeur. Au surplus, il indique nettement, suivant eux, ses préférences pour la forme républicaine, ou tout au moins constitutionnelle, en ordonnant de rapporter les affaires du pays à un comité de délibération. Ne dit-il pas : « *Ce que Dieu tient en réserve vaut mieux et est plus durable aux yeux de ceux qui obéissent à leur Seigneur, s'acquittent de la prière, qui décident de leurs affaires communes en se consultant* (1). »

Le désaccord a même été si loin que, dans une des dernières assemblées populaires de Téhéran, à la fin d'août,

(1) *Qoran*, XLII, 34-36. Trad. Kazimirski.

A. Cheikh Melidi, fils de A. Cheikh Faql-Oullah, a pu s'écrier, sans soulever de protestations :

« Peuple ! n'aie confiance en personne ; n'écoute pas les prêtres. Tu as semé, arrange-toi pour moissonner. »

Faut-il cependant prendre au tragique la Révolution persane, en donnant aux paroles, aux mots, leur valeur occidentale ? Ce n'est pas l'avis de beaucoup d'Européens qui ont suivi sur place le mouvement de cet été. Un autre correspondant nous écrivait en effet, à propos des démonstrations en *Best* :

« Les trois quarts des réfugiés ne savent même pas pourquoi ils s'y trouvent. Leurs habitudes de nonchalante paresse les porte à approuver une situation qui les laisse libres dans un *dolce farniente*. Ils y trouvent le thé, le sucre, ainsi que la pipe à eau, qui leur sont si indispensables ; et le soleil, malgré le drapeau britannique qui flotte sur le mât, étant là aussi chaud qu'ailleurs, ils peuvent s'y étaler en paix et s'y laisser vivre, en attendant, dernier de leurs soucis, qu'on leur reconstitue leur empire. »

Peut-être n'en est-il que plus frappant de voir ces foules, inconscientes d'un but qui leur est indifférent, se mouvoir comme si un rouage secret réglait leurs gestes dans une véritable crise de suggestion sociale. Comment expliquer autrement ces lamentations, ces pleurs, ces sanglots de milliers d'hommes, puis leurs joies et leurs acclamations, quand il s'agit d'une constitution si *nationale* qu'on lit à l'article 19 : « Les élus de Téhéran et des autres villes doivent se réunir aussitôt que possible dans la capitale. Mais, comme l'arrivée des élus de province tardera encore beaucoup, il faut nommer tout d'abord les élus de Téhéran. L'assemblée doit se réunir lundi (??). Le retard de l'arrivée des élus de province ne peut retarder l'ouverture de l'assemblée. »

L. C. — L. B.

LE JAPON ET L'ISLAM

Le triomphe du Japon a fait passer à travers toute l'Asie comme un frisson de réveil, qui s'est étendu jusqu'à l'Afrique, et en Europe à l'empire turc. La Chine et ses pays jadis tributaires, l'Inde, la Perse, l'Égypte, une partie du nord de l'Afrique, sont remués jusque dans leurs profondeurs par un besoin de progrès et surtout par le désir de devenir forts, de conquérir la puissance qui se fait respecter et permet au besoin d'imposer sa volonté à autrui. C'est peut-être en pays musulman que ce sentiment s'est propagé avec le plus de force.

Pour tous les peuples asiatiques habitués à se courber instinctivement devant une supériorité quelconque, le charme a été rompu aussitôt après les dernières défaites des Russes. Un peuple de race jaune venait de faire preuve d'une réelle maîtrise, non seulement dans la guerre, mais aussi dans la façon intelligente et méthodique avec laquelle il l'avait préparée. Il avait su s'assimiler les sciences pratiques des Occidentaux, les retourner contre eux et, d'un seul coup, se tailler une place importante parmi les nations du globe, qui, jusque-là, ne regardaient qu'avec dédain le petit Japon.

De plus, ce peuple n'était pas chrétien, considération de peu d'importance aux yeux des Chinois, peuple de même couleur, mais qui en prenait une très grande à ceux des Musulmans de race blanche, parmi lesquels le souvenir des luttes contre la chrétienté restait vivace. De tous côtés

ainsi, la nouvelle des victoires japonaises apparut comme l'annonce d'une délivrance, non seulement de l'Asie contre l'Occident, mais du non-chrétien contre le chrétien. Il était donc possible de secouer le joug, de sortir de l'infériorité.

De toutes parts, on se tourna vers le Japon. En Chine, les Musulmans ressentirent avec joie le contre-coup des victoires japonaises, et leur activité dans la fondation d'écoles, dans toutes les manifestations de la vie sociale, s'en trouva accrue ; mais cette activité se confond avec celle des autres Chinois de toute religion, emportés en ce moment par le vent des réformes. Là, l'action japonaise trouvait un terrain doublement favorable, bien que ce terrain soit peut-être celui où le gouvernement du Mikado soit le moins libre de ses mouvements.

I

La bonne nouvelle de la future délivrance circula dans tout le monde musulman, de Canton et du Yunnam à Singapore, de Madras à Téhéran ; en Arabie, en Égypte, plus loin même, peut-être en Afrique, et il en résulta un mouvement positif d'orientation des Musulmans de divers pays vers le Japon.

Des étudiants hindous s'acheminent vers le Japon, ce professeur moderne d'énergie. Des sociétés se cotisent pour faire les frais de voyage et de séjour des jeunes gens, espoir des rénovations futures, dans les diverses branches du savoir; les uns vont dans les établissements d'enseignement supérieur, dans les Universités; les autres se préparent au commerce et à l'industrie (1).

Le journal *Roûzgâr* (2) dit ainsi que cinquante-trois fils de riches familles musulmanes hindoues sont partis,

(1) *Al-Liwâ*, 23 juin 1906. — (2) *Al-Liwâ*, 6 août 1906.

et le *Mulk and Millut* fait remarquer combien sont grands les avantages d'aller ainsi chercher la science dans les îles japonaises, car les frais de voyage et de séjour sont, au Japon, inférieurs de la moitié ou du quart à ce qu'ils sont lorsqu'on envoie un étudiant en Europe.

Les Japonais s'efforcent d'ailleurs de multiplier les voies d'accès vers leur pays; ils viennent, par exemple, de décider la création d'une ligne directe de navigation entre Calcutta et Tokio. Ajoutons que, depuis la fin de la guerre russo-japonaise, les négociants musulmans de Calcutta sont en relations très suivies d'affaires avec le Japon (1). Dernièrement on citait l'exemple d'un jeune Musulman, Mohammed Shafi, qui revenait dans l'Inde après avoir achevé au Japon son éducation technique. Il a fondé à Lyallpar une gazette en ourdou, *San'at ou Hirfat* (Art et Industrie), et désirerait y ouvrir une école technique (2). Aussi bien est-ce aux Indes qu'a pris naissance le curieux projet de conversion du Japon à l'Islam, dont nous parlerons plus loin. Après Sar Afrâz Hoseïn Khân, parti il y a près de deux ans pour ce pays, dans le double but d'en apprendre la langue et d'y propager l'Islamisme, ce serait le tour d'un Anglais islamisé, 'Abd ar-Rahmân, ci-devant sir Thomson (?).

En Perse également, l'exemple du Japon se transformant en quelques années et étonnant le monde par sa force militaire, a contribué à modifier l'ancien état d'esprit.

« Désireuse, dit un important journal persant (3), le *Habl oul-Matîn* de Calcutta, de devenir aussi puissante que le Japon et de sauvegarder son indépendance nationale, la Perse doit faire cause commune avec lui. Une alliance devient nécessaire. Il faut un ambassadeur du Japon à Téhéran. Pour réorganiser l'armée, on devra prendre des instructeurs japonais de préférence à ceux de toute autre nation.

(1) *Ikdam*, 18 mai 1906.
(2) *Mulk and Millut*, 17 juillet 1906.
(3) *Habl oul-Matîn*, 6 juin 1906.

Il faut aussi développer les relations commerciales des deux pays.

« Pour la création de banques, chose nécessaire, on pourra aussi s'adresser au Japon, quoique le concours des Parsis de l'Inde, hommes riches et rompus aux affaires financières, puisse être également précieux. »

En Russie, les Musulmans ont de même les yeux fixés sur les îles du Soleil Levant. Ils suivent avec la plus grande attention le mouvement islamique dans ce pays. Le directeur de l'*Irchâd*, M. Ahmed Bey Agayeff, est mentionné comme en correspondance avec M. Motono, le ministre du Japon à Saint-Pétersbourg (1). Ahmed Ihsân Efendi, un des rédacteurs du même journal, a traduit en tartare un roman de mœurs japonaises intitulé *Nami-ko*. L'*Irchâd* le recommande à ses lecteurs, ne doutant pas du bon accueil qui attend cette traduction, « car il est déplorable qu'une moitié de l'univers ignore l'autre moitié », surtout quand, dans cette autre moitié, se trouve la si remarquable nation japonaise (2).

La Turquie observe attentivement les événements du Japon et voit d'un œil favorable ses nationaux s'établir à Constantinople.

En Egypte on se préoccupe de l'arrivée possible des Japonais venant étudier à El-Azhar l'arabe et les sciences musulmanes. Que se produira-t-il alors ? « Sortis de leurs universités avec des connaissances aussi variées que profondes, ces Japonais trouveront chez nous un enseignement défectueux et des camarades d'une culture inférieure à la leur. L'arabe est fort mal enseigné à El-Azhar ; au bout de dix ans d'études, des élèves ne savent pas écrire correctement une lettre. Quant aux sciences profanes, ils les ignorent. Les constatations pourraient aboutir à un échec de la conversion des Japonais.

(1) *Irchâd*, 13 26 juillet 1906. — (2) *Irchâd*, 14 27 juillet 1906.

« Hâtons-nous de tout transformer. Le temps presse. Changeons les méthodes d'enseignement, enseignons les sciences profanes. Les riches égyptiens devraient se cotiser pour faire donner à l'élite d'El-Azhar une culture complète (1). »

Le petit cénacle des Musulmans d'Angleterre s'occupe à son tour du Japon. Le Cheikh Abdullah Quiliam, Cheikh ul Islam des îles Britanniques et attorney, a fait, il y a quelques mois, au Cercle musulman de Liverpool, dont il est le président, une conférence sur les religions du Japon et les moyens de convertir ce pays à l'Islam. Le capitaine Sakamoto, commandant du cuirassé japonais *Katori*, aurait ensuite donné un dîner en l'honneur du cheikh et de son frère, le consul de Turquie (2).

II

Dans ces divers pays, le Japon apparaissait aux hommes religieux comme une sorte de nation musulmane en puissance, inconsciente encore de la source cachée d'où découlent ses vertus. Il n'en fallait pas plus pour que l'idée de sa conversion future se fît jour. Le vengeur inconscient de l'Islam en serait le chef redouté et fidèle, ou tout au moins celui qui conduirait les autres, quelque jour, à la victoire, pour assurer le règne sur la terre de la meilleure de toutes les religions. « Si le Japon pense devenir un jour une très grande puissance et faire de l'Asie la dominatrice des autres continents, écrivait un cheikh musulman au *Morning Post*, ce ne sera qu'en adoptant la religion bénie de l'Islam (3). » Toute la presse musulmane consacre à ce projet autant d'enthousiasme que si l'imagination n'y avait

(1) *Al-Liwâ*, 17 juillet 1906. — (2) *Ikdam*, 25 mai 1906. — (3) *L'Écho de Chine*, 11 août 1906.

aucune part. Elle a vraiment l'air de la tenir comme appartenant au domaine des réalités.

On calcule déjà les conséquences de la conversion. Tandis que le bonze Kawaï, dans le *Chukiokai* (Revue du monde religieux), émettait l'opinion qu'une religion n'a de vie et d'influence qu'autant qu'elle s'assimile à la race, et que le bouddhisme n'a su s'implanter au Japon qu'en s'adaptant au génie japonais (1), la presse musulmane de tous les pays envisageait avec confiance l'œuvre de propagande religieuse qui allait commencer et dont elle serait le meilleur auxiliaire. Un important journal arabe (2), qui, lui aussi, croit à une conversion des Japonais, va nous révéler la pensée des enfants de l'Islam sur ce point. « L'Angleterre, dit-il, avec ses soixante millions de musulmans hindous, redoute fort cette conversion. La Russie vaincue se rapproche de l'Angleterre, et la France est l'alliée des deux. La guerre de Crimée est loin, et maintenant la Turquie trouve contre elle ces trois grandes puissances. Avec un Japon musulman, la politique musulmane changerait du tout au tout. »

Le rédacteur du journal égyptien voit même déjà, dans un bel élan d'imagination, le Mikado devenu le véritable khalife, supplantant le chef actuel des croyants, et la capitale de l'Islam transférée à Tokio. Ces craintes sont, à la vérité, exceptionnelles. La foule des croyants se réjouit simplement de l'entrée future des Japonais dans sa religion. Elle n'y trouve que des avantages. Il faut donc bien vite travailler à la Qoranisation du Japon et y envoyer des missionnaires.

A Delhi, le cheikh Rahîm ud-Dîn, auteur d'une brochure de propagande musulmane rédigée en anglais, et qui sera distribuée au Japon par « centaines de milliers d'exemplaires », expose, dans une assemblée de docteurs, l'importance qu'aurait la conversion des Japonais et sollicite, pour

(1) *L'Écho de Chine*, 23 juin 1906. — (2) *Mouayyad*, 30 juin 1906.

son œuvre, l'assistance pécuniaire des riches musulmans hindous (1). Après Rahîm ud-Dîn, ce sont le docteur 'Abd ul-Hakîm Khân, Maulana Chibl-i No'mâni, Maulawi 'Abd ul-Hakk Dihlevî, Maulawi Achraf Khân, et bien d'autres encore, qui font distribuer dans le pays du Soleil Levant des opuscules religieux et songent à y envoyer leurs fils pour propager les dogmes de l'Islam (2).

Un des membres les plus distingués de l'*Association musulmane des Indes*, qui est aussi un des plus brillants élèves de l'Université, San Afrâz Hoseïn Khân, dont il a été déjà question, est envoyé au Japon par l'Association. Sa mission consistait à prendre l'initiative d'un congrès religieux et à prêcher l'Islam dans les diverses provinces. On annonçait en même temps que le distingué missionnaire serait secondé par Abd ul-Kayyoûm Moghânî et que l'on avait réuni les fonds nécessaires pour fonder là-bas « vingt-cinq mosquées » (3).

Un peu plus tard, on voit paraître, dans le journal qui avait donné ces nouvelles (4), la traduction d'une lettre écrite du Japon en hindoustani par le cheikh Hoseïn à un de ses amis, auquel il disait le bon accueil qu'on lui faisait.

Dès l'abord, il n'eut guère de relations qu'avec les membres de la colonie étrangère, russe et américaine, qui se montrèrent poliment favorables à ses idées d'apostolat ; puis il fit, devant « trois mille » Japonais, une conférence où, après avoir fait l'éloge de Dieu et du Prophète, il parla des religions juive et chrétienne, ainsi que des sages hindous et chinois, en terminant par un exposé de la religion musulmane. Sa conférence dura, dit-il, deux heures et demie, et eut le plus vif succès. Il fut remercié et félicité par l'auditoire. « Tous les journaux publièrent le texte de sa conférence avec des commentaires élogieux. »

Ceci se passait à Nagasaki. Le cheikh Hoseïn passa en-

(1) *Ikdam*, 26 février 1906. — (2) *Ikdam*, 7 mars 1906. — (3) *Ikdam*, 30 mars 1906. — (4) *Ikdam*, 15 juin 1906.

suite à Kobé et se rendit à la capitale. Là, il visita les directeurs de journaux, leur exposa le but de son voyage, et fut également reçu par le ministre de l'Intérieur, avec lequel il s'entretint quatre heures durant. Il s'aperçut que malheureusement les Japonais ne connaissaient guère l'Islam que par l'intermédiaire des Européens ; mais il trouva tout le monde plein de bonne volonté et quitta le ministre avec l'assurance qu'en dépit des missionnaires chrétiens, les musulmans pourraient construire sur le sol des Japonais de nombreuses mosquées.

Les musulmans hindous furent ainsi les premiers à tenter de Qoraniser le Japon, mais leur zèle eut des imitateurs. Ainsi, en Égypte, le cheikh 'Alî Ahmed El Girgâwî, directeur d'un petit journal égyptien, partit pour le Japon en compagnie de deux autres missionnaires, l'un Égyptien, l'autre Hindou. Plus zélé que riche, El Girgâwî sollicita, par l'intermédiaire de la Presse, ses riches coreligionnaires, ne leur demandant que la somme nécessaire au voyage. Au besoin, il aurait accepté de servir de domestique à un Égyptien partant pour le Japon (1).

Deux missionnaires persans partent de leur côté pour le Japon : Fakhr ol-Islâm et Hodjdjet ol-Islâm. Le premier, véritable savant, serait un ancien prêtre chrétien (?) connaissant l'hébreu, le syriaque et le chaldéen. Tous les deux sont partis de Téhéran, et les musulmans d'une ville russe, Guendjè, ont tenu à honneur de contribuer aux frais du voyage de Fakhr ol-Islâm. Quant a Hodjdjet ol-Islâm, il ira d'abord en Chine conférer avec les docteurs de ce pays.

Les efforts tentés pour convertir le Japon font beaucoup de bruit et donnent lieu à quelques quêtes. Ne répondent-ils qu'au désir des journaux musulmans de fournir à leurs lecteurs une copie sensationnelle ? Répondent-ils, au contraire, à un état de choses concret ?

(1) *Mouayyad*, 28 juin 1906.

III

Une des causes des succès inattendus du Japon dans la dernière guerre a été le souci constant d'une préparation méthodique basée sur un merveilleux service d'observation. Quelles que soient ses secrètes ambitions d'avenir, on voit que le Japon continue à se tenir minutieusement au courant de tout ce qui se passe en dehors de ses îles. Non seulement la Chine, l'Indo-Chine, le Siam sont continuellement parcourus par ses agents, ou habités par quelques-uns de ses nationaux qui ont toujours les yeux ouverts sur tous les faits; mais aussi l'Inde, l'Europe et l'Amérique sont l'objet d'enquêtes incessantes, donnant lieu à de précieux rapports qui affluent à Tokio.

Le monde musulman ne fait pas exception.

Les Japonais, souvent fort sceptiques en matière de religion, sont néanmoins trop bons observateurs pour ignorer l'importance des croyances religieuses et tout l'avantage qu'en peuvent retirer ceux qui savent les flatter. Depuis leurs victoires, ils ne cessent d'envoyer en Chine, dans la région du Fou Kien en particulier, quantité de bonzes chargés de propager, avec le bouddhisme qu'on y trouve déjà d'ailleurs, l'admiration du Japon fort, victorieux, progressif. De temps en temps, les journaux chinois relatent des représentations faites par le gouvernement de Pékin au Japon, au sujet de l'action envahissante de ces bonzes, du refus de construire des pagodes. Dernièrement encore, quelques difcultés s'élevèrent au sujet de l'édification d'une pagode japonaise à Pékin même.

Quand les dirigeants japonais constatèrent le mouvement sympathique provoqué dans l'Islam par leurs succès, ils se mirent en demeure de l'exploiter. Au Japon même, on comptait fort peu de musulmans. On n'y trouvait guère qu'un petit groupe d'Hindous et de Chinois, fort unis d'ail-

leurs et pleins de zèle, formant à Kobé une Société qui, après la défaite des Russes, fit traduire de l'anglais en japonais, pour les répandre, deux traités religieux : *La Religion de l'Islam* et *Le Monde de l'Islam*, et sollicita, pour son œuvre de propagande, l'appui du cercle musulman de Liverpool (1). C'était donc au dehors qu'il fallait agir.

En Chine, ce sont des missionnaires bouddhistes japonais, des commerçants, des capitalistes ou soi-disant tels, des journalistes, des professeurs, des instructeurs militaires qui sont chargés de s'infiltrer chez le grand voisin jaune, pour y accomplir patiemment leur œuvre patriotique de pénétration pacifique des esprits. Le nombre des journaux chinois plus ou moins discrètement subventionnés, créés même par les Japonais, est déjà respectable.

L'emploi de ces divers moyens de conquête est beaucoup plus difficile lorsqu'il s'agit de gagner les musulmans. Leur intransigeance religieuse rend inutile la propagande bouddhique ; le peu de connaissance qu'ont les Japonais des langues arabe, persane, turque ne permet pas non plus d'exercer l'action toujours puissante de la Presse. Mais le travail, l'activité, le temps, la persévérance sont de grands facteurs, qui amènent la solution de bien des problèmes.

On constate déjà, çà et là, la présence ou le passage de Japonais appartenant à des classes multiples dans plusieurs pays musulmans (2). Un lettré, M. Kenjin Thokokumi (?) se serait fixé à Constantinople ; un journal de cette ville annonce avec satisfaction, et comme un fait sans précédent, l'arrivée d'une famille de commerçants japonais, qui s'y livrera au commerce des objets fabriqués en Extrême-Orient. Cette famille est celle de M. Nakamoura qui, fixée à Bey Oghlou, a fait venir à Constantinople sa femme, ses enfants et deux autres membres de sa famille. Tandis que

(1) *Ikdam*, 25 mai 1906. — (2) *Ikdam*, 22 juin 1906.

les hommes adoptaient le costume européen, les femmes conservaient leur costume national.

Vers la même époque, on signalait la mission du docteur Lotida, qui, après un voyage d'études en Angleterre et en Amérique, entreprit une tournée de conférences dans l'Inde où il étudia spécialement la religion musulmane. A Lahore, il exposa devant 300 musulmans, dont beaucoup étaient docteurs, les causes de la grandeur et de la force du Japon. Ces causes sont la possession par le Japonais de trois qualités principales : l'activité, la fraternité, l'obéissance. Le docteur fit remarquer que c'était là des qualités vraiment musulmanes ; il développa cette pensée, montra les analogies entre l'âme hindoue et l'âme japonaise (1), tout ce qui les rapproche, et conclut que la religion musulmane, la plus parfaite de toutes, est bien celle qui peut assurer le mieux le bonheur de l'humanité.

Rien n'était plus propre, évidemment, à flatter les auditeurs du docteur Lotida et à leur donner l'envie d'aller joindre leurs efforts à ceux d'un peuple si capable d'apprécier leur foi.

Quelques mois après le passage du docteur Lotida, on apprenait encore l'arrivée aux Indes d'un explorateur japonais, M. Sagaki Kiohi, qui, après avoir parcouru le Tibet et l'Asie centrale au cours de ces trois dernières années, se dirigeait sur Calcutta, en venant de Ladekh (2).

Sans doute, ces quelques exemples n'impliquent pas par eux-mêmes une réelle activité politique du Japon dans les pays musulmans et il faut se défier des mirages du « Panjaponisme ». Il reste du moins acquis que, si les musulmans se sont tournés vers le Japon, l'empire du Soleil Levant s'est, de son côté, préoccupé de l'Islam ; dans quelle mesure ?

(1) Cf. dans *Indian Review*, août 1905, le compte rendu d'une conférence de Mrs. Besant à Calcutta sur les rapports du Bushido et du Code d'honneur des Kshatriya.

(2) *Mulk and Millut.*

De toute évidence, si le Japon a réellement de vastes ambitions en Asie, l'Islam pourra devenir pour lui un allié puissant, mais on ne peut dire encore qu'il existe dès maintenant officiellement, ouvertement, une politique musulmane japonaise.

IV

Les perspectives, qui se dessinaient de part et d'autre, ont paru un moment prendre corps, avec une rapidité inattendue, par le Congrès des Religions, dont la réunion à Tokio avait été bruyamment annoncée pour le mois d'août, par toute la Presse musulmane. Pour les lecteurs des journaux arabes, turcs, persans et tartares, il était entendu que le but du Congrès devait être de déterminer la meilleure religion, afin que le Japon pût l'adopter. L'Islam était tout indiqué. On voyait même déjà le Mikado converti. Mais si les nouvelles sensationnelles répandues à ce sujet, pendant des mois, témoignent, en tout cas, des espérances un peu crédules de quelques milieux musulmans, elles ne fournissent pas de renseignements positifs sur les vues réelles du Japon.

Le silence qui s'est fait depuis l'époque fixée pour l'ouverture du Congrès sur l'œuvre qui devait s'y accomplir peut être caractérisé par deux citations. En juin (1), le *Mouayyad* annonçait que M. Samouraka, le troisième secrétaire du Congrès, avait envoyé une des premières invitations au *Terdjumân* de Baghtchè-Séraï, si influent parmi les Musulmans de la Russie méridionale. Pour être sûr que le journal ne manquerait pas de déléguer un représentant à Tokio, le Gouvernement japonais faisait les frais du voyage, outre une allocation de quinze roubles par jour.

(1) 9 juin 1906.

D'autre part, à la fin de septembre, un journal du Caire, *Al-Asitâné*, donnait, d'après une revue suisse, quelques détails sur les faits et gestes du Congrès, présidé par le Mikado en personne, « dont la conversion continuait à n'être pas douteuse ». On signalait aussi l'activité, dans les travaux du Congrès, de la délégation turque, présidée par Râsim Bey, représentant de la Turquie à Java.

Mais, en donnant ces nouvelles, l'*Irchâd* de Bakou, du 28 septembre, annonçait que son directeur, Ahmed Bey Agayeff, venait d'écrire au Ministre du Japon à Saint-Pétersbourg pour lui demander des renseignements. Le Ministre avait répondu qu'il *ignorait l'existence du Congrès*.

En constatant que, de son côté, l'*Asiatic Quarterly Review* d'octobre ne dit pas un mot de cette solennité, on ne peut guère méconnaître la portée de la réponse diplomatique faite à l'*Irchâd*.

Il ne semble donc pas rester grand'chose de ce qu'avait annoncé à ce sujet la Presse musulmane, sans se préoccuper des avertissements négatifs donnés par les journaux anglais, le *Morning Post* entre autres (21 juin). Les listes de souscription n'ont abouti qu'à un élan dans le vide. Le Congrès était une réalité pour l'opinion publique de Kazan, Bagtchè Séraï et Bakou ; de Téhéran, de Constantinople et de Damas; du Caire, des Indes et même de l'Afghanistan. Dans la pratique, malgré le départ de délégués, comme Sir Thomson Abd ur Rahmân, qui devait lire une traduction anglaise du livre du Mufti de Java sur la philosophie dans l'Islam (1), ou encore du docteur chiite Mohammed Sâdek Teherânî, dit Fakhr ol-Islâm, auquel on envoya des subsides, même de Batoum, il semble bien que tout se soit borné à une réédition du *Much ado about nothing*.

(1) *Mouayyad*, 17 mai 1906.

Néanmoins, toutes ces espérances des musulmans sont des plus symptomatiques. Elles soulèvent une grande question, qui demeure pour le présent encore voilée d'une sorte d'obscurité. Le fait positif qu'elles font ressortir, c'est le réveil actuel de l'Islam, comme conséquence des victoires Japonaises, puis la naissance et le développement d'une forte poussée de l'opinion publique musulmane dans le sens d'une alliance entre l'Islam et le Japon. Elles nous permettent de constater, par les sympathies qu'elles semblent trouver auprès des Japonais, l'attention consacrée par l'empire du Mikado aux pays musulmans. Mais, là où on pouvait s'attendre à un coup de théâtre, on assiste seulement à un prologue encore vague — qui promet tout sans rien engager. — Il ne faut pas s'étonner beaucoup qu'il en soit ainsi, pour commencer.

F. Farjenel.

NOTES ET NOUVELLES

Sur le mouvement des idées en Perse.

La Presse anglaise a indiqué, à plusieurs reprises, que le Babisme et le Béhaisme avaient eu une part importante dans les événements qui ont abouti à la proclamation du régime constitutionnel en Perse.

La *Tribune* du 29 octobre consacre un long article au mouvement issu du Babisme.

Le *Daily Telegraph* donnait, à la même date, une indication dans le même sens. On trouve une vue, beaucoup plus nette encore dans, une correspondance adressée au *Daily Mail* de Tabriz, le 20 août.

Cette correspondance est, d'ailleurs, fort intéressante à d'autres égards. Elle cite en particulier, comme une des causes importantes de l'agitation, la situation faite aux *Moustamerli* par la pénurie du Trésor, qu'avaient épuisé les dépenses de la Cour et les emprunts stériles du gouvernement persan. Près d'un tiers de la population de la Perse vivait sur le trésor, sous le titre de *Moustamerli*, pensionnaires, civils, militaires, religieux, judiciaires ou autres.

Il y avait jusqu'à des femmes et des enfants qui recevaient du gouvernement des pensions variant de 125 à 125.000 francs par an. Le krach du Trésor persan remplaçait, pour toute cette foule, l'indolence satisfaite, par la faim, mauvaise conseillère.

Mais au mécontentement s'ajoutait une autre impulsion.

Pendant de longs siècles, les Persans étaient restés attardés derrière la muraille de Chine de leur fanatisme, de leurs préjugés et de leurs superstitions. « Le Babisme et le Béhaisme, la main dans la main, ont déjà ébranlé la foi du Qoran jusque dans ses véritables fondements, en prêchant en son lieu et place un évangile de liberté, d'égalité, de fraternité, individuel, national et universel. »

Quelle que soit l'origine du mouvement d'affaiblissement des anciennes passions religieuses, on en sent vivement l'influence de bien des côtés. Il se manifeste en particulier une tendance très caractérisée à l'atténuation des anciens antagonismes du Chiisme et du Sunnisme, dans les zones de contact de leurs domaines propres. C'est le cas, en particulier, dans les provinces russes, où les Tartares et les Persans sont en rapports directs.

Voici, à cet égard, quelques faits instructifs :

En avril, l'ambassadeur de Perse à Saint-Pétersbourg provoque la création à Bakou d'une école préparatoire — l'École de l'Unité — administrée par l'école persane des sciences de Bakou, mais ouverte à tous les Musulmans.

A peu près vers la même époque, un correspondant du *Hayât* de Bakou, de passage à Astrakhan, est invité à aller à la mosquée des Persans. Toute la colonie persane y était, consul en tête — avec de nombreux Sunnites invités — et les assistants écoutent, avec une émotion qui va jusqu'aux larmes, deux allocutions.

La première est un éloquent appel à l'union entre tous les Musulmans, sans distinction. « Il n'y a qu'un Islam, dit l'orateur. C'est sous l'influence déplorable de la philosophie et de coutumes grecques que les controverses des commentateurs ont amené le schisme des Chiites et des Sunnites, à l'époque des Abbassides. » Et ce discours se termine par un éloge vibrant d'Hasan et de Hoséin, et des Khalifes orthodoxes.

Le second orateur parle de la nécessité de l'instruction.

Tous les Musulmans doivent leurs maux à l'ignorance. Ils ne se relèveront que par la science.

En mai, l'*Habl oul Matîn* de Calcutta intervient à son tour dans la campagne entreprise par le *Hayât* et l'*Irchâd* de Bakou pour l'union entre Chiites et Sunnites.

En août, il déplore en termes énergiques la désunion qui, depuis un millier d'années, sépare Chiites et Sunnites, pour leur malheur commun.

Puis le *Terbiyêt* intervient à son tour : Cette fois, il s'agit de la fondation, à Batoum, d'une mosquée mixte, la mosquée Mozafferi, où Chiites et Sunnites se réuniront, et c'est le consul de Perse à Batoum qui prend lui-même la question en mains, avec la Société de Bienfaisance de la ville, nous apprend de son côté l'*Habl oul Matîn*.

Sans doute, il ne faut pas s'exagérer l'importance pratique de ce mouvement, qui ne paraît pas pénétrer profondément les masses. Son importance morale et intellectuelle n'en paraîtra pas moins considérable, si on songe qu'il réunit l'*Habl oul Matîn* de Calcutta, le *Terbiyet* de Téhéran, *l'Irchâd* et le *Hayât* de Bakou, c'est-à-dire quatre journaux d'une autorité incontestée.

On remarquera d'ailleurs que l'initiative du mouvement est chiite, quoiqu'il paraisse favorablement accueilli par la presse sunnite.

Les Musulmans de Kharbin.

Les journaux musulmans ont signalé, à plusieurs reprises, le développement de l'Islam dans la région de Kharbin. — Après le *Mouayyad* qui annonçait, en avril dernier (1), le projet de construction d'une mosquée comme en voie de réalisation, l'*Ikdam* signalait, en mai, l'acquisition du terrain destiné à la construction.

(1) 19 avril 1906.

Une lettre du 2 octobre nous permet de compléter ces renseignements :

« En 1900, nous écrit de Kharbin un aimable correspondant, les Musulmans chinois ne formaient ici qu'un petit groupe d'une quarantaine de personnes. Ils n'avaient ni prêtres, ni maison de prière. Ce n'étaient pour la plupart que de pauvres ouvriers venus des autres provinces de la Chine. Ils se réunissaient de temps à autre, et les plus anciens lisaient le Qoran.

« Depuis, leur nombre s'est augmenté, et ils forment déjà une communauté d'un millier de membres, au village de Fou-Tsia-Tsian, à deux verstes de Kharbin. La majorité appartient aux classes pauvres et la plupart n'ont pas de famille avec eux. Mais une quarantaine de marchands riches et estimés font aussi partie de cette petite communauté. Ils aident et soutiennent leurs coreligionnaires. A défaut de mosquée, les Musulmans de Fou-Tsia-Tsian ont loué, pour leurs réunions, une maison, qui leur sert en même temps d'école. Ils ont un moullah, nommé Ouan. Leur vie intérieure est celle de tous les Chinois. Ils sont cependant un peu plus propres.

« A Kharbin même, il y a un certain nombre de Tartares, Turcs, Hindous, etc., qui professent l'Islam. Ils ont construit une mosquée et ont un moullah. Leur vie est celle du Musulman, qui, tout en conservant plus ou moins ses rites, s'adapte aux conditions du pays où il habite. »

Les Musulmans chinois.

L'*Ikdam* a publié, en juillet, la traduction d'une lettre rédigée en persan, que lui avait adressée un uléma chinois, Mohammed Sa'îd, de Pékin (1). On y apprend que, des journaux chinois publiés à Pékin ayant inséré des articles erro-

(1) 26 mai 1906.

nés sur la religion musulmane, le supérieur des Ulémas de Chine, Mohammed Abd ul Bâkî, en fit la réfutation avec le concours de plusieurs ulémas de la ville et d'un savant de Boukhara, Abd ur Rahman. Celui-ci, qui avait quitté sa ville natale dans son enfance, pour accompagner son grand-père à Médine, voyagea ensuite pour étudier, notamment aux Indes, où il termina son éducation. Après de longs voyages faits, cette fois, en vue du commerce, il s'était fixé à Pékin, et le lendemain du jour où la rectification fut adressée aux journaux, il y fit une conférence très écoutée sur l'Islam. Un Zoroastrien se serait converti séance tenante, à la grande joie de toute l'assistance.

Chez les Kirghizes.

Dans le courant de 1905, les Kirghizes avaient envoyé à Saint-Pétersbourg une députation, pour demander, entre autres, la permission de se nommer des Cheikhs en Sibérie. Le comte Ignatieff aurait refusé, sous prétexte que les Kirghizes n'étaient pas Musulmans mais Chamanistes, à en croire les vives protestations de la Presse musulmane (1). En réalité, on avait essayé dans les pays kirghizes un système d'unification par l'école, qui paraît n'avoir donné que de médiocres résultats.

M. Vambéry cite quelques chiffres anciens, qui n'auraient pas, en effet, été très encourageants (2). En 1862, pour cinq écoles russes, il n'y a qu'un élève Kirghize volontaire. Lors de l'ouverture d'une École préparatoire à l'École militaire d'Orenbourg, il n'y a que 14 élèves Kirghizes pour 25 places.

Le développement de l'instruction et le progrès des idées n'en a pas moins été assez marqué pour que, au com-

(1) *Ikdam*, 12 juillet 1906.
(2) *Western Culture in Eastern Lands*, p. 35 et suiv.

mencement de 1906, un étudiant Kirghize, Mohammed Djiân Efendi Tandjbayeff, ait pris la parole dans une réunion de Saint-Pétersbourg où il formula en détail les revendications sociales et politiques de ses compatriotes. — Un peu plus tard, en mars, les musulmans Kirghizes d'Akmolla, réunis en Assemblée générale, délèguent trois des leurs à Saint-Pétersbourg pour porter leurs doléances contre l'administration locale. Mais à leur arrivée à Omsk, on les met en prison, dit le *Mouayyad* (12 avril 1906).

Quelle que soit la nature exacte du mouvement kirghize, il semble bien qu'il y ait quelque agitation de ce côté, car, en août, un rédacteur de l'*Orenbourgski Kray*, assistait, d'après le *Liwâ*, à une explosion de plaintes très vives de ces nomades, chez lesquels il se trouvait.

En Nigéria.

Le gouvernement de la Nigéria a fait venir, il y a six mois, une cinquantaine d'Hindous des provinces septentrionales de l'Inde (Afghans, Pathans, Afridis, Pantchous), pour l'administration civile de la Nigéria septentrionale. Ils appartenaient à des professions variées : télégraphistes, ingénieurs, menuisiers, charpentiers, forgerons, tapissiers. Reçus vers la fin de février à Liverpool, par le Cercle musulman, ils sont arrivés à Zoungerou, leur destination, en avril. Deux d'entre eux ont écrit en mai des lettres, reproduites dans *Al-Hilal*. Ils se louent du pays, de l'accueil qui leur est fait et de leurs situations. Deux de leurs compagnons sont attachés au haut commissaire, trois à l'Administration des finances, un à l'Administration centrale, et un aux Ponts et Chaussées. Un des employés de l'Administration des finances, Mirza Mohamed, raconte ensuite, dans une lettre du 14 mai, son séjour à Lokodja. Comme les précédents, il paraît enchanté de se trouver dans la Nigéria musulmane.

L'Islam dans l'Afrique du Sud.

Cheikh Abdoû, le célèbre Cheikh ul-Islam du Caire, enlevé prématurément à ses concitoyens, avait, il y a deux ans, rendu un Fétouâ destiné à faciliter l'immigration musulmane dans l'Afrique du Sud, et dans lequel il déclarait qu'aucune obligation religieuse n'imposait un costume plutôt qu'un autre. Il est de fait que les Musulmans deviennent de plus en plus nombreux au Natal, au Cap et dans l'intérieur. Au mois d'avril dernier, on signalait le passage à Durban d'un voyageur turc, Hadjî Mohammed Alî, en l'honneur duquel il y eut, à la mosquée de Gray Street, réunions et conférences. La ville compterait en effet une communauté musulmane de 500 membres, formant deux sociétés. La plupart des Musulmans sont Hindous.

Il en est de même à Johannesburg, où, en avril, on projette la fondation d'une école normale, tandis qu'en août les Musulmans Hindous de la ville tiennent un meeting d'indignation contre l' « Asiatics Ordinance ». Une députation est même nommée pour aller demander en Angleterre le retrait de cet acte qui place les Musulmans « au-dessous des Kaffirs » (1).

L. C. — L. B.

(1) *Mulk and Millul.* — et *Ikdam.*

LA PRESSE MUSULMANE

Une des manifestations les plus remarquables du mouvement d'évolution qui s'accentue si rapidement dans les pays musulmans, est le développement de la presse: arabe, turque, tartare et persane, au moins. C'est avec une vive sympathie que la Revue salue les efforts consacrés par tant de généreux écrivains, à faire pénétrer les idées de progrès dans la grande communauté de l'Islam. Nous aurons prochainement l'occasion de montrer ce qu'a été, en particulier, le rôle de la Presse musulmane dans le grand élan qui entraîne aujourd'hui tous les Musulmans des classes libérales vers la science, le dessin, l'instruction, l'enseignement, l'éducation. — Dès le premier numéro, nous tenons à entretenir nos lecteurs d'un sujet que nous nous efforcerons de leur rendre familier, en y revenant souvent.

La Presse persane.

Depuis l'année dernière, les journaux persans ont pris une extension considérable. Il est à prévoir, du reste, que cette importance continuera de grandir, le Chah ayant dû accorder à ses sujets, avec le régime constitutionnel, la liberté de la parole et de la presse. Les journalistes, dont le sort, il y a peu de mois, était encore des plus précaires (comme le montrent les tribulations de Mîrzâ Alî Aga, directeur du *Mozafferî*, de Bouchir, le seul organe du sud de la Perse,

qui fut arrêté, puis déporté à Mohammera, d'où il est revenu y a peu de temps), vont certainement devenir, ainsi qu'en il Europe, une puissance avec laquelle il faudra compter.

De nombreux organes se sont fondés, la plupart dans la capitale. Le plus important, à en juger d'après les comptes rendus dont il a été l'objet, serait le *Da 'vat ol-hakk* (L'Invitation de la Justice), journal religieux publié par Mîrzâ Mohammed Behdjet Dizfoûlî, l'un des plus savants ulémas et, en même temps, écrivain de mérite. Bien qu'à tendances religieuses, cet organe traitera tous les sujets offrant quelque intérêt.

A Tauris, où un ministre persan s'étonnait de ne voir aucun journal vers le milieu de l'année 1905, paraît maintenant *Al-Hadîd* (Le Fer), organe hebdomadaire, publié en numéros de huit pages in-4, sous la direction de Aga Seyyid Mohammed. A Ispahan, ville dont les habitants sont pleins de zèle et de ferveur, on déplore qu'aucun organe ne soit venu remplacer l'éphémère *Ferheng*, malgré les nobles efforts de Rokn od-Dooulè.

La presse technique commence aussi à se faire jour. Le docteur Moeddeb od-Dooulè fondait il y a quelque temps, dans la capitale, le *Hifz os-Sihhé* (Conservation de la santé), organe de médecine et d'hygiène s'adressant au grand public comme aux médecins. C'est le premier organe médical persan.

Mais, malgré tant d'efforts, la Perse ne possède pas, à l'heure actuelle, un organe quotidien la renseignant d'une façon exacte et complète sur les événements. Un journal persan publié dans l'Inde se faisait, il y a quelque temps (1), l'écho de ce désidératum. La lecture des journaux étrangers, européens ou tartares, assez répandue en Perse (l'*Irchâd*, journal quotidien en turc azéri publié à Bakou, compte en Perse de nombreux abonnés), ne saurait com-

(1) *Habl oul Matîn*, 14 septembre 1906.

bler cette lacune. Dire, ajoute l'organe en question, que nous avons en Perse, depuis cinquante ans, un Ministère de l'instruction publique et de la presse !

L'importance de celle-ci est universellement reconnue parmi les sujets de Mozaffer ed-Dîn. Le clergé, dont on sait le rôle dans les derniers événements, lui est nettement favorable. Seuls, quelques esprits arriérés lui restent hostiles. Vers le commencement de cette année, Mollâh Nasrollâh faisait, à la mosquée d'Enzeli, une violente sortie contre les journaux, ceux qui les publient et ceux qui les lisent. Leur lecture, disait-il, ne peut que corrompre les hommes ; les journalistes sont des mécréants et l'argent employé à acheter leurs élucubrations devrait être consacré à de bonnes œuvres. Mollâh Nasrollâh n'eut aucun succès parmi ses auditeurs et ses paroles soulevèrent une réprobation générale (1).

Tout porte à croire qu'avec la liberté et l'introduction du régime parlementaire, la presse prendra, en Perse, un essor qu'elle n'y avait jamais connu. On ne verra probablement plus la suppression de journaux et la déportation de leurs directeurs, comme le fait s'est produit à Bouchir, ni l'interdiction, par les autorités persanes, des journaux étrangers : le cas s'est présenté dernièrement pour le journal tartare *Irchâd*, qui a dû protester auprès du ministre des Affaires étrangères (2).

Nous devons ajouter que la presse persane date d'assez loin. Au journal officiel *Iran* sont venus s'adjoindre l'*Ettelâ* (Information), *Charaf* (Noblesse), *Tarbyièt* (Éducation), le *Me'ârif* (Science), qui paraissait il y a cinq ans et était une sorte de revue de vulgarisation. A l'étranger enfin, nous trouvons le célèbre *Habl oul-Matîn* (Aide puissante) de Calcutta, universellement connu dans le monde musulman, et la revue illustrée *Chehre Numa* (qui passe l'univers en

(1) *Habl oul-Matîn*, 9 février 1906.
(2) *Irchâd*, 24 septembre-7 octobre 1906.

revue), d'Alexandrie. Une autre revue analogue, intitulée *Kemal* (Perfection), paraissait naguère au Caire.

La Presse musulmane de Russie.

Les journaux musulmans sont, en Russie, de fondation récente. On n'en comptait aucun il y a trente ans ; ce n'est qu'en 1879 qu'un Tartare de grande instruction et de grand mérite, Ismâ îl Bey Gabrinski, à la suite d'un séjour de plusieurs années en France, fonda à Baghtchè-Seraï le *Terdjuman* (L'Interprète). Huit ans après, paraissait l'*Ekindji* (Le Semeur), organe scientifique et littéraire fondé à Bakou par Hasan Bey. Il fallut ensuite attendre que la liberté de la presse fût donnée à la Russie pour voir paraître de nouveaux organes musulmans, si l'on en excepte le *Chark-i Roûs*, de Tiflis, fondé en 1903 par M. Mohammed Schahtakhtinsky, dont l'existence fut malheureusement bien courte et qui aurait pu servir de modèle à toute la presse tartare, le *Ziyâ-i Kafkazia* (Lumière du Caucase) et le *Rachkoûl* (Sébile), parus dans la même ville. Ce dernier organe était rédigé en arabe. Il faut mentionner encore un journal rédigé en russe, le *Kaspi*, de Bakou, dont nous reparlerons et qui eut pour directeur le chef actuel du parti musulman russe, Alî Merdân Toptchibacheff.

Mais, une fois la constitution russe promulguée, les journaux tartares se multiplièrent. « Ils meurent, disait A. Vambéry, comme des mouches depuis le 17 octobre. » L'éminent orientaliste en citait 4 à Kazan, 2 à Saint-Pétersbourg, 2 à Tiflis, 2 à Bakou, 1 à Orenbourg, 1 à Tachkent, 1 en Crimée... (1). Combien d'autres ont paru depuis !

Une idée commune à tous ces journaux, c'était l'unification de la langue tartare, qu'on voulait rapprocher autant que possible de celle publiée à Constantinople. On évitait les termes russes, remplacés par leurs équivalents osmanlis.

(1) *The Nineteenth Century*, juin 1906.

Passant en revue ses confrères de Russie, le journal bosniaque *Behâr* mentionnait, au moment où l'article de M. Vambéry allait paraître, les organes suivants :

Alem-i Nisvân (le Monde des femmes), à Baghtchè-Séraï (féministe);

Hayât (Vie) et *Irchâd* (Bonne direction), à Bakou;

Vatan Khâdimi (Serviteur de la patrie), à Sou Bazar ;

El-ʿAlem el-islamî (le Monde musulman), à Oufa;

Kazan Monkhbiri (Informateur de Kazan), et *Yoldouz* (Etoile), à Kazan;

El-ʿAsr el-djèdîd (la Nouvelle ère), à Ouralsk;

Da'vat (Invitation), à Bakou;

Burhân i-Tarakkî (Preuve de progrès), à Astrakhan, auxquels venaient s'ajouter *Ulfèt* (Amitié), *Mirâ'at* (Miroir), *Noûr* (Lumière) et *Beyân ul-hakk* (Éloquence du droit). Soit, en tout, une vingtaine d'organes ayant une action des plus marquées.

Depuis cette époque, nombre d'autres journaux ont paru. Signalons, à Bakou : *Dâbestân* (École), journal illustré qui, comme son titre l'annonce, est consacré aux questions relatives à l'enseignement ou ayant un caractère scientifique, et *Mollâ Nasr ud-Dîn*, journal satirique, dont les illustrations en couleur sont accompagnées de spirituelles légendes.

Toujours à Bakou, se fondaient un journal tartare arménien qui, sous le double titre *Da'vat-Kotch* (Invitation), avait pour but de travailler à réconcilier les deux races ennemies, et une autre feuille mensuelle consacrée à l'enseignement et à l'éducation, *Rèhbèr* (Guide). A Kazan, grand centre d'études musulmanes, un uléma des plus distingués, Alim Djân ibn Mohammed Djân El-Bâroûdî, faisait paraître *Ed-Dîn vè'l-èdèb* (La Religion et la bonne éducation), journal de propagande musulmane. Signalons encore, à Orenbourg, *Dunyâ ou Ma'îchet* (le Monde et la Vie), hebdomadaire, scientifique et littéraire ; à Tachkent, *Khourchid* (Soleil),

organe politique créé pour défendre les idées libérales, et *Asyâ* (Asie), dont ʿAbdullâh Efendi est le directeur. C'est enfin à Vladikavkaz qu'un musulman, Anlan Bey Boutileff, fonda son *Irounkazet*, le premier et, croyons-nous, le seul journal qui ait paru, jusqu'à ce jour, en langue ossète.

Le journal *Ulfèt*, qui se publie, non en territoire musulman comme ceux que nous venons d'énumérer, mais dans la capitale même de la Russie, a pour directeur l'un des hommes politiques les plus remarquables qui soient parmi les musulmans russes, ʿAbd ur-Réchîd Efendi Ibrâhîmoff. Originaire de Kazan, où il est on ne peut plus populaire, ʿAbd ur-Réchîd fit ses études à Constantinople, puis passa quelques années dans le Hedjaz, où il apprit à fond la langue arabe. De retour en Russie, il en apprit la langue, se fixa à Saint-Pétersbourg, puis retourna à Constantinople, d'où, après avoir appris cette fois la langue française, il rentrait à Saint-Pétersbourg à l'époque de la guerre avec le Japon. Ce fut alors qu'il fonda l'*Ulfèt*, dans lequel il défend les intérêts, que nul ne connaît mieux que lui, de ses coreligionnaires.

Bien que poursuivant un but commun et partageant d'une manière générale les mêmes idées, les journaux musulmans de Russie sont parfois divisés, et nous avons pu observer, entre eux, de violentes polémiques. Nous citerons, entre autres, un article paru dans l'*Irchâd*, de Bakou, le 3/16 août dernier contre le journal *Kaspi* de la même ville, et disant en substance : « Le *Kaspi*, ce journal déjà ancien et rédigé en langue russe, passe pour être un organe musulman ; c'est une erreur complète. Son directeur est un musulman, sans doute, et ce sont des capitaux musulmans qui le font vivre ; mais ses tendances et ses articles n'ont rien de musulman. Les nouvelles qu'il donne et le ton dans lequel il est rédigé sont loin d'être favorables à nos coreligionnaires. »

Une autre polémique fort intéressante, et sur laquelle nous regrettons de ne pas avoir de détails, avait lieu, il y a quelques mois, entre les journaux *Noûr*, *Fikr* et *Beyân ul-Hakk*, au sujet du voile des femmes musulmanes.

Convaincus que, seule, la liberté peut assurer le bonheur de leurs coreligionnaires et sachant, d'autre part, que l'importance de la presse dépend avant tout des progrès réalisés par la nation (1), les journaux musulmans sont tous acquis aux idées libérales et combattent, parfois avec véhémence, les partis de réaction. La Douma, disait l'un deux, encommentant les télégrammes des électeurs d'Erivan, au président de cette assemblée et à leur député musulman, Aga Khân Erivanski, la Douma est maintenant l'espoir de la nation. Trompée et exploitée, celle-ci, s'est relevée de son abaissement et a conscience de son rôle. Les Musulmans occuperont désormais la place qui leur est due (2).

Ces questions relatives à l'enseignement ont naturellement une large place dans les organes de l'opinion publique. 'Alem Djân, dans sa revue *Ed Dîn vè'l-èdèb*, donnait, il y a quelques mois, un article qui était un véritable programme scolaire. Tout en proclamant la nécessité d'adopter les méthodes modernes, le publiciste tartare, en bon musulman, ajoutait que les sciences Qoraniques et la langue arabe devaient tenir la première place dans l'enseignement (3).

Malgré tant de marques d'activité, le sort de la plupart de ces journaux reste précaire. Sans parler des vexations administratives (*Yoldouz*, de Kazan, et un journal de Tachkent viennent d'être supprimés), l'existence de la plupart est difficile. Le *Kazan Moukhbiri* (4) vient de donner l'alarme. Plusieurs de nos journaux ont déjà disparu, dit-il, et, sur

(1) Cf. le *Kazan Moukhbiri*, 13/26 septembre 1906.
(2) *Irchâd*, 3/16 juillet 1906.
(3) *Kazan Moukhbiri*, 16/29 juillet 1906.
(4) Numéro du 13/26 septembre 1906.

trente environ paraissant actuellement, trois ou quatre seulement font leurs frais. Il n'y avait rien d'exagéré à cela. Le *Hayât*, de Bakou, ayant subi de grandes pertes, a dû cesser sa publication. Ses rédacteurs font paraître maintenant, à la place, une revue scientifique et littéraire, *Fuyoûzât* (Débordement) (1).

Nous espérons que l'*Irchâd*, de Bakou, que dirige un homme de grande valeur, Ahmed Bey Agayeff, ne subira pas le même sort. Mais sa situation est également menacée. La voici telle que l'expose son directeur (2) :

« Il a fallu dépenser 31.000 roubles pour acheter notre matériel d'imprimerie. Nous occupons, à divers titres, 60 personnes recevant par jour 110 roubles. Or nos abonnés ne sont que 931 pour la Russie d'Europe et d'Asie et la Perse rédigé en turc azéri, l'*Irchâd* est compris de beaucoup de Persans et, par suite, assez répandu en Perse ; avec les autres pays, nous arrivons à un total de 1.712, total bien insuffisant, car notre journal, qui dépense 40.000 roubles, n'en reçoit que 10.600 de ses abonnés. Les Musulmans vont-ils laisser périr un journal qui a fait œuvre utile et défend leurs intérêts avec tant de zèle ? »

La transformation du « Mouayyad ».

L'un des plus importants journaux arabes du Caire, et celui de tous qui reflète le mieux l'opinion publique en Égypte, le *Mouayyad*, vient de transformer complètement son imprimerie. Les machines Marinoni et l'atelier de clichage, dont on dispose maintenant, lui permettent de tirer rapidement 25.000 exemplaires. La récente inauguration des nouveaux ateliers a été l'occasion d'une fête, à laquelle assistaient toutes les notabilités de la presse et du monde intellectuel musulman du Caire (3).

L. Bouvat.

(1) *Ibid.*
(2) *Irchâd*, 15/28 septembre 1906.
(3) *Mouayyad*, 3 octobre 1906.

LES LIVRES ET LES REVUES

Cette partie de la Revue du Monde Musulman, *que nous développerons peu à peu, n'a, pour ce premier numéro, qu'une étendue insuffisante. Il en sera probablement de même encore, par suite de l'encombrement des matières, pour le second et peut-être pour le troisième numéro. Mais nous espérons ne pas trop tarder à lui donner plus d'importance.*

Nous nous bornons à signaler aujourd'hui quelques ouvrages anglais, parus dans le courant de l'année, en ajoutant quelques notes de bibliographie sommaires.

Qu'on ne s'étonne pas, si nous semblons laisser de côté systématiquement des publications dont l'importance n'est cependant pas douteuse. Nous sommes trop attachés au principe de la division du travail, pour ne pas tendre, dès le début, à nous cantonner dans la spécialisation à laquelle répond le programme initial de la Revue.

Dans le même ordre d'idées, il ne faut s'attendre à trouver ici que des comptes rendus analytiques, — en dehors de quelques articles d'ensemble, destinés à exposer comparativement les méthodes et les organisations dont procèdent les études musulmanes dans les différents pays européens. Nous voudrions surtout, indépendamment des extraits, mettre nos lecteurs à même de se rendre compte des services que peuvent leur rendre les ouvrages analysés.

Bien entendu, nous n'avons pas la prétention d'analyser tout ce qui le mériterait. Nous ne pourrons parler que des

publications que nous aurons sous les yeux, et beaucoup, intéressantes sans doute, nous échapperont, ou ne nous seront connues que de nom. Qu'on ne s'attende même pas à trouver ici une bibliographie un peu détaillée. Ce serait déjà beaucoup si, avec le concours de nos lecteurs, auxquels nous serons bien reconnaissants de leurs bons avis, nous arrivions à donner, dans cette Revue, une idée approximativement exacte de ce qu'est l'énorme littérature consacrée aux différents peuples musulmans.

*
* *

Census of India. — L'année dernière, le *Sous-Secrétariat d'Etat pour l'Inde*, à Londres, avait libéralement mis à la disposition de ceux qu'intéressent les études consacrées à l'Inde, un certain nombre d'exemplaires de l'*Ethnographic Appendice* du volume I du *Census of India*, 1901. Nous en avions reçu ainsi un exemplaire, dans lequel nous avions étudié avec le plus vif intérêt les *Social Statistics* de l'appendice II, qui, sous forme de « Groupements sociaux » des principales races, donne la répartition par région des Musulmans de l'Inde — puis, dans l'appendice IV, *Typical Tribes and Castes*, nous avions trouvé des exemples d'organisation sociale des tribus musulmanes d'un intérêt non moins grand. — Ce fascicule de 251 pages, grand in-folio, avec nombreux tableaux et cartes, est l'œuvre de M. H. H. Risley, officier d'académie, membre correspondant de la Société d'Anthropologie de Berlin. — Son étude donnait naturellement le désir de voir le reste du volume, qui avait été envoyé dans plusieurs bibliothèques. Sous le simple titre de : India : Part I, *Report*, le premier fascicule de 581 pages présente un résumé de l'œuvre complète du *Census*, dont l'examen aboutissait à une conclusion un peu décourageante au point de vue des études sur l'Inde moderne. Il fallait avoir la collection tout entière du *Census* : 26 volumes compre-

nant jusqu'à 3 tomes, dont quelques-uns de 600 à 800 pages, pour être au courant.

Les lecteurs de la Revue apprécieront à l'usage, nous l'espérons, le service que leur a rendu, à ce point de vue, le *Sous-Secrétariat d'Etat pour l'Inde*. Il a bien voulu, sur la demande qui lui en a été faite, nous envoyer la collection complète, sauf un fascicule épuisé, des 65 tomes de cette admirable publication, dont les 29 tomes de « Reports » sont, en fait, un exposé de la remarquable politique de science sociale qui caractérise l'œuvre impériale de l'Angleterre aux Indes.

Nous sommes heureux de pouvoir, en ouvrant le chapitre consacré ici à la littérature sociale du Monde Musulman, présenter au Sous-Secrétaire d'Etat pour l'Inde l'expression de tous les remercîments de la Revue. Si le *Census of India* a paru il y a quelques années déjà, il n'est pas encore assez imité pour avoir cessé d'être nouveau.

The Religion of Islam, par le Rev. *F. A. Klein*, Gr. in-8, 241 pages. London, Kegan Paul, Trubner et C°, 1906.

L'auteur avait été envoyé en Palestine, en 1851, comme missionnaire, par la *Church Missionnary Society*, puis nommé au Caire en 1882. En 1893, il se retira du service actif des Missions et s'établit en Allemagne, où il commença cet ouvrage, qui, à sa mort, en 1903, présentait encore un chapitre inachevé. Le Comité de la *Church Missionnary Society* décida cependant de le faire imprimer, en laissant de côté le chapitre inachevé : « Développement de la Science de la Dogmatique » et en ajoutant comme chapitre final une autre notice, incomplète aussi, sur les sectes de l'Islam. En raison du prix de revient qu'eût présenté l'impression, en Angleterre, de ce petit traité, dont le texte est complété par une profusion de notes et de citations arabes, en deux corps, il a été imprimé à Madras, et le résultat fait honneur

à la « S. P. C. K. Press » qui en a été chargée, malgré un certain nombre de lacunes.

En laissant de côté le chapitre V, « Les sectes de l'Islam », les quatre premiers chapitres sont un exemple de condensation et de concentration. Sous les titres de : *Sources ou fondements de l'Islam*, *Doctrines de l'Islam*, *Imamat*, *Fiqh*, ils donnent un abrégé de ce qui concerne la religion musulmane, comme bases, croyances et obligations.

Western Culture in Eastern Lands, par *Arminius Vambéry*, in-8, 410 pages. Index. London, John Murray, 1906.

La première partie de cet important et attachant ouvrage du célèbre explorateur de l'Asie centrale est consacrée à « l'Influence civilisatrice de la Russie » : la seconde, à « l'Influence civilisatrice de l'Angleterre », et la troisième à « l'Avenir de l'Islam ». C'est une nouvelle contribution à l'étude de la lutte de la Russie et de l'Angleterre en Asie, question si familière à l'auteur.

Dans la première partie, on lira avec un intérêt particulier les chapitres sur la russification des Tartares et de la Sibérie ; puis sur les tentatives faites chez les Kirghizes et au Turkestan, en vue du développement intellectuel des Indigènes. La deuxième partie est consacrée à l'Inde, avec laquelle les lecteurs français sont déjà familiarisés par l'excellent ouvrage de M. Piriou. Les onze chapitres de cette partie n'en sont pas moins instructifs, le dernier notamment, consacré à la comparaison des méthodes russe et anglaise. Peut-être l'attention se portera-t-elle plus encore sur la troisième partie : « l'Avenir de l'Islam ». C'est un titre souvent employé et qui, à chaque moment de la vie du Mahométisme, représente naturellement des perspectives différentes de celles de la veille. Il réunit ici un exposé magistral des conditions du temps présent.

Peu importe qu'on soit ou qu'on ne soit pas d'accord

avec l'auteur sur sa conclusion essentielle! « C'est seulement sous l'influence immédiate de l'Europe, c'est-à-dire sous l'administration et l'autorité directe des puissances occidentales, que l'Orient musulman peut être régénéré et espérer un meilleur avenir » (p. 34). On n'en pensera pas moins, après avoir lu ces informations si variées, sur Cheikh Abdoû du Caire, sur les Tartares de Crimée, sur le Kurdistan, sur le mouvement libéral secret ou public de l'Egypte, de la Turquie, de la Perse; sur le Pan-Islamisme, sur le Babisme et Béhaïsme, sur tout ce qui se passe actuellement dans le monde musulman de l'Asie occidentale et centrale, qu'on doit une fois de plus à M. A. Vambéry une bien précieuse documentation.

Afghanistan, par *Angus Hamilton*, in-8, 546 pages. Carte. Illust. Index. London, W. Heinemann, 1906.

Par l'ouvrage d'Arminius Vambéry, nous étions déjà un peu en Asie centrale. Nous y sommes tout à fait avec la substantielle étude géographique, économique et politique, consacrée par M. Hamilton, non pas seulement à l'Afghanistan, mais aussi à toute l'Asie russe, du Khanat de Bokhara, de la province de Samarkand, des districts de Tachkent et de Merv.

Un simple résumé de la préface suffit à montrer que le beau volume, largement et intelligemment illustré de M. Hamilton, est le vade-mecum le plus récent et le plus complet pour quiconque s'intéresse à l'Asie centrale, dans l'ordre d'idées auquel répond le livre.

Depuis la publication du *Précis* écrit en 1871 sur l'Afghanistan, par Sir Ch. Mac Gregor, pour le gouvernement de l'Inde, il n'y avait pas eu de mise au courant d'ensemble, quoique depuis 35 ans les choses aient bien changé, en même temps que les études partielles se multipliaient. — En 1886, le lieutenant H. C. Yate, puis en 1888 le major

C. E. Yate consacrent deux volumes aux travaux de la commission des frontières de l'Afghanistan. Puis dix ans se passent, et en 1895, M. Stephen Wheleer publie son excellent volume *The Amir Abdur Rahman*, en même temps que paraît *My Residence at the Court of the Amir*, par le Dr Gray, médecin particulier du dernier Emir.

En 1900, paraissent les deux volumes de *The Life of Abdur Rahman*, par Sultan Mohamed Khan, ancien élève de Cambridge et Secrétaire d'État de l'Afghanistan, ainsi que *The Constitution and Laws of Afghanistan*, du même auteur. — En 1901, le colonel Sir Thomas Holdich publie *The Indian Borderland*; enfin, en 1905, Mrs K. Daly, médecin du Harem de Habib Ullah, donne, dans le *Wide World Magazine*, une série d'articles fort bien illustrés, sous le titre de « Huit mois chez les Afghans ».

Il y avait une place à prendre après ces ouvrages d'intérêt fragmentaire, et c'est pour préparer son propre ouvrage que M. Hamilton voulut, à son retour de Mandchourie, après la guerre, visiter l'Asie centrale. La variole le força à passer du Pamir dans l'Inde par Gilgit. Il consacra alors douze mois à dépouiller tout ce qui avait été écrit sur l'Afghanistan et les pays voisins : livres, articles de Revues ou de journaux, des Indes ou de la métropole, et à se documenter auprès de tous les officiers voyageurs, résidents ou officiers anglais qui sont spécialistes en matière d'Asie centrale. L'œuvre qui en est résultée est une compilation très complète et détaillée, dans laquelle on trouvera une masse énorme de renseignements de tout ordre, dont le choix a été contrôlé avec une expérience qui en garantit la valeur.

Au point de vue proprement musulman, on notera surtout les statistiques sur la population musulmane, sur les écoles, les mosquées, etc. Pour toute la région russe, ces données sont fort intéressantes. Nous aurons d'ailleurs à y revenir et à nous occuper aussi des chapitres consacrés à l'Afghanistan.

Quatorze appendices, relatifs aux chemins de fer et au mouvement des marchandises entre l'Afghanistan et l'Asie centrale, terminent le volume, que complète, bien entendu, un index.

On peut résumer brièvement la portée de l'*Afghanistan* de M. Hamilton, en disant que c'est l'ouvrage indispensable pour les Anglais désireux de se former des idées positives sur la question de l'Afghanistan, dans ses rapports avec la politique russe.

A Literary History of Persia, from Firdawsi to Sa'di. par *Edward G. Browne*, in-8, 568 pages. Index. London, Fisher Unwin, 1906.

« Ce volume est la suite de celui que j'ai publié il y a quatre ans dans la même série. Il conduit l'histoire littéraire de la Perse, du commencement du onzième au milieu du treizième siècle de notre ère », dit l'auteur au début de sa préface.

Un premier chapitre, *Retrospective and Introductory*, est le résumé du volume précédent: on y trouve une fort intéressante étude de la rhétorique et de la prosodie persanes. La *Qasida*, le *Ghazal* et le *Rubaʿi*, la satire, la parodie, le style des prosateurs, y sont examinés tour à tour. Signalons aussi les judicieuses remarques de M. Browne sur la littérature arabe et son influence.

Les chapitres suivants sont consacrés : à la première période seldjoukide, de Togkrul Beg à la mort de Malik Châh ; c'est le temps de Nidham ul-Mulk, de Nasir-i Khosraw, de Omar Khayyam, de Bâbâ Tahir, d'Ansari et de Kay-Ka'us, l'auteur du *Qabus-Nama*, ainsi que d'Abu'l-Ala al-Ma' arri et de Ghazalî. Avec ces grands noms se clôt cette brillante période, suivie de celle du Sultan Sanjar et de ses frères. C'est alors qu'Ibn Al-Makaffa traduit en arabe le livre de Calila et Dimna, et que Hariri compose,

dans la même langue, ses fameuses Séances. Un chapitre, le sixième, est consacré aux quatre grands poètes du douzième siècle : Anwari, Khaqani, Nizami et Dhahir. Après un autre chapitre consacré à l'empire du Kharezm et à l'invasion mongole qui mit fin au Khalifat de Bagdad, viennent les deux derniers, consacrés, l'un, aux écrivains de la première période mongole, l'autre aux poètes qui florissaient alors : Farid' ud-Din 'Attar, Jalal ud-Din Rûmi, Sa'di, etc.

Le nom seul de M. Browne est, pour un ouvrage consacré à la littérature persane, la meilleure des recommandations. Cela, toutefois, ne nous empêchera pas de rendre un hommage mérité à sa vaste et sûre érudition, et à la forme attrayante avec laquelle il a disposé les résultats de ses travaux. Un copieux index, qui termine l'ouvrage, rend les recherches faciles dans cet excellent répertoire littéraire.

The Achehnese, par le Dr *C. Snouck Hurgronje*, trad. par A. W. S. O'Sullivan, avec index par *R. J. Wilkinson*. E. J. Brill-Leyde; Luzac, Londres. 1906. Cartes illus. Index, 2 vol. in-4, 439-384 pages.

La traduction en anglais du si important ouvrage de l'éminent orientaliste hollandais sera une bonne fortune pour tous ceux qui ne pouvaient pas recourir, dans l'édition primitive, à cette source si considérable d'informations documentées sur l'Islam. C'est une œuvre fondamentale pour l'étude du monde musulman, non seulement dans le cas local du Sultanat d'Atchin, ou même dans le cas plus étendu de la Malaisie Néerlandaise, mais aussi pour la connaissance de l'Islam en général. Nous aurons souvent occasion de recourir aux enseignements précieux que M. Snouck Hurgronje a mis ainsi à la portée d'un public plus étendu. L'ouvrage est d'ailleurs si connu que nous n'en disons qu'un

mot ici, voulant seulement en signaler à nos lecteurs l'édition anglaise.

The Philippine Islands, par *J. Foreman*, nouvelle édition, revue et augmentée avec cartes et illustrations, in-8, 668 pages. Index. London, Fisher Unwin. 1906.

C est en réalité la troisième édition de l'ouvrage de M. Foreman, qui emprunte son grand intérêt au long séjour de l'auteur aux Philippines et à son expérience des choses et des gens du pays. Nous comptions donner un résumé des renseignements dispersés dans plusieurs chapitres sur l'histoire des rapports des musulmans des Philippines avec les Espagnols et ensuite avec les Américains. Bornons-nous, en attendant que la place nous permette davantage, à dire ici que l'ouvrage de M. Foreman doit être entre les mains de tous ceux qui s'occupent des Philippines.

The Peninsular Malays. Malay Beliefs, par *R.-J. Wilkinson*, in-8, 81 pages. Londres, Luzac et C°. Leyde, E.-J. Brill, 1906.

Ce petit livre, dit l'auteur, est destiné aux candidats du « *Civil Service* », pour la préparation de leurs examens en ce qui concerne le peuple malais, et indépendamment de la linguistique malaise. Il devait primitivement former une section d'un ouvrage plus important sur les *Malais de la Péninsule*, mais, de nombreuses illustrations retardant la publication de l'ensemble, l'auteur a décidé de publier provisoirement chaque section séparément. Les autres fascicules seront consacrés à « La Littérature malaise », « La Vie et les Mœurs des Malais », « Le Gouvernement et les lois des Malais », « L'Histoire malaise et les industries malaises ».

Le nom de l'auteur suffit à signaler l'intérêt de ces publications. Quoiqu'il insiste sur leur caractère élémentaire et « introductif », sur leur destination pour des commençants,

on trouvera dans *Malay Beliefs* beaucoup de renseignements et de vues des plus utiles pour l'étude de l'Islam malais, notamment en ce qui concerne ses particularités.

Mediæval Rhodesia, par *David Randall Maciver*, in-4, 106 pages, 36 planches hors texte noir et couleur. Index. Londres, Macmillan et C°, 1906.

Bel ouvrage sur la curieuse question des ruines du Mashonaland. Nous le signalons ici, malgré son objet étranger à celui de la Revue, parce que, comme ceux de Bent et de Hall, il apporte par quelques passages une petite contribution à l'histoire de la pénétration des Arabes de Sofala dans la région minière de l'Afrique australe. Cette histoire redevient d'actualité par le développement des petites colonies musulmanes, hindoues pour la plupart, qui s'installent jusqu'à Johannesburg.

Liberia, par Sir *Harry Johnston*, 2 vol. in-8, 1183 pages, 28 planches en couleur, 426 illustrations en noir, 18 cartes. Index. London, Hutchinson et C°, 1906.

L'admirable illustration ethnographique qui accompagne le texte, et les nombreuses mentions concernant l'Islam et les Musulmans de toute provenance qu'on relève à l'index, font, au premier abord, espérer que le luxueux ouvrage de Sir H. Johnston, apporte une importante contribution à l'étude de l'Islam africain. Il présente, en réalité, plus d'intérêt pour l'histoire proprement dite de la République de Libéria (ch. X à XVII, p. 225 à 397 ou l'histoire naturelle (ch. XXI à XXVI, p. 513 à 883). — On consultera cependant avec fruit les renseignements ethnologiques, donnés sur les Manding en général, sur les Veï, les Gora et quelques autres tribus, plus ou moins islamisées, dans les chapitres XXVII à XXXII (p. 884 à 1161).

Si l'organisation musulmane de ces peuples est laissée de

côté, l'analyse des institutions et des mœurs locales peut fournir quelques renseignements sur les particularités de l'Islam nègre. Il faut signaler notamment l'histoire de l'écriture des Veï, d'après Koelle, et les reproductions qui suivent : alphabet primitif établi par Doalu Bukere, l'inventeur de ce système ; puis alphabet actuel et spécimens de l'écriture cursive.

Il est à remarquer que, quoique islamisés, au moins de nom, les Veï n'ont fait que deux ou trois emprunts à l'alphabet arabe, pour environ 150 caractères syllabaires. Ils ont fait plus d'emprunts aux caractères romains. Mais suivant la remarque de Sir Johnston, ils ont, depuis 60 ans que leur écriture existe, fait de nombreuses additions, en réaction contre l'influence des missionnaires chrétiens, et aussi afin de rendre leur correspondance indéchiffrable pour les nègres américains de Libéria.

BIBLIOGRAPHIE

ABDULLAH MOHAMMED HABIB. *Relations of the Muslim Seer Al-Sayyid Abdullah Mohammed Habib Efendi*, Concerning the Creation and Siderial Universe, in-8, 48 pages. — *Luzac*, Londres, octobre 1906 . 3 s. 6

ADAMS (Z.), *Persia by a Persian*. Personal Experience of Manners, Customs, Habits, Religions and Social Life in Persia. — *E. Stock*, Londres, mai 1906, in-8, 334 pages. 6 s. net.

AD-DAMIRI, *Hayat al-Hayawah*. A zoological Lexicon. Transl. from the Arabic by Lt-Colonel A. S. G. Joyakar. vol. I, in-8, 906 pages. — *Luzac*, Londres, octobre 1906. 10 s. 6 net.

AMHERST (Lady), *Sketch of Egyptian History from the Earliest Times to the present Day*, illust. in-8, 488 pages. — *Methuen*, Londres, mai 1906. . . . . 7 s. 6.

AUBIN (E.), *Morocco of to-day*. Two maps, in-8, 414 pages. — *Dent*, Londres, mars 1906 . . . . . 6 s.

BUCK WHALEY, *Memoirs*, including his journey to Jerusalem. Publié d'après le manuscrit inédit de l'auteur de 1797, avec introductions et notes, par Sir Edward Sullivan, in-8, 408 pages. — *De La More*, Londres, mai 1906 . . . . . 21 s. net.

BAEDEKER (K.), *Palestine and Syria*, y compris les routes à travers la Mésopotamie et la Babylonie, 20 cartes, 52 plans et un panorama de Jérusalem, 4e édition, remaniée et augmentée, in-12, 536 pages — *Dulan*, Londres, juillet 1906 . . . . . 12 s.

BELLOC (H.), *Algerian Studies and Impressions*, 50 illust. par l'auteur et front. in-16, 200 pages. — *Duckworth*, Londres, mars 1906 . . . . . 5 s. net.

BRAILSFORD (H. N.), *Macedonia*. Ses races et leur avenir, photog., 2 cartes, in-8, 360 pages. — *Methuen*, London, mars 1906 . . . . . 12 s. 6 net.

BROWNE (E.-G.). *Literary History of Persia*. From Firdawsi to Sa'di in-8, 384 pages. — *Unwin*, Londres, septembre 1906. . . . . 12 s. 6 net

BROWNE (E.-G.), Hand List of Turkish and other printed and lithographed books presented by Mrs. E.-J.-W. Gibb to the Cambridge University Library, in-8, 96 pages. — *Camb. Univ. Press.*, Londres, mars 1906 . . 5 s.

CALVERT (A.-F.), *Moorish Remains in Spain*. Brief Record of Arabian Conquest of peninsula ; particular account of Mohammedan Architecture and Decoration in Cordova, Sevilla, Toledo, 4 to 608 pages. — *Lane*, Londres, mars 1906. . . . . 42 s. net

Constantinople, Brûsa and the Troad (Murray's Handbooks for Travellers) rééd. in-12. — *Stanford*, Londres, juin 1906 . . . . . 7 s. 6

DUBOIS (J.-A.), *Hindu Manners, Customs and Ceremonies*. transl. from Author's later French M. S., and edited

with Notes, Corrections and Biography, by Henry K. Beauchamp. 3rd Edit., in-8, 776 pages. — *Frowde*, Londres, mars 1906 (India paper 7 s. 6) . . 6 s. net.

GIFFEN (J.-K.), *Egyptian Sudan*, Illust. in-8, 252 pages. — *Revell*, Londres, janvier 1906 . . . . . 3 s. 6

GOBB and MILLINGEN (ALEXANDER von), *Constantinople Painted and Described*, in-8, 292 pages. — *Black*, Londres, mai 1906 . . . . . 20 s. net.

GORDON (T.-E. General Sir), *A Varied Life*. A Record of Military and Civil Service, of Sport and Travel in India, Central Asia and Persia, 1849-1902, 23 illust., 2 maps, in-8, 374 pages. — *J. Murray*, Londres, juin 1906. . 15 s.

HAGGARD (A. Lt-Col.), *A Persian Rose Leaf*, in-8, 384 pages. — *Long*, Londres, avril.

HAMILTON (A.), *Afghanistan*, cartes illust., in-8, 585 pages. — *Heinemann*, Londres, juin 1906 . . . . 25 s. net

A Handbook for Travellers in India, Burma and Ceylon, 5th Edition, in-8 (Murray's Handbooks). — *J. Murray*, Londres, septembre 1906 . . . . . 20 s.

HART (W.-H.), *Everyday Life in Bengal*, other Indian Sketches. Illustr., in-8, 360 pages . . . . . 3 s. 6

HARTLEY (C.-Gasquoine), *Moorish Cities in Spain*. III, in-16, 108 pages (Langham Art Monographs) . . 1 s. 6 — *Siegle*, H. and C°, Londres, juillet 1906. — Lithog. 2 s. 6

KEANE (A.-H.), *Asia*, vol. I, Northern and Central. illust. rev. edit. Stanford's Compendium of Geography and Travel, in-8, 554 pages. — *Stanford*, Londres, juillet 1906 . . . . . 15 s.

KEENE (H.-G.), *History of India*. From the earliest Times to the End of the 19th Century. For the Use of Students and Colleges; 2 vol. New and rev. edit., in-8, 772 pages. — *J. Grant*, Londres, octobre 1906. 12 s. 6

KEMEID (HALIL J.), *Standard Guide to Egypt and the Sudan* 1905-1906, in-8. — *Simpkin*, London, janvier 1906 . . . . . 1 s.

KLEIN (F.-A.), *Religion of Islâm*, in-8. — *K. Paul*, Londres, septembre 1906 . . . . . 7 s. 6

LLOYD (A. B.), *Uganda to Khartoum*. Life and Adventure on the Upper Nile; with a preface by Victor Buxton. Illus., in-8, 324 pages. — *Unwin*, Londres, sept. 1906. 10 s. 6

MAR (W. DEL), *Romantic East*. Burma; Assam; Kashmir. Ill., in-8, 228 pages. — *Black*, Londres, sept. 1906. 10 s. 6

MARKBY (W. SIR), *Introduction to Hindu and Mahomedan Law* (for use of Students), in-8, 76 pages. — *H. Frowde*, Londres, août 1906 . . . . 0 s. 6 net.

MOORE, *Balkan Traib*, 62 ill. map., in-8, 308 pages. — *Smith and E. Jone*, Londres, juin 1906 . 10 s. 6 net.

OMAR KHAYYAM, *Rubaʿiyat*. Done into English by Edward Fitzgerald, in-32. — *Siegle*, Londres, oct. 1906, lith . . . . . 1 s. 00

OMAR KHAYYAM, *Rubaʿiyat*. Rendered into English Verse by Edward Fitzgerald, in-18. — (Favourite Classics) . . . . . 0 s. 6
Heinemann, Londres, octobre 1906, lith . . . 1 s. 00

OMAR KHAYYAM, *Rubaʿiyat*, in-16 — *Chapman and H.* Londres, octobre 1906. . . . . lith. 1 s. nét

PICKTHALL (MARMADUKE), *House of Islâm*. Cr. in-8, 434 pages. — *Methuen*, Londres, sept. 1906. (Roman) 6 s.

PLATT (T. COMYN), *The Turc in the Balkans*. Cr. in-8, 184 pages. — *A. Rivers*, Londres, avril 1906. . 3 s. 6

ROWNTREE (J. W.), *Palestine*. Notes and other Papers. Edited by Joshua Rowntree, in-8, 300 pages. — *Headley*, Londres, juin 1906 . . . . . 2 s. 6

Sadi's Scroll of Wisdom, Intr. by ARTHUR N. WOLLASTON, in-16, 64 pages. — (*Wisdom of the East*) *J. Murray*, Londres, septembre 1906 . . . 1 s. net

SANDERSON (E.), *Great Britain in Modern Africa*.

Portr. Gr. in-8, 388 pages. — *Seeley*, Londres, septembre 1906. N . . . . . 5 s.

SELL (E.), *Islam*: Its Rises and Progress, in-16, 100 pages, swd. — *Simpkin*, Londres, mars 1906. . . 0 s. 9 net

SHAH (Ahmad), *Miftah-ul Quran*. Part. I, Concordance of the Quran. Part. II Complete Glossary of the Quran. 2 parts. Roy. in-4, 304 pages. — *Paul*, Londres, oct. 1906. 42 s. net

SLADEN (D.), *Carthage and Tunis*. Old and new Gates of the Orient, 2 vols., Maps, ill., in-8, 696 pages. — *Hutchinson*, Londres, septembre 1906. . . . 24 s. net

TISDALL (W. St-CLAIR), *Religion of the Crescent*. Being the James Long Lectures on Muhammadanism. 2 Edit. rev. Non-Christian Religious Systems), in-12, 268 pages. — S. P. C. K., avril 1906 . . . . . 4. s.

VAMBÉRY (A.), *Western Culture in Eastern Lands*. Comparison of Methods adopted by England and Russia in the Middle East. — *J. Murray*, Londres, mars 1906, in-8, 420 pages. . . . . 12 s. net

WILMORE (J. S.), *Handbook of Spoken Egyptian Arabic*. 2 Edit., in-16. — *Natt*, Londres, mars 1906. . . 2 s.

Le Gérant: DROUARD.

2-11-06. — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie

Revue du Monde Musulman

1re Année. DÉCEMBRE N° 2.

LES MUSULMANS RUSSES

On n'a pas la prétention de donner une idée exacte et complète du mouvement musulman actuel de la Russie, dans les notes détachées qui suivent. Il n'est peut-être pas de région du monde musulman où l'Islam se présente avec des caractères aussi variés que dans cette immense confédération de peuples divers, juxtaposés dans l'Empire russe. Le regard entr'ouvert ici sur les Musulmans des provinces européennes, du Caucase et de la Caspienne, ne donne que l'expression d'un point de vue. Il résulte, surtout avec quelques variantes, des jugements portés par la presse musulmane (1). Ces notes ne constituent donc qu'un exposé de documentation fractionnaire, pouvant sur bien des points comporter des corrections ultérieures. Tel que, il pourra peut-être servir utilement d'entrée en matière à des études plus définitives. Et c'est son principal objet.

I

L'ORGANISATION POLITIQUE DES MUSULMANS RUSSES

Les organisations politiques se succèdent rapidement en

(1) Extraits par M. L. Bouvat.

Russie. Elles naissent, grandissent, se divisent et disparaissent, sans parfois laisser d'autre trace du mouvement d'ensemble auquel elles répondaient, que des agitations disséminées. Les Musulmans n'ont pas échappé à la règle commune. Malgré leur répartition en plus de quarante nationalités d'origines variées, iraniennes, caucasiques, tartares, etc., ils ont senti le besoin de s'organiser et les tentatives se sont multipliées. Faut-il les concevoir comme ayant abouti à la réalisation durable du projet d' « d'Union des Musulmans russes » qui en était l'objet, ou comme représentant plus réellement des efforts isolés, partiels, envisagés par leurs promoteurs avec optimisme ? Faut-il simplement les enregistrer comme des manifestations de l'effervescence sociale si générale ? Nous ne chercherons pas, pour le moment, à faire plus qu'énumérer quelques faits de détail.

Dès 1904, les tendances au groupement organisé se dessinent fortement chez les Musulmans de Russie. Dans le premier semestre 1905, les réunions se multiplient. Les Musulmans discutent les mesures à prendre pour obtenir le même traitement que les autres sujets du Tsar, au moment où la charte constitutionnelle attendue va être octroyée. L'idée d'un Congrès général est déjà formulée. Elle se traduit par le projet d'envoyer à Saint-Pétersbourg des députés de toutes les provinces. Les Circassiens au moins arrivent dans la capitale et le Ministère de l'Intérieur les reçoit en leur prodiguant les bonnes paroles (1).

La plupart des délégations provinciales semblent n'avoir pu se rendre dès lors jusqu'à la capitale, ni même se former encore. Mais le Congrès est déjà décidé, s'il n'est pas encore devenu une réalité. Au mois d'août, un pas plus décisif se fait par la réunion à Nijni-Novgorod, au

(1) *Archives Marocaines*, vol. IV, p. 191.

moment de la foire, de plusieurs centaines de représentants des communautés musulmanes de toute la Russie.

Ils sont venus isolément comme marchands, Cheikhs et Oulémas, attirés par la foire, mais cherchent à se constituer en Congrès dans la ville même. En présence de l'opposition du gouverneur, ils louent un vapeur qui circule sur la Volga et devient pendant une semaine le siège du « Congrès musulman sur l'eau » (1). Ses discussions préparent l'organisation projetée, et aboutissent à l'adoption d'un programme général de revendications, qui se ramène à demander pour les Musulmans tous les droits dont jouissent ou jouiront les orthodoxes. Il peut sembler qu'il existe dès lors une « Union des Musulmans russes ».

Des Congrès locaux, secrets parfois, se tiennent ensuite à Kazan, Orenbourg, Oufa, en Crimée, au Caucase, avec plus ou moins de difficultés, suivant les gouverneurs. C'est partout le même mot d'ordre : revendications des droits civils et politiques sans restrictions ; projets d'organisation générale. Au lendemain du Manifeste impérial du 17 octobre 1905, on compte qu'il n'y a plus d'opposition possible. La création de « l'Union des Musulmans russes » doit être sanctionnée par l'ouverture d'un Congrès officiel. De tous les côtés, dans toute la Russie, on tient des réunions locales pour la nomination des délégués (2). Si les gouverneurs de Nijni-Novgorod et de Kazan se montrent peu disposés à recevoir le Congrès, le gouvernement impérial accepte tout d'abord qu'il se tienne à Moscou. Mais la situation troublée de la ville fait retirer cette autorisation. Partis le 12 janvier, les délégués de Kazan étaient déjà en route avec les vœux du gouverneur, qui les avait accompagnés à la gare (3). Ils décident de se rendre à Saint-Pétersbourg, où arrivent aussi, le 27 janvier 1906, ceux du

(1) *Ibid.*, p. 425. — (2) *Ibid.*, vol. VI, p. 188. — (3) *Mouayyad*, 13 février 1906.

Turkestan, de la Sibérie, d'Oufa, d'Orenbourg, de Simbirsk ; ceux de Crimée et de Bakou arrivent le 28 (1).

Le 29, les congressistes, représentants de tout l'Islam russe, sont invités à un grand banquet par leurs coreligionnaires de la capitale. Tout est à la joie, on célèbre déjà la renaissance, la grandeur de l'Islam revivifié, bien que le président élu du Congrès, un Mollah très influent et respecté pour sa grande piété, fût principalement entouré de « jeunes Tartares », imbus des idées de la civilisation occidentale (2).

La police, cependant, interdit tout d'abord le Congrès. Les délégués se réunirent alors au siège de la *Société de Bienfaisance*, où ils se formèrent en Comité pour l'étude des questions musulmanes, en chargeant trois des leurs d'aller solliciter l'autorisation nécessaire du Ministre de l'Intérieur. En cas de refus, tous devaient partir pour la Finlande.

Le Ministre refusa d'abord de recevoir les délégués, puis les reçut sans leur donner de réponse pour le Congrès, dont l'ouverture se trouvait ainsi ajournée (3).

A défaut du Congrès solennel annoncé, espéré, et qui se trouvait remplacé seulement par des réunions privées, les délégués ne tardèrent pas à se séparer, laissant derrière eux à Saint-Pétersbourg une commission de sept membres, chargée de défendre les intérêts de toute la population musulmane. Elle fut reçue par M. Witte, qui leur prodigua les meilleures assurances de bon vouloir du gouvernement envers les sujets musulmans de l'empire, égaux en droits à tous les autres (4).

Somme toute, la démonstration tentée, poursuivie depuis deux ans pour la création effective d'un grand parti musulman, que représenterait une assemblée musulmane, ne

(1) *Ibid.*, 19 février 1906. — (2) A. Vambéry, Constitutional Tartars *The Nineteenth Century*, june 1906, p. 907. — (3) *Mouayyad*, 25 février 1906. — (4) *Ibid.*, 6 mars 1906.

paraît pas avoir eu beaucoup plus de portée qu'une manifestation incomplètement réussie. Dans les dernières réunions, on s'était occupé surtout de réclamer l'amnistie pour les musulmans et l'indulgence de l'administration pour les membres du Congrès (1).

On avait, par ailleurs, prononcé beaucoup de discours et pris quelques décisions, qui eussent été importantes, si elles avaient été suivies d'effet. Elles avaient notamment pour objet la désignation d'un centre politique musulman, l'action simultanée et collective de tous les Musulmans, et l'étude des questions à soumettre à la Douma (2). Tous les Musulmans n'étaient pas d'accord : au restei le Cheikh ul-Islâm d'Oufa, Mohammed Yâr Sultânoff, est destitué en mars, ses coreligionnaires l'accusant d'avoir été cause du refus opposé par le gouvernement à la réunion du Congrès, en prétendant que les délégués n'avaient pas de mandat (3).

On discourait aussi dans les provinces. A Orenbourg, en février 1906, c'est au théâtre que se réunissent 3.000 Oulémas et notables de la région. Le secrétaire de la réunion, Fâtih Efendi Kerîmoff, fait un exposé de la situation politique en Russie et de l'organisation des divers partis. A Oufa, au même moment, 700 notables s'assemblent, sous la présidence de Khaïr Oullâh Efendi Soeimân. L'ordre du jour est chargé : nomination d'une Commission de huit légistes, pour étudier les réformes agraires; fondation d'écoles professionnelles; modification des examens des Cheikhs et des Oulémas ; interdiction des boissons alcooliques ; interdiction de la prostitution pour les femmes musulmanes, de la dissection des cadavres des Musulmans, si ce n'est en cas de meurtre; observation des jours fériés musulmans; élection d'un Cheikh ul-Islâm : les vœux les plus divers sont examinés (4).

(1) *Ibid.*, 1er mars 1906. — (2) *Ibid.*, 19 février 1906. — (3) *Ibid.*, 22 mars 1906. — (4) *Mouayyad*, 26 février 1906.

A Sémipalat, les réunions sont encore plus fréquentes : il s'en tient tous les jours qui comptent 2.000 assistants et s'occupent des questions politiques, des intérêts des Musulmans (1).

En Crimée, l'Assemblée provinciale se réunit le 12 Moharram. Cent délégués sont venus de tous les points de la province et ont pris les résolutions suivantes : 1° les Musulmans appuieront le parti démocratique lors des élections à la Douma, conformément à la décision du Congrès de Saint-Pétersbourg; 2° les revendications des Cheikhs musulmans et celles du Congrès de Saint-Pétersbourg seront télégraphiées à M. Witte, pour être soumises à la Douma; 3° l'Assemblée demande la destitution du Cheikh ul-Islâm de Crimée et celle du Cadi d'Akmesdjid, qui ont présenté des requêtes contraires à la loi musulmane.

Au Caucase, autre Congrès : il s'agit de réconcilier les Musulmans et les Arméniens. Un grand banquet termine cette assemblée, qui laisse comme trace de son œuvre les vœux suivants :

1° Concession de pâturages;

2° Réforme totale de l'administration du Caucase;

3° Remplacement, par des hommes instruits et capables, des fonctionnaires au-dessous de leur tâche;

4° Fondation d'un Parlement du Caucase, composé de Musulmans et d'Arméniens, et présidé par le gouverneur général;

5° Enseignement primaire, gratuit et obligatoire;

6° Fondation d'un journal en turc et en arménien, ainsi que d'une société mixte de bienfaisance;

7° Fondation d'écoles ambulantes, comme il en existe en Finlande, pour les tribus nomades (2).

Nouvelle réunion, un peu plus tard, dans le gouvernement d'Oufa, à Bouraï, sous la présidence du Mufti 'Abd ul-

(1) *Ibid.*, 17 mars 1906. — (2) *Mouayyad*, 12 avril 1906.

Hakîm et avec l'autorisation du gouverneur. Ce sont toujours des revendications, des vœux. En voici la liste : 1° les Cheikhs ul-Islâm de Crimée et d'Oufa seront membres de droit de la Douma, comme les six membres du clergé orthodoxe ; 2° les prêtres et les professeurs musulmans seront assimilés aux orthodoxes, quant aux droits de tous genres, s'ils ont des diplômes ; 3° ils seront dispensés du service militaire ; 4° les Imâms rendront la justice entre Musulmans ; 5° on distribuera des terres aux cultivateurs pauvres ; 6° le nombre des Musulmans dans les Zemstvos sera en rapport avec l'accroissement de la population musulmane ; 7° on dotera suffisamment les écoles musulmanes (1).

A Kouznitsky (gouvernement de Saratof), les Musulmans forment une association présidée par le Mufti Aboû Zorr, assisté de deux secrétaires, l'un pour le tartare, l'autre pour le russe. L'Association décide : 1° de demander son affiliation à l'*Union des Musulmans Russes* (section de Kazan) ; 2° d'envoyer son président ainsi que Ahmed Djân Aghayeff (2) faire le tour du gouvernement de Sarato, afin de recueillir les suffrages des Musulmans pour l'envoi à Saint-Pétersbourg de délégués chargés de présenter leurs revendications ; 3° de demander aux plus riches de leurs coreligionnaires l'argent nécessaire au voyage de ces délégués. Mais on n'en est encore qu'aux projets, aux intentions, car l'assemblée décide aussi de commencer par préparer un règlement pour l'Association.

Sur ces entrefaites, la Douma est dissoute et le député musulman de Kazan télégraphie au *Kazan Moukhbiri* un *Sursum corda* attristé. Persécutés depuis trois cent cinquante ans, privés de leurs droits religieux et surtout de leurs droits civils, les vingt millions de Musulmans russes avaient placé leur espoir dans la Douma (3).

(1) *Ibid.*, 21 avril 1906. — (2) *Ibid.*, 11 juin 1906. — (3) *Kazan Moukhbiri* 23 juillet/5 août 1906.

Malgré la dissolution de la Douma et les troubles qui semblent — de loin — désoler la Russie tout entière, les Musulmans continuèrent à s'occuper de leurs propres affaires. Le 20 juillet, les Musulmans d'Orenbourg nomment leur délégué au troisième Congrès général, qui doit se réunir à Makaria (près de Nijni-Novgorod) le 15 août, et, avec leur délégué, une commission de sept membres, chargée d'étudier les questions à soumettre au Congrès (1). Le 29 juillet, les Imâms et les Muezzins de quatre districts du gouvernement d'Oufa se réunissent de leur côté et rédigent des propositions en cinq articles, pour les soumettre également au Congrès (2).

Un grave problème se pose pour ce Congrès : les Musulmans russes doivent-il sformer un parti politique séparé, ou faire cause commune avec un parti existant déjà ? Les arguments sont également sérieux en faveur des deux solutions. Les partis ne se forment-ils pas souvent, dans les pays européens, d'après les nationalités et les religions ?

En tout cas, il y a de grosses questions à débattre dans ce Congrès : 1° examen approfondi du programme de l'Union des Musulmans Russes ; 2° élaboration des lois fondamentales du parti ; 3° révision du règlement actuel ; 4° préparatifs en vue des prochaines élections ; 5° propagande du parti (3).

Les Musulmans doivent-ils marcher avec le parti Constitutionnel démocrate ou faire bande à part ? C'est la discussion qui, pendant la première moitié, du mois ne cesse d'alimenter la presse musulmane (4). Mais tout le monde n'est pas d'accord, car en même temps que le Congrès de l'Union, inféodé jusqu'alors aux Constitutionnels démocrates, on annonçait une réunion officielle des Musulmans partisans des Cadets (5), à Saint-Pétersbourg.

(1) *Ibid.*, 6/19 août 1906. — (2) *Ibid.*, 4/17 août 1906. — (3) *Kazan Moukhbiri*, 13/26 août 1906. — (4) *Ibid.*, 9/22 août 1906. — (5) *Ibid.*, 3/16 août 1906.

Mais, vis-à-vis de l'autorité, on est moins dans la politique d'opposition. Dans la demande qu'ils font pour pouvoir se réunir, les organisateurs du Congrès protestent de leur dévouement au Tsar, en réprouvant les hommes de désordre. Comme programme, ils présentent les points suivants : 1° discussion, par la voie de la presse et au moyen de conférences, des questions relatives à la loi religieuse; 2° réformes dans les écoles primaires et secondaires dont la direction doit cesser d'être réservée aux Mollahs, pour appartenir également aux laïques ; 3° réformes nécessaires dans les affaires religieuses, en vue de concilier l'Islam et la civilisation du présent, avec ses exigences ; 4° entretien des écoles, subsides, waqfs et questions s'y rattachant.

Tels sont les sujets qui, officiellement, devaient être traités au Congrès de Makaria, les 15, 16 et 17 (28, 29 et 30) août.

Des renseignements de provenances diverses donnent à penser que les résultats du Congrès n'ont pas été beaucoup plus importants que ne le sont en général ceux des Congrès de partis politiques, dans l'Europe occidentale.

Cependant la foire de Nijni-Novgorod, avec laquelle il coïncidait, avait amené beaucoup de monde. A la première séance, le nombre des assistants était de près de 800, dont beaucoup de députés à la Douma et de journalistes. Après la nomination d'un bureau de 21 membres, choisis de manière à représenter toutes les régions de la Russie, le Congrès élut pour président ʿAlî Merdân Bey Toptchibacheff, de Bakou. Une très intéressante conversation avec celui-ci, résumée pour le *Standard* (1) par un correspondant au courant des choses de l'Islam et de la Russie, permet de se rendre compte de ce qu'étaient les sentiments du Président du Congrès, dont on peut « situer » la physionomie, en citant ce passage de l'article : « La foire avait été l'occasion d'une assemblée remarquable : un Congrès

(1) 3 octobre 1906.

représentant 20 millions de Musulmans de l'Empire russe : Musulmans du sud de la Russie, avec le vêtement et les allures de l'Occident, et qui, avec leurs cheveux coupés à la française et leurs impériales, leurs longues jaquettes gris foncé, leurs souliers de cuir vernis, pourraient facilement être pris pour des Parisiens ; Musulmans de Mongolie et de Boukhara : minces et blêmes, avec des têtes rasées et des barbes teintes au henné, en longues tuniques flottantes de peaux de moutons brodées, chaussés de rouge, turbannés de vert, et qui, pour s'asseoir, trouvent le plancher plus confortable que des sièges. »

Dans les desiderata des Musulmans russes dont le Président du Congrès faisait part à l'envoyé du *Standard*, le thème qui revenait le plus souvent était celui de la nationalité. Tartares, Orientaux, tous réclament également le gouvernement représentatif; on le demande jusque chez les Kirghizes et dans les steppes de Sibérie.

La défunte Douma ne comptait que 24 Tartares sur 36 élus : les 12 autres avaient eu des mois de voyage pour venir de leurs lointaines provinces. A leur arrivée, la Douma était dissoute.

Le grand grief d''Alî Merdân Bey était l'ignorance des Russes à l'égard des Tartares, qu'ils ne veulent pas reconnaître comme plus intelligents qu'eux-mêmes et traitent comme des sauvages. Il n'y a jamais eu de Tartares dans le Conseil impérial ou parmi les Gouverneurs. A l'Institut technique de Saint-Pétersbourg on ne reçoit que les chrétiens. A l'Institut médical féminin, les Tartares n'ont que 5 p. 100 des places. Le minaret de la mosquée, dans n'importe quel village, ne peut s'élever plus haut que la tour de l'église orthodoxe avec ses boules ; la croix domine les tours des églises et partout, en pays musulman, elle est au-dessus du croissant (1).

(1) *Standard*, *loc. cit.*

Peut-être ces dispositions expliquent-elles que le Président se soit toujours exprimé, au Congrès, en turc azéri, ce qui mettait beaucoup d'assistants dans l'impossibilité de suivre les discussions. Néanmoins, une fois en séance, on nomma deux commissions, de 5 membres chacune, pour l'étude :

1° Des questions relatives aux écoles ;

2° Des questions relatives au clergé (1).

Ces discussions techniques intéressaient peut-être moins les assistants que la politique générale. Au début de la troisième séance, ils n'étaient plus que trois cents ; cependant leur nombre s'accroît et on finit par s'animer, en discutant un article du *Dhañ Yoldouze* aux termes duquel les Musulmans étant comme les Chrétiens, les uns riches et les autres pauvres, il y a matière pour eux à la lutte des classes et non à une politique collective.

C'étaient, en effet, surtout les questions politiques qui intéressaient le Congrès, dont les décisions peuvent se résumer ainsi :

1° Les députés tartares nommés pour la Douma défunte doivent être renommés pour la suivante, sans égard au choix du gouvernement ;

2° Il y a lieu de former un parti tartare à la Douma, en vue d'une action commune de tous ses membres ;

3° La religion musulmane doit être enseignée, dans les écoles des pays musulmans, en langue tartare ;

4° Les Tartares doivent avoir exactement les mêmes droits que les autres sujets du Tsar ;

5° Les Tartares doivent avoir une liberté complète pour former des sociétés, les associations de bienfaisance, elles-mêmes, étant prohibées sous l'empire de la loi actuelle (2).

C'est ce programme d'émancipation nationale que la dé-

(1) *Kazan Moukhbiri*, 2 15 septembre 1906.
(2) *Standard*, *loc. c.t.*

putation tartare devra défendre à la prochaine Douma. On avait été, à la vérité, un peu plus loin, en proposant de constituer le parti musulman en parti politique autonome, sous l'autorité d'un Comité directeur de 15 membres siégeant à Saint-Pétersbourg. Mais il ne semble pas qu'on ait été jusque-là, au moins dans une forme pratique.

En résumé, dans l'union des Musulmans russes, avec ses Congrès généraux ou provinciaux, il faut surtout voir un effort, des aspirations, des projets. Si on compare l'organisation des Musulmans à celle des socialistes ou des révolutionnaires, des Israélites, des Finlandais ou des Polonais, on arrive à cette conclusion, qu'il n'y a pas encore de rapport à établir entre les mouvements concrets et activement énergiques des partis politiques ou ethniques avancés, et celui du milieu musulman, qui s'agite plus qu'il n'agit. L'agitation n'est même pas générale. Tel journal parle longuement d'un Congrès, dont une autre feuille ne dit pas un mot, comme s'il s'agissait d'efforts discordants malgré l'unité d'étiquette affichée.

II

LES CONGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT

Les Congrès politiques ne sont pas les seuls qui attirent les Musulmans russes. En même temps que des efforts soutenus se font, dans toutes les directions, pour le développement de l'instruction, les principales provinces musulmanes rivalisent de zèle pour l'organisation des « Congrès de l'Enseignement ».

Au mois de mars 1906, les Musulmans d'Omsk décidaient d'organiser à Orenbourg, en juillet, un congrès de professeurs ayant pour programme : 1° former une association de professeurs ; 2° dresser la liste des livres classiques ; 3° adopter

pour les livres classiques *une langue unique*, comprise de tous les Musulmans de Russie, des Turcs et des Ottomans (1).

Mais les deux plus importants Congrès de l'Enseignement de l'année ont été ceux de Kazan et du Caucase.

Le premier avait été précédé, le 5 août, d'une réunion des maîtres musulmans de Kazan, pour la fondation d'une association professionnelle, autorisée par l'administration. Pour le Congrès même qui allait s'ouvrir le 10 août, la Presse avait fait appel aux professeurs de toute la Russie (2). Il n'y eut en réalité que 50 adhérents pour la séance d'ouverture. Quinze jours plus tard, le Congrès du Caucase s'ouvrait à son tour à Bakou. Il ne réunissait que 40 professeurs, dont 10 seulement venus du dehors (3). Il ne faut donc pas attribuer à ces Congrès plus qu'un rôle symptomatique.

A Kazan, on débute par un banquet offert aux Congressistes par Burhân Chérîf, dans la salle Bolghar. Puis le Congrès s'ouvrit sous la présidence de 'Abdullâh Apanayeff, avec Burhân Chérîf comme secrétaire. Après leurs discours sur le rôle de l'enseignement et sur l'importance de la presse, El Hâdî Maksoûdî en prononça un sur la Mission sociale de l'éducateur, et Khaïr Oullâh 'Osmânoff un autre, sur le Qorân comme guide dans l'éducation et la vie.

Puis, après quelques échanges de vues, le Congrès déclara adhérer aux décisions du Congrès musulman de Makaria, et décida la formation de commissions spéciales pour l'étude de quelques questions :

1° Union des maîtres ; 2° organisation des écoles ; 3° programme des écoles primaires élémentaires ; 4° programme des écoles primaires supérieures.

Après lecture des rapports qui devaient être publiés, le Congrès décida que les écoles comprendraient quatre classes,

(1) *M.*, 3 juin 1906. — (2) *Kazan Moukhbiri*, 13 26 août 1906. — (3) *Ibid.*, 17/30 août 1906.

en fixant leurs programmes. Puis on s'occupa de l'enseignement de l'alphabet, du choix des livres classiques par une commission spéciale, de la discussion de quelques articles du règlement de l'Instruction Publique, et surtout de la grosse et délicate question des fonds à demander aux générosités privées pour le développement des écoles (1).

Les journaux *Hayât*, *Kaspi* et *Irchâd* avaient pris en main l'organisation du Congrès du Caucase (2), en se proposant de faire dans la mesure du possible les frais du voyage des maîtres pauvres. On a vu que le nombre des assistants n'était pas très considérable. Au lieu de 40, l'*Irchâd*, dans un autre article, parle de 60, dont 30 maîtres enseignant à Bakou, 20 dans d'autres localités et 10 membres étrangers à l'enseignement. « Il est singulier, ajoute l'*Irchâd*, que bien des localités situées tout au plus à trois heures de chemin de fer de Bakou n'y soient pas représentées... et que la moitié des maîtres venus du dehors appartiennent au clergé. Certains congressistes ont montré un vrai zèle, par exemple ceux d'Alî Déré qui ont fait un voyage de six jours pour assister au Congrès. Nous devons toute notre sympathie aux maîtres de Guendjè et d'Erivan, toujours à la tête du mouvement en faveur de l'instruction (3). » Les télégrammes de sympathie ne manquent pas d'ailleurs. Il y en a même un du Congrès de l'Enseignement Arménien. Et, en effet, si les Tartares et les Arméniens ne se sont guère épargnés dans les luttes qui ont ensanglanté le Caucase, on n'en trouve pas moins de part et d'autre, dans les milieux intellectuels, une tendance et des efforts réitérés en vue de l'union des races. Mais peut-être ce détail accuse-t-il le caractère local, isolé du Congrès, qui semble dû à une presse active et généreuse

(1) *K.-M.*, 13/26, 16/29, 18/31 août 1906.
(2) I., 16/29 juillet; 28 juillet/3 août; 14/27 août; 17/30 août; 21 août/3 septembre; 24 août/6 septembre; 25 août/7 septembre 1906.
(3) I., 3, 16 septembre 1906.

bien plus qu'à un mouvement général de l'opinion. Il s'agit peut-être plus d'aspirations que de réalisations.

Les comptes rendus des séances n'en montrent pas moins que ce Congrès présentait un réel intérêt. On avait fixé à l'avance le programme de grandes lignes : 1° Élaboration de nouveaux programmes pour les écoles. Les anciens ont fini leurs temps. Ils ne correspondent plus au progrès des sciences et de la pédagogie, et doivent être remplacés à bref délai ; 2° Méthodes d'enseignement de la lecture et de l'écriture ; 3° Question de l'École normale.

Ce dernier sujet a été longuement traité par Férîdoûn Bey Kutcherli, dans la séance du 20 août/2 septembre. Fondée en 1874, l'École normale de Transcaucasie possède depuis 1879 une section musulmane qui comptait dès lors 30 élèves. On y enseigne la religion musulmane, et la langue turque, mais la religion n'a pas une place suffisante au gré de l'orateur, dont l'opinion provoque, paraît-il, une discussion très vive. Il y a en effet lutte entre l'élément religieux et l'élément non religieux. Certains vont jusqu'à demander que le choix des livres classiques reste soumis à l'approbation finale du clergé (1), dont beaucoup ne veulent pas entendre parler.

Après la question de l'École normale, le congrès de Bakou s'occupe des séminaires, en vue de réformes à y introduire, puis des écoles.

Peut-être ne se tromperait-on pas beaucoup en lisant un peu entre les lignes. La question des écoles est en effet capitale pour les Musulmans russes qui, pour l'enseignement primaire, se trouvent en présence, le plus souvent, de simples écoles, de mosquées, aux méthodes surannées et où le clergé est seul maître, ou alors d'écoles non musulmanes. De là une orientation facile à discerner dans les efforts du parti musulman libéral. Il combat l'école de mosquée dans

(1) *K.-M.*, 1/14 juillet 1906.

l'enseignement de l'écriture et de la lecture, comme dans les méthodes et les programmes, mais en même temps il réclame le développement de l'instruction religieuse dans les écoles non confessionnelles, de manière à les rendre plus musulmanes et à y faire aller plus d'enfants. On retrouve exactement le même mouvement en Égypte, par exemple. Mais en Russie il y a des conditions locales autres : celle de l'enseignement du turc par exemple, qui est réclamé comme obligatoire dans les programmes musulmans.

Le 21 août, le Congrès approuve sans discussion le projet de la commission relatif à l'enseignement du turc. Mais, après la lecture d'un rapport du docteur Hasan Bey Aghayeff sur les défauts des écoles de mosquées, on ajourne toute décision en attendant l'avis du clergé. Le lendemain, un rapport de M. Guendjéli Akhoûndoff signale le petit nombre d'élèves musulmans dans les écoles préparatoires ou professionnelles, à cause du manque d'enseignement qoranique.

Le 23 août, le Congrès décide de demander au curateur scolaire l'admission d'élèves libres à l'École normale. On adopte ensuite un programme d'enseignement religieux, avec un seul manuel en usage pour les Chyytes et les Sunnites, les maîtres chargés de l'enseignement pouvant être pris dans l'une ou l'autre secte indifféremment, pourvu qu'ils satisfassent aux conditions de capacité. Les leçons ne pourront commencer ou se terminer que par les formules religieuses : *Bismillâh* et *Al-Hamdou lillâh*. Le Congrès passe ensuite à l'enseignement professionnel de Guendjé et aux écoles primaires supérieures. Il décide de demander pour ces écoles que l'un des inspecteurs soit musulman et que les maîtres musulmans soient placés sur le même pied que leurs collègues orthodoxes, puis que l'enseignement des matières religieuses et du turc soit rendu obligatoire, avec un plus grand nombre de leçons.

Le 24 août, ce sont les programmes des écoles qui viennent en discussion. Dans les écoles primaires, les classes sont au nombre de trois. Pour vingt et une heures de classes par semaine, la première classe comprendra huit heures de turc et quatre de religion ; la seconde consacre trois heures à la religion et au turc sur vingt-quatre, et enfin la troisième trois heures à la religion et sept au turc, sur vingt-six. A l'École normale, trois ou quatre heures de turc, suivant la classe. Aux Écoles préparatoires, de cinq à deux heures de turc, suivant les classes, par semaine et vingt leçons de religion pour la durée du cours. Enfin, à l'École professionnelle de Guendjé, trois heures de turc pour chaque classe et deux à quatre heures de religion.

Comme on le voit par ces quelques détails, si les Congrès de l'Enseignement ne réunissent pas un nombre considérable d'adhérents, il n'en est pas moins intéressant de les suivre. Ils donnent au mouvement musulman russe un caractère spécial très accusé.

III

LES SOCIÉTÉS MUSULMANES

Les Congrès de l'Enseignement ne montrent pas seulement les préoccupations et les tendances des milieux musulmans en matière d'éducation. Ils posent aussi la question des voies et moyens. La grande majorité des écoles musulmanes de Russie dépend de sociétés ou de communautés. Les dons particuliers ne manquent pas.

Comme extrême en un sens, on voit les ouvriers originaires du Daghestan, employés à Bakou pour l'extraction du naphte, faire une collecte, qui produit 42 roubles 32 kopeks, afin de fonder dans leur région une école primaire et une école supérieure musulmanes. Ils s'engagent à prélever

chaque année la même somme sur leurs salaires (1). A l'extrême opposé, Hâdjî Zeïn ul-'Âbidîn Takiyoff de Bakou consacre à l'enseignement et à l'éducation des jeunes filles musulmanes russes une somme totale de 750.000 roubles, dont une partie pour la construction, à Tiflis, d'une école préparatoire à l'enseignement secondaire (2).

Mais ce sont surtout les sociétés de tout ordre qui présentent une activité continue. Elles portent des noms divers : Unions locales, cercles, ou plus souvent Sociétés de bienfaisance. Elles ont toujours le même but essentiel : fonder des écoles, des bibliothèques et des salles de lecture publiques, dont un des objets principaux est de vulgariser la lecture des journaux.

Depuis le commencement de l'année seulement, la presse musulmane signale pour Kazan :

1° La Société des Oulémas de Kazan, qui s'occupe de la conservation de la religion musulmane et de la morale du Prophète, et aussi des écoles, de leurs règlements, du recrutement des maîtres (3).

2° La Société des Réformes scolaires, qui date de 1905. Elle se propose de créer une école normale et réclame l'enseignement en turc, bien que les futurs maîtres doivent apprendre le russe. Ils recevront une instruction religieuse (4). En 1905, une réunion préparatoire d'étudiants valut à 82 d'entre eux d'être chassés de l'école Mohammediyé de Kazan. Mais une réunion de mai 1906, à laquelle vinrent des étudiants de toute la Russie, assura la création de la Société (5).

3° Société d'assistance aux nouveaux Musulmans. Elle recueille des fonds pour encourager les conversions (6).

4° Société de bienfaisance de Kazan. Elle s'occupe de fonder une École de typographie pour les enfants musul-

(1) *L.*, 2 août 1906. — (2) *K.-M.*, 14 juillet 1906. — (3) *M.*, 13 février 1906. (4) *L.*, 4 mai 1906. — (5) *M.*, 20 juin 1906. — (6) *Ikdam*, 2 juin 1906.

mans (1). Mais son but principal est l'éducation des enfants pauvres. Elle a ouvert une école pour eux et donne des secours d'éducation aux parents. De même aux étudiants pauvres, indépendamment de la bienfaisance proprement dite : soins à 1.301 malades en 1905, par exemple (2).

A Orenbourg, en 1905, le Gouvernement a refusé l'autorisation de créer une société de bienfaisance musulmane. On s'entend avec la société russe (3). Mais quelques mois plus tard, on a toute latitude pour s'associer, et aussitôt il se fonde une Société de défense des intérêts matériels et moraux des Musulmans, qui s'occupera de la diffusion de l'instruction (4), puis une Société de Bienfaisance musulmane composée de 30 membres donateurs (5).

A Baghtché Séraï, les étudiants demandent que les associations philanthropiques unissent leurs efforts pour envoyer quelques jeunes gens à l'étranger (6). Dans la même région, les Musulmans de Guzlové fondent une Société de bienfaisance pour la création d'une école primaire supérieure, et les Tcherkesses de Séraï Emîn imitent leur exemple (7).

A Troïsk, une société se fonde pour encourager le progrès intellectuel (8). A Aghdach, la Société *Basîret* s'est organisée de manière à pouvoir fournir des institutrices musulmanes à toutes les écoles de filles qui en manquent (9).

Dans la région de Bakou, l'élan est remarquablement actif. Comme le dit le *Hayât*, on se trouve en présence d'un véritable réveil intellectuel des Musulmans du Caucase.

A Bakou même, sur l'initiative de Hâdjî Zéin ul-ʿÂbidîn Takiyoff, il se fonde un cercle de la jeunesse — Le Salut : *Nedjât* — inauguré en grande pompe par des discours qui célèbrent la civilisation musulmane des anciens temps (10).

(1) *Ikdam*, 4 juillet 1906. — (2) *K.-M.*, 7/20 août 1906. — (3) *Turc*, 7 décembre 1905. — (4) *K.-M.*, 5/18 juillet 1906. — (5) *Al-Liwâ*, 19 août 1906. — (6) *K.-M.*, 4/17 août 1906. — (7) *Ibid.*, 5/18 juillet 1905. — (8) *Ikdam*, 17 mai 1906. — (9) *Irc.*, 17/30 août 1906. — (10) *M.*, 1er mai 1906.

Les élèves musulmans des écoles secondaires de la ville qui n'avaient pas pu payer leur pension avaient été renvoyés. La Société de Bienfaisance décide de faire les frais de leurs études et est autorisée à payer pour eux (1). On fonde une bibliothèque populaire, pour laquelle la première liste des souscriptions s'est élevée à 6.000 roubles.

A Guendjé, la solidarité entre Musulmans se fait sentir plus qu'ailleurs. Les jeunes gens y ont fondé trois sociétés autorisées :

La Société de Bienfaisance :

(*Djèm 'iyèt-i-Khaïriyé*).

La Société pour la propagation de l'Instruction :

(*Djèm 'iyèt-i intichâr-i mè 'ârif*).

La Société de Deram :

(*Dèrâm Djèmi 'èti*) (2).

Celle-ci a fondé une bibliothèque et une salle de lecture gratuite, où on trouve plusieurs journaux, *Irchâd*, *Terdjumân*, *'Âlèm-i-Nisvân*, *Mollâ Nasr ud-Dîn* (3), etc.

Les Musulmans de Guendjé se sont même groupés en *société dramatique* autorisée, qui doit d'une part organiser des représentations théâtrales et, d'autre part, ouvrir une bibliothèque et une salle de lecture (4).

Dans toute la région du Caucase d'ailleurs, il y a une véritable passion pour les salles de lecture publiques. C'est un des objets des revendications ouvrières, à Bakou et dans les centres miniers (5).

A Ordoubad, deux jeunes gens prennent l'initiative de la création d'une salle de lecture et réussissent à la mener à bien (6).

A Noukhi il existait une salle de lecture russe, fondée

(1) *M.*, 22 mars 1906. — (2) *Ir.*, 20 août/12 septembre 1906. — (3) *Ir.*, 30 août/12 septembre 1906.— (4) *Ir.*, 6/19 août 1906. — (5) *Ikdam*, 29 mai 1906. — (6) *Ir.*, 10/23 août 1906.

par l'administrateur. Les Musulmans en organisent une autre pour eux; de même à Kakh. On y reçoit l'*Ikdam* et le *Sèrvet-i-funoûn*, de Constantinople, le *Turc* du Caire, *El-Hadîd* de Tauris et le *Habl oul-Matîn* de Calcutta (1).

Les habitants de Machkata font mieux. Grâce aux efforts persévérants de l'un d'eux, Ahmed Dévlitoff, ils ont déjà une salle de lecture et font construire une sorte de maison du peuple, qui sera ouverte tous les vendredis, la matinée et l'après-midi, de manière que les habitants de la campagne, qui viennent en ville ce jour-là, puissent être mis au courant des nouvelles politiques.

A Astrakhan, le mouvement est encore plus actif qu'à Bakou, Kazan ou Orenbourg. Il s'y fonde au commencement de 1906, une société qui prend le titre de « Conseil de l'Islam ». Elle s'occupe de tout, de la conservation des droits civils et politiques des Musulmans, de la fondation des écoles, des cercles, des conférences, des journaux. En mars, elle ouvre une première école, le *Dâr ul-Èdèb*, avec 1 directeur, 4 professeurs et 144 élèves, puis, le 23 avril, une seconde gratuite, pour les filles, *Numoûnè-i-Tèrakkî*, avec 2 institutrices. En mai, vient le tour d'une école préparatoire, *Burhân-i-Tèrakkî*, du nom d'un journal publié par le Président du Conseil de l'Islam (2) et dont un wakf important assure le fonctionnement; puis, plus tard, c'est le tour d'une école supérieure (3). On pourrait multiplier jusque indéfiniment les exemples de ce genre.

IV

QUELQUES ASPECTS DU MOUVEMENT TARTARE

Sociétés locales, sociétés provinciales, congrès d'enseignement, congrès politique, les Musulmans russes multi-

(1) *Ir.*, 21 août 1906. —(2) *Mouay.*, 31 mai 1906. — (3) *Ikd.*, 24 mai 1906.

plient les efforts vers un but national. Dans un article récent de *The Nineteenth Century* (1), le professeur Vambéry précise nettement que l'Union est le mot d'ordre des sujets musulmans du Tsar. Le programme avoué, public de tous les groupements actifs qui gravitent autour de la Presse musulmane de Russie tend, en effet, à une action collective, mais d'un caractère particulier.

Le *Vakt* d'Orenbourg disait, à la suite du manifeste du 17 octobre: « Maintenant, chacun peut parler et écrire comme il le veut. « Nous sommes délivrés d'un long esclavage (2). » Vambéry ajoute: « Le principal effort des Tartares a pour objet une alliance étroite entre les différentes branches, tribus et familles de nationalité turque. » On avait voulu les russifier naguère, par la « méthode Elminski » qui s'appliquait obligatoirement à l'enseignement élémentaire et prétendait tuer l'idée musulmane par l'emploi des caractères russes, au lieu des caractères arabes. En réaction, non seulement les Musulmans russes s'attachent, pour conserver leur nationalité intacte, à éliminer de leur langue les mots étrangers, arabes ou persans, mais ils tentent dans ce but d'unifier les dialectes turcs de la Russie, de l'Asie centrale et de l'Empire ottoman.

Pour apprécier la portée de ce mouvement, il faut mentionner quelques renseignements donnés par M. N. Achmarine, dans une très intéressante étude sur la littérature tartare (3), qui reporte en réalité à la guerre turco-russe les origines de la renaissance musulmane actuelle en Russie.

La littérature musulmane russe ne comprenait, il y a une trentaine d'années, que des publications religieuses. Écrites presque toutes en arabe, elles n'étaient accessibles qu'aux seuls Oulémas et Mollahs, aux érudits. De temps à autre, on

(1) The Constitutional Tartars, by Arminius Vambéry. *The Nineteenth Century*, juin 1906. — (2) *Ibid.*, p. 909.

(3) N. Achmarine, *Journal du Ministère de l'Instruction publique*, Saint-Pétersbourg, septembre 1905, p. 1-33. Extraits trad. par M. Slousch.

reproduisait quelque ouvrage de turc osmanli en dialecte des Tartares de Kazan, mais ces ouvrages ne s'adressaient pas à la Russie, l'ignorance étant générale chez les Musulmans de la Volga.

La guerre turco-russe secoua cette torpeur séculaire ; menacé de ramification par les méthodes administratives, par l'évolution industrielle et sociale du monde russe, l'élément tartare sentit le besoin de se fortifier en approchant du monde turc. La nécessité d'une certaine activité intellectuelle, d'un développement de l'éducation fit prévaloir l'esprit turc dans les premières productions populaires en langue tartare vulgaire. Le premier roman publié ainsi en tartare à Kazan, en 1885, abonde en expressions et locutions turques. D'autres publications de même ordre suivirent, très nombreuses. Il existait donc antérieurement aux événements des dernières années une *littérature tartare*, dont l'importance n'a cessé de s'accroître. Mais bientôt les nouveaux écrivains tartares ne se contentèrent plus de demander leur inspiration au mouvement turc : ils montrèrent un désir ardent de propager les conceptions et les idées scientifiques du monde européen moderne. Au lieu de se faire dans le sens de la russification, la civilisation de l'élément musulman se fit dans le sens d'une communauté d'intérêts avec le monde turc, et en même temps dans le sens d'une forte autonomie intellectuelle.

Les exemples que cite M. Achmarine montrent les jeunes Tartares aux prises avec les éléments réactionnaires. Fait-on campagne contre l'ânonnement syllabaire dans la lecture, un pamphlet répond, en 1889, à cette initiative par *Les Flèches de fer contre la méthode nouvelle*. Un Mollah, démontre, Qorân en main, que la terre est le centre du monde dans « la solution des difficultés concernant les origines du monde ». Sans doute, on ne se gêne pas avec le traditionnisme. Celui-ci ridiculise les vêtements des Mollah, et celui-là, l'habitude de se raser la tête. Dans un roman,

un homme du peuple demande comment on pourrait considérer comme Mollah un homme qui n'aurait pas de turban. La situation est telle qu'il y a même le solutionniste ; dans une brochure : *Le Progrès contribue-t-il à l'athéisme*, il note avec satisfaction que la règle des cinq prières est très hygiénique. Elle oblige le fidèle à des mouvements d'assouplissement.

Ces escarmouches n'empêchent pas l'avant-garde d'aller très loin, par exemple dans *La Fille aux Turbans*. — L'héroïne est fille d'un marchand de turbans. Elle est jeune. Séduite par un premier amant, elle devient maîtresse d'un riche bourgeois, puis étoile d'une maison de tolérance à Orenbourg. « Avariée, elle entre à l'hôpital pour en sortir ouvrière dans l'enfer d'une usine à laver les laines. L'amour jette cependant alors un rayon de lumière sur sa vie. Elle aime, elle est aimée. Mais elle meurt en couches des suites de l'avarie. » — Dans un autre roman, c'est la polygamie qui est en cause. Répudiée iniquement par un mari qui tenait aux quatre enfants d'une première femme, Miriam tombe entre les mains d'un entremetteur et est assassinée dans une maison louche, par un amant de rencontre.

La littérature tartare n'en est plus, dans ses productions modernistes, au roman d'antan. Elle n'a rien à envier aux littératures les plus occidentales. Ce n'est là, sans doute, qu'un caractère particulier et non général. Ici plus que partout ailleurs, il faut bien se garder de juger l'ensemble par le détail.

Le réalisme outrancier de quelques écrivains n'empêche pas la foule de s'incliner devant les Ichans, de les révérer et de leur obéir, comme l'Espagne des guérillas à ses moines du siècle passé. Mais l'extrême peut aider à définir le sens du mouvement, et c'est à ce titre qu'il convenait d'ajouter aux notions multiformes fournies par les groupements, les sociétés, les congrès de tout ordre, l'indication brutale que fournit le roman tartare.

A. Le Chatelier.

LES SENOUSSIYA EN TRIPOLITAINE

Au cours d'un récent séjour en Tripolitaine, M. N. Slousch a recueilli, incidemment, des observations dont il nous a paru intéressant de donner quelques extraits. La *Mission scientifique du Maroc* l'avait chargé de poursuivre sur place des recherches sur les Origines juives et le moyen âge juif dans l'Afrique du Nord (1), l'*Alliance Israélite Universelle* ayant bien voulu participer également à ce voyage consacré à l'histoire du Judaïsme africain.

Arrivé à Tripoli le 19 juillet 1906, M. Slousch eut la bonne fortune d'obtenir de S. E. le maréchal Régeb Pacha, Gouverneur général, si dévoué aux œuvres de civilisation et de pacification dans la vaste province qui relève de son autorité, les autorisations et les facilités nécessaires pour en visiter quelques régions. Il put ainsi se rendre de Tripoli à Misrata, en passant par Homs, Lebda ou Leptis Magna, et le Ouâdî Lebda, qui dans l'intérieur devient le Ouâdî el Yehoud, vers Msellata. Après avoir visité cette petite ville et le Djebel voisin, le voyageur revint à Homs par un chemin différent, puis continua sa route vers Misrata, par l'oasis de Sliten. Il se rendit alors par mer à Ben Ghazi, où une excursion dans la grande plaine de la Cyrénaïque, avec crochet vers le Djebel, lui donna l'occasion de passer une nuit dans la Zaouiya senoussienne de Dériana. Rentré à

(1) *Archives marocaines.*

Tripoli vers le 15 août, il en repartait presque aussitôt vers le Djebel Gharian, où il eut la satisfaction de découvrir deux villages de troglodytes israélites. Puis, traversant le Djebel Iffren, il aboutit au Djebel Nefousa, dont il put visiter une partie. De là, enfin, trois jours de marche à dos de chameau l'amenèrent à sa dernière étape, l'oasis de Zaouïa, une des turbulentes de la Tripolitaine.

Cet important voyage, facilité par la présence d'un soldat turc, a été effectué sous divers costumes. M. Slousch était tantôt en rabbin juif, tantôt en effendi turc, avec un fez sur la tête, ou même en simple Européen, suivant l'état du pays. Il s'est trouvé ainsi en présence d'opinions variées sur les « topics of the day ». L'épigraphie et l'archéologie ont leur place aux haltes et pendant les séjours. Mais que faire pendant les longues heures de marche, ou le soir au gîte, en été surtout, quand la chaleur torride chasse le sommeil? « Les questions du jour » s'imposent elles-mêmes. Peut-être les lecteurs de la *Revue du Monde Musulman* ne regretteront-ils pas que celle du Senoussisme se soit ainsi imposée à M. Slousch, bien inopinément, d'ailleurs :

Au moment même de son arrivée à Tripoli, on s'occupait beaucoup de l'incendie du bazar de Ben Ghazi et du pillage consécutif des magasins, par la soldatesque turque. Les victimes de ce fâcheux événement étaient presque en totalité des Israélites, dont quelques protégés français. Un journal italien, la *Tribuna* de Nomi, signalait à ce propos l'activité des Senoussiya, en leur attribuant la responsabilité de l'incendie. Or, un officier turc, présent au moment du pillage, avait fait son possible pour l'empêcher et s'était élevé énergiquement contre les déprédations commises. C'était précisément un Senoussi, le yuz bachi Husséïn Efendi qui, né d'une famille senoussienne, avait été élevé à la turque, comme un certain nombre d'autres enfants Senoussiya.

La vérité est d'autant plus intéressante à chercher en toutes choses que les apparences la revêtent d'un masque

plus complexe. Le cas particulier de deux apparences, exactement contraires pour un même fait, ne pouvait manquer d'appeler l'attention du voyageur sur ce qui est d'ailleurs une spécialité, un des « topics » de la Tripolitaine, le Senoussisme. C'est ainsi que ce sont poursuivies des observations qui fournissent des précisions instructives.

A l'origine de leur apparition dans la littérature musulmane européenne, les Senoussiya ont été étudiés avec quelques grossissements, exagérés eux-mêmes par des lecteurs peu familiarisés avec la valeur relative d'une terminologie spéciale. Rien de plus curieux, de plus significatif à cet égard, que la destinée des termes de Confrérie, Congrégation, Association religieuse, ou même Imamat, parfaitement exacts ou tout à fait erronés, suivant l'acception, le point de vue, dans leur application au Senoussisme, qui, aujourd'hui, se définit lui-même. C'est donc au *Senoussisme*, sans qualificatifs, que s'appliquent directement les observations qui suivent.

I

« Nulle part, écrit M. N. Slousch, je n'ai entendu de plaintes ni d'accusations concernant des injustices ou des exactions qu'auraient commises les Senoussiya, en tant que tels. Amis et ennemis sont d'accord pour reconnaître et affirmer que les Senoussiya restent fidèles à leur programme primitif. Ce qui fait leur force, c'est surtout leur simplicité de vie, leur esprit démocratique, leur désir constant de se montrer les véritables amis du peuple et ses seuls amis. Quant aux non-musulmans, les Juifs n'ont aucune raison de se plaindre. Des marchands de Ben Ghazi ont été jusqu'à Djerboub et y ont été bien traités. Les Chrétiens eux-mêmes n'ont jamais été ni maltraités, ni malmenés par les Senoussiya, pas plus dans la campagne qu'en ville.

« Tous les Israélites interrogés ont été d'avis que les Senoussiya sont plutôt des gens paisibles, austères et bien disposés pour eux. Les autorités turques sont d'accord pour ramener le Senoussisme actuel à la question agraire qu'il représente, quoique les Senoussiya ne leur soient pas favorables — et que le gouvernement ne puisse compter sur eux.

« Les Senoussiya eux-mêmes ne cessent de protester contre le reproche d'inspirer des désordres quelconques. A les entendre, leur seule préoccupation est le retour aux idées primitives prêchées par le Prophète, à la justice, à l'égalité. Ils cherchent l'élévation morale et affectent une extrême simplicité de vie.

« Un Raïs, ou capitaine de barque, me parlait avec admiration, pendant une petite traversée, des Khouan, des saints frères, si nombreux, un demi-million peut-être, et qui ne font que du bien au peuple. Ils lui enseignent le Qorân à ciel ouvert, à l'instar des premiers croyants. Ils font tout leur possible pour le libérer du fisc et des impôts. »

*
* *

Sans remonter aux théories doctrinaires, au concept d'une hostilité voulue de Sidi Mohammed ben Alî contre les Turcs, et en laissant de côté tout ce qui n'est pas la Tripolitaine, on constate que dans la région de Ben Ghazi « les Senoussiya ont réussi à s'installer en maîtres. Ils ont étendu sur un vaste territoire un réseau ininterrompu de zaouiyas, dont chacune est pour le pays environnant comme un chef-lieu de canton. S'opposant à toute expansion locale de la vie civilisée, ils ont réussi, non seulement à isoler le pays qu'ils dominent, mais encore à y empêcher la création même de bourgs et de cités.

« Avec l'inertie qui le caractérise, le gouvernement turc laissa faire tout d'abord. Il y a une trentaine d'années, on

s'intéressait fort peu, à Constantinople, à la *colonie turque*. Elle rapportait peu et était peuplée de tribus turbulentes. La pénétration même du pays n'a pas été faite et l'occupation reste limitée à quelques centres de la côte. Dans ces conditions, les Senoussiya ne pouvaient pas être inquiétés et leur expansion se faisait sans rencontrer d'opposition.

« On se traitait généralement entre Turcs et Senoussiya en frères ennemis, sans jamais avoir l'occasion d'arriver à des conflits inquiétants pour les uns ou les autres. Tout au contraire, l'opportunisme de Sidi el Madhi et son bon sens l'avaient porté à se dégager de la politique paternelle à l'égard des Turcs et à chercher même à s'appuyer sur ces chrétiens déguisés.

« Après l'occupation de la Tunisie par la France, le rapprochement se fit entre les Senoussiya et les Turcs, sur la base islamique. La diplomatie turque sut très bien saisir, avec sa souplesse habituelle, l'opportunité du moment pour rafraîchir son prestige aux yeux des musulmans d'Afrique. Elle s'efforça de ramener ou tout au moins de neutraliser l'élément senoussi.

« Le gouvernement turc y mit le prix. Il traita les Senoussiya un peu comme le gouvernement marocain a dû traiter les Chorfa, comme à Boukhara et à Tachkent naguère on a traité les Mollah.

« Il accorda aux Senoussiya l'autorisation générale de construire de nouvelles zaouïas, en traitant leurs propriétés territoriales comme wakoufs, c'est-à-dire *en les exonérant de l'impôt foncier*.

« En même temps, pour accentuer le rapprochement payé de ce prix, le gouvernement turc se fit confier un certain nombre de jeunes gens de familles senoussiennes, afin de leur donner une instruction turco-européenne, et de les préparer à la carrière administrative et militaire, en vue de les employer plus tard comme intermédiaires entre les pouvoirs publics et le Senoussisme. »

II

Les relations actuelles des Turcs et des Senoussiya ne sont plus, à beaucoup près, aussi cordiales. Elles varient d'ailleurs d'une région à l'autre. A Sabraïa, à l'ouest de Tripoli, le Mufti du lieu faisait au voyageur l'éloge du caractère et du démocratisme des Senoussiya. Mais à Tripoli même, si on en parlait à l'occasion des incidents de Ben Ghazi, personne n'avait de renseignements précis sur eux, malgré la présence de quelques-uns de leurs agents. A Ben Ghazi, au contraire, on se trouve en plein pays Senoussi. Il faut donc établir une distinction entre les deux régions.

« L'ancienne Cyrénaïque, jadis si peuplée, si civilisée, se trouve actuellement réduite à l'état de désert; dans toute cette région on ne compte qu'une ou deux petites villes, celle de Ben Ghazi, avec de 12 à 15.000 habitants, et le petit bourg de Derna. Il faut peut-être y ajouter la localité de Merdj, dans le Djebel, où une zaouïa des Senoussiya et l'administration turque ont réussi à fixer un petit nombre de résidents sédentaires. Tout le reste du pays est peuplé de nomades, de tribus bédouines, qui se croient maîtresses de la terre, mais n'habitent que des tentes.

« Profitant de l'indifférence et de l'indolence des Turcs, les Senoussiya ont créé de ce côté tout un réseau de zaouiyas, autour desquelles se groupent les tribus. Ce sont, comme les cloîtres du moyen âge, les centres réels de la population avoisinante. Chaque zaouiya devient ainsi le bourg, le château fort d'une population qui s'étend souvent sur un espace de 30 à 40, ou même 50 à 60 kilomètres carrés.

« C'est la zaouiya qui centralise les biens en espèces et souvent même en nature des agriculteurs. Elle protège les voyageurs, jusqu'au marchand juif ambulant. Les choses en sont au point que l'Arabe s'est habitué à voir dans les

Senoussiya, ses maîtres, ses amis, ses protecteurs, ses trésoriers et ses directeurs spirituels. »

Quoique, en raison des origines saintes du Senoussisme et des pratiques pieuses qu'il conserve, il ait en effet une autorité religieuse, les questions d'ordre spirituel ou doctrinaire cèdent le pas aux questions temporelles, en disparaissant presque, dans le conflit qui a fait place aux bons rapports d'antan avec les Turcs.

*
* *

Au fur et à mesure que les visées de l'Italie sur la Tripolitaine se dessinaient davantage, et qu'il commençait à se produire une certaine poussée italienne d'émigration vers le vilayet, les Turcs sentirent davantage la nécessité de s'affirmer, de se fortifier dans leur dernière colonie africaine. — Comme la Tripolitaine avait en même temps la chance d'être bien gouvernée, l'agriculture a fait de grands progrès pendant ces dernières années, et enfin l'établissement graduel mais systématique du cadastre au profit de la propriété individuelle est venue couronner cette œuvre.

L'introduction simultanée du service militaire obligatoire a, sans doute, beaucoup ému les indigènes, mais, en procédant avec assez de mesure et de souplesse, les troubles et les incidents fâcheux qui se produisirent dans quelques régions pouvaient être localisés. Mais, dans la région de Ben Ghazi, le gouvernement du vilayet se trouva en présence d'une situation moins facile à liquider.

« Là, l'élément Senoussi se croyait le maître. Les réformes fiscales et militaires lui parurent une atteinte à son indépendance religieuse et politique. Peut-être la tentative faite pour introduire le système fiscal turc en Cyrénaïque fut-elle trop brusque. Le gouverneur était trop éloigné de ces parages. Les tribus s'agitèrent et les Senoussiya aussi. »

Pour eux, l'introduction du régime fiscal, basé sur l'établissement du cadastre, était l'effrondrement de leur rêve de domination temporelle. C'était en même temps une atteinte à leur autorité, à leur considération aux yeux du peuple et aussi une atteinte à l'Islamisme régénéré, tel qu'ils le comprenaient et le pratiquaient. Profitant du firman impérial qui déclarait *wakoûf* tous les terrains leur appartenant, ils avaient tenté de monopoliser tout le sol du pays.

A leur instigation, les tribus qui détenaient la terre à titre d'occupation collective, en avaient reconnu la propriété aux zaouiyas. Le territoire occupé par les Senoussiya était ainsi entièrement *wakoûf*. Il échappait à l'impôt foncier et au cadastre. Le gouvernement du vilayet dut s'appuyer sur le droit qoranique pour contester la légitimité de ces prétentions.

Cette question agraire, qui évoque le souvenir du problème russe, a fini par créer une tension très vive entre les Turcs et les Senoussiya. Elle est devenue d'autant plus aiguë que les enfants Senoussiya, élevés naguère par les Turcs, sont devenus fonctionnaires de l'administration locale en restant inféodés au Senoussisme, dont la résistance est d'autant plus forte. On peut même dire que sa politique, en Tripolitaine, est dirigée maintenant par des chefs laïcs recrutés parmi ces fonctionnaires. Il ne s'agit pas d'une lutte entre un élément religieux et le gouvernement, mais d'un antagonisme organique.

« On a dit que les Senoussiya auraient été jusqu'à tenter de s'entendre avec une puissance chrétienne, contre le fisc turc. Cela est bien douteux. On a dit aussi que, l'année dernière ils auraient reçu clandestinement, à deux reprises, 4 ou 5.000 fusils, en Cyrénaïque, du côté de Tokra. L'exaspération que leur ont causée les visées des Turcs, qui non seulement prétendaient établir l'impôt foncier, mais semblaient aussi menacer les zaouiyas, comme banques et coffres-forts des tribus, suffit à expliquer ce bruit.

« En présence de ces menaces de complications s'il continuait à brusquer les choses, et de l'impossibilité où il se trouvait de reculer s'étant trop engagé, le Gouvernement local, pressé sans doute par la Porte et en même temps muni du nerf de la guerre, fit de la *politique indigène*. — Un beau jour, les Senoussiya virent naître, à Ben Ghazi même, un ordre anti-senoussiste, ayant à sa tête les clans des Chorfa Mahmoudiya et plus spécialement celui des Beni Zemmour, qui compte 150 membres à Ben Ghazi. Le mot d'ordre était de délivrer la foule de la tyrannie et des exactions des Senoussiya, ses meilleurs protecteurs en réalité (1905).

« Le chef des Beni Zemmour, El Djâber, qui, bien entendu, s'affublait du titre de *Cheikh* Senoussi, alla lui-même porter la bonne parole en pays ennemi, en plein Djebel, dans la bourgade de Merdj. » Il ne paraît pas que ses exhortations aient produit l'effet qu'il en attendait sur la clientèle des Senoussiya. Mais on en vint aux mains, et alors, les autorités de Ben Ghazi rétablirent vigoureusement l'ordre, au profit des Beni Zemmour contre les Senoussiya.

Tel semble avoir été le schéma de la politique turque et ses résultats récents. Le malaise n'en subsiste pas moins, toujours sous la même forme, avec la même cause : l'administration turque veut cadastrer pour établir l'impôt foncier, et les Senoussiya se retranchent derrière leur privilège pour s'y refuser. La poussée turque continue, mais non sans résistance devant laquelle il faut parfois s'arrêter.

« Depuis un certain temps, les Senoussiya sont inspirés et même dirigés par des chefs laïcs, qui restent étrangers aux pratiques pieuses de l'élément religieux. A Tripoli, ils ont des représentants de cette classe, assez remuants, dit-on. Mais le plus influent de tous sur la masse des Khouan est un certain Mansour el Kachli, ancien fonctionnaire, qui réside à Ben Ghazi. Quoique d'une famille senoussienne, c'est un esprit ouvert et indépendant, à conceptions presque modernes. Au moment des troubles provoqués à Merdj par

les Beni Zemmour, les autorités de Ben Ghazi ont tenté de se débarrasser de son opposition en le faisant arrêter. On l'a mis en prison, mais il a fallu le relâcher, et il continue à se promener tranquillement à Ben Ghazi d'où il exerce une influence énorme dans toute la région ».

En résumé, dans la Cyrénaïque, dont les Senoussiya ont voulu faire une sorte de *Bled es Sibâ* s'étendant vers le sud à travers le désert, et également fermé à quiconque n'a pas leur agrément, les Senoussiya et l'administration turque sont en présence, comme deux blocs adverses, presque aux prises par la question des terres et de l'impôt. Le second commence à entamer le premier, que les escarmouches préliminaires laissent atteint, menacé, mais encore puissant. Ici, d'ailleurs, la question revêt un caractère particulier, puisque dans la Cyrénaïque les Senoussiya sont chez eux.

Ailleurs la situation est autre et varie suivant le peuplement. « Dans les régions peuplées uniquement d'Arabes, les Senoussiya rencontrent un peu partout des adversaires actifs dans les autres groupements religieux. C'est le cas, par exemple, à Mesallata, où se trouve une zaouiya de Chorfa; et du côté du Fezzan le Senoussisme ne paraît pas pouvoir venir à bout de l'esprit d'anarchie des tribus. Il ne progresse guère.

« Mais il en est tout autrement dans les régions où les Arabes et les Berbères se disputent la prééminence. Là, les Senoussiya profitent des divisions de la population pour prendre appui sur l'élément arabe.

« Ils ont ainsi ouvert récemment une nouvelle zaouiya à Redjeban, dans le Djebel Nefousa; à Zyntan, poste avancé de la même région, il y avait, au moment de mon passage, un moudir (commissaire du district) senoussi. Il faut remarquer aussi que, lorsque les indigènes ont des conflits avec les Turcs, les Senoussiya interviennent parfois du côté des Arabes, mais non du côté des Berbères. »

III

Au cours d'une excursion de Ben Ghazi à El Tokra, siège d'un moudiriet et d'une zaouïa des Senoussiya, M. Slousch dut passer la nuit à la zaouïa de Deriana, située à 35 kilomètres de la ville. L'impression qui domine le long de la route est la nudité désolante de ce pays, jadis si fertile. Entre la mer et le Djebel Lakhedar, qui se dresse comme un mur gris rougi par le soleil, le chemin traverse une immense plaine de terre rouge, El Hamra. Çà et là, quelques rares tentes très espacées. La zaouiya Deriana, construite près de la mer, est un bâtiment carré de pierre grisâtre, contigu à un jardin enfoncé dans le sable et dont la haie entoure quelques arbres. Au premier abord, on prendrait plutôt la zaouiya pour une écurie que pour une habitation humaine Près de là, se trouvent les carrières de l'ancienne Adriano-polis, construite par Adrien, pour repeupler le pays à la suite de la guerre des Juifs et des Gréco-Romains. Ces carrières ont servi de cimetières.

« Au bout de quelques minutes, nous nous arrêtons devant les murs de la zaouiya. A l'intérieur, on entend des lamentations, des invocations, tristes et mornes comme le désert environnant. Ce sont les frères qui prient. Mais la porte est fermée. Un jeune Arabe, à l'air malingre et insolent, nous aborde et déclare que Sidi Hassan, Cheikh de la zaouiya, étant absent, il ne peut nous ouvrir. »

C'était la fin de la journée; il y a un va-et-vient d'Arabes qui viennent de la plaine, entrent ou sortent, appelés sans doute par la prière. Ils apportent des fruits, des grains, qu'ils déposent par terre. L'un d'eux parle français, c'est un Algérien de Constantine, cocher en Tunisie, puis en Égypte, et qui revient par terre dans son pays, en passant par les zaouiyas, dont l'hospitalité ne lui semble pas très large.

Arrive le Cheikh : trente à trente-cinq ans, de taille moyenne, mais vigoureux, avec un visage rude et énergique. Le Zaptié, qui accompagnait le voyageur, était Albanais d'origine. Il ne tarde pas cependant à être séduit, conquis, tout à fait charmé par les amabilités du Cheikh qui, aussitôt après l'avoir mis en confiance, se fait raconter en détail toutes les nouvelles de Ben Ghazi, celles des Turcs comme celles des Européens. Ces renseignements pris, Sidi Hassan fit assez bon accueil à M. Slousch, dès qu'il sut qu'il était Israélite, et l'invita à passer la nuit à la zaouiya.

D'autres fidèles continuaient à arriver pour les prières du Maghreb, entre autres un Arabe du Djebel, auquel le Cheikh fit aussi un accueil si démonstratif, qu'il semblait presque l'hypnotiser, par ses attentions, son amabilité des mots, de la voix, du regard. Au bout de quelques minutes, l'Arabe racontait tout ce qu'il savait du Djebel, y compris les conflits avec les Turcs au sujet des impôts.

Une fois la porte de la zaouiya franchie, on trouve une grande cour avec, autour, des galeries couvertes plus ou moins larges, et dont la plus importante vers le sud sert de mosquée. Au bout d'une journée de voyage, au mois d'août, sur la côte de Cyrénaïque, on a besoin de sommeil, et aussitôt après une « difa » d'hospitalité, composée de pain chaud et d'une soupe à l'huile avec de l'eau à discrétion, le voyageur s'endormit. Il se réveilla une fois au milieu de la nuit : les Khouan psalmodiaient ; ils continuaient encore leur office, au moment de son départ, le matin au point du jour.

IV

L'épisode qui précède présente l'intérêt de la « chose vue ». En se rappelant ce caravansérail sommaire, où les passants peuvent s'arrêter la nuit, où les Bédouins du voisinage viennent réciter d'interminables litanies, et qui, dans

la vaste plaine où s'espacent les tentes, est le seul point de verdure, on sentira peut-être mieux ce qu'est ou n'est pas le Senoussisme — peu de chose en un sens et beaucoup en un autre.

Au point de vue spirituel, M. Slousch — et son opinion est nette, malgré sa visite à Deriana, — considère le Senoussisme comme agonisant, en tant qu'énergie religieuse. Ses notes et une lettre qui les accompagne le répètent à plusieurs reprises, avec cette nuance cependant qu'il a peut-être été surtout frappé de l'absence d'élément religieux dans la question du Senoussisme, telle qu'elle se pose en Tripolitaine.

Au point de vue temporel, voici un peu de statistique. En 1880, on comptait une quarantaine de zaouiyas pour la Tripolitaine. On en compte aujourd'hui une soixantaine, mais 30 à 35 seulement sont de premier rang. Les autres n'ont pas d'importance. Depuis dix ans, le progrès le plus important semble être l'ouverture de deux postes sur la côte de la Cyrénaïque ; de sorte que, même matériellement, les Senoussiya ne se sont pas notablement développés. Ils conservent leurs anciennes positions, en les organisant çà et là, en se laissant un peu entamer par les Turcs, et sans progresser.

C'est le profit qu'offre aux indigènes leur privilège territorial qui reste la grande force des Senoussiya, comme aussi le rôle économique et social des zaouiyas dans leur Bled es Sibâ. Cependant il leur reste une constitution organique assez particulière. Nul doute que le nombre des Khouan n'ait considérablement augmenté, nous dit M. Slousch, et « c'est surtout grâce au règlement qui admet de droit, comme Senoussi, le beau-fils de tout Frère ». Il y a là une sorte de privilège familial qui suffit à prouver qu'on tient à être Senoussi quand on le peut et qu'on ne l'est pas comme on veut : preuve d'une organisation qui subsiste, encore que distendue.

Nous avons vu d'ailleurs l'autorité, l'ascendant du Cheikh de la zaouiya et l'activité, l'habileté dont il fait preuve pour se renseigner sur tout ce qui se passe dans sa commanderie ou au voisinage. C'est là encore, curiosité à part, un signe d'équilibre fonctionnel ; on peut en voir un autre dans des formules de salutations spéciales, réitérées, qui à Deriana ont vivement frappé notre voyageur. Il ajoute enfin qu'avant son départ de Ben Ghazi, il avait appris qu'une grande réunion, une sorte de Congrès, se serait tenu au mois d'août à Djerboub. Parmi les délégués, deux ou trois venaient du Maroc, et plusieurs autres des régions non turques de l'Afrique.

L'impression rapportée par M. Slousch n'en est pas moins que ces vestiges, ces traces d'un passé, dont les projets ont avorté et semblent abandonnés, ne dénotent pas une puissance dont les pays voisins de la Tripolitaine aient à s'occuper. Sans doute, si quelque invasion chrétienne venait le menacer dans sa province de Cyrénaïque, le vieux Senoussisme pourrait se réveiller et devenir dangereux. Mais vis-à-vis des Turcs, le prosélytisme n'existe pas et on peut mesurer l'effacement des préoccupations religieuses à l'importance du rôle des laïcs. La grosse affaire entre Turcs et Senoussiya est celle de l'impôt foncier, que l'administration turque veut établir sur des terres revendiquées comme wakouf par le Senoussisme, en application extensive d'un firman impérial. Le temps a fait son œuvre évolutive et calmante. L'enseigne du vieux cri de guerre du Cheikh Senoussi ne signale plus guère, en Tripolitaine, pour le moment, qu'une question agraire, dans laquelle le fanatisme n'a rien à voir, puisqu'il s'agit d'impôts.

A. L. C.

POPULATIONS MUSULMANES DE LA ROUMANIE

M. Gheorghe Popescu-Ciocanel, qui, après avoir obtenu en Roumanie, son pays, le grade de licencié ès lettres, venait compléter ses études à Paris, d'où il est revenu avec les diplômes de l'École des langues orientales et de l'École pratique des Hautes-Études, prépare un important travail sur la langue, la littérature et les mœurs des Musulmans de Roumanie. Il a bien voulu nous autoriser à extraire, des matériaux qu'il avait rassemblés, les intéressantes notes qui suivent et donnent une idée suffisamment claire et précise, sinon complète, de l'état actuel de ces populations trop peu connues.

*
* *

De tout temps, la région de la Dobroutcha a été occupée, à titre provisoire ou définitif, par des populations extrêmement variées. Beaucoup d'entre elles, et presque toutes celles de l'antiquité sont dans ce cas, ont disparu sans laisser de traces, soit qu'elles aient été chassées, soit que, perdant leur caractère national, elles se soient fondues avec les autres habitants. Aujourd'hui c'est en Dobroutcha, passage ordinaire des invasions orientales, que sont cantonnés les sujets musulmans de la Roumanie : Turcs, Tartares, Arabes et Gagautii.

Ce fut, comme nous le verrons, au treizième siècle

qu'une colonie musulmane s'établit, pour la première fois, en Roumanie ou, plus exactement, dans la Dobroutcha. Après la prise de Constantinople, les Bulgares établis des deux côtés des Balkans et civilisés par les Grecs, fuyant l'envahisseur, vinrent se réfugier dans cette région, occupée, depuis longtemps déjà, par les Roumains. Les Turcs suivirent leurs vaincus et s'établirent, eux aussi, dans la Dobroutcha qui, vers la fin du quinzième siècle, se trouvait occupée de la façon suivante : à l'ouest, par les Roumains ; au centre et au nord, par les Bulgares ; au sud, enfin, par les Turcs.

Bien d'autres éléments vinrent, plus tard, s'ajouter à ces populations, et rien ne saurait être plus compliqué, à l'heure actuelle, que l'ethnographie de la Dobroutcha, pays dans lequel on ne trouve pas moins de vingt-cinq nationalités différentes. Nous ne nous occuperons ici que des Musulmans. Aux Turcs, dont l'immigration ne cessait d'augmenter le nombre, sont venus s'ajouter successivement les Tziganes, Hindous convertis à l'Islam et fixés dans les villages turcs ; les Tcherkesses, venus du Caucase, et les Tartares, venus de Crimée ; un certain nombre d'Albanais, des Arabes et même quelques Persans, vers la fin du dix-huitième siècle.

I. — Les Turcs.

Par leur nombre, les Turcs viennent au quatrième rang parmi les éléments ethniques de la Dobroutcha ; on en compte 11.952, soit 0,045 p. 100 de la population totale.

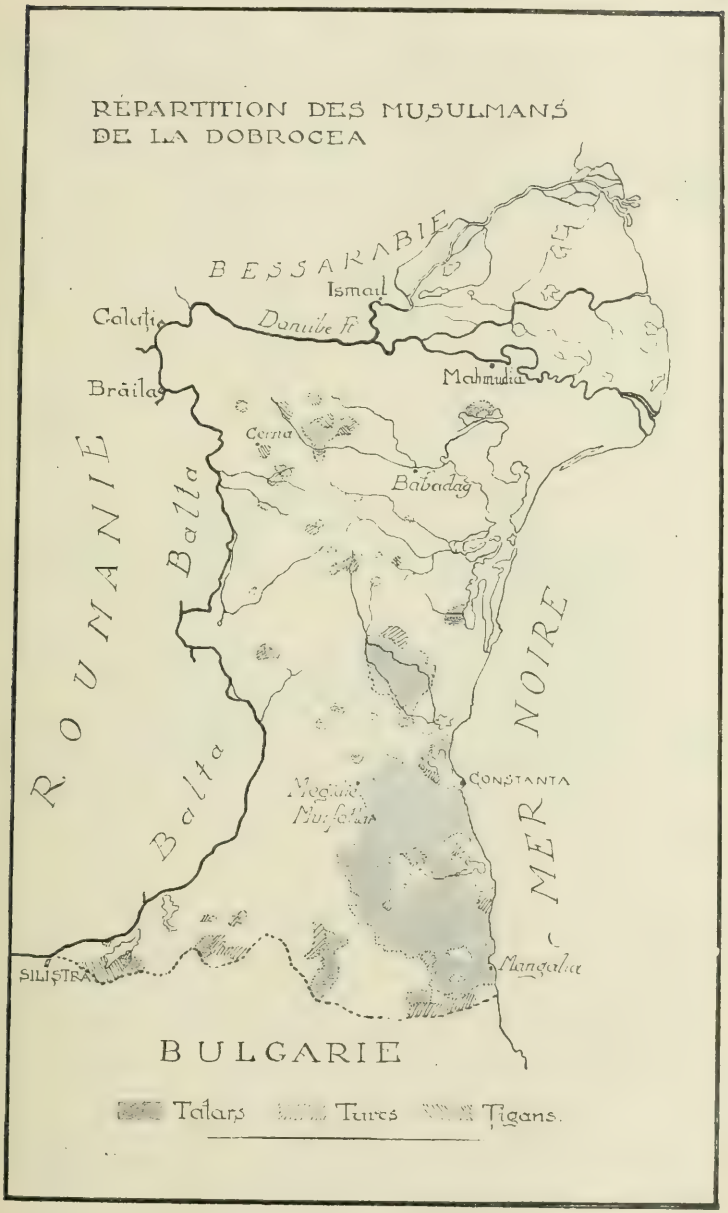
RÉPARTITION DES MUSULMANS
DE LA DOBROCEA
BESSARABIE
Ismail
Galaţi
Danube Fl
Brăila
Mahmudia
Cerna
Babadag
ROUMANIE
Balta
Balta
MER NOIRE
CONSTANTA
Mangalia
SILIŞTRA
BULGARIE
Tatars
Turcs
Ţigans.

Autrefois ils étaient plus nombreux, mais beaucoup ont émigré, soit à cause de la misère, de leur paresse, soit pour ne pas vivre sous la domination des *Guiaour* ou mécréants, leurs anciens sujets. Ceux qui sont restés habitent de préférence les villes, où on en trouve 7.762. Ils sont répandus par groupes dans toute la Dobroutcha ; au sud-ouest on en trouve des colonies à Velikisi et à Lipnita. A la campagne ils se livrent à l'agriculture et à l'élevage ; dans les villes ils sont généralement brocanteurs.

Ce fut cent ans avant la prise de Gallipoli, en 1263, au moment où Michel, Paléologue, revenu de la cour des Seldjoukides où il s'était réfugié, faisait crever les yeux à Jean Lascaris, une fois rentré à Constantinople, qu'une colonie de 10 à 12.000 Turcomans, conduite par Saltouk-dèdè, vint s'établir sur les côtes occidentales de la mer Noire, dans la région qui forme la Dobroutcha actuelle et qui, jusqu'alors, n'avait jamais vu de Turcs. Cette colonie, du reste, n'était pas installée dans le pays d'une manière définitive : Bèrkè-Kan, le souverain des Tartares du Kiptchak, devait plus tard la conduire en Crimée. Au dire d'un historien turc du seizième siècle, Evliyâ Tchèlèbi, Saltouk-dèdè était considéré comme saint ; il aurait, d'après la légende, ordonné à ses disciples d'ensevelir ses restes dans sept villes différentes et éloignées, mais toutes situées chez les infidèles ; de la sorte les Turcs auraient été obligés de faire la conquête, pour les annexer à leur Empire, de toutes les villes où les pèlerins seraient allés vénérer son tombeau. La tradition veut que Babadag soit une de ces sept villes.

A la suite des invasions des quatorzième et quinzième siècles, de nombreuses colonies ottomanes vinrent se fixer dans la Dobroutcha, qui fut l'une des premières provinces de l'ancien empire d'Orient peuplées par les Turcs. Attirés par le tombeau vénéré de Saltoukdèdè, ceux-ci, grâce à l'aide des troupes musulmanes, purent s'installer facilement parmi les populations déjà existantes.

Les sultans ottomans, du reste, favorisaient de tout leur pouvoir cette émigration, qui assurait la défense des frontières de leur empire en Europe. Aussi, après la conquête de la vallée du Bas-Danube par Mircea cel Bâtrâu, l'un des premiers princes de Valachie et contemporain de Bajazet, la Dobroutcha formait-elle, avec la partie de la Bul-

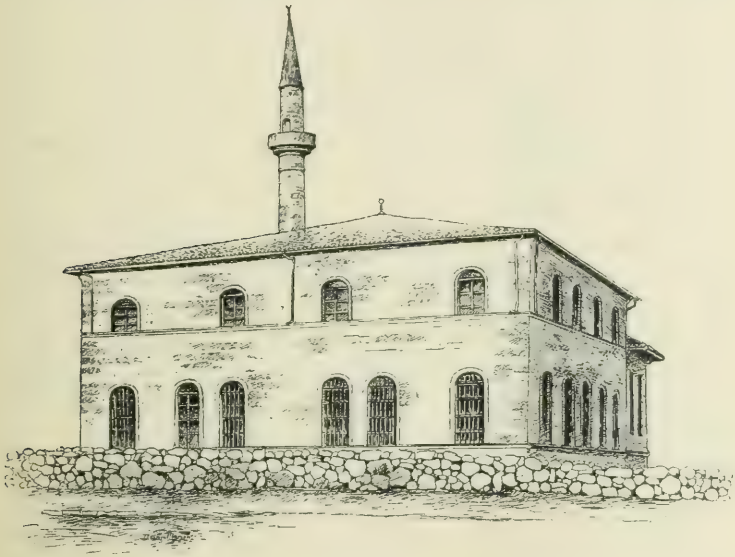

La grande mosquée de Medjidia.

garie comprise entre Roustchouk, Varna et Silistra, une province complètement turque.

Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, les Turcs formaient encore la plus grande partie de la population de la Dobroutcha. Ils occupaient alors le littoral de la mer Noire, tandis que les Tartares étaient au centre et que les Roumains étaient rejetés sur la rive du Danube. Le nombre des familles turques était, en 1850, de 2.276.

Douze ans plus tard, on évaluait le nombre des Turcs ha-

bitant les villes à 2.126. Les fonctionnaires et les membres du clergé étaient environ 300. Les troupes de terre et de mer, ainsi que le corps des *Kavvâs*, avaient un effectif de 4.444 hommes ; on arrivait donc, pour les seules villes de Tulcea, Constanza et Sulina, à une population musulmane de 6.984 âmes au total. Pour Babadag, les chiffres étaient à peu près les mêmes. On trouvait, en outre, de nombreux Turcs dans les villages de Creci, Cerna, Hasanlar, Rahman, Alipaca, Baltagesti, Terzikioi, Satiskioi, Anadolkioi, Caracoiuni, Hasiduluk, mêlés aux Roumains et aux Bulgares. Les villages de Carat-Calfa et de Cânjelarê étaient habités exclusivement par des Turcs ; il en était de même, à de rares exceptions près, dans toute la région au sud de la vallée du Carasul.

La population des campagnes se livrait à l'agriculture, alors très productive, et à l'élevage, spécialement à l'élevage d'une race de chevaux très estimée dans le pays. Celle des villes s'adonnait au commerce. Les Turcs étaient parfois, pour les Roumains et les Bulgares, des voisins dangereux ; certains d'entre eux, frappés par des malheurs, démolissaient leurs maisons, puis se faisaient donner de force l'hospitalité dans les familles chrétiennes.

Bien qu'aujourd'hui leur nombre ait considérablement diminué, les Turcs sont encore, comme on l'a vu plus haut, le quatrième, par ordre d'importance, des éléments ethniques de la Dobroutcha. Ils viennent après les Roumains, les Bulgares et les Russes.

Peuple de conquérants, les Turcs n'ont pas cherché à s'assimiler les diverses nationalités de leur empire, dont ils respectèrent les coutumes et les religions. Ce fut là un grand bonheur pour la Roumanie, car si elle avait subi, au lieu de la domination turque, une domination autrichienne ou russe, on ne trouverait plus, aujourd'hui, une nation latine à l'embouchure du Danube.

A part un certain nombre de jeunes gens qui, convertis

de force à l'Islam, étaient incorporés dans les Janissaires et formaient les meilleures troupes de la Turquie, les sujets chrétiens de cette puissance n'étaient pas astreints au service militaire. Les Turcs confondaient dans leur mépris tous les *guiaour* ou infidèles ; tenus à l'écart, ceux-ci vivaient cependant heureux et, s'ils n'avaient jamais cessé de se révolter et de réclamer l'appui de l'étranger, ils n'auraient

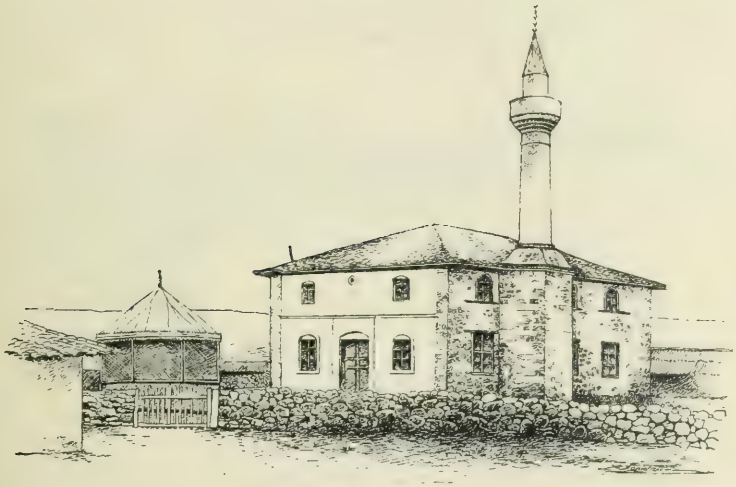

Mosquée de Cernavoda.

pas été l'objet, de la part de leurs maîtres, de représailles sanguinaires. Dans la Dobroutcha, où ils se fixaient définitivement dans la seconde moitié du quinzième siècle, précédés par les Bulgares, les Turcs partageaient les occupations de leurs sujets et vivaient en bonne intelligence avec eux.

Aspect physique. — D'origine ouralo-altaïque comme les Bulgares, les Turcs avaient, au début, les caractères physiques de la race mongole. Leur mélange avec certains de leurs sujets, Grecs, Arméniens, Tcherkesses, Arabes même,

a beaucoup modifié leur aspect, si bien que les Turcs de la Dobroutcha, à l'heure actuelle, semblent appartenir à la race caucasique plutôt qu'à la race mongole. Ils ressemblent même beaucoup plus aux Européens que les Bulgares, qui, à la campagne surtout, conservent encore les particularités physiques de leurs ancêtres d'Asie.

Les Turcs sont bien conformés, de taille moyenne et bien prise. Ils ont la tête assez arrondie, le visage ovale, le front droit, les yeux, noirs ou bruns, peu fendus, le nez assez droit, le menton rond. Leur barbe et leurs cheveux sont

Constanza (Vue prise du nord).

noirs ou bruns. Ils ont des mains petites et délicates, mais de grands pieds. Leur langage et leur caractère sont les mêmes partout.

Occupations. — Quand ils étaient les maîtres du pays, c'est-à-dire jusqu'en 1878, les Turcs vivaient de préférence dans les villes, où beaucoup étaient fonctionnaires ; ils laissaient aux *guiaour* le soin de travailler pour eux. Très peu alors étaient établis à la campagne ; ce n'est que depuis l'annexion de la Dobroutcha à la Roumanie qu'ils y vivent volontiers, s'occupant, comme les Roumains et les Bulgares, mais avec moins de succès, d'agriculture et d'élevage.

Installation. — Les Turcs sont fixés aujourd'hui dans l'Est et le Sud-Est de la Dobroutcha. On en trouve peu

dans le Nord, d'où ils se retirent devant les Roumains et les Bulgares. Dans les villes, ils sont assez nombreux, notamment à Constanza, Margalia, Megidia et Babadag. Ce sont des sujets paisibles, bien vus des Roumains et vivant en bonne intelligence avec eux. Ceux-ci s'efforcent d'enrayer le courant d'émigration qui entraîne Turcs et Tartares vers la Turquie, surtout depuis que le gouvernement a voulu soumettre aux mêmes obligations (service militaire, vaccination, etc.) tous les habitants de la Dobroutcha. Mais si la législation actuelle n'est pas modifiée, l'émigration ira toujours en s'accentuant : une émigration en masse, redoutée du gouvernement roumain et très préjudiciable à la région, serait même possible. Leur nombre a considérablement diminué : nous avons vu que, de 2.268 familles (Ionescu) en 1850, et de près de 30.000 âmes (14.000 dans les villes et plus de 15.000 à la campagne) en 1862, ils sont tombés, aujourd'hui, à environ 12.000.

Habitations. — Les maisons des Turcs, soit dans les villes, soit à la campagne, ont toutes la même disposition. Elles n'ont qu'un seul étage, sont entourées d'un mur élevé et n'ont pas de fenêtres sur la rue. Celles-ci sont petites et pourvues de *obloane* (paravents), comme les monastères d'Italie. Généralement basses, les maisons turques ont des chambres étroites ; leur salon, décoré avec goût, a son parquet et ses murs couverts de tapis ; tout autour sont des sofas, sur lesquels on s'assied à la grecque et qui servent aussi de lits. La salle de bains n'est séparée de la chambre voisine que par un drap très mince. Les tapis étant, pour les Orientaux, une marque de prospérité et d'aisance, ils en placent sur leurs murs, comme nous ornons les nôtres de tableaux et d'œuvres d'art.

Quand on rencontre un Turc, on se salue d'un *Salâm alèïk* « Le salut soit sur toi ! » auquel il répond par *Khoch guèldiñ* « Sois le bienvenu ! » ou *Khoch bouldouk* « Sois le bien trouvé ! »

La naissance. — Trois jours après la naissance, le père se lave la figure et les bras jusqu'au coude, prend l'enfant d'auprès de sa mère, le place derrière une porte, fait la prière d'obligation, souffle dans l'oreille de l'enfant et crie, d'une voix forte, le nom qu'il veut lui donner, puis le rapporte à sa mère. Quelques années plus tard, a lieu la circoncision des enfants mâles. A cette occasion, le Turc montre sa générosité, fait des cadeaux aux enfants pauvres et, s'il a de la fortune, prend l'engagement de leur en faire plusieurs années de suite. Il les admet, en outre, à sa table, et fait durer trois jours le banquet, qui a lieu au son de la *daula* (sorte de tambourín). Parfois même on fait des processions.

Le mariage. — La jeune mariée reste seule à la maison avec les femmes. Elle est assise au coin d'un lit sur deux ou trois coussins, le visage orné de paillettes et de fleurs, et couverte d'un voile blanc que toute personne désirant voir la mariée a le droit de lever. Après l'avoir vue, on lui met dans la main un cadeau en argent ou en nature. A l'intérieur de la maison, les femmes dansent et chantent ; au-dehors les hommes jouent de la clarinette et battent le tambour. Ils vont ensuite dans la rue et se rendent soit au café, soit à la maison où se tient le fiancé avec les autres hommes invités au mariage. Quand un nouvel invité arrive, tous se taisent ; une fois qu'il s'est assis, tout le monde vient le saluer, le félicite et lui offre du tabac ou du café. Toutes les fois que l'un des assistants prend la parole, les autres se taisent ; ceux qui désirent la prendre à leur tour attendent qu'il ait fini, deux personnes ne devant jamais parler ensemble.

Les funérailles. — Le mort, lavé et savonné avec soin, est enveloppé d'un drap noir ou blanc, puis porté au cimetière. Toutes les personnes présentes prennent une poignée de terre, la jettent sur le mort, et prennent la fuite sans se retourner. Seul le *hagea* reste, récitant des prières tout en jetant sans cesse de la terre sur le corps ; il ne doit

pas s'en aller, dit-on, avant que le mort n'ait répondu aux questions que le *hagea* a écrites sur un papier placé dans la main du cadavre. Voici une autre coutume bizarre : avant de porter le mort au cimetière, on lui enfonce sous les aisselles un fer rouge ; sans cette précaution, il deviendrait un vampire et reviendrait, la nuit, dans sa maison ou dans celles de ses voisins, cherchant à dévorer les personnes qui s'y trouveraient. Les Musulmans partagent, d'ailleurs, cette croyance avec les Roumains et les Bulgares.

Le deuil, connu des Tartares, n'existe pas chez les Turcs. Ceux-ci, croyant que les âmes des morts endurent jusqu'au moment de l'ensevelissement les plus terribles souffrances, enterrent leurs morts cinq ou six heures après le décès.

Quelquefois l'enterrement se fait de nuit et sans aucun cérémonial. Un jour de juillet 1898, dit le capitaine Jonescu dans la description de la Dobroutcha, je descendis, par une chaleur accablante, la rue qui conduit à la gare de Constanza quand, passant près d'un chariot (*haraba*), je sentis une odeur cadavérique. Je m'informai, et grande fut ma surprise en apprenant que le charretier transportait le cadavre d'un Turc. Personne ne suivait la charrette, et le corps du défunt était simplement revêtu d'une toile à sac. Seul le charretier, impassible, conduisait son coreligionnaire au cimetière.

II. — Les Tartares

D'origine ouralo-altaïque comme les Turcs, les Tartares ont conservé, mieux que ceux-ci, les caractères physiques de leur race. Ils sont venus dans la Dobroutcha dès le dix-septième siècle ; mais c'est à la fin du siècle suivant, vers 1784, que leur immigration a pris de l'importance. Les nouveaux venus arrivaient de la Russie méridionale, des côtes de la mer Noire et de la Caspienne. Une autre

immigration se produisait vers 1812; cette fois les Tartares qui venaient s'installer en Dobroutcha étaient originaires de la Bessarabie, province arrachée à la Moldavie par les Russes. Enfin, vers 1857, 2.212 familles tartares arrivaient du Boudjak (Bessarabie du Sud-Est), des gouvernements de Kherson et d'Ekaterinoslav.

Aujourd'hui les Tartares forment une masse compacte au sud de la Dobroutcha; on en trouve aussi des groupes importants au nord et dans quelques villages du centre. Ils vivent presque toujours auprès des Turcs, leurs anciens maîtres, auxquels les rattache la communauté d'origine, de langue et de religion, et forment 0,110 p. 100 de la population totale. Depuis 50 ans leur nombre a beaucoup varié. De plus de 25.000 en 1856, ils passaient à près de 60.000 en 1862 (Viscovici cité par M. Jonescu) : mais, ayant émigré en grand nombre après la guerre de 1877-1878, ils ne sont plus, aujourd'hui, que 28.146.

Mœurs et coutumes. — Jusqu'à ces derniers temps les Tartares formaient une communauté à part. Leur chef n'était que le vassal du Sultan et, pendant la guerre de Crimée, il avait conclu une alliance avec les Français contre les Russes. Ils avaient aussi leurs cadis ou juges, et ne reconnaissaient d'autre autorité ottomane que le pacha-muchir ou gouverneur militaire de Roustchouk.

Les Tartares de la Dobroutcha vivent dans des steppes, dont le climat ne diffère pas sensiblement de celui de l'Asie centrale, leur pays d'origine. On se croirait, en visitant un village tartare, transporté en Chine. Toutefois le teint des Tartares diffère un peu de celui des Chinois, des Chinois du Sud principalement; il est légèrement plus clair. Quelques-uns d'entre eux, des femmes et des enfants surtout, sont presque de couleur blanche. Le type tartare, du reste, varie selon les localités. Dans certains villages mixtes, où ils vivent avec des populations chrétiennes, les Tartares, avec leur costume national, qui se rapproche beau-

coup du costume turc, pourraient être confondus avec leurs voisins. Ils ont la taille bien proportionnée, le visage hâlé, les traits réguliers, mais la figure un peu plate.

Les Tartares sont essentiellement nomades et pasteurs. Ils sont devenus, cependant, relativement stables, car ils ont formé de nombreux villages. Tous ces villages sont composés de huttes, ou petites maisons de 2 à 3 mètres de hauteur, construites en *paicute*, tronçons de bois recouverts de bouse de vache. Les toits sont ordinairement en roseaux. Quelquefois les ruines grecques ou romaines ont été utilisées comme matériaux de construction. Le sol, dans les villages tartares, est couvert de fumier, qu'on entasse jusqu'à ce que son épaisseur permette d'y découper des mottes qui, séchées au soleil, servent ensuite de combustible. Dans les steppes, on n'a que des buissons pour alimenter le feu.

Souvent des familles tartares s'éloignent de leurs villages, pour aller à la recherche des moyens d'existence qui leur font défaut dans les steppes ; mais elles y reviennent toujours. Leurs habitations sont entourées de plantations de melons, de millet et de maïs, leurs seuls aliments, ou peu s'en faut.

Médiocres agriculteurs, les Tartares sont de bons *harbagii* ou charretiers. Leurs *haraba* ou charrettes sont de simples caisses rectangulaires, placées sur deux essieux, et dans la fabrication desquelles n'entre pas un seul clou. Elles sont traînées par des bœufs, des buffles ou des chevaux. Comme la plupart des peuples mongoliques, les Tartares ont des instincts guerriers et destructeurs. Ils n'ont ni littérature, ni histoire, ni arts. Les Turcs les accusent d'être des voleurs et des brigands ; si ces accusations sont exagérées, i n'en est pas moins vrai que certains d'entre eux formaient des bandes de *basluzuci*, qui étaient la terreur des chrétiens.

Les Tartares semblent plus expansifs, plus passionnés que

les Turcs ; mais ils sont plus tièdes en matière religieuse ; aussi ne voit-on pas de mosquées dans leurs villages. Les étrangers sont pour eux un objet de curiosité : défiants avec eux au début, ils deviennent ensuite cordiaux et affables. Les femmes sont moins sociables ; elles évitent les étrangers et quelquefois même leurs compatriotes.

Les mœurs et les coutumes des Tartares sont analogues à celles des Turcs. On a vu que l'agriculture et l'élevage étaient, avec le métier de charretier, leurs principales occupations. Ceux d'entre eux fixés dans le pays depuis longtemps faisaient du commerce, surtout à Medjidia, ville fondée en l'honneur du sultan d'Abd-ul-Medjîd, vers la fin de la guerre de Crimée, par Sa'îd Pacha ; ceux qui appartenaient à la grande immigration de 1856 se fixèrent dans cette ville, et devinrent, par leurs brigandages, le fléau des habitants de la région, musulmans et chrétiens.

Parmi les villages fondés par ces nouveaux venus, en 1864, on peut citer Dunanatal, Beibugeac, Merughiol et Saraul. Leurs femmes portaient, à cette époque, des anneaux d'argent au nez.

Aujourd'hui, par suite de l'émigration vers Constantinople, le nombre des Tartares va toujours en diminuant.

III. — Les Gagautii.

On sait fort peu de choses sur ce peuple, qui ne peut compter que par la langue parmi les anciens du monde musulman. Son nom signifie « sots » en roumain ; les Gagautii seraient, en effet, les moins intelligents des habitants de la Dobroutcha. Ils sont au nombre de 3.628 et habitent quelques villages du Nord et l'Est, dans la région de Niiolitel et de Taita ; leurs mœurs sont celles des peuples au milieu desquels ils vivent.

Les Gagautii suivent la religion chrétienne, grecque ou

bulgare, mais parlent le turc. Ils sont très peu hospitaliers et d'une avarice sordide (Capitaine Jonescu).

D'après la tradition, les Turcs coupaient la langue à ceux qui refusaient de se soumettre et d'embrasser l'islamisme. Les parents qui avaient subi ce supplice ne purent plus enseigner à leurs enfants leur langue nationale ; ceux-ci furent donc forcés d'apprendre le turc.

IV. — Les Arabes.

Vingt ans avant la guerre de Crimée, en 1834, un pacha nommé Hasan amena dans la Dobroutcha 145 familles arabes. Cette colonie fut établie à Docuzaci et dans cinq villages limitrophes. En 1860 elle était encore dans cette région et y prospérait.

L. B.

LES BÉHAÏS ET LE MOUVEMENT ACTUEL EN PERSE

La Revue du Monde Musulman *est ouverte à toutes les documentations positives concernant le mouvement social des pays d'Islam. Elle ne pouvait se désintéresser de la floraison philosophique si remarquable qui se développe depuis plus d'un demi-siècle dans le milieu Iranien, où la pensée philosophique, parée souvent des brillantes couleurs de la poésie, a été représentée par des noms comme ceux de Saadî, de Hâfiz, de Nizâmî et d'Omar Khayyâm. Il était tout indiqué, à ce titre, que les doctrines béhaïes eussent ici une tribune. Nos lecteurs se féliciteront de la voir occupée, à son retour d'Asie, par M. Hippolyte Dreyfus, dont les intéressants travaux ont contribué à faire connaître en France le Béhaïsme et la philosophie qui en découle.*

Au récit des événements qui se sont passés en Perse depuis quelques mois, à la lecture des dépêches des Agences nous donnant les nouvelles de l'insurrection populaire qui a eu pour résultat toute une série de concessions faites par le Chah à son peuple, et finalement l'octroi d'une Assemblée représentative, on a pu se demander en Europe, aussi bien d'ailleurs qu'en Orient, quel avait été le

rôle des Babis, ou plus exactement des Béhaïs dans ce mouvement. On sait comment la Réforme islamique propagée par le Bab dans la dernière moitié du siècle dernier a donné naissance à une véritable religion universaliste, dont les adeptes reconnaissent en Béha-Oullah (1) la plus grande Manifestation de Dieu, le Prophète des derniers jours ; et comment, après avoir longtemps été en Perse les victimes des plus cruelles persécutions, ces mêmes adeptes jouissent là-bas, depuis plusieurs années, de la tolérance d'un gouvernement libéral, tout acquis aux idées nouvelles.

D'aucuns, voyant l'allure nettement progressiste de cette révolution pacifique entre toutes, n'ont pas hésité un instant à y voir la main des Béhaïs ; et je me souviens, au mois de juillet dernier, à Téhéran, alors que le peuple s'était enfermé à la Légation d'Angleterre pour peser plus énergiquement sur la bonne volonté des ministres du Chah, avoir entendu des marchands (de ceux bien entendu qui n'avaient pas suivi le mouvement, et qui déploraient les pertes que la fermeture des bazars faisait subir à leur commerce), dire que les fidèles Musulmans n'étaient pour rien dans ce mouvement, et que les Béhaïs seuls devaient supporter la responsabilité de tous les désordres et du trouble jeté dans les affaires du pays. Ce qui n'empêchait d'ailleurs pas les autres, furieux contre les faux frères qui restaient chez eux au lieu de venir manifester en masse dans les jardins du ministre d'Édouard VII, de les accuser aussi d'être des Béhaïs.

S'il est une constatation que chacun put faire alors, c'est que l'épithète autrefois terrible qu'ils se lançaient réciproquement à la tête avait considérablement perdu de son efficacité, et que tout esprit de fanatisme semblait bien avoir

(1) Exilé de Perse en 1852, il déclara publiquement sa mission à Andrinople, en 1866, et mourut à Saint-Jean-d'Acre, en 1892.

disparu des mœurs des aimables Téhéranis, qui étaient venus demander à une nation chrétienne d'appuyer de son autorité, morale tout au moins, l'énergie de leurs revendications politiques. Qu'était-ce à dire ? La capitale de la Perse toute entière avait-elle, par miracle, subitement adhéré à la religion nouvelle ? ou simplement les chefs de ce mouvement révolutionnaire étaient-ils vraiment les disciples de Béha-Oullah ? Ou bien au contraire, comme d'autres l'affirmaient, en déplorant de constater l'abstention des personnalités les plus en vue de la secte, les Béhaïs s'étaient-ils tenus entièrement à l'écart du mouvement ? C'est ce que je me propose d'examiner ici brièvement.

La vérité me paraît être, comme souvent, entre les deux opinions extrêmes. Que le Béhaïsme, en tant qu'organisation, (si toutefois on peut appeler organisation le lien purement moral qui existe entre ses adeptes), que les *leaders* de la religion nouvelle aient ordonné, préparé ou dirigé la révolution du mois de juillet, évidemment non. D'abord les principes de leur religion, les instructions mêmes qu'ils recevaient constamment de Saint-Jean d'Acre (1), à défaut de la sagesse la plus élémentaire, les en auraient empêchés. J'ai eu sous les yeux, lorsque j'étais à Téhéran au mois de juillet dernier, une « Tablette» qui était parvenue depuis quelque temps déjà aux fidèles d'une des villes de la province de l'Azerbaïdjan, et dont on se passait de main en main les copies à la gélatine ; on y lisait ces lignes, presque prophétiques :

«... Traitez tout le monde avec la douceur et l'humilité « les plus grandes, et devenez pour le Trône royal des « sujets loyaux et sincères ; obéissez aux autorités consti- « tuées, et ne vous mêlez en aucune façon aux affaires de « la politique ; illustrez vos réunions par la mention de

(1) Le fils de Béha-Oullah, Abdoul-Béha-Abbas, qui est toujours retenu prisonnier à Saint-Jean d'Acre, est depuis 1892 le chef spirituel du Béhaïsme.

« Dieu, et faites l'éducation des hommes par le souffle du « Rahmân. Ne prononcez aucune parole, si ce n'est pour « louer Dieu, et reposez-vous seulement à l'ombre de l'espé- « rance.... En Perse, nul n'est meilleur ni plus bienveillant « que Sa Majesté le Chah ; priez avec l'humilité et la sou- « mission les plus grandes pour son rétablissement et sa « santé. Hélas, mille fois hélas ! les Persans ne reconnais- « sent pas la valeur de cette tête couronnée et ne lui laissent « pas le temps pour, spontanément et dans la pureté de sa « volonté, établir de justes lois, et accorder la liberté des « pensées et des consciences !... »

Dans de pareilles conditions, on conviendra qu'il était difficile, pour quiconque se réclamait du titre de Béhaï et reconnaissait l'autorité spirituelle du « Maître » de Saint-Jean-d'Acre, après des instructions aussi précises, renouvelées d'ailleurs à chaque occasion, de se mettre à la tête d'un mouvement révolutionnaire, fût-il même aussi pacifique que celui de l'été dernier.

Au surplus, nul n'ignore d'où ce mouvement est sorti. On sait comment, depuis longtemps déjà, les Moullahs, sentant leur autorité sur le peuple diminuer avec la lente infusion des idées « firanguies », s'efforçaient de réveiller le fanatisme endormi des Persans, en les ameutant contre les étrangers qui, pour le plus grand profit de la Perse d'ailleurs, dirigeaient l'administration des Douanes et des Postes. Plusieurs années auparavant, un mouvement analogue avait arraché aux concessionnaires anglais la Régie des Tabacs accordée par le Chah, et il s'agissait cette fois-ci de renouveler la même tactique contre un Ministre belge. De petites échauffourées se produisaient tous les soirs entre le peuple surexcité et les soldats chargés de maintenir l'ordre ; tout se bornait à des rixes sans importance, lorsqu'un soir un Seyyed fut tué ! Cela se passait le 11 juillet dernier.

Le Grand Moujtéhed, Agha Seyyed Abdoullah, crut alors être parvenu à ses fins. Il appela les habitants dans la Mos-

quée Djommah, et, dans des termes enflammés, il leur montra les dangers qu'ils courraient à sortir dans la rue, ou même à rester dans leurs propres demeures. Seule, l'inviolabilité du sanctuaire les protégeait contre la fureur des soldats du Chah, et ils ne devaient en sortir qu'en masse, et bien décidés à marcher contre un gouvernement qui vendait la Perse aux étrangers et faisait massacrer les descendants du Prophète! Pendant ce temps, on promenait sur une perche, dans les bazars, la chemise teinte du sang du Seyyed, et l'on put craindre un instant qu'une insurrection sérieuse n'éclatât à Téhéran. Le Gouvernement, fort heureusement, ne se laissa pas intimider. Il fit dire aux Moujtéheds qu'ils eussent à sortir dans les vingt-quatre heures de la Mosquée avec le peuple, ou qu'autrement on n'hésiterait pas à braquer sur sa porte le plus récent des canons de l'artillerie royale! La menace produisit son effet, et les Moullahs, revenus à une plus prudente conception de leur rôle, quittèrent non seulement la Mosquée, mais la ville, et s'enfuirent à Qoum, où se trouve le fameux Imamzadeh de Fatimah. Le calme se rétablit.

C'est alors que les Persans, voyant que leurs chefs religieux, plus soucieux de leur propre sécurité que de la protection des fidèles, s'étaient mis à l'abri de vingt-six farsakhs de distance, sans plus songer aux revendications populaires, décidèrent, sans rompre pour cela complètement avec eux, de reprendre pour ainsi dire le mouvement pour leur compte et de voir si l'on ne pourrait pas retirer d'une villégiature à la Légation d'Angleterre des avantages plus immédiats que ceux que leur avait valus le séjour à la Mosquée Djommah. Les événements ne devaient pas tarder à leur montrer toute la justesse de leur calcul. Aussi bien leurs revendications avaient-elles pris également un autre caractère. Abandonnant aux réfugiés de Qoum les diatribes contre la personne du Ministre des Douanes, les Persans ne demandaient maintenant, avec l'appui de l'Angleterre, semblait-il, rien moins

qu'une Constitution, le renvoi d'un Premier Ministre qu'ils trouvaient trop peu enclin aux réformes, et des garanties pour l'avenir !

Trois semaines après, satisfaction entière leur avait été donnée : le 1er août, on affichait, sur les murs de la ville, la copie du *Dastkhatt*, par lequel Sa Majesté ordonnait la convocation d'une Assemblée ; le 9, les reclus sortaient de la Légation, rouvraient les bazars, et aujourd'hui un Parlement, élu par la nation, délibère dans un des Palais de Téhéran !

Que parmi les 30.000 Béhaïs que renferme la population de Téhéran, qui comptent parmi eux tous ceux qui sont imbus des idées libérales et progressistes, il ne se soit trouvé personne pour détourner au profit du progrès et de l'émancipation de la Perse un mouvement que les Moujtéheds n'avaient organisé qu'en vue de développer le fanatisme et la haine de l'étranger, il serait bien téméraire de l'affirmer, même sur les dires de certains intéressés : l'usage du *ketman* n'a pas encore complètement disparu de la Perse, et le souvenir de la longue série des persécutions subies sous le règne de Nassreddine Chah, et dans les premières années du règne actuel, est encore trop vivace pour qu'on puisse s'attendre à voir les Béhaïs se départir de tout *hekmat*, et se vanter d'être en avant, dans un mouvement qui intéresse au surplus le pays tout entier, sans distinction de races ou de croyances. Mais pour qui connaît la Perse, les événements actuels ne sont que l'épanouissement, depuis longtemps attendu, des idées que les doctrines du Bab, et de Béha-Oullah surtout, ont peu à peu fait germer dans les cerveaux persans.

C'est en voyant leurs compatriotes Béhaïs faire litière des vieilles superstitions d'impureté légale que le Qoran avait si profondément ancrées dans les cœurs, entretenir avec les Européens les relations les plus intimes, envoyer régulièrement leurs enfants dans les écoles, et attacher le plus

grand prix à ce qu'ils y apprennent les langues étrangères, que les Persans ont compris que la seule façon pour eux de sortir de l'asservissement et de l'ignorance où on les maintenait, c'était de secouer à la fois le joug d'un clergé fanatique et celui d'un pouvoir civil corrompu, qui, souvent dressés l'un contre l'autre dans les questions de la vie journalière, se trouvaient pourtant toujours unis pour les exploiter.

Et il faut admirer sans réserve avec quel bon sens et quelle sagesse, du jour où, après la fuite des Moujtéheds, ils se furent réfugiés à la Légation d'Angleterre, les Persans ont su limiter leurs revendications aux seules questions qui intéressaient vraiment l'avenir de la nation.

Les Moujtéheds, de Qoum, exigeaient, pour rentrer à Téhéran que le Chah vînt en personne faire un pèlerinage d'excuse et d'expiation à l'Imamzadeh : autrement ils s'en allaient à Méchhèd, peut-être même à Kerbéla, demander au Sultan une protection que le gouvernement royal ne leur accordait plus. Ainsi me parlait Agha Seyyed Abdoullah lui-même, dans le *zir-zamine* de la grande mosquée de Qoum où il avait élu domicile : il ne songeait visiblement qu'à relever aux yeux du peuple son propre prestige, singulièrement compromis depuis quelques années. Les « Bastis » (1), au contraire, uniquement préoccupés de la condition du pays, pensaient aux écoles qu'il faut obtenir, aux routes qu'il faut construire, aux abus qu'il faut faire cesser ; et ils réclamaient ce qui, dans leur esprit, allait leur permettre d'obtenir tout cela, le renvoi de l'Atâbek, une Assemblée représentative, enfin la liberté de parole et de réunion. Et cet ardent désir de s'instruire, d'apprendre enfin ce que l'on enseigne en Europe, et non plus seulement ce qui, depuis douze siècles, se psalmodie dans les mosquées, ce besoin d'être gouvernés par des hommes honnêtes, animés avant tout

(1) Ceux qui avaient pris asile à la Légation anglaise.

d'un esprit patriotique, c'est à la lente mais continue infiltration des idées béhaïes que la Perse le doit.

Pour se convaincre, d'ailleurs, de la situation que les Béhaïs occupent dans le pays, il suffit de voir ce qui s'est passé ensuite, alors que, le Chah ayant accordé à son peuple une Constitution (!), les Moujtéheds furent rentrés de Qoum, dans tout l'éclat d'une manifestation savamment préparée. Le peuple avait renoncé à l'asile de la Légation d'Angleterre, les bazars avaient été rouverts, et une sorte d'Assemblée constituante, composée des députés de la capitale, se réunissait chaque semaine dans les locaux de l'École militaire. C'est dans une de ces premières réunions que Agha Seyyed Abdoullah, qui, décidément, avait peine à comprendre la portée d'un mouvement dont il se figurait pourtant être le maître, crut devoir proposer une motion aux termes de laquelle ne pourraient siéger dans le futur Parlement que les vrais Chiites, à l'exclusion de tous les infidèles, des Arméniens, des Juifs, et surtout des Béhaïs, renchérissant en cela sur les conditions d'éligibilité fixées par la Constitution (1). Il n'eut aucun succès, et on lui montra sans peine que l'Assemblée nouvelle, fondée sur des principes de liberté et de tolérance, n'avait pas à s'immiscer dans les questions de conscience, et que la seule condition nécessaire pour être jugé digne de siéger dans son sein, c'était d'être animé d'un sincère amour de la patrie, quelle que fût la religion à laquelle on appartenait ; et le délégué des marchands, Hadji Mohinout-Todjar, lui rappela, dans un langage plus énergique que respectueux, que le peuple n'était plus disposé à subir aucune tyrannie, même pas celle du clergé. Le grand Moujtéhed protesta de son dévouement pour la nation et retira la motion. Qui déterminera, dans ces conditions, le nombre des Béhaïs qui siégeront dans le futur Parlement ?

(1) Voir, dans le premier numéro de la *Revue*, l'article 5 de la Constitution.

Ce fait, à lui seul, est significatif ; et pour qui connaît la Perse, il indique, plus que toute autre chose, le formidable changement qui s'est opéré dans le pays depuis que les idées nouvelles s'y sont introduites. Que donnera pourtant ce mouvement ? Il serait quelque peu téméraire de vouloir l'annoncer aujourd'hui. Les Persans, hypnotisés par les succèsd es Japonais, vont-ils suivre l'exemple de leurs frères d'Extrême-Orient et marcher résolument dans la voie du progrès ? Leur ambition n'est pas moindre ; et jusqu'ici le Roi des Rois, dans les concessions qu'il leur fait, semble décidé à éviter de tomber dans les fâcheuses tergiversations de l'Empereur de toutes les Russies. Les plus brillantes espérances sont donc légitimes, chez un peuple qui, dans le passé, s'était trouvé à la tête des nations de l'Asie, et qui paraît résolu aujourd'hui à secouer le fardeau des institutions qui avaient causé sa décadence.

HIPPOLYTE DREYFUS.

LES MUSULMANS DES PHILIPPINES

(d'après *The Philippine Islands*, par John Foreman) (1)

Depuis l'annexion américaine, les publications sur les Philippines se multiplient. Sans parler de l' « Exploration scientifique », ni de la Collection de Blair et Robertson, une vingtaine d'ouvrages ont vu le jour depuis un an. On y trouve des travaux comme les notices de l'*Ethnological Survey* (R. S. Dept. of Interior) : « Les Bataks de Palawan », de Y. Miller, « les Bontoc Igorot », de A. Jenks, et surtout les « Studies in Moro History, law and religion », de M. Najeeb Saleeby.

Dans *The Philippine Islands*, de M. J. Foreman, les Musulmans occupent aussi une place importante. Familiarisé avec les choses et les gens des Philippines, par un long séjour, en bons termes avec de hauts personnages espagnols, avec des membres influents du parti révolutionnaire et avec nombre de représentants de l'administration américaine, l'auteur a fait œuvre de documentation pratique, très complète, un peu touffue même, mais présentée avec l'impartialité d'une expérience raisonnée. Son livre donne, en particulier, une idée nette de ce qu'ont été les rapports des Musulmans des Philippines avec les Espagnols, et ensuite avec les Américains jusqu'au milieu de 1905.

(1) *The Philippine Islands*, by John Foreman, F. R. G. S. 3e édit., vol. in-8, xx-668 pages. Tabl. Index. Carte. Ill. — London, Fisher Unwin, 1906.

*
* *

Le peuplement musulman occupe, actuellement, les huit ou neuf dizièmes de la grande île de Mindanao et tout l'Archipel de Soulou, avec le sud de Palaouan. Au moment de la conquête espagnole, il s'étendait plus au nord. En effet, l'expédition de Juan Salcedo, dans l'île de Luçon, en 1507, prit dès son arrivée le contact de « Lacandola », Rajah de Tondo, et de son neveu, le Rajah Soliman, de Manila, ou Manille (1). Le commandant en chef des forces espagnoles, Legaspi, regardait les indigènes de « Tondo et Manila » (Tondon est l'ancien nom de Manille) comme Musulmans. Il les traite de *Moros* dans sa correspondance officielle, et un Espagnol ne pouvait s'y tromper à cette époque, les Maures n'ayant été chassés définitivement d'Espagne qu'en 1492 (2).

Comment l'Islam s'était-il propagé ainsi jusque dans la grande île du Nord ? Sans remonter aux origines incertaines, on peut, du moins, admettre pour les îles plus méridionales, Mindanao et les Soulou, une connexion avec l'islamisation du nord de Bornéo.

Là, le Sultanat de Brunei fut sans doute occupé par les Musulmans, un peu après la destruction, par eux, en 1473, du royaume javanais de Madjapahit (3). A Brunei même, les Espagnols n'entrent en lutte avec les sultans musulmans que vers la fin du seizième siècle (4) (1577). Mais plusieurs souverains mahométans avaient précédé le Sultan Abdul Kahar, à partir duquel la chronologie se trouve fixée par l'attaque des Espagnols (5). — Sans entrer dans les dé-

(1) Foreman, p. 35.
(2) *Ibid.*, p. 164.
(3) Les Rajas de Bruni (Selesilah), par Hugh Low. *Journal of the Straits branch of the Royal Asiatic Society*, juin 1880, p. X.
(4) History of the Sultans of Bruni. *Ibid.*, p. 9.
(5) List of the Mahomedan Sovereigns of Bruni. *Ibid.*, p. 25.

tails, M. Foreman dit simplement que l'Islam paraît avoir été introduit, à Bornéo et à Mindanao, par des missionnaires arabes (1). Mais l'islamisation n'était encore que sporadique, dans le sud des Philippines, au moment de la conquête espagnole. Soulou, « la Mecque de l'Archipel méridional », n'aurait en effet été convertie qu'à l'époque même de cette conquête, par des Dayaks venus de Bornéo. Un de leurs chefs, Adasoalan, maître d'abord de l'île de Basilan, puis de Soulou, s'était marié à son arrivée, avec la fille d'un chef musulman de Mindanao. Il embrassa l'Islam et fonda le Sultanat de Soulou, bientôt très puissant, par ses alliances à Bornéo et Mindanao (2).

Les souvenirs des guerres contre les Maures avaient de suite exaspéré les Espagnols contre les « Moros », qui ne se montrèrent pas de meilleure composition que leurs adversaires. Dès 1576, « Lacandola » et le Rajah Soliman se révoltent à Luçon (3). Mais là, les Espagnols sont en force et le silence se fait sur l'Islam. S'il existe encore des descendants de « Lacandola » dans quelques villages, ils ont un rang social si effacé, que l'un d'eux était garçon dans un restaurant français de Manille en 1885 (4).

A Mindanao les choses se passent moins simplement. Une petite expédition y paraît en 1596 : son chef est tué à peine débarqué (5). A Soulou, le gouverneur général organise et dirige en personne une descente en 1638. Puis il occupe un certain nombre de points sur la côte de Mindanao, où le Rajah de Sibugey prend, en 1640, le titre de Sultan.

Mais le Sultanat n'est pas plus effectif que l'occupation du rivage.

Les rapports de l'élément indigène musulman et de l'élément conquérant chrétien se bornent dès lors normalement

(1) Foreman, p. 130. — (2) *Ibid.*, p. 130-131. — (3) *Ibid.*, p. 51. — 4) *Ibid.*, p. 35-36. — (5) *Ibid.*, p. 130.

à la piraterie. Une nuée de jonques de guerre, les *Vintas*, partant de tout l'archipel Soulou, ravagent les côtes du Nord jusque sous la baie de Manille (1), malgré l'organisation du grand port de guerre de Zamboanga (2), au S. O. de Mindanao. Les razzias maritimes se poursuivent, de part et d'autre, sans interruption, pendant trois siècles : Croisades d'un côté, et Guerre Sainte de l'autre.

Au milieu du dix-huitième siècle cependant, il y eut un intermède curieux. Des négociations avaient abouti à un échange de lettres entre le roi d'Espagne et le sultan de Soulou, qui, supplanté par un de ses frères, se rendit à Manille pour réclamer l'appui du gouverneur. Mahamad « Alim udin », ce sultan, éprouva alors, paraît-il, le besoin de se convertir et on le vit, en tout cas, recevoir le baptême. Sa famille vint même le rejoindre pour recevoir, près de lui, à Manille une instruction espagnole et chrétienne. Mais, au bout de deux ans, le sultan musulman christianisé obtenait de repartir par Zamboanga et Soulou, avec une corvette d'escorte. Il avait dû au préalable écrire au sultan Muhamad « Amir-ubdin », de Mindanao, pour lui conseiller, en termes pressants, de se rallier aux Espagnols (3). Peu après son départ, on s'aperçut que le texte arabe disait tout le contraire de la traduction espagnole, faite et signée par lui. Aussi, fut-il emprisonné à Zamboanga, puis ramené à Manille, où des négociations, précédées de poursuites judiciaires, aboutirent, en 1754, à un traité d'alliance inexécutable. Faute de mieux, on convertit de nouveau le sultan, et la femme unique qu'on lui avait laissée étant morte, on le maria solennellement, en 1755, avec une de ses concubines antérieures (4).

Lorsqu'ils occupèrent Manille, en 1763, les Anglais le trouvèrent encore interné et le renvoyèrent aussitôt à Soulou, d'où il organisa une série de coups de mains contre les Espagnols de Mindanao. Mais ses alliés anglais ne tar-

(1) *Ibid.*, p. 132.— (2) *Ibid.* p. 133.— (3) *Ibid.*, p. 137.— (4) *Ibid.*, p. 138.

dèrent pas à éprouver, eux aussi, la valeur de sa fidélité. Pour appuyer sa restauration à Soulou, ils avaient envoyé une petite garnison de 150 hommes de troupes européennes, dans l'île voisine de Balambangan. Un chef musulman vint les inviter tous à une *fête* et en massacra 144 (1).

Après l'évacuation anglaise, les Espagnols modifièrent un peu leur attitude vis-à-vis des Musulmans de Soulou. En 1836, ils reconnaissent l'indépendance complète du sultan (2). Puis, en 1884, ils expéditionnent contre lui, avec succès, sur terre, recommencent en 1851 et, cette fois, s'emparent de sa capitale. Mais le sultan et les principaux chefs du pays virent confirmer leurs titres. On leur accorda des pensions, moyennant l'engagement de supprimer la piraterie, qui ne prit fin, en réalité, qu'en 1860, à l'arrivée de 18 canonnières chargées de la réprimer pratiquement (3).

Elles n'empêchèrent pas cependant les coups de main contre les petites garnisons du littoral. En 1876, les incursions des Musulmans avaient repris une telle activité que la domination espagnole ne subsistait même plus de nom à Soulou, où il fallut une nouvelle expédition meurtrière pour réoccuper la ville (4).

En 1865, l'héritier du Sultanat, Mohammed Jamal ul Kiram, âgé de 15 ans, ayant refusé de se rendre à Manille pour recevoir l'investiture du gouverneur général, on voulut lui substituer son oncle le Datto (5) Haroum « Narrasid », qui vint, en effet, à Manille et y fut intronisé en grande pompe. Mais, trois mois après son retour, le « Parti National » se soulevait et commençait les hostilités dans les îles de Siasso et de Bengao. Les Espagnols avaient

(1) *Ibid.*, p. 98-99.— (2) *Ibid.*, p. 139.— (3) *Ibid.*, p. 132.— (4) *Ibid.*, p. 141.
(5) Datto, dutagal et bisaya *dato* (Cf. batale, javanais, maleassar et sundanais *datu*; malais *datuck* et *datu*). Ce mot dans le sens primitif est « aieul », « chef de famille », est un titre qu'on donne, aux Philippines, à une espèce de seigneur féodal et, dans plusieurs pays malais, à un chef ou un prince. A. Cabaton.

ordonné d'arborer leur pavillon sur les jonques indigènes, qui, à défaut, seraient considérées comme pirates. Un chef de Bangao qui s'y refusa ouvertement, est arrêté en mars 1887 et conduit à Soulou, dont on augmente la garnison de 400 hommes (1). En présence d'un soulèvement général, il fallut que le colonel Arolas, gouverneur de l'île, allât bombarder et enlever Maybun, autre port, où résidait le sultan National « Jamal ul Kiram » (2). Le sultan des Espagnols n'en resta pas moins dans une situation telle, qu'il dut en fin de compte se contenter d'une petite principauté vassale que lui accorda son neveu.

A Mindanao, à la même époque, les Musulmans du district de Cottabato et surtout un de leurs chefs, le célèbre Datto Utto, défiaient ouvertement les Espagnols. De tout temps il avait fallu guerroyer contre eux. Ils se soumettaient à l'arrivée des colonnes, pour reprendre leurs habitudes indépendantes dès qu'elles étaient parties. Une grande expédition commandée par le gouverneur général se trouva, au commencement de 1887, en présence des forces des petits sultans de Bacat, Buhayen et Kudarangan, alliés du Datto Utto (3). Au bout de deux mois d'opérations actives, la plupart des petits chefs étaient soumis. Mais le sultan de Kudarangan se contenta, pour traiter à son tour, d'envoyer son fils, et le Datto Utto se fit représenter par des émissaires d'un rang subalterne, avant d'envoyer une lettre de soumission. Le gouverneur général rentra triomphalement à Manille, sans même avoir vu ses deux principaux adversaires vaincus.

Les tribus d'un autre district de Mindanao, le Marahui, région du lac Lanao, donnaient aussi beaucoup d'ennuis aux Espagnols. A la veille de l'insurrection générale de 1896, on avait décidé de les soumettre une fois pour toutes, et de les maintenir dans l'obéissance, en faisant coloniser leur pays

(1) *Ibid.*, p. 142. — (2) *Ibid.*, p. 144. — (3) *Ibid.*, p. 143.

par des chrétiens indigènes, de Luçon et des îles du Nord. L'expédition organisée dans ce but, en 1895, avait été soigneusement préparée. Elle était même munie de bateaux démontables construits à Hong Kong, pour opérer sur le lac Lanao. Au bout de trois mois (1), le district était, en effet, pacifié. Mais le dernier acte de la politique musulmane de l'Espagne n'en fut pas moins encore une expédition, en février 1898.

Quelques mois plus tard, à la vérité, le Rajahmudah (2) Datto Mandi offrait des contingents de sa tribu, les Samal, pour concourir à la répression d'une insurrection de Cebou (juillet 1898) (3). Mais, quoique ayant été en Espagne, en 1887, pour l'exposition des Philippines, et parlant couramment l'espagnol (4), ce chef musulman n'était attiré que par la civilisation occidentale. Il resta en effet avec les Américains ce qu'il avait été avec leurs prédécesseurs, envoyant un de ses fils à l'école catholique et l'autre à l'école américaine, et invitant les fonctionnaires américains du district au mariage de sa fille, en 1905 (5).

*
* *

Des renseignements fournis par M. Foreman, on peut conclure que les souvenirs des Maures d'Espagne avaient imprimé, dès l'origine, aux rapports des Espagnols et des « *Moros* » un caractère d'antagonisme violent, qui subsistait encore au bout de trois siècles. Le dernier traité du

(1) P. 145.

(2) Rajahmudah (malais, *raja muda*). Titre de l'héritier présomptif du trône : il est donné au vice-roi de Lingga. Raja mœda, dit l'Encyclopédie des Indes Néerlandaises, est en général le titre des personnes qui exercent le pouvoir pour le radja, ce qu'on appelle rijksbestnurder « administrateur du royaume, régent ». Wilkinson, *Malay Dictionary*, s. v. définit ce mot : « The second prince in a Malay State; the heir apparent to the throne. » La première définition rappelle le *yomrac* et *lobborac* des Khmèrs, l'un vice-roi et l'autre second roi du Cambodge. — A. Cabaton.

(3) P. 512. — (4) P. 406. — (5) P. 534.

gouvernement général de Manille avec Soulou stipulait que les Musulmans ne pourraient être inquiétés dans leur foi. La politique de christianisation n'avait guère donné plus de résultats, au moment de l'évacuation, qu'aux premiers temps de la conquête.

Nul doute que la « République des Philippines » eût été en aussi mauvais termes avec les Musulmans que les Espagnols eux-mêmes. Les « *Moros* » n'étaient pas moins hostiles aux chrétiens indigènes qu'aux blancs. Avant de s'embarquer avec ses nationaux pour Zamboanga en janvier 1899, le gouverneur de Cottabato avait désigné comme chef des chrétiens indigènes un de ses conseillers, Roman Vilo, et comme chef des Musulmans un métis moro-chinois, Datto Piang (1). Dès que celui-ci fut certain que les Espagnols ne reviendraient pas, il se fit remettre par Roman Vilo, sous prétexte d'expédition de police contre un autre chef, les armes laissées par le gouverneur. Simulant alors un embarquement, les Musulmans se jetèrent sur les chrétiens sans défense, pillant toute la ville sauf les boutiques des Chinois, pour se partager ensuite les « Captives », femmes ou filles de leurs victimes. Quelques mois plus tard, en octobre 1899, une canonnière américaine arrivait à Cottabato. Son commandant réclama en particulier la mise en liberté immédiate d'une mère prise avec ses deux filles. Déférant aussitôt à ce désir, Piang envoya un messager au maître de ces malheureuses, pour donner l'ordre de les rendre. Mais un autre messager avait pris les devants pour leur faire couper la tête (2).

Les Américains n'abordaient pas la question musulmane avec les mêmes préventions que les Espagnols. Ils ne songeaient à porter atteinte ni aux croyances, ni aux lois de

(1) P. 529. — (2) P. 530.

l'Islam. Peut-être, tout au plus, étaient-ils enclins à ne pas prendre très au sérieux la hiérarchie de son aristocratie indigène et, comme M. Alleyne Ireland, entre autres, le leur a reproché (1), à attendre avec trop de confiance une transformation sociale instantanée du développement de l'instruction publique. L'organisation de la féodalité musulmane indigène leur réservait cependant des mécomptes.

Au premier abord, le sultanat de Soulou semble une véritable entité gouvernementale. Sa suzeraineté s'étendait, avant l'annexion américaine, sur deux petits sultanats de Mindanao, la partie méridionale de Palawan, les îles Tarvi-Tarvi, voisines de Bornéo, et même sur le sultanat de Brunei. La « British North Borneo C° », fondée en 1881, avait reconnu ses droits et accepté de payer un tribut annuel (2). Mais si le sultan de Soulou avait un vaste apanage, les fiefs de ses vassaux, les Dattos, fractionnaient le sultanat en petites principautés, souvent indépendantes.

A Mindanao, il y avait un autre sultanat principal : celui du Manguiguin de Dinas, dont l'héritier présomptif, portait le titre de Rajahmudah. Mais plus encore qu'à Soulou, les Dattos de la grande île, qui comptait d'ailleurs plusieurs sultanats, étaient en général complètement indépendants dans leurs « Cottas », leurs forteresses, avec des effectifs de guerriers, allant jusqu'à 5.000 hommes pour le puissant Datto Utto, véritable duc et prince, alors que les Dattos du lac Lanac n'étaient que de minces bannerets, avec des milices d'une cinquantaine d'hommes seulement.

Le 20 mai 1899, les Espagnols remettaient Soulou aux Américains. Dès le mois d'août, le général John Bates, nommé commandant des îles musulmanes, signait avec le sultan Jamal ul Kiram un traité provisoire (3), ratifié par le

(1) Alleyne Ireland, *The far Eastern Tropics, Studies in the administration of tropical dependencies.* Newton and C°. 1906.
(2) Foreman, p. 141.
(3) P. 571.

Congrès des États-Unis, au mois de février suivant. L'ancien adversaire des Espagnols reconnaissait la suzeraineté des Américains et acceptait leur protectorat, atténué d'ailleurs, puisque les Européens ne pouvaient circuler dans les terres sans son autorisation. Deux ans après, la situation était intolérable. La ville même de Soulou avait été attaquée. Convoqués par le général Wood, en août 1903, les Dattos se présentent avec 600 guerriers et lui répondent insolemment (1). Chaque jour des Amoks musulmans attaquaient dans les rues des Américains isolés, et quoiqu'on en tuât tous les jours, il en revenait sans cesse. Enfin, en novembre, l'attitudé des Dattos devint telle qu'il fallut se décider à agir (2).

En même temps que la ville de Soulou était menacée par le Datto Andong, un chef de guerre, le Panglima Hassan (3), avait massacré une petite reconnaissance d'Américains. Invité par le Major Scott, commandant du district, à se présenter à lui, il arrive avec 4.000 guerriers. Le général Wood vint alors de Mindanao avec une colonne expéditionnaire. Elle poursuivit le Panglima, en lui tuant 4 ou 500 hommes, ce qui le décide à se rendre au major Scott. Mais celui-ci ne se méfiant pas, le Panglima se jette sur lui, le blesse grièvement et s'enfuit. Pour s'en débarrasser, il fallut le traquer jusque dans un cratère, avec ses deux derniers compagnons (4).

Tous ces récits de M. Foreman sont très vivants. Il parle en témoin oculaire, comme dans le cas suivant. En juin 1904, le Major Scott avait décidé le Datto Ambutong à accepter son arbitrage dans une contestation de propriétés. Mais le matin de l'audience arrive un autre Datto, qui pré-

(1) P. 572.
(2) P. 584.
(3) Panglima, en malais, général, chef d'armée ; chef. Titre d'un dignitaire dans les États malais. Le chef d'une guilde peut aussi recevoir ce titre. A. Cabáton.
(4) P. 565.

vient le commandant qu'Ambutong a l'intention de profiter de l'occasion pour « couper une tête ». Il offrait d'assister à l'audience, pour prendre les devants si besoin, avec des hommes à lui. Ainsi fut fait, et Ambutong, qui avait un kriss affilé comme un rasoir, dont M. Foreman estime la valeur à cent dollars, dut ajourner son projet (1).

Le goût de « couper des têtes » était d'ailleurs répandu chez les Dattos. En février 1904, le Major Scott reçoit de l'un d'eux une lettre lui disant qu'il vient de « couper la tête » d'un autre Datto et demandant l'autorisation d'enterrer cette tête, parce qu'elle effraye sa femme et parce que le défunt était musulman (2).

Si quelques Dattos se rapprochaient politiquement des Américains, en conservant, socialement, leurs mœurs de « Moros », il s'en fallait de beaucoup que la pacification fût devenue générale. La ville de Soulou a été attaquée, de nouveau, en mai 1905, par le Datto Pala. Il périt à la prise de son Cotta avec 250 des siens, mais les Américains eurent eux-mêmes 7 tués et 20 blessés (3). Impuissants à réprimer les révoltes, le Sultan a conservé une petite pension, quoique son entourage n'ait pas toujours été étranger à leur préparation.

A Mindanao, la situation ne paraît guère plus satisfaisante. Dès l'occupation de Zamboanga, en mai 1899, les Américains eurent à rétablir l'ordre dans le district du lac Lanao, où il leur fallut entreprendre une succession de petites expéditions laborieuses contre la foule des petits clans (4). Deux tribus, en particulier les Bacolod et les Taraca, fortement armées de Remington, résistèrent avec ténacité. Enfin, après deux années de guérillas dans ce district, en 1902-1903, celui de Cottabato eut son tour. Le général Wood dut s'y rendre en personne, en 1904 (5). Datto Utto et son protégé Datto Piang avaient maintenant

(1) P. 585. — (2) P. 586. — (3) P. 587. — (4) P. 572. — (5) P. 580.

pour successeurs, comme chefs de l'insurrection musulmane, les neveux du second, Datto Ali et Datto Djimbayan. La Cotta d'Ali, enlevée non sans peine, comptait 120 embrasures d'artillerie, garnies de 85 canons, dont beaucoup d'un calibre imposant. En juillet 1905, le Datto lui-même tenait encore la campagne, quoique traqué de tous côtés (1).

*
* *

M. Foreman complète ces renseignements sur les débuts de l'intervention américaine par d'intéressants détails sur la politique administrative suivie en territoire musulman. En 1900, au lendemain du traité de protectorat conclu avec le sultan de Soulou, le mot d'ordre est de laisser les « tribus sauvages des îles » se gouverner elles-mêmes. Un message du Président du 7 avril le dit en propres termes (2). Mais, dès 1903, la *Commission des Philippines* applique un autre régime. La *Moro Province* forme un gouvernement semi-indépendant, avec un *Conseil législatif* de 5 membres, qui légifère effectivement sous le contrôle de la Commission. Elle est divisée en 5 districts et 1 sous-district, avec des conseils de districts de 3 membres, dont 2, le Gouverneur et le Secrétaire (3), perdent de droit leur situation s'ils ne parlent pas la langue indigène au bout de 18 mois de présence.

Les Districts sont eux-mêmes fractionnés en *municipalités* et en *Tribal Wards* (4), par application du Code municipal de la Commission des Philippines, modifié par le Conseil législatif de la province, en 1904. Partout où il existe une agglomération et une organisation sociale le permettant, le régime municipal est de droit. Il implique l'exercice de l'administration par un Conseil, dont le président et le secrétaire seuls reçoivent des traitements. Au 30 juin 1904,

(1) P. 582. — (2) P. 575. — (3) P. 577. — (4) P. 578.

il existait ainsi 12 Municipalités pour toute la « Moro Province ». Les *Tribal Wards*, qu'on peut comparer à nos territoires indigènes, et qui sont fractionnés en districts, ont à leur tête des chefs, payés de 1.000 à 10.000 francs, et choisis autant que possible comme chefs reconnus du pays (1). Ils sont secondés par des Conseils remplissant les fonctions municipales, mais avec la faculté d'appliquer les coutumes locales, « en tant qu'elles ne répugnent pas aux usages et à la morale des peuples civilisés ». Le régime municipal est, d'ailleurs, mis en vigueur de droit, s'il est demandé.

Pour compléter cette esquisse sommaire de l'organisation de la « Moro Province », où on comptait naguère 20.000 guerriers dans la seule île de Soulou, il faut ajouter qu'il y a un corps d'occupation de 4.839 hommes et 294 officiers (2).

Enfin, ce qui achève de caractériser le système américain, le Gouvernement provincial comprend un *School Department*, dont le chef est membre du Conseil Législatif. Ce service comptait, en 1905, 41 écoles avec 2.114 élèves, instruits par 15 maîtres américains, 50 chrétiens indigènes et 9 Musulmans indigènes. 240 enfants musulmans attendaient des places pour entrer à leur tour à l'école (3).

Ces indications donnent une idée du grand intérêt qu'on trouverait à lire en entier l'ouvrage de M. Foreman — si bourré de faits qu'ils se présentent parfois un peu pêle-mêle — pour se faire une idée complète de ce que sont les Philippines. En ce qui concerne les Musulmans, on voit qu'il y a une grande différence entre la méthode espagnole de lutte contre l'Islam et la méthode américaine de progrès démocratique, mais les inconvénients d'une intervention trop directe dans le gouvernement et l'administration du pays musulman n'étaient pas douteux.

(1) P. 579. — (2) P. 580. — (3) P. 591.

Il est certain que les débuts de l'annexion américaine justifient les critiques qui se sont fait jour, même aux États-Unis. Si les Américains ont hérité d'une tâche difficile, ils ne l'ont peut-être pas assez simplifiée.

Il convient, au reste, d'ajouter que les bruits d'une cession éventuelle des Philippines au Japon pourraient donner une importance particulière aux manifestations locales du « nationalisme » musulman.

A. L. C.

NOTES DE BIBLIOGRAPHIE INDO-NÉERLANDAISES

Par Antoine Cabaton

A. — Généralités. — Ethnographie. — L'Islam dans l'Archipel Indien : Histoire et répartition.

La pénétration de l'Asie et de l'Afrique, par l'expansion coloniale, n'a pas seulement surexcité l'esprit d'aventure des peuples occidentaux, elle a déplacé l'axe de leurs spéculations historiques. Sans rejeter les deux antiquités grecque et latine qui ont suffi, des siècles durant, à notre activité intellectuelle, nous tournons aujourd'hui nos yeux vers un Orient moins traditionnel. Au seuil des mondes qui se révèlent à nous, s'impose surtout, comme l'a très bien dit M. C. Snouck Hurgronje, la connaissance scientifique de l'Islam, « la religion qui régit là-bas, si profondément, la vie tout entière et qui fournit le moyen par excellence d'ouvrir la voie au commerce spirituel ».

Cette nécessité s'est affirmée, chez nous, par une série d'institutions capables de fournir les résultats les plus féconds au point de vue de la science pure autant que de la vie politique.

Par ses chaires de langues et de littératures orientales, le Collège de France a fait de longue date à l'Islam une place qui s'est étendue, dans ces dernières années, aux peuples et à leurs institutions sociales. Autour de lui et de l'Ins-

titut gravitent les établissements de haute culture que nous possédons dans les pays musulmans et en Extrême-Orient, et dont nous parlerons tout à l'heure.

L'École des hautes études a une conférence d'arabe à la section des sciences historiques et philologiques, et une d'islamisme et de religions de l'Arabie à la section des sciences religieuses.

L'École spéciale des langues orientales vivantes enseigne à la fois l'arabe littéraire, l'arabe vulgaire, la géographie, l'histoire et la législation des États musulmans.

Des missions permanentes d'archéologie et de philologie se sont constituées hors de France : l'École des lettres d'Alger, entre autres, témoigne de son activité scientifique par ses publications (*Bulletin de correspondance africaine*), qui forment trente-trois volumes de mémoires sur les sujets les plus variés et du plus haut intérêt : histoire, philologie, érudition chrétienne et musulmane. L'Institut français d'archéologie orientale du Caire cherche à faire revivre la vieille Égypte des Pharaons et celle de la conquête arabe; la Mission du Maroc, la plus jeune de toutes, s'attaque avec ténacité à la partie la plus fermée jusqu'ici, mais non la moins riche en enseignements, du monde islamique. Il n'est pas jusqu'à l'École française d'Extrême-Orient qui n'apporte sa part à l'enquête. Créée pour explorer scientifiquement l'Indo-Chine, où habitent de nombreux Musulmans, elle ne néglige pas pour cela les contrées avoisinantes, et particulièrement Java et la Malaisie, également gagnées à l'Islam. — Il faut citer encore, dans un ordre d'idées tout pratique, l'École coloniale, qui, chargée de former des fonctionnaires coloniaux, possède un cours d'arabe et de législation musulmane.

Hors même de l'initiative officielle, des institutions aussi dissemblables que l'École libre des sciences politiques et l'Institut catholique se croiraient incomplètes si elles n'avaient réservé une place à la langue arabe. Certaines

municipalités, celle du IVe arrondissement par exemple, dans un zèle très louable, ont inscrit l'arabe dans le programme des cours de langues vivantes pour les adultes. Enfin, la Chambre de commerce de Paris patronne des cours de langues coloniales (annamite, malgache, malais et soudanais) accessibles au grand public.

Quoique nous ayons déjà fait, pour savoir ce qui nous reste à faire, il y a évidemment profit à suivre avec attention dans leurs méthodes de pénétration du monde islamique, les Anglais et les Hollandais comme les Russes, et à un autre point de vue les Allemands.

Entre les œuvres de ces différents peuples, celle des Hollandais n'est pas la moins remarquable. Chacun bénéficie de leurs très estimables travaux, mais parfois un peu au hasard et lentement, parce qu'il faut le découvrir dans une langue dont l'usage restreint rend l'étude plus rare. Aussi nous proposons-nous d'esquisser, dans une série de *Notes bibliographiques*, une sorte de tableau de ce que les Hollandais nous ont appris de l'Islam, grâce à leur longue domination sur environ 23 millions de sujets musulmans.

I

Sa prospérité matérielle étant adéquate à sa puissance coloniale, la Hollande a apporté à l'organisation de son enseignement colonial toute la lucidité pratique et tenace de son génie. Elle n'en a pas fait un organisme distinct, ni un moule à couler tous ses fonctionnaires des Indes d'après un idéal et un entraînement uniformes, elle l'a incorporé à ses vieilles universités qui en ont reçu une nouvelle vie. Chez elle, depuis 1864, de par une loi sans merci, sauf pour le titre de gouverneur général et deux ou trois fonctions presque aussi hautes, on ne devient fonctionnaire aux Indes qu'après avoir subi un examen

déterminé. Chacun s'y prépare d'ailleurs où et comme bon lui semble. L'État, en 1864, créa bien, à Leyde, une École royale préparatoire, qui avait à la tête de ses diverses facultés des maîtres éminents : elle fut écrasée par la concurrence de l'Institut municipal de Delft pour l'enseignement philologique, géographique et ethnographique des Indes Néerlandaies (*Instelling voor onderwijs in de taat, land-en volkenkunde van Nederlandsch-Indië*). Celui-ci vient, à son tour, de disparaître, et c'est la Faculté de philosophie de l'Université de Leyde qui a recueilli son héritage. Elle s'enorgueillissait déjà, il y a peu d'années, de posséder, dans sa chaire de sanscrit et de langues comparées de l'Archipel indien, un maître de la valeur du professeur H. Kern; et non seulement ses arabisants, tels que MM. de Goeje, C. Snouck Hurgronje et L. W. C. Van den Berg, font autorité en la matière, mais à la tête de chacune des diverses branches de son enseignement, pour ainsi dire, elle a pu mettre des spécialistes incontestés. A Leyde, on apprend le chinois, l'arabe, le turc, le persan, les langues malaise et javanaise, le kawi et les divers dialectes des îles de la Sonde; des cours non moins précieux de grammaire comparée des langues de l'Archipel indien, d'ethnographie, de géographie, d'histoire coloniale et des missions, de civilisation et de religion musulmanes y sont aussi donnés (1).

A Amsterdam, la Faculté de philosophie enseigne l'arabe et le malais. Cette dernière langue est encore professée à la *Rijks landbowschool* (École royale agronomique) de Wageningen et dans quelques écoles secondaires.

Presque tous les maîtres, tant de Leyde que d'Amsterdam, ont vécu de longues années dans les pays dont ils exposent la langue ou la civilisation; plusieurs même y

(1) On délivre, à l'Université de Leyde, un diplôme de *Doctor in de taal-en letterkunde van den Oost-Indischen Archipel* (Docteur des langues et littératures de l'Archipel indien).

sont nés. Les uns y sont séjournés comme missionnaires, administrateurs politiques ou judiciaires; quelques-uns comme fonctionnaires scientifiques, pensionnés par le gouvernement néerlandais, pour y étudier sur les lieux mêmes l'histoire, la philologie et l'ethnographie de l'Archipel indien. Tous ont donc une science spéciale approfondie et avant tout, par des exercices fréquents et très pratiques, ils cherchent à donner à leurs élèves cette possession du langage qui seule permet de pénétrer l'étranger. Chez plusieurs cette connaissance technique se double de la hardiesse de vues et de la vigueur d'observation qui fait les vrais savants, et leurs ouvrages sont précieux à consulter pour les érudits de tous les pays.

On le voit, si les procédés coloniaux de la Hollande peuvent prêter à une controverse qui ne serait pas à sa place ici, il est juste de reconnaître que les fonctionnaires des Indes sont, par éducation, renseignés et des mieux appropriés à leur tâche (1), ensuite qu'ils ne se sont pas contentés de mettre en valeur le sol de l'Archipel indien, ils l'ont merveilleusement exploré au point de vue scientifique et nous n ont fait partager la connaissance dans une série d'études,

(1) Voici, d'après l'*Universiteits Gids* de 1906, un aperçu de l'enseignement colonial en Hollande :

L'arabe est enseigné dans toutes les universités, y compris l'Université libre (*Vrije Universiteit*) d'Amsterdam, mais excepté l'Université municipale de cette ville.

A Leyde, on enseigne les langues des Indes néerlandaises suivantes :

Javanais
Madourais } Professeur A. C. Vreede.
Malais

Malais de Minangkabau, Batak : Professeur Van Ophuijsen.

Soundanais : M. Grashuis, « lector ».

Science générale des langues de l'Archipel indien : Professeur Van Ophuijsen.

Kawi (ancien javanais) : Docteur H. H. Juynboll, « privat-docent ».

A Amsterdam :

Malais: Docteur A. A. Fokker, « privat-docent ».

Il n'existe pas en Hollande d'institutions analogues à notre École des langues orientales.

quelquefois hors de pair, mais qui se présentent trop fragmentées et dans une langue d'un usage peu courant.

II

Les Hollandais ne se sont pas bornés à étudier leur domaine dans son état actuel, ils sont remontés jusqu'aux races et aux mœurs primitives. En tête de leurs ethnographes, il faut placer WILKEN et un magistral MANUEL D'ETHNOLOGIE COMPARÉE DES INDES NÉERLANDAISES (*Handleiding voor de vergelijkende Volkenkunde van Nederlandsch-Indië*), *Naar diens diciaat en aantekningen*, *uitgegeven door* C. M. PLEYTE,... Leiden, E. J. Brill, 1893, in-8, XII-669 p., fruit de vingt ans d'observations sur place et résumé de plus de deux cents monographies d'une documentation inépuisable. Fils d'un missionnaire du Minahassa (Célèbes), Georges Alexander Wilken naquit à Menado le 13 mars 1847, dans cette Insulinde à laquelle il appartenait

L'Institut municipal de Delft pour la formation d'administrateurs coloniaux aux Indes néerlandaises (*Ambtenaren bijhet Binnenlandsch Beestuur*) a été supprimé, il y a quelques années, et les candidats à cette fonction (*Candidaat-Oost-Indisch-Ambtenaren*) suivent les cours suivants de l'Université de Leyde :

Javanais, malais :

Islam, administration des Indes néerlandaises : Profes. Van Vollenhoven.

Ethnographie cours fait autrefois par Veth et Wilken) : Professeur Nieuwenhuis.

Histoire des Indes néerlandaises et (facultativement) Histoire des Missions : Professeur Mr. (= *Meester* [*in de rechten*] « docteur en droit ») J. E. Heeres.

Institutions de l'Islam et histoire de la religion musulmane, Persan : Docteur Van Gelder, « lector ».

Les futurs magistrats coloniaux (*Indische rechterlijke ambtenarenn* « Fonctionnaires judiciaires aux Indes ») doivent avoir le grade de docteur en droit. Ils suivent les mêmes cours, excepté l'Islam.

Voir aussi : J. CHAILLEY-BERT, *La Hollande et les fonctionnaires des Indes néerlandaises*. Paris, Colin, 1893. In-8. Et du même : Le Recrutement des fonctionnaires des colonies (*Comptes rendus de l'Institut colonial international*, session à la Haye, Paris, 1895, in-8, p. 271 et suiv.).

même par sa mère. Après une forte éducation en Europe, il devint fonctionnaire colonial et, de 1869 à 1880, à Buru, aux Célèbes, à Sumatra, poursuivant ses investigations sans trêve jusqu'au jour où la mort du professeur P. J. Veth l'appela à la chaire d'ethnographie de l'Université de Leyde (1885). Il la conserva jusqu'à sa mort en 1895. Sa fin prématurée n'empêcha pas sa vie d'être extrêmement féconde en résultats scientifiques (1). Même au point de vue spécial qui nous intéresse, il serait difficile d'aborder l'étude de l'Islam dans l'Archipel indien sans recourir à son *Manuel*. Non seulement on y trouve une excellente répartition de l'Islamisme dans l'Insulinde — répartition à laquelle nous reviendrons d'ailleurs — mais il serait téméraire de vouloir déterminer l'aspect spécial de cette forme religieuse sur ce sol, dont elle n'est pas un produit spontané, auquel elle a été apportée et parfois imposée, si l'on ignore, au-dessous même de l'élément hindouïste qu'elle a en partie vaincu, le substratum animiste malayo-polynésien qui a résisté sourdement aux deux formes pour les altérer.

L'énumération seule des titres et chapitres du *Manuel* de Wilken suffit à en indiquer la valeur, et l'on nous pardonnera, en raison de son intérêt, de la donner en entier, bien convaincu, d'ailleurs, qu'aucune analysene saurait être plus éloquente.

(1) La *Revue de l'histoire des Religions* a analysé les monographies suivantes de Wilken sur les peuples de l'Archipel Indien, dont nous ne donnons ici, pour abréger, que la partie la plus caractéristique du titre : *Ithyphallische beelden* « Pénates phalliques » (XIV, p. 378). — *Haaropfer u. Trauergebräuche...* « Sacrifice de la chevelure et pratiques funéraires considérées comme témoignages des conceptions spiritistes primitives » (XV, p. 122 et 381). — *Shamanisme* (XVI, p. 123). — *De Simsage* « La légende de Samson » (XVIII, p. 114). — *Matriarchaat op Sumatra* « Le Matriarcat à Sumatra » (XVII, p. 144). — *Pandrecht* « Us et coutumes du prêt sur gages » (XVIII, p. 374). — *Couvade* (XX, p. 127). — *Schedelvereering* « Conservation et culte des crânes » (XX, p. 127). — *Verloven en huwelijken* « Fiançailles et mariages (XX, p. 233). — « Mariages consanguins » (XXII, p. 111). — *Huwelyks- en erfrecht* « Mariage et héritage » (XXIII, p. 390).

Chapitre Ier. — Nourriture et stimulants. — *a*) Nourriture animale et végétale; *b*) Boisson; *c*) Stimulants; *d*) Géophagie; *e*) Anthropophagie et cannibalisme.

Chapitre II. — Parures et vêtements. — *a*) Parures d'oreilles; *b*) Parures du nez; *c*) Bracelets, anneaux de pieds; *d*) Colliers; *e*) Bagues; *f*) Ceintures; *g*) Cosmétiques. — Costume : Hommes: *h*) Etuis pour le pénis; *i*) pagne étroit; *j*) Kain et sarung; *k*) Badju et klambi; *l*) Bruk; *m*) Turban, kopiah; *n*) Chaussures. — Femmes : *o*) Pagne étroit, kain, sarung; *p*) Badju; *q*) Coiffures, chaussures, slèndang; *r*) Kabaya. Vêtements des enfants.

Chapitre III. — Habitation et mobilier. — *a*) Nomades, maisons aériennes; *b*) Plan des villages et arrangement des maisons; *c*) Maisons sur pilotis, leur construction; *d*) Maisons de plain pied, id.; *e*) Maisons affectant une forme particulière; *f*) Kratons [« palais royaux »], habitations des Régents. — Matériaux de construction; *g*) Ornementation des maisons; *h*) Mobilier.

Chapitre IV. — Armes. — Armes préhistoriques, — Armes offensives : *a*) Sarbacane; *b*) Flèche et arc; *c*) Frondes; *d*) Armes de jet et lances; *e*) Poignards et kriss; *f*) Massues; *g*) Épées; *h*) Armes à feu. Armes défensives.

Chapitre V. — Théatre, musique, danse, jeux, et divertissements. — *a*) Wayang; *b*) Topeng; *c*) Gamelan; *d*) Chant et danse; *e*) Musique et chants dans les Possessions extérieures. — Chant et danses; *f*) Danses guerrières; *g*) Tournoi; *h*) Combats de tigres; *i*) Combats de coqs; *j*) Combats de cailles; *k*) Combats de grillons; *l*) Jeux d'enfants.

Chapitre VI. — Langues et écritures. — *a*) Coup d'œil d'ensemble; *b*) Les dialectes malais; *c*) Préfixes, suffixes et affixes. — Écritures.

Chapitre VII. — Littérature. — *a*) Littérature malaise; *b*) Littérature javanaise; *c*) Littératures soundanaise et balinaise; *d*) Remarques générales sur les littératures batak, lampong, redjang, makassar et bougui.

Chapitre VIII. — Chronologie.

Chapitre IX. — Vie domestique. — *a*) Naissance; *b*) Jumeaux; *c*) Avortement; *d*) Imposition du nom; *e*) Bains.

Chapitre X. — vie domestique (*Suite*). — *a*) Coupe des cheveux; *b*) Circoncision; *c*) Excision; *d*) Perforation du pénis; *e*) Mutilation des dents; *f*) Perforation des oreilles; Perforation du septum; *g*) Aplatissement de la tête; *h*) Compression du nez; *i*) Tatouage; *j*) Ignipunctures artistiques — Appendice: *Soins de la peau et des cheveux* : *k*) Coloration de la peau; *l*) Coloration des ongles et des paupières; *m*) Embellissement des cheveux; *n*) Pommades et teintures pour les cheveux; *o*) Propreté.

Chapitre XI. — Mariage. — *a*) Mariage; *b*) Fiançailles; *c*) Rapt; *d*) Consommation du mariage; *e*) Polygamie; *f*) Polyandrie; *g*) Divorce. — Appendice: *h*) Commerce des sexes.

Chapitre XII. — Pratiques funéraires. — *a*) Funérailles; *b*) Crémation; *c*) Momification; *d*) Inhumation; *e*) Position qu'on fait prendre au cadavre; *f*) Funérailles chez les musulmans et les chrétiens; *g*) Cérémonies funèbres; *h*) Deuil; *i*) Clôture du deuil; *j*) Origines des marques extérieures du deuil; *k*) Le pays des âmes et où il est situé.

Chapitre XIII. — Droit privé. — *a*) Héritage; *b*) Adoption; *c*) Situation de la femme.

Chapitre XIV. — Droit public. — *a*) Rapports entre les tribus; *b*) Chefs; *c*) Revenus des chefs; *d*) Sociétés de secours mutuels.

Chapitre XV. — Gouvernement des princes. — *a*) Java; *b*) Sumatra; *c*) Riouw-Lingga; *d*) Bornéo; *e*) Célèbes. — (*Suite*) Iles Sangi et Talau. Moluques. Petites îles de la Sonde. Conclusion.

Chapitre XVI. — Guerre. — *a*) Stratégie; *b*) Décapitation (des tués et des vaincus pour se procurer leur crâne).

Chapitre XVII. — Classes de la société. — *a*) Coup d'œil d'ensemble ; *b*) Java ; *b*) Bali; *c*) Sumatra; *d*) Célèbes ; *e*) Bourgeoisie.

Chapitre XVIII. — *a*) Esclavage ; *b*) Otages.

Chapitre XIX. — Propriété. — *a*) Coup d'œil d'ensemble ; *b*) Minahasa ; *c*) Côte occidentale de Sumatra ; *d*) Chez les Bataks; *e*) Dans les Amboines ; *f*) La propriété à Java.

Chapitre XX. — Droit criminel. — *a*) Observations générales; *b*) Vendetta ; *c*) Peines pécuniaires ; *d*) Solidarité; *e*) Bannissement ; *f*) Wehrgeld ; *g*) Crimes contre l'État ; *h*) Pénalité ; *i*) Jugements. — Appendice : *j*) Codes de Java, de Bali, malais.

Chapitre XXI. — Naladies. — *a*) Albinisme ; *b*) Scrofulose et crétinisme ; *c*) Dermatoses; *d*) Maladies du sang; *e*) Maladies aiguës ; *f*) Démence, folie.

Chapitre XXII. — Religions. — *a*) Hindouïsme; *b*) Buddhisme ; *c*) Renaissance du brahmanisme.

Chapitre XXIII. — Religions (*Suite*). — *a*) Li'hndouïsme à Java ; *b* L'hindouïsme dans les possessions extérieures; *c*) L'hindouïsme à Bali.

Chapitre XXIV. — Animisme. — *a*) Introduction ; *b*) Fétichisme ; *c*) Spiritisme ; *d*) Ames; *e*) Esprits ; *f*) Vampire et loup-garou ; *g*) Pontianak ; *h*) Surnaturel.

CHAPITRE XXV. — CULTE DES ESPRITS. — *a*) Chamanisme ; *b*) Langue des esprits ; *c*) Évocation des esprits ; *d*) Culte des esprits, oblations ; *e*) Conjuration des esprits, charmes ; *f*) Philtres ; *g*) Formules magiques ; *h*) Art de prédire l'avenir ; *i*) Oracles par les oiseaux et présages.

CHAPITRE XXVI. — LA DÉTERMINATION DES MOMENTS FASTES ET NÉFASTES. — Tables divinatoires, kotikas.

CHAPITRE XXVIII. — PHÉNOMÈNES COSMOLOGIQUES.

CHAPITRE XXIX. — RELIGIONS DES PRINCIPAUX PEUPLES. — *a*) Religion des Bataks ; *b*) Des Dayaks ; *c*) Des Alfourous de Minahasa ; *d*) Des Timorais ; *e*) Des Javanais ; *f*) Des Bouguis et des Makassars ; *g*) Islamisme.

CHAPITRE XXX. — TRIBUS PAÏENNES DE JAVA. — *a*) Badouïs ; *b*) Tenggerais.

A ce fond primitif, si minutieusement déterminé par Wilken, l'hindouïsme, qui fit son apparition dans l'Archipel vers le premier siècle de l'ère chrétienne, apporte une première et sensible modification, moins profonde toutefois qu'il ne serait permis de le croire à la facilité avec laquelle il fut accepté. Ce fut surtout une métamorphose de surface et le vieil animisme subsista, latent, sous le voile des nouvelles croyances.

L'Islam semble avoir eu une influence plus durable et plus forte, quoiqu'il faille se rappeler que, s'il triompha avec rapidité de l'hindouïsme, il échoua sur plusieurs points devant les superstitions antiques et que sa victoire a été souvent obtenue aux dépens de son orthodoxie. Il y a loin, nous le verrons, de cet Islam, presque toujours défiguré par des pratiques hindouïstes ou animistes, à la conception religieuse élaborée en Arabie.

Avant d'étudier, à la lumière des travaux hollandais spé-

ciaux, les aspects divers qu'il a pu prendre sur les différents points du vaste Archipel, il est peut-être nécessaire de dire un mot, pour ne plus y revenir, de la façon dont il s'y introduisit, de son aire d'occupation et de l'enseignement religieux au moyen duquel il s'y maintient, s'y développe et s'y épure encore aujourd'hui, sans arrêt (1).

III

Selon toute vraisemblance, l'Islam fut apporté dans l'Archipel indien, comme dans l'Inde propre et en Chine, par les marchands arabes et persans qui, déjà au sixième siècle, voguaient sur toutes les mers d'Extrême-Orient, apportant la même ardeur à prêcher leur religion qu'à trafiquer des produits du pays. Il paraît que dès le septième, à Canton, s'était installée une véritable colonie musulmane, formée de gens originaires de la mer Rouge et du golfe Persique, qui avait à sa tête un « Çâhib » ou compagnon du Prophète. Les études historiques modernes témoignent qu'un fait semblable a dû se produire sur tous les grands points de repère de la route maritime d'Inde en Chine.

Cette pénétration musulmane ne s'exerça d'abord que sur les côtes, et il fallut parfois des siècles à la nouvelle religion pour arriver jusqu'au centre des différentes îles, en quelques-unes même elle n'y put parvenir. Son triomphe fut facilité, en général, par le fait que sa propagande s'exerça surtout à l'égard des princes païens, dont la conversion en-

(1) Quoique les exemples cités dans le *Manuel* de Wilken vaillent également pour les païens et les musulmans, il avertit lui-même qu'il a écarté à dessein ce qui concerne l'Islam en tant que religion, afin de ne pas empiéter sur le domaine d'autres spécialistes. Aussi, pour notre résumé de l'histoire de l'Islam dans l'Archipel Indien, nous sommes-nous largement inspiré de l'article MOHAMMÉDISME de M. L. W. C. Van den Berg (*Encyclopædie van Nederlandsch-Indië*, 2e partie, p. 522-579), dont les beaux travaux sont bien connus du monde savant.

traînait l'adhésion en masse de peuplades dociles. Sa diffusion fut plus particulièrement, comme en Indo-Chine, l'œuvre des Malais péninsulaires, qui, poussés d'abord par l'esprit de conquête et, plus tard, par l'esprit mercantile ou chassés par l'intrusion européenne, remontant le cours des grandes rivières, avançaient lentement dans l'intérieur des terres, s'installaient dans un village où ils prenaient femme et commençaient par la famille de celle-ci la conquête religieuse de la tribu ou du clan qui les environnait. C'est encore le procédé, pratique entre tous, qu'ils emploient aujourd'hui pour convertir les peuplades restées païennes, ou ramener à une foi plus pure celles dont l'orthodoxie devient trop douteuse.

La date de l'introduction de l'Islam dans l'Archipel indien demeure incertaine. D'après les traditions malaises, la première conversion éclatante fut celle d'un chef nommé Marah Siluh qui devint roi de Pasey, pays situé au nord-est de Sumatra, sous le nom de Melek al-Sâleh, vers le milieu du treizième siècle (1). Puis la presqu'île de Malacca devint musulmane, et de là le mouvement s'étendit à la grande Atjeh qui adhéra à la nouvelle religion avec le sultan Ali Moghâyat Shâh (1507-1527 ?). D'autres versions, il est vrai, placent cet événement beaucoup plus tôt, à la même époque à peu près que la conversion du royaume de Pasey. Si Marco Polo ne paraît pas avoir constaté que ce pays était gagné à

(1) Il paraît bien cependant que le royaume de Pasei n'était pas musulman à la fin du treizième siècle, à l'époque où le visita Marco Polo. Cf. HOBSON-JOBSON : *Being a Glossary of Anglo-Indian Colloquial words and phrases, and of kindred terms : etymological, historical, geographical and discursive*. By Col. HENRY YULE..., and the late ARTHUR COKE BURNELL..., London, John Murray, 1886. In-8°, *s. v.* **Pasei**, **Pacem** : « It is apparently the *Basma* of Marco Polo, who visited the coast before Islam had gained a footing. » Voici le passage de Marco Polo visé par Yule et Burnell : « Or voz ai contés de Ferlec, et après vos conterai do roiame de Basman. Et quant l'en se part de cette roiame de Ferlec et il entre en roiame de Basma; ceste Basma est roiames por soi, et ont lor langajes, *mès il sunt jens que ne ont nulle loi se ne comes bestes.* » *Marco Polo*, Ed. de la *Soc. de Géogr.*, p. 192. Voir encore *Março Polo*, Edition YULE et CORDIER p. 192.

l'Islam, il parle néanmoins de marchands sarrasins qui avaient converti les indigènes à leur foi (1), et Ibn Batûta, au quatorzième siècle, parle déjà d'un royaume musulman établi sur la côte de Sumatra. La nouvelle religion se propage avec rapidité sur la côte est de la même île, et au quatorzième siècle plusieurs États javanais, vassaux de Malacca, en avaient embrassé la religion ; toutefois le centre de ces pays reste longtemps païen.

L'islamisme eut beaucoup plus de peine à conquérir l'ouest de Sumatra où, suivant les légendes de Minangkabau, il passa d'Atjeh à Ulakan et de là dans le sud de Benkulen et dans les districts Lampongs. Il ne conquit ces territoires qu'au dix-septième siècle, sur la côte, et au dix-huitième siècle, dans l'intérieur des terres. Il y remplaça un hindouïsme très corrompu, mêlé de croyances polynésiennes, et les survivances des deux premières religions transparaissent encore à travers la dernière acceptée. La majeure partie des Bataks et plusieurs peuplades demi-sauvages de Sumatra ne sont, en outre, pas même musulmanes de nom.

Pour Java, les traditions nationales attestent qu'au quinzième siècle l'Islam comptait de nombreux adeptes à Grissée et à Sourabaya. La religion du Prophète, disent-elles encore, aurait été apportée ainsi qu'à Madura, à la même époque, de Malacca et de Palembang, par des trafiquants malais. D'autres légendes prétendent, en revanche, que Java fut convertie directement par les Arabes.

A Chéribon nous retrouvons l'Islam au début du quinzième siècle, et venu non pas, comme on pourrait le croire, par Samarang ou Sourabaya. mais par voie maritime. La province devint un ardent foyer de propagande, grâce à un Arabe qui y fonda un royaume musulman et une dynastie, à laquelle appartenaient encore les derniers sultans de Chéribon. On doit à un de ses fils l'État de Bantam, où sa race

(1) Cf. *Marco Polo*, éd. Yule et Cordier, p. 250.

continua à régner, et un prince de la même famille fonda le royaume de Sunda Kalapa. Néanmoins, bien des territoires avaient échappé à leur prosélytisme, puisque les Portugais purent, au début du seizième siècle, s'installer à Bantam sur un point non islamisé et que Houtman, dans son voyage en 1596, trouva là encore quelques populations païennes.

Les fondateurs des premiers petits États musulmans à Java sont connus sous le nom de Walis. Ils prirent le titre de Susuhunan (Sunan), Kiahi Ageng Mulana (de l'arabe *mawlânâ*, littéralement « notre maître »). Leurs tombeaux sont encore très vénérés des populations, qui les regardent comme de grands saints nationaux.

Il ne faudrait toutefois pas s'illusionner sur la valeur de ces conversions en masse, dues plus encore à la docilité des sujets qu'à leur ferveur religieuse. A Java central où l'hindouïsme avait poussé ses plus profondes racines, il affleure, constamment mêlé aux vieilles croyances malayo-polynésiennes, sur la doctrine de Mahomet ; plus pure dans les ports de commerce, partout où elle est ramenée dans l'orthodoxie par l'Arabe ou l'étranger musulman, elle ne garde son intégrité en nul endroit. A Chéribon même, les souvenirs de l'hindouïsme sont si tenaces, que le code promulgué en 1768, le Kitâb Papakem, est directement inspiré du Kutâra Mânava, résumé en kawi (ou vieux javanais) des Lois de Manou. L'écriture, le folk-lore javanais viennent de l'Inde et non des Arabes, auxquels échappe encore aujourd'hui, malgré la légère reviviscence religieuse de l'Archipel, la domination sur les arts et les lettres.

L'archipel de Riouw-Lingga devint à son tour musulman, par la fondation, sur son territoire, d'établissements malais, quand les progrès des Portugais, en 1511, dans la presqu'île de Malacca eut fait transférer à Johore le plus ancien et glorieux État malais. Toutefois, ce que l'on sait de plus certain sur ce point, c'est qu'au quatorzième siècle l'État de Lingga était islamisé et royaume vassal de Malacca.

A Bornéo, l'Islam ne fut apporté qu'au seizième siècle et, probablement, d'abord sur la côte occidentale, à Sukadana et à Matan, mais le centre résista, puisque la population autochtone, les Dayaks, est encore aujourd'hui totalement païenne.

Aux Célèbes, des Malais, vers 1606, vinrent fonder quelques établissements au sud et apporter leur religion aux Makassars et aux Bouguis.

Aux Moluques, les princes de Termate et de Tidor se convertissent dans les dernières années du quinzième siècle. De là l'islamisme se répandit jusqu'à Amboine, où il est d'ailleurs aujourd'hui très vivement combattu par le christianisme. Les Alfourous autochtones ainsi que les peuplades des grandes îles, demeurent presque tous païens, ainsi que les Alfourous du nord et du centre des Célèbes, malgré les efforts persévérants que font en sens inverse, pour les gagner, les chrétiens et les mahométans.

Les petites îles de la Sonde, sauf chez les Sassaks de Lombok et les Bimanais de Sumbawa et de Florès, ne comptent que quelques petites communautés musulmanes, très jeunes encore et formées surtout d'étrangers.

IV

Nous ne saurions, du reste, mieux résumer les résultats de cette propagande de plusieurs siècles que par la répartition donnée justement par Wilken dans son *Manuel* (p. 638) :

« *a*) **Java et Madoura**. Les Javanais, les Soundanais et les Madourais ont passé à l'Islam ; seuls, les Badouïs et les Tenggerais sont restés fidèles à leur ancien culte.

« *b*) **Sumatra**. Presque tous les peuples de cette île ont embrassé l'Islam, à l'exception des Bataks, des Gayos d'Atjeh, des Kubus de Palembang et des Lubus dans la Tapa-

noulie du sud. Chez les Bataks, cependant, l'Islam a fait, dans ces derniers temps, une active propagande. Des trois tribus en lesquelles ils sont partagés : les habitants de Mandaïling, ceux de Dairiër et les Tobas, ces derniers sont les seuls qui soient restés affranchis de l'Islam. Les indigènes de Mandaïling, d'Angkola, de Sepirok et de Padanglawas sont à peu près entièrement islamisés et parmi les Dairiërs, ceux qui occupent la côte ouest, Barus et Singkel, ont passé à l'Islam. Les Dairiërs de la côte orientale et les Bataks qui habitent l'intérieur de Déli sont toutefois en grande partie païens. Les Gayos de l'intérieur d'Atjeh et du Nord de Sumatra, apparentés aux Bataks, ont cependant, pour la majeure partie, embrassé la loi de Mahomet. C'est aussi le cas des Lubus et des Kubus, qui ont abandonné la vie nomade pour la vie sédentaire.

« *c*) **Iles à l'ouest de Sumatra**. A Engano, Nias et les îles Mentawei, les Musulmans se voient encore peu. Il en est tout autrement des îles Batu et à Si Malur (île, du Porc) où les habitants sont en grande partie devenus mahométans.

« *d*) **Iles à l'est de Sumatra**. Les îles de l'archipel de Riouw-Lingga sont habitées par des Malais qui sont tous musulmans. Dans l'intérieur vivent pourtant des aborigènes, les *Orangs Běnuwa*, qui sont encore païens. Il en est de même à Bangka et à Biliton. Les Malais sont tous sectateurs du Prophète, les tribus de l'intérieur sont païennes et pour cette raison portent le nom d'*orang lom*. Ce *lom* est une corruption de *bělom* « pas encore »; les orang bělom ou orang lom sont donc des gens qui n'ont pas encore adopté l'Islam.

« *e*) **Bornéo**. Les Malais de la côte occidentale et les Bouguis, tant de la côte orientale que de la côte occidentale, sont islamites. Les Dayaks sont néanmoins presque tous païens, bien que graduellement l'on commence à propager l'Islam parmi eux.

« *f*) **Célèbes**. Les Makassars et les Bouguis, les habitants

de l'isthme septentrional, à l'exception de Minahassa, sont musulmans; ceux des Célèbes centrales, en premier lieu les Toradjas, sont païens.

« *g*) **Petites îles de la Sonde**. A Bali, où la religion dominante est l'hindouïsme, on compte seulement 3000 mahométans. A Lombok, les Sassaks sont musulmans, seuls quelques Balinais pratiquent l'hindouïsme. Sumbawa est aussi entièrement passée à l'Islam, à l'exception des Don Donggo ou Montagnards. Le reste des îles de la Sonde est principalement habité par des païens.

« *h*) **Moluques**. Dans les grandes îles, on ne trouve encore exclusivement que des païens; mais dans les petites, des chrétiens et des musulmans (1). »

V

On le voit, si l'Islam n'a pas conquis l'Archipel indien, il l'a entamé partout et ses atteintes, même superficielles, n'en sont pas moins continues. L'activité de la propagande se fait même sentir actuellement de deux manières : par l'épuration de la religion du Prophète là où elle est acceptée et souvent altérée ; par l'introduction de cette foi, là où elle est encore ignorée. Il y a tendance très nette à débarrasser l'islamisme de toutes les pratiques malayo-polynésiennes ou hindouïstes qui l'altèrent et à lui rendre son caractère de religion internationale, en rattachant les musulmans de l'Insulinde aux grands centres religieux de La Mecque ou de Médine. Des pèlerinages sont organisés à cet effet. On répand l'usage de la langue arabe au moyen d'imprimés orthodoxes à bon marché et la ferveur générale paraît y avoir beaucoup gagné depuis quelques années. Enfin, pour faire pénétrer la religion sur les points où elle est en-

1) Cf. Wilken, *Handleiding*, p. 638.

core ignorée, des Arabes et des Malais musulmans viennent s'y établir par petits groupes, s'y marier et y convertir la population autour d'eux. Suivant une curieuse remarque de M. Van den Berg, même les progrès des conquérants chrétiens aide indirectement à cette propagande tenace : partout où s'établit un fonctionnaire hollandais, il demeure dans une respectueuse neutralité religieuse, mais les secrétaires ou serviteurs, les « opas » ou agents de police malais ou javanais qu'il traîne toujours à sa suite, entreprennent immédiatement de convertir à l'islamisme autour d'eux les païens.

Quelles que soient les altérations qu'il a subies, l'Islam garde dans l'Archipel indien un caractère nettement sunnite. Ses disciples accordent même obéissance au Coran et à la Sonnah ou tradition: et vénèrent à côté du Prophète les quatre premiers califes ses compagnons, les Justes par excellence, Aboû Bekr, 'Omar, 'Othmân et 'Alî. Outre le sunnisme, par l'influence des Persans immigrés, le chiisme s'est introduit sur quelques points, particulièrement sur les côtes ; il a conquis quelques adeptes parmi les Malais, mais il compte surtout de petites colonies d'étrangers. Ces chîites sont appelés par les autres musulmans de l'Archipel *rapili* (en arabe *râfidhî*); ils ne diffèrent des premiers que parce qu'ils se bornent à des inscriptions sur un drapeau national, qu'ils révèrent 'Alî et que le 10° jour du mois de Moharrem, ils célèbrent la fête Hassan et de Houssein ou fête de Tabut. Il existe encore dans le centre de Sumatra des musulmans Vahhâbites, mais bien moins nombreux depuis la guerre dite des Padris.

Au point de vue théologique, l'Islam dans l'Archipel est teinté d'un soûfisme ou mysticisme modéré. Au point de vue juridique, un certain nombre d'entre eux se rattachent à l'École (mal., jav. *mahadap* = ar. *madhhab* d'Abou Hanîfah, mais le plus grand nombre appartient à l'École de l'îmâm Shâfi'î (en malais *Sapihi*; en javanais *Sapingi*).

B. — Enseignement religieux musulman aux Indes néerlandaises.

L'esprit religieux chez les musulmans de l'Archipel indien est entretenu par un système d'enseignement nettement organisé et qui se propose bien plus d'inculquer l'Islam à ses élèves que de développer leur intelligence. Il est très répandu, dans les villes, les villages, partout où s'est formé un groupe musulman. La maison de prières sous ses divers noms, *langgar*, *tadjug*, *surau*, *mandarsah*, *djayah*, etc., sert aussi de classe et presque toujours l'imâm cumule ses fonctions avec celles d'instituteur. L'enseignement comprend d'abord une série de cours, qu'on pourrait appeler primaires, où sont admis des adolescents et quelques rares jeunes filles. La qualité et l'importance de cet enseignement varient avec les lieux; le centre le plus considérable en est dans le haut pays de Bantang et de Padang.

Là, on montre d'abord les lettres arabes au moyen d'un syllabaire ou *alip-alip-an* (*alip* = *alif*, première lettre, *a*), puis on met aux mains des enfants des fragments du Coran et on leur en fait apprendre bout à bout trente soûrates en commençant par la première ou *Fâtiha* — en malais *patikah* ; en javanais *patèkah* — ; ces soûrates sont lues machinalement et à haute voix, sans jamais être expliquées. Cette façon de faire, dite en arabe *tilâwa*, s'appelle en malais *mengadji* « apprendre à lire, lire le Coran ». A Java et à Madura, les livres de lecture formés de morceaux du Coran portent le nom de *kitâb turûtan*. L'écriture, en revanche, n'est pas enseignée méthodiquement : les élèves l'apprennent à temps perdu, sous l'œil distrait du maître.

Ceux qui ont suivi de tels cours dans les écoles primaires sont appelés en malais *khâtam*, en javanais *katam*, « ceux qui ont achevé, ou accompli ». L'essentiel, on le devine, est de leur donner une instruction religieuse élémen-

taire. Dans quelques écoles, toutefois, on se décide à mettre entre leurs mains de petits traités, expliqués en langue indigène, sur les devoirs extérieurs de la religion, et dont les plus connus sont le *kitâb sottam*, le *kitâb sittin*, le *kitâb bapadal* et le *kitâb risâlah*, sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Au-dessus de ces écoles du premier degré, existent des sortes d'écoles supérieures, ayant pour but de former des savants et des prêtres. Les femmes n'y sont admises qu'à titre exceptionnel et elles sont fréquentées par des étudiants, venus de tous les points de l'île, qu'on nomme en malais *pekîr* (= arabe *faqîr*), littéralement « pauvre » ou *murîd* « disciple, adepte » et en javanais *santri*. Ces étudiants, qui ont déjà fréquenté les écoles primaires, peuvent être évalués à un milier environ, et ceux qui viennent de loin peuvent habiter des bâtiments adjoints à l'école.

Ces écoles supérieures sont appelées à Java et à Madura *pesantrèn*, les logis où se donnent les cours *langgar* ou, dans les pays soundanais, *tadjug*, et ceux qui servent d'habitation aux étudiants *pondok* (= ar. *funduq* « hôtellerie »).

On trouve de pareilles écoles, en dehors de Java et de Madura, surtout dans le haut pays de Padang, où elles reçoivent le nom de *surau*. Dans cette contrée les étudiants ont l'habitude de se grouper par pays d'origine, sous un chef dit *guru tuwa* « le Doyen ».

A Java et à Madura, les *pesantrèn* sont de deux catégories : les uns, entretenus jadis par les libéralités des princes, aujourd'hui par les allocations des villages et dont les instituteurs (javanais *guru* ou *kiahi*) forment une caste héréditaire ; les autres dus à l'initiative de savants indigènes qui y enseignent à leurs frais et risques. Par suite leur existence est souvent brève, car le succès de ces établissements dépend de la valeur de celui qui les dirige ; ils périclitent quand il meurt, ou quand son successeur ne le vaut pas.

Les *surau* dans le haut pays de Padang sont tous la propriété particulière d'un instituteur (malais *tûanku* « mon maître, monseigneur »), aussi ces établissements ne périssent que très rarement. Quand le *tûanku* est très âgé, on le nomme *tûanku sèh* (= ar. *cheikh*) ou, s'il est particulièrement lettré, *tûanku ulamâ*. On décerne souvent encore à ces tûanku des titres ecclésiastiques et honorifiques, tels que *imâm*, *khatîb* ou *bilâl*, mais en les faisant suivre du mot *'âdat* (jav. *hadat*) « honoraire », pour les distinguer des fonctionnaires de mêmes noms attachés aux mosquées qui constituent le clergé « *negerî* » ou national. A Atjeh, les précepteurs spirituels, et d'une manière générale tous ceux qui enseignent la théologie, sont dénommés *ulamâ*. Notons encore que l'enseignement des écoles particulières est supérieur à celui des pesantrèn de Java et de Madura.

En outre, il est fréquent de voir, surtout dans les ports et les grandes villes commerciales, un indigène lettré ou même un Arabe ouvrir un cours de religion, soit dans sa propre maison, soit dans l'oratoire ou la mosquée de la ville ou du village, sans maître adjoint et sans pourvoir au logement de ses auditeurs. Sauf à Java, à Madura et dans le haut pays de Padang, partout où l'enseignement revêt une forme élémentaire, il se présente sous cet aspect. Quelquefois, comme à Atjeh par exemple, les auditeurs de ce maître improvisé, ne pouvant à cause de leur nombre avoir chacun une demeure, se construisent un toit commun; ce qui fait conclure aux observateurs superficiels qu'ils ont alors affaire à un *pesantrèn* ou à un *surau*. Les leçons de ces maîtres, montant chacun en chaire à leur tour, bien que n'ayant guère une valeur supérieure à celles des *pesantrèn* et des *surau*, sont très prisées dans tout l'Archipel. Ceux qui s'y consacrent sont regardés comme au-dessus des maîtres et chefs d'établissement réguliers. En un mot, l'enseignement dans les *pesantrèn* et les *surau* se borne exclusivement à la lecture d'un livre arabe, commenté en langue indigène ou

parfois même en arabe. D'ailleurs, les auditeurs sont souvent des hommes faits : quelques-uns occupent même un rang subalterne dans la hiérarchie ecclésiastique ; beaucoup ont fait le pèlerinage de La Mecque et ont encore poursuivi leurs études un certain temps dans cette ville.

L'enseignement musulman est partout gratuit. Le précepteur spirituel de village ou de district est presque toujours le prêtre attaché à la mosquée et vivant de cet emploi. Les chefs de *pesantrèn* reçoivent un traitement fixé par les villes ou villages et appartiennent souvent à la classe élevée. Les professeurs des *pesantrèn* et des *surau*, quand ils sont peu fortunés, vivent des dons volontaires des fidèles, qui souvent se cotisent pour construire les bâtiments nécessaires à l'établissement.

Les étudiants, presque tous pauvres, pourvoient à leur entretien par des aumônes, en faisant un métier, en se livrant au petit négoce, à la culture du riz ou du café. Ils ne témoignent leur gratitude à leurs maîtres que par des cadeaux insignifiants, mais ils travaillent ses champs ou son jardin et gardent ses buffles sans rémunération.

Avant de passer aucun examen, il faut obtenir un certificat constatant qu'un cours complet d'études a été suivi. Le fait d'avoir assisté régulièrement aux leçons d'un maître renommé constitue la plus sûre recommandation pour arriver aux charges ecclésiastiques. Nombre d'étudiants fréquentent les instituts religieux souvent pendant une dizaine d'années. Quelques-uns vont même de l'un à l'autre leur vie durant ; certains, enfin, finissent par entrer dans le haut enseignement comme professeurs suppléants dans les *pesantrèn* et les *surau*.

Quand l'enseignement est donné par des maîtres libres que ne gouvernent ni règles ni programmes, il affecte un caractère d'irrégularité et d'individualisme extrêmes : chacun enseigne ce qui lui plaît le mieux, tandis que, dans les *pesantrèn* ou les *surau*, il existe une certaine organisation

scientifique, bien qu'elle ne soit pas toujours respectée ni partout la même.

De façon générale le programme comprend cinq matières :

I. Droit (malais et javanais *pekih* = ar. *fiqh*).

II. Grammaire arabe (mal. et jav. *nahu*, *sarap* = ar. *nahû* « syntaxe » ; *çarf* « étymologie »).

III. Dogmatique (1) (mal. et jav. *usul* = ar. *oçûl ad-dîn* « les racines de la religion »).

IV. Morale (mal. et jav. *tasaup* = ar. *taçawwof*).

V. Herméneutique (mal. et jav. *tapsir* = ar. *tafsîr*).

Nous empruntons encore à l'article très documenté de M. L. W. C. Van den Berg les titres des principaux ouvrages servant à l'enseignement. Ils constituent une bibliographie très intéressante, qui complétera d'heureuse façon tout ce qui a été dit plus haut des études théologiques aux Indes néerlandaises. Si ces études manquent parfois de variété et de largeur de vues, elles témoignent, d'autre part, d'une souplesse d'organisation et d'une ténacité de prosélytisme qui suffisent à expliquer les progrès constants de l'islamisme dans l'Archipel indien.

C. — Ouvrages expliqués dans les écoles religieuses musulmanes aux Indes Néerlandaises.

I. — Droit.

Kitab Sapinah (= ar. *Safînat an-Nadjâh* « la Nef du Salut »).

Auteur : Salîm bin Abd 'Allâh bin Somaïr, Arabe du Hadhramaout, mort à Batavia en 1855.

Kitab Sollam (= ar. *Sollam at-Tawfîq* « l'Échelle de la Miséricorde »).

(1) En arabe *'ilm al-kalâm*.

Auteur : 'Abd Allah bin al-Hosain bin Tàhir, *id.*, mort en 1855.

Kitab Risâlah (= ar. *ar-Risâlah* « Le Traité »).

Auteur : Ahmad bin Zaïn al-Habshi, *id.*, vivait au commencement du dix-huitième siècle.

Kitab Sittin (= ar. *as-Sittîn Mas'ilah* « les 60 Controverses »).

Ce traité est aussi appelé *Moqaddamât az-Zâhid*, du nom de son auteur l'Égyptien Ahmad bin Mohammad az-Zâhid, mort en 1415.

Kitab Bapadal ou *Mokhtaçar* « Epitome ».

Auteur : 'Abd Allâh bin 'Abd ar-Rahmân Bâfadhl, Arabe du Hadhramaout, qui vivait à la fin du quinzième siècle.

Moharrar (= ar. *al-Moharrar* « le Livre soigneusement écrit »).

Auteur : 'Abd al-Karîm bin Mohammad ar-Râfi'î, de Qazwîn (Perse), mort en 1226.

Kitab Patakulmungin (= ar. *Fath al-Mo'în* « la Manifestation ».

Auteur : Zaïn al-Dîn bin 'Abd al-'Aziz al-Malabârî.

Commentaire tiré du *Qorrat al-'Ain* « Rafraîchissement de l'œil » et écrit en 1574.

Mokhtaçar « Epitome ».

Auteur : Ahmad bin al-Hasan al-Içfahânî, surnommé Abù Shodjâ', mort au commencement du douzième siècle.

Kitab Patakulkarib (= ar. *Fath al-Qarîb* « la Manifestation de l'Omniprésence »).

Auteur : Mohammad bin Qâsim al-Ghazzî, mort en 1512.

Commentaire sur l'ouvrage précédent.

Kitab Takrib (= ar. *taqrîb*) ; ou

Kitab Takarrub (= ar. *taqarrob* « l'Approche »).

Adaptations javanaises et malaises du commentaire de Bin Qâsim.

Kitab Igna (= ar. *al-Ignâ'* « le Livre suffisant »).

Auteur : Mohammad ash-Sharbînî, mort en 1569.

Minhâdj at-Tâlibîn « le Guide des zélés croyants ».
Auteur : Yahyâ bin Sharaf an-Nawawî, mort en 1278.

Kitab Minhad, k. Nawawi, k. Pakihi, k. Pekih.
Adaptations indigènes de l'ouvrage précédent.

Kitab Tupah (= ar. *Tohfat al-Mohtâdj* « le Présent pour celui à qui il est utile »).
Auteur : Ahmad bin Hadjr al-Haitamî, de La Mecque, mort en 1565.
Commentaire sur le Minhâdj. — Il existe, sous le même titre, une adaptation javanaise de cet ouvrage.

Kitab Patalulwahab (= ar. *Fath al-Wahhâb* « la Manifestation de celui qui donne »).
Auteur : Zakaryâ bin Mohammad al-Ançârî, mort en 1520.

Mirât at-Tollâb « le Miroir des studieux ».
Auteur : Nûr ad-Dîn ar-Ranîrî, d'Atjeh, vivait au dix-septième siècle.
Traité juridique malais.

II. — Grammaire arabe.

Kitab Djurmiah (= *al-Adjorrumîyah*).
Auteur : Ibn Adjorrum, grammairien berbère, mort en 1523.

Kitab Djurdjânî ou *K. Amil* (= ar. *Miat 'Âmil* « Les cent Règles »).

Kitab Alpiah (= ar. *al-Alfiyah* « le Millier [de règles versifiées] »).
Auteur : Mohammad bin 'Abd Allâh at-Tâî al-Djayyânî, plus connu sous le nom de Ibn Mâlik, mort en 1273.

Kitâb nahû « la Syntaxe.

Kitab sarap (= ar. *çarf* « l'Étymologie »).

III. — Dogme.

Catéchisme de Mohammad bin Abû Naçr as-Samarqandî, mort en 985 ou 993.

Omm al-Barâhîn « le Livre (ou la Source) des Preuves ».

Auteur : Mohammad bin Yûsof as-Sinûsî, mort en 1489.

Les Malais l'appellent : *Sipat duwapuluh* « les 20 Attributs ». — Nous avons publié une traduction interlinéaire de cet ouvrage, dans le *Journal asiatique* de janvier-février 1904, sous ce titre : « *Une traduction interlinéaire malaise de la 'Aqîdah d'Al-Senûsî.* »

Kitab Bidayatulhidayat (= ar. *Bidâyat al-Hidâyah* « le Début de la conduite »).

Kitab Dorrat (= ar. *dorrah* « la Perle »).

Adaptations malaises de l'*Omm al-Barâhîn* ou *'Aqîdah*.

Kitab Kipayatulawam (= ar. *Kifâyat al-Awwâm* « le Livre qui satisfait le peuple »).

Auteur : Mohammad bin ash-Shafi'î al-Fadhâlî, théologien égyptien du dix-neuvième siècle.

Kitab Miptak (= ar. *al-Miftâh fî Sharh Ma'rifat al-Islâm* « la Clef, commentaire sur la connaissance de l'Islam »).

Il en existe des adaptations en malais et en makassar.

IV. — Morale, Mysticisme.

Bidayât al-Hidâyah.

Voir l'article précédent (Dogme). — Il en existe une adaptation dans la langue d'Atjeh.

Kitab Minadjulabidin (= ar. *Minhâdj al-'Âbidîn* « le Guide des Zélés »).

Auteur : Abû Hâmid Mohammad al-Ghazzâlî, surnommé Hodjdjat al-Islâm, mort en 1111.

Il y en a une adaptation malaise.

Kitab Ihya (= ar. *Ihyâ 'Olûm al-Dîn* « Recueil de théologie »).

Même auteur que l'ouvrage précédent.

Bidâyat as-Sâlikîn « l'Orée de ceux qui suivent le Sentier spirituel ».

Al-Hikam « Les Aphorismes ».

Auteur : Ahmad bin Mohammad bin 'Atâ Allâh, mort en 1303.

L'adaptation malaise de ce traité porte, à Java, le nom de :

Kitab Sarkawi, du nom de son auteur : 'Abd Allâh bin al-Hidjazî ash-Shârqâwi.

Kitab Subatuliman (= ar. *Sho'ab al-îmâ* « Subdivision des dogmes »).

Auteur Mohammad bin 'Abd Allâh al-Îdjî.

Targhîb al-'Âmilîn « Encouragement à ceux qui font le bien ».

Adaptation malaise de l'ouvrage précédent.

Kitab Adkia (= ar. *Hidâyat al-Adskiyâ ilâ Tarîq al-Awliyâ* « la Conduite à tenir sur le chemin des saints »).

Auteur : Zaïn ad-Dîn al-Ma'barî, mort en 1508.

V. — Herméneutique.

Kitab tapsir (= ar. *Tafsîr al-Djalâlain* « Recueil des Traditions de Çahîh »).

Auteur : Mohammad bin Ismâ'îl al-Bokhârî, mort en 870.

Mirât at-Tollâb « le Miroir du Juriste studieux ».

Kitab Tupah.

Écrits, l'un malais, l'autre javanais, sur le droit, l'éthique et la dogmatique.

Kitab Pakih Sunda « le Livre du Jurisconsulte soundanais ».

Sur la dogmatique, les purifications, la prière et l'ensevelissement des morts.

Kitab Pakih « le Livre du Jurisconsulte ».

Auteur : Sayyid 'Othmân bin 'Abd Allâh bin Yahyâ.

A cette liste on pourrait encore ajouter les manuscrits malais suivants :

Kitab pada meñatakan agama islâm « Livre pour la connaissance de la religion musulmane ».

Mir'ât ulmu'min « le Miroir des croyants ».

Kitab Çirâth ul-mostaqîm « la Voie droite ».

Auteur Shaikh Nûr ud-Dîn Mohammad Djîlanî ibn 'Alî ibn Hasandjî ibn Mohammad Hamîd ar-Rânîrî.

Kitab Hukûm Nikâh « Sur le droit matrimonial ».

Et quantité d'autres traductions malaises ou javanaises d'ouvrages arabes.

(*A suivre.*) ANTOINE CABATON.

NOTES ET NOUVELLES

Nouvelles de Turquie.

La Turquie, où les richesses minières abondent, était, jusqu'à ce jour, tributaire de l'étranger pour ses ingénieurs, la section des mines de l'École d'agriculture de Halkale étant notoirement insuffisante. Aussi le gouvernement a-t-il décidé la création d'une école spéciale des mines (1).

Un pavillon, comprenant une salle d'opérations et une salle de dissection, va être construit, à l'usage des élèves de l'École vétérinaire, dans le jardin botanique dépendant de l'École impériale de médecine de Constantinople (2).

Comme la Chine, le gouvernement turc accorde maintenant les concessions de travaux publics à ses nationaux. C'est ainsi que Tahsîn Pacha a obtenu, après l'enquête et les formalités réglementaires, la concession du tramway de Smyrne à Nîf (3).

Un service de bateaux va être établi entre Bagdad et Mossoul, d'une part, Bassora et Meskerè, de l'autre. Dans ce but, le gouverneur de Bagdad a envoyé une mission relever le cours du Tigre et de l'Euphrate (4).

La Compagnie Khaïriyè Osmâniyè a envoyé aux chantiers Armstrong un ingénieur-mécanicien, chargé d'y prendre livraison de deux vaisseaux construits pour son compte et d'y étudier la construction d'autres vaisseaux à marche rapide (5).

L'*Irchâd* (6) annonce que le gouvernement a prescrit d'établir une ligne de télégraphie sans fil entre Dernè (?), dans le district de Ben Ghazi,

(1) *Ikdam*, 8 novembre 1906.
(2) *Ibidem*, 1er novembre 1906.
(3) *Ibidem*, 31 octobre 1906.
(4) *Al-Liwâ*, 27 octobre 1906.
(5) *Ibidem*.
(6) Numéro du 10 23 octobre 1906.

et Guèlèmich (Asie Mineure). Le coût minimum d'un télégramme entre la Tripolitaine et l'Empire ottoman serait de 120 kopeks (*sic*), soit 3 fr. 19 environ, et chaque mot est taxé à raison de 12 paras.

Des instructions ont été envoyées aux inspecteurs sanitaires et aux médecins de chef-lieu, leur prescrivant de fournir des échantillons de tous les tabacs récoltés dans l'Empire ottoman ; ceux-ci seront envoyés à l'Ecole impériale de médecine pour y être analysés, afin que l'on connaisse leur qualité et la proportion de nicotine qu'ils renferment (1).

Les mutessarifs des vilayets de Aïdin, Angora, Konia, Adana et Khoudavendikiar, des sandjaks d'Erzindjan et d'Izmid, ont été invités à favoriser, de tout leur pouvoir, l'envoi et la vente des plants de rosiers, ainsi que les alambics et les autres appareils nécessaires à la fabrication de l'essence de roses. Cette industrie sera, du reste, également favorisée dans tout l'Empire (2).

Les chemins de fer ottomans.

On pousse avec activité, en Turquie, les travaux des différentes lignes de chemins de fer et en particulier de celle du Hedjaz, si importante au point de vue politique, économique et religieux, et qui, grâce au zèle des musulmans du monde entier, pourra être terminée dans un avenir prochain. Les souscriptions n'ont cessé d'affluer de tous les côtés. Aux Indes, les souverains comme les plus pauvres paysans se sont empressés d'envoyer leur contribution. Maula 'Abd ul-Kayyoûm, secrétaire du Conseil du gouvernement, s'était même adressé à lord Minto, qui s'excusa de ne pouvoir lui faire une réponse favorable, mais en approuvant ses efforts (3). Les vilayets de Brousse et de Khoudavendikiar ont souscrit, en trois mois, 10.000 livres ottomanes (4) ; le Sultan en exprimait sa satisfaction dans un télégramme adressé à 'Izzet Pacha. En Russie on n'était pas moins zélé ; en Bosnie, les musulmans de Vlasindjè envoyaient 2.904 couronnes, et ceux de Gradadadj (?) en donnaient 935. Bref, au 18 juillet dernier, le total des souscriptions atteignait 2.532.376 livres 21 piastres. Les dépenses s'élevaient à 2.247.133 livres 47 piastres et, avec les frais accessoires, à 2.311.080 livres. Chaque kilomètre revenait, de la sorte, à 2.325 livres ottomanes (5).

Très avancée, la ligne pénètre déjà en Arabie. Des troupes travaillent à sa construction et reçoivent constamment des renforts. C'est

(1) *Ikdam*, 6 novembre 1906.
(2) *Ibidem*, 8 novembre 1906.
(3) *Mouayyad*, 21 octobre 1906.
(4) *Irchâd*, 3/16 août 1906.
(5) *Al-Liwâ*, 10 septembre 1906.

ainsi qu'un iradé impérial prescrivait de prélever, sur le corps des mineurs du vilayet de Castamonni, trente hommes exercés pour les envoyer au Hedjaz (1) ; d'autres travailleurs devaient être fournis, soit par ceux de Constantinople, soit parmi les recrues nouvellement levées. Il y a à l'avancée un wagon-mosquée.

Le matériel afflue de toutes parts. La Commission supérieure chargée de faire exécuter les travaux a commandé à la fabrique belge Anglore une grande quantité de rails, de traverses et d'autres objets ; quatre mahones ont été construites à Eregli pour le service des transports (2). Tout récemment un journal de Constantinople annonçait la construction de quarante-deux autres mahones, au même endroit, dans le même but.

La petite localité de Tębbouk devra à la construction de cette ligne une importance considérable. Bien que très fertile et pourvue de nombreuses richesses naturelles, cette station était, jusqu'à ces derniers mois, délaissée et pour ainsi dire inconnue. Depuis qu'elle est desservie par le chemin de fer, le commerce et l'industrie s'y développent avec une rapidité prodigieuse, et les habitants attendent avec impatience que la voie soit prolongée jusqu'à El-Hadjar (3).

On se préoccupe déjà d'assurer le recrutement des agents des chemins de fer du Hedjaz. C'est dans ce but qu'un décret a prescrit d'ajouter aux programmes de l'orphelinat Dâr ul-Khaïr et de l'Ecole des Arts et Métiers l'enseignement préparatoire aux carrières des chemins de fer. Les élèves qui, ayant reçu cet enseignement, obtiendront le diplôme de fin d'études, seront tenus de servir l'État pendant cinq ans dans les divers emplois des chemins de fer (4).

La grande ligne Hama-Alep sera bientôt ouverte au trafic. La pose des rails est terminée, et le premier train arrivait à Alep, point terminus, en août dernier ; il était pavoisé, et des milliers de spectateurs l'attendaient dans les stations qu'il devait traverser : Selimyé, Djisr-el-Hâdj, Mechhed. L'enthousiasme était unanime. La direction générale de l'exploitation du réseau aura son siège à Haïfa, dont la grande gare a été inaugurée pour l'anniversaire de l'avènement du Sultan et où plusieurs employés ont été nommés après concours. Un matériel considérable y est concentré : le transport *Orénoque* en a apporté une grande partie et, au même moment, le vapeur allemand *Arta* y débarquait

(1) *Ikdam*, 15 juillet 1906.
(2) *Hadikat-el-Akhbar*, 3/16 août 1906.
(3) *Al-Liwâ*, 10 septembre 1906.
(4) *Ikdam*, 14 juillet 1906.

37.000 traverses et deux grandes locomotives ; 1.710 tonnes de rails arrivaient encore de Marioupol (Russie). Le génie maritime, enfin, détachait une partie de ses troupes pour les travaux de la section Haïfa (1).

La construction de cette ligne préoccupe vivement, en Syrie, l'opinion publique. Le journal *Taraboulous* (2) se faisait naguère l'écho des doléances des villes d'Alexandrette et de Tripoli, qui se regardent comme sacrifiées. Le commerce, et en particulier le commerce des grains, se plaint de l'insuffisance des lignes ouvertes au trafic, ainsi que des tarifs trop élevés de la compagnie. Les marchandises provenant de Homs et de Hama sont difficilement transportables.

Plusieurs grandes villes sont ou seront bientôt pourvues de tramways. Une ligne à traction électrique était en construction à Damas. Au mois d'août, les travaux étaient presque achevés, la pose des rails et des poteaux était faite jusqu'à Salhié et les travaux poussés dans la direction de Bâb-Charkî. A Bassora Yoûsouf Kenân Bey et Rizâ Bey ont obtenu la concession d'une autre ligne (3).

Les eaux de La Mecque.

Le mauvais état des conduites de la source d'Aïn Zobeïda menaçait de priver La Mecque d'eau potable. Pour conjurer ce péril, une Commission, chargée d'étudier et de faire exécuter les travaux techniques nécessaires, fut instituée, il y a quelques mois. Comme pour les chemins de fer du Hedjaz, les musulmans des diverses régions de l'Empire turc ont fourni par souscription des sommes importantes.

Les premiers souscripteurs furent, naturellement, les habitants de la ville sainte. Toutes les corporations apportèrent leur obole. Les bouchers donnèrent ainsi 2.000 piastres; les fabricants de couvertures, 700, et les marchands de fruits secs, 500.

Des listes de souscription furent ensuite ouvertes dans la capitale et dans les provinces. Le journal *Ikdam*, le plus important des organes publiés à Constantinople, publiait presque chaque jour les noms des donateurs. Parmi ceux-ci on remarquait un grand nombre de fonctionnaires et de militaires. Sans donner le détail, citons quelques chiffres.

Le 10 juillet, les fonctionnaires et les militaires du cinquième arrondissement municipal de Constantinople donnent 13.240 piastres. Ceux du troisième en souscrivent 4.040, et on arrive à un total de 474.236 piastres.

(1) *Hadikat-el-Akhbar*, 3/16 août 1906.
(2) Article reproduit dans le *Mouayyad*, 9 octobre 1906.
(3) *Hadikat-el-Akhbar*, 3/16 août 1906.

Le 19, on arrive à 764.943 piastres 15 paras. La colonie persane donne des sommes importantes, suivant en cela l'exemple de son ambassadeur, le prince Erfè' od-Dooulè, qui s'inscrit pour 20 livres (2.160 piastres).

Le 28, le total n'est pas publié ; mais les membres de la Commission supérieure donnent 3.690 piastres ; le personnel de la Caisse des retraites militaires, 876 ; les fonctionnaires du caza de Beikoz, 1.520 et les officiers de la division de Kara Hissar, 6.199 piastres 20 paras.

Treize mille neuf cent deux piastres sont fournies, le lendemain, par les employés du ministère des Affaires étrangères. Deux jours après, les conseillers d'État donnaient 46 livres (4.968 piastres) ; les employés du ministère du Commerce, 3.665 piastres ; ceux de la Banque agricole, 4.620 ; les lecteurs du journal *Sabâh*, 1.320.

Au 1er août on avait réuni 1.080.915 piastres 20 paras. Le 18 août, nouvelle souscription persane, provoquée par l'intervention de l'ambassadeur, et atteignant 5.620 piastres. A la fin du mois, le total était de 1.682.994 piastres 28 paras. Le ministère de la Guerre fournissait 2.544 piastres, dont 1.080 données par le ministre, 'Akif Pacha. De 2.274.684 piastres 25 paras, au 30 septembre, on passait à 2.369.040 piastres le 10 octobre, et à 2.700.000 le 25.

Les eaux de Yanbo et de Djedda.

La Mecque sera abondamment pourvue d'eau potable ; le gouvernement ottoman a voulu qu'il en fût de même pour les villes de Yanbo et de Djedda, dans lesquelles le pèlerinage va bientôt amener de nombreux hôtes. Les conduites d'eau, dans ces deux villes, vont être remises en état ; de nouvelles sources captées ; enfin deux puissants appareils, pouvant livrer à la consommation, chaque jour, 50 tonnes d'eau, ont été achetés et expédiés au Hedjaz (1).

La circoncision en Turquie.

A Constantinople, la circoncision des enfants pauvres se fait en grande pompe à l'hôpital Hamidyé, des Enfants-Malades, à l'occasion de l'anniversaire du Sultan. Depuis la fondation de cet hôpital, 7.833 enfants y ont ainsi été circoncis, dont 2.757 du 19 au 26 août 1906. Tout le personnel de l'hôpital assiste à la cérémonie. Les enfants sont photographiés et leur photographie forme une collection

(1) *Ikdam* des 2 mars et 9 septembre 1906.

qui est conservée à l'hôpital. Ils peuvent, en partie, rester quelques jours à l'hôpital, et reçoivent des cadeaux de vêtements ou de jouets.

A l'occasion de la cérémonie du mois d'août, l'*Ikdam* annonce un ouvrage du docteur Rizâ, sur la « science de la circoncision », *Fenn-i-Khitân*. C'est, dit le journal turc, un ouvrage sans précédent, déjà traduit en allemand, et qui va l'être en français. Le docteur Rizâ y fait l'histoire de la circoncision, dénonce les méthodes défectueuses et indique celles qui présentent le plus de sécurité. L'ouvrage forme un élégant volume, richement relié, de 250 pages, avec 90 figures et un tableau statistique. Il sera lu avec autant de profit par les médecins et personnages religieux que par les familles. Il est en vente à la librairie du *Sèrvèt-i-Funoûn*. Son prix est de 15 piastres (1).

L'École Loghmanié de Tauris.

Les Français résidant en Perse ou ayant voyagé dans ce pays savent tous la haute valeur intellectuelle de S. E. le docteur Loghman-ol-Mémalik, premier médecin du prince héritier de Perse et membre du Conseil supérieur de l'Empire. Docteur en médecine de la Faculté de Paris, le docteur Loghman-ol-Mémalik fondait généreusement à ses frais, à Tauris, en 1899, un établissement d'enseignement secondaire, l'École Loghmanié, qui rend les plus grands services.

Donner aux jeunes Persans une forte instruction secondaire, comprenant les langues persane et arabe, les langues étrangères et en particulier le français, l'histoire, la géographie et les sciences, et les mettant à même d'entrer dans les écoles supérieures : tel est le but de l'École Loghmanié. La durée des études y est au minimum de trois ans. Ceux des élèves désireux de recevoir une instruction plus complète avant d'entrer, soit au Dâr-ol-fonoûn de Téhéran, soit dans les établissements d'enseignement supérieur d'Europe, font une quatrième année. La première classe, élémentaire, reçoit des enfants de quatre à dix ans; la seconde, de dix à quinze; la troisième, la dernière des classes obligatoires, de quinze à dix-huit. Dans la quatrième classe, complémentaire et de révision, on n'admet que les élèves ayant obtenu leur diplôme de fin d'études. L'examen d'entrée n'est imposé qu'aux élèves n'ayant pas passé par la classe préparatoire ; mais tous les élèves passent un examen à la fin de l'année scolaire. Celle-ci commence en octobre pour se terminer en juillet ; mais, comme dans toutes les écoles persanes, des leçons de vacances sont données du jour de la clôture

(1) *Ikdam*, 7 novembre 1906.

des examens à celui de la rentrée ; il est rare, du reste, qu'un élève quitte l'école pendant plus de six semaines.

Sur l'effectif total de 100 élèves (ce chiffre a peu varié depuis la fondation), 20 font leurs études aux frais du fondateur ; les autres sont astreints à payer des frais d'études, d'ailleurs très minimes, dont le montant ne dépasse jamais 10 francs par mois, et nous devons ajouter que quelques personnes généreuses ont fondé des bourses en faveur d'une partie de ceux-ci. Tous, boursiers ou non, reçoivent gratuitement de l'école les livres et les fournitures classiques.

L'enseignement porte sur les matières suivantes : langue et littérature persanes ; langue et littérature arabes ; langue françaises (grammaire, littérature, conversation et exercices pratiques) et russe (les langues anglaise et turque étaient enseignées au début, mais faute d'élèves désireux de les apprendre, elles ont été supprimées du programme) ; histoire ; géographie ; arithmétique ; algèbre ; géométrie ; physique ; chimie ; histoire naturelle. Presque toujours les élèves, à leur sortie de l'école, parlent couramment le français, qui leur est enseigné par un de nos compatriotes, et à l'étude duquel ils consacrent une grande partie de leur temps.

Le premier directeur de l'école fut le fils aîné du fondateur, M. Mirza Hosseïn Khan Moïn-ol-Atebba, qui, après avoir achevé ses études médicales en Perse, était devenu, à Tauris, le médecin du prince Ahmed Mirza, fils du prince héritier de Perse. Sur les conseils de ce dernier, M. Moïn-ol-Atebba, suivant l'exemple de son père, quittait Tauris en 1902 pour venir compléter ses études à la Faculté de Paris, dont il est l'un des plus brillants élèves et où il doit prochainement passer son doctorat. Ses deux frères, MM. Mirza Hassan Khan et Mirza Abbas Khan, après avoir achevé leurs études à l'École Loghmanié, sont venus l'y rejoindre et, comme lui, se sont distingués par leurs succès (voir le *Progrès Médical* du 26 mai 1906). Ils sont aujourd'hui l'un et l'autre externes des hôpitaux et seront prochainement docteurs. Le quatrième fils du docteur Loghman-ol-Mémalik, M. Mirza Saleh Khan, achève actuellement ses études à l'école fondée par son père et viendra, lui aussi, étudier en Europe.

Un Français devait remplacer M. Moïn-ol-Atebba à la tête de l'École Loghmanié. M. Renard, venu de Paris à la demande du docteur Loghman-ol-Mémalik, est depuis 1902 le directeur de l'École Loghmanié où il enseigne les sciences. Il a su gagner, comme administrateur et comme professeur, la sympathie et l'estime de tous ses subordonnés. Ajoutons qu'il joint à ces titres celui de pharmacien du prince héritier de Perse, dont il a été le précepteur français. Les autres professeurs sont, pour le persan, Muellif-od-Dooulè, qui remplit en même temps les fonctions de surveillant ; pour l'arabe, Seïd Hosseïn ; pour le

français, les sciences mathématiques et physiques, M. Hiollet ; pour le russe, enfin, le prince Manoutchehr Mirza.

Depuis 1899 plus de cent élèves ont achevé leurs études à l'École Loghmanié. Tous en sont sortis avec une connaissance sérieuse, non seulement de leur propre langue et des langues étrangères, mais aussi des sciences mathématiques, physiques et naturelles. Ils ont donc pu aller suivre avec fruit les leçons, soit du Dâr ol-fonoûn ou école supérieure de Téhéran, qui les compte parmi les meilleurs de ses disciples, soit dans les grandes écoles d'Europe, de la Russie, et principalement de la France, où ils font également bonne figure dans les Facultés de droit, des sciences et surtout de médecine, dans les écoles d'ingénieurs et les écoles militaires. La connaissance pratique des langues européennes qu'ils ont acquise à l'École Loghmanié facilite singulièrement leurs progrès. L'un de ces anciens élèves, Aboul Fath Khan, a acquis une connaissance de notre langue telle qu'elle lui a valu le titre d'interprète pour le français du prince héritier de Perse.

Nous avons dit plus haut que les fils du fondateur, MM. Moïn-ol-Atebba, Mirza Hassan Khan et Mirza Abbas Khan, représentaient dignement, parmi les anciens élèves de l'École, les études médicales. De son côté, l'administration persane doit à l'école Loghmanié des fonctionnaires de grand mérite. Nous pouvons citer parmi eux : Mirza Ali Khan,qui, après avoir enseigné quelque temps à l'école dont il avait été l'élève, occupe aujourd'hui l'emploi de secrétaire des postes à Tauris, et Mirza Mahmoud Khan, secrétaire des douanes à Téhéran.

Il est regrettable que les bienfaits de l'École Loghmanié soient réservés, d'une manière à peu près exclusive, aux jeunes gens de la ville de Tauris ou de ses environs immédiats, et cela par suite de la difficulté des communications dans la Perse actuelle. Une fois celles-ci rendues plus faciles, l'école verra s'accroître, avec son importance et son utilité, le nombre de ses élèves.

L'École Loghmanié a, comme on vient de le voir, un beau passé ; nous sommes convaincu que son avenir sera encore plus brillant. Son généreux fondateur a bien mérité de la Perse; peu d'hommes ont, autant que lui, contribué à répandre l'instruction ; il ne mérite pas moins la reconnaissance des Français qu'il connaît et aime depuis de longues années, dont il a partagé l'existence et dont il propage avec tant d'ardeur la langue et les idées. Nous connaissons trop peu, en France, nos amis d'Orient ; on ignore généralement les sympathies de la nation persane à notre égard. Il serait bon et juste de faire connaître chez nous ceux qui, sans y avoir aucun intérêt, travaillent, souvent mieux que nous, à étendre notre influence.

Le Dâr ol-Fonoûn de Téhéran.

Le Dâr ol-fonoûn (Demeure des sciences), que les Européens appellent souvent, à tort, l'Université de Téhéran, date d'un demi-siècle et a été fondé par Mîrza Takî Khân, le grand ministre qui opéra, au début du règne de Nasr ed-Dîn, une réforme complète dans l'administration persane. Mîrza Takî Khân s'était rendu compte, par un long séjour à l'étranger, combien son pays était arriéré. Il fit tous ses efforts pour réaliser en Perse ce qu'il avait vu s'accomplir en Turquie dans les premières années du dix-neuvième siècle.

Secrétaire d'Emîr Nizâm Khân, il accompagna en Russie le prince Khosrô Mîrzâ, en 1832, étant alors âgé de vingt-cinq ans. Plus tard, chargé d'affaires en Turquie à deux reprises, il fut nommé *émîr-é nizâm* et attaché au prince héritier, Nasr ed-Dîn Mîrzâ, après l'avènement duquel il devint premier ministre (*sadr-é azam*), en 1848.

En trois ans, malgré la vive opposition des milieux conservateurs, Mîrzâ Takî Khân réorganisa complètement les ministères. En même temps qu'il fondait le *Journal officiel* et réorganisait les services postaux, il fit venir en Perse des étrangers, pour l'aider dans son œuvre et en particulier pour créer le Dâr ol-fonoûn.

Cet établissement, copié sur le modèle de l'École polytechnique de Constantinople, mais moins important, comprenait, à l'origine, cinq sections, dénommées, d'après Kazem Beg :

1° Philologie (langues latine et française) ;
2° Mathématiques ;
3° Minéralogie ;
4° Pharmacie, chimie et médecine ;
5° Sciences militaires.

Le Dâr ol-fonoûn avait pour but à la fois de fournir des fonctionnaires, des officiers, des ingénieurs et des médecins. Entièrement Européen à l'origine, le corps enseignant se recruta dans différents pays. La mission militaire française chargée, il y a une cinquantaine d'années, de réorganiser l'armée persane, lui fournit quelques professeurs, mais les instructeurs militaires ont été, dans la suite, choisis, pour la plupart, Autrichiens. Quelques années après sa fondation, l'établissement comprit aussi des maîtres indigènes, Persans et Arméniens.

Comme on le voit par ce qui précède, l'enseignement du Dâr ol-fonoûn avait un caractère nettement moderne et européen. Les langues persane et arabe, la théologie, le droit musulman n'y figuraient pas ; ils demeuraient l'apanage des *mèdrèsès*, qui conservaient leur physionomie nationale alors que tout se modifiait dans l'administration à

l'exemple de l'Occident. Le nombre des élèves était dès le début, à peu de chose près, ce qu'il est encore aujourd'hui : 160 en 1857, dont 110 boursiers entretenus par l'Etat et 50 élèves vivant à leurs frais. Tous étaient externes et, comme en Russie, portaient un uniforme militaire. L'imitation de l'européanisme allait jusqu'à demander des « dissertations » aux élèves des cours les plus avancés. Un fetva avait dispensé tout le personnel de l'école du jeûne du ramadan.

Les cinq sections primitives ont été plus tard réduites à deux : l'une, celle des sciences et arts ; l'autre, militaire, pour les futurs officiers. Le latin ne figure plus sur les programmes, mais les langues anglaise et russe sont maintenant enseignées ; jointes au français, elles forment, avec les sciences mathématiques et médicales, le fond de l'instruction donnée aux candidats aux carrières civiles. Le nombre des professeurs européens (Français, Anglais, Russes, Autrichiens, Allemands) était, il y a peu de temps, de dix ; il a augmenté depuis, le chah ayant, lors de son dernier voyage en France, engagé six de nos compatriotes pour enseigner au Dâr ol-fonoûn les sciences mathématiques et physiques et la médecine. A chacun de ces professeurs français doit être adjoint un suppléant indigène, chargé de faire, en personne, un résumé de la leçon.

Le Dâr ol-fonoûn compte maintenant 200 élèves en moyenne. Ils sont d'âge très variable ; tandis que les uns entrent presque enfants, d'autres n'arrivent qu'à dix-huit ou dix-neuf ans. Comme autrefois, tous sont externes et astreints à porter un uniforme fourni par l'État. Non seulement ils ne payent aucun frais d'études, mais ils reçoivent, chaque jour, un repas et, tous les ans, deux habillements complets. Enfin, chaque année, à la suite des examens, des récompenses, consistant en médailles et en sommes de 3 à 4 tomans (1 toman = 4 fr. 35), sont décernées aux meilleurs élèves. Déjà il y a douze ans, M. Browne, e savant orientaliste anglais, assista à l'une de ces distributions de prix (1).

Le Dâr ol-fonoûn a rendu et rendra encore de grands services à la Perse, dont l'intérêt serait de recruter, parmi ses anciens élèves, tous les fonctionnaires civils ou militaires qui ne reçoivent qu'une instruction locale. L'année dernière, un journal persan de Calcutta, le *Habl oul-Matîn*, en exprimant ce vœu, signalait avec regret des nominations fréquentes d'agents consulaires et diplomatiques sans garanties de capacités, et l'entrée dans l'armée, avec des grades élevés, de jeunes gens sans instruction militaire. Il faut ajouter, toutefois, que le nombre des jeunes Persans qui vont terminer leur instruction en Europe aug-

(1) *A Year amongst the Persians*, pp. 97-98, 103-103.

mente chaque année. C'est ainsi que la Faculté de médecine de Paris compte actuellement près de vingt-cinq élèves persans, qui font honneur à leurs professeurs du Dâr ol-fonoûn,

Les lignes qui précèdent montrent ce qu'a été, jusqu'à ce jour, le Dâr ol-fonoûn. Il semble que le gouvernement persan soit décidé à modifier sensiblement son organisation, car son organe officiel, l'*Irân* (1) annonçait, il y a quelques semaines, que, pour affirmer le caractère d'établissement supérieur qu'a cette école, on exigerait à l'avenir, de ceux qui désirent devenir ses élèves, une instruction sérieuse, leur permettant d'en suivre les leçons avec fruit. Les candidats devront être âgés de 15 ans au moins et justifier d'une connaissance sérieuse des matières suivantes : physique, chimie, histoire naturelle, géographie, histoire, géométrie (deux livres au moins), arabe, persan, français. On sera d'autant plus exigeant pour la connaissance de notre langue que des professeurs français enseignent au Dâr ol-fonoûn. Cette année, pour ne léser aucun droit, un régime transitoire sera adopté. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des modifications qui, dans la suite, pourraient être apportées à l'organisation du Dâr ol-fonoûn.

Sur les noms géographiques persans.

On ne peut jeter les yeux sur une carte de l'Asie sans être frappé de la fréquence avec laquelle reviennent certains suffixes d'origine persane : *istân*, *estân*, *stân*, *guerd*, *guird*, *âbâd*, *ân*. Empruntées aux Persans par les divers peuples musulmans qui ont, plus ou moins, connu leur langue, ces désinences se retrouvent sur une aire géographique des plus étendues, comprenant, avec la Perse et ses alentours immédiats, l'Asie centrale et l'Inde.

Le suffixe *stan*, après une consonne *istan* ou *estan*, se trouve déjà en zend sous la forme *çtâna* avec le sens de « lieu » (2), et sert à rendre l'idée de localité, de demeure, de lieu d'abondance. On peut donc former avec lui :

1° Des noms purement géographiques ; exemple : *Hindoûstân* « Inde » ; *Fârsistân* « Fars ou Farsistan » ; *Leghzistân* « pays des Lesguiens » ; *Turkistân* ou Turkestan « pays des Turcs » ; *Fèrènguistân* « Europe ». Ce dernier mot, formé de *Fèrèng* « Franc, Européen », que l'on prononce aussi *Frèng* et dont la forme arabe est *Firandj*, se disait, au début de la France et de l'Italie ; maintenant on le dit de l'Europe en-

(1) Numéro du 18 octobre 1906.
(2) James Darmesteter, *Études iraniennes*, p. 294.

tière. Pour les Orientaux, le *Fèrèng* est le chrétien d'Europe. Ajoutons que les Turcs ont adopté ce suffixe et en font un emploi fréquent : de *Serb* « Serbe », par exemple, ils ont fait *Serbistân* « Serbie ».

2° Des noms exprimant la réunion dans un lieu, en grand nombre, des personnes ou des choses. Exemple : *bîmâristân* « hôpital », de *bîmâr* « malade » ; *kèbristân* « cimetière », de l'arabe *kèbr* « tombeau » ; *bâghestân* « région où les jardins sont nombreux », de *bâgh* « jardin » ; *goulistân* « parterre de fleurs », de *goul* « fleur » : c'est le titre de l'ouvrage bien connu de Sa'dî, dont il existe des traductions dans toutes les langues de l'Europe.

Dans ce dernier cas le suffixe *istan* peut être remplacé par *zâr* ou *sâr*, qui ont la même valeur : *Koûhistân* et *koûhsâr* signifient tous les deux « région montagneuse », de *koûh* « montagne ».

Un autre suffixe ayant la même valeur que *istân*, mais d'un emploi moins fréquent, bien qu'on le trouve dans un assez grand nombre de termes géographiques, c'est *ân*. D'après une opinion émise par certains érudits persans, ce suffixe n'était autre chose qu'une désinence du pluriel : il fallait donc traduire *Hamadân* par « les Hamads » ; *Ardèlân* par « les Ardèls » ; *Guilân* par « les Marais » (*guil*) ; *Mazèndèrân* par « la contrée dans laquelle (*èndèr*) il y a beaucoup de grands personnages (*mâz*) ou de chênes (*mâzân*) » ; *Azèrbaidjân* par « les adorateurs ou les enfants (*bîtch-bètchè*) du feu (*âzêr*) ; *Decht-i-Khâvèrân* par « les déserts de l'Occident (*Khâvèr*) », d'après Chodzko (*Grammaire persane*, 2e édition, p. 130). En réalité, ce suffixe *ân*, qui est aussi la désinence du participe présent et se retrouve sous diverses formes : *ând*, *anda*, *ân*, *â*, s'employait à une époque fort ancienne pour la formation des adverbes, ainsi que des noms patronymiques et géographiques (Cf. James Darmesteter, *Études iraniennes*, p. 83).

Anciennement on formait beaucoup de noms de lieux avec le mot *guird* ou *guèrd* « ville » ; exemple : *Lâsguird* « ville de Lâs » ; *Darâbguird* « ville de Dârâb », dont les Arabes ont fait Darabjèrd ; mais cette formation est aujourd'hui abandonnée. Toute ville dont le nom se termine par *guèrd*, *guird* ou *djerd* a été fondée à une époque relativement ancienne. Depuis plusieurs siècles le suffixe *âbâd* « peuplé, prospère » et, par extension, « lieu, ville », a prévalu. On connaît, en Perse, Fèrroukhâbâd, Mohammèdâbâd, Mahmoûdâbâd, Aliâbad « les villes de Fèrroukh, Mohammèd, Mahmoûd, 'Ali », et dans l'Inde, Allâhâbâd, Haïdèrâbâd « la ville d'Allâh, de Haïdèr, etc. », auxquelles nous pouvons ajouter Châhdjihânâbâd, nom donné par les musulmans à Delhi, une nouvelle fois la capitale de l'empire mongol (Cf. Chodzko, *op. cit.*, p. 135-136, note).

Bâr, qui signifie « côte », figure dans un certain nombre de mots

dont plusieurs sont bien connus : Malabar « la côte des Malais » ; Zanguebar, « la côte des Zengs (ou Zendjs) ».

On trouve fréquemment, dans les noms géographiques, les mots suivants, avec lesquels nous terminerons cette note :

Bâzâr « marché ».

Bèndèr « port ».

Chèhèr « ville ».

Dacht ou dècht « désert ».

Dâr (arabe) « maison, demeure, séjour ». Beaucoup de villes de Perse ont des surnons commençant par Dâr. Ce sont : Dâr ol-Erchâd « séjour de la bonne direction », Ardébil ; Dâr ol-Khèlâfè « séjour de l'autorité », Téhéran ; Dâr os-Saltanè « séjour du pouvoir », Tauris, Kazvin et Ispahan ; Dâr ol-Mèrz « lieu frontière », Recht ; Dâr ol-'Ebàdè « séjour de l'adoration », Yezd ; Dar on-Nechât « séjour de la joie », Durmiah ; Dâr os-Safa « demeure de la pureté », Khoy ; Dâr or-Dooulè « séjour du Gouvernement », Kermanchah ; Dâr ol-Emân « demeure de la foi », Koum. Ajoutons qu'une capitale se dit Dâr ol-Molk « séjour de l'autorité » ; Dâr os-Sorôur, « demeure de la satisfaction », est Tiflis, et on sait que Bagdad a depuis longtemps le surnom de Dâr os-Selâm « demeure de la paix » (1).

Daryâ ou dèryâ (deria). Ce mot, qu'on traduit ordinairement par « mer », peut se dire de toute grande masse d'eau, qu'il s'agisse d'une mer proprement dite, d'un lac (on emploie aussi dans ce cas le diminutif *Dèryâtchè*), ou même d'un grand fleuve, comme le montre le nom actuel de l'Oxus, Amou-Deria.

Hamoûn « plaine ».

Koûh ou Kôh « montagne ».

Masdjid ou mesdjid (arabe) « mosquée ».

Mèchhèd. Mot arabe ayant plusieurs sens ; il se dit surtout du tombeau d'un saint personnage ou d'un martyr musulman. Sans épithète, Mèchhèd est le nom de l'ancienne Tous, l'Imâm Rèzâ (+ 203 = 818) y étant enterré (2).

Râs (arabe) « cap ».

Roûd « fleuve, rivière, cours d'eau en général ». On connaît le Sèfid Roûd « fleuve blanc » ; le Châhroûd « fleuve du roi », etc.

Persans et Parsis.

L'antagonisme séculaire entre musulmans et zoroastriens semble terminé aujourd'hui. Le gouvernement persan a donné, à maintes

(1) Bergé, *Dictionnaire*, 165-166.
(2) *Ibidem*, 410.

reprises, des marques de sa sollicitude et de sa libéralité aux Parsis de l'Inde ; ceux-ci, qui se font gloire de leur origine persane, se considèrent comme les sujets de Mozaffer ed-Dîn et lui témoignent de leur dévouement à toute occasion. L'année dernière, Mofakhkham os-Soltân, alors ministre de Perse dans l'Inde, prenait part aux fêtes de la communauté parsie de Bombay, où le nom du Chah était acclamé (1). Tout récemment, un important organe musulman de Calcutta exprimait le vœu que l'on utilisât en Perse, pour les entreprises financières et économiques, les lumières des Parsis, hommes riches et rompus à la pratique des affaires. De part et d'autre, on invoque la communauté d'origine ; Persans de race, les Parsis de l'Inde le sont aussi de cœur. Un journal de Téhéran, qui rappelle ces faits, donne aujourd'hui la traduction d'un article paru dans *The Parsee*, organe zoroastien de Bombay, saluant avec joie, et plein de confiance dans l'avenir, l'ouverture du Parlement persan (2).

Le Testament de Seyyid Bebelawî.

'Alî El-Bebelawî, généalogiste des Chorfa d'Égypte et cheikh d'El-Azhar, est mort à la fin de l'année dernière. Le *Mouayyad* (3), pour l'édification de ses coreligionnaires, a publié son testament, que nous résumons ici.

Après un long préambule, dans lequel il affirme sa foi et son ardeur religieuse, le cheikh, qui a consigné ses dernières volontés alors qu'il était sain de corps et d'esprit, demande à être enseveli d'une manière rigoureusement conforme à la Sounna ; un de ses frères musulmans lui rendra le pieux service de surveiller cette opération. Aucune femme n'assistera à ses obsèques ; on n'y récitera pas de poésies élégiaques et aucun discours n'y sera prononcé. La personne qui lavera son corps recevra 100 piastres.

Le tiers de l'héritage du cheikh sera employé à acheter du pain qui sera distribué aux pauvres. On se conformera à la Sounna pour le deuil. Une somme de 300 piastres sera partagée entre dix pauvres qui, sachant le Coran, le réciteront pendant la période de deuil.

Toutes les dettes étant liquidées, la petite-fille du cheikh, Zeïaeb, recevra 3.000 piastres. Les étudiants et les docteurs pauvres d'El-Azhar se partageront les vêtements et le linge d'El-Bebelawî ; ses livres reviendront à ses deux fils et, après eux, à celui de leurs fils qui en sera

(1) *Archives marocaines*, III, 3, pp. 443-444.
(2) *Terbiyet*, 4 octobre 1906.
(3) Numéro du 31 décembre 1905.

jugé le plus digne, à la condition d'étudier à El-Azhar. Des exhortations religieuses terminent le testament du cheikh.

Les derniers Congrès des Musulmans russes.

Tous les jours on signale, sur les divers points de l'Empire russe, de nouveaux Congrès musulmans. Le plus important semble avoir été celui qui s'ouvrait à Bakou le 1er et 14 octobre ; de ses débats ressort l'impression que de sérieux dissentiments ont éclaté entre l'élément religieux et l'élément laïque, si unis jusque-là.

Dès la première séance, les ulémas et les notables venus dans le but de travailler à l'union de tous les musulmans et d'étudier les questions qui les concernent se trouvaient partagés en deux camps à la suite d'un discours de l'âkhônd Mirzâ Aboû Terât, qui, conservateur résolu, attaquait les idées libérales et la presse, éloquemment défendues par l'éminent directeur de l'*Irchâd*, Ahmed Bey Agayeff. Après le vote d'un ordre du jour déclarant que l'instruction étant, pour la communauté musulmane, le plus impérieux des besoins, il fallait avant tout ouvrir des écoles ; on se séparait en ajournant l'examen du rôle et de l'autorité que doit avoir le clergé (1).

Il y avait peu de monde aux deux séances suivantes ; mais les débats n'en furent pas moins animés. Après un échange de paroles vives, on comprit la nécessité de se mettre d'accord, et Ahmed Bey Agayeff, dans un but de conciliation, fit adopter une motion portant qu'on nommerait un Comité central directeur composé de dix-huit membres, dont neuf religieux et neuf laïques. Un débat s'engage sur cette question ; on décide que, de part et d'autre, les membres du Comité seraient élus par leurs pairs au scrutin public, et le directeur de l'*Irchâd* est choisi pour secrétaire.

La quatrième séance devait être encore plus mouvementée. Tandis que la plupart des laïques s'étaient rendus à la mosquée principale, où se tenaient les réunions, la majorité du clergé s'était abstenue.

Le cadi de Bakou, qui présidait, prononce un émouvant discours. Voir cet antagonisme entre musulmans — si on est encore musulman en agissant de la sorte — le remplit de douleur. Il pleure, et beaucoup l'imitent.

Que faire ? se demandent les membres présents. Doit-on lever la séance pour se réunir plus tard, et cette fois avec le clergé ? Mais les ulémas ne veulent pas venir ! s'écrie-t-on.

(1) *Irchâd*, 3/16 octobre 1906.

Pour la troisième fois Ahmed Bey Agayeff prend la parole. Dans son discours, qui produit une vive impression, il déclare que le clergé doit rester le guide de la communauté musulmane. C'est ensuite le tour d'Ased Bèy Sèlìmkhânoff. Le Congrès, dit-il en substance, ne doit montrer d'hostilité à personne, mais répondre aux attaques dont il est l'objet. On se sépare là-dessus (1).

Le Congrès, toutefois, a pu aboutir, et, quelques jours plus tard, les journaux faisaient connaître ses décisions. En voici le résumé :

La direction suprême appartient à un Comité central directeur composé de vingt-quatre ulémas ou notables nommés à l'élection. Il y a, en outre, des assemblées de quartier.

Les membres de ces assemblées jurent de s'abstenir de tout acte repréhensible et de travailler au bien commun; ceux reconnus indignes seront exclus. Le président, ainsi que le cadi de la ville, doivent être informés sans retard de tout acte coupable.

Les assemblées de quartier sont tenues de se soumettre aux décisions du Comité central. Elles exerceront une police rigoureuse pour empêcher les crimes et délits, et dénonceront aux autorités ceux qui se commettraient.

Pour que les décisions du Comité central soient valables et sans appel, il faut que le tiers des membres, au moins, soit présent. Chacun d'eux a le droit de faire les propositions qu'il juge utiles; celui qui sans excuse, ne vient pas aux séances, doit être exclu.

Les élus doivent avoir une action moralisatrice et de conciliation sur leurs coreligionnaires. Des précautions seront prises contre les individus dangereux (2).

Une autre réunion, qui devait avoir moins de retentissement, s'était tenue, vers la même époque, dans le district de Menzelè. Réunie à Chakmaï (?) le 25 septembre 18 octobre, avec l'autorisation du gouverneur, l'assistance, dans laquelle on remarquait beaucoup de fonctionnaires et une quarantaine de personnes sans emploi officiel, adoptait les motions suivantes :

1° Les mollas et les muezzins doivent être rétribués par la communauté ;

2° Le crédit annuel de 9.000 roubles voté par le zemstro devra être affecté aux écoles de tout ordre ;

3° L'assemblée déclare se solidariser avec le Congrès de Makaria et demande que celui-ci donne son avis sur certaines questions.

Mentionnons, pour terminer, un écho du Congrès de Nijni-Novgo-

(1) *Irchàd*, 8/21 octobre 1906.
(2) *Ibidem*, 12/25 octobre 1906.

rod. 'Alî Mèrdân Bèy Toptchibacheff, le directeur du journal *Kaspi* et l'un des chefs du parti musulman russe, est vivement pris à partie par l'*Irchâd* (1). Le journal lui reproche le fait suivant. Alî Mèrdân Règ, deux de mois auparavant, aurait réuni une quinzaine de riches habitants de Bakou qui, à son instigation, désignèrent un des leurs pour aller (on ne l'a su qu'après) au Congrès de Nijni-Novgorod avec le titre de délégué du gouvernement de Bakou. Or, fait remarquer le correspondant de l'*Irchâd*, un mandat délivré dans de pareilles conditions ne saurait avoir aucune valeur : de plus, le procédé est tout à fait blessant pour la communauté musulmane.

Le théâtre chez les Tartares.

Le goût du théâtre se répand de plus en plus parmi les musulmans du Caucase. Dans plusieurs villes, les jeunes gens fondent des sociétés d'artistes amateurs, qui donnent, le plus souvent, dans un but de bienfaisance ou d'instruction, des représentations toujours suivies; sous le titre de « Seconde troupe théâtrale », un groupement de professionnels s'est formé, qui parcourt les villes de la région. A Derbend, où elle a joué trois fois devant un public nombreux, en partie composé d'Arméniens, des tragédies, des comédies et des vaudevilles, les recettes ont été respectivement de 130, 98 et 111 roubles; les frais, chaque fois, s'élevaient à 30 roubles, et une part considérable des bénéfices a été attribuée aux écoles (2).

Une Société dramatique existe, depuis quelque temps déjà, à Guendjè. A Bakou, le 29 septembre/11 octobre dernier, la société *Himâyèt* donnait une soirée artistique des plus réussies. L'assistance, en majorité musulmane, était des plus distinguées, et le programme comportait, avec une comédie en langue circassienne, *Il faut se séparer*, une comédie turque de Sultân Medjîd Ghanîzâdè, *Dhorsoun 'Alî balli badi*. L'enthousiasme des spectateurs était à son comble ; une fois le rideau baissé on offrait un bouquet à Mirzâ Aga 'Aliyoff, qui tenait le principal rôle et, comme, du reste, les autres acteurs, s'était remarquablement acquitté de sa tâche. Plusieurs dames russes assistaient à la soirée (3).

A Nakhitchévan des artistes amateurs donnent des représentations en tartare et aussi en russe ; toutes les classes de la société y assistent. A l'une de ces représentations données au mois de juillet, on jouait

(1) Numéro du 1/14 octobre 1906.
(2) *Irchâd*, 3/16 octobre 1906.
(3) *Ibidem*, 2/15 octobre 1906.

avec *Nous sortons de la pluie, nous retombons dans la pluie*, comédie tartare en deux actes de Nèdjèk Bèy Vèziroff, un vaudeville en deux actes en langue russe, *Tatarka*. Là comme à Bakou, beaucoup d'Arméniens étaient venus. On y voyait aussi la plupart des officiers de la garnison, y compris le colonel Kryloff, et nombre de fonctionnaires ; le maire de la ville, Dja'far Kouli Khan, leur souhaitait la bienvenue (1).

Faute de ressources suffisantes, on fermait, au mois de juin, la salle de lecture ouverte, à Erivan, l'année dernière. Une troupe théâtrale, formée d'étudiants musulmans, décidait d'affecter le produit de sa première représentation à rétablir cette œuvre utile. Devant une salle comble, où les spectateurs russes et arméniens étaient nombreux, ils jouaient *Monsieur Jourdan*, cette amusante pièce où se déroulent les aventures d'un botaniste français en mission scientifique dans le Karabâgh au moment de la révolution de 1848 et que l'auteur de cette notice traduisait il y a quelques mois, et *Mariage sans amour*. Encouragés par leur succès, les acteurs bénévoles décidaient de donner d'autres représentations au profit d'œuvres d'enseignement (2).

Nous venons de nommer Akhondzâdè ; qu'il nous soit permis d'ajouter quelques mots à son sujet. Les curieuses comédies de ce Tartare, devenu capitaine dans l'armée russe et grand admirateur du théâtre européen, datent d'une cinquantaine d'années déjà. Elles passèrent d'abord inaperçues chez ses compatriotes ; tandis que les savants européens, MM. Barbier de Meynard et Chodzko avant tous les autres, les étudiaient et les traduisaient, les musulmans du Caucase les avaient déjà oubliées. Maintenant, revenus de leur dédain, ils rendent hommage aux fines et spirituelles comédies de leur éminent compatriote. A Tiflis, dès 1903, on jouait son chef-d'œuvre, *le Vizir du Khân de Sèrâb*, au milieu d'un enthousiasme indescriptible ; aujourd'hui il est permis de croire que ses pièces resteront au répertoire du théâtre musulman.

La famille de Schamyl.

Le général-major Mohammed Châfi', fils cadet de Schamyl, est mort à Kislovodsk (Caucase), le 15/28 août. A cette occasion le *Vakt* a donné quelques détails sur la famille du célèbre ennemi des Russes. Ceux-ci, ayant pris son fils préféré, Djemâl ud-Dîn, l'envoyèrent à Saint-Pétersbourg où, élevé dans le corps des pages, il suivit la carrière militaire.

(1) *Irchâd*, 9/22 juillet 1905.
(2) *Ibidem*.

Epris d'une jeune Russe qu'il ne put épouser, malgré son intention de changer de religion, il mourut de chagrin.

Des deux autres fils de Schamyl, l'aîné, Kâdî Mohammed, devait rester, pour les Russes, un ennemi irréconciliable. Obligé de se réfugier en Turquie, il prit du service dans l'armée ottomane et se distingua dans la campagne de 1877. Le second, Mohammed Châfi', a fait toute sa carrière dans l'armée russe. Il avait épousé une musulmane élevée au gymnase de Kazan. Son fils, Zâhid Efendi, est l'un des principaux négociants de cette ville, où il publie un journal turc, *Tèrbiyèt ul-etfâl* (l'Éducation des enfants) ; il a, de plus, fondé à Kazan et à Moscou deux sociétés de bienfaisance musulmane. Ajoutons qu'il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'éducation.

Les Musulmans en Transcaucasie.

Nous empruntons à une importante étude parue dans le *Standard* (1) quelques renseignements sur les musulmans de la Transcaucasie. Cette région, où les races sont fort mélangées, compte pour 1.500.000 Russes 2 millions d'Arméniens et 2 millions de Géorgiens, 4 millions de Tartares et un assez grand nombre de Turcs, de Kurdez et de Persans.

Hostiles à leurs maîtres actuels, les Tartares voudraient séparer la Transcaucasie de la Russie pour l'annexer aux États du Sultan. Pendant un certain temps, la politique du gouvernement russe fut de les opposer aux Arméniens. Ceux-ci, ayant vu les biens de leur église saisis par ordre du prince Galitzine, se révoltèrent et trouvèrent les Tartares devant eux. Unis alors, les Arméniens fondaient, dans un but de vengeance, la *Dashna Ktsion Tour* (Ligue des Ligues), qui ravagea les villages tartares et massacra leurs habitants.

Le gouvernement russe, ayant éloigné le prince Galitzine, rendit leurs biens aux Arméniens et prit, à leur égard, des mesures très favorables. Alors les Tartares se tournèrent contre les Russes et le mouvement panislamique commença au Caucase. Bien qu'il ne l'ait provoqué que dans le but de s'en servir contre les Arméniens, c'est le prince Galitzine qui doit en être considéré comme le véritable auteur.

Nouvelles de l'Inde.

De plus en plus, les musulmans hindous prennent part à la vie politique de leur pays. Ils ont eu grand tort, déclare un de leurs organes, *The Observer*, publié en langue anglaise à Lahore, de ne l'avoir pas

(1) Numéro du 16 octobre 1906.

fait pendant tant d'années ; aujourd'hui, ils en subissent les conséquences. Et, conclut l'auteur de l'article, Mohammed Ya'koûb Al-Hindî, de Châhdjihânpoûr, les musulmans du Pendjab doivent suivre l'exemple de leurs frères du Bengale ; comme eux, ils doivent avoir un conseil national, pour les guider et défendre leurs intérêts.

Le 16 octobre, date du partage du Bengale, a été fêté avec enthousiasme par les musulmans. La Société de défense musulmane de Calcutta, tout en les exhortant à fêter dignement ce grand jour, leur conseillait de s'abstenir de manifestations tumultueuses, chose contraire à la loi de l'Islam ; mais, en revanche, à organiser partout des réjouissances paisibles. Les Hindous ont illuminé leurs maisons à l'occasion du départ de Sir Fuller ; à nous maintenant de les imiter. Restons fidèles au Gouvernement ; car lui témoigner de l'hostilité serait pécher contre la religion (1).

Tel est aussi l'avis des musulmans de Sournamatadj (?), dans l'île de Ceylan, qui, réunis sous la présidence de Divân Mohammed Asout Chourhousi, ont décidé de ne pas prendre part aux menées séditieuses des Hindous. Celles-ci, entreprises dans un but purement politique, ne donneront, du reste, aucun résultat. Cet engagement a été pris d'une manière solennelle (2).

Une nouvelle société musulmane s'est fondée à Delhi. Elle a pour but : de répandre l'instruction parmi les musulmans ; de faire composer, pour les écoles de tout ordre, des manuels et des livres classiques ; de faire apprendre aux élèves les sciences modernes, et enfin de veiller sur l'éducation des jeunes filles, parmi lesquelles on s'efforcera de répandre l'instruction (3).

Sur divers points de l'Inde nous voyons des communautés musulmanes donner des preuves de leur attachement à celui qu'elles considèrent comme le chef de leur religion, le Sultan de Constantinople. Dans sa séance du 2 octobre, la Société musulmane d'instruction témoignait sa joie de le voir rétabli et faisait des vœux pour la prolongation de son règne (4). A Calcutta, on disait des prières pour lui dans une des principales mosquées. Un Égyptien, Ahmed Moûsâ Al-Misrî, a prononcé *en arabe* un éloquent discours dans lequel il a retracé l'œuvre de Abid ul-Hamîd (5).

Dans les milieux d'opposition on déplore l'antagonisme entre Musul-

(1) Numéro du 27 octobre 1906.
(2) *Ibidem*, 23 octobre 1906.
(3) *Kazan Moukhbiri*, 1er/14 octobre 1906.
(4) *Mouayyad*, 23 octobre 1906.
(5) *Al-Liwâ*, 26 septembre 1906.

mans et Hindous. Les journaux hindous de Madras regrettent que la pétition au vice-roi ait été rédigée dans un esprit pareil et, le salut de l'Inde étant dans l'union des deux races, une entente avec les Musulmans est bien à désirer. Malheureusement les Musulmans se défient des Hindous, qui, même à Madras, croient leur être supérieurs et refusent par exemple, disent-ils, d'admettre les jeunes Musulmans au collège de Nylapore (1).

Nous savons maintenant comment s'est passée la journée du 16 octobre, date de la fameuse « partition » du Bengale. Près de 250 meetings publics ont été tenus dans diverses villes. De part et d'autre on a manifesté, mais l'ordre ne semble pas avoir été troublé sérieusement. A Dacca, 30 ou 40.000 Musulmans ont pris part aux réjouissances qui avaient été organisées.

Le partage du Bengale, tel qu'il a été opéré, rencontre l'approbation presqu'unanime des Musulmans. Les bruits d'une modification qui pourrait y être apportée ont produit, chez eux, l'impression la plus défavorable. A Miroublabagh (?) ils déclarent que toute modification à la « partition » serait désastreuse pour le gouvernement. Ceux-ci parlent de prendre le 16 octobre pour fête nationale (2).

Le retrait des mesures relatives à la quarantaine du Pèlerinage a été très agréable aux Musulmans. Cette quarantaine semblait n'être qu'une vexation inutile. D'abord réduite de moitié, elle a été, sur la propre initiative du gouvernement indien et sans négociations préalables avec le gouvernement turc, entièrement supprimée, comme étant superflue quant à la peste, et mauvaise pour la santé des pèlerins (3).

On signale le voyage, en Europe et en Orient, d'un professeur au collège d'Aligarh, le docteur Ziyâ ud-Dîn-Ahmad Al-Hindî. S'étant arrêté en Égypte, où il voulait faire des recherches dans les bibliothèques, il a, sur la demande du *Mouayyad*, consenti à publier dans ce journal une série d'articles consacrés à l'enseignement chez les Musulmans de l'Inde (4).

Les Musulmans anglais.

Au commencement de 1906, M. Abdullah Quilliam Bey, attorney de Liverpool et Cheikhul-Islam pour les Iles Britanniques, pouvait, nous

(1) *Madras Weekly Mail*, 11 octobre 1906. On a envisagé aussi la possibilité de la formation, au Congrès national hindou, d'un parti modéré auquel pourraient se joindre les Musulmans. Voir le *Times* du 16 octobre 1906.

(2) *Mouayyad*, 23 octobre 1906.

(3) *Ibid.*, 20 septembre 1906. — *Times*, 1er novembre 1906.

(4) *Ibidem*, 4 octobre 1906 et numéros suivants.

apprend le *Sheffield Daily Telegraph* (1), compter à l'actif de ses dix-neuf années de propagande 543 musulmans anglais, dont 200 allant à la mosquée. Il y a des conversions jusqu'en Écosse, paraît-il (2).

En tout cas, « le Cercle musulman de Liverpool », que préside M. Abdullah Quilliam, a de fréquentes réunions. En janvier, son président s'attachait, dans une conférence, à réfuter les récits mensongers des religieux et des voyageurs chrétiens (3). Dans une autre conférence, en février, il parlait de « l'Islam et son culte » (4). Puis en avril, c'est à l'*Ethical Society* de Sheffield qu'il portait la bonne parole, notamment en ce qui concerne la polygamie (5). On le voit aussi, dans le même mois, parler au Cercle de Liverpool des progrès de l'Islam dans le monde entier, et des efforts tentés pour le développer en Angleterre et au Canada (6). Une autre conférence est consacrée à la lutte anti-alcoolique engagée par la municipalité de Liverpool, d'accord en cela avec l'Islam (7).

Au commencement de mai, quatre néophytes, deux hommes et deux femmes, font profession de foi musulmane à l'office que célèbre le cheikh Abdullah Quilliam, et que suit une Khotba en l'honneur du Prophète (8). — Nous voyons signaler plus tard, en juillet, une conférence du cheikh sur le Bouddhisme jugé au point de vue musulman. Un des auditeurs se convertit séance tenante. Il y a d'ailleurs des conférences les lundis : un registre est ouvert pour les conversions, et les inscriptions n'y sont pas rares. On en signale deux, dont celle d'un étudiant, dans la première semaine du mois (9).

Il n'y a pas qu'à Liverpool qu'on se convertisse : on voit, en effet, en juillet, un négociant de Birmingham, M. John Becker, se convertir à la suite, paraîtrait-il, de la lecture d'un traité religieux de cheikh Abdullah (10).

Mais l'événement de l'année est la neuvième assemblée générale annuelle de la Société des Musulmans anglais de Liverpool, tenue le 12 juin sous la présidence du Cheikh ul-Islam des Iles Britanniques, qui, dans son discours d'ouverture, put annoncer que le nombre des adhérents augmentait toujours et qu'il venait de se fonder une société similaire à Londres, en même temps que la bonne parole se répandait à Glascow et Sheffield (11).

(1) 5 mars 1906.
(2) *Ikdam*, 16 mai 1906.
(3) *Ibid.*, 24 janvier 1906.
(4) *Ibid.*, 7 mars 1906.
(5) *Ibid.*, 21 avril 1906.
(6) *Ibid.*, 18 avril 1906.
(7) *Ibid.*, 30 avril 1906.
(8) *Ibid.*, 9 avril 1906.
(9) *Ibid.*, 10 juillet 1906.
(10) *Kazan Moukhbiri*, 8/21 juillet 1906.
(11) *Ikdam*, 7 août 1906.

Sans doute, on peut accueillir cette tentative de propagande musulmane en Angleterre avec quelque scepticisme ; mais son activité, sa méthode et sa ténacité la rendent intéressante. Elle se rattache d'ailleurs à un ensemble de rapports avec l'Islam très remarquable. Il ne faut pas oublier que le chef du Parti national égyptien a trouvé en Angleterre un auditoire sympathique, comprenant des personnalités considérables, au moment même où il multipliait ses attaques les plus vives, et que, dans les questions les plus brûlantes, l'Islam trouve en Angleterre des défenseurs, comme Sir W. S. Blunt, pour placer à son véritable plan la curieuse tentative qui a inspiré entre autres la publication de *The Islamic World* et de *Al-Hilal*.

Deux cents membres de la Société pan-islamique se réunissaient, au commencement de novembre, au Criterion' Restaurant pour une soirée d'adieux en l'honneur de M. Abdullah Al-Mamun Suhrawardy, son secrétaire, qui retournait aux Indes pour y exercer sa profession d'avocat. Le nouveau secrétaire, M. Ridwan, recevait les invités, parmi lesquels se trouvaient Danial Bey, de l'ambassade ottomane, et nombre de représentants de la colonie musulmane de Londres. Il adressait à M. Suhrawardy un discours d'adieux dans lequel il faisait observer que l'Islam, bien qu'ayant plus de treize siècles, comptait plus de 300 millions d'adeptes dans le monde (1).

Conversions.

On fait beaucoup de bruit, dans la presse musulmane, autour des conversions de chrétiens à l'Islamisme, mais les nouvelles inverses y sont plus rares et plus mal accueillies. Ainsi, le journal *Roumélie* ayant annoncé que dans le district de Selvi un musulman, Hâdjî Bey, s'était converti au christianisme et que vingt familles musulmanes des plus considérées avaient suivi cet exemple, le mufti Huseïn Efendi en tête, le *Touna* de Philippopoli jette feu et flammes. « Renseignements pris, cette nouvelle, qui avait causé beaucoup d'émotion, était absolument fausse. La presse musulmane est indignée de ces procédés; il convient d'opposer une réfutation indignée aux bruits tendancieux que font courir les Bulgares », etc. Cette émotion, qui se renouvelle chaque fois que la presse orthodoxe des Balkans ou de Russie annonce des conversions de musulmans au christianisme, donne moins de poids aux nouvelles de conversions de chrétiens à l'Islamisme très fréquentes

(1) *Morning Post*, 5 novembre 1906. — *The Tribune*, même date.

dans les journaux musulmans et que les journaux chrétiens s'empressent de démentir, à leur tour, avec indignation.

Nous ne donnons donc pas les renseignements qui suivent comme positifs, mais seulement comme indicatifs d'un mouvement qui semble beaucoup plus important en faveur de l'Islamisme qu'en faveur du Christianisme, quoiqu'il soit impossible d'en contrôler le caractère réel avec quelque certitude.

Nous n'avons même pas cherché, pour le faire, à tenter un dépouillement systématique. Les notes sont prises tout à fait au hasard.

En avril, le *Mouayyad* annonce que tous les chrétiens du gouvernement d'Oufa se font musulmans, en particulier 148 familles, réparties entre quatre villages : En mai conversions de 251 chrétiens à Nijniki, gouvernement d'Orenbourg, et 80 à Barch (*Ikdam* du 3 mai 1906). Conversion de 600 personnes dans le district d'Astrakhan et de 103 dans celui de Simber (*Ikdam*, 11 mai 1906). Conversion de 300 personnes à Kamadi ; de 659 (117 familles chrétiennes) à Kirindi, district d'Ala Bogha et de 500 personnes à Djirmechan (*Mouayyad* du 17 mai 1906). Conversion de 12 familles à Daïma, près d'Ala Bogha (*Ikdam*, 18 mai 1906). Conversion de tous les habitants de Boum- Tach (Zaniyé), de Choâi (Zaniyé). Conversion de 959 personnes à Ala Bogha (Mochan). Autres conversions à Chepchi, Kratadj, dans les tribus des Tchirmech, des Tchouech (*le Turc*, 24 mai 1906). Conversion des habitants de Gaborin, qui, devenus chrétiens de force en 1445, avaient continué à pratiquer l'islamisme en secret. En 1845, ils en faisaient profession publiquement, mais on leur envoya de nouveau des missionnaires. En 1889, ils demandent à redevenir officiellement musulmans. On le leur refuse. En 1905, enfin, ils reviennent à l'islamisme (*Mouayyad*, 28 mai 1906). Conversion d'un médecin de Saint-Pétersbourg et de sa femme ; conversion de 20 cosaques chrétiens d'Orenbourg (*Ikdam*, 29 mai 1906). — En juin : 95 familles de Djahakrai se convertissent (*Ikdam*, 5 juin 1906). — En juillet : conversion de 251 cosaques à Tizouirka et de 542 habitants de Chisit, gouvernement d'Oufa (*Ikdam*, 24 juillet 1906). Conversion de 116 hommes et 120 femmes à Tchukri (*Kazan Moukhbiri*, 17 août 1906). — En août : conversion d'une jeune fille polonaise qui épouse un soldat musulman en garnison à Varsovie (*Kaz. Moukhb.*, 25 août 1906). Conversion d'une jeune fille juive d'Aoulia pour épouser un jeune musulman de Tachkent (*Irchâd*, 14 août 1906). Les habitants de trois maisons de Novmadech (Russie) et parmi eux un staroste se font inscrire sur les listes des musulmans (*Kaz. Moukhb.*, 19 août 1906). Conversion de 271 cosaques du gouvernement d'Oren-

bourg (*Irchâd*, 9 août 1906). Conversion de 130 habitants de Tetouch (*Kaz. Moukhb.*, 29 août 1906).

Un simple coup d'œil sur cette énumération montre que ces conversions concernent presque uniquement soit des Arméniens, qu'on islamise aujourd'hui, soit des Tartares qui ont été russifiés naguère. Elles représentent plutôt un mouvement alternatif qu'un mouvement continu, mais ne constituent pas moins, pour l'Islam, un gain actuel qui semble certain en soi, si incertains que soient eux-mêmes les chiffres.

Mais, bien que l'Islam, fait remarquer un journal anglais (1), soit une religion conquérante et s'étende tous les jours dans l'Inde, en Birmanie, en Malaisie, dans l'Afrique occidentale, l'Ouganda et le Congo, sans en citer davantage, il ne faut pas oublier qu'on trouve, dans l'Inde septentrionale, 200 pasteurs qui sont des musulmans convertis ou des fils de convertis. On trouve aussi une petite communauté d'anciens musulmans en Perse ; des villages d'Arabie s'ouvrent aux missionnaires ; à Sumatra et à Java, enfin, il y a 16.000 convertis de l'Islam.

FAITS DIVERS

Un orientaliste voyageur.

Le *Mouayyad* a cité, en juillet, une lettre adressée à Ahmed Bey Agayeff, par un orientaliste français, son condisciple à Paris, et qui, depuis, aurait visité successivement le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, l'Arabie, l'Asie Mineure, la Crimée, le Caucase, Kazan, Oufa, Orenbourg, Khiva, Boukhara, l'Afghanistan, l'Inde, Java et la Chine ?

Musulmans germanophiles aux Indes.

Les Musulmans de Lashkarpore, Sheistagang, aux Indes, fêteront probablement le prochain anniversaire de l'Empereur d'Allemagne, nous apprend le *Mulk and Millut* — parce qu'il s'est attiré la reconnaissance du monde musulman, en épousant la cause du sultan du Maroc et « en arrachant ce pays aux griffes de la France, le plus grand ennemi de l'Islam », — Syed Muhammed Hussein (2).

(1) *Life of Faith*, 31 novembre 1906.
(2) *Mulk and Millut*, 18 septembre 1906.

La chaire d'Arabe à Aligarh.

La *Vossische Zeitung* a annoncé, il y a quelques mois, le choix du professeur Schwally, de l'Université de Giessen, pour la chaire d'arabe du collège musulman d'Aligarh (1).

Le port du fez.

Le port du fez se répand de plus en plus dans les divers pays musulmans. Les Musulmans de Ceylan l'ont adopté d'une façon presque générale ; aux Indes, ceux qui le portent sont, de jour en jour, plus nombreux. Au Caucase, enfin, il est en grande faveur. On vend partout des fez fabriqués à Constantinople (2).

L'Islam au Tibet.

D'après le journal *Noûr*, l'Islam se répandrait actuellement au Tibet et y ferait des progrès appréciables, en raison de l'émigration de nombreux Musulmans du Turkestan et des pays voisins, qui se livrent à une propagande active (3).

Les Musulmans de Timor.

D'après l'*Irchâd* (4) Râsim Bey, ministre de Turquie à Java, aurait signalé à son gouvernement la création d'un sultanat musulman « turc » dans l'île de Timor. Le nouveau sultan, Mohammed, avait naguère servi comme soldat au Yémen, dans l'armée turque. Il quitta le service, voici une douzaine d'années, avec le grade de sergent. Employé, puis associé d'un négociant d'Alexandrie, il alla faire du commerce à Java, amassa une belle fortune et, ayant épousé la fille d'un rajah, proclama l'indépendance des « États » de son beau-père, en organisant une petite armée, sur le modèle turc.

Phonographe et assurances.

Cheikh Mohammed Bakhit El Moutei, de l'Université d'Al-Azhar, a

(1) *Daily Chronicle*, 2 juillet 1906.
(2) *Ikdam*, 3 juin 1906.
(3) *Al-Liwâ*, 1er juillet 1906.
(4) *Irchâd*, 28 septembre / 11 octobre 1906.

publié, voici quelques mois, une brochure sur le phonographe et une autre au sujet des assurances sur la vie, et de leurs rapports avec la loi musulmane.

Rien ne défend d'écouter le phonographe, et si les versets du Coran sont récités comme il faut, celui qui écoute peut être considéré comme accomplissant un acte religieux.

Mais le cheikh condamne les assurances sur la vie et sur l'incendie, comme étant une sorte de jeu de hasard et contraires à l'esprit du Coran (1).

L'Islam à l'île Maurice.

Un des principaux négociants de l'île Maurice, zélé musulman, écrit au journal *Al-Hilâl*, de Liverpool, que plusieurs écoles musulmanes existent dans l'île ; mais elles manquent de maîtres pour l'arabe et l'hindoustani. Actuellement les Musulmans riches envoient leurs fils achever leurs études dans l'Inde. On veut fonder une école gratuite pour les enfants pauvres (2).

Une mosquée en Amérique.

On évalue à 500 âmes le nombre des Musulmans habitant Boston. Ils regrettaient de ne pas avoir de mosquée. La dépense de la construction, évaluée à 38.000 roubles, aurait été couverte par 'Abd el-Hakim El-Maghrebî, d'après le *Liwâ* (3).

Le chemin de fer du Zanguebar.

On mande de Dâr es-Salâm que le chemin de fer de Zanguebar a été inauguré le 1er octobre. Le réseau total aura 222 kilomètres ; 60 sont, dès maintenant, livrés au trafic, et 150 construits. On espère pousser les travaux juqu'à la station de Morodjor (?) d'ici à la fin de l'année 1907 (4).

Les Cosaques et la bureaucratie.

Dans le *Kazan Moukhbiri*, Aboû Bekroff attaque énergiquement les

(1) *Times*, 11 avril 1906.
(2) *Ikdam*, 16 mai 1906.
(3) *Al-Liwâ*, 1er juillet 1906.
(4) *Ibid.*, 21 octobre 1906.

procédés de la bureaucratie à l'égard des Cosaques. Ceux-ci, dit-il, sont accablés de vexations, surtout pour la question des terres, et on veut les disperser dans les villages non musulmans, dans l'espoir qu'ils finiront par se fondre dans les populations chrétiennes.

Les étrangers à El-Azhar.

A la suite d'un incident récent, les cheikhs d'El-Azhar ont réglementé les visites des étrangers. Ceux-ci seront admis tous les jours, sauf le vendredi, de 9 heures à midi et de 3 heures à 5 heures ; ils ne pourront entrer et sortir que par la porte de l'Ouest et ne seront admis qu'après avoir remis leur carte d'entrée aux surveillants, qui consigneront sur un registre les entrées et les sorties, le nombre des admissions étant limité. De même que les gens de service, les surveillants ne pourront séjourner à l'intérieur d'El-Azhar; la plus grande politesse et la plus grande complaisance leur sont prescrites, mais les visiteurs, de leur côté, devront toujours avoir une attitude correcte (1).

La population scolaire de la Turquie.

La revue arabe *Al-Machriq*, que publie, à Beyrout, l'Université Saint-Joseph, donne, dans son numéro du 1er septembre, une intéressante statistique que M. Barbier de Meynard a bien voulu nous signaler. D'après ce document, le nombre des universités ou *mèdrèsès* pour l'année 1905-1906 était de 82 ; celui des écoles secondaires et primaires, de 13.215. Le budget de l'enseignement public atteint 125.628.234 piastres ; le nombre des élèves, dans les écoles de tout ordre, est de 1.925.326, et celui des professeurs et instituteurs, de 33.000. Tels sont les chiffres officiels donnés par le ministère de l'Instruction publique.

Le sultan de Johore.

'Alî Badr ibn Haïdara adresse, de Singapore, à un journal du Caire, une lettre donnant quelques détails sur la fête donnée, le 17 septembre, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du sultan de Johore, Ibrâhîm ibn Abî Bakr. Toutes les nationalités que l'on rencontre dans ses États, Malais, Hindous, Arabes, Européens, y étaient représentées ; le gouverneur de Singapore et le commandant militaire y assistaient.

(1) *Mouayyad*, 27 juin 1906.

Le sultan de Johore, ajoute l'auteur de cette lettre, est très aimé de ses sujets et jouit d'une indépendance complète (1).

L'instruction à Singapore.

On suit avec intérêt, à Singapore, le mouvement qui s'est produit en Égypte en faveur de l'enseignement primaire : il trouvera, en Malaisie, des imitateurs. Un généreux musulman, Seyyid Mohammed ibn Ahmed As-Sakkâf, a fondé à ses frais une école primaire ; un autre musulman a fait construire une mosquée à ses frais (2).

(1) *Mouayyad*, 23 octobre 1906.
(2) *Ibid.*, 5 avril 1906.

L. Bouvat.

LA PRESSE MUSULMANE

La Presse égyptienne.

La presse égyptienne se distingue par son zèle nationaliste. Elle ne cesse de réclamer, avec le régime parlementaire qui, seul, peut sauvegarder les droits de ses nationaux, l'instruction, sans laquelle ceux-ci ne pourront sortir de leur état d'infériorité. Nous aurons, du reste, l'occasion de revenir sur ce sujet, notamment à propos du projet de fondation d'une université égyptienne.

La création d'un organe national était le plus vif désir de l'ancien mufti d'Egypte, le cheikh Mohammed 'Abdoh, qui avait cherché à réunir des capitaux dans ce but. La mort devait l'empêcher de mettre à exécution son projet ; mais celui-ci fut repris par un certain nombre de membres du Conseil législatif, dont Ibrâhîm Pacha Sa'îd, député de Gharbiyè, et d'hommes politiques en vue. Le nouvel organe, qui devait avoir pour titre *Al-Djarîda*, « le Journal », serait la propriété d'une compagnie financière au capital de 20.000 livres égyptiennes, divisé en actions de 20 livres chacune ; un conseil de 25 membres en aurait l'administration. Une campagne de presse active menée en faveur de ce projet aurait abouti, à la fin de juillet, à la souscription de 13.000 livres (1).

Nous avons déjà parlé de la transformation du *Mouayyad*. Ajoutons, aujourd'hui, que cet organe, qui prend tous les jours une importance plus considérable, a introduit en Égypte les procédés de la presse européenne. Il avait envoyé à la conférence d'Algésiras un correspondant, fait sans précédent dans la presse musulmane (2). Comme ses confrères d'Europe, il donne des livres en prime à ses abonnés (3).

(1) *Mouayyad*, 13 juin ; 4, 22, 23, 24 juillet 1906.
(2) *Ibid.*, 6 janvier 1906.
(3) *Ibid.*, 26 février 1906.

Il est, du reste, bien informé sur la presse occidentale, à laquelle il consacre souvent des articles intéressants ; il répond à ses attaques et donne quelquefois la traduction d'études qu'elle publie. C'est ainsi qu'à propos de l'introduction du régime parlementaire en Egypte, il donnait la traduction de deux articles de journaux français (1).

Ne quittons pas le *Mouayyad* sans dire quelques mots de la série d'études qu'il publie, sous ce titre : « Mon enquête journalière » (*Bahthî al-yaoum*). On y saisit sur le vif les tendances progressistes de a pensée musulmane. L'une de ces études avait pour objet les rapports de la religion avec la science et la politique. Les Européens l'en ont complètement séparée. Pourquoi? demande l'auteur.

On a séparé la religion de la science, parce que les prêtres, ne reconnaissant aucun savoir en dehors de leurs livres sacrés, étaient hostiles à l'esprit de recherche. Or l'Islam, qui ne nous prescrit pas de croire à telle ou telle théorie historique ou astronomique, nous laisse libres de nous instruire.

On a séparé la religion de la politique, parce qu'elle voulait que celle-ci lui fût subordonnée. Large et libéral, l'esprit de l'Islam ne veut rien de pareil. Un gouvernement théocratique n'est pas un gouvernement musulman (2).

Les attaques de la presse européenne, et aussi l'accusation de fanatisme portée contre les musulmans au Parlement anglais, ont produit une fort mauvaise impression en Egypte. Moustafâ Kâmel Pacha, directeur d'*Al-Liwâ*, a conçu le projet de publier, en même temps que son organe arabe, un grand journal quotidien rédigé en français et en anglais, qui éclairerait l'opinion publique, réfuterait les assertions mensongères des journaux d'Europe et défendrait les droits nationaux des Egyptiens. Ce journal donnerait, en outre, la traduction des principaux articles de la presse arabe. Plus de cent lettres d'approbation sont parvenues, de tous les points de l'Egypte, à Moustafâ Kâmel Pacha (3).

Plusieurs autres journaux, politiques ou religieux, se sont fondés au cours de ces derniers mois. *As-Sâ'ih* (Celui qui appelle), organe hebdomadaire, politique et littéraire, fondé par un Turc, 'Ali Bey Nosoûhî, a commencé avec l'année 1906 (4). *Al-Midjalla al-'Osmâniya* (le Jour-

(1) *Mouayyad*, 25 octobre 1906.
(2) *Ibid.*, 18 août 1906.
(3) *Al-Liwâ*, 5, 23, 30 août 1906.
(4) *Mouayyad*, 16 janvier 1906.

nal ottoman), fondé quelques mois plus tard, est un organe à tendances libérales qui, bien accueilli, jouera un rôle utile (1). Nous regrettons de ne pouvoir, faute de renseignements, donner des détails sur les *Tawâli' al-Mouloûk* (Destinées des souverains), journal également bien reçu (2).

Al-Minbar (la Chaire), paraissait vers la fin de juin, sous la direction de deux anciens rédacteurs du *Mouayyad*, Mohammed Efendi Mas'oûd et Hâfith Efendi 'Aoudh. Ce journal donnerait des articles de politique, de religion et de philosophie, ainsi que les nouvelles locales et que des faits divers. On a remarqué surtout deux articles sur la vie de famille chez les musulmans et les devoirs de la presse (3).

Al-Khâtib (le Prédicateur), dirigé par 'Abd El-'Azîz Efendi Farghli, est un journal politique et littéraire, hebdomadaire, donnant des articles religieux appréciés (4).

D'après son titre, *Al-'Ourwa Al-Wouthkâ* (la Protection efficace) devait être un organe musulman de religion et de morale ; mais ses vues et le ton de ses articles « inspirent de la défiance ». Au bout de quelques mois un journal hindou, *Al-Bayân*, dans une lettre que reproduisent les journaux égyptiens, dénonçait ce journal comme étant, en réalité, dirigé par un chrétien de Syrie, qui, pour donner le change, aurait changé son nom d'Al-Masîhî en celui de Bachîr ibn 'Abdallâh (5).

Nous n'avons malheureusement pas de détails sur *Al-Mou'tasim*, journal hebdomadaire bien rédigé et d'une lecture intéressante, disent ses confrères (6).

Al-Moktabas, « Revue mensuelle, littéraire, scientifique et sociologique », mérite une mention spéciale. Fondé par Mohammed Kurd-'Alî, il a pour but d'initier les Orientaux à la science et à la méthode européennes et de marcher lui-même dans cette voie, dit-il dans un avertissement, en français, portant pour titre : *Aux Orientalistes*. Tout en tirant parti des ressources dont il dispose sur place, il fait appel à la collaboration et aux conseils des savants européens, et rendra compte de leurs ouvrages. Le sommaire du neuvième fascicule, le dernier paru, annonce, entre autres études, *L'Évolution intellectuelle et sociale en Égypte*, du docteur Georges Bey Samné.

Al-Mousawwar (l'Illustré) a été fondé au Caire, lors de son retour de Paris, par Khalîl Efendi Zeïniyè, et peut, par ses illustrations d'actualité, rivaliser avec les premières revues similaires d'Europe. Dans

(1) *Al-Liwâ*, 22 octobre 1906.
(2) *Mouayyad*, 26 juin 1906.
(3) *Ibid.*, 1er juillet 1906.
(4) *Ibid.*, 12 août 1906.
(5) *Ibid.*, 1er avril 1906.
(6) *Ibid.*, 11 juin 1906.

son sixième numéro, paru vers la fin de mars, on voyait un dessin représentant la catastrophe de Courrières (1).

La presse scientifique témoigne, elle aussi, d'une réelle activité. Le 30 janvier, paraissait le premier numéro d'*Al-Hikma*, journal médical et scientifique ayant pour but d'exposer, sous une forme aussi claire et aussi simple que possible, les notions d'hygiène et de médecine usuelle que le grand public doit connaître (2). La *Midjallat al-aklâm*, dirigée par Georges Efendi Tanous et Mahmoûd Efendi Aboû Hoseïn, est à la fois scientifique et littéraire ; elle date de juin dernier (3). *Al-Kaouthar*, fondé récemment par Mohammed Efendi Chafîk, professeur à l'École de la mère de 'Abbâs Pacha, est un journal scientifique publié en arabe et en anglais (4).

Mentionnons une autre innovation européenne. Le journal *Sarkîs*, il y a environ un an, donnait un concours entre ses lecteurs. Le sujet proposé était le suivant : « Notre situation en présence de la civilisation moderne », et un prix de 20 livres était promis à l'auteur du meilleur travail. Plus de vingt mémoires, généralement dignes d'éloges, ont été envoyés. Tout en rendant justice aux progrès accomplis, leurs auteurs regrettaient l'ancienne vie orientale. Nos pères étaient heureux ! dit l'un des concurrents qui, bien que rendant hommage aux qualités anglaises, est d'avis que l'existence patriarcale de ses aïeux était pleine de félicité (5).

On sait, enfin, qu'il paraît au Caire, depuis 1903, un organe officieux ottoman, *le Turc*, organe politique, économique et littéraire hebdomadaire. Tout le personnel de ce journal ayant quitté l'Égypte cet été, une circulaire informait les abonnés que la publication du *Turc* serait suspendue en août et en septembre. On en tiendrait compte, du reste, pour le prix des abonnements. Ajoutons, à propos de ce journal, qu'il a décidé, il y a quelques mois, de donner sous ce titre : *Un coup d'œil sur les livres*, une chronique des dernières publications littéraires et scientifiques, des publications européennes surtout. Le premier article paru sous cette rubrique, le 21 juin dernier, était consacré à M. Leroy-Beaulieu.

(1) *Mouayyad.*, 4 avril 1906.
(2) *Ibid.*, 15 janvier 1906.
(3) *Ibid.*, 11 juin 1906.
(4) *Al-Liwâ*, 22 octobre 1906.
(5) *Mouayyad*, 23 janvier 1906.

La Presse musulmane de Russie.

Le nombre des journaux musulmans ne cesse d'augmenter en Russie, et le mouvement dont nous donnions un aperçu le mois dernier n'est pas près de se ralentir. Trois nouveaux organes, au moins, ont été fondés depuis cette date. C'est, d'abord, *Millèt* (Nation), journal hebdomadaire, dirigé par Ismâ'îl Bey Gasprinsky et le quatrième organe fondé par la direction du *Terdjumân* (1).

Depuis la disparition du *Kachkoûl*, de Tiflis, les musulmans russes ne possédaient plus d'organe en langue arabe. 'Abd ur-Rèchîd Ibrâhîm a voulu combler cette lacune, en fondant, à Saint-Pétersbourg, *At-Tilmîdh* (l'Élève), périodique hebdomadaire, dont le premier numéro donne l'histoire des congrès musulmans en Russie depuis le 15 août 1900 (2).

A Orenbourg, paraissait dernièrement le premier numéro (3) du *Kartchgha*, journal satirique édité par Châkir Mohammedoff. C'est, croyons-nous, le second journal de ce genre fondé par les musulmans russes. Son aîné, *Mollâ Nasr ud-Dîn*, de Bakou, donne en prime à ses lecteurs un conte illustré, *Oustâ Zînâl*, d'après ce que nous apprend un de ses confrères (4).

L'article dans lequel Ahmed Bey Agayeff faisait connaître à ses lecteurs la situation critique du grand organe qu'il avait fondé à Bakou, l'*Irchâd*, a causé un vif émoi parmi les musulmans de la région. Les membres de la colonie persane de Tiflis lui adressent une lettre dans laquelle ils déclarent que, croyant le progrès moral et matériel de toute nation intimement lié à la question de la presse, ils ne sauraient se désintéresser du sort de l'*Irchâd*, qui a toujours et en toute occasion livré le bon combat ; et cela d'autant mieux que leurs adversaires, Arméniens et Circassiens, cherchent à avoir, de leur côté, un organe quotidien. L'*Irchâd* ne devant pas avoir le malheureux sort du *Hayât*, ses amis persans ouvrent un registre destiné à recevoir les noms de nouveaux abonnés dont une première liste est publiée à la suite de la lettre dont nous extrayons ces détails, dans l'*Irchâd* du 29 septembre /12 octobre.

Nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui quelques détails sur le *Rèhbèr* (Guide). « C'est un journal turc mensuel, s'occupant de la vie du Caucase et de la Russie entière, de la vie des Musul-

(1) *Kazan Moukhbiri*, 4/17 octobre 1906.
(2) *Al-Liwâ*, 22 octobre 1906.
(3) *Kazan Moukhbiri*, 4/17 octobre 1096.
(4) *Ibid.*, 6/19 octobre 1906.

mans en particulier, de la littérature, des principes de l'enseignement et de l'éducation. » Fondé à Bakou le 24 septembre 7 octobre dernier, il a pour directeur et rédacteur en chef Mahmoûd Bèy Mahmoûd Bèyoff. Le *Rèhbèr* paraît chaque mois, par fascicules de 16 pages in-8 ; il est imprimé avec un luxe que ne connaissent pas tous ses confrères. Le premier fascicule s'ouvre par une déclaration de principes (*Ifâdè-i mèrâm*), dans laquelle on insiste sur l'importance du progrès intellectuel et moral. Le règne de la force brutale est passé; s'instruire est le premier des devoirs. Un autre article est consacré au passé des musulmans russes, à leur réveil, au Congrès de Nijni-Novgorod, et conclut à la nécessité de l'union entre tous les sectateurs de l'Islam en Russie.

La littérature tient une place considérable dans le *Rèhbèr*. Signalons une intéressante étude sur le plus célèbre des poètes turcs azéris, Sèyyîd Aboû'l-Kâsim Nèbâtî, mort il y a cinquante ou soixante ans.

Disons aussi quelques mots des annonces. Un libraire informe les écoles qu'il publie une arithmétique à leur usage; une institutrice connaissant le russe ainsi que les langues musulmanes, ayant fait ses études secondaires, offre ses leçons aux jeunes filles musulmanes; un autre libraire annonce la seconde édition de la Clé des belles-lettres (*Kilîd-i Èdèbiyât*) ; enfin, le journal *Dâbèstân* (École) fait connaître ses conditions d'abonnement. Ce journal, qui poursuit un but analogue à celui du *Rèhbèr*, s'adresse à la jeunesse des écoles.

Un fetwa rendu par quelques docteurs et déclarant que lire les journaux pendant le mois de ramadan, rendait nul le jeûne, a été vivement attaqué par la presse musulmane. L'*Irchâd* (1) s'élève contre cette bizarre prétention. Peut-on soutenir que lire les journaux qui, loin d'être hostiles à l'Islam, l'ont toujours énergiquement défendu, soit un acte coupable ? Dieu a prescrit de s'abstenir d'actes contraires à la morale, tels que l'adultère, les vices contre nature et les jeux de hasard ; mais une personne de bonne foi osera-t-elle soutenir que la lecture des journaux en quelque temps que ce soit, puisse être considérée comme un acte repréhensible ?

Le premier journal afghan.

Le journal tartare *Vakt*, et après lui divers organes musulmans, annonce que l'émir Habîb Oullâh a accordé à un lettré afghan un privilège pour faire paraître un journal à Caboul. Ce sera à la fois le

(1) Numéro du 21 septembre / 4 octobre 1906.

premier organe rédigé en langue afghane et le premier périodique ayant paru en Afghanistan (1).

Un nouveau journal tunisien.

Un nouvel organe a été signalé à Tunis en août. Il a pour titre *Al-Mouz'idj* (Celui qui arrache à la torpeur): il cherche à réveiller ses coreligionnaires de la torpeur mortelle dans laquelle ils sont plongés. Dès ses débuts, il s'est livré à de vives attaques contre l'enseignement en Tunisie, et dénoncé la situation défavorable de la Zeïtoûna. Or, fait remarquer le journal égyptien auquel nous empruntons ces renseignements (2), la Zeïtoûna est la sœur d'El-Azhar, de même que cette école célèbre est la sœur des grandes écoles musulmanes de Syrie, de Perse, de l'Afghanistan et de l'Inde.

Un journal arabe d'Amérique.

Il se publie à New-York, depuis le mois de septembre, un nouveau journal syrien, rédigé en arabe, *Ad-Djâmi'a*. Le premier numéro contenait des articles de littérature et de morale : (Ibn Hazm ; Jean-Jacques Rousseau, les filles de l'Esbekié, etc.) et des conseils aux Syriens immigrés en Amérique (3). L. Bouvat.

LES LIVRES ET LES REVUES

Une librairie persane.

C'est de la librairie Terbiyete (de l'Éducation) qu'il s'agit. Fondée en 1314 (1898), elle est, actuellement, la plus importante de Tauris et, par son organisation, se rapproche beaucoup de nos librairies européennes. Comme elles, elle tient, avec les ouvrages de vente courante dans le pays, des ouvrages étrangers en dépôt, des cartes et plans, des estampes, des calendriers, des cartes postales illustrées et des timbres-poste pour collections (le goût, on le voit, en a passé en Perse). Elle a un assorti-

(1) *Al-Liwâ*, 27 octobre 1906.
(2) *Mouayyad*, 25 août 1906.
(3) *Ibid.*, 9 août 1906.

ment de journaux persans et étrangers, parmi lesquels nous remarquons *La Médecine moderne* et *Le Petit Français*, et son directeur, Mîrzâ Rèzâ, publie lui-même une revue scientifique, industrielle et historique, le *Guèndjinèyé-Fonoûn* (Trésor des sciences), paraissant, depuis l'année 1320 (1904), le 1er et le 15 de chaque mois. Son prix extrêmement modique, 15 krans pour Tauris et 18 pour le dehors, soit 6 fr. 52 et 7 fr. 83, la met à la portée de toutes les bourses. Comme ses confrères d'Europe, Mîrzâ Rèzâ fait exécuter les reliures qu'on lui demande, en quelque genre que ce soit, et dispose d'un assortiment d'étoffes anglaises pour ceux qui désirent des reliures européennes.

Le catalogue de la librairie Terbiyete forme une brochure in-12 de 42 pages d'impression ; les prix ont été, pour la plupart des ouvrages, ajoutés à la main. Dans un court préambule sont données les conditions de vente. Toute commande doit être accompagnée de son montant ; il y sera donné suite dès sa réception. Grâce à sa bonne organisation et au grand nombre de ses correspondants, la librairie est à même de fournir rapidement tous les ouvrages qui lui seraient demandés et ne figureraient pas sur son catalogue.

Par ses divisions, celui-ci ne ressemble guère à nos catalogues européens. Il annonce d'abord quelques ouvrages particulièrement recommandés, entre autres *Zâdboûm*, « La Terre natale », géographie de la Perse dont Mîrzâ Rèzâ est l'auteur et qui se termine par un abrégé de l'histoire de ce pays depuis Cyrus. Après les avis consacrés aux journaux et aux reliures, viennent les livres de religion et d'enseignement. Les langues française, anglaise et russe, la première surtout, sont représentées par un certain nombre d'ouvrages classiques. Puis viennent les ouvrages littéraires en prose et en vers, en persan et en arabe, des ouvrages historiques arabes, persans et français, des traités scientifiques, un grand nombre d'ouvrages français, originaux ou traductions, parmi lesquels les romans dominent, des atlas, des ouvrages illustrés et enfin des cartes, plans, estampes et dessins. Les divisions, du reste, ne correspondent pas toujours bien exactement à leurs titres. Sous la rubrique « ouvrages scientifiques », nous trouvons des livres sur la géographie, l'arithmétique, l'astronomie, la géométrie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la médecine et la pharmacie, confondus avec des traités d'agriculture, d'hygiène et même de cuisine.

En dehors des classiques persans que l'on est sûr de trouver dans toute librairie persane et d'un certain nombre de textes arabes publiés à Beyrout pour la plupart, nous remarquons un riche assortiment de dictionnaires et de manuels pour l'étude des trois langues persane, arabe et turque. Quelques-uns sont dus à des auteurs européens, les *Dialogues* de Kazimirski et le *Dictionnaire* de Nicolas, par exemple.

Nous citerons, parmi les ouvrages arabes, une traduction des *Misérables* de Victor Hugo, la *Femme nouvelle*, la *Femme en Orient*, le *Droit des gens*.

On voit, par là, que les littératures européennes, et en particulier la littérature française, sont fort appréciées des Orientaux ; il fallait donc s'attendre à trouver ici de nombreux ouvrages littéraires français. On trouve, en originaux, *Télémaque*, *Paul et Virginie*, *Gil Blas*, *le Secret du Mage*, *la Capitale du monde*, *la Dame aux camélias*, plusieurs romans d'Alexandre Dumas père et de Jules Verne, une *Vie de Napoléon*, un ouvrage sur Zoroastre, etc. Citons, parmi les traductions persanes, *le Comte de Montgommery*, *la Reine Margot*, *Pauline Mollien* et plusieurs romans de Jules Verne, *la Dame aux camélias*, *l'Affaire Dreyfus*. En arabe, ce sont des traductions d'Alexandre Dumas père, de *Télémaque* et de quelques romans anglais. En turc, enfin, ce sont divers récits de voyage, au Japon par exemple, *le Moulin rouge* et *les Prostituées de Paris*.

A ces ouvrages plus ou moins littéraires, viennent se joindre de nombreux manuels classiques pour l'étude des langues européennes, du français surtout. Sans parler d'ouvrages communs au français et au persan, tels que ceux de Kazimirski et de Nicolas déjà mentionnés, nous trouvons le *Cours complet* de Larive et Fleury, par exemple, et plusieurs autres ouvrages élémentaires, qui, destinés à nos écoles, se retrouvent aussi entre les mains des jeunes Persans. Il suffirait, pour voir à quel point notre langue est connue et appréciée en Perse, de parcourir les titres donnés par ce catalogue.

Bibliothèque turque.

Türkische Bibliothek, herausgegeben von Dr. Georg Jacob, a. o Professor an der Universität Erlangen.

4. Band, Mehmed Tevfiq, *Ein Jahr in Konstantinopel*. Zweiter Monat : Helva-Sohbeti (Die Helva-Abendgesellschaft), nach dem Stanbulen Druck von 1299 h. Zum ersten Mal ins Deutsche übertragen und durch Fussnoten erlautert von Dr. Theodor Menzel. 89 p.

6. Band. Mehmed Tevfiq, *Ein Jahr in Konstantinopel*. Dritter Monat : Kjat'ane (Die süsse Wasser von Europa), nach dem, etc. 140 p. fig.

Berlin, Mayer und Müller, 1906, pet. in-8.

Fils d'un modeste *kahvèdji* « cafetier » de Constantinople, n'ayant reçu qu'une éducation purement musulmane, hostile aux innovations introduites par les Francs, dont il ne comprenait pas le langage, Mehmed Tevfik peut être regardé comme le modèle du « Vieux-Turc ».

D'abord correcteur d'imprimerie, il fut choisi par Théodore Kassâb, le fondateur du premier journal turc, pour secrétaire et collaborateur. Il avait trouvé sa voie. Bientôt, désireux de se rendre indépendant, Mehmed Tevfîk renonçait à être le collaborateur de Kassâb et fondait un journal satirique, le *Tchaylak*, devenu plus tard le *Tchaylak Tevfik*, auquel il donna nombre de feuilletons. Éditeur de Nasr ed-Dîn Khodja, il en donna, sous le titre de *Bou adem* (Cet homme) et *Khazîné-i lètâïf* (Trésor des choses plaisantes), des imitations qui devaient avoir, la première surtout, le plus vif succès. Mais son ouvrage capital est celui qui a pour titre : *Istambolda bir sènè* (Un an à Constantinople), recueil de dialogues qui, sous une forme humoristique, nous montrent la vie ottomane prise sur le vif. « Un an à Constantinople » formait douze parties, correspondant aux douze mois de l'année. Cinq ont été publiées, il est à craindre que les autres ne soient perdues, car, peu d'années après la mort de l'auteur, survenue vers 1898 ou 1899, on ne savait, à Constantinople, ce qu'en était devenu le manuscrit. Quoi qu'il en soit, nous devons savoir gré à M. le docteur Theodor Menzel des excellentes traductions qu'il nous a données des deuxième et troisième parties : *Kiatkhâné* (Les eaux douces d'Europe), et *Hèlvâ Sohbèti* (La causerie du soir avec le *hèlvâ*). Des notes, aussi nombreuses que savantes, éclaircissent tous les points qui, dans ces traductions, pourraient embarrasser le lecteur. Nous espérons que M. Menzel nous donnera prochainement les autres parties de cet intéressant ouvrage.

Les dernières publications du docteur Georg Jacob.

M. le docteur Georg Jacob, professeur extraordinaire à l'Université d'Erlangen, a publié, sur les trois principales langues musulmanes, des ouvrages justement estimés, mais s'est consacré plus spécialement à la langue turque. Son nom fait autorité en matière de littérature populaire ottomane, et nul ne connaît mieux que lui le théâtre de Karagueuz. Cela, du reste, ne l'a pas empêché de publier sur d'autres sujets des travaux excellents, qu'il s'agisse de publications ou de traductions de textes, ou d'ouvrages pour l'étude du turc. Nous ne pouvons, malheureusement, donner ici la liste complète de ses publications; bornons-nous, après avoir rappelé que c'est lui qui, il y a deux ans, entreprenait, avec le concours de la librairie Mayer et Müller, de Berlin, la publication d'une *Türkische Bibliothek*, remarquable à la fois par le choix des ouvrages qui la composent et le luxe avec lequel

ils sont imprimés, de dire un mot de ses travaux parus cette année.

Revenant au théâtre de Karagueuz, M. Jacob a donné, il y a quelques mois, une troisième édition augmentée de sa *Bibliographie über das Schattentheater* (1).

Soigneusement mise à jour, cette troisième édition, aussi complète que possible, ne laisse rien à désirer ; il est, toutefois, à prévoir que M. Jacob sera obligé de la faire suivre, dans un avenir prochain, d'une quatrième édition, en raison du très petit nombre d'exemplaires (150) qui en ont été tirés. Ce tirage restreint et le luxe d'impression auquel les intelligents éditeurs de M. Jacob nous ont habitués, feront rechercher cette élégante plaquette des bibliophiles comme des orientalistes.

Comme De Hammer et Rückert, M. Jacob est poète. Sous ce titre: *Metrische Übertragungen* (2), il a réuni les traductions en vers de poésies orientales : *Ballade turque* (La jeune fille turkmène et le jeune homme); *Un ancien prologue pour le théâtre des ombres* (sur une pierre tombale turque à Brousse); *'Achik 'Eumèr* (l'amour divin chez le derviche errant) :

Mehm ed Emîn (le martyr); *Chant populaire turc* ; *Extrait du Châh Nâmeh de Firdoûsî*; *Extrait du Bostân de Sa' dî*, traductions auxquelles viennent se joindre deux pièces originales : *Munich* et *le Breuvage de l'oubli*.

Nous avons eu l'occasion de mentionner ailleurs l'intéressant mémoire que M. Jacob a consacré aux descriptions bachiques de Hâfiz (3). Écrit par un philologue qui énumère et analyse minutieusement tous les termes consacrés au vin et à ce qui s'y rapporte dans le poète persan, ce mémoire, toutefois, ne s'adresse pas aux seuls lexicographes, et ceux qui voudront connaître la vie de l'ancienne Perse le liront avec autant d'intérêt que de profit. M. Jacob a montré, par là, qu'à sa rare compétence pour tout ce qui concerne la langue turque, il joignait une connaissance approfondie des poètes persans. Nous savons, du reste, qu'il nous donnera bien d'autres preuves de son activité scientifique.

(1) *Erwähnungen des Schattentheaters in der Welt.* — Litteratur zusammengestellt von Dr. Georg Jacob a. o. Professor and der Universität Erlangen. 3, vermehrte Ausgabe der Bibliographie über das Schattentheater. Mit einer Tafel. Berlin, Mayer und Müller, 1906, in-16, 49 p.

(2) J. Gacob, *Metrische Uebertragungen, Nachdichtungen und Lieder.* Eine Auswahl. Im 100 Exemplare als Manuskript gedruckt. S. l. n. d., in-16, 16 p.

(3) *Das Weinhaus nebst Zubehör nach der Ṭazelen des Hâfiz. Ein Beitrag zu einer Darstellung des altpersischen Lebens.* Gieszen, Töpelmann, 1906, in-8, 22 p. (Tirage à part des *Orientalische Studien* publiées à l'occasion du 70e anniversaire de M. Nöldeke.)

Un volume de contes populaires turcs, traduits pour la première fois en allemand, *Xoros Kardasch* (*Bruder Hahn*), est annoncé comme devant paraître dans la *Türkische Bibliothek* dont nous parlions plus haut.

Les dernières publications du docteur Eilhard Wiedemann.

Professeur de physique à l'Université d'Erlangen et en même temps arabisant de valeur, M. le docteur Eilhard Wiedemann a pu, grâce à ses connaissances spéciales, aborder des sujets qui, hors de la portée de la grande majorité des orientalistes, ne pouvaient être traités que par des techniciens comme lui. Sous le titre modeste de Contributions à l'histoire des sciences naturelles (*Beiträge zur Geschichte der Naturwissenschaften*), il a entrepris, il y a quelque temps déjà, la publication, dans les *Sitzungsberichten der Physikalisch-Medizinischen Sozietät in Erlangen,* la publication d'une série d'études du plus grand intérêt. L'année dernière, il publiait un mémoire sur les voitures chez les Arabes (*Ueber Wagen bei den Arabern*) et des extraits des encyclopédies arabes ; cette année a paru, dans le tome XXXVIII des *Sitzungsberichten*, sa sixième étude, consacrée à la mécanique et à la technique chez les Arabes (*Zur Mechanik und Technik bei den Arabern*). Les nombreuses notes qui accompagnent le texte, et les références, encore plus nombreuses, données par l'auteur, montrent quelle somme énorme de travail ce mémoire de 56 pages lui a demandée. Mais, grâce à lui, bien des passages obscurs des auteurs arabes sont maintenant expliqués, bien des termes dont on ne pouvait donner une définition précise sont maintenant éclaircis. La lexicographie arabe, qui laisse encore tant à désirer, gagnera beaucoup à être commentée par des spécialistes tels que M. Wiedemann. Nous ne pouvons, en terminant cette notice, passer sous silence deux courts mais intéressants articles qu'il a consacrés à des questions différentes. Le premier, paru dans le cinquième cahier de 1906 du *Sirius*, revue d'astronomie populaire, est intitulé: *La Situation de la Voie lactée*, d'après Ibn Al-Haitham (*Ueber die Lage der Milchstrasse nach Ibn Al-Haitam*) ; le second, auquel les orientalistes auront souvent l'occasion de recourir, bien qu'il n'ait pas été écrit spécialement pour eux, est consacré à la photographie des manuscrits et des imprimés (*Ueber Photographie von Handschrifen und Drucksachen* et a paru dans le *Zentralblatt für Bibliothekwesen*.

Numismatique.

Kollektion Ernst Prinz zu Windisch-Gratz, beschrieben von EDUARD von ZAMBAUR. VII. Band in zwei Teilen. I. Teil: Orientalische Münzen. Wien, 1906, in-8, 80 p.

Le catalogue de la riche collection numismatique du prince de Windisch-Grätz, que rédige, avec autant de soin que de compétence, M. de Zambaur, en est maintenant à son septième volume. Le premier fascicule, qui vient de paraître, est consacré exclusivement aux monnaies orientales et, pour près des trois quarts, aux monnaies musulmanes. Ne pouvant entrer dans le détail des pièces qui y sont décrites, bornons-nous à dire qu'il n'est pas de pays, d'époque ou de dynastie qui n'y soit représenté.

En l'honneur de M. Nöldeke.

ORIENTALISCHE STUDIEN. Theodor Nöldeke zum siebzigsten Geburtstag (2 März 1906), gewidmet von Freunden und Schülern und in ihrem Auftrag herausgegeben von Karl BEZOLD. Mit dem Bildniss Th. Nöldeke's, einer Tafel und zwölf Abbildungen. *Giessen, Verlag von Afred Töpelmann*, 1906, 2 vol. in-8, LIV, 1187 p. Prix : 40 marks broché, 46 marks relié.

Les amis de M. Theodor Nöldeke, ainsi que les nombreux élèves qu'il a formés au cours de sa longue carrière, se sont réunis pour publier, à l'occasion du 70e anniversaire de sa naissance, un de ces recueils de mémoires d'érudition, dont le nombre, en Allemagne surtout, devient de plus en plus grand. Toutefois, les noms des auteurs et l'importance des sujets traités assurent à cet important recueil une place des plus honorables parmi les publications similaires. Toutes les branches des études sémitiques y sont représentées et, en Allemagne comme à l'étranger, les savants les plus en vue ont tenu à apporter leur contribution au monument qu'on élevait à l'éminent professeur, dont le nom, en Europe, fait autorité en matière d'érudition sémitique.

MM. Barth, Baudissin, Becker, Bezold, Braun, Brockelmann, Brünnow, Budde, Deissmann, Domaszewski, Euting, Fischer, Fraenkel, Gardthausen, Giese, Horn. Hübschmann, Jacob, Jensen, Landauer, Lehmann, Haupt, Hautzsch, Liedzbarski, Neumann, Niese, Nowack, Gustave et J. Wihelm Rothstein, Schultess, Schwally, Seybold, Soltau, Spiegelberg, Stade, Stumme, Westphal, Yahuda et Zimmern représentent l'Allemagne. Nous trouvons aussi, parmi les auteurs des *Orientalische Studien*, un certain nombre de nos compatriotes,

MM. Basset, J.-B. Chabot, Hartwig Derenbourg, Rubens Duval, Joseph Halévy et Marçais. L'Autriche-Hongrie est représentée par MM. Geyer, Goldziher, Löw, D.-H. Müller, Rhodokanakis et Sellin ; l'Angleterre, par MM. Bevan, T. Witton, Davies, Gaster, Lyall et Nicholson. Pour la Russie, nous ne trouvons que M. Barthold, et M. Hjelt pour la Finlande ; mais les autres États voisins de l'Allemagne sont largement représentés. La Hollande a toujours été un centre des plus actifs d'études orientales ; il fallait donc nous attendre à rencontrer ici les noms de MM. de Boer, Brandt, Eerdmans, de Goeje, Houtsma et Juynboll. Citons encore, pour la Suisse, MM. Van Berchem, Grimme, Martin et Reckendorff ; pour le Danemark, MM. Buhl et Destrup et pour la Suède, M. Zetterstéen. M. Guidi, l'éminent orientaliste, représente l'Italie avec M. Conti Rossini, et M. Esteves Pereira, le Portugal.

Les sémitisants d'Amérique ont, eux aussi, collaboré dans une large mesure aux *Orientalische Studien*. Nous avons à nommer MM. Friedlaender, Ginzberg, Jackson, Jastrow, Littmann, Duncan Macdonald, Moore, Torrey et Toy. De Beyrout, enfin, le P. Cheikho envoyait un mémoire, et M. Snouck-Hurgronje, de Batavia, suivait son exemple.

Le premier volume de cet important recueil s'ouvre par une préface due à M. de Goeje, suivie d'un aperçu de l'œuvre de Theodor Nöldeke, par M. Ernst Kuhn, de Munich. Nous ne pouvons énumérer ici les titres de tous les mémoires, il y en a près de 90, qui constituent ces deux volumes ; bornons-nous à dire quelques mots de ceux qui sont consacrés aux études musulmanes.

D'importants mémoires ont été consacrés à l'islamisme. M. Buhl a apporté ses contributions à la critique de l'histoire du Prophète (1). M. Fischer a signalé une interpolation dans le Coran (2) ; M. Friedlaender a étudié la composition du célèbre ouvrage d'Ibn Hazm sur les sectes philosophiques et religieuses (3) ; M. de Goeje, la vocation de Mahomet (4), et M. Nicholson a signalé une biographie encore inconnue du Prophète (5).

Nous trouvons ensuite plusieurs études philologiques. Ce sont, de M. Basset, un mémoire sur *les Mots arabes passés en berbère* ; de M. Brünnow, une savante édition, accompagnée d'un copieux commentaire, d'un traité de grammaire d'Ibn Zakariyâ (6) ; de M. Juynboll, une

(1) *Ein Paar Beitrage zur Kritik der Geschichte Muhammed's.*
(2) *Eine Qorân Interpolation.*
(3) *Zur Komposition von Ibn Hazm's Milal wa'n Nihal.*
(4) *Die Berufung Mohammed's.*
(5) *An unknown Biography of Muhammad entitled kitabu man sabara zafira.*
(6) *Das kitabu-l-Itbâ'i wa-l-Muzâwagati des Abû-l-Husain Ahmed ibnr Tâis ibn Zakariyâ nach einer Oxforder Handsckrift herausgegeben.*

étude sur le sens du mot *'amm* (1), et enfin les mémoires de M. Marçais, sur *l'Euphémisme et l'Antiphrase dans les dialectes arabes d'Algérie*, et de M. Mez, sur quelques verbes dérivés en arabe (2).

Les littératures musulmanes sont représentées par les travaux de MM. Houtsma, qui a signalé une rédaction en vers du livre de *Calila et Dimna* (3) ; Jacob qui, dans une intéressante étude sur Hâfiz, nous fait pénétrer dans les mœurs de l'ancienne Perse (4) ; Macdonald (5), sur un conte des Mille et Une Nuits tiré du recueil de Galland ; de MM. Brockelmann (6), Snouck-Hurgronje (7) et Zetterstéen (8), sur la poésie arabe, et enfin de M. Yahuda (9), sur les proverbes de Bagdad. M. Horn a consacré une étude aux levers de soleil dans le Châh Nâmeh (10).

L'histoire des peuples musulmans est, elle aussi, largement représentée. C'est d'abord un mémoire de M. Barthold sur les Saffarides (11). Puis viennent les études de M. Hartwig Derenbourg sur *Un passage tronqué du Fakhrî sur Aboû 'Abd Allâh Al-Barîdî, vizir d'Ar-Râdî Billâh et d'Al-Mouttakî Lillâh* ; de MM. Gustav Rothstein sur les Tahirides d'après Ach-Châbouchtî (12) et Schulthess sur Ommayya ibn Abî Salt (13).

Il nous reste à citer plusieurs mémoires sur d'autres branches de l'érudition musulmane : droit, géographie, archéologie, etc. M. Fraenkel représente ici le droit musulman (14) ; M. van Berchem, l'archéologie et l'épigraphie avec ses *Monuments et Inscriptions de l'atabek Lu' lu' de Mossoul*, et M. Stumme les sciences géographiques (15). Mentionnons enfin un *Traité de Honeïn*, du P. Cheikho, les études de

(1) *Ueber die Bedeutung des Wortes 'amm.*
(2) *Ueber einige sekundare Verba in Arabischen.*
(3) *Eine metrische Bearbeitung des Buches Kalila wa-Dimna.*
(4) *Das Weinhaus nebst Zubehör nach der Fazelen des Hâfiz. Ein Beitrag zu einer Darstellung des altpersischen Lebens.*
(5) *The Story of the Fisherman and the Jinni.* Transcrited from *Galland's M. S. of « Thousand and One Nights ».*
(6) *Das Dichterbuch des Mohammed ibn Sallâm al-Gumâhî.*
(7) *Zur Dichtkunst des Bâ Atwah in Hadhramôt.*
(8) *Ein geistliches Wechsellied im Fellîhî.*
(9) *Bagdadische Sprichwörter.*
(10) *Die Sonnenaufgänge in Schâhnâme.*
(11) *Zur Geschichte der Saffariden.*
(12) *Zu as-Šabušti's Bericht über die Tahiriden (Ms. Wetzstein. II, 1100, fol. 44ᵃ-64ᵃ).*
(13) *Umajja b. Abi-s-Salt.*
(14) *Das Schutzrecht der Araber.*
(15) *Sîdi Hâmmu als Geograph.*

MM. Charles-C. Torrey sue Ibn Barrî (1), C.-J. Lyall sur Ibn Al-Kalbî (2), et Rhodokanakis sur des manuscrits arabes conservés à Constantinople (3). Deux index, l'un des noms propres, l'autre des mots expliqués, terminent cet important recueil.

Un homme d'État espagnol orientaliste.

G.-J. de Osma. *Los letreros ornementales en la ceramica morisca del siglo XV*. Madrid, s. d., gr. in-8, 18 pages, figures (Tirage à part de la *Cultura Española*).

On retrouve, sur les faïences mauresques exécutées en Espagne au cours du quinzième siècle, les mots arabes, devenus depuis longtemps espagnols, *al-'âfiy'a* (le bonheur, la prospérité, la bénédiction) ; mais le pinceau du décorateur leur a donné des formes telles que, la plupart du temps, on les devine plutôt qu'on ne les lit. M. de Osma, l'éminent homme d'Etat espagnol, est aussi un collectionneur érudit et un archéologue expert ; dans l'étude, fort minutieuse et pleine d'intérêt, qu'il consacre à cette question, il démontre que l'ignorance des décorateurs, incapables de lire les mots qu'on les chargeait de reproduire, et l'indépendance qu'on leur laissait à cette époque où la division du travail était inconnue, ont produit les variations de caractères si pittoresques, mais en même temps si embarrassantes pour l'archéologue désireux de les identifier, que l'on remarque sur les céramiques d'alors. Les mêmes causes, un siècle plus tard, devaient amener les étranges déformations des mots *In principio erat Verbum* que l'on trouve sur les céramiques valenciennes. Trois grandes planches hors texte et une dizaine de clichés montrent au lecteur les principales graphies des mots *al-'âfiya* sur des poteries exécutées dans diverses régions de l'Espagne.

En Suède.

Le Monde oriental, Archives pour l'histoire et l'ethnographie, les langues et littératures, religions et traditions de l'Europe orientale et l'Asie. Publiées par K.-F. Johansson, K.-B. Wiklund, J.-A. Lundell, K.-V. Zetterstéen. Vol. I, fasc. 1. *Uppsala, Akadem. Boghandeln*, in-8, 86 pp.

Les études orientales ont toujours été actives dans les pays scandinaves, et depuis longtemps déjà l'Université royale d'Upsal publiait,

(1) *The kitâb Ghalat ad-Du'afa' of Ibn Barri.*
(2) *Ibn al-Kalbî's Account of the First Day of al-Kulâb.*
(3) *Über einige arabische Handschriften der öffentlichen Bibliotheken in Konstantinopel.*

sous le titre de *Sphinx*, une revue d'érudition consacrée à l'égyptologie. *Le Monde oriental*, dont le premier fascicule a paru en mai 1906, sera consacré aux autres branches de l'orientalisme. Il paraîtra par volumes d'environ 16 feuilles d'impression, du prix de 8 couronnes (11 francs) et divisés en trois ou quatre fascicules ; les éditeurs espèrent pouvoir donner un volume par an. Les articles destinés au *Monde oriental* pourront être rédigés, soit dans l'une des trois langues scandinaves, soit en français, anglais ou allemand ; un court résumé dans l'une de ces trois langues accompagnera les articles en suédois, norvégien ou danois. Au point de vue musulman, nous devons signaler, dans ce premier fascicule, *Un Traité de métaphysique de Omar Hayyâm*, par M. Arthur Christensen, et *Ibn Sa'd ock hans arbete Kitâb et- Tabaqât el-kebîr*, par M. K. V. Zetterstéen, ainsi qu'un compte rendu, rédigé en anglais par le même, de l'ouvrage récent de M. A. Christensen, *Muhammedanske Digtere og Tænkere*.

Bibliographie égyptienne.

Tous les ans, une foule d'ouvrages arabes sortent des presses du Caire. Religion, littérature, histoire, grammaire, en un mot les sujets les plus divers y sont largement représentés, et aux classiques de la littérature arabe viennent se joindre des ouvrages modernes, souvent imités ou traduits des langues européennes.

L'Imprimerie nationale, qui a déjà édité tant de textes importants, a entrepris la publication du *Matin de l'homme à la vue faible, sur la science de la rédaction* (*Kitâb soubh al-a'châ, fî fann al-inchâ'*), d'Aboû'l-'Abbâs Ahmad Al-Kalkachendî ; le premier volume, qui compte près de 600 pages, en a paru il y a quelques mois. Cette édition, remarquable par le luxe de l'impression et la beauté du papier, est publiée par les soins de la Bibliothèque khédiviale (1). Un abrégé de cet ouvrage, ayant pour titre *la Lumière du clair matin et le fruit fraîchement cueilli de l'arbre fécond*, abrégé fait par l'auteur lui-même, et fort précieux au point de vue lexicographique, car il donne de nombreux termes techniques et toute la terminologie administrative du neuvième siècle de l'hégire, a été, vers le même moment, publié par Mahmoûd Efendi Salâma, l'ancien directeur du journal *Al-Wâ'ith* (2).

El-Hâdj Efendi Es-Sâsî El-Maghrebî publie, de son côté, une édition du *Kitâb al-mabsoût*, important traité de droit hanéfite de Chams

(1) *Mouayyad*, 12 mai 1906.
(2) *Ibid.*, 2 avril 1906.

ad-Dîn As-Sarkasi. Le premier volume en a paru dans le courant de juillet (1).

Mme Zaïnab Fawâz, l'écrivain bien connu du Caire, donne sous ce titre : *Ar-Rasâ'il az-Zaïnabiya*, un recueil d'opuscules, que l'on trouve, au prix de 5 piastres franco, chez l'auteur et aux bureaux du *Mouayyad*.

Emin Efendi 'Omar, employé au ministère de l'Instruction publique, est l'auteur d'un roman historique intitulé : « Histoire de la Chaste » (*Riwâyat rabbat al-'afâf*). La *Catherine Blum*, d'Alexandre Dumas, a été traduite en arabe par Mohammed Efendi Wadjih et Hosein Efendi El-Djaml (2).

Nous devons au capitaine Emrî Bey un dictionnaire arabe-soudanais-anglais, *Dalîl al-haïrân ilâ-loughat 'Arab as-Soûdân*. Cet ouvrage, d'un prix relativement modique (60 piastres), est riche surtout en expressions techniques, et la presse en dit le plus grand bien (3).

Depuis quelques années on compose, à l'usage de la jeunesse égyptienne, des manuels scolaires rédigés à l'imitation des ouvrages européens. C'est ainsi que Mohammed Efendi Ghânem, professeur à l'école de Bâb ech-chi'riyè, a rédigé, *en anglais*, un manuel de géographie commerciale (4), et que Mohammed Efendi Tewfîk Tâher et 'Abd El-Hamîd Efendi Rifkî, professeurs d'arabe, le premier à l'école Khalîl Agha, le second à l'école préparatoire, ont publié un traité de syntaxe et d'analyse grammaticale en anglais (5).

L'usage s'introduit, en Egypte comme en Europe, de réunir en volumes des articles parus dans les journaux. C'est ainsi que le *Mouayyad* a réuni les plus importants de ces articles parus dans l'année écoulée. Ce volume, du prix de 25 piastres, contient tout ce qui concerne l'Egypte, le Soudan, la Turquie et l'Angleterre ; une part importante y est faite à la politique extérieure, aux inventions et aux faits intéressants (6).

De son côté, Sâlih Bey Hamdî Hammâd a réuni sous ce titre : *Fî Sabîl al-hayât* (Sur le chemin de la vie), les articles qu'il avait publiés dans ce journal et qui constituent, de la sorte, un excellent ouvrage de morale et d'éducation (7).

Mohammed Efendi Mas'oûd, enfin, a formé, avec les études litté-

(1) *Mouayyad*, 29 juillet 1906.
(2) *Ibid.*, 3 janvier 1906.
(3) *Ibid.*, 1er mars 1906.
(4) *Ibid.*, 29 juillet 1906.
(5) *Ibid.*, 3 janvier 1906.
(6) *Ibid.*, 16 juin 1906.
(7) *Ibid.*, 28 juillet 1906.

raires, scientifiques et historiques qu'il avait données dans les tomes IV et V de son ancienne revue *Al-Adâb*, un recueil intitulé : *Loubâb al-albâb* (la Moelle des belles-lettres), qui, mis en vente au prix de 8 piastres, ne compte pas moins de 500 pages (1).

Un planisphère turc.

Hilmî Efendî, l'imprimeur bien connu de Constantinople et l'éditeur de la *Bibliothèque de l'Islâm*, a publié, il y a environ un an, un planisphère de poche (*'Umoûmî djîb atlase*), qui, au dire des journaux, pourrait rivaliser avec les meilleurs ouvrages similaires parus en Europe et sera surtout apprécié dans les écoles. Deux cartons y sont consacrés à la géographie de l'empire ottoman (2).

Bibliographie musulmane russe.

Les Congrès qui ont eu lieu récemment en Russie nous montrent que les questions pédagogiques sont, plus que jamais, à l'ordre du jour chez les Tartares. Aussi le livre de Hasan Sabrî Ayvazeff, « les Principes de l'enseignement et de l'éducation » (*Usoûl-i ta'lîm u terbiyè*), est-il venu à son heure. Rédigé avec beaucoup de soin, cet ouvrage a valu à son auteur les félicitations de la presse tartare (3).

La librairie 'Abbâskouli Kiâzimzâdè et Chèrîfzâdè, de Bakou, publie ou tient en dépôt plusieurs ouvrages de 'Abd ur-Rèhîm ibn Cheikh Aboû Tâlib sur lesquels nous aurons à revenir (4).

Masâlik al-Mouhsinîn « les Voies des hommes de bien », sur le présent et l'avenir de la Perse ;

Masâïl al-hayât « Questions vitales ». Dans cet ouvrage est étudié la constitution promulguée récemment en Perse ;

Mohammèd pèyghambèriñ Tarîkhi « Histoire du prophète Mohammed ».

Si tous ces ouvrages ont reçu un bon accueil du public musulman, il n'en a pas été de même du dictionnaire russe-tartare (*Mukèmmèl rous u musulmân loughèti*) de 'Osmân Zâtoff, professeur à l'Ecole russo-musulmane de Simféropol. On reproche à cet ouvrage, d'ailleurs d'un prix modique (1 rouble 25 kopeks), d'être très incomplet. Ses 120 pages ne renferment guère que 10.800 mots, et certaines expressions de première importance, telles que les noms des mois, y sont données d'une

(1) *Al-Liwâ*, 17 septembre 1906.
(2) *Ikdam*, 22 février 1906.
(3) *Kazan Moukhbiri*, 12 25 juillet 1906.
(4) *Irchâd*, 3 10 octobre 1906.

manière absolument insuffisante. Ce dictionnaire ne saurait être comparé à l'excellent ouvrage de Sami Bey (1).

Les Musulmans et la littérature sanscrite.

Deux imprimeurs de Lahore, Maulwî 'Alî Mohammed et Lalla Ramidakamad, ont entrepris de faire connaître aux musulmans hindous les chefs-d'œuvre de la littérature sanscrite. Ils ont fait traduire en ourdou et éditent maintenant le *Ramayana*, le *Mahabharata* et d'autres ouvrages célèbres. Les traductions, aussi élégantes que fidèles, ne pourront être que les bienvenues parmi les lettrés musulmans (2).

L. Bouvat.

BIBLIOGRAPHIE

Rapports consulaires et administratifs.

Colonial Reports: Straits Settlements. Wyman, London, nov. 1906, o d. 3.

Consular Trade Reports: Adrianople, 0.1/2. — Vilayet of Aleppo, 0.1/2. — Algeria (Trade et Agriculture), 3. — Arabistan, 1. — Baghdad 1905, 1. — Bahrain Islands, 1. — Batoum, 1.1/2. — Bunder Abbas et Lingah, 2. — Constantinople, 2. — Damascus for 1905, 1. — Dar al-Baida for 1905, 2. — French West Africa, 5. — Java, 1. — Kermanshah in Persia, 1.1/2. — Morocco, 1. — Mascat 1905-06, 1. — Tangier, 3. — Zanzibar, 1.1/2. — Beyrout and Syria Coast, 1. — Port-Said and Suez. Wyman, London, 1906, 1.1/2.

Indian Section of Imperial Institute, Report for 1905-06. Wyman, London, oct. 1906, 0.2 d. 1/2.

Federated Reports on Malay States. Wyman, London, oct. 1906, o d. 9.

Reports on the Administration of Local Boards in the Bombay Presidency, including Sind, for 1904-05. Bombay, Government Central Press, 1906.

Reports on Persian Custom Regulations. Wyman, London, april 1906, 5 d. 1/2.

(1) *Irchâd*, 14 27 juillet 1906.
(2) *Ibid.*, 27 juillet = 9 août 1906.

Straits Settlements. Reports on the Federate Malay States for 1905, folio. Darling and son, London, 1906.

Turkey Further Papers as to Affairs of S. E. Europe. Wyman, London, may 1906, 1 d.

Livres.

Abcarius (J.-J.), *English-Arabic Dictionary*, 3rd edition, p. 1062. Probsthain et C°, nov. 1906, 30 s.

Africa; Brit... Surveys, Explorations, 10 maps, photos, Wyman. London, nov. 1906, 2 d. 7.

Barry (Lt-Col. J.-P.), *At the Gates of the East : A Book of Travels among Historic Wonderlands*. Longmans, Green and C°, London, 1906.

Beha-Ullah, *Les Préceptes du Béhaïsme*, trad. du persan par Hip. Dreyfus et Mirza Habib Ullah Chirazi, in-18, 72 pp., 2 fr. 50, E. Leroux, Paris, 1906.

Berchem (Max van), *L'Art musulman au Musée de Tlemcen* (extrait du *Journal des Savants*). Paris, Imp. Nat., 1906, in-4, 16 p.

Bernard (Augustin) et Lacroix, *La Pénétration Saharienne*, 1830-1906. Alger, Imprimerie Algérienne, 1906, in-8, X-195 pp. avec carte. Publié par le Gouvernement général de l'Algérie.

Bernard (Aug.) et Lacroix (N.), *L'Évolution du nomadisme en Algérie*. Ouvrage publié sous les auspices de M. C. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie. Alger, Ad. Jourdan, et Paris, A. Challamel, 1906, in-8, XIII-341 pp. avec carte.

Bibliotheca Geographorum Arabicorum, edidit M. J. de Goeje. Lugduni Batavorum, E. J. Brill, 1906, in-8.

III. Al Moqaddasi, Shams ud-Dîn Abû Abdallah Mohammad ibn Ahmed ibn Abî Bekr Al Bannâ Al-Basshârî: Descriptio imperii moslemici. Edidit M. J. de Goeje. Edidio IIa (8 et 500 pp.), 14 fl. 40.

Binger (L.-G.), *Le Péril de l'Islam*. Comité de l'Afrique Française, 1906, in-8, 119 pp., 2 francs.

Borden (Spencer), *The Arab horse* (with a preface by Prof. H.-F. Osborne), many ill. from photographs. Double day, Page and C°, New-York, 1906 (S) c. 20, 104 p. D. 1.20 net.

Brereton (Captain F. Sadlier), *With Roberts to Candahan : a tale of the third Afghan war*, ill. by W. Roiney (N.-Y.). Blackie and Son Ltd., London, 1906 c. 6-632 pp. D. 1 50.

Brunet (Camille), *La Question indigène en Algérie. L'Affaire de Margueritte devant la Cour d'assises de l'Hérault*. A. Challamel, Paris, 1906, in-18 VI-290, pp., 3 fr. 50.

BUCKLARD (C.-E.), *Dictionary of Indian Biography*. Swan Sonnenschein and C°, London, 1906.

Cook's Handbook for Egypt and the Sûdân, by E.-A. WALLIS BUDGE, 12mo, pp. 934, 10 sh. net, Simpkin, London, oct. 1906.

CROOKE (William), *Things Indian, being discussive notes on various subjects connected wit India*. John Murrey, London, pp. 544.

CURZON (Lord), *Lord Curzon in India* : Being a Selection from his Speeches as Viceroy and Governor General of India 1899-1905 with a Portrait, Explanatory Notes and Index. Introd. by Sir T. Raleigh, Macmillan and C°, London, 1906.

DURUY (Cap. breveté Victor), *L'Armée d'Afrique réserve de l'armée coloniale*. Comité de l'Afrique Française, 1906, in-8, 64 pp.

Egyptian Trade Journal and Sudan Gazette (The), n° 1, Monthly. Folio. Simpkin, London, oct. 1906., swd. 6d.

FULLER (J. Bampfylde, Sir), *His Resignation of the Lieut-Governorship of Eastern Bengal and Assam*. Wyman, London, 1906, 2 d. 1/2.

GAIT (E.-A.), *A History of Assam*. Thacker, Spink and C°, Calcutta, 1906.

GLASFORD (Capt. A.-J.-R.), *Rifle and Romance in the Indian Jungle : a Record of Thirteen Years*. John Lone, London et New-York, 1906.

Gouvernement général de l'Algérie. Projet de codification du droit musulman. II. Résumé des avis exprimés au sujet de la codification. Procès-verbaux des séances de la Commission. Rapport-programme de M. Morand, directeur de l'École de droit d'Alger. Texte de l'avant-projet du Code concernant le mariage. P. Fontana, Alger, 1906, in-8, 79 pp.

GUERVILLE (A.-B. de), *New Egypt*. Illust. Rev. and ch. édition in-8, p. 376, 10 sh. net. Heinemann, London, nov. 1906.

HAVA (J.-G.), *Arabic-English Dictionary for Students*, in-8, 910 p., Luzac, London, July 1906, 14 sh.

HAVELL (E.-B.), *Benares, the sacred city :* sketches of Hindu Life and religion (N.-Y.). Blackie ad SonLtd., London 1905-1906, 12-226 p.; il. o. D. 3.

HOCÉYNE-AZAD, *La Roseraie du Savoir*, choix de quatrains tirés des meilleurs auteurs persans, trad. pour la première fois en français avec une introduction et des notes critiques, littéraires et philosophiques. E.-J. Brill, Leiden, E. Guilmoto, Paris, 1906, in-8, 36 et 58 p. (Texte persan et traduction française).

HOLROYD (Colon. W.-R.-M.), *Hindustani for Every Day*. Rai Sahib, MM. Gulab Singh et Sons, Lahore, 1906.

IBN HATIB AL-DAHSA, *Tuhfa dawi-l-arab*. Ueber Namen und Nisben bei

Bohârî Muslim, Mâlik. Herausgegeben von Traugott Mann. E.-J. Brill, Leiden, 1906, in-8, 6,33 et 201 p. de texte arabe, 4 fl. 50.

Ibn Saad, *Biographien Muhammeds, seiner Gefährten und der späteren Träger des Islams bis zum Iahre 230 der Fucht.* Im Auftrage der Kœniglich Preussischen Akademie der Wissenschaften... herausgeben von Ed. Sachau. E.-J. Brill, Leiden, 1906.

Ibn Saad, I, 1. *Biographie Muhammed's bis zum Flucht.* Herausg. von Eugen Mittwoch, 16,50 et 161 p. de texte arabe, 4 fl. V. Biographien der Nachfolger in Medina, sowie der Gefahrten und der Nachfolger in dem übrigem Arabien. Herausg. von K.-V. Zetterstéen, 88,66 et 414 p. de texte arabe, 9 fl.

Ibn Tufail, *The Awakening of the Soul.* From the Arabic of Ibn Tufail. Transl. with Introduction by Paul Brönnle, Ph. D. in-16, 1 sh. 6 d. Murray, London, oct. 1906.

India List (The) and India Office List for 1906, Harrisson and Sons, London 1906.

Jonnart (C.), *Exposé de la situation générale des territoires du Sud de l'Algérie*, année 1905. Victor Heintz, 1906, in-8, 103 p.

Keene (H.-G.), *Here and There*: Memories, Indian and Other Brown, Langman and Company, London, 1906.

Kidway (Shaikh M.-H.). *The Miracle of Muhammad, preceded by an Outline of Muhammads Life.* Luzac and C°, 1906, in-8, 59 p.

Le cheikh Kidwai, de Gadia, est le nouveau et bien sympathique secrétaire de la Pan Islamic Association.

Marc Philipps (L.), *In the Desert.* Edw. Arnold, London, 1906.

Morison (Theodore), *The History of the M.-A.-D. College, Aligarh*, from its foundation to the year 1903; together with the annual report for the year 1902-03 and appendices. Pioneer Press, Allahabad, 1903, in-8, 73 p.

Prevost Battersby (H.-F.), *India under Royal Eyes.* George Allen, London, 1906.

Rogers (Alexander), *The History of India as told by its own Historians*, vol. II : *The Local Muhammadan Dynasties, Gujarat.* Taunton, Barricott and Pearce, London.

Russel (Alex.-D,), *First Steps in Muslim Jurisprudence*, consisting of excerpts from Bâkûrat-al-Sa'd of Ibn Abû Zayd, with arabic text, english translation, notes and a short historical and biographical introduction, by Alex.-D. Russell and Abdullah Al-Ma'mûn Suhrawardy. Luzac and C°, London, 1906.

Snouck-Hurgronje (Dr-.C.), *The Achehnese*, transl. by the late A.-W. S. Sullivan, with an Index by R.-J. Wilkinson. Luzac and C°, London, 2 vol.

STANLEY LANE POOLE, *Mediaeval India under Mohammedan Rule*, 2e édition, E. Fisher Unwin, London.

The Thousand and One Nights: Arabian Nights Entertainments. Transl. by Edw.-William Lane Poole, vol. I et II, gr. in-8, pp. 432, 394, 3 sh. 6 d. (Bohn's Library). Bell, London, nov. 1906.

VOLLENHOVEN (Prof. C. van), *Het Adatrecht von Nederlandsch Indië*. Martinus Nijhoffs', Gravenhage, 1906.

WARREN HASTINGS, *The Letters of Warren Hastings to his wife*. Transcribed in full from the originals in the British Museum. Introduced and annotaded by Sydney G. Grier. Edinburg and London, William Blackwood and Sons, 1906.

WOLLASTON (Arthur-N.), *The Religion of the Koran*, with Introd., in-16, 1 d. Murray, London, oct. 1906.

YOUNG (G.), *Corps de Droit ottoman*. Vol. IV-VII, in-8, 57 sh., 6 d. net; swd. 52 sh., 6 d. net. Complete vol. I-VII, 94 sh., 6 d. net; swd. 84 sh. H. Frowde, London, nov. 1906.

Revues.

Asien. *Januar* 1906: Die Eisenbahn Orenburg-Taschkent und ihre Bedeutung III von H. Toepfer. — Neue Dampferlinie nach der Levante, — Gummi-Traganternte in Anatolien. — Absatz von Eisen und Eisenwaren nach dem Innern Kleinasiens. — *Februar* 1906: Der Konflikt an der persisch-türkischen Grenze, Von Staatsrat Prof. C. V, Hahn-Tils. — Die Eisenbahn Orenburg-Taschkent und ihre Bedeutung IV, von H. Toepfer. — Einfuhr von Eisenwaren nach der Türkei. — Seidenarte der Turkei im Jahre 1905-1906. — *Marz* 1906 : Die Hedjazbahn, von H.-V. Kleist. — Die Eisenbahn Orenburg-Taschkent und ihre Bedeutung (Schluss), von H. Toepfer. — Unruhe in Teheran. — Persien. Ausfuhrverbot für Getreide. — Einfuhr von Papier und Papierwaren nach der Türkei. — Beforderung von Waren von Indien nach Seistan und Persien.

Bulletin du Comité de l'Asie Française. *Janvier* 1906. Le port d'Aden et les intérêts français dans la mer Rouge, par E. Vincent. — Les Allemands en Turquie. — *Février*: La révolte du Yémen. — *Mai* : L'Affaire du Sinaï. — Un conflit turco-persan. — La révolte du Yémen. — La peste au Seistan. — *Juin*: Les chemins de fer de Turquie d'Asie, par J. de Nottancourt. — La question du chemin de fer de Bagdad. — Mouvements arabes. — Mouvement commercial de Smyrne. — L'Allemagne et la Perse. — *Juillet* : La frontière turco-égyptienne. — La révolte de l'Yémen. — Les troubles en Mésopota-

mie. — La guerre de Nedjd. — L'agitation réformiste (en Perse). — *Août* : Le chemin de fer de Bagdad et la rivalité anglo-allemande. — Le chemin de fer du Hedjaz. — La frontière turco-persane. — La division du Bengale. — La frontière d'Afghanistan.

The Geographical Journal. *June* 1906 (XXVII, 6) Dr Sven Hedin in Persia. — *September* 1906 : Colonel sir Henry Mc Mahon. Recent Survey and Exploration in Seistan, H.-W. Cadoux. — *October* 1906 : Colonel Sir Henry Mc Mahon. Recent Survey and Exploration in Seistan, Ellsworth Huntington. — *November* 1906 : Major P. Molesworth Sykes. A Fifth Journey in Persia.

La Géographie. — Bulletin de la Société de Géographie. — *XIII*, 1,15 *janvier* 1906 : La pêche sur les côtes du Maroc. — Mission hydrographique et scientifique au Maroc. — Une mission française au Turkestan chinois. — *XIII*, 5, 15 *mai* 1906 : N. Larras : La population du Maroc (avec une figure dans le texte.)

The Indian Magazine. *July* 1906. London, A. Constable and Co. (Nombreux détails sur l'histoire et la composition de la Bibliothèque de l'India Office.)

Journal and proceedings of the Asiatic Society of Bengal. 1er *mai* 1905 : H. Beveridge : The Emperor Bâbar.

Journal Asiatique. *Janvier-Février* (10e série, VII, I): Bibliographie.'— Cl. Huart : The Naka'id of Jarir and Al-Farazdak, by Anthony Ashley Bevan. — L. Bouvat : Persian Historical Texts, vol. III. — G. Le Strange. The Lands of the Eastern Caliphate, Mesopotamia, Persia and Central Asia. — *Mars-Avril* 1906 (10e série, VII, 2): Bibliographie. — M. J. de Goeje : Orientalische Studien. Theodor Nöldeke zum siebzigsten Geburtstag. — *Juillet-Août* 1906 (10e série, VIII, 1), M. Collangettes : Étude sur la musique arabe (suite).

Al-Machriq, année 1906, n° 1, 1er *janvier* : L'onomastique du Liban par le P. H. Lammens (à suivre). — N° 2, 15 *janvier* : Philologie arabe, par Dom G. Marta (à suivre). — N° 4, 15 *février* : Le commerce de Saïda en 1905, par M. Th. Kayyal. — N° 7, 1er *avril* : Les proverbes populaires de Bagdad, par M. J. Ghanimé ; Un manuscrit rare par M. J.-A. Malouf. — N° 9, 1er *mai* : Le Maroc, par le P. A. Davier, S. J. — N° 11, 1er *juin* : La nouvelle édition de d'Al Calcachandi, par le P. L. Cheikho, S. J.

Revue africaine, n° 260, 1er *trimestre* 1906 : René Basset : Les Alixares de Grenade et le Château de Khaouarnaq. — G. Marçais : La Mosquée d'El Walid à Damas et son influence sur l'architecture musulmane d'Occident. — Al. Joly : Sur un langage conventionnel des

chanteurs arabes. — Abou Bekr Abdesselam ben Choaïb : La bonne aventure chez les musulmans du Magrib. — Georges Yver : Revue d'histoire africaine (moyen âge et temps modernes). — G. Colin : A propos du Corpus.

Revue algérienne et tunisienne de législation et de jurisprudence. *Mars* 1906 : Les tribunaux répressifs indigènes et l'annualité des fonctions de juge et d'officier du ministère public, par M. Émile Larcher. — Essai de codification du droit musulman algérien, par Ed. Norès (suite). — *Mai-juin* 1906 : L'avocat peut-il plaider devant le Cadi ? par M. Émile Larcher. — *Juillet* 1906 : Les communes récemment rattachées au territoire civil et la justice musulmane, par M. E. Larcher. — Essai de codification du droit musulman algérien, par M. E. Norès.

Revue maritime. *Mars* 1906 : Une bataille de Navarin-Lépante ignorée, par M. Ch. de la Roncière. — *Août-septembre* 1906 : La Marine à la prise d'Alger, par M. Ed. Déchaud. — *Juillet* 1906 : Les États barbaresques en 1766, par M. Paul Dislère.

The Imperial and Asiatic Quarterly Review and Oriental and Colonial Record. *January* 1906 (third Series, Vol. XXI, N° 41) : C.-D. Steel : Facts of Interest and curious Points in Mohammedan Law. — E.-H. Parker : Yarkand. — W. Young : Some Hindustani Proverbs. — Prof. Dr. Montet: Quarterly Report on Semitic Studies and Orientalism. — H. Beveridge: Emperor Babar in the Habibu-s-siyar. — Future of the Hindustani Language and Litterature. — The historical Development of the Qor'an. — History of Ottoman Poetry. — Mohammad and the Rise of Islam. — Tibet and Turkestan. — *April* 1906 (third Series, Vol. XXI, N° 41) : A. Yusuf Ali : Civic Life in India. — Shaikh Abdul Kadir : Young India : its Hopes and Aspirations. — S. M. Mitra : The Partition of Bengal and the Bengali Language. — A.-H. Kisbany : Arabic verbs. — Akbar's Revenue Settlements. — Part I. of the Tadhkiratu'R-Awiiya of Mohammad ibn Ibrahim Faridu'D-Din' Attar. — The Babar-nama. — *July* 1906. Asia : Colonel C.-E. Yase : Baluchistan. *General* E.-H. Parker : Samarkand. Correspondance, Notes and News. Condition of Egypt and Sudan. — *October* 1906 : Reviews and Notices ; India under Royal Eyes ; Hindustany for Every Day. — Persia by a Persian. Rifle and Romance in the India Jungle. — Sadi's Scroll of Wisdom. — History of Assam...

L. B.

Le Gérant : DROUARD.

4-12-06. — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie

Revue du Monde Musulman

1re Année. JANVIER N° 3.

LES HONGROIS ET LES ÉTUDES MUSULMANES

I

Originaires de l'Asie et fixés aux portes de l'Orient, les Hongrois, dont on connaît l'activité scientifique, ne pouvaient se désintéresser des études orientales. Voisins, depuis plusieurs siècles, d'un peuple musulman de même origine et parlant une langue analogue à la leur, ils devaient éprouver une prédilection spéciale pour les études musulmanes.

Ce fut, toutefois, un sentiment patriotique qui inspira leurs premiers travaux. L'étude des origines hongroises, disait Paul Hunfalvy (1), était presque un point d'honneur pour la science nationale. Voici plus de soixante-dix ans qu'un savant enthousiaste, Csoma de Körös, partait pour l'Asie dans le but d'y rechercher le pays d'origine des Hongrois. On connaît l'histoire à la fois si curieuse et si attachante de ce savant, histoire qui, par certains points, rappelle celle d'Arminius Vámbéry. Il ne craignit pas, pour

(1) Cf. la *Keleti Szemle*, I, 1900, p. 7.

mieux pénétrer dans la vie des peuples de l'Asie centrale, de se faire admettre, comme religieux, dans un monastère bouddhique du Tibet, où il étudia sous la direction de savants lamas. Plus tard, nous verrons M. Vámbéry traverser l'Asie centrale sous l'habit de derviche et M. Goldziher se faire inscrire comme étudiant à El-Azhar. Les Hongrois, au cours du dix-neuvième siècle, auront pris une part glorieuse à l'exploration de l'Orient. C'est ainsi que dans l'Inde, où Ch. de Besse, l'auteur de la Grammaire turque, faisait, il y a près de cent ans, un long séjour, et où Csoma de Körös mourait en 1834, nous trouvons aujourd'hui le docteur Aurel Stein, le savant explorateur de l'Asie centrale, dont le Gouvernement anglais a tenu à s'assurer les services. Inspecteur général de l'instruction publique et « Archæological Surveyor » de la frontière Nord-Ouest de l'Inde et du Béloutchistan, M. Stein est un des érudits auxquels les études relatives à l'Asie centrale doivent le plus.

Nous ne pouvons, dans une notice consacrée essentiellement aux études musulmanes, nous étendre sur les études de linguistique et d'ethnographie ouralo-altaïques en Hongrie : le sujet est vaste et l'espace nous est mesuré ; disons seulement que Paul Hunfalvy, l'éminent professeur de l'Université de Budapest, peut être considéré comme leur créateur. Après avoir lui-même cherché quelque temps sa voie, il abandonna ses travaux favoris, la philologie classique et les langues sémitiques, pour devenir le guide des érudits hongrois par de nombreuses et importantes publications consacrées, les unes au turc, au finnois et aux langues congénères, les autres à l'ethnographie. Son *Ethnographie hongroise*, notamment, est un ouvrage capital.

Aujourd'hui, les maîtres incontestés des études musulmanes en Hongrie sont MM. Arminius Vámbéry, professeur émérite à l'Université de Budapest, et Ignace Goldziher, professeur à la même Université. Le premier fait autorité pour la langue turque, qu'il parle comme sa langue mater-

nelle et à laquelle il a consacré tant de remarquables travaux, ainsi que pour l'état présent de l'Islam. Le second a, de son côté, la maîtrise pour l'arabe et les langues sémitiques.

Bien peu de savants ont eu une existence aussi mouvementée que celle de M. Vámbéry, et la lecture des deux volumes qu'il publiait en 1904 sous ce titre : *The Story of my Struggles*, *The Memoirs of Arminius Vámbéry* (1), peut sembler celle d'un roman. Né en 1831 ou en 1832 on ignore la date exacte de sa naissance, les Juifs n'ayant pas eu, pendant fort longtemps, d'état-civil en Hongrie), dans le village de Saint-Georghen, le savant hongrois appartenait à une famille israélite originaire de Bamberg, d'où son nom : Vámbéry n'est que l'adaptation hongroise de *Bamberger*, « originaire de Bamberg ». Son père, Israélite fervent et talmudiste érudit, se livrait, pour vivre, au commerce des grains et fut victime du choléra de 1832. Sa mère, dont il ne cesse de louer l'admirable dévouement, l'emmena alors à Duna-Szerdahely, où elle continua, au prix de mille difficultés, le commerce qui les faisait vivre.

Le jeune Arminius commença ses études dans la communauté de sa nouvelle résidence, communauté qui passait pour la plus zélée de la Hongrie. Il y reçut, avec l'instruction religieuse, des leçons de langue hébraïque, puis passa à l'école communale protestante, pour y apprendre le hongrois et un peu de latin, et ensuite à la communauté orthodoxe de Saint-Georghen. Il devait achever ses études classiques dans des établissements catholiques, le collège des frères Piaristes et celui des Bénédictins de Presbourg.

Arminius Vámbéry, ses études terminées, se trouvait dénué de ressources. Il lui fallut accepter, pour vivre,

(1) London. T Fisher Unwin, 1904, 2 vol. in-12, de 492 p. avec pagination continue.

une situation de précepteur, aux appointements de 150 florins, dans une famille israélite de Marienthal. Peu après, il partait pour un village de la Slavonie, Kutyevo, pour y occuper une situation analogue, mais plus avantageuse.

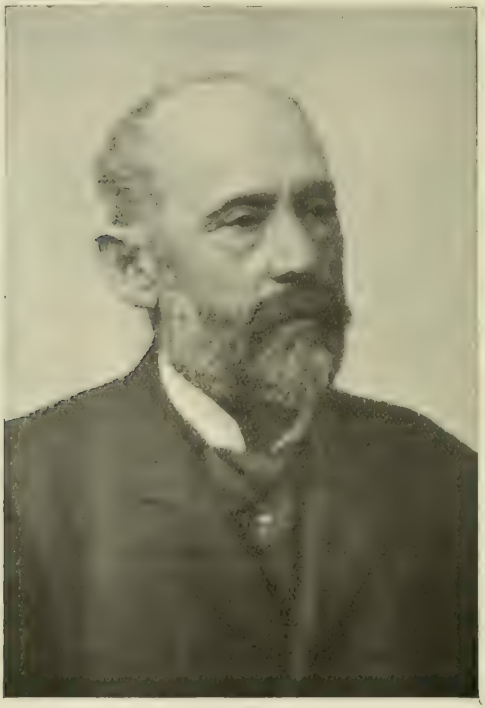

ARMINIUS VÁMBÉRY.

Ce séjour à Kutyevo devait laisser à Arminius Vámbéry les meilleurs souvenirs. Ce fut là qu'il trouva sa voie et décida d'être un philologue ; ce fut là qu'il commença, en apprenant le turc, les études qui allaient faire de lui un savant célèbre. Il y apprit, avec cette langue, le français, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le danois et le suédois. *La*

Henriade, Pétrarque et la *Jérusalem délivrée* étaient ses lectures favorites, quoiqu'il leur préférât l'étude du turc.

Sa vocation pour les études orientales s'étant affermie, il se rendit à Vienne pour demander conseil à De Hammer, qui l'encouragea, puis à Budapest, pour y apprendre l'arabe et le persan. Mais il fallait vivre, et le jeune orientaliste dut accepter, une fois de plus, un préceptorat à Csetény. Son plus cher désir n'en était pas moins de voir l'Orient, et, lorsqu'il eut économisé 120 florins, il partit pour Constantinople.

Arminius Vámbéry fait un curieux tableau de ce qu'était alors cette ville. Au lendemain de la guerre de Crimée, en 1857, une foule d'aventuriers s'y était abattue; mais le peuple turc, bien différent de ces hôtes de hasard, eut, dès la première heure, toutes les sympathies du voyageur hongrois.

Arrivé à Constantinople avec un pécule aussi faible, celui-ci devait s'attendre, au début, à de grandes difficultés. Il put les surmonter, grâce à l'appui d'un de ses compatriotes entré au service de la Turquie, le général Kmetty, devenu Ismaïl Pacha, qui lui fit trouver une situation de précepteur dans une famille de Péra. De là il entra chez le ministre des Affaires étrangères, Rifaat Pacha, en qualité de professeur. Suivant les conseils et l'exemple de son protecteur, il avait adopté la vie turque et pris le nom de Rechid Efendi. Reçu dans la haute société de Constantinople, bien venu partout, Arminius Vámbéry fit, à cette époque, ses débuts dans le journalisme comme correspondant de l'*Augsburger Allgemeine Zeitung*.

Il était devenu un « efendi » dans tout le sens du mot, ne le cédant en rien aux lettrés de la capitale pour la connaissance de la langue et de la littérature turques. Cependant il n'était pas satisfait. Il voulait visiter cette Asie centrale d'où le peuple turc était sorti pour envahir l'Europe; là il entendrait, dans sa pureté primitive, la langue qui, transformée, était devenue l'osmanli.

Les obstacles, certes, étaient nombreux; mais ils ne

purent arrêter Arminius Vámbéry. Avec l'appui de l'Académie hongroise, qui venait de le nommer membre correspondant, il partit de Constantinople pour accomplir le voyage auquel il dut sa célébrité. Vêtu en Musulman, il traverse l'Asie Mineure et entre en Perse, où, pris pour un sunnite à cause de son costume, il est en butte à de nombreuses vexations. Malade, il lui faut s'arrêter après avoir traversé la frontière. Une fois rétabli, il se joint, à Tauris, à une caravane, avec laquelle il peut gagner Téhéran, non sans peine. Là enfin, il obtient du ministre des Affaires étrangères, Mirza Saïd Khan, un passeport pour continuer son voyage.

Dans un autre ouvrage, dont le succès fut grand, Arminius Vámbéry a raconté les multiples péripéties de ce voyage. Déguisé en derviche, il parcourut la Perse, souvent soupçonné d'être un faux musulman, mais jamais reconnu pour tel. Se joignant à une troupe de pèlerins, il partit pour Khiva et Boukhara, où de nouvelles aventures et surtout de nouveaux dangers l'attendaient. Il put cependant visiter la ville sainte, Boukhara, et, au bout d'une année, revenait à Téhéran, désormais célèbre et l'objet des propositions les plus flatteuses. Sollicité, dès son arrivée dans la capitale de la Perse, d'entrer au service de la Russie, il n'acceptait pas et partait pour Budapest, où il arrivait en 1864.

Arminius Vámbéry se trouvait depuis quelque temps dans cette ville, quand, cédant à de vives instances, il se rendit en Angleterre, où le meilleur accueil l'attendait. La relation de son voyage, publiée en anglais et bientôt traduite dans toutes les langues du continent, devait avoir un succès prodigieux. Le Gouvernement anglais désirait vivement s'attacher un homme qui, connaissant l'Orient comme il le connaissait, pouvait lui rendre les plus grands services ; mais le savant hongrois, malgré ses vives sympathies pour l'Angleterre, préféra rentrer dans sa patrie. Il

venait d'être nommé professeur à l'Université de Budapest, dont il devenait le premier professeur non catholique.

Ici se termine l'histoire des « luttes » d'Arminius Vámbéry, luttes qui se succédèrent sans interruption pendant les trente-trois premières années de sa vie. Les derniers chapitres de ses mémoires racontent ses voyages en Angleterre, son pays de prédilection, et en France, où il fut reçu par Napoléon III et comblé d'attentions par le monde savant. Présenté à la cour anglaise, il devait revenir à plusieurs reprises en Angleterre, où il fit, en 1885 et en 1889, deux séries de conférences qui obtinrent le plus vif succès. Deux intéressants chapitres sont consacrés à ses rapports avec le sultan Abdul-Hamid, son ami de longue date, et les deux derniers souverains de la Perse. Il faut lire la curieuse page où nous voyons Nasr ed-Dîn, de passage à Budapest, fort surpris de retrouver, à l'Académie hongroise, le derviche rencontré à Téhéran.

L'œuvre d'Arminius Vámbéry, tant scientifique que politique, est des plus considérables. Nous avons vu qu'il débuta dans le journalisme peu après son arrivée à Constantinople ; depuis cette époque il n'a cessé de collaborer à de nombreuses revues anglaises, américaines et allemandes, sans oublier notre *Revue des Deux-Mondes*. Ce fut surtout de 1865 à 1885 qu'il fournit à la presse anglaise des articles aussi nombreux qu'appréciés. L'âge n'a ralenti en rien son activité, et nous le voyons, encore aujourd'hui, traiter avec la même compétence les questions les plus diverses : philologie, littérature, ethnographie, histoire, politique et mouvement social (1).

(1) Nous ne pouvons donner, ici, la très longue liste de toutes les publications de Vámbéry. Bornons-nous à citer ses *Voyages en Asie centrale* (le plus populaire de ses ouvrages avec l'histoire de sa vie) ; ses *Essais sur l'Asie centrale* ; ses *Études linguistiques sur le djagataï*, précieux manuel pour l'étude du turc oriental, auxquels il faut joindre les *Monuments linguistiques de l'ouïgour* (c'est le *Koudatkou Bilik* publié, transcrit et traduit, d'après le manuscrit de Vienne, avec une savante introduction et un glos-

M. Ignace Goldziher, professeur à l'Université de Budapest et l'un des premiers arabisants de l'Europe, a été l'élève d'Arminius Vámbéry. Né à Alba-Regia en 1850, il suivit d'abord les leçons de ce maître éminent, puis passa quatre ans dans des universités étrangères, à Berlin, à Leipzig, où il fut l'élève de Fleischer, et à Leyde. A vingt-trois ans, pourvu d'une mission de son Gouvernement, il partait pour la Syrie et l'Égypte, et se faisait inscrire comme élève à la mosquée El-Azhar. Revenu dans sa patrie, il devenait, à l'Université de Budapest et à l'Académie hongroise, le collègue de son ancien professeur. On sait qu'en matière de philologie sémitiqúe, de philologie arabe en particulier, et d'histoire de la religion musulmane, le nom de M. Goldziher fait autorité (1).

saire) ; le *Dictionnaire étymologique de la langue turco-tatare*, ouvrage sans précédent et rendant bien des services aux philologues ; *la Civilisation primitive du peuple turco-tatar ; le Peuple turc* au point de vue ethnologique et ethnographique ; *la Scheïbaniade*, poème turc publié sur le manuscrit ouïgour de Vienne ; *Voyages et Aventures en Perse ; Tableaux de mœurs de l'Orient ; Vie et Aventures d'Arminius Vámbéry, écrites par lui-même ; l'Origine des Magyars ; Développement et extension des Magyars ; Histoire de Boukhara*, savant ouvrage composé d'après des manuscrits rapportés de l'Asie centrale et traduit en plusieurs langues ; *Histoire de Hongrie ; Voyages et Aventures de l'amiral turc Sidi Ali Reïs dans l'Inde, l'Afghanistan et la Perse de 1553 à 1556 ; Notes sur les anciennes inscriptions turques de la Mongolie et de la Sibérie ; Études linguistiques sur l'ancien osmanli.*

(1) La liste, si longue, des travaux de M. Goldziher ne saurait trouver place ici. Comme pour Arminius Vámbéry, contentons-nous de citer les plus importants. A ses remarquables travaux de philologie pure viennent se joindre des études religieuses et historiques des plus importantes. Ce sont, par ordre chronologique, les *Beiträge zur Geschichte der Sprachgelehrsamkeit bei den Arabern* (Wien, 1872-1874) ; les *Beiträge zur Litteraturgeschichte der Schia* (Leipzig, 1874) ; *Die Ẓâhiriten, ihr Lehrsystem und ihre Geschichte* (Leipzig, 1884), importante étude religieuse, suivie, quelques années plus tard, de ses *Muhammedanische Studien* (Halle a. S., 1888-1891, 2 vol.) ; le Divan de Djaroual (Leipzig, 1893, ouvrage qui parut d'abord dans le *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*) ; et le Livre des personnes douées de longévité d'Aboû Hâtim Sidjistânî (Leiden, 1899), textes arabes publiés et annotés ; les *Abhandlungen zur arabischen Philologie* (Leiden, 1896). On se souvient de la remarquable introduction dont il faisait précéder l'édition du texte arabe du *Livre d'Ibn Toumert* (Alger, 1903). M. Goldziher est, en outre, le collaborateur assidu

Comme M. Goldziher, le comte Géza Kuun, mort l'année dernière, s'était adonné avec succès à l'étude des langues sémitiques, tout en publiant d'importants travaux d'ethnographie ouralo altaïque, tels que les *Origines hongroises*, parues dans la *Revue internationale* de 1884, et une savante édition du *Codex cumanicus*, document précieux pour la philologie turque, édition à laquelle il faut joindre ses *Additamenta* et son mémoire *Sur la langue et la nationalité des Cumans* (1).

Homme politique en vue et haut fonctionnaire hongrois, le comte Auguste Zichy est également connu pour avoir longtemps voyagé en Asie, en Extrême-Orient surtout, et ses travaux lui ont ouvert les portes de l'Académie hongroise. Toutefois, il ne s'est pas adonné aux études musulmanes comme le comte Kuun.

Nous aurons à reparler de MM. les docteurs Ignace Kúnos et Bernard Munkácsi à propos de la *Keleti Szemle*, dont ils sont les directeurs, mais nous ne pourrions ici passer sous silence les services rendus aux études musulmanes par ces deux érudits, le premier surtout, dont les travaux sur la langue et la littérature turques font autorité : on sait qu'il les enseigne, en qualité de privat-docent, à l'Université de Budapest, ainsi qu'à l'Académie Orientale de Commerce, dont il est le directeur. Tous les deux sont, en outre, de remarquables polyglottes, et nous avons eu l'occasion de constater, plus d'une fois, avec quelle élégance et quelle facilité M. Kúnos manie notre langue. L'allemand, langue dans laquelle il a publié la plupart de ses travaux, ne lui est pas moins familier.

de plusieurs revues d'érudition hongroises, allemandes et françaises. C'est ainsi qu'il a publié, dans notre *Revue de l'histoire des religions*, plusieurs savants articles concernant l'Islam, notamment *le Culte des saints chez les Musulmans* (1880) ; *le Culte des ancêtres chez les Arabes* (1884) et *la Notion de la Sakîna chez les Mahométans* (1884).

(1) Voir la notice de M. Munkácsi dans la *Keleti Szemle*, VI, 1905, pp. 178-179.

D'autres savants se sont encore consacrés aux études turques. M. Joseph Thúry est l'auteur de nombreux travaux, sur les dialectes orientaux pour la plupart. M. George Almássy a publié d'importants mémoires sur l'ethnographie turque et la littérature populaire kirghize. M. Moriz Szilasi, professeur ordinaire de philologie hongroise et ouralo-altaïque à l'Université de Koloszvar, mort le 15 avril 1905 à l'âge de 51 ans (1), avait également abordé ces études avec succès. Il faut ajouter à ces noms ceux de MM. Jules Mészáros, Gábor Balint, Guillaume Pröhle et Arthur Marmorstein. N'oublions pas M. Alexandre Kégl, qui enseigne la philologie persane à l'Université de Budapest, M. George Kanyurszki, qui enseigne l'arabe à la Faculté de théologie de cette ville, et M. Mátyás Eisler, privat-docent de langues sémitiques à l'Université de Koloszvar.

II

Tels sont les hommes. Parlons maintenant des institutions et passons en revue les ressources dont dispose la Hongrie pour les études musulmanes.

La Faculté de philosophie de l'Université de Budapest, où Arminius Vámbéry est professeur émérite de langues orientales, possède deux cours libres de langue et de littérature turques (M. Ignace Kúnos) et de philologie persane (M. Alexandre Kégl). A la Faculté de théologie nous trouvons une chaire d'arabe, de syriaque et de chaldéen, dont le titulaire est M. George Kanyurszky.

A part le cours libre de M. Mátyás Eisler à l'Université de Koloszvar, cours dont nous venons de parler, il n'existe pas, en dehors de la capitale, d'enseignement des langues musulmanes.

(1) Voir la notice du docteur M. Rubinyi dans la *Keleti Szemle*, VI, 1905, pp. 181-182.

De riches et puissantes organisations encouragent les recherches scientifiques. C'est d'abord l'Académie hongroise, qui compte parmi ses membres des orientalistes tels que MM. Vámbéry, Goldziher et Zichy ; à ces noms nous pourrions ajouter celui du comte Kuun, mort en 1905, et dont elle avait récompensé l'édition du *Codex cumanicus*. Nombre de savants travaux ont paru dans ses Mémoires, et elle ne refuse jamais son appui aux chercheurs; nous l'avons déjà vu à propos d'Arminius Vámbéry. La *Keleti Szemle*, dont il sera question plus loin, a obtenu, dès la première heure, son appui moral et matériel.

La Société ethnographique hongroise, dont cette revue est l'organe, fondait, il y a longtemps déjà, une Section orientale, qui a donné une vive impulsion aux études musulmanes de tout ordre : ethnologie ou ethnographie proprement dites, philologie, littérature, archéologie, histoire, géographie et folk-lore.

En 1904, enfin, se fondait un Comité hongrois de l'Association Internationale Asiatique qui fait partie intégrante de l' « Association Internationale pour l'Exploration historique, archéologique, linguistique et ethnographique de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient », où il représente la Hongrie. Nous en résumons ici les statuts (1).

Tout en se conformant aux règles générales de l'Association dont il fait partie, le Comité assurera aussi l'exploration scientifique des pays de l'Oural et cultivera, « conformément à la tâche particulière de l'ethnologie hongroise, les études relatives aux peuples ouralo-altaïques ». Les recherches entreprises en dehors des territoires occupés par ceux-ci ne devront pas, toutefois, leur être étrangères. Le Comité fera attacher des savants hongrois aux travaux des sociétés et des savants étrangers, organisera des voyages d'études et s'entendra avec les autres corps scientifiques de

(1) Cf. la *Keleti Szemle*, V, 1904, pp. 359-380.

la Hongrie pour mener une action commune et, notamment, assurer la conservation, par les musées hongrois, des collections ethnographiques. Il assurera, enfin, la publication des recherches qu'il aurait provoquées ou favorisées. La subvention annuelle accordée par le Ministre des Cultes et de l'Instruction publique devait être répartie de la façon suivante :

1° Un tiers pour l'organe officiel du Comité et ses autres publications ;

2° Deux tiers à partager, en parties égales, entre les diverses branches d'études encouragées : *a*) linguistique ; *b*) ethnographie ; *c*) archéologie et histoire.

Les membres du Comité, nommés à l'origine pour quatre ans par le Ministre des Cultes et de l'Instruction publique, doivent, à l'expiration de leur mandat, proposer des candidats au choix du ministre, pour une période d'égale durée. Nous donnons ici leur liste :

Dr George Almássy ;
Dr Guillaume Bacher ;
Dr Joseph Hampel ;
Dr Antoine Hermann ;
Dr Alexandre Kégl ;
Dr Jean Krcsmárik ;
Dr Ignace Kúnos ;
† Dr Comte Géza Kuun ;
M. Béla Máder ;
Dr Édouard Malher ;
Dr Bernard Munkácsi ;
M. Géza Nagy ;
Dr Guillaume Pröhle ;
Dr Jules Sebestyén ;
Dr Villibald Semayer ;
Comte Béla Széchenyi ;
Dr Joseph Thúry ;
Dr Arminius Vámbéry ;
Comte Eugène Zichy.

Le bureau, élu pour quatre ans, fut ainsi constitué : *Président :* Docteur A. Vámbéry ; *Président d'honneur :* Comte docteur Géza Kuun ; *Vice-président :* Docteur G. Almássy ; *Secrétaire :* Docteur B. Munkácsi ; *Rapporteurs :* Docteur I. Kúnos (linguistique) ; Docteur V. Semayer (ethnographie) ; M. G. Nagy (archéologie et histoire).

A côté des établissements purement scientifiques il existe des organisations économiques non moins importantes. Le Kereskedelmi Museum ou Musée commercial royal hongrois de Budapest, fondé en 1887, vaste et puissante organisation officielle d'un côté, commerciale de l'autre, par l'intervention d'une société privée latérale (1), possède des agences dans toute la région des Balkans, ainsi que des représentants à Alexandrie et à Tunis. Il avait compris de bonne heure la nécessité d'un enseignement préparatoire au commerce avec l'Orient. Aussi fondait-il, dès 1891, le Cours de Commerce Oriental, devenu, aujourd'hui, l'Académie Orientale de Commerce, qui, réorganisée en 1898-1899, donne de si bons résultats sous l'habile direction de M. Kúnos. Très varié et très complet, l'enseignement de l'Académie dure deux ans et a un caractère essentiellement pratique. Il porte à la fois sur les langues orientales, celles des Balkans en particulier, sur les sciences commerciales et consulaires et sur diverses matières accessoires. En voici l'énumération :

a) Langues orientales, dont deux au moins sont obligatoires :

1° Roumain ;
2° Serbe ;
3° Bulgare ;

(1) A. Le Chatelier, *Questions d'économie coloniale*, p. 21.

4° Turc;
5° Grec moderne;
6° Arabe vulgaire;
7° Russe.

b) Matières commerciales :

1° Correspondance commerciale;
2° Terminologie commerciale et juridique.

c) Langues européennes :

1° Italien;
2° Français.

d) Matières diverses :

1° Géographie et ethnographie de l'Orient (des Balkans et de l'Asie Mineure en particulier);
2° Science du commerce;
3° Douanes et commerce extérieur;
4° Législation générale, droit public et administratif;
5° Législation du commerce et du crédit.

Des cours du soir sont faits pour les langues orientales. Un certain nombre de bourses, pour lesquelles l'Académie disposait chaque année, à la date de 1900, de 8.500 couronnes, avaient été fondées, soit par l'État, soit par de grandes entreprises, soit enfin par des particuliers. A la même date, le corps enseignant se composait d'un directeur, de quatre professeurs titulaires, de onze professeurs extraordinaires et d'un lecteur pour la langue turque (1).

Toutes ces organisations, quel que fût leur caractère,

(1) Voir la notice parue sous les initiales Ph. B. dans la *Keleti Szemle*, I, 1900, pp. 73-76.

avaient besoin d'un organe. Aussi, en 1900, la Section Orientale de la Société Ethnographique Hongroise et l'Académie Orientale de Commerce fondaient-elles, sous la direction de MM. Kúnos et Munkácsi, et avec l'aide d'une subvention de l'Académie hongroise, la *Keleti Szemle*, « Revue orientale pour les études ouralo-altaïques». La Société Ethnographique Hongroise avait compris la nécessité d'élargir ses recherches. Les Magyars ne devaient plus être l'objet exclusif d'études qui allaient porter sur l'ensemble des peuples ouralo-altaïques et sur toutes les questions relatives à ces peuples : ethnologie, ethnographie, folk-lore, philologie, histoire, anthropologie, archéologie.

Toutefois, la nouvelle revue, conservant un caractère ethnographique, publierait, en premier lieu, des articles sur les peuples orientaux (volga-oural de la famille finno-magyare; en second lieu, sur la race turque. On accueillerait de préférence les communications relatives aux traditions, populaires ou anciennes.

Des études sur les rapports des peuples ouralo-altaïques, soit entre eux, soit avec d'autres peuples, seraient également publiées, avec quelques articles spéciaux consacrés aux autres peuples asiatiques, lorsqu'il serait possible, par ce moyen, de fournir des renseignements sur l'ethnographie des Tartares : on prendrait donc des études relatives aux Ossètes, aux nations du Caucase, aux Iraniens, aux Slaves orientaux, etc.

La bibliographie ne serait pas négligée non plus. Sous ce titre, *Irodalom* (Littérature), on signalerait les livres et les articles de revues relatifs aux études ouralo-altaïques.

Quelques pages de chaque fascicule seraient consacrées aux communications et aux faits divers scientifiques. Dans cette partie de la *Keleti Szemle* ont paru, sous le titre de « Revue des écoles orientales », d'excellentes notices sur notre École des langues orientales vivantes, le Séminaire de Berlin, l'Institut Lazareff de Moscou, l'Institut de

Naples et l'Académie Orientale de Commerce de Budapest. Leur intérêt laisse le regret que, depuis quelque temps, cette série d'articles soit négligée.

Quant aux ouvrages que leur étendue ne permettrait pas d'insérer dans la *Keleti Szemle* (grammaires, dictionnaires, ouvrages d'ethnographie, de poésie populaire, etc.), ils devaient être publiés comme suppléments, dans chaque fascicule de la revue, et paraître ensuite, comme tirages à part, pour former une Bibliothèque de la Société Ethnographique Hongroise. C'est ainsi que M. Kúnos a donné une nouvelle édition (la première était devenue introuvable) du Dictionnaire djagataï-osmanli de Suleïmân Efendi, en rendant à tous ceux qui s'occupent de la langue turque un service des plus appréciés.

Ce fut avec un véritable enthousiasme que MM. Kúnos et Munkácsi prirent la direction de cette œuvre, à la fois scientifique et patriotique. Les Magyars, disaient-ils dans leur programme, sont les représentants et les chefs des races et des langues ouralo-altaïques dans le travail de la civilisation. Voici mille ans qu'ils occupent la Hongrie, et leur langue, « île verdoyante de l'Orient au milieu de l'Océan des peuples germaniques et slaves », s'est maintenue, alors que tant de nations congénères, Bulgares, Petchénègues, Khazars, Coumans, n'ont laissé aucune trace, et que les puissants empires des Huns et des Avares ont disparu. C'est à leur héroïsme, à leur amour de la liberté, à l'esprit ouvert qui leur montrait la nécessité d'adopter la civilisation et de ne pas rester en retard sur leurs voisins, qu'ils doivent de former aujourd'hui encore une nation.

La *Keleti Szemle*, qui allait renseigner l'Europe sur l'activité scientifique hongroise, comblait une grande lacune. Elle faisait appel à toutes les bonnes volontés et s'engageait à publier des articles dans toutes les langues répandues de l'Europe. Elle paraîtrait quatre fois par an, par

fascicules de six feuilles d'impression. Son prix extrêmement modique (8 couronnes, soit 10 francs par an) la mettait à la portée de toutes les bourses.

L'appel de MM. Kúnos et Munkácsi fut entendu. Aux savants hongrois dont nous avons parlé vinrent se joindre, pour la France, MM. Clément Huart, Joseph Halévy et Basset; pour la Russie, pays de prédilection des études tartares, MM. Radloff, le maître par excellence de ces études, Ivan Smirnoff, Nicolas Katanoff et N. Anderson, de Kazan, et Patkanoff, l'explorateur bien connu. L'Allemagne était brillamment représentée avec MM. Foy, Hartmann, Hirth, Scherman, Jacob, Winkler, Horn et Littmann; l'Angleterre, par MM. Browne, Bien, Gibb, mort depuis, et Abercromby. D'autres adhésions parvinrent encore: celles de MM. Houtsma, Bang, Thomsen, Bonelli. L'accueil n'était pas moins sympathique en Finlande, bien que les savants de ce pays eussent déjà leur organe, le *Journal de la Société finno-ougrienne*; de Calcutta, enfin, M. Aurel Stein adressait à ses compatriotes tous ses vœux de succès.

Il y aurait beaucoup à dire sur les sept volumes parus ou en cours de publication de la *Keleti Szemle*, mais mentionner les travaux, aussi importants que variés, qu'ils renferment, nous entraînerait trop loin. Bornons-nous à donner un rapide aperçu de ceux qui traitent des questions musulmanes.

La philologie et la littérature sont représentées, entre autres, par un opuscule d'Arminius Vámbéry sur l'ancien vocabulaire osmanli (1), et divers travaux sur la littérature populaire ottomane que M. Georg Jacob a traités avec la compétence qu'on lui connaît. M. Huart a fourni, de son côté, d'importantes notes d'épigraphie ottomane (2).

(1) T. I, 1900, pp. 15-27.
(2) T. I, 1900, pp. 34-38 et 92-99.

Pour les dialectes orientaux, nous trouvons le savant mémoire (en français) de M. Thomsen sur le système des consonnes dans la langue ouïgoure (1), les recherches de M. Almássy sur le dialecte des Kara-Kirghizes (2), celles de M. Kúnos sur la langue des Tartares du Danube (3) et les traces de la domination turque dans le vocabulaire hongrois (4). M. Enno Littmann a publié un conte de la Syrie du Nord (5); M. Balhassanoglu, officier turc doublé d'un philologue, au courant des travaux des Européens et maniant avec aisance notre langue, quelques notes sur les dialectes turcs d'Asie Mineure; M. Ivan Šišmanof, professeur à l'Université de Sofia, une étude sur l'étymologie du mot « Bulgare 6) », et M. Abraham Danon un mémoire sur les mots turcs en judéo-espagnol (7). Un travail important, mais d'un caractère beaucoup plus général, est celui de M. Joseph Halévy, *Sur l'étroite parenté des noms de nombres turco-ougriens* (8). M. Hartmann a, enfin, publié dans la *Keleti Szemle* un texte rapporté de Kachgar.

L'histoire est largement représentée. L'un des mémoires les plus longs et les plus importants qu'ait publiés la *Keleti Szemle* est celui du comte Géza Kuun sur le peuple turc (9). Puis viennent ceux de MM. Almássy, *L'Asie centrale pays d'origine des Turcs* (10), et Houtsma, sur la dynastie des Benu Menguček (en français) (11).

Parmi les articles d'ethnographie, celui de M. Katanoff,

(1) T. II, 1901, pp. 241-259.
(2) T. II, 1901, pp. 108-122.
(3) T. V, 1904, pp. 297-304.
(4) T. II, 1901, pp. 211-222 et 271-283.
(5) T. II, 1901, pp, 144-150.
(6) T. IV, 1903, pp. 47-85, 344-363, et t. V, 1904, pp. 88-110.
(7) T. IV, 1903, pp. 215-229, et t. V, 1904, pp. 111-126.
(8) T. II, 1901, pp. 5-18 et 91-108.
(9) *Gurdézi a törökökröl*, t. II, 1901, pp. 1-5, 168-184, 260-210; t. III, 1902, pp. 32-44, 81-94, 253-261; t. IV, 1903, pp. 17-40, 129-141, 258-287, et t. V, 1904, pp. 130-152.
(10) T. III, 1902, pp. 179-207.
(11) T. V, 1904, pp. 277-282.

consacré aux usages funèbres des Turcs de l'Asie centrale et orientale, mérite d'être mentionné spécialement (1).

Nous trouvons encore, dans la revue hongroise, d'intéressants articles de folk-lore. MM. Vámbéry (2) et Basset (3) ont recherché, chacun de son côté, les origines orientales de la légende de Shylock, et M. Katanoff a publié un certain nombre de légendes turques (4).

En 1904, la *Keleti Szemle*, qui paraît avec l'appui matériel et moral de l'Académie hongroise et sert d'organe officiel, comme nous l'avons dit, à la Section Orientale de la Société Ethnographique Hongroise et à l'Académie Orientale de Commerce de Budapest, devenait encore le journal du Comité Hongrois de l'Association Internationale Asiatique. Elle a, sous la direction de MM. Kúnos et Munkácsi, tenu les promesses du début. A ses collaborateurs d'alors sont venus se joindre d'autres érudits, Hongrois ou étrangers, parmi lesquels nous mentionnerons un Japonais, M. Kurakichi Shiratori, professeur à l'École de la Noblesse de Tokio, qui, auditeur du cours de M. le docteur Karl Foy au Séminaire des langues orientales de Berlin, a, peut-être le premier de sa nation, appris la langue turque. L'avenir de la revue hongroise s'annonce de la manière la plus favorable. Moins exclusive que le *Journal de la Société finno-ougrienne*, organe excellent, mais dont presque tous les articles sont consacrés aux études finnoises, elle est toujours prête à accueillir les travaux sérieux se rattachant à l'une quelconque des branches de l'érudition ouralo-altaïque. Nous nous permettrons toutefois deux critiques : la bibliographie y tient trop peu de place ; certes, les comptes rendus sont faits avec autant de soin que de compétence, mais ils sont trop peu nombreux. Nous regrettons aussi que la série, si inté-

(1) T. I, 1900, pp. 100-113, 225-233, 277-286.
(2) T. II, 1901, pp. 18-29.
(3) T. II, 1901, pp. 182-186.
(4) T. III, 1902, pp. 173-179.

ressante et si utile, de notices sur les écoles orientales ait été interrompue.

*
* *

Nous avons essayé, dans les pages qui précèdent, de donner une idée de l'activité scientifique de la Hongrie dans le domaine musulman. Si sommaire et si incomplet que puisse être le tableau que nous en avons tracé, il montre, néanmoins, avec quel zèle et avec quel succès les Hongrois s'adonnent à ce genre d'études. A côté d'hommes tels que MM. Vámbéry et Goldziher, elle peut s'enorgueillir de toute une pléiade de savants, dont les consciencieux travaux ont fait faire bien des progrès aux sciences orientales, et en particulier à l'étude des peuples turcs, de leur histoire et de leur langue. Nous devons admirer, non moins que l'érudition, la méthode intelligente et rationnelle qui préside à l'organisation de cet enseignement et de ses applications pratiques.

L. Bouvat.

LES HABOUS DE TANGER

Dernier asile de l'Islam le moins évolué, le Maroc semble, au premier abord, conserver intactes les institutions qui se transforment ailleurs sous l'influence du mouvement européen. En réalité, le milieu marocain ne fait pas exception à la loi générale. Il doit une stabilité apparente aux compétitions qui protègent son équilibre chancelant. Mais l'action du progrès économique ne s'en manifeste pas moins. Elle revêt même des aspects qui justifient quelques doutes sur la solidité des croyances marocaines. On en a la preuve par le curieux exemple des Ḥabous de Tanger.

I

Le *Ḥabous*, ou *Ouakf*, emprunte à son caractère de donation, ou de réserve d'usufruit, à perpétuité, une condition organique d'inaliénabilité. Qu'il s'agisse d'affectation religieuse, charitable ou familiale, le constituant immobilise le bien ḥabousé. Le fonds reste sa propriété, mais à titre inaliénable, et « demeure séquestre pour l'attribution des fruits au bénéficiaire » (1).

En droit malékite, la doctrine et la jurisprudence s'opposent à la vente, à l'engagement, au don du Ḥabous.

(1) E. Mercier, *Le Ḥabous ou Ouaqof.*

Sans doute, la rigidité de cette règle s'est atténuée par quelques tempéraments. Si l'immeuble sur lequel porte le Ḥabous tombe en ruines et ne produit plus rien, l'intention du constituant cesse d'être remplie. Il y a préjudice pour l'œuvre pie. On l'évite par l'échange, ou *Mou'âouadha*, de l'immeuble ḥabousé, en ruines, contre un autre immeuble qui reçoit la même affectation. C'est une mutation autorisée. Elle se prête à bien des abus. Mais, malgré les atténuations indirectes, la législation malékite du Ḥabous est incompatible avec les exigences de la vie sociale, dès que celle-ci ne dépend plus d'un régime purement théocratique.

Grâce à un disciple de l'Imâm Abou Ḥanîfa, Abou Yoûsouf Ya'koûb, qui, afin de favoriser le développement des Ḥabous au profit des pauvres, a supprimé les difficultés édictées par les autres écoles (1), le code Hanéfite présente au contraire une souplesse que les musulmans de tous les rites ont su apprécier. L'usage s'est ainsi répandu de placer les Ḥabous sous le régime Hanéfite, quel que soit le rite du constituant. C'est le cas général chez les Malékites d'Algérie, de Tunisie et d'Égypte. Mais les 'Oulémas du Maroc ne se sont pas montrés favorables à cette tolérance. Ils ont tenu à conserver le Ḥabous malékite dans toute son intégrité. Il semblerait donc qu'on doive s'attendre à une immobilisation rigoureuse de toutes les fondations pieuses du Maroc.

*
* *

On peut distinguer pratiquement au Maroc, comme ailleurs, deux sortes d'actes de constitution Ḥabous : ceux qui sont faits uniquement en vue d'une œuvre pie, qu'ils reçoivent cette destination immédiatement, ou après l'ex-

(1) *Ibid.*, p. 14.

tinction des dévolutaires intermédiaires, et ceux où il n'est fait mention dans le texte même d'aucune œuvre pie.

Rappelons brièvement que les actes de Ḥabous de la première catégorie sont désignés communément sous le nom de *Taḥbîs*. Ce sont les moins nombreux. Ceux de la deuxième catégorie étant constitués le plus souvent au profit de la descendance *'Aqeb* du fondateur sont appelés *Ta'qîb*. Ils sont les plus nombreux, les fondateurs s'en servant comme d'un moyen d'enfreindre les règles de la loi successorale, pour favoriser tel ou tel héritier, ou pour soustraire leurs biens à la cupidité d'un Qâïd, d'un ennemi haut placé (1).

Dans les actes émanant du pouvoir souverain, les Ḥabous du premier groupe sont désignés, au Maroc, par les termes de : *El Aḥbâs-el-Koubra* (Ḥabous majeurs), s'il sont situés dans la ville ou dans sa banlieue immédiate, et *El Aḥbâs-eç-Çour'ra* (Ḥabous mineurs), s'ils sont situés dans un périmètre éloigné. Cette répartition, comme on le voit, n'a pas pour critérium l'affectation des biens à la Grande Mosquée, ou à une *Zâouïa* ou mosquée indépendante. La différence résultant de l'établissement bénéficiaire ne concerne que le mode de gestion des biens ḥabousés. En effet, qu'ils soient Ḥabous majeurs ou mineurs, dès qu'ils sont affectés à la Grande Mosquée, ils sont administrés par le Nâḍhir officiel, tandis que lorsque c'est une Zâouïa qui en est béné-

(1) Les actes de cette dernière catégorie conservent d'ailleurs, bien entendu, leur caractère d'œuvre pie, essentiel au Ḥabous. En effet, après l'extinction de tous les *'Aqeb* désignés par le fondateur, le bénéfice sera dévolu aux pauvres parmi les plus proches de sa parenté, le plus pauvre, homme ou femme, ayant toujours la préférence sur le plus riche. La pauvreté individuelle devient alors une condition indispensable à l'ouverture des droits à la dévolution, et le Ḥabous reprend ainsi son caractère d'œuvre pie, qu'il porte toujours en lui-même, bien que ce ne soit pas forcément d'une manière apparente. En outre, à l'extinction de tout droit héréditaire, le Ḥabous de Ta'qîb fait retour à la catégorie du Taḥbîs, au lieu de revenir au Baït-al-Mâl comme la propriété en deshérence.

ficiaire, l'administration en est assurée par le Nâdhir spécial de l'établissement intéressé.

II

Au premier abord, tout semble parfaitement régulier dans l'organisation des Ḥabous à Tanger. Laissons de côté les Ḥabous de Ta'qîb, administrés par un nâḍhir spécial à chacun, sous le contrôle du Qâḍi, et les Ḥabous mineurs, pour nous occuper seulement des Ḥabous majeurs.

Ceux-ci sont gérés, à Tanger, par deux administrateurs (*Nâḍhir*, pl. *Nouḍḍhâr*), sous la haute surveillance du *Qâḍi* officiel de la ville. Chacun de ces fonctionnaires est régulièrement investi, en vertu d'un *Ḍhahîr* du Sultan.

Le rôle des deux *Nâḍhir* est d'inscrire sur le registre des biens *Ḥabous* (*Hououalat el-Aḥbâs*) toutes les fondations pieuses nouvelles faites en faveur de la mosquée, ainsi que tous actes se rapportant à ces fondations pieuses. Ils doivent : — Faire procéder à toutes réparations ou constructions nécessaires aux immeubles ḥabousés ; — Ordonner l'échange, ou *Mou'âouadha*, d'un immeuble ḥabousé en ruines, contre un autre immeuble qui recevra la même destination ; — Consentir les locations d'immeubles disponibles et la vente des fruits qui peuvent provenir de la même source ; — Toucher le montant des loyers ou des ventes en question, ainsi que toutes sommes que les *Ḥabous* pourraient avoir à toucher ; — Défendre les biens dont la gestion leur est confiée contre toutes entreprises et empiétements de la part des tiers, et, à cet effet, intenter toutes actions utiles ; — Payer tout le personnel subalterne ou supérieur, employé, soit momentanément, soit ordinairement, à l'administration et à l'entretien des immeubles ḥabousés, ainsi qu'à la célébration du culte ; — Pourvoir à tous les besoins du culte et à toutes les dépenses qu'entraîne

son exercice (frais d'éclairage, d'achat de tapis, nattes étoffes, etc.).

Les deux *Nâḍhir* de Tanger doivent présenter au *Qâḍi*, à la fin de chaque mois, leurs registres de recettes et de dépenses, le mettre au courant de la situation des *Ḥabous* et lui demander toutes autorisations, approbations ou conseils, nécessaires à la bonne marche de leur gestion. Pour la tenue de leurs registres, les *Nâḍhir* sont assistés de quatre secrétaires-notaires (*'Adel*, pl. *'Adoûl*), et ils emploient un personnel assez nombreux pour les aider dans leur gestion. — Tout ce personnel, de même que les *Nâḍhir* eux-mêmes et les *Qâḍi*, est payé sur les revenus des *Ḥabous*.

Voici la liste de ces dépenses mensuelles, pour le personnel seulement :

1°	Traitement des deux *Nâḍhir* (150 pesetas hassani l'un)	300.00
2°	Traitement du *Qâḍi*	275
3°	*Imâm* de la grande mosquée.	30
4°	Deux autres *Imâm*, à 20 pesetas l'un . . .	40
5°	55 *Ṭolba* à 2 fr. 50 l'un	137.50
6°	10 *Ṭolba* affectés à *El-Djâma' el-Djedîd* à 2 fr. 50 l'un.	25
7°	10 *Ṭolba* affectés à *Djâma'el-Qaçba* à 2 fr. 50 l'un	25
8°	4 *Moûedhdhin* pour le jour, à 30 pesetas l'un .	120
9°	8 *Moûedhdhin* pour le jour, à 20 pesetas l'un.	160
10°	4 *'Adoûl*, à 40 pesetas l'un.	160
11°	2 Percepteurs des loyers désignés par le Qâḍi, à 50 pesetas l'un	100
12°	1 *Moqaddem el-Màristàn* nommé par le *Nàḍhir*	120
13°	3 *Khatîb* pour le prône du vendredi, à 30 pesetas l'un	30
14°	1 *Moueqqit* chargé de déterminer les heures des prières, désigné par le Naḍhir	49

15°	1 Préposé à la noria	40
16°	Petits employés subalternes (portiers, balayeurs, etc.) pour mémoire	60
	Total	1.662

Soit une dépense mensuelle d'environ 1.700 pesetas ou une dépense annuelle, au titre du personnel, de 20.400 pesetas, en chiffres ronds.

Il y a, bien entendu, quantité d'autres frais et dépenses, prévus ou imprévus, qui viennent grever le budget des *Ḥabous* et pour lesquels nous n'avons pas tous les éléments d'appréciation nécessaires; aussi serons-nous obligés de procéder par approximation pour estimer leur montant annuel :

1°	2 entrepreneurs désignés par le *Nâḍhir* lors des travaux à effectuer, et recevant 4 pesetas par jour chacun, pendant la durée du travail (pour mémoire)	2.000
2°	Réparations et reconstructions (pour mémoire).	15.000
3°	Frais d'achats de tapis et nattes.	200
4°	Frais du *Mâristân* (cuisine et soins) environ 4 pesetas par jour, soit	1.460
5°	Fourniture aux pauvres de 10 *djellaba* par an	100
6°	Fourniture aux femmes indigentes de 10 *haik* par an	150
7°	Aumônes et imprévu (1) (mémoire)	2.000
	Total.	20.910

Jointe au précédent total de 20.400 pesetas, cette somme représente une dépense annuelle d'environ 40.500 pesetas, à la charge des *Ḥabous*.

(1) En 1905, à la suite d'une campagne de presse contre les mendiants de la ville, on a fait une tentative pour ajouter aux aumônes des distributions de pain. Mais cet essai n'a duré que quelques jours.

Ces fonds sont administrés directement, sans caissier, et sous leur responsabilité, par les *Nâḍhir*, sous le contrôle du *Qâḍi*.

La caisse des *Ḥabous* de Tanger doit, en outre, consentir quelquefois des prêts, sur ordre du Sultan, à l'administration similaire d'une autre ville quelconque du territoire marocain, en vue de permettre l'édification d'une mosquée, par exemple. C'est ce qui eut lieu, il y a quelques années, pour Mazagan et Tétouan (1).

III

En Tunisie (2) et en Égypte, le droit doctrinaire qui tend à immobiliser stérilement le Ḥabous a cédé le pas dans la pratique à l'usage coutumier. L'*Enẓêl* tunisien fait passer l'immeuble ḥabousé aux mains d'un détenteur perpétuel, moyennant une rente locative, et cette acquisition déguisée confère jusqu'au droit d'hypothèque. Les contrats Égyptiens de *Ḥekre* et d'*Idjârataïn* (3) aboutissent au même résultat. Dans ces deux pays, le Ḥabous est aujourd'hui une propriété transmissible. Mais le droit coutumier, élevé

(1) Inutile de faire remarquer qu'il y a là une irrégularité et une atteinte à la loi.

(2) En Tunisie on peut suivre dans toutes ses phases l'évolution vraiment remarquable du régime des Ḥabous. A l'exploitation directe par la Djam-'aïa (administration des Ḥabous), on substitua d'abord le système des locations pour une durée ne dépassant pas trois ans ; puis, faisant un pas de plus dans cette voie, on porta ce délai à dix ans, avec faculté de proroger le bail pour deux autres périodes consécutives de dix années. Enfin, voulant encourager les améliorations importantes faites par le locataire, on lui accorda « *l'acquisition définitive du sol* », par voie d'échange ou d'Enzêl (ce sont les termes mêmes de l'exposé des motifs d'un décret beylical).

(3) Ce mot est passé ainsi dans le langage sous la forme du duel, parce qu'il désigne une opération qui comporte deux *Idjâra* ou loyers : 1° un prix payé lors de l'entrée en jouissance (idjâra mouadyala) et 2° un canon annuel comme dans le Ḥekre. Ces deux contrats ne peuvent être résolus par la seule volonté de l'une des parties, la seule cause résolutoire est le non-paiement du canon annuel pendant trois années consécutives.

au rang de loi civile, laisse au droit canonique plus qu'une satisfaction de forme : la garantie d'une compensation.

Le Maroc a été plus vite et plus loin dans cette voie. Par un ingénieux labyrinthe de casuistiques subtiles, il s'est mis au niveau de l'Algérie, qui, au lendemain de la conquête, confondait Ḥabous et Baït al-Mâl (fondations pieuses et domaine de l'État).

Au Maroc, en effet, l'accumulation des revenus des biens Ḥabous constituait un véritable danger pour le pouvoir souverain. C'était en quelque sorte une caisse noire, un trésor où l'opposition religieuse puisait pour lutter contre l'autorité régulière. On en ressentait toute l'influence chaque fois que le trône marocain devait passer à un nouveau maître. Constamment, dans l'histoire marocaine, on voit les 'Oulémas de Fâs, de Marrakesch, de Rabât, de Tétouan ou des autres villes, prendre position contre le candidat qui n'était pas leur élu : les Ḥabous leur fournissaient le nerf de la guerre. Dans les tribus de *Bled es-Sibâ*, cette affectation des Ḥabous est restée de règle générale, jusqu'à nos jours. Les revenus des fondations pieuses se transforment en fusils et en cartouches.

En cherchant bien dans les souvenirs qui peuvent subsister au Maroc, sur la fin du dix-huitième et le début du dix-neuvième siècles, on trouverait ainsi, dans le régime de l'ancienne main morte marocaine, le secret des luttes que Moulay Soliman eut si longtemps à soutenir. En succédant à son oncle, en 1822, Moulay 'Abd er-Rahmân fut à son tour victime du monopole exercé sur les Ḥabous par les « gens d'église ». Il se promit en entrant à Fâs malgré eux, de leur arracher l'arme qui leur avait permis de le combattre. Et il se tint parole, en réorganisant l'administration des Ḥabous qui devint ce qu'elle est aujourd'hui, entre les mains des Nâḍhirs officiels.

Presque tous les Ḥabous de Taḥbîs échappaient à ce

contrôle administratif. Ils furent rattachés dans toutes les villes à la grande Mosquée, à l'exception des fondations spécialisées en faveur des Zâouïas, des *Ḥorm*, ou de quelques mosquées indépendantes.

Deux institutions anciennes déjà, la *Tanfîdha*, ou firman de concession, et sa résultante, la « Vente de la clef », *Bî' al-Miftâḥ*, prirent en outre une extension telle que, actuellement, les Ḥabous des villes sont en majeure partie aux mains des particuliers, avec le caractère de biens transmissibles. Ils ne sont plus « Biens d'Église » que de nom, malgré le principe de l'inaliénabilité malékite.

La Tanrîdha est en réalité un acte gracieux du Souverain, envoyant une personne en possession d'un immeuble, pour en jouir *sine die*, sa vie durant, ou même avec faculté de le transmettre à ses héritiers directs. Elle ne s'appliquait à l'origine qu'aux biens du Baït al-Mâl (1). Mais en qualité de Khalifes, les sultans Marocains donnaient au besoin force de loi à leurs volontés, malgré les dispositions contraires de la doctrine religieuse. Ils disposèrent des Ḥabous, exactement comme s'il s'agissait des biens du Baït al-Mâl, en les concédant également par Tanfîdha, si irrégulier que cela pût être (2). Cette confusion voulue entraînait une assimilation presque complète des fondations pieuses aux biens du Baït al-Mâl. Un grand nombre d'entre elles passèrent aux mains des fonctionnaires, des Chorfa et de certaines personnalités étrangères, grâce à l'extension de la Tanfîdha qui, sous les règnes de Moulay 'Abd er-Rahmân et surtout de Moulay Hasan, devint d'un usage journalier (3).

(1) Voir *Archives Marocaines*, n° 1, pp. 32-37.

(2) La Khoteba (prône du vendredi à la grande mosquée) se fait, dans l'Afrique Occidentale, au nom du Sultan du Maroc. Il est ainsi considéré comme Khalifat et joint l'autorité spirituelle au pouvoir temporel, dans toute la mesure admise par la jurisprudence.

(3) Les jurisconsultes sont unanimes à dénier au souverain le droit non

La Tanfîdha de Ḥabous (1) pouvait d'ailleurs se justifier par plusieurs considérations. Suivant la jurisprudence marocaine, les Ḥabous confiés au Nâḍhir doivent être loués chaque année aux enchères publiques, ce qui, dans le cas général, exclut l'entretien et les améliorations par le locataire. Le Nâḍhir qui, à Tanger, touche 150 pesetas Hassani, c'est-à-dire environ 80 francs par mois, aurait de son côté beaucoup à faire, s'il devait pourvoir à l'entretien des centaines d'immeubles qui constituent les Ḥabous majeurs. A ce point de vue, la Tanfîdha vient utilement ajouter au régime des locations annuelles, celui des concessions locatives de longue durée, par l'intervention du pouvoir souverain.

D'autre part, malgré la jurisprudence de la location annuelle au plus offrant, le Ḥabous peut être — en fait —

seulement de disposer des Ḥabous, mais même d'en constituer ; cela se comprend d'ailleurs, en raison de la différence organique qui existe entre les deux institutions, également légales et fondamentales des Ḥabous et du Baït al-Mâl.

(1) Voici un exemple de Tanfîdha de Ḥabous, pour Tanger :

TRADUCTION

Louange à Dieu seul !

Que Dieu répande ses grâces sur notre Seigneur et notre Maître Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons !

(Empreinte du cachet du Sultan.)

A notre excellent serviteur *Nâḍhir* des *Ḥabous* majeurs en la place de Tanger, le savant *'Abd el-Qâder Ahardân*, que Dieu vous assiste !

Sur vous soit le salut, ainsi que la miséricorde de Dieu et ses bénédictions !

Le porteur de cette pièce, Aly ben Slimân, de Tanger, a sollicité de Notre Altesse — que Dieu élève ! — la jouissance de trois magasins du Ḥabous, dont deux sont au-dessous de la petite maison qui est entre les mains de Dahman Er-Rify et le troisième fait face à la nouvelle fontaine ; dans ce dernier travaille un juif qui exerce le métier de menuisier.

De telle sorte qu'à l'avenir le loyer habituel serait payé par le postulant.

Nous avons répondu favorablement à cette requête.

C'est pourquoi nous vous donnons l'ordre de remettre au sus-nommé les magasins précités dans les conditions sus-énoncées.

Conservez-lui cet écrit dont il sera détenteur.

Salut.

Le 20 Djoumâda El-Aouel de l'année 1317.

détenu régulièrement, sans limite de durée. Le locataire peut, en effet, avec l'autorisation du Qâḍi, apporter des modifications même importantes, améliorations, reconstructions, etc., au bien qu'il occupe. Du moment que les travaux doivent augmenter la valeur de l'immeuble, l'autorisation est licite, et elle implique le remboursement de la valeur des travaux effectués, avant l'éviction du locataire autorisé. Légalement, ce remboursement des frais réels est obligatoire, même s'il n'y a pas eu autorisation préalable, à moins que le Nâḍhir ne préfère exiger la remise en l'état. Cela revient à dire que la caisse des Ḥabous ne se prêtant pas aux remboursements de quelque importance, la Tanfîdha ne fait que sanctionner, en la simplifiant, une situation de fait qui pourrait, au besoin, se créer sans elle. On conçoit, dans ces conditions, que la Tanfîdha, malgré la forme systématique qu'elle paraît avoir prise au dix-neuvième siècle, doive répondre à un état de choses antérieur.

L'usage complémentaire de la « Vente de la clef », Bî' al-Miftâḥ, est sanctionné au Maroc par le droit coutumier. En vertu de cette coutume, l'occupant du Ḥabous vend ou transmet librement son droit de jouissance, tel qu'il se comporte.

Il semble qu'à l'origine la « Vente de la clef » ait été limitée aux boutiques des marchés qui, dans la plupart des villes marocaines, forment un élément important des Ḥabous majeurs. Voici, à cet égard, un intéressant Fétoua du Khatib de la grande mosquée de Tanger :

> « Question : La vente des clefs des boutiques des biens Ḥabous a-t-elle une origine méritant considération et que l'on puisse invoquer en sa faveur ?
>
> « Réponse (à ce sujet) : Nous rapportons l'opinion

du très docte Sidi Mohammed ben Ahmed Et-Tammâq, qui s'exprime ainsi :

« Nous avons souvent entendu dire que, dans « certains des marchés les plus courus de notre « époque, tels que la *Qaïsarya* et *El-'Aṭṭârîn* (à « Fâs), le détenteur d'une boutique a droit, pour « s'en dessaisir au profit du nouvel occupant qu'il « agrée, à ce que ce dernier lui remette telle « somme qu'ils ont librement débattue entre eux ; « c'est là ce qu'on appelle « l'achat de la clef à « l'occupant ».

« Puis l'auteur dit : « Examinez ce contrat d'un « nouveau genre qui est, en tout cas, différent de « la *Goulsa* (Djoulsa) ou vente d'un fonds de com- « merce) et réfléchissez à son sujet. Est-il assimi- « lable au *Khouloû* lui-même, ou serait-ce le *Khou-* « *loû* lui-même ? »

« Or, on appelle *Khouloû*, une somme d'argent qu'un individu remet au détenteur d'une boutique des Ḥabous, par exemple, afin qu'il s'en dessaisisse ; c'est là une chose bien connue des gens du Caire.

« Ceci étant le *Khouloû* doit être pris en considération, car il est consacré par l'usage ('Orf).

« Le cheikh Chems ed-Dîn El-Leqqâny et son frère, Nâcer ed-Dîn El-Leqqâny, ont rendu des Fétoua qui constatent ce fait.

« Le premier s'exprime ainsi : « Lorsque vient à « mourir l'individu qui est en possession du *Khou-* « *loû*, et qu'il laisse un héritier légal, ce dernier a « droit au *Khouloû* de la boutique du *de cujus*, « conformément au 'orf qui régit tout le monde. « Si le défunt ne laisse aucun héritier, le *Khouloû* « revient au Baït al-Mâl ; enfin, si le défunt est « grevé de dettes et qu'il ne laisse point de quoi les

« acquitter, on peut employer à cet effet le *Khouloû*
« de sa boutique. »

Limitée primitivement, semble-t-il, aux boutiques des marchés, en vertu d'un usage qui n'était pas spécial au Maroc (1), la « Vente de la clef » y est devenue de règle générale pour tout Ḥabous concédé par Tanfîdha. Cet acte de concession locative rend le Ḥabous immédiatement négociable, quant à la jouissance. Sans doute, à défaut de dépenses grevant l'immeuble d'une hypothèque d'améliorations, la Tanfîdha peut être révoquée; elle devient caduque, en principe, à la mort du concessionnaire. Mais la succession des « Ventes de clef » crée dans la pratique l'équivalent d'un droit de durée. S'il y a eu, en outre, des dépenses d'amélioration, la condition du remboursement rend, en fait, l'aliénation de jouissance définitive.

A la vérité, il appartient à l'administration des Ḥabous de fixer le prix du loyer suivant la seule valeur de l'immeuble, sans tenir compte de l'origine de la plus-value. De là, en théorie, un moyen d'éviction, en même temps qu'une consécration du caractère de la fondation. Mais, à Tanger, au moins, le loyer de l'immeuble transformé ou même reconstruit, ne progresse pas en proportion de la valeur. Le locataire pourrait s'appuyer au besoin sur l'opinion de docteurs autorisés, pour s'opposer à une aggravation de charges, en contestant la validité d'une augmentation de loyer en cours de location.

Ces indications suffisent à montrer comment, à Tanger au moins, le Ḥabous marocain peut devenir la moins coûteuse et la plus mobile des propriétés indigènes. Concédé en location, *sine die*, par Tanfîdha, il circule par « Vente

(1) Une institution analogue au Khouloû existe en Tunisie, sous le nom de Hebout (littéralement : action de descendre de la boutique pour laisser l'autre contractant en prendre possession).

de clef », sans que, dans bien des cas, le loyer payé à la mosquée dépasse le tarif d'un léger impôt.

IV

Jusqu'ici, nous avons seulement constaté que, malgré l'Imâm Malek, les Ḥabous marocains devenaient aussi mobiles que ceux de Tunisie ou d'Égypte, par d'autres voies et moyens. Mais le double engrenage de la *Tanfîdha* et de la *Bî' al-Miftâḥ* permet mieux encore que l'*Enzêl*, l'*Ḥekre* ou l'*Idjârataïn*.

En voici la preuve par quelques exemples empruntés à un relevé des Ḥabous de Tanger, dont on a bien voulu nous donner communication. En choisissant ces extraits de manière à donner une idée à peu près exacte du régime actuel, nous avons naturellement éliminé les précisions de détails inutiles pour l'objet que nous nous proposions.

Donnons, tout d'abord, un exemple de fonctionnemen régulier de l'administration des Ḥabous, sous le régime de la Tanfîdha.

1° Dans la rue des *Cyar'în* (1), à main gauche, en montant du port, avant d'arriver au Petit Soko, et près de l'ancien Hôtel International, se trouve un magasin accordé par *Tanfîdha* à Si Mohammed Bennâny, ancien secrétaire de Bâ Ahmed, premier ministre du Sultan, moyennant un loyer mensuel de Pesetas Hassani : 10 (2).

Bennâny louait ce magasin à une compagnie de navigation moyennant un loyer de Pes. Has. : 50.

1. Artère principale de Tanger qui conduit du port au marché extérieur.

2. Le change moyen actuel sur la monnaie marocaine (Pesetas Hassani) est de 46 p. 100, et le change sur la monnaie espagnole de 9 à 10 p. 100. En monnaie française, 100 Pesetas Hassani valent 54 francs, et 100 pesetas espagnoles 90 à 91 francs.

A sa mort, le Nâḍhir a repris possession du Ḥabous et continue à en percevoir le loyer réel.

Comme on le voit, la Tanṛîdha avait servi, dans ce cas, à récompenser les services d'un fonctionnaire marocain, peut-être à lui tenir lieu de traitement ou de retraite. Il en est souvent ainsi.

2° Du même côté de la rue des Cyar'în, et plus près du Petit Soko, une boutique cédée par *Tanfîdha* à un *'Adel*, moyennant une redevance mensuelle de Pes. Has. : 0,60, a une valeur locative de Pes. Has. : 40.

3° Deux boutiques voisines du Petit Soko sont louées à l'*Amîn* des *Reqqâça* (Syndic des courriers postaux) moyennant une redevance mensuelle de Pes. Has. : 2.

N'employant qu'une boutique pour son service, l'Amîn a loué l'autre à un commerçant indigène, moyennant un loyer mensuel de Pes. Has. : 10.

Les Ḥabous servent aussi à récompenser des musulmans étrangers.

4° Un neveu de l'Émir 'Abd el-Qâder, considéré aujourd'hui comme sujet turc, a reçu en récompense du concours qu'il avait prêté au célèbre explorateur Oscar Lenz, pendant son grand voyage au Sahara, la *Tanfîdha* d'une maison du quartier de l'Oued Ahardâne, composée de quatre pièces au rez-de-chaussée et de quatre au premier étage. La redevance *mensuelle* n'est que de Pes. Has. : 2,50.

Dès qu'on aborde la catégorie des Ḥabous qui passent entre les mains des Israélites ou des Européens, les prix sont moins modestes et la « Vente de la clef » entre en scène. Souvent, la concession initiale est faite à un indigène musulman. Cela ne veut pas dire que les intérêts des Ḥabous comptent davantage.

5° Rue des *Cyar'în*, au voisinage du Petit Soko, un magasin concédé par *Tanfîdha* à un barbier indigène est passé

aux mains d'un banquier israélite par « Vente de clef » au prix de Pes. Has. : 8.000.

Le loyer mensuel payé aux Ḥabous est de Pes. Has. : 2,50 et le magasin rapporte Pes. Esp. : 125.

6° Près de là, un magasin cédé par *Tanfîdha* à un tailleur indigène, moyennant une redevance de Pes. Has. : 2, est passé par « Vente de clef » aux mains d'un Européen, moyennant un prix de Pes. Has. : 6.000.

Il rapporte par mois, Pes. Esp. : 40.

Les *Tanfîdha* sont également données directement aux Israélites et aux Européens.

7° Sur le Petit Soko, une boutique, cédée par *Tanfîdha* à un Israélite moyennant une redevance mensuelle de Pes. Has. : 2, est louée à un horloger arabe par mois : Pes. Esp. : 30.

Le plus souvent, dans les cas de ce genre, l'immeuble primitif disparaît et le Ḥabous entre définitivement dans la circulation économique, en restant seulement grevé d'une rente comparativement modique, et qui ne figure guère plus qu'un impôt, eu égard à la valeur finale du bien concédé. Les exemples sont nombreux. En voici quelques-uns seulement:

8° Sur le Petit Soko, à main gauche, en descendant, se trouvaient une série de petites boutiques en maçonnerie. Elles ont été concédées par *Tanfîdha*, il y a quinze ou seize ans, à un banquier israélite, moyennant une redevance mensuelle de Pes. Has. : 10. Peu après, le concessionnaire fut autorisé à construire un immeuble de rapport sur le terrain occupé par ces boutiques, moyennant une augmentation mensuelle de redevance de Pes. Has. : 0,50. Un hôtel qui occupe la presque totalité de l'immeuble paie un loyer mensuel de Pes. Esp. : 650.

9° Dans une rue parallèle au Petit Soko et donnant rue

des Chrétiens, une maison arabe à un étage, concédée primitivement à une Européenne, moyennant une redevance mensuelle de Pes. Has. : 7,50, est passée aux mains d'un banquier israélite par « Vente de clef » moyennant Pes. Esp. : 16.000. Après avoir loué quelque temps l'immeuble, transformé en restaurant, au prix mensuel de Pes. Esp. : 100, l'acquéreur qui a de même acheté la clef de tous les Ḥabous voisins, les remplace par un immeuble de rapport, en construction.

10° Dans le haut de la rue des *Cyar'în* se trouvait le Fondaq (entrepôt) du Kif et du tabac en feuilles, des fermiers de la régie. Il a été cédé par *Tanfìdha*, moyennant un loyer modique, à un banquier européen et est maintenant occupé, après les aménagements utiles, par un établissement de crédit, locataire par bail de vingt ans.

11° Moins haut, dans la rue des *Cyar'în*, un immeuble cédé par *Tanfìdha*, moyennant une redevance mensuelle de Pes. Has : 25, à un banquier israélite, protégé européen, est passé aux mains d'un négociant européen par « vente de clef », au prix de Pes. Has. : 15.000.

L'immeuble restauré comprend :

Un magasin loué par mois, Pes. Has. : 200 ;

Un bureau, loué par mois, Pes. Esp. : 150 ;

outre le magasin et l'appartement du détenteur de la clef.

12° Sur la place du Petit Soko, deux magasins contigus ont été cédés par *Tanfìdha*, l'un à un ancien Pacha de Tanger, l'autre à un Européen, attaché à une Légation, qui s'est rendu acquéreur du premier, moyennant un prix de clef de Pes. Has. : 6.000.

Un immeuble construit à la place des deux boutiques paie aux Ḥabous, par mois, Pes. Has. 25, et rapporte par mois, Pes. Esp. : 175.

Nous n'avons pas voulu multiplier davantage ces exem-

ples, nous proposant seulement d'étudier la condition évolutive des Ḥabous marocains. La transmission une fois engagée, s'effectue suivant un des modes usités en pays de règle hanéfite. Mais l'origine de la transmissibilité par Tanfîdha semble spéciale au Maroc, au moins dans les conditions où cette concession à long terme se pratique au profit des concessionnaires et au détriment des institutions. La préférence des 'Oulémas marocains pour la règle malékite a pu, sans doute, retarder les empiétements du siècle. Elle les a rendus plus graves par l'intervention de l'arbitraire souverain (1).

AL-MOUTABASSIR.

(1) Une intéressante question se pose, à propos de l'étude qu'on vient de lire. Que le Gouvernement marocain supplée aux inconvénients d'une location annuelle des Ḥabous par des baux de longue durée, avantageux aux concessionnaires, cela s'explique à la rigueur. Mais, après avoir monnayé les revenus des douanes pour se procurer des ressources par voie d'emprunt, il a, dit-on, engagé *ses propriétés* dans une partie des ports de la côte. Quelles sont ces propriétés? والله اعلم A. L. C.

MÂ EL 'AÏNÎN ECH CHANGUÎṬY

Un personnage religieux qui exerce une réelle influence sur le jeune sultan Moulay 'Abd El Azîz a joué un rôle important dans les derniers événements du Maroc. Bien connu sous le nom de Mâ El 'Aïnîn, de Changuîṭ, il passe en général pour un thaumaturge, un sorcier vulgaire ignorant et grossier. Ses faits et gestes prêtent sans doute aux légendes. Mais le fait qu'il est l'auteur de nombreux ouvrages jouissant d'une grande réputation suffit à montrer que les idées répandues à son sujet dans le public européen ne doivent être acceptées qu'avec réserves. On trouve d'ailleurs des renseignements circonstanciés sur les origines et le milieu familial de Mâ El'Aïnîn, dans l'ouvrage consacré naguère par M. A. Le Chatelier à *l'Islam dans l'Afrique occidentale* (1).

Dans la région du Sahara méridional comprise entre le Tagant et l'Atlantique, c'est-à-dire entre l'Adrar Et Temar et le Tirès, une ancienne famille de serviteurs religieux des Bekkaya de Timbouctou, celle des Ouled Mohammed El Fadel, occupe depuis deux générations une situation prépondérante au point de vue religieux. Son chef Mohammed El

(1) A. Le Chatelier, *L'Islam dans l'Afrique occidentale*, in-8, 376 pp., 7 cartes, Paris, Steinheil, 1899. V. pp. 327-333.

Fadel était, dit-on, d'origine chérifienne et venait d'Oualata. Il rompit avec les Bekkaya après la mort de Sid El Mokhtar El Kebir, ou du moins se rendit indépendant de leur tutelle. A l'époque du voyage de M. Le Chatelier, en 1887, le nouveau groupement religieux, issu ainsi des Bekkaya et par eux des Qadriya au point de vue doctrinaire, s'était déjà divisé en quatre branches, après la mort de son fondateur.

Deux des fils de Mohammed Fadel étaient morts : l'un, Mohammed El Mamoun, à La Mecque, et le second, Sidi Boui, à Oualata. Deux autres résidaient à Oualata : Mohammed Taki Allah, dont les partisans appartenaient à la tribu des Mechdouf, et Cheikh 'El Hadrami, révéré chez les Ouled En Nacer.

Les deux plus connus étaient Cheikh Saadibou, très influent sur toutes les tribus de la zone saharienne, voisins du Sénégal, en aval de Podor, et enfin Mâ El 'Aïnîn, dont M. Le Chatelier disait : « Il est allé deux fois à La Mecque, jouit au Maroc d'une grande réputation, et habite tantôt l'Oued Noun, tantôt la partie méridionale du Tirès. » (1)

Pendant que Cheikh Saadibou ne cessait de faire preuve, dans ses rapports avec le Sénégal, de tendances libérales et

(1) *Loc. cit.*, p. 328. Nous le trouvons mentionné là sous le nom de Moulây 'Aïnîn et il semble bien que ce fut, à l'origine, son véritable nom. Celui de Mâ El 'Aïnîn, sous lequel on le désigne aujourd'hui, signifie littéralement « l'eau des deux yeux » (Mâ'ou El 'Aïneïni). Il y a lieu de rapprocher cette expression du terme si connu de « Qorrat El 'Aïn » (fraîcheur de l'œil), que les auteurs arabes appliquent à toute personne que l'on a plaisir à voir et pour qui l'on éprouve une vive affection.

Cependant, beaucoup de Marocains prennent le mot *'aïnîn* dans le sens des deux sources : ils interprètent alors Mâ El 'Aïnîn comme signifiant « l'eau des deux sources (les plus pures) ». Ce seraient, en l'espèce, les deux sciences les plus prisées : la théologie et le droit. Mais cela nous paraît être une explication après coup. On ne pouvait, en effet, préjuger de ce que serait celui à qui on a appliqué ce nom, à moins qu'il lui ait été donné récemment.

Nous inclinons plutôt vers la première hypothèse, supposant que le nom actuel dériverait d'un nom ancien Moul El 'Aïnîn, « l'homme aux deux yeux (brillants ou doués de toute autre qualité physique ». L'usage est fréquent, on le sait, de souligner, dans le nom propre, le signe physique caractéristique de celui à qui on l'applique.

pratiques, Mâ El 'Aïnîn semble s'être distingué de bonne heure par une orientation différente. Il aurait été l'inspirateur responsable des difficultés rencontrées par la mission espagnole de l'Adrar, à l'époque où l'Epagne s'établit sur le littoral du Rio de Ouro. On sait comment s'est ensuite manifestée son hostilité contre l'expansion française au Nord du Sénégal. Toutefois, sa politique n'a pas toujours été franchement antichrétienne. Opportuniste comme tous les chefs religieux qui font une trop large part aux intérêts temporels, il a tenté un moment d'entrer en relations avec les autorités françaises de l'Extrême-Sud Algérien. L'intransigeance de son attitude vient, au contraire, de s'accentuer au Maroc.

Le commerce, la nécessité des échanges et du réapprovisionnement, ont de tout temps établi des relations régulières entre le Maroc et les Sahariens de la région Atlantique. Mâ El 'Aïnîn se rendait ainsi fréquemment avec une suite nombreuse à Marrakesch. C'est là qu'il rencontra pour la première fois le sultan Moulay El Hasan, sur l'esprit duquel il ne tarda pas à prendre un ascendant considérable. Moulay 'Abd El 'Azîz a continué la tradition paternelle et, lors des visites de Mâ El 'Aïnîn, le comble de présents et d'honneurs. Il lui consacre de longues audiences et lui témoigne la plus grande déférence.

Les compagnons du Chérif Saharien sont désignés au Maroc de plusieurs manières. Usuellement ce sont les *Hommes Bleus*, ainsi nommés parce qu'ils portent, comme les nomades voisins du Sénégal, une longue *Djellàba* de *Khant* ou cotonnade bleue (Guinée) et s'entourent la tête d'une pièce du même tissu. Leur peau naturellement foncée prend au contact de cette étoffe des reflets bleutés, d'autant plus accentués qu'ils font le moins possible usage d'eau pour se laver (1). On les appelle aussi couramment *Chenàgta* ou

(1) L'eau, disent-ils, leur fait mal ; aussi font-ils les ablutions par

gens de Changuîṭ et enfin *'Aïniya*, du nom de leur maître, ce dernier terme répondant plus spécialement au point de vue religieux.

Venus en grand nombre cette année avec Mâ El 'Aïnîn pour s'approvisionner en armes et munitions, afin de combattre les infidèles du Sénégal, les Hommes Bleus se sont montrés prodigues de violences que leur chef tolérait, s'il ne les encourageait pas, même envers les Musulmans. A Marrakesch, ils prétendirent régenter en armes, d'abord le quartier où se trouve leur zâouiya, puis toute la ville. On les vit faire main basse sur les marchandises exposées pour la vente. Un propriétaire musulman voulait-il résister, ils déclaraient le punir pour avoir toléré la présence des infidèles. Ils poussèrent l'audace jusqu'à pénétrer en nombre dans les maisons particulières de leurs coreligionnaires, en demandant du thé et des femmes.

Enfin, un Changuiṭî fut surpris au moment où, avec un levier, il cherchait à forcer la porte d'une petite mosquée, pour y voler à son aise. Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. En présence de l'exaspération générale, le Pacha fit emprisonner le voleur et exigea le désarmement de toute la suite de Mâ El 'Aïnîn.

On comprend, d'ailleurs, que les Chenâgṭa en eussent pris à leur aise. Partout, les représentants du Makhzen étaient tenus, par ordre spécial du Sultan, de fournir à leur chef des *Hédia* considérables — 30.000 douros, par exemple, à Mogador — et des *Ziara* individuelles, sans préjudice d'une *Moûna* quotidienne abondante (ḥarira, pain, huile, graisse, viande, chocolat, thé, etc.) pour toute sa suite. A tout cela s'ajoutaient encore des livraisons d'armes assez nombreuses. C'était pour la population appauvrie du Maroc méridional un impôt supplémentaire très lourd. Aussi, la tournée

Tayammoum (avec du sable), même auprès d'une source ou d'une rivière.

triomphale de Mâ El 'Aïnîn s'acheva-t-elle au milieu d'une indignation unanime. En leur qualité de champions de la foi et en vue de la guerre sainte contre les Français du Sénégal, les Hommes Bleus avaient ramassé sur toute leur route les offrandes qui devaient se changer en fusils. Mais à Mogador ce fut juste le contraire qui se produisit. En même temps qu'ils se dispensaient de jeûner, en plein Ramadan, sous prétexte de voyage, et quoique leur séjour se fût prolongé pendant quinze jours, ils faisaient vendre leurs fusils aux enchères sur le marché, pour les transformer en bonnes espèces sonnantes et trébuchantes.

Lorsque, le 17 novembre 1906, ils s'embarquèrent enfin pour le cap Juby, n'osant pas traverser le Sous où on les eût massacrés, l'impression de soulagement ne fut guère moindre chez les Marocains que chez les Européens, cruellement maltraités aussi. Sans revenir sur les incidents multiples relatés en détail dans les journaux du Maroc, et même dans ceux d'Europe, il était utile de rappeler du moins les souvenirs que le dernier passage des « Hommes Bleus » a laissés chez les Musulmans du Maroc méridional (1).

Mâ ElAïnîn porte une vaste chéchia de laine blanche en forme de pain de sucre qui lui couvre complètement la tête. Elle le rend invisible, paraît-il, grâce à une amulette dont personne ne connaît la teneur, sauf le Cheikh. Quand il sort dans une ville, et même en route, il est entouré d'un groupe compact de ses serviteurs et adeptes, qui répètent sans discontinuer la *Chahâda* : « Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est le prophète de Dieu. » Cette manière insolite de réciter le Dhikr de la Confrérie 'Aïniya [Eṭ Ṭaïfa El 'Aïniya] (2), la ferveur exaltée des Chenâgṭa qui, en leur qua-

(1) Il peut ne pas être sans intérêt de mentionner le rapprochement qui s'impose entre Mâ El 'Aïnîn, directeur spirituel du Sultan, et Raissouli, dont le représentant de S. M. Chérifienne à Tanger, El Hâdj Torrès, était le dévoué serviteur religieux. — A. L. C.

(2) Les disciples de Mâ El 'Aïnîn forment une confrérie au sens usuel du

lité de Berbères, professent un véritable culte pour leur maître, et enfin l'importance qu'il s'attribue à lui-même, ont répandu dans la masse du peuple marocain le bruit que Mâ El 'Aïnîn ne se contente pas d'être sorcier, mais qu'il se croit Dieu lui-même. Quoi qu'il en soit, les ouvrages de Mâ El 'Aïnîn lui ont valu une telle réputation de savoir et de sainteté dans le monde des 'Oulémas, que ceux de Fès, peut être par flatterie à l'égard du Sultan, lui ont décerné le titre de Qoṭb (Pôle).

Il se compte, d'ailleurs, lui-même, parmi ses propres admirateurs, se considérant sincèrement comme un être d'une essence tout à fait supérieure et quasi divine. L'estime qu'il professe à son propre égard éclate dans tous ses écrits, quoiqu'il affiche une grande déférence pour un Cheikh « *Aboû Qorra* », qu'il appelle *'Aïn El Açfiâ* (la source des plus purs).

Cinquante ouvrages, dont un en cinquante volumes, tel serait le bagage littéraire et scientifique du Qoṭb de Changuîṭ, à en croire la renommée. En réalité, les lithographes de Fès ont publié, aux frais du Sultan ou de son *Qaïd El Méchouâr*, Idris ben I'ich, un des plus fervents adeptes de la Ṭaïfa 'Aïniya, quelques ouvrages. Nous en avons eu plusieurs sous les yeux. En voici l'analyse, qu'il convient de faire précéder d'une remarque. Tous ces ouvrages sont accompagnés, soit au commencement, soit à la fin, d'un discours de Mâ El 'Aïnîn lui-même sur ses propres mérites. Il y a là, en deux ou trois pages, une accumulation d'adjectifs pompeux, de louanges dithyrambiques, d'images hyperboliques, de phrases redondantes et boursouflées qui dépassent même la mesure de la phraséologie orientale.

mot. Au Maroc, le Sultan compte, dit-on, parmi ceux qui ont pris l'Ouerd ; — ses familiers et ses ministres auraient imité l'exemple du souverain. En tout cas, il y a une Zâouiya 'Aïniya à Fès et une autre à Marrakesch. Le Sultan a promis d'en construire une troisième là où Mâ El 'Aïnîn le lui demandera. En dehors des villes et des milieux Makhzen, on ne rencontre guère d'Aïniya que chez les Doukkala et dans le Haouz de Marrakesch.

BIBLIOGRAPHIE

1° *Moufîd Er Râouy 'ala 'anni moukhâouy*. Plaquette in-4 de 25 pages, Fès, 1310.

C'est le commentaire d'une *qaçîda* dans laquelle Mâ El 'Aïnîn expose que toutes les confréries religieuses musulmanes doivent être unies par le sentiment de leur confraternité de but et de tendances, que leur très grand nombre et leurs divergences apparentes ne doivent point préjudicier à l'unité de l'Islam, et qu'on ne doit point proclamer la supériorité absolue de telle secte spéciale sur telle autre.

L'auteur est amené ainsi à envisager, à leur point de vue le plus général, le *Dhikr*, l'*Ouerd* et les éléments du *Taçawouf* communs à toutes les doctrines.

Il nous apprend, à cette occasion, qu'on trouvera de plus amples détails dans ses ouvrages intitulés : *Fâtiq Er Retq, Na't El Bidâyât oua Taouçif En Nihâyât*, et *El Maqâçid En Nourânïa fi dhikri men Dhâtouhou oua Cifâtouhou mouta'alïa*, ainsi que dans un autre ouvrage, dû à son cheïkh Aboû Qorra et intitulé *Seïf El Miadjâdil*.

Dans le préambule de *Moufîd Er Râouy*, Mâ El 'Aïnîn raconte sa première entrevue avec Moulay El Hasan à Marrâkesch, et il le fait en termes assez peu modestes, disant : « ... Dieu m'envoya le Sultan Moulay El Hasan... »

2° *Mou'çir El Moutachawaf 'ala Mountakhib Et Taçawouf*. 2 vol. in-4, ensemble 550 pages environ, Fès, 1314.

Traité détaillé du mysticisme et des voies qui y conduisent. L'auteur paraît se complaire à y faire étalage de son érudition en mêlant à son texte des observations grammaticales ou autres, tout à fait étrangères au sujet.

3° *Çilat El Moutarahhim 'ala Cilat Er Rahîm*. Brochure in-4 de 80 pages environ, Fès, 1323.

C'est un recueil de 444 *hadîth* attribués au Prophète, sur les liens de parenté, les relations entre parents, et la conduite à tenir vis-à-vis de ses proches.

L'auteur explique, dans sa préface, qu'il a été amené à composer ce recueil parce qu'il avait remarqué l'insouciance de ses contemporains et la perte des saines traditions sur ce point spécial. « Puisse Dieu nous en préserver ! »

4° *Kitâb Es Seïf oua El Mousa 'ala Qadiati El Khadir oua Mousa.* Brochure in-4, d'une centaine de pages, Fès, 121.

C'est le récit de la rencontre de Moïse et d'El Khadia, avec force commentaires de toute sorte.

En marge se trouve un deuxième ouvrage du même auteur, intitulé : *El Idâh liba'di El Içtilâh*, commentaire explicatif de la terminologie des *Çoufïa.*

5° *Tèbyïn El R'oumoûd 'ala Na't El 'Aroûd.* Brochure in-4 d'une soixantaine de pages, Fès, 1320.

C'est le commentaire d'un traité en vers sur la prosodie et métrique, du même auteur, intitulé : *Na't El 'Aroûd.*

En marge se trouve un deuxième ouvrage, toujours de Mâ El 'Aïnïn, intitulé : *Moufid En Nisâ oua Er-Ridjâl fi Bayâni ba'd ma djâza min El Abdâl.*

C'est l'étude des permutations ou modifications de lettres dans les mots, consacrées par l'usage.

6° Recueil de *Qaçîd.* Brochure in-4, Fès, 1322.

Ce recueil contient :

a) *Daou' Ed Douhoûr*, 38 pages, calendrier grégorien en vers avec les indications sur les saisons et sur les anniversaires des événements importants, tels que fêtes religieuses musulmanes, etc. ;

b) Une *Qaçida*, 3 pages, sur l'influence des *Bouroûdj* (signes du zodiaque) et des *Manâzil* (mansions) dans lesquels entre la lune, par rapport aux événements, au tempérament de l'homme, au sort bon ou mauvais, etc.;

c) *Qaçida*, une page et demie sur la durée des séjours de la lune dans chaque *Bordj* (signe du zodiaque);

d) *Qaçida*, 2 pages et demie, sur la coïncidence des pluies avec l'entrée de la lune dans chaque mansion et leur influence sur l'agriculture, les circonstances atmosphériques, etc. ;

e) *Qaçida*, 2 pages, sur les articles de foi, les attributions divines, etc.

f) *Qaçida*, une page, sur les mesures de capacité et de poids et leurs rapports ;

g) 14 pièces ou vers détachés (7 pages) sur des sujets variés.

7° *Dalil Er Rifâq 'ala Chemsi El Ittifâq*, 3 vol. in-4, ensemble 1000 pages environ.

Traité de droit musulman selon l'école de Mâlek.

De ce petit exposé on peut conclure que Mâ El 'Aïnîn n'est certes pas un esprit vulgaire et que ses œuvres, abondantes, portent sur les questions les plus variées (droit, théologie, çoufisme, astronomie, astrologie, philologie, etc.).

Toutefois, sous l'influence de l'âge et du zèle religieux, son exaltation excessive donne à penser qu'il ne jouit plus de toute sa raison.

Il est assez caractéristique, d'ailleurs, de voir les « Hommes Bleus » exaspérer même leurs coreligionnaires, par les scandales et les abus qui les ont signalés, ces derniers mois, à l'attention publique.

AL-MOUTABASSIR.

LA KHALDOUNYYA

(UNE UNIVERSITÉ MUSULMANE EN TUNISIE

S'il est une idée fausse, c'est, à coup sûr, celle qui consiste à croire, sur la foi d'exemples de plus en plus rares, que le monde musulman de nos jours, réfractaire à la civilisation moderne, est irrémédiablement voué à rester en marge du grand mouvement scientifique et littéraire de l'Occident. Les descendants de ceux qui ont illustré le siècle d'Al-Mâmoûn n'ont pas encore à ce point dégénéré. C'est un lieu commun aujourd'hui que de parler de la civilisation moderne de l'Égypte. Là, le réveil d'une nation, endormie peut-être de lassitude d'avoir trop brillé, s'est manifesté de bonne heure, grâce aux circonstances qui favorisèrent l'œuvre de régénération entreprise par Moḥammad-'Ali. Mais, à l'est de la terre des Pharaons, en Tunisie, le génie de la France civilisatrice n'est apparu que plus tard ; et cependant, le germe de progrès déposé par elle dans le sol tunisien grandit déjà et prépare une riche moisson.

Il n'entre pas dans notre plan de faire ici l'historique du relèvement intellectuel et moral des indigènes de la Tunisie. C'est un spectacle réconfortant que de voir la jeunesse musulmane d'aujourd'hui se presser en foule dans les écoles primaires et même dans les établissements d'enseignement secondaire de la Régence.

Mais, à côté des jeunes, dont les yeux se sont ouverts dans la lumière nouvelle faite par vingt-cinq ans de protectorat français, il y a la vieille génération, les adultes, que les préjugés sociaux empêchent d'aller s'asseoir sur les bancs de l'école. Pour ceux-là, l'élite de la population musulmane elle-même a pourvu au nécessaire, et de la manière la plus noble, comme nous allons le voir, par la création de la Khaldoûnyya.

*
* *

L'idée première d'une association musulmane ayant pour but de répandre la connaissance de la science moderne au milieu de l'élément indigène, est essentiellement française. C'est à M. le lieutenant-colonel Rebillet, ancien attaché à la Résidence générale de France à Tunis, que revient l'honneur de cette initiative. L'exemple de l'Égypte, en pleine période de renaissance scientifique et littéraire, était trop frappant pour échapper à cet esprit observateur. M. le Résident général Millet fut vite gagné à ce projet. Dès 1896, un Comité, composé de jeunes musulmans que leur éducation libérale et leur position sociale avaient désignés au choix du Résident général, se réunissait sous la présidence de M. Machuel, directeur général de l'Enseignement public en Tunisie, pour élaborer un projet de statuts. Autorisée par décret du 22 décembre 1896, la nouvelle Société choisit, pour patron, Ibn Khaldoûn, l'immortel auteur des *Prolégomènes*, le seul écrivain arabe qui ait compris la manière philosophique dont il faut envisager l'histoire. Il en a tracé les principes en tête de son *Kitâb al'-Ibar*.

Telle est l'origine de la Khaldoûnyya. Son but, d'après les statuts, et il faut reconnaître qu'elle s'y est rigoureusement conformée, était ainsi défini :

« Cette Société a pour but de rechercher les moyens pro-

pres à développer l'instruction chez les Musulmans. A cet effet, elle se propose en particulier :

« 1° D'organiser des cours et des conférences, consacrés plus spécialement à l'histoire, la géographie, la langue française, l'économie politique, l'hygiène, la physique, la chimie, etc. ;

« 2° De faciliter à ceux qui en seront dignes les moyens de compléter leur instruction ;

« 3° D'encourager la création de bibliothèques ;

« 4° De créer un bulletin qui se publiera en arabe et en français. Ce bulletin aura pour principal objet de faire connaître aux Français la civilisation arabe et aux Musulmans la civilisation française. »

Sans paraître très chargé, ce programme était cependant vaste, et son application exigeait autant d'habileté que de souplesse. Il faut vraiment louer le premier comité directeur d'avoir réussi, par sa persévérance, à vaincre toutes les difficultés et à sauver l'existence de la jeune Société, dans une période de tâtonnements, malgré l'hostilité de la vieille génération musulmane. Trop en retard pour suivre la marche du progrès qui pénétrait à grands pas la Tunisie, les vieux *moûminîn* voyaient d'un mauvais œil la création de la Khaldoûnyya. Ils se l'imaginaient comme une institution funeste à la religion et devant faire une concurrence néfaste à l'enseignement exclusivement arabe de l'Université de Djâma' az-Zitoûna.

Mais ces préventions se dissipèrent bientôt, grâce surtout à une grande conférence publique, qu'un des maîtres les plus vénérés de la Grande Mosquée, le Cheikh Sâlem boû Ḥâdjeb, fit, avec toute l'éloquence qu'on lui connaît, au siège de la Khaldoûnyya et en présence de M. le Résident général de France. A partir de ce moment, la Khaldoûnyya prit un nouvel essor. La sympathie générale, provoquée en sa faveur par la parole persuasive et justement écoutée du Cheikh Sâlem boû Ḥâdjeb, se traduisit, dès l'année sui-

A la Khaldoûnyya. — Une salle de Lecture.

vante, par un accroissement dans le nombre des élèves, dont la majorité se recrute maintenant parmi ceux de la Grande Mosquée.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, 1905-1906, la moyenne générale de la fréquentation des cours a été de 156 élèves. Et, détail remarquable, quand on jette les yeux sur les chiffres de la statistique des deux premiers mois de l'année courante, on est de suite frappé du fait que les cours les plus suivis sont précisément ceux où les matières étudiées ont été jadis cultivées, avec la plus grande distinction, par l'École de Baghdâd. C'est l'histoire, c'est la géographie qui viennent en tête, par le nombre des élèves qui les étudient. La langue française, la grammaire et la littérature viennent en second lieu, suivies par les sciences exactes et la rédaction arabe.

Il n'en faut pas moins insister sur les efforts que les Musulmans de Tunisie déploient eux-mêmes pour la propagation de la langue française ; en travaillant à sa diffusion et à la vulgarisation de la science moderne dans le milieu indigène, la Khaldoûnyya accomplit une œuvre essentiellement méritoire : le rapprochement des deux races, française et musulmane.

Parmi les cours de vulgarisation, nous devons citer, en première ligne, celui ou plutôt ceux que notre excellent ami, Si 'Abd ar-Razzâk Al-Ghaṭṭâs, esprit des plus distingué et ancien élève bachelier du lycée Carnot, de Tunis, professe sur la chimie, la physique et l'histoire naturelle, sciences que les Musulmans ont depuis longtemps reléguées parmi celles dont il est inutile de s'embarrasser. Grâce à l'exposition claire et à la méthode européenne que ce jeune professeur apporte dans son enseignement, il a su réveiller la curiosité des indifférents, et son cours n'est ni le moins suivi, ni le moins intéressant. Un laboratoire, assurément modeste, que M. Ghaṭṭâs est parvenu à créer de toutes

A la Khaldoûnyya. — La Bibliothèque.

pièces, lui permet de faire, en présence de ses élèves, quelques manipulations, qui les récréent en même temps qu'elles les instruisent.

Les cours de mathématiques, algèbre et géométrie, ont deux titulaires, Si Sâdik At-Tlâtli, pour le degré élémentaire, et Si Al-Ghaṭṭâs précité, pour le degré supérieur.

Enfin, depuis le 1er janvier 1905, il a été créé un cours professionnel d'arpentage, de topographie et de dessin, en vue de la préparation au métier d'*amîne*, ou expert d'agriculture.

Quant à la géographie et à l'histoire, elles sont professées avec éclat par un homme d'une compétence incontestable, Si Béchîr Safar, président de l'administration des Ḥabous, dont la communication sur la « Géographie chez les Arabes », lue au Congrès national des Sociétés de géographie, tenu à Tunis en avril 1904, a été justement appréciée.

Il a, en outre, composé à l'intention des élèves de la Khaldoûnyya un traité de géographie, déjà paru, et un traité d'histoire qui sera publié incessamment, poursuivant ainsi fidèlement le but de vulgarisation que la Société s'est proposé (1).

Une large part est faite à la langue française, dont l'enseignement comprend trois degrés et se trouve assuré par deux professeurs, Si 'Othmân As-Sebâ'i, chef de bureau à la direction générale de l'Enseignement, et Si Ṣâlaḥ ben 'Adjoûza, interprète à l'administration des Ḥabous. Ce n'est pas sans quelque orgueil patriotique que l'on peut voir les Musulmans, qui doivent au Qorân de parler la plus belle des langues, s'adonner avec amour à l'étude de la langue de Racine et de Bossuet, au point de négliger un peu la leur. Ce résultat est une conséquence naturelle de la disparition

(1) M. Ghaṭṭâs, qui est chargé des cours de sciences et de mathématiques, a également composé des manuels sur les matières qu'il professe, et compte les publier, vu la difficulté où se trouvent les étudiants indigènes de se procurer des ouvrages de ce genre en arabe.

A la Khaldoûnyya. — Une Conférence de Physique, par M. Ghaṭṭâs.

des préjugés et des malentendus qui créaient un état de méfiance réciproque si fâcheux.

Le programme de la Khaldoûnyya, d'ailleurs, n'a nullement sacrifié l'enseignement de l'arabe, et, en dehors du cours de calligraphie, il a été créé, dès le début, un cours de rédaction arabe (*inchâ*), initiant les élèves, dont le bagage de connaissances grammaticales et littéraires est déjà suffisant, aux difficultés des divers genres de style, épistolaire, narratif, oratoire, etc.

L'auteur de ces lignes a eu la bonne fortune de suivre ce cours, à Tunis, quand il était professé par le fin lettré, le poète délicat, qu'est Si Ḥammoûda Tâdj, aujourd'hui président du Tribunal de la Drîba. Il y avait toujours salle comble. Le titulaire actuel est un des professeurs les plus distingués de la Grande Mosquée, le Cheikh Ach-Channoûfi.

Mais ce n'est pas tout de créer des cours ; il faut encore aiguillonner, stimuler le zèle de l'étudiant, par la perspective d'une sanction positive et officielle donnée à son travail et à son assiduité. C'est dans ce but, qu'un décret du 12 novembre 1898 institua un diplôme de connaissances pratiques, « donnant un droit de préférence sur tous autres candidats pour l'obtention de certains emplois réservés aux indigènes musulmans ». Le nombre des diplômes délivrés usqu'à ce jour est de 113, dont 32 pour l'année 1905-1906.

A côté des cours, la Khaldoûnyya a organisé également des conférences de vulgarisation, dont le succès a dépassé toutes les prévisions. Choisissant les sujets les plus variés, tels que l'hygiène pratique, la loi foncière, le droit musulman et français, l'économie politique, l'économie rurale, l'organisation judiciaire tunisienne, le télégraphe, le téléphone, le phonographe, etc., les conférenciers ont su intéresser le grand public musulman au progrès des idées et de la science modernes. Plus de 300 et même, quelquefois,

A la Khaldoûnyya. — Le Laboratoire.

1.000 personnes, dont beaucoup appartiennent à l'ancienne génération, se rendaient à ces conférences, pour entendre de la bouche des jeunes la grande vérité.

Si Mohammed Lasram

Enfin, un local spacieux et même assez confortable a été aménagé en bibliothèque et en salles de lecture, où les habitués de la Khaldoûnyya trouvent, à côté d'un fonds, qui s'enrichit tous les jours, d'ouvrages arabes et français, au choix desquels a présidé le soin le plus judicieux, un fonds

assez considérable de publications modernes, ainsi que les plus importants périodiques qui se publient en Égypte, tels que *Al-Hilâl*, *Al-Manâr* et *Al-Moukṭaṭif*. Le nombre des lecteurs qui ont fréquenté la bibliothèque a été de 4.896, pour l'année 1905-1906.

L'exiguïté de ses ressources n'a pas encore permis à la Khaldoûnyya de donner à son programme tout le développement qu'il comporte, notamment en ce qui concerne la création de bourses scolaires et la fondation d'un organe littéraire. Mais les hommes persévérants qui ont guidé les premiers pas de la Société naissante et l'ont amenée, par leur zèle et leur dévouement, au point où elle en est aujourd'hui, peuvent, à coup sûr, envisager l'avenir avec confiance, et escompter le progrès incessant de l'œuvre qu'ils ont créée et élevée.

*
* *

Je ne terminerai pas sans rendre un hommage mérité à l'homme qui a été, dès la première heure, le champion infatigable de la Khaldoûnyya. Comprenant toute la valeur de ses services, l'assemblée générale des sociétaires l'a toujours élu président. Le gouvernement français a justement sanctionné son œuvre par la croix de la Légion d'honneur. Le chef de l'État, lui-même, M. Émile Loubet, a, lors de son voyage à Tunis, fixé cette croix sur la poitrine de Si Mohammed Lasram, directeur de la Ghâba et président de la Khaldoûnyya.

Émile Amar.

LES TURCS ET LES INDIGÈNES EN TRIPOLITAINE

I

Le vilayet de Tripoli occupe une superficie de 1.200.000 kilomètres carrés, dont un quart pour le mutessariflik de Ben Ghazi. Le tiers environ de la superficie totale du pays est susceptible de culture. Les sables qui s'étendent souvent jusqu'à la côte, font croire qu'en dehors des quelques oasis du littoral, plus ou moins connues, tout le reste est désertique. En réalité, la Tripolitaine ne mérite pas sa mauvaise réputation. Au delà des sables, à Msellata (1) au Djebel Nefousa, on rencontre des régions montagneuses et des oasis qui forment un Hinterland assez important et peu connu. Par son peuplement, ce pays rappelle singulièrement celui des ksour et des steppes du Sahara. On y trouve des Berbères abadites, près des Berbères arabisés et des Arabes sunnites. Quant à sa situation sociale et économique, elle est aussi primitive, aussi arriérée que l'était celle de l'Algérie méridionale avant l'occupation française.

En se substituant à la dynastie des Karamanlis, l'administration turque se contenta tout d'abord d'organiser les oasis de la côte. Elle ne chercha pas même à modifier l'état d'anarchie de l'intérieur; aussi, la première tentative faite pour appli-

(1) Située à une quarantaine de kilomètres de la côte.

quer un régime foncier stable aux populations du Djebel, eut-elle pour conséquence un soulèvement général des populations berbères sédentaires. Le héros de cette résistance acharnée fut le fameux Rhoma, l'Abd-el-Kader de la tradition populaire du Djebel.

Cheikh d'Iffren, Rhoma avait aidé les Turcs à disperser les milices de Youssouf, le dernier représentant de la dynastie locale des Karamanlis. A titre de récompense, il fut reconnu, en 1838, comme émir indépendant du Djebel, moyennant une redevance de 5.000 piastres. Mais peu après, le pacha du vilayet, Mohammed Émin, voulut intervenir dans les affaires de la région, d'où soulèvement général. Rhoma tint les Turcs en échec jusqu'en 1842. On réussit alors à le faire venir à Tripoli, sous prétexte d'un accord, mais, arrêté aussitôt, il fut expédié à Constantinople. Un de ses lieutenants prolongea la résistance jusqu'en 1844, puis la révolte fut noyée dans le sang.

L'administration turque, négligeant encore les populations nomades, s'assit solidement dès lors dans les régions agricoles de peuplement sédentaire. Le pays tout entier fut divisé en districts, relevant de gouverneurs locaux, jusqu'à Ghat, Ghadamès, et plus tard au Fezzan. Peu de changements ont été apportés à l'organisation établie ainsi au milieu du dix-neuvième siècle.

Centre administratif et militaire de toute la province, y compris la Cyrénaïque, la ville de Tripoli est le siège d'un vali ou gouverneur général, qui est en même temps le Mouchir ou maréchal, le chef militaire. Le *Mehkema Seraïa* ou Conseil d'État composé de hauts fonctionnaires civils et militaires, assiste le gouverneur dans toutes les décisions importantes, tandis que le Qâdi préside un conseil législatif représentant la justice civile et religieuse.

Depuis une vingtaine d'années, la capitale de la Tripolitaine s'est, en outre, enrichie de toute une série d'institutions concernant la justice, les finances, le commerce, l'ins-

truction publique, et même l'hygiène et l'assistance publique : on se croirait, au premier abord, dans un important centre européen. L'ensemble du pays est divisé en cinq « sandjaks » ou provinces : Taraboulous el-Gharb (Tripoli), Djebel Gharian (y compris le Djebel tout entier), Homs, Mourzouk (Fezzan) et enfin Ben Ghazi (la Cyrénaïque). A la tête de chaque sandjak est placé un mutessarif ou gouverneur, qui a sous ses ordres des kaïmakams (sous-préfets) et des mudirs (commissaires). Le mutessariflik du Djebel compte à lui seul 16 kaïmakamats.

Chaque gouverneur ou sous-gouverneur est assisté d'un *Mehkema* composé des fonctionnaires et des cheikhs des villages et des tribus. Il préside, en outre, le Medjlis ou Commission des finances. Dans la plupart des cas, le mutessarif est également le chef militaire et, malgré la présence d'une Cour d'appel à Tripoli, il exerce des pouvoirs presque absolus.

L'armée d'occupation comprendrait, dit-on, 10.000 fantassins, dont 3.000 pour la Cyrénaïque, et 1.200 cavaliers ; on compte, en outre, autant de zaptiés ou gendarmes recrutés dans le pays, et formant une espèce de milice indigène.

Tous les grands centres administratifs sont reliés à la capitale par un réseau de fils télégraphiques, qui s'étend jusqu'à Nalout, près de la frontière tunisienne dans le Sud, et jusqu'au Fezzan, mais n'est pas très accessible aux particuliers.

Au point de vue administratif, on se croirait dans une province turque d'Europe dotée de tous les éléments de la bureaucratie métropolitaine, s'il ne s'agissait, en réalité, du pays le plus primitif et le plus arriéré du Nord africain.

II

Quelques observations recueillies çà et là, sur place, suffisent pour préciser les relations qui existent entre Turcs et indigènes, en caractérisant le rôle de l'administration ot-

tomane dans la « dernière colonie » de la Turquie. Pour en apprécier la portée, il faut, bien entendu, se souvenir que les Turcs ont devant eux une population comprenant sur la côte des Arabes sédentaires, dans l'intérieur des Berbères purs ou des Arabes, et enfin des Arabes nomades. Quoique leur organisation administrative soit sensiblement uniforme, les Turcs suivent des tactiques politiques différentes à l'égard de ces trois classes ethniques, dont la répartition correspond d'ailleurs aux trois grandes divisions géographiques de la Tripolitaine : les oasis de la côte avec leur population totalement arabisée, l'Hinterland agricole avec ses populations d'origine berbère et, en dernier lieu, les steppes occupés par les nomades d'origine arabe pure.

Les oasis de la côte contiennent une population arabe plus ou moins en contact avec le reste du monde méditerranéen et, par conséquent, peu différente, au point de vue économique et intellectuel, de celle des villes maritimes turques d'Asie. Ici, l'élément turc est relativement bien représenté. En dehors de nombreux fonctionnaires, recrutés en partie parmi les « jeunes Turcs » exilés, et de leurs familles, on y compte de nombreux descendants d'anciens fonctionnaires ayant acquis des propriétés dans les environs des villes, et enfin des Koulouglis, métis turcs d'origine tunisienne et algérienne. Ces véritables et seuls colons turcs forment à Tripoli, à Ben Ghazi, et même dans les ports secondaires, la haute classe de la société. Ils représentent une bourgeoisie aisée et dominante dont les intérêts et les sentiments se rapprochent singulièrements de ceux des propriétaires plus ou moins aisés d'origine arabe. Dans le même groupe comptent les employés de rang inférieur, recrutés parmi les indigènes et qui se font volontiers les agents de la « pénétration turque ». Leurs enfants fréquentent en nombre les écoles gouvernementales, où la langue turque domine, et où l'arabe est relégué au second plan. Ils imitent même les Turcs dans le costume et la manière de vivre.

Sous ce rapport, l'établissement du régime de la propriété individuelle par l'administration ottomane et le développement de la sécurité ont été les facteurs efficaces d'un rapprochement entre les deux éléments de la population musulmane des oasis du littoral. Un exemple observé sur place, et que d'autres confirmeraient, au besoin, suffit pour faire ressortir le caractère de cette « turcisation » des points maritimes.

Il s'agit de l'oasis de Zlitin, assez éloignée de Tripoli, mais située à proximité de la mer. La population, composée d'Arabes et de Berbères arabisés, avait connu une longue période de querelles intestines. Entre ces frères ennemis, les Turcs s'installèrent en arbitres absolus, mais aussi comme élément social et réformateur. La suppression du régime collectif des terres, la pacification du pays et l'exemple donné par les propriétaires turcs, qui introduisaient de nouvelles cultures, eurent une répercussion des plus bienfaisantes sur les indigènes.

Depuis ces dernières années surtout, l'oasis a vu le nombre de ses palmiers tripler (on en compte actuellement environ 1.100.000). D'autres plantations, oliviers, vignes, etc., se sont développées rapidement, ainsi que la petite culture. Déjà une classe indigène aisée est en voie de formation et la jeunesse arabe imite volontiers, non seulement les innovations utiles introduites par les Turcs, mais même leurs défauts. L'usage des boissons interdites par la loi musulmane s'accentue. Les meubles et les objets de luxe se répandent, et, ce qui est plus curieux, le commerce lui-même, jusqu'ici uniquement entre les mains des Juifs, commence à tenter les indigènes, dont l'exclusivisme et le fanatisme s'atténuent à vue d'œil. On se trouve donc là dans une région en voie de transformation sociale et économique, dans un sens européen. Cette évolution est loin d'être aussi avancée partout. Un autre exemple peut montrer comment, dans quelques cas, se produit la transition d'une étape à l'autre, par

un mouvement que les conditions locales rendent plus ou moins lent.

Quoique située plus près de Tripoli que Zlitin, l'oasis de Zaouïa est beaucoup plus arriérée. Sa population est purement arabe et se distingue par son fanatisme à outrance. Point de Berbères ou de dissidents, presque pas de Turcs, mais, en revanche, des marabouts et une aristocratie religieuse qui conserve ses traditions avec une influence considérable. A l'exclusion de la masse de la population fanatisée, elle profite seule, dans une certaine mesure, des bienfaits matériels du régime turc, sans toutefois se laisser dominer par le gouvernement. Afin de briser l'autorité de cette aristocratie autochtone, d'ouvrir ainsi le pays à la pénétration turque et d'augmenter le rendement des impôts, le nouveau kaïmakam encouragea les mécontents, nombreux depuis l'établissement de la propriété individuelle. Il s'était en effet produit un véritable accaparement des biens, au profit des grands propriétaires arabes de la caste religieuse, avec le concours d'un riche israélite nommé Ferjala. Comme partout en pays musulman, les dettes étaient fréquentes dans la classe laborieuse. De nouveaux prêts les augmentèrent et les hypothèques prises à bon escient firent passer les terres aux mains de l'élément maraboutique, au fur et à mesure de l'établissement du cadastre. Dans l'effervescence qui se produisit alors, Ferjala tomba victime des colères populaires. Il fut assassiné en pleine place publique par un Arabe du parti turc, au mois de juillet dernier.

On voit donc que si, dans certains cas, — et c'est ce qui se produit à Tripoli, Homs, Zlitin, Mesrata — la civilisation turque progresse rapidement, il y a aussi des points où elle se heurte à des résistances dont on ne vient pas à bout sans violences.

*
* *

Dans les régions agricoles de l'intérieur, situées au delà

du désert, la situation devient tout autre. Leurs populations arriérées et primitives vivent souvent en pleine préhistoire, à l'état de nomades ou de troglodytes. Les Berbères sédentaires eux-mêmes, accoutumés qu'ils sont à un régime d'anarchie séculaire, demeurent hostiles à toute organisation, à toute manifestation de vie sociale venant du dehors.

Cantonnées dans leurs ksour, petits forts d'où elles dominent les alentours, les garnisons turques sont en pays d'occupation étrangère : les Arabes nomades malékites considèrent les Turcs hanéfites habillés à l'européenne comme des hérétiques dangereux. Quant aux Berbères, abadites ou non, indifférents en matière de religion, ils trouvent généralement qu'ils paient trop cher en impôts, en discipline et en service militaire, le peu de sécurité qu'ils doivent aux Turcs.

Mais, des deux éléments qui forment la population de l'intérieur, ils sont les moins insoumis. Dans le Djebel, ils savent gré aux Turcs de leur tolérance complète et d'une politique administrative qui ne cherche pas à les arabiser ; aussi les cheikhs berbères, admis au même titre que leurs collègues arabes au Conseil local, envoient-ils avec empressement leurs enfants aux écoles turques laïques, ouvertes dans chaque kaïmakamat et où le turc est enseigné comme langue officielle. Cette attitude relativement favorable aux Turcs se retrouve jusque dans les tribus berbères arabisées. Les Ourchefana sont, ainsi, réputés sujets fidèles de la Turquie, à laquelle ils fournissent un nombre considérable de soldats et de gendarmes.

Par contre, le Gouvernement leur fait en matière d'impôts des concessions d'autant plus appréciables que les abus dans la répartition de l'impôt restent presque partout un obstacle à l'application du cadastre.

*
* *

Les Arabes à moitié nomades et les Bédouins qui forment

le dernier groupement de la population voient avec terreur le développement du régime de la propriété individuelle. Ils sont de plus exaspérés par l'extension des cultures nouvelles, au détriment des steppes qu'ils occupent, les Turcs cherchant partout à donner au pays cultivable l'aspect des campagnes d'Asie Mineure. L'introduction graduelle du service militaire et les rigueurs exercées dans la pacification ne sont pas faites pour plaire davantage aux enfants du désert. L'agitation de l'élément arabe est ainsi générale, et partout les Turcs réagissent en maîtres qui n'entendent ni plaisanter dans l'organisation administrative, ni tolérer d'autorité rivale, même religieuse. Au mois d'août dernier, deux tribus voisines de Msellata se battent à propos d'une vendetta et se tuent une quarantaine d'hommes. Pour rétablir l'ordre, les Turcs cernent un village et le déciment sans autre forme de jugement.

Les influences religieuses interviennent-elles dans le sens de l'agitation arabe, les Turcs ne s'arrêtent pas pour si peu. On le voit chez les Ourfella et à Girza, comme chez les Chaîan du Djebel ou en Cyrénaïque. Senoussiya ou autres, voire même Chorfa, les agitateurs religieux ne sont pas traités autrement que les perturbateurs ordinaires. Tout en ajournant au besoin des exécutions moins urgentes, tout en accordant à telle ou telle tribu des exemptions d'impôts ou de services, le gouvernement turc procède systématiquement, et avec pleine conscience de l'impuissance de l'élément arabe contre une force armée disciplinée.

Pour la Tripolitaine proprement dite, la pacification et l'organisation sont déjà en voie d'achèvement. Le tour de la Cyrénaïque et des oasis de l'Extrême Sud viendra à son heure.

Il ne faut pas perdre de vue cependant que, si les progrès réalisés par les Turcs sont réels, le fonctionnaire et même le propriétaire de la nation conquérante restent pour l'indi-

gène des maîtres étrangers. Sans doute, les jeunes Turcs, en particulier, espèrent que leur langue s'imposera aux Africains. Ils font les plus louables efforts pour la propager. Mais sauf sur quelques points, là où la pénétration extérieure prend un caractère européen, les rapports du Turc et de l'indigène restent ceux de gouvernants et gouvernés. Les Turcs ne sont pas une nation colonisatrice, et, faute de colons de leur race, ils restent isolés au milieu de la masse africaine.

N. Slousch.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CHEZ LES KIRGHIZES DES RÉGIONS D'AKMOLINSK ET DE SEMIPALATINSK (RUSSIE D'ASIE) (1)

M. Alektoroff, inspecteur des écoles dans la Russie d'Asie, a consacré une étude très documentée à l'enseignement chez les Kirghizes des deux grandes provinces des steppes, qui comptent à elles seules près d'un million de musulmans semi-nomades. L'analyse en reste très instructive, au moment où la question de l'instruction est à l'ordre du jour dans tous les pays d'Islam.

Les premiers pionniers de la civilisation occidentale chez les Kirghizes nomades des steppes asiatiques limitrophes de la Russie d'Europe, avaient été les Tartares de Kazan. Leurs colonies forment une part considérable de la population des villes d'Orenbourg, de Troitsk, de Petropavlosk, de Semipalatinsk, et de quelques autres à proximité des territoires kirghizes. Sous l'influence de ces musulmans zélés, le peuple kirghize, qui est, lui, très primitif dans ses conceptions et dans sa manière de vivre, mais doué de qualités d'assimilation surprenantes, s'islamisa définitivement, en prenant même l'empreinte tartare. La langue, les mœurs et jusqu'au vêtement des Tartares pénétrèrent dans les aouls

(1) *Journal du Ministère de l'Instruction publique*, Décembre 1905.

des steppes. On vit alors les mollas voyageurs ou, à leur défaut, de simples marchands ambulants, plus ou moins lettrés, profiter de la première occasion pour s'installer dans les « douars » sibériens, en y fondant des mektebs, écoles religieuses. Chaque mekteb d'aoul comptait un groupe de dix à quinze élèves ou « châguirds » recevant une instruction religieuse systématiquement hostile à la Russie. C'est à ces mollas professionnels ou de rencontre qu'est dû le fameux proverbe des steppes : « Avant de t'associer au Russe, aie soin surtout de préparer ta hache. »

Des deux régions mentionnées ci-dessus, celle d'Akmolinsk semble avoir subi le plus profondément l'influence tartare. Là, en effet, le développement de l'instruction officielle se heurte à la résistance active et méthodique des maîtres d'école musulmans, dont le gouvernement avait d'abord encouragé les progrès, jusqu'au moment où l'occupation russe acheva de s'organiser.

En 1782, lors de la construction des caravansérails d'étapes sur la grande route sibérienne, chacun fut doté d'une mosquée avec école musulmane. En 1784-1785, l'État recrutait lui-même des mollas lettrés pour activer la pénétration musulmane dans les steppes. En 1797, les autorités russes font aux indigènes la distribution gratuite d'exemplaires du Coran, en arabe. En 1828, on fonde des écoles spéciales pour la lecture du Coran. Tant que le steppe ne relève pas d'une administration directe, le mot d'ordre est l'islamisation. Il fait place ensuite à la russification. La politique d'islamisation officielle se poursuivit jusqu'en 1861.

A cette date, les rapports de la Russie officielle avec les populations musulmanes se modifient brusquement. On s'aperçoit que l'implantation de la langue tartare en territoire kirghize n'est qu'une entreprise artificielle, puisque les Kirghizes ont leur langue propre. La langue indigène

prend un meilleur rang. En 1869, elle est introduite dans le programme du Progymnase d'Orenbourg, à côté du persan et du tartare, afin de préparer des drogmans indigènes. Un peu plus tard, nous voyons la langue kirghize se substituant même au tartare dans les écoles provinciales, où on l'enseigne concurremment avec le russe. Enfin cette mesure s'applique, en 1894, aux écoles agricoles des steppes. On voit peu après les autorités locales se préoccuper d'une façon suivie du développement de l'instruction populaire russe chez les Kirghizes. Déjà l'instruction publique gouvernementale a pris pied chez les Kirghizes du canton de Tourgaïsk, voisin des steppes. Pourquoi ne pas généraliser cette expérience dont les résultats étaient satisfaisants ? M. Taube, gouverneur général des steppes, demanda au gouverneur local de Tourgaïsk la marche à suivre.

Le succès des mollas était dû en partie au bon marché et au grand nombre de leurs écoles. Pour enrayer leurs progrès, on avait besoin d'un type spécial d'écoles primaires coûtant peu et pouvant s'adapter à la vie semi-nomade des indigènes. Une école populaire de ce type existait depuis 1892 à Koustanaïsk, dans le canton de Tourgaïsk, et cette innovation avait été accueillie par les Kirghizes avec une satisfaction réelle, comme en témoignent les demandes des aouls du canton qui, au nombre de 43, sollicitèrent l'ouverture d'écoles du même modèle. Le manque de crédits ne permit d'en ouvrir d'autres qu'en 1894. On comptait à ce moment dans le canton de Tourgaïsk 18 écoles et 172 élèves. Des inspecteurs, recrutés dans la classe aisée de la population kirghize, devinrent en même temps les propagateurs actifs de cette œuvre.

Afin de mieux se rendre compte des conditions de fonctionnement de cette intéressante entreprise, M. Taube avait envoyé l'inspecteur scolaire, M. Seletzky, à Tourgaïsk, pour recueillir sur place des renseignements précis. Le rapport présenté, au retour de cette mission, au gouver-

neur des steppes se termine par des conclusions qui sont à citer :

1° En ce qui concerne les Kirghizes de l'arrondissement de Koustanaïsk, l'instruction russe a déjà atteint un degré de développement important et est, en tous cas, solidement assise ;

2° L'existence d'une école russo-kirghize supprime jusqu'à la possibilité de la coexistence dans un même aoul d'une école musulmane clandestine. Les Kirghizes eux-mêmes préfèrent l'école russe. Même dans les cas où l'instituteur est musulman, aucune entente ne semble possible entre ce représentant de l'instruction laïque et le molla, ennemi du progrès par condition sociale ;

3° L'école russe combat avec succès les excès du zèle religieux chez les Kirghizes. Ainsi, on y fête le dimanche et les Pâques chrétiennes, et dans les écoles de fondation récente, on ne dispense même pas les élèves musulmans du travail pendant le ramadan et pour la fête du Kourban. D'ailleurs, les parents kirghizes ne semblent pas s'en préoccuper beaucoup. Dans les écoles-internats, ils essaient d'abord, il est vrai, de protester contre le travail des jours fériés, puis finissent par s'y résigner et ne plus y penser ;

4° On a introduit dans ces écoles, pour l'enseignement de la langue kirghize, la *transcription russe*, destinée à se substituer à l'alphabet arabe et à enrayer ainsi « l'influence néfaste » que les publications religieuses exercent sur les Kirghizes. Cette mesure permet un contrôle plus efficace sur les publications en langue kirghize et rapproche les indigènes du livre russe ;

5° Le cours de religion musulmane des écoles primaires et rurales ne doit pas être considéré comme une concession faite par les autorités à l'Islam, mais plutôt comme une sage mesure de tolérance destinée à enrayer les effets déplorables d'une éducation religieuse donnée dans un sens mystique, en leur enseignant les principes de la Loi

d'après une interprétation rationnelle. D'ailleurs, ce cours est toujours confié à un Kirghize initié à la littérature russe.

Les deux à trois heures consacrées chaque semaine à la religion sont affectées au « catéchisme » et au Qoran, à l'exclusion du droit ;

6° L'école russo-kirghize, qui s'inspire des idées civiles générales, devient un facteur important de civilisation et de fusion entre les colons russes et les aborigènes des steppes ;

7° Les Kirghizes apprécient à tel point les bienfaits de l'école russe, où leurs enfants des deux sexes reçoivent au surplus une instruction gratuite, qu'ils multiplient leurs demandes de nouvelles écoles dans les aouls n'en possédant pas encore. D'autre part, même parmi ceux qui n'ont pas d'enfants, on rencontre des Kirghizes aisés, qui font des sacrifices matériels considérables au profit du développement de l'œuvre scolaire.

Le rapport de M. Seletzky était optimiste en faveur de la russification systématique. En le prenant comme point de départ, le gouvernement des steppes projeta d'ouvrir dans chaque aoul une école primaire préparatoire, dont le cours de deux ans eût préparé à l'école primaire rurale. Mais, avant de songer à aller jusque-là, il fallait assurer la fondation d'une école normale élémentaire, où un contingent suffisant de jeunes Kirghizes sachant le russe eussent appris à enseigner les deux langues dans les écoles projetées. Faute de ressources, les choses en restèrent là jusqu'en 1902.

Malgré les instances réitérées des autorités locales, le ministère se refusait à fournir les sommes nécessaires pour l'ouverture des 30 premières écoles : 10 dans la région d'Akmolinsk et 20 autres dans celle de Semipalatinsk, qu'il eût fallu doter chacune d'un budget de 540 roubles.

Mais M. Soukhotine, fonctionnaire très entreprenant et énergique, fut nommé gouverneur général de la province des steppes. Il réussit à vaincre l'inertie des bureaux et à obtenir une première subvention de 8.640 roubles, ce qui, avec les ressources locales, permettait de préparer l'ouverture de 16 écoles d'aoul. Les 9 premières s'ouvrirent pendant l'hiver 1903.

Le moment se trouvait, à la vérité, mal choisi. L'extension du régime du fonctionnarisme des zemtsvos aux provinces russes d'Asie, provoqua chez les Kirghizes une agitation d'autant plus grave que les mollas avaient tout intérêt à la cultiver. Ils propagèrent, entre autres, le bruit que toutes les écoles russes devaient avoir à leur tête des Kirghizes renégats, chargés de convertir leurs élèves au christianisme, dès qu'ils sauraient le russe.

Dans ces conditions, l'œuvre scolaire du gouvernement des steppes se heurta tout d'abord à une résistance passive, mais résolue de la part des habitants des aouls. Il fut un moment impossible de recruter les élèves nécessaires pour le fonctionnement normal des écoles. Cependant, une tournée faite par les fonctionnaires scolaires dans le pays réussit à dissiper les susceptibilités des masses et à vaincre les effets de la propagande occulte. Pour arriver à ce résultat, on se servit, entre autres, de poésies populaires en langue kirghize, sur les bienfaits de la civilisation.

L'année suivante (1904), seize écoles d'aouls fonctionnaient avec succès dans la région des steppes, sans compter les écoles rurales dont le nombre croissait. Mais ce n'est encore là qu'un commencement.

Dans le canton d'Akmolinsk, qui compte environ 200.000 kilomètres avec 177 979 habitants, on ne trouvait, en 1905, qu'une école pour 26.013 habitants. Pour toute la région des steppes, il n'y a pas plus de 23 écoles russo-kirghizes avec 509 élèves.

Les fonds manquant pour développer cette tentative inté-

ressante, mais embryonnaire, on a proposé de frapper chaque yourte kirghize d'un impôt de 1 rouble par an. Cela produirait 400.000 roubles, et il n'en faudrait que 200.000 pour créer un nombre suffisant d'écoles d'aouls (1).

N. Slousch.

(1) Il ne paraît pas que la russification l'ait emporté, en 1905, sur l'islamisation chez les Kirghizes, qui ont envoyé des députés musulmans à la première Douma et semblent s'associer au mouvement tartare.

A. L. C.

LE COLLÈGE ANGLO-ORIENTAL D'ALIGARH

Nous aurons souvent à parler à nos lecteurs de la célèbre université musulmane de l'Inde. Il nous a paru intéressant de leur en rappeler le passé et le présent. Cette note est le résumé, complété par quelques documents postérieurs, de l'histoire du collège d'Aligarh écrite, il y a quelques années, par le principal de cet établissement, M. Theodore Morison (1). On connaît, en Europe, le nom du collège d'Aligarh; on sait qu'il est destiné à donner, aux jeunes Musulmans hindous, une instruction supérieure, comprenant à la fois les sciences occidentales et les diverses branches des études musulmanes; mais bien peu sont au courant des détails de son organisation.

Voici plus de trente ans qu'un Musulman éclairé, Maulvi Sayyad Ahmad Khan, voyant, avec tristesse, combien ses coreligionnaires demeuraient arriérés, fonda, avec quelques-uns de ses amis, un groupement pour rechercher les causes de cette situation défavorable et en trouver les remèdes.

Les débuts furent difficiles. Sayyad Ahmad et ses amis eurent à vaincre bien des préventions, à déraciner bien des

(1) *The History of the Muhammadan Anglo-Oriental College Aligarh*: From its foundation to the year 1903, together with the Annual Report for the year 1902-1903 and Appendices. *Allahabad*: *printed at the Pioneer Press*. 1903, in-8, 73 p.

préjugés ; ils réussirent toutefois. La fondation d'un établissement d'enseignement supérieur fut décidée et, le 24 mai 1875, le collège d'Aligarh ouvrait ses portes. Il était loin, alors, d'avoir son importance actuelle ; il ne comprenait que quelques classes, avec un programme ne dépassant pas celui de la neuvième. Les professeurs, placés sous la direction de M. H. G. J. Siddons, étaient sept en tout ; le total de leurs traitements annuels ne dépassait pas 750 roupies, et ils avaient, au total, 59 élèves. Trois pensions avaient été ouvertes pour ceux-ci : les deux premières au collège même, sous la direction de Maulvi Abul Hasan et de Maulvi Muhammad Akbar, la troisième en ville.

On comptait, l'année suivante, 71 élèves, puis, l'année d'après (1877), quand Lord Lytton vint visiter l'établissement et poser la première pierre des bâtiments actuels, il y en avait 123. Un département oriental, comptant 18 élèves, existait alors au collège ; mais, ses résultats ne répondant pas à ce qu'on en attendait, il fut supprimé en 1885.

Malgré l'accroissement considérable du nombre des élèves, certaines préventions subsistaient encore. C'est ainsi qu'en 1878 le secrétaire constatait, dans son rapport, que l'aristocratie musulmane des régions voisines, Bulandshah, Eta, n'envoyait pas ses fils à Aligarh. Il observait, en outre, que la fondation d'un Club du Cricket avait beaucoup contribué à la renommée du collège.

Affilié, pendant cette même année 1878, à l'Université de Calcutta pour le premier examen ès arts, le collège continuait de faire des progrès. Si l'épidémie de fièvres de 1879 fit tomber momentanément le nombre de ses élèves à 23, on en trouvait 180 en 1880, et le budget, de 5.425 roupies à l'origine, passait à 25.186. Toutefois la construction de nouveaux bâtiments grevait lourdement ses ressources et, pour voir la fin du déficit, il fallut attendre l'année 1883. Dans son rapport, le secrétaire remerciait, cette fois, toutes les personnes qui, par leurs dons, avaient contribué à l'édi-

fication des bâtiments ; il faisait remarquer que les nobles musulmans de Bhikampur, à l'exception d'un seul, Muhammad Enayat Ullah Khan, continuaient de tenir en suspicion le Collège. Les Maulvis avaient persuadé au grand Rais, Nawab Muhammad Ali Khan, qu'il ne pouvait, sans renier sa foi, venir en aide à cet établissement.

Sayyad Ahmad, cependant, ne se décourageait pas. Il venait de trouver de précieux auxiliaires dans M. Théodore Beck, nommé principal au mois de novembre 1883, au traitement de 650 roupies par mois, et qui sut communiquer son enthousiasme aux étudiants d'Aligarh, et dans Maulvi Muhammad Shibli, nommé professeur de persan vers la même époque. Mais, bien que son nom ne figurât jamais dans les rapports annuels, rédigés cependant par lui, Sayyad Ahmad supportait toutes les charges de la direction. En 1883, pour la première fois, Maulvi Muhammad Yusuf disait, dans son exposé du budget, quelle peine avait le secrétaire à tenir la comptabilité de l'établissement.

Une innovation utile fut, en 1885, la fondation par M. Beck du Siddons Union Club, sorte de société ayant pour but d'habituer les élèves à parler en public, en leur faisant faire des conférences et en provoquant, chez eux, l'habitude de la discussion.

Le nombre des élèves avait légèrement fléchi : on n'en trouvait plus que 168 en 1884. Compromise un instant par un différend survenu à propos de M. Beck et qui priva Sayyad Ahmad de son bras droit, Maulvi Sami Ullah Khan, puis par le départ de nombreux professeurs, la prospérité du collège se trouva définitivement assurée à partir de 1885. A cette époque, les dernières préventions étaient vaincues, et l'opinion publique rendait justice à Sayyad Ahmad et à l'établissement qu'il avait fondé.

La politique, il faut le dire, n'était pas étrangère à ce revirement. Le fondateur du Collège d'Aligarh avait toujours cherché à rapprocher Anglais et Musulmans ; il s'était

prononcé contre le Congrès national hindou, et l'élément musulman s'était rangé de son côté. Tout son programme, du reste, tenait en un seul mot : Éducation, et il fut le travailleur le plus actif de la Muhammadan Educational Conference fondée en 1886.

En 1891, le collège comptait 310 élèves. Quatre ans plus tard, en 1895, il y en avait 565, ainsi répartis :

Musulmans	456
Non-Musulmans	109
Internes	329
Externes	236

Un chapelain, Maulvi Abdullah, avait été nommé en 1893. On comptait qu'il exercerait une certaine influence sur la vie religieuse des élèves.

Mais les dernières années de Sayyad Ahmad furent marquées par des faits regrettables. Contraint, par la vieillesse et la maladie, de confier à son principal « clerk » le soin de traiter les questions financières, il s'aperçut, en 1895, que celui-ci le volait et que ses détournements atteignaient le chiffre énorme de 115.361 roupies. La confiance publique fut ébranlée, et le nombre des élèves diminua dans une proportion inquiétante. Plein de dévouement, M. Beck introduisit un nouveau système de comptabilité, et essaya de réorganiser l'établissement, mais les maîtres étaient au-dessous de leur tâche. Sayyad Ahmad mourait peu après (1898), avec le chagrin de voir son œuvre compromise.

M. Beck et Muhsin ul-Mulk la sauvèrent. Ils parvinrent à rétablir les finances de l'établissement, qui étaient dans un état déplorable. Ils fondèrent, pour payer les dettes et développer le collège, le Syed Ahmad Memorial Fund, qui organisa des collectes dans l'Inde, reçut des subventions du gouvernement, des dons de souverains ou de riches particuliers (à lui seul le nawab de Rampur donnait 50.000 rou-

pies), et firent si bien qu'ils réparèrent tous les préjudices causés à l'établissement.

Quelques mois après la mort de Sayyad Ahmad, à la fin de 1898, la Muhammadan Educational Conference se tenait à Lahore, et Muhsin ul-Mulk, dans une série de conférences, enthousiasmait ses coreligionnaires avec son projet d'une université musulmane. Mais, l'année suivante (septembre 1899), le Collège perdait l'homme qui, après son fondateur, avait fait le plus pour lui, M. Beck. M. Morison prit sa succession.

Il n'y avait alors que 358 élèves au collège. Un an après (1900-1901), leur nombre passait à 560, dont 415 internes, et le lieutenant-gouverneur accordait 20.000 roupies pour la construction de nouveaux bâtiments. De nombreuses améliorations avaient été introduites : création de surveillants de groupes, ouverture d'une pension qui, organisée d'après le système anglais, reçoit, de la part des élèves, le meilleur accueil.

En 1901, le collège reçut la visite de Lord Curzon auquel est due l'initiative d'une souscription pour la construction d'un hôpital, souscription qui produisit 27.000 roupies. L'année suivante, on trouvait 620 élèves, dont 495 internes.

Dans la pensée de Muhsin ul-Mulk, le collège d'Aligarh devait servir de noyau à l'Université musulmane hindoue dont il réclamait la création. Cette idée, depuis, a toujours été soutenue dans les assemblées de la Muhammadan Educational Conference, notamment à celle de Delhi, en 1902, sous la présidence de l'Aga Khan.

Nous ajouterons, à ce coup d'œil sur le passé du collège d'Aligarh, quelques détails sur les avantages matériels et intellectuels qu'il assure à ses élèves. Des conférences sont faites, soit par des indigènes, soit par des Anglais, sur des sujets extrêmement variés : histoire, géographie, enseignement, économie politique, etc.

Mme Morison, femme du principal, a ouvert une classe,

très suivie et très appréciée, pour apprendre aux étudiants à écrire des lettres.

Plusieurs sociétés ont été fondées au collège ; à savoir :

The Duty, qui, par des députations envoyées de tous les côtés, exerce son action bien au delà des Provinces-Unies. Elle a pour but d'aider le culte musulman.

Le *Siddons Union Club*, fondé en 1884, tient des réunions toutes les semaines. Il dispose d'une bibliothèque, reçoit de nombreux journaux anglais et hindoustanis, tient à la disposition de ses membres une salle de lecture et des jeux divers.

Deux sociétés préparatoires de discussions, qui organisent, chaque année, un certain nombre de conférences sur des sujets tels que ceux-ci : La civilisation est un échec. Les Musulmans de l'Inde n'auraient-ils pas intérêt à adopter les coutumes sociales européennes ? etc.

Une société dramatique, qui donne des fêtes et des représentations.

L'*Urdu-i-Mualla*, pour encourager les études hindoustanies.

Le *Lajnat-ul-Adab*, pour encourager les études arabes. Cette société reçoit un certain nombre de journaux arabes.

Le *First Year Debating Society*, sorte d'Union filiale du Siddons Union Club.

Les *Akhwan-us-Safa* ont été remplacés par une autre société qui ne porte pas de nom, et se réunit chaque semaine chez le principal pour y entendre la lecture d'essais. Voici quelques-uns des sujets traités : Les Musulmans doivent-ils adopter les coutumes sociales de l'Europe ? Faut-il blâmer les gradués indiens de leur manque d'intérêt pour l'instruction ? Dans quelle mesure peut-on concilier l'Islam et les idées modernes ? Quel sera l'avenir social de l'Inde ? etc.

Il existe, en outre, des associations sportives pour le cricket, le football, l'équitation, la course et la gymnastique.

L'ancien organe de l'établissement, le *College Magazine*, a été remplacé par l'*Aligarh Monthly*, revue prospère dont les abonnements couvrent près de deux fois les frais.

D'après une statistique donnée par M. Morison, un quart des gradués musulmans de l'Inde sortirait du collège d'Aligarh.

En 1901-1902, on en comptait 30 sur 111, soit 27 p. 100, et, pour la période 1898-1902, il y en a 116 sur 478, soit 24,02 p. 100.

Voici maintenant l'état du collège d'Aligarh pour l'année scolaire 1905-1906. Le nombre des élèves est d'environ 500 ; les matières suivantes leur sont enseignées :

Littérature anglaise (M. Morison, principal, et M. Cornah, « provost » de l'établissement).
Histoire politique (M. Brown) ;
Économie politique (M. Towle) ;
Mathématiques (Chakravarti) ;
Histoire naturelle (Abul Hasan) ;
Chimie (Abdul Hai) ;
Histoire et logique (Abdul Qadir Khan) ;
Persan et arabe (Maulvi Abbas Hoseïn et Maulvi Khalil Ahmad) ;
Sanscrit (Pandit Shiva Shankar Tripathi) ;
Législation (Ahmad Khan).

La bibliothèque compte 5.400 volumes, dont 2.600 européens.

Le 19 novembre 1906, Lord Kitchener a visité le collège d'Aligarh. Répondant à un discours de bienvenue, le Sirdar a fait l'éloge des Musulmans, auxquels il a eu affaire dans plusieurs parties du monde et dont beaucoup sont devenus ses amis. Leur loyauté envers le Roi, leur bra-

voure et leur discipline militaires ne méritent que des éloges ; l'éducation donnée à Aligarh, a ajouté Lord Kitchener, ne pouvait que développer ces qualités, tout en répandant, dans l'Inde, le désir de s'instruire. Moins important que ce collège, celui de Khartoum, auquel Lord Kitchener s'intéresse particulièrement, fait toutefois des progrès continus, et bientôt les deux établissements pourront rivaliser pour les succès universitaires (1).

L. Bouvat.

(1) *Times* et *Standard*, numéros du 11 décembre 1906.

NOTES SUR LES MUSULMANS CHINOIS [1]

CARACTÉRISTIQUES

Les Musulmans chinois ne se distinguent pas à première vue du reste de la population. Cependant, à les examiner de plus près, quelques-uns paraissent avoir conservé une certaine individualité et un type spécial. C'est ainsi qu'ils ont le nez moins épaté que les autres Chinois ; certains l'ont même presque busqué, et ils sont ordinairement plus forts et plus robustes. Cela tient, sans doute, aux habitudes de

(1) Nous devons à l'obligeance d'un correspondant de Mandchourie ces notes écrites à Péking pour la Revue. Nos lecteurs ne manqueront pas d'en apprécier les intéressantes observations. Le manque de place nous a forcé, à notre regret, à ajourner l'utilisation de données statistiques qui les complétaient. Citons-en, du moins, le passage essentiel :

« Dans un pays comme la Chine, où toute statistique est inconnue et où les différentes estimations de la population totale de l'Empire présentent des écarts considérables, il est naturellement impossible de prétendre donner une évaluation exacte du nombre des Musulmans. Le chiffre de 20 millions, indiqué par Dabry de Thiersant dans son ouvrage sur le Mahométisme en Chine, paraît toutefois exagéré, et il ne faut pas oublier que ce livre a été écrit en 1878, époque à laquelle on n'avait encore que des données fort inexactes sur le mystérieux Empire. Des missionnaires protestants ont cependant donné, à une époque moins éloignée, des chiffres plus élevés encore. Il semble bien que ces estimations soient au-dessus de la vérité et qu'il faille s'arrêter à un chiffre approximatif d'une quinzaine de millions, ce qui ferait environ la vingt-cinquième partie de la population totale, généralement évaluée à 400 millions d'habitants. D'ailleurs, la population musulmane de l'Empire a diminué dans une mesure très appréciable par suite des véritables massacres qui ont suivi les terribles rébellions des Mahométans au Yunnan et au Kansou. »

sobriété et de propreté relative que leur impose leur religion, et qui sont parfaitement inconnues du reste des Chinois. Le fléau qui ravage la Chine, l'opium, est très peu répandu chez eux, l'usage religieux leur interdisant de fumer. Enfin, ils ont une façon particulière de porter la moustache, qu'ils coupent assez court.

Quand on demande à un Chinois du peuple ce que c'est qu'un Musulman, il répond sans hésitation : « C'est un homme qui ne mange pas de viande de porc. » Le fait de s'abstenir de manger de la viande de porc est, en effet, très caractéristique et les fait beaucoup remarquer dans un pays où la chair de cet animal constitue le fond de la nourriture du peuple. Mais autrement, ils ne se distinguent pas par leur costume, qui est celui de tous les Chinois. Ce n'est qu'aux cérémonies religieuses que leurs prêtres sont coiffés d'un bonnet bleu de forme pointue. Les maisons qu'ils habitent sont facilement reconnaissables par les inscriptions en lettres arabes qui revêtent la porte d'entrée et plus souvent encore par une inscription en caractères chinois : *Tchent sin Kiao men*, ou Porte de la Religion pure et vraie. Chez les commerçants, et ils sont nombreux, cette incription se lit sur la longue enseigne en bois rouge, ou doré, qui décore toujours le fronton des boutiques chinoises et se trouve placée au-dessous d'un dessin représentant une théière entre deux tasses.

Sans avoir des noms de famille spéciaux, on peut cependant dire que le nom de Ma leur est particulièrement réservé. Il y a peu de chance de se tromper en affirmant qu'un Chinois dont le nom commence par Ma est Musulman. C'est évidemment là un abréviatif de Mahomet. Ly et Yang sont également des noms très répandus chez eux, sans cependant constituer une particularité au même titre que celui de Ma.

Les Chinois musulmans n'ont pas le fanatisme qui caractérise leurs coreligionnaires d'Occident. Ils montrent

toujours vis-à-vis des étrangers des dispositions plus bienveillantes que leurs compatriotes.

PROFESSIONS

Un fait remarquable est que les Musulmans sont, pour la plupart, répartis dans certaines professions, qu'ils ont, pour ainsi dire, accaparées. Ainsi, à Pékin et, d'ailleurs, dans plusieurs parties de la Chine, la boucherie est le monopole des Mahométans : ils vendent plus particulièrement de la viande de mouton. Cette spécialité s'explique aisément puisque les autres Chinois font, du porc, interdit aux Musulmans, leur nourriture préférée. Parfois, ils sont les seuls à posséder le droit d'abattre les bœufs. Très souvent aussi, ils se rencontrent parmi des marchands de pain, ou de comestibles quelconques. Une autre spécialité, également très marquée, est que le métier de caravanier se trouve exercé presque exclusivement par des Mahométans. Ce sont eux qui dirigent les nombreuses caravanes venant de la Mongolie ou du Turkestan. Peut-être faut-il voir dans cette particularité une persistance du caractère des races primitives, habituées à la vie nomade et à la traversée des déserts et des sables. Cette profession de caravanier entraîne un certain nombre d'autres métiers accessoires, qui sont également exercés par les Musulmans. Ils remplissent, en effet, très souvent, la profession d'hôtelier et tiennent plus particulièrement les auberges situées le long du parcours habituel des caravanes. Maquignon et palefrenier sont deux autres métiers parmi lesquels il est fréquent d'en rencontrer.

Enfin l'esprit guerrier habituel à leur race ne leur fait pas non plus défaut. De nombreux soldats se rencontrent parmi eux, particulièrement dans le Sud, au Yunnan et au Kouang-tong. Ce sont, d'ailleurs, les meilleurs des soldats chinois, grâce à leurs qualités de bravoure et de sobriété,

l'habitude de fumer l'opium étant un vice particulièrement répandu dans les casernes. Lorsque les Chinois mahométans aspirent au mandarinat, ils briguent le plus souvent les charges militaires. Un très grand nombre de petits mandarins militaires sont des enfants du Prophète. Ce n'est pas à dire qu'ils ne puissent s'élever à de plus hautes fonctions; certains généraux chinois célèbres étaient des musulmans, tels que Tong-fou-Siang qui prit une part si active aux événements de 1900.

SITUATION SOCIALE, RAPPORTS AVEC LES CHINOIS

Comme on le voit, il n'y a pas, dans le Nord de la Chine, du moins, de bien grandes différences entre les Chinois musulmans et le reste de la population : rien de frappant ne les distingue, et ils peuvent facilement être confondus avec les païens. Mais ils font preuve entre eux d'une solidarité très étroite ; ils se tiennent énormément, se considérant comme supérieurs aux autres Chinois, fiers de leur origine et de leur croyance en un Dieu unique. Vivant beaucoup entre eux, ils tendent naturellement à se tenir à l'écart et il est rare qu'un musulman s'allie avec une famille d'une autre religion. Dans des centres comme Péking, où ils sont relativement peu nombreux, et dans toutes les localités où ils ne forment que la minorité, tout en constituant un petit groupement quelque peu distinct, ils ne peuvent former un État dans l'État. Aussi ne sont-ils pas tenus en défiance par les Chinois. Eux-mêmes se montrent très respectueux de l'autorité, ne demandent qu'à vivre en paix, s'abstiennent d'ailleurs de toute propagande et ne font guère parler d'eux.

Bien que de condition très modeste, comme l'indiquent les professions dont ils ont fait leur spécialité, ils peuvent parfaitement, n'étant frappés d'aucune exception, passer les

examens du mandarinat et obtenir des charges importantes.

Les Chinois témoignent, néanmoins, une certaine antipathie irraisonnée à ces Musulmans, qu'ils sentent d'une autre race et auxquels leur religion donne, pour ainsi dire, une mentalité différente. L'appellation la plus répandue des Musulmans est celle de « Houi Houi », ce qui n'a aucune signification par soi-même, les deux caractères voulant dire proprement « revenir ». Pour marquer leur peu d'estime pour les sectateurs de cette religion, les Chinois du peuple font le plus souvent suivre l'appellation « Houi Houi » du mot « tsei », « voleur », sans que d'ailleurs cette injure paraisse aucunement justifiée.

Si les Musulmans sont laissés très libres dans les provinces orientales de l'Empire, il en est tout autrement pour celles du Sud et surtout de l'Est où ils se trouvent en nombre relativement considérable. Il est inutile de faire ici l'historique des nombreuses et terribles rébellions musulmanes qui ont bouleversé la Chine. Bornons-nous à rappeler brièvement la révolte de Yousouf à Kaschgar en 1828, celle qui a dévasté le Yunnan de 1855 à 1873 et enfin la dernière qui ne put être étouffée au Kansou qu'en 1882. Ces rébellions ont été terribles, les Musulmans leur ayant donné un caractère de guerre sainte, et la répression fut cruelle : certaines provinces, comme le Chensi, ne se sont pas encore relevées de la dévastation qui a suivi la rébellion; on n'y rencontre que des ruines.

Ces soulèvements ont naturellement attiré l'attention du Gouvernement Impérial, qui, pour prévenir leur retour, a fait des Musulmans de ces provinces l'objet d'une surveillance spéciale et très étroite. Parfois même, les autorités leur ont assigné, dans certaines villes, des quartiers spéciaux où ils sont tenus de rentrer à la nuit tombante et qui sont gardés militairement.

RAPPORTS AVEC LES CHRÉTIENS

Il est intéressant de signaler que les Musulmans témoignent une sympathie très marquée pour les chrétiens, qui font, au contraire, l'objet de la défiance générale des autres Chinois. Les missionnaires catholiques n'ont qu'à se louer de leurs rapports avec les enfants du Prophète, et ils se plaisent à le constater. Sans doute, la croyance en un seul Dieu est un lien commun, et les Mahométans disent eux-mêmes que la religion chrétienne est celle qui se rapproche le plus de la leur. Leur attitude a été, à cet égard, particulièrement caractéristique pendant les troubles de 1900, suscités en grande partie par les passions religieuses. Ils n'ont pris aucune part à ces soulèvements antiétrangers et antichrétiens, et certains ont été, au contraire, malmenés par les Boxers, avec lesquels ils refusaient de pactiser. Lors des autres troubles qui eurent lieu dans la province du Chensi, on raconte que les Musulmans révoltés, ne voulant pas attaquer ni piller les maisons des chrétiens, prièrent les missionnaires de marquer les demeures de leurs ouailles d'un signe spécial, afin qu'ils pussent les reconnaître et les respecter.

RELATIONS AVEC LES MUSULMANS DES AUTRES PAYS

Les Musulmans chinois doivent évidemment se tenir en relations avec leurs coreligionnaires de l'Inde et de la Perse, mais il est difficile d'avoir, sur ces relations, qui ont surtout le Turkestan pour théâtre, des données précises. Quelques-uns, à la vérité fort rares, ont fait le pèlerinage de la Mecque. C'est principalement au Yunnan qu'on rencontre ceux qui ont entrepris ce voyage, et cela leur vaut, naturellement, une grande considération parmi leurs core-

ligionnaires. Dans les provinces du Nord et du Centre, il ne s'en trouve pour ainsi dire pas qui aient vu la ville sainte. On citait cependant, dernièrement encore, le vieux prêtre d'une mosquée de Hankéou comme ayant visité la Mecque.

Pendant bien longtemps, aucune relation n'a existé entre les sectateurs de l'Islam et le Sultan, leur chef religieux. Cependant, les événements de 1900, en attirant sur l'Extrême-Orient l'attention du monde entier, ont appelé celle de la Porte sur l'existence de ces croyants, d'où le désir de renouer les liens qui devaient les unir à Stamboul. Une mission fut, dans ce but, confiée par le Sultan à son propre aide de camp, Ever Pacha, qui partit pour la Chine dans les derniers jours de 1900, accompagné de plusieurs ulémas. Ce qu'a été cette mission, restée assez mystérieuse, il serait difficile de le dire exactement, mais il n'est pas téméraire d'affirmer que les résultats en ont été à peu près nuls. Ever Pacha arriva jusqu'à Shanghaï, d'où, après un séjour assez court, il repartait brusquement pour l'Europe, sans avoir eu le temps de se mettre en rapports avec les principaux de ses coreligionnaires. On a dit qu'il ne s'était trouvé rien de commun avec les Musulmans chinois, qui connaissaient à peine le Coran et lui étaient aussi étrangers que le reste de leurs compatriotes. Surpris et découragé, comprenant qu'il ne pouvait y avoir pour lui aucun espoir de réussir dans sa mission, il aurait, poussé par ces considérations, pris la décision de retourner aussitôt à Constantinople, afin d'expliquer à son maître l'inutilité de cette tentative. En ce cas, sa détermination a été trop hâtive. C'est surtout dans les provinces de l'Ouest de l'Empire, au Kansou et au Turkestan, qu'il aurait eu chance de trouver de vrais Musulmans, ses frères, disposés à se reconnaître les serviteurs du Chef des Croyants. D'autres expliquent son départ précipité par l'insuffisance des ressources pécuniaires dont il disposait et l'absence des appuis qu'il croyait rencontrer en Chine. Toujours est-il

que cette tentative a avorté ; elle mérite cependant d'être signalée, ne serait-ce que pour indiquer le peu de rapports qui existent entre les Mahométans chinois et leurs frères d'Occident (1).

OBSERVATION DU CORAN. — DEGRÉ D'INSTRUCTION RELIGIEUSE. ORGANISATION

Les sectateurs chinois de l'Islam observent les prescriptions habituelles de la religion musulmane, mais ils paraissent avoir perdu la notion du sens véritable de ses rites, qu'ils n'accomplissent plus que pour respecter la tradition, et d'une façon pour ainsi dire machinale. Si la véritable foi mahométane s'est très affaiblie en Chine, la religion s'est pourtant maintenue relativement pure, sans accepter le mélange des nombreuses superstitions communes aux Chinois. La loi coranique est connue des Musulmans de l'Extrême-Orient, qui respectent ses commandements : on a déjà vu qu'ils s'abstiennent de manger de la viande de porc ; cette abstention constitue même leur trait caractéristique aux yeux des Chinois. De même, ils ne boivent pas de vin, ne fument pas et ne mangent généralement qu'une nourriture préparée par leurs coreligionnaires, ainsi que la chair des animaux abattus suivant certains rites, ces diverses prescriptions étant cependant respectées à un moindre degré. Ils observent également le jeûne pendant la période du Ramadhan, qui dure un mois (en chinois Patchai), le

(1) Quelques journaux ont annoncé, en novembre, l'arrivée au Caire d'une « Mission d'Ulémas chinois », chargés de visiter El-Azhar, puis de se rendre à Constantinople pour y recruter des Ulémas turcs à destination de la Chine. Le mufti de Péking, nous écrit-on du Caire, est en effet passé par cette ville. Mais son passage a « fait moins de bruit que celui d'un jeune docteur de l'Université d'Aligarh, revenant de Cambridge, de Gœttingue et de Paris, où il a successivement étudié », et dont une conférence attira de nombreux auditeurs musulmans. Nous reparlons d'ailleurs plus loin du voyageur chinois. N. D. L. R.

dernier jour du Ramadhan étant la plus grande fête, pour la célébration de laquelle tous les Mahométans sont tenus de se rendre à la Mosquée. Ils ont également, chaque semaine, un jour sacré qui correspond à notre vendredi.

Les ablutions ordonnées par le Prophète sont observées généralement. La circoncision est également pratiquée par les Musulmans chinois. Lorsqu'un Musulman meurt, il est placé dans un cercueil, qui sert à tous, après que son corps a été lavé et enveloppé de bandes d'étoffe blanche. Arrivé au bord de la fosse, on y laisse glisser le cadavre ; s'il tombe la face vers le ciel, le défunt est considéré comme un élu d'Allah ; si, au contraire, le visage se trouve tourné contre le sol, c'est signe qu'il est damné, et ses parents poussent des cris et des gémissements. On ferme la tombe et on y élève un petit tertre de forme ovale qui diffère de celle des autres tombes.

La religion de Mahomet semble donc consister, pour les Chinois, surtout dans la stricte observance de ces diverses pratiques, mais leur instruction religieuse véritable est très faible, pour ne pas dire généralement nulle. Le Coran est un livre fort rare en Chine et bien peu, même parmi les clercs, sont capables de le lire, et à plus forte raison de le comprendre. Les prières sont récitées en arabe par les dévôts, mais d'une façon machinale, sans qu'ils se rendent compte de leur signification.

Quand un Musulman arrive à occuper des fonctions mandarinales, il accepte parfaitement de faire les sacrifices à Confucius, qui paraissent cependant peu compatibles avec sa religion.

Les Mahométans chinois reconnaissent des chefs religieux qui ont une tendance très naturelle à devenir également des chefs politiques, comme ils l'ont montré lors des rébellions musulmanes du Yunnan et du Kansou. Parmi leurs prêtres, quelques-uns possèdent une instruction religieuse réellement développée. Leurs imâms portent le nom d'A-houn ;

ils sont élus. Au-dessous de ceux-ci, viennent les Moufti, puis les Mollah. On dit que leurs prêtres jouent souvent le rôle d'arbitre, et qu'on a souvent recours à leurs conseils. Ils tiennent des registres où sont consignés les noms des fidèles par famille.

NIGÂRÈNDÉ.

UN ULÉMA CHINOIS A CONSTANTINOPLE ET AU CAIRE

L'*Ikdam* du 22 décembre dernier annonçait que le mufti de Péking, 'Abd ur-Rahmân, assistait la veille au sélamlik et avait, ensuite, récité la prière du vendredi à la mosquée Hamidié. Les bruits les plus contradictoires ayant couru sur le voyage d'Abd ur-Rahmân, nous sommes heureux de pouvoir donner ici le résumé d'une longue conversation qu'il eut, au Caire, avec l'éminent directeur de la revue *Al-Moktabas*, Mohammed Kurd-Ali, entrevue dont celui-ci a bien voulu nous faire part, ce dont nous lui adressons tous nos meilleurs remerciements.

Le mufti, qui voyage incognito, accompagné d'un de ses élèves, paraît âgé de soixante-cinq ans environ. Il était descendu chez le cheikh Moustafâ Kabbânî, le fameux calligraphe. Il lit et écrit aisément l'arabe, mais ne peut le parler ; la conversation, si toutefois on peut employer ce mot, eut donc lieu par écrit. En voici la substance.

'Abd ur-Rahmân, qui croit avoir été le premier Musulman de Péking à faire le pèlerinage de la Mecque, avait reçu mission de mettre en rapports les Musulmans, ses compatriotes, avec le Sultan de Constantinople, Commandeur des Croyants. Aussi s'était-il procuré, dès son arrivée au Caire, des lettres de recommandation de Moukhtar Pacha, le commissaire ottoman. L'accueil le plus favorable l'attendait dans la capitale de la Turquie.

Interrogé sur les rapports de sa communauté avec les sectateurs des autres religions, le mufti a déclaré que ces rapports étaient assez satisfaisants. Les missionnaires protestants, seuls, avaient donné quelques inquiétudes, dissipées aujourd'hui.

L'instruction musulmane donnée en Chine comprend « la syntaxe et la morphologie arabe, les commentaires du Qoran, la science de l'Unité de Dieu, le Tessaouf, la lexicographie, le droit hanéfite, et un peu de littérature ». Les études arabes et religieuses se font dans les mosquées, dont chacune compte 150 étudiants qu'elle entretient à ses frais. Les jeunes Musulmans qui veulent apprendre les sciences profanes vont dans les écoles officielles ; l'année prochaine, suivant l'exemple des bouddhistes, ils iront étudier au Japon.

Les Musulmans chinois, ajouta ʿAbd ur-Rahmân, vivent dans les meilleurs termes avec le Gouvernement. Ils occupent des emplois dans toutes les branches de l'administration ; quelques-uns d'entre eux sont devenus généraux et même ministres. Parmi les fonctionnaires du Palais se trouvent plusieurs Musulmans ; l'un d'eux, mort il y a dix ans, y occupait l'emploi de médecin en chef. Parmi les meilleurs médecins de Péking se trouvent quatre Musulmans.

D'après l'évaluation du mufti [très exagérée], le douzième de la population totale de la Chine suivrait la religion musulmane ; celle-ci aurait donc, dans ce pays, près de 34 millions d'adeptes.

Les riches payent, très exactement, la *zakât* ou aumône légale, dont le montant sert à assurer le service des mosquées et des *Médrésés*, ainsi qu'à payer les traitements des ulémas et à secourir les indigents. En Chine il n'existe pas de wakfs.

Si répandu dans le reste de la population, l'usage de l'opium, contraire à la religion de l'Islam, est pour ainsi

dire inconnu de ses adeptes. Ceux-ci s'abstiennent également de tabac et de boissons spiritueuses. Tous, dès l'âge de neuf ans, récitent les prières d'obligation, et observent le jeûne.

Chaque vendredi, le khatîb, à la mosquée, fait le prône en arabe. A la fin, il prie pour « le Sultan des deux continents et le Souverain des deux mers », *Soultân al-barraïn wa-khâkân al-bahraïn*, mais sans nom déterminé.

On voit souvent des Musulmans épouser des païennes, qui, du reste, embrassent pour la plupart l'islamisme, mais jamais une musulmane n'épouse un païen. Les cas de polygamie sont très rares. Selon sa fortune, le mari apporte à sa femme une dot de un à trente talaris, auxquels il joint deux bracelets de cuivre, d'argent ou d'or.

Les Musulmans chinois portent le même costume que le reste de la population. Leur propreté, leur habileté commerciale sont célèbres ; ils ont, pour ainsi dire, le monopole de certaines professions. Leur bravoure n'est pas moins connue et leur vaut le respect des païens. Bien des fois, au pillage d'une caravane, on voit les brigands, s'apercevant que certaines de leurs victimes suivent la religion musulmane, leur rendre leur bien en leur faisant des excuses.

AL-KÂTIB.

NOTES ET NOUVELLES

Les Études Orientales à Londres.

Sir Henry Campbell Bannerman, premier ministre, a reçu, le 4 décembre, une députation venant lui demander d'intervenir pour assurer le développement des études d'orientalisme à Londres. Le premier ministre était assisté par M. Asquith, Chancelier de l'Echiquier, et par M. Morley, secrétaire d'État pour l'Inde.

La députation, introduite par sir Edward Busk, vice-chancelier de l'Université de Londres, comprenait : Lord Reay, membre du Sénat de l'Université de Londres, vice-président du Comité des études Orientales, président de l'Académie britannique et de la Société Royale asiatique : sir Alfred Lyall ; sir Robert Douglas, professeur de chinois à King's College, Londres ; M. J. D. Rees, M P. (1) ; M. T. W. Arnold, professeur d'arabe à University College, Londres ; M. Thomas F. Blackwell, président de la Chambre de commerce de Londres ; sir Mancherjee Bhownaggree ; M. E. A. Cazalet, president de la Société littéraire anglo-russe ; Lieutenant-général sir Edwin H. Collen, président de la Société centre-asiatique ; docteur T. W. Rhys Davids, professeur de religion comparée à l'Université Victoria de Manchester ; M. T. Hart-Davies, M. P. ; sir Charles Elliot ; docteur T. Gregory, proviseur de l'University College, Londres ; docteur G. A. Grierson, C. I. E. ; M. R. S. Gundry, C. B., président de l'Association chinoise ; sir Charles Lyall, secrétaire du Département juridique et public, Office de l'Inde ; M. H. F. B. Lynch, M. P. ; M. J. W. Neill, professeur de jurisprudence indienne, University College, Londres ; M. J. H. Polak : M. E. J. Rapson, professeur de sanscrit, University College ; Lord Redesdale, vice-

(1) M. P., membre du Parlement.

président de la Société japonaise ; docteur A. Cotterell Tupp, ex-Indian Civil Service, etc.

Dans son Adresse au Ministre, sir E. Busk fit remarquer que l'Université de Londres n'avait pas de Faculté de langues et littératures orientales. A sa réorganisation en Université enseignante, elle a formé un « Comité d'études » composé de quinze à seize membres, presque tous professeurs de langues orientales, qui pourrait fournir un excellent noyau pour une faculté de ce genre. En outre, la générosité de l'Association chinoise a permis à l'Université d'instituer il y a trois ou quatre ans, à King's College, un Département pour l'enseignement du chinois parlé. Puis l'Université a nommé, il y a un an, sous la présidence de Lord Reay, un Comité chargé d'étudier la réorganisation de l'étude des langues orientales à Londres, et de présenter au Sénat de l'Université un rapport et des propositions. Le Comité s'est mis en rapport avec les sociétés savantes compétentes, notamment celles qui sont représentées dans la députation. Le but de la démarche ainsi faite auprès du premier ministre est de lui demander d'intervenir en vue d'une consécration de ce mouvement.

Prenant à son tour la parole, Lord Reay a précisé que la députation demandait la nomination d'un Comité officiel chargé d'étudier les questions suivantes : — 1° Subventions affectées actuellement par les divers Départements gouvernementaux à l'étude des langues orientales ; — 2° Organisation d'une école d'enseignement des langues orientales à Londres ; — 3° Ressources consacrées actuellement pour l'étude des langues orientales à Londres, qui pourraient être employées immédiatement à l'établissement d'une école, par la coopération des divers éléments existants ; — 4° Ressources complémentaires à fournir par le gouvernement ou par toute autre source, en vue de l'organisation de l'école, et *en première ligne pour assurer aux professeurs un traitement suffisant ;* — 5° Valeur à attribuer par les divers Départements gouvernementaux aux certificats et diplômes des langues orientales.

Sir Alfred Lyall, M. Blackwell, sir Robert Douglas parlèrent à leur tour dans le même sens.

Un résumé de la réponse du premier ministre suffit pour en montrer toute la portée :

« Je suis persuadé, répondit Sir H. Campbell Bannerman, que mes deux collègues sont, ainsi que moi, grandement impressionnés par la démarche qui nous procure le plaisir de recevoir ce matin une délégation si importante, avec un objet si évidemment utile à tous les points

de vue. Cela n'a pas été seulement un plaisir pour nous de vous recevoir, et de vous entendre exposer vos vues avec tant de force et de concision : c'en est un aussi de constater *la très grande modestie de votre demande.* (*Rires.*) Ni vous ni moi ne songeons à ajourner une décision qui, en effet, semble des plus urgentes. Vous venez de démontrer combien notre nation est en retard sur d'autres pays moins intéressés à la question. Les devoirs de l'Angleterre en Asie et l'attention qu'elle doit à ses intérêts rendent la grande infériorité relative de son effort *profondément humiliante* pour nous tous. (*Applaudissements.*)

« Il n'est pas nécessaire que je m'engage sur le terrain que vous venez d'aborder : il regarde en même temps la Guerre, la Marine et le Service civil dans toutes ses branches, aussi bien que tous les représentants du commerce anglais dans les fertiles régions de l'Orient. Mais je crains que les Anglais n'aient en général l'idée que c'est affaire aux autres pays de parler notre langue. (*Rires.*) Quoique nous n'ayons pas à nous préoccuper en ce moment de cette situation, je crois que rien ne pourrait être plus heureux pour notre pays que la destruction de cette idée ridicule et vulgaire. Ce qui vient d'être dit montre les mécomptes auxquels s'expose quiconque ignore la langue de ceux parmi lesquels il vit — que ce soit un simple voyageur ne cherchant que son plaisir ou un fonctionnaire public — et les inconvénients de l'emploi d'un interprète. Chacun peut s'en rendre compte, et je ne sais vraiment pas ce qu'on pourrait ajouter qui pût donner plus de force au simple exposé de faits, contenu dans votre Mémoire.

« Vous nous demandez de former un Comité dans le but très raisonnable d'étudier les éléments dont on dispose déjà, l'organisation et les subventions actuelles, puis de voir dans quelle mesure on peut éviter les doubles emplois ou les confusions, pour assurer ensuite les progrès nécessaires. *Je ne vois rien de plus indispensable.*

« J'ai ferme confiance que ces préliminaires nous conduiront à une *action rapide.* (*Applaudissements.*) Je pense que le sous-secrétaire d'État pour l'Inde, qui est le ministre le plus intéressé directement, voudra bien nous aider dans l'organisation et la direction du Comité. Mon autre collègue, le vigilant gardien de la Bourse publique, n'a pour le moment qu'à s'acquitter de l'agréable devoir d'attendre. (*Rires.*) Mais je ne doute pas, d'après ce que je sais de lui, qu'il accordera le plus grand intérêt aux propositions du Comité, si elles sont aussi raisonnables que le promet votre programme, parce que tous, vous et moi, nous pensons qu'il en résultera un *énorme profit* pour les intérêts de

notre pays. Lord Reay a dit que vous enfonciez une porte ouverte. Je le pense aussi. Et, *comme chef du Gouvernement*, je vous prie d'agréer mes plus sincères et mes plus vifs remerciements pour avoir appelé mon attention sur *une question de cette importance.* » (*Applaudissements.*)

A. L. C.

La presse anglaise et le panislamisme.

Dans un article de la *North America Review*, M. Archibald Colquhoun raillait spirituellement ce qu'il appelait la *panmanie* (Panmania), c'est-à-dire la tendance à généraliser, sous les noms de pangermanisme, panhellénisme, panslavisme, panbouddhisme, et surtout panislamisme, les aspirations à une hégémonie politique, qu'elle qu'en soit du reste le mobile, race, langue, situation géographique, religion (1).

Souvent agitée au cours de ces dernières années, la question du panislamisme continue de défrayer la presse européenne, et les journaux anglais, en particulier, lui ont consacré, tous ces derniers mois, de longs articles. Le *Times* (2) et le *Morning Post* (3), entre autres, ont donné le compte rendu détaillé de la conférence faite par M. Valentine Chirol à la Central Asian Society.

A cette conférence, présidée par le lieutenant-général Sir Edwin Collen, qui présenta M. Chirol comme un explorateur de mérite et un homme des plus compétents sur les questions orientales, assistaient M. Ameer Ali, Sir Lepel Griffin, Sir Thomas Gordon et M. G. de Wesselitsky. Voici, en substance, ce qu'a dit le conférencier.

Le fait que l'Empire britannique est le plus important empire musulman de l'univers, doit retenir notre attention pour l'avenir, surtout à propos des relations futures entre la Turquie et l'Inde. A peine monté sur le trône, le Sultan, avec une rare habileté, remédia à une situation désespérée, en étendant et en fortifiant son autorité spirituelle de Commandeur des Croyants.

Théoriquement, rien de plus contestable que cette autorité, qui date seulement du seizième siècle et a été un résultat de la conquête de l'Égypte. Le sultan Sélim Ier, qui était à la fois un poète, un théologien et un philosophe, s'était senti transporté d'enthousiasme à la pensée de posséder les deux villes saintes, la Mecque et Médine ; il prit, après la défaite et la mort du dernier représentant de la dynastie abbaside, le

(1) Voir le *Yorkshire Post* du 19 novembre 1906.
(2) Numéro du 11 novembre 1906.
(3) Numéro du 15 novembre 1906.

titre de Commandeur des Croyants. Ses successeurs ont conservé, avec ce titre, l'ascendant religieux si intimement lié à la politique de Abd ul-Hamid.

En protégeant les races chrétiennes, M. Gladstone a donné à penser aux Musulmans que leur religion était menacée, et qu'il fallait en prendre la défense. C'est ainsi que le panislamisme s'est réveillé et a fait des progrès. A l'heure actuelle, le nom du Sultan est glorifié dans tous les pays musulmans, et les résultats de ce mouvement commencent à se montrer.

Dans un avenir prochain, le Sultan verra son autorité temporelle égaler son autorité spirituelle, grâce à l'achèvement du chemin de fer du Hedjaz, qui reliera Constantinople à Damas et à la Mecque, tout en lui donnant l'accès du golfe Persique. Déjà, sur les 1.100 milles que doit compter cette ligne, 445 sont livrés à l'exploitation.

Le Sultan a des émissaires qui, en Perse, préconisent l'union de tous les Musulmans ; il fait sentir son influence en Afghanistan, et les Musulmans hindous approuvent sa politique. Les victoires de la Turquie sur la Grèce, d'après M. Chirol, n'auraient pas été sans influence sur la campagne de Tirah. On sait, du reste, que les Musulmans de l'Inde ont contribué, dans une large mesure, à la construction du chemin de fer du Hedjaz, et ils se croient sacrifiés aux brahmanistes.

Il est possible, a déclaré en terminant M. Chirol, que le mouvement panislamique actuel ne survive pas au Sultan, beaucoup plus populaire à l'étranger que parmi ses propres sujets. Mais l'Angleterre devrait montrer que sa politique n'est pas systématiquement hostile à la Turquie, et que cette nation n'aura rien à en redouter tant qu'elle n'agira pas contre elle.

Répondant à l'orateur, Sir Lepel Griffin a dit que le mouvement panislamique ne peut être un danger pour l'Angleterre, si cette nation le considère avec bienveillance.

L. B.

L'Islam et les protestants (1).

Les missions protestantes anglaises montrent une remarquable activité dans tout ce qui concerne l'Islam. Ainsi le Rev. J. Ashly a inauguré à la New Jerusalem Church Junior Members Society, en novembre 1906, une série de conférences mensuelles sur les « grandes religions », par le Mahométisme. En insistant sur les progrès contemporains de l'Islam, le conférencier a montré qu'en perdant sa puissance politique, il a grandi

(1) *Southport Guardian* du 10 novembre.

comme religion. L'Angleterre est le théâtre d'un progrès de l'idée musulmane, représenté par la propagande de M. Abdullah Quilliam. En le signalant, l'orateur a ajouté que les chrétiens ont tort de méconnaître la valeur de l'Islam et de ne pas se montrer plus indulgents envers ses adeptes. Une discussion consécutive à la conférence montre, par les nombreuses questions posées à l'orateur, l'intérêt que le public protestant anglais porte à la question musulmane. N. S.

Musulmans et Juifs.

Nous trouvons dans le *Jewish Chronicle* (1) une curieuse correspondance entre le cheikh Mouchir Hosain Kidwai et un israélite anglais. Le cheikh est d'avis que Juifs et Musulmans, enfants d'une même race, adeptes de religions analogues, devraient être unis. Ils devraient d'autant mieux l'être, qu'ils se complètent mutuellement, les Juifs étant remarquablement doués pour le commerce, tandis que les Musulmans y sont peu aptes.

Le terrain d'entente est facile à trouver, déclare le cheikh : c'est le terrain religieux. Ce qui sépare les sectateurs des deux religions, ce ne sont pas des causes religieuses, l'islamisme prêchant la fraternité universelle et ayant avec le judaïsme des traditions et des rites communs ; ce sont des causes purement sociales. Les Juifs ont le tort d'être trop exclusifs. Il est à désirer que, de part et d'autre, les hommes éclairés fassent tous leurs efforts pour amener ce rapprochement. La Pan-Islamic Association, dont le cheikh Kidwai est le secrétaire, compte, parmi ses membres, des chrétiens et des israélites.

Parmi les assistants du dernier meeting annuel tenu par les sionistes de Manchester, *The Jewish World* (2) mentionne M. Abdullah Quilliam. Le Cheikh ul Islam des Îles Britanniques a proposé une motion aux termes de laquelle : « La question juive ne pouvant être résolue que par la Palestine, tous les efforts et toutes les ressources des sionistes doivent être consacrés à la régénération de la Palestine. »

D'après l'orateur, le Sultan de Constantinople aurait seul protesté lors des derniers massacres des Juifs en Russie, et il aurait largement ouvert les frontières de la Turquie aux fugitifs juifs. N. S.

Une opinion allemande sur le panislamisme.

Après avoir parcouru tout le monde musulman, le docteur Albrecht

(1) Numéro du 21 décembre 1906.
(2) Supplément hébreu du 4 janvier.

Wirth, si compétent pour les questions musulmanes, déclare, toutefois, ne rien comprendre à la question du panislamisme. Nous résumons ici la chronique spirituelle et ironique qu'il donnait à ce propos, dernièrement, dans une revue allemande (1).

Un Tarantchi lettré, rencontré au cœur de l'Asie russe, admirait fort le Sultan et le Chah, lisait deux journaux turcs, mais aussi un journal russe et ne portait aucun intérêt aux Senoussiya. A Ourga, M. Wirth rencontrait un général chinois qui, pour prendre part à la cruelle répression des Doungans, ces zélés Musulmans, avait, en apparence du moins, renié l'Islam. Au Caucase, les Senoussiya auraient envoyé, sans le moindre succès, des missionnaires. A bord d'un transatlantique français, le chroniqueur était le compagnon de voyage de deux Musulmans : l'un, journaliste égyptien, se rendait au Transvaal pour tirer parti, dans un but patriotique, des défaites anglaises ; l'autre, jeune Turc revenant du Tonkin, s'intéressait beaucoup moins au panislamisme qu'à la bureaucratie ottomane. Au Maroc, enfin, aucune trace de panislamisme: les Senoussiya y sont rares et seuls les chérifs d'Ouezzan, sans action du reste sur la vie sociale, ont quelques rapports avec le dehors. La haine du Roumi est plutôt une tradition qu'un résultat du fanatisme, et les Musulmans algériens courent, dans ce pays, autant de risques que les chrétiens.

En résumé, il faudrait une organisation infiniment plus puissante et plus rationnelle pour donner quelque force au panislamisme. Mais « si les Japonais s'y mettaient, comme tout serait changé ! »

N. S.

Le Croissant.

Un passage de l'article consacré aux *Musulmans Russes* dans le numéro de décembre de la *Revue du Monde Musulman* (2) nous a valu une intéressante communication, que nous nous empressons de reproduire, en en remerciant notre aimable correspondant :

« Après la prise de Constantinople, les Sultans ottomans adoptèrent l'emblème byzantin ☩ en remplaçant la croix par une étoile ☪. Le croissant n'est donc qu'un emblème ottoman et non musulman. Mais lorsque le sultan Sélim devint khalife, le croissant servit d'emblème aux khalifes. Tous les Musulmans, sauf les Chiites, lui reconnurent ce caractère.

(1) *Der Deutsche*, 1er décembre 1906.
(2) V. *Revue du Monde Musulman*, n° 2, p. 154.

« Nombre de Musulmans vivant parmi les chrétiens attribuent, il est vrai, au croissant la valeur d'un emblème religieux. Mais dans les pays exclusivement musulmans, on ne connaît ni croissant, ni croix. Ainsi, en Arabie, on trouve des Qorans dont les reliures portent des croix comme ornements. A Java, on a vu des radjas musulmans porter des croix au cou, comme parure. Les Musulmans de Pékin ne connaissent pas le croissant. Ils ont pour emblèmes religieux un *tesbih* (chapelet) et un vase, symbole des ablutions. »

Les chemins de fer ottomans.

Le directeur du chemin de fer Constantinople-Salonique, M. Alexis Rey, a publié la statistique des chemins de fer ottomans pour 1905. Ce document atteste une légère amélioration sur l'année précédente : les transports ont produit 50.004.000 francs, soit 829.000 de plus qu'en 1904 et les garanties exigées, qui étaient de 20 millions en 1899, tombent, en 1905, à 19.042.000 francs. Nous donnons ici le détail des réseaux :

	Kilom.	metres
1. Aïdin	516	588
2. Beyrouth-Damas	247	000
3. Jaffa-Jérusalem	87	000
4. Mersine-Adana	67	000
5. Medanié-Brousse	41	000
6. Hamidié-Ada-Bazan	9	000
7. Beyrouth-littoral	2	204
8. Salonique-jonction	510	589
9. Salonique-Monastir	219	000
10. Bagdad (1re section)	200	000
11. Anatolie (Haïder-Pacha-Angora	578	711
12. Kasba (prolongement)	251	000
13. Riak-Hama	188	000
14. Anatolie (Eski-Cheher-Konia)	445	445
15. Ancienne ligne garantie	266	000
TOTAL	2.657	933

Les lignes numérotées de 6 à 14 sont celles pourvues de garanties. Il faut ajouter, à cette énumération, le chemin de fer du Hedjaz, dont 734 kilomètres sont construits à ce jour, et celui d'Orient (1.264 kilomètres) (1).

(1) *Ikdam*, 30 novembre 1906.

On sait qu'une souscription est ouverte en Turquie, pour l'achèvement de la ligne du Hedjaz. A la date du 28 novembre, nous apprend l'*Ikdam*, elle avait produit 1.653.829 piastres 14 paras. Les sommes recueillies provenaient de tous les points de l'Empire ; les fonctionnaires et surtout les militaires formaient la majorité des souscripteurs.

Nous lisons enfin, dans le même journal (1), que des appareils télégraphiques des systèmes les plus récents ont été envoyés pour assurer le service de cette ligne; 2.000 poteaux vont être posés.

La presse allemande et le chemin de fer du Hedjaz.

Les journaux allemands consacrent de nombreux articles à la construction du chemin de fer du Hedjaz. Ils sont généralement d'avis que cette ligne est construite, avant tout, dans un but politique et stratégique. Son achèvement détruira jusqu'à la possibilité d'une révolte en Arabie, et enlèvera aux indigènes toute velléité d'indépendance. La question religieuse ne viendrait qu'au second plan ; quant à l'importance de la ligne au point de vue économique, elle serait des plus restreintes. Maître souverain de l'Arabie, le Sultan exercerait une action générale plus étendue.

Mais comment se termineront les travaux en cours ? La *Neue Preussische Kreuz Zeitung* (2) craint que les Wahabis, poussés par les Anglais, n'occupent les villes saintes avant leur achèvement ; les rêves panislamiques du Commandeur des Croyants se trouveraient alors ruinés. La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* (3), au contraire, déclare que les populations se montrent favorables à cette entreprise : leurs sentiments religieux les empêcheraient, du reste, de s'opposer à une œuvre aussi pieuse. Enfin le docteur Blankenhorn, privat-docent à l'Université de Berlin, qui a parcouru dernièrement la Syrie et le Hedjaz et voyagé sur tout ce qui a été construit de la ligne, se montre très optimiste. Dans une communication à la Société de Géographie de Berlin, il a exprimé l'avis que tout serait terminé dans six ans (4).

N. S.

Les eaux de la Mecque.

La souscription en faveur de la mise en état des conduites de la

(1) Numéro du 1er décembre 1906.
(2) Numéro du 6 décembre 1906.
(3) Numéro du 27 décembre 1906.
(4) *Die Vossische Zeitung*, 20 décembre 1906.

source de 'Aïn Zobeïda est toujours ouverte. Elle avait produit 2.588.186 piastres 10 paras, le 8 novembre, 2.591.816 p. 30 p. le 15, et 2.605.978 p. 20 p., le 29.

Les assurances en Turquie.

Le Gouvernement ottoman a prescrit, à toutes les compagnies d'assurances qui avaient bénéficié d'une autorisation, d'en solliciter le renouvellement dans un délai de trois mois. Le ministère du Commerce a pris, à cet égard, les mesures nécessaires (1).

L'électricité à Beyrouth.

Depuis un certain temps déjà, Damas est pourvu d'éclairage et de tramways électriques. Il en sera de même à Beyrouth, où s'est fondée une compagnie de tramways à traction électrique ; un vaste terrain a déjà été acheté pour servir de dépôt et on attend les ingénieurs pour le mois de janvier. A la fin d'octobre, l'ingénieur en chef était retenu à Bruxelles par les études préparatoires (2).

Le Jardin des plantes de Constantinople.

L'*Ikdam* (3) signale les nombreuses améliorations introduites tous les jours au Jardin botanique dépendant de l'École impériale de médecine, sous l'habile direction de son chef, M. Adolphe. Des bassins vont y être construits.

Le tombeau de Nasr ed-Dîn Khodja.

Un journal tartare (4) nous apprend que le tombeau de Nasr ed-Dîn Khodja, le célèbre bouffon de Tamerlan, enterré à Ak Cheker (Konia), qui tombait en ruines, va être restauré, grâce à une souscription qui, dit-il, a produit 1.725 roubles (*sic*).

La Turquie et les expositions étrangères.

La presse de Constantinople signale avec satisfaction les récompenses

(1) *Ikdam*, 3 décembre 1906.
(2) *Irchâd*, 17/30 octobre 1906.
(3) Numéro du 26 novembre 1906.
(4) *Kazan Moukhbiri*, 15/28 octobre 1906.

obtenues, par l'industrie ottomane, aux expositions étrangères. A Tourcoing, ses tissus, et surtout ses tapis, ont été particulièrement remarqués, et la section de Turquie obtenait, au total :

18 grands prix ; 20 médailles d'or ; 5 médailles de vermeil ; 5 médailles d'argent ; 17 médailles de bronze (1).

De même à l'exposition de Bucarest, où l'on obtenait ;

7 médailles d'or ; 1 médaille d'argent; 3 médailles de bronze ; 1 diplôme d'honneur (2).

Les forêts en Turquie.

Les forêts étant l'une des principales richesses naturelles de la Turquie, et le déboisement ayant, dans ce pays comme dans le nôtre, causé de grands ravages, il importe d'assurer leur conservation. Les agents de l'Administration des forêts ont donc reçu, sur tous les points de l'Empire, l'ordre d'interdire rigoureusement toute coupe de bois qui ne serait pas nécessaire (3).

Le ministère a créé, à Sâhib Djivâr (Kara Hissar), une inspection des eaux et forêts s'étendant sur trois cazas. Autour de cette station du chemin de fer s'étendent de très importantes forêts appartenant à l'État et qu'un personnel de cinq gardes (deux à cheval et trois à pied) ne pouvait protéger efficacement (4).

Dans le vilayet de Castamouni, des instructions ont été données au personnel de l'Administration forestière, lui prescrivant d'interdire les coupes de jeunes plants : pour les travaux publics on ne pourra abattre que des arbres ayant trois ou quatre ans au moins (5).

L'armée turque au Yémen.

Un correspondant de Jérusalem écrit à un journal allemand (6) l'impression produite, dans cette ville, par le retour des survivants de l'armée du Yémen; 1.500 jeunes gens étaient partis, il y a trois ans, de Jérusalem, pour combattre les révoltés ; 200 seulement sont revenus, mutilés pour la plupart. Des scènes déchirantes se sont produites à leur arrivée, attendue dès 4 heures du matin, et à l'occasion de laquelle la musique militaire avait été autorisée à jouer, bien que l'on fût en ramadhan.

(1) *Ikdam*, 18 novembre 1906.
(2) *Ibidem*, 25 novembre 1906.
(3) *Ibidem*, 18 novembre 1906.
(4) *Ibidem*, 30 novembre 1906.
(5) *Ibidem*, 6 décembre 1906.
(6) *Frankfurter Zeitung*, 5 décembre 1906.

La Palestine avait envoyé 100.000 recrues au Yémen; c'est à peine si l'on compte 30.000 survivants. N. S.

Les Musulmans en Bosnie-Herzégovine.

Un congrès de Musulmans de la Bosnie et de l'Herzégovine s'est tenu dernièrement à la frontière, dans la ville hongroise de Sawoni-Brod. Il a décidé d'envoyer à la délégation siégeant à Budapest une députation chargée de soumettre ses revendications. Voici en quoi elles consistent :

1° Liberté de réunion ;

2° Autonomie communale ;

3° Solution, dans un sens favorable aux intérêts des Musulmans, de la question agraire, prétexte probable de l'occupation autrichienne ;

4° Faculté d'avoir une représentation officielle auprès des autorités religieuses de Constantinople, le culte ne pouvant, sans cela, s'exercer légalement (1). N. S.

Les Musulmans monténégrins.

Le discours du trône, prononcé à l'ouverture de la nouvelle session du Parlement monténégrin par le prince Nicolas, dit bien des choses en peu de mots. Il y aborde, entre autres, la question musulmane.

On sait que les Musulmans monténégrins sont mécontents. Habitants du district de Dulcigno, où ils forment la majeure partie de la population, et Albanais d'origine, ils avaient décidé, lors de l'annexion de leur district, en décembre 1880, de devenir les sujets du prince Nicolas. Celui-ci fit tout alors pour leur être agréable, il leur permit de garder leurs anciennes coutumes, et, pendant un quart de siècle, tout alla bien.

La question militaire a tout gâté. Les Musulmans considèrent les nouveaux règlements comme une atteinte à leurs privilèges, et beaucoup ont décidé de quitter le Monténégro pour rentrer en Albanie, leur pays d'origine, où ils ont des parents et des amis. Le prince Nicolas, malgré tous ses efforts, n'a pu les retenir, et ses sujets musulmans vont, les uns après les autres, se fixer à Scutari.

Si le pacha de cette ville n'a rien fait pour encourager l'exode, en revanche les autorités turques sont loin de voir celui-ci d'un œil défavorable. Toutefois, il sera difficile de trouver, en Albanie, des terrains où établir les immigrés. Peut-être le Sultan, qui veut des colons pour la

(1) *Altonaer Nachrichten*, 13 décembre 1906.

Mésopotamie, fera-t-il persuader aux immigrés d'aller se fixer dans cette région (1).

A propos de Rakoczy.

Un certain nombre de musulmans et de chrétiens orthodoxes de Bosnie-Herzégovine, faisant leurs études à Vienne, ont, à l'occasion du retour des cendres de Rakoczy, envoyé, à l'Association Kossuth des étudiants hongrois, un télégramme dans lequel ils se déclarent, eux et leurs coreligionnaires, persécutés dans leurs croyances, animés de l'esprit de Rakoczy. Ils souhaitent à la vaillante nation hongroise de pouvoir mettre à exécution les projets de ce héros, qui avait trouvé en Turquie un asile sûr (2).

Les députés de Téhéran.

Le *Habl oul-Matîn*, dans son numéro du 12 novembre, donne la liste des députés de Téhéran qui, on s'en souvient, devaient, aux termes de la constitution, se réunir avant même qu'on eût procédé aux élections dans les provinces. Nous la reproduisons ici.

DÉPUTÉS DES PRINCES DU SANG

1. Esed Ollâh Mîrzâ, de la famille du prince royal Chems och-Cho-'arâ. — 2. Yahyâ Mîrzâ Sèkat os-Saltânè.

DÉPUTÉS DE LA GLORIEUSE LIGNÉE DES KADJARS

3. Hâdj Emdjed os-Saltânè, de la famille de S. E. Medjd od-Dooulè. — 4. Mo'azzam ol-Molk.

DÉPUTÉS DES DOCTEURS MUSULMANS

5. Aga Mîrzâ Mohammed Takî Gourgânî. — 6. Hâdjî Cheïkh 'Alî Noûrî.

DÉPUTÉS DES ÉTUDIANTS, DES PRÉDICATEURS ET DE L'APOSTOLAT

7. Aga Mîrzâ Tâhèr. — 8. Aga Sèyyèd Nasrollâh, des Sâdât-é Okhouvî.

DÉPUTÉS DE L'UNION GLORIEUSE DES NÉGOCIANTS

9. Hâdjî Mohammed Hoseïn Aga, intendant de l'Hôtel des mon-

(1) *The Globe*, 13 novembre 1906.
(2) *The Times*, 30 décembre 1906.

naies. — 10. Hâdjî Mohammed Ismâ'îl Aga Tabrîzî. — 11. Hâdjî Sèyyèd Mortèzavî. — 12. Hâdjî Mo'în ot-Todjdjâr Boûchèhèrî. — 13. Aga Mîrzâ Mahmoûd, d'Ispahan. — 14. Hâdjî Mohammed 'Alî, marchand de châles. — 15. Hâdjî Mohammed Takî Châhroûdî.

Les négociants respectés ont, en outre, élu députés trois lettrés étrangers à leur corporation :

16. Vosoûk od-Dooulè. — 17. Mohakkak od-Dooulè. — 18. Mokhbir ol-Molk.

DÉPUTÉS DES NOTABLES, DES KHANS ET DES PROPRIÉTAIRES DE TÉHÉRAN

19. Sanî' od-Dooulè. — 20. Nosrèt os-Soltân. — 21. Sadîk Hazrèt. — 22. Ehtèchâm os-Saltanè. — 23. Sa'd od-Dooulè. — 24. Hasan 'Alî Khân, de la famille de Mokhbir od-Dooulè.

DÉPUTÉS DES NOTABLES ET DES GRANDS PROPRIÉTAIRES DE TÉHÉRAN ET DE SES ENVIRONS

25. Mîrzâ Hoseïn Khân Mochâ r ol-Molk. — 26. 'Ooun od-Dooulè. — 27. Dèbîr os-Soltân. — 28. Hâdjî Sèyyèd Bâkèr, des Sâdât-é Okhouvî. — 29. Hâdjî Sèyyèd Yahyâ Sèyyèd ol-Hokèmâ.

DÉPUTÉS DES AUTRES CORPORATIONS

30. Aga Mîrzâ Mahmoûd, libraire, député des quatre corporations suivantes : doreurs, relieurs, papetiers, libraires.

31. Hâdjî Mîrzâ Ibrâhîm, député des six corporations suivantes : tailleurs, réparateurs de vêtements, fabricants de manteaux, de confections, de rideaux, brodeurs.

32. Hâdjî Sèyyèd Ibrâhîm, marchand de soieries, député des quatre corporations suivantes : marchands de cotonnades, de soieries, de zèbrès (1), colporteurs.

33. Aga Cheïkh Hoseïn, confiseur en gros, député des quatre corporations suivantes : parfumeurs, pharmaciens, marchands de thé, confiseurs en gros.

34. Aga Sèyyèd Mostafâ, courtier, député des quatre corporations suivantes : courtiers, cardeurs, fabricants de couvertures ouatées, fripiers.

35. Hâdjî Mîrzâ Ahmed, fils du chef des orfèvres, député des quatre corporations suivantes : orfèvres, joailliers, forgerons, ferblantiers.

36. Mîrzâ Hoseïn Kouli Khân, marchand de sucre, député des trois corporations suivantes : marchands de cigares, de sucre et de tabac.

37. Hâdjî 'Abbâs Kouli Aga, député des trois corporations suivantes : cordiers, boulangers, marchands de fromages.

(1) Sorte d'étoffe.

38. Hâdjî Sèyyèd Aga, marchand de bois en gros, député des cinq corporations suivantes : marchands de bois, marchands en gros, fabricants de chaises, tourneurs, fabricants de nattes.

39. Aga Cheïkh Hasan, fabricant de courroies, député des cinq corporations suivantes : marchands de passementeries, fondeurs d'or, tréfileurs, sertisseurs, orfèvres.

40. Oustâd Ghoulâm Rizâï, fabricant de coffres, député des six corporations suivantes : fabricants de coffres, selliers, passementiers, gainiers, fabricants de bâts, fabricants de tentes.

41. Aga Mèchhèdi Bâker, épicier, député des six corporations suivantes : épiciers, marchands de grains en gros, confiseurs, marchands de fruits secs, fruitiers, marchands de riz.

42. Hâdjî 'Abd ol-Vèhhâb, député des quatre corporations suivantes : fabricants de *kolâhs* (1), préparateurs de *kolâhs*, pelletiers, fourreurs.

43. Aga Cheïkh Hoseïn Kouli, courtier, député des deux corporations suivantes : cordonniers, savetiers.

44. Aga Mollâ Hasan, courtier, député de l'honorable corporation des courtiers.

45. Èmîn ot-Todjdjâr Kourdistânî, député des quatre corporations suivantes : bouchers, corroyeurs, marchands de volailles, marchands d'agneaux.

46. Aga Sèyyèd Mèhdî, dit le Confiseur, député de la corporation des cafetiers.

47. Hâdjî Mohammed Takî, marchand, dit Dèhbèndè, député des quatre corporations suivantes : confiseurs, marchands de *guivès* (2), fabricants et marchands bonnetiers.

48. Hâdjî Sèyyèd Mohammed, changeur, député de la glorieuse troupe des changeurs.

49. Oustâd Hoseïn Pèndjè 'Alî, maçon, député des neuf corporations suivantes : chanteurs, architectes, potiers, maçons, briquetiers, fabricants et marchands de jarres, peintres, tailleurs de pierres.

50. Hâdjî Mohammed Bâker, député des cinq corporations suivantes : fabricants d'huile, fabricants de bougies, fabricants et marchands de savon, marchands de pétrole.

51. Aga Sèyyèd Mohammed Hèrâtî, député des sept corporations suivantes : fabricants de cuivrerie, armuriers, carrossiers, fabricants d'armes blanches, fondeurs, étameurs, quincailliers.

52. Aga Sèyyèd Hoseïn Modîr ol-Islâm, député des sept corporations

(1) Bonnet de fourrure, la coiffure nationale persane.
(2) Chaussure légère faite, ordinairement, de peau blanche.

suivantes : forgerons, serruriers, maréchaux-ferrants, cloutiers, fabricants de fers à cheval, fabricants d'objets en fonte et en étain.

53. Aga Sèyyèd Vèlî Ollâh Khân, député des cinq corporations suivantes : barbiers, baigneurs, fabricants de caisses, fontainiers, éclusiers.

54. Hâdjî Sèyyèd Mohammed Aga, négociant, marchand horloger, député des trois corporations suivantes : marchands savetiers, horlogers, fabricants de bonneterie.

55. Hâdjî 'Alî Èkbèr, marchand de pilau, député des sept corporations suivantes : marchands de pilau, de tchialu, cuisiniers, rôtisseurs, marchands de légumes, marchands de têtes et de foies cuits, de ragoûts.

56. Hâdjî Cheikh Ismâ'îl, marchand de cristaux, député des deux corporations suivantes : fabricants de cristal, fabricants de bouteilles.

57. Èrbâb Djèmchîd, négociant persan, député de la noble communauté persane des Zoroâstriens.

A ces élections, la communauté arménienne a chargé les ulémas et les députés nationaux (?) de la représenter, dit le journal persan, et la communauté juive ne serait pas loin de suivre son exemple.

Les cours d'adultes en Perse.

Des cours d'enseignement primaire réservés aux adultes ont lieu, le soir, à l'École Sèrvèt de Téhéran. Ils donnent de bons résultats. Le ministre de l'Instruction publique, 'Alâ ol-Molk, a voulu dernièrement assister à un de ces cours. Accompagné du directeur du Dâr ol-fonoûn, Riza Kouli Khân, il a, lui-même, interrogé quelques-uns des auditeurs, hommes de vingt à trente ans qui, presque tous, étaient complètement illettrés au début, et s'est montré très satisfait de leurs progrès (1).

La Renaissance musulmane dans l'Inde.

Un avis, paru dans les journaux anglais à la fin du mois dernier, annonçait que la vingtième session de l'All-India Mohammedan Educational Conference se tiendrait à Dacca, du 27 au 30 décembre. Toutes les demandes et communications devaient être adressées à Syed Nawab Aly Chowdhury, secrétaire du Comité d'administration (2).

Ce fait, et beaucoup d'autres avec lui, montre l'activité politique des musulmans hindous. Ordinairement étrangers et souvent hostiles au mouvement swadeshi, ils restent les sujets loyaux de l'Angleterre, mais

(1) *Tèrbiyèt*, 1er novembre 1906.
(2) *The Statesman* 30 décembre 1906.

lui demandent des droits plus étendus et une part plus grande dans le gouvernement. Il ne faut pas oublier que le Musulman de l'Inde, décrié par les brahmanistes, n'en est pas moins le véritable homme d'action de ce pays. Les meilleurs ouvriers et les plus habiles agriculteurs de l'Inde, ainsi que ses plus vaillants soldats, sont des Musulmans.

Nos lecteurs ont vu qu'une députation conduite par l'Aga Khan soumettait dernièrement à lord Minto les revendications des Musulmans, et que ceux-ci voulaient donner, en quelque sorte, la contre-partie du Congrès national hindou (1). Un Congrès musulman se tiendra, en 1907, dans l'une des principales villes de l'Inde, Lucknow probablement. Il examinera les questions intéressant les soixante-deux millions d'âmes dont il sera le mandataire et présentera ses desiderata au Gouvernement, auquel, du reste, il entend demeurer soumis. Il demandera, entre autres, qu'un certain nombre d'emplois soient réservés à des Musulmans.

En attendant, la *Mohammedan Educational Conférence* de Dacca, a décidé, avant de se séparer, la formation immédiate d'un *All India Moslem League*. Faite par le Nawab de Dacca, cette proposition a été acclamée par les 3.000 délégués présents, en réponse au discours agressif de M. Naorodji, au Congrès national indien. C'est la Ligue qui va préparer le Congrès musulman.

Le Congrès aura, du reste, pour aider son œuvre, un journal musulman qui, rédigé en langue anglaise, paraîtra très prochainement à Lucknow. Le rédacteur en chef de ce journal, pour lequel un capital de 10.000 livres sterling est nécessaire, doit être un Anglais, mais en revanche tous les autres rédacteurs seront des Musulmans (2).

L'antagonisme entre Musulmans et Brahmanistes doit-il subsister ? Si, de part et d'autre, il existe de grandes animosités, en revanche une minorité musulmane assez nombreuse travaille à les détruire. Les partisans de l'entente sont, dans le Bengale même, plus nombreux qu'on ne l'aurait cru : 250 meetings ont été tenus dans cette province, le jour anniversaire du partage, pour protester contre celui-ci ; les Musulmans ont pris part à 135 de ces réunions (3). D'après *le Pionnier de l'Inde française* (4), leur hostilité à l'égard des Hindous aurait été bien exagérée, s'il faut en juger d'après les lignes suivantes :

« Les Musulmans, sur lesquels les Anglais fondaient leurs espérances,

(1) *Revue du Monde Musulman*, I, 1er novembre 1906, pp. 79-80.
(2) *Morning Post*, 27 décembre 1906.
(3) *Daily News*, 1er novembre 1906.
(4) Numéro du 13 octobre 1906.

lâchent prise, eux aussi. L'un d'entre eux, M. Rassoul, barrister at law, président du Congrès tenu à Barisal, n'a-t-il pas terminé son discours par ces mots : « Mes chers compatriotes, n'hésitons pas à prendre « notre part dans le mouvement national. M. Fuller a investi quelques- « uns d'entre nous des fonctions d'inspecteur de police ; des situations « plus importantes encore vous sont promises ; à mon avis, ces sortes « de bienfaits qu'on vous offre spontanément vous causeront, avec le « temps, plus de mal que de bien. Ce sont des avantages dont il faut « vous méfier : ce qu'on envisage en tout lieu, c'est la désunion entre « les Hindous et les Musulmans; ne vous y prêtez pas, les fonctions « que vous accepterez dans ces conditions constitueront autant d'en- « traves pour le mouvement swadeshi. « Diviser pour régner » est un « principe trop connu de nous, pour nous laisser tromper ; si nous n'en- « tendons pas émigrer vers la Perse, l'Arabie ou la Turquie, unissons- « nous aux Hindous et crions: *Bande mataram*, « Mère, je te salue ». Ces mots ont été répétés avec enthousiasme par tous les Musulmans de haute situation sociale qui assistaient à la réunion. »

Et ce n'est pas dans le seul Bengale que l'on trouve des Musulmans animés de sentiments pareils à l'égard des Hindous. Leurs opinions ne prévaudront sans doute pas dans le futur Congrès ; cependant ils sont loin d'être une quantité négligeable ; et ce fait montre avec quelles réserves il faut accueillir les nouvelles concernant le mouvement hindou.

Le voyage de lord Minto.

Commencé en octobre pour se terminer seulement au milieu de décembre, le voyage du vice-roi à travers l'Inde aura été des plus intéressants. Les journaux anglais en ont donné tous les détails ; nous nous bornerons, ici, à en signaler les faits principaux.

A Quetta, d'abord, c'est un « durbar » de princes et de notables du Béloutchistan. Le plus élevé d'entre eux, le Khan de Kalat, est félicité pour son intelligente administration ; le vice-roi inspecte, ensuite, les fortifications de Quetta ; il se préoccupe aussi des rapports commerciaux de cette région de l'Inde avec l'Afghanistan. Il fait un don à des pèlerins afghans se rendant à la Mecque. A Srinagar, où le Maharaja lui donne l'assurance de son loyalisme, il étudie les questions économiques, celle de l'irrigation en particulier. Là, ainsi que dans d'autres villes, il se plait à rappeler la fidélité des soldats hindous, les services qu'ils ont rendus à l'Angleterre au cours de ces dernières années, en Chine, au Somaliland. Il passe la revue des troupes de Patiala, dont l'effectif, lanciers, artillerie, infanterie, atteint 3.000 hommes. On

a fait remarquer que les deux vice-rois, qui, dans l'espace d'un siècle, ont visité l'État de Maler-Kotla, se nommaient tous les deux lord Minto.

Lady Minto, au cours du voyage, a témoigné un intérêt tout particulier aux œuvres d'assistance, hôpitaux, écoles de sages-femmes et infirmières, etc. A Delhi, elle a inauguré l'hôpital destiné aux femmes musulmanes, auquel est annexée une école d'infirmières, fondée en souvenir de la reine Victoria au moyen d'une souscription publique (1).

Que devaient faire les Musulmans dans l'Inde ?

Dans un article intitulé *L'Enseignement des non-Musulmans dans l'Inde*, un journal du Caire examinait (2), il y a deux mois, le passé et le présent de ce pays, l'antagonisme des éléments musulmans et hindous, leur désir mutuel de s'instruire, en se plaçant à un point de vue purement musulman. Il arrivait à cette conclusion : Les conquérants musulmans, qui ont cherché à propager leur religion dans l'Inde et y ont réussi dans une certaine mesure, ont eut le plus grand tort de ne pas coloniser ce pays comme la Syrie, l'Égypte et l'Afrique du Nord, et de ne pas lui imposer leur langue comme ils l'ont fait dans tous ces pays.

Pour le pèlerinage hindou.

L'appel lancé par Sirdar Ali Khan, invitant ses coreligionnaires à se cotiser pour fonder, à Bombay, un nouveau refuge pour les pèlerins du Hedjaz, a reçu un bon accueil de la part des Musulmans. Les conditions très défavorables dans lesquelles les pèlerins accomplissent leur voyage, la détresse de beaucoup qui, dénués de ressources et ne pouvant être admis, faute de place, dans l'unique « Mozzuferkhana » ou refuge de Bombay, étaient obligés de demeurer dans les rues, jetaient du discrédit sur la communauté musulmane ; la religion et l'humanité exigent qu'un pareil état de choses prenne fin (3).

La mosquée de Saint-Pétersbourg.

Depuis vingt-cinq ans, les Musulmans de Saint-Pétersbourg songent à construire une mosquée. Il se peut que ce projet soit prochainement mis à exécution, une commission s'étant fondée pour le faire aboutir.

(1) *The Times*, 27 décembre 1906.
(2) *Al-Liwâ*, 6 novembre 1906.
(3) *Times of India*, 1er décembre 1906.

Elle sollicite le concours de tous les Musulmans de Russie. Dans le journal qui nous fournit ces renseignements (1), le cadi de Bakou, Akhônd Mîr Mohammed Kèrîm Hâdjî Mîr Dja'farzâdè, invite ses compatriotes à souscrire.

Russie et Turquie.

Il a été plusieurs fois question, ces temps derniers, d'envoyer de jeunes Tartares du Caucase terminer leurs études à Constantinople. Quelques personnes ont pris l'initiative d'une souscription, dont la première liste, dit le docteur H. Agayeff en remerciant les donateurs, atteint un total de 50 roubles (2).

Deux Japonais à Bakou.

L'*Irchâd* (3) annonce, comme un événement important, l'arrivée à Bakou, où ils feront un séjour d'une certaine durée, de deux Japonais, le capitaine Firoyam et le docteur en géographie Menekasè, qui se rendent en Europe.

Le Japon et l'Islam.

D'après un organe tartare (4) reproduisant un journal russe, le *Jizen Krima* (?), l'Islam, au dire des Japonais, trouverait au Japon un terrain favorable ; nombre de ses habitants seraient disposés à l'embrasser ; un écrivain japonais aurait déclaré que l'Islam, en tout conforme au génie asiatique et qui a permis aux Arabes de faire de si grandes choses, donnerait au Japon, s'il l'acceptait, une puissance politique considérable.

M. le docteur Wirth a consacré un article récent à la question de la conversion du Japon à l'Islam (5). Sans croire à une conversion totale de l'Empire du Soleil-Levant à l'Islam, il paraît croire, toutefois, qu'une partie considérable de sa population pourra l'embrasser. Assez indifférents aux idées religieuses, les Japonais, en revanche, ont le culte de la patrie, et c'est dans un but purement politique que le marquis Ito avait songé, un moment, à leur conversion au culte gréco-ortho-

(1) *Irchâd*, 16/29 octobre 1906.
(2) *Irchâd*, 19 octobre/1er novembre 1906.
(3) Numéro du 22 octobre/4 novembre 1906.
(4) *Kazan Moukhbiri*, 25 octobre/7 novembre 1906.
(5) *Der Tag*, 4 décembre 1906.

doxe. La possibilité de marcher à la tête du mouvement panislamique pourrait les séduire ; si du moins une partie d'entre eux deviennent Musulmans, leur Gouvernement pourra, à l'exemple de certaines nations chrétiennes, se déclarer l'ami et le protecteur de l'Islam.

Nous lisons d'autre part, dans *le Courrier Européen* du 28 décembre, une intéressante note sur le Congrès des religions de Tokio, qui a défrayé, pendant de longs mois, la presse musulmane, et a fait naître, dans tous les pays musulmans, tant d'espérances. Un Musulman de Bombay, ayant demandé au *Japan Times* des renseignements sur ce Congrès, reçut la réponse suivante :

« Aucun Congrès religieux, du moins à la connaissance du journal, ne devait se tenir au Japon. La grande majorité des Japonais est satisfaite du shintoïsme ; ceux qui pourraient l'abandonner embrasseraient, en partie, le christianisme. Sans aucun doute, les Japonais croient devoir leurs succès sur les Russes à la vertu de leur foi ancestrale ; mais il faut prendre ce mot dans le sens qu'on lui donne au Japon. On ignore qui a pu répandre le bruit de la conversion du Mikado à l'Islam ; il est absolument faux qu'il ait voulu, ainsi que son peuple, se convertir au christianisme lors de la guerre turco-russe. Enfin, le journal *Jujoban*, dont il a été souvent question à propos du Congrès, est inconnu. »

Nouvelles d'El-Azhar.

La réforme des études à la mosquée El-Azhar s'impose : tout le monde est d'accord pour reconnaître que les méthodes suivies et les livres mis entre les mains des élèves sont également défectueux. Mais jusqu'où doit aller la réforme ?

Sur ce point les avis sont partagés, et Mohammed Bedr ed-Dîn, dans son journal du Caire (1), les passe en revue. Pour les uns, El-Azhar doit rester une université religieuse, essentiellement religieuse ; pour d'autres, et ils sont nombreux, qui allèguent les leçons de l'histoire et rappellent ce que furent les universités arabes, on devrait y enseigner à la fois les sciences divines et les sciences humaines.

Traitant, dans le même journal, ce même sujet, quelques jours plus tard, « Al-Maghrebî » calcule les conséquences, si considérables, qu'aura sur l'avenir de l'Égypte cette réforme nécessaire. Pour lui, un conseil présidé par le khédive, comprenant les savants les plus éminents de l'Égypte et l'élite de son clergé, devrait avoir la haute main sur les études à El-Azhar (2).

(1) *Mouayyad*, 27 novembre 1906.
(2) *Ibidem*, 1er décembre 1906.

L'enseignement privé en Egypte.

La réforme de l'enseignement privé en Égypte est, elle aussi, à l'ordre du jour, et Mohammed 'Abd El-Kâder El-Fadli expose, dans les colonnes du *Mouayyad* (1), tout un programme d'études. En voici la substance :

1° Il faut admettre, dans les écoles privées, le plus d'élèves possible, et ne pas former des catégories différentes avec les écoles techniques, commerciales, etc. ;

2° Les écoles privées doivent former un ensemble cohérent et solide, sans disperser plus longtemps leurs efforts ;

3° Les professeurs occuperont leurs postes d'une manière stable ; pas de changements inutiles ;

4° Les livres classiques doivent être l'objet d'un choix judicieux et sévère ;

5° On devra étudier avec le plus grand soin l'importante question de l'enseignement commercial.

L'École khédiviale de droit.

Il est question de créer, à l'École khédiviale de droit, un enseignement qui, s'adressant aux élèves les plus avancés, les préparerait à un grade supérieur : le doctorat. Le journal qui nous donne cette nouvelle (2) voit le projet d'un bon œil : on assurerait, de la sorte, le relèvement des études juridiques. Les candidats au doctorat continueraient, pendant deux ans au moins, leurs études ; ils devraient étudier avec soin le droit musulman, « si mal compris en Europe et sur lequel les orientalistes d'Occident ont si peu de compétence », déclare-t-il.

L'épargne égyptienne.

A la date du 31 octobre, le nombre des déposants, dans les caisses d'épargne, était de 56.408 ; leurs dépôts atteignaient un chiffre total de 300.429 livres (3).

Le Chemin de fer du Delta.

Les recettes du chemin de fer du Delta, pour la semaine se termi-

(1) *Mouayyad*, 28 novembre 1906.
(2) *Mouayyad*, 1er décembre 1906.
(3) *Al-Liwâ*, 10 novembre 1906.

nant le 10 novembre, ont été de 5.819 livres égyptiennes, contre 5.109 pour la semaine correspondante de 1905. Pour la période du 1er avril au 10 novembre, l'augmentation a été sensible : 122.906 livres en 1905, 13[illegible].255 en 1906. Le réseau, enfin, n'avait que 895 kilomètres l'année dernière; il en a maintenant 925 (1).

La salubrité publique en Égypte.

La Commission municipale d'Alexandrie a décidé que toutes les matières pouvant dégager, soit de la poussière (plâtre, chaux, sable, charbon, etc.), soit des odeurs fétides, seraient à l'avenir transportées dans des voitures couvertes. « La même mesure devrait être adoptée au Caire », dit le journal qui nous donne cette nouvelle (2).

L'imprimerie de Boulaq.

Une commission avait été chargée, par le Gouvernement égyptien, d'étudier les réformes nécessaires à l'imprimerie de Boulaq, dont les caractères laissaient à désirer. Les changements décidés ont été opérés, et le *Journal officiel* paraît maintenant imprimé avec de nouveaux caractères, ressemblant au type large de Constantinople adopté par beaucoup de journaux (3).

Le théâtre arabe.

La nouvelle troupe théâtrale fondée par Iskender Efendi Farah, troupe entièrement composée d'indigènes, a débuté brillamment par une représentation de la pièce *Les Nobles Bienfaits* (Al-'Awâtif ach-charîfa). On annonçait, pour le 22 novembre (4), *Ibn As-Saffâh*; un concert suivrait la représentation.

Le maître d'école de Mesrata.

L'oasis de Mesrata en Tripolitaine, située à deux heures de la mer, est le centre commercial de toute la région du Sud, jusqu'à Orfella et

(1) *Al-Liwâ*, 15 novembre 1906.
(2) *Al-Liwâ*, 8 novembre 1906.
(3) *Al-Liwâ*, 4 novembre 1906.
(4) *Al-Liwâ*, numéro de ce jour.

la Syrte. Le bateau de la Compagnie italienne fait escale deux fois par mois. On n'y compte cependant qu'un résident européen qui vit à l'indigène — et il n'y existe aucune école européenne. Un jeune Arabe, Mohammed El Hadj, qui a reçu quelque instruction élémentaire en Égypte, a conçu le généreux projet de suppléer lui-même à cette lacune.

Avec les encouragements du kaïmakam, M. Bedjet Bey, il a fondé en 1905 une petite école qui compte seize enfants, dont six musulmans et dix israélites. Il y enseigne lui-même la grammaire arabe, le français, l'italien et l'arithmétique. L'école est installée dans une sorte d'écurie sans porte. Le professeur doit se contenter d'une rémunération qui atteindrait à peine 50 francs par mois, si tous ses élèves payaient régulièrement et il ne demande à être aidé que pour pouvoir faire place aux enfants pauvres.

C'est là un de ces exemples qu'il est agréable de citer, en réponse aux reproches que les adversaires systématiques de l'Islam lui adressent trop facilement. On peut tout attendre d'une civilisation qui inspire des dévouements comme celui du maître d'école de Mesrata.

N. S.

A propos de la Khaldoûnyya.

Un journal du Caire (1) reproduit, en le faisant précéder de quelques lignes d'éloges, un article du journal tunisien *As-Sawâb* consacré à la Khaldoûnyya. Cette fondation destinée à répandre l'instruction parmi les Tunisiens a fait ses preuves et rend de grands services; mais les habitants de Tunis sont, pour ainsi dire, les seuls à pouvoir en profiter. On devrait créer des succursales dans les autres villes.

A l'Université d'Athènes.

Le ministre de l'Instruction publique de Grèce a décidé que l'arabe serait enseigné, comme langue complémentaire, à l'Université d'Athènes (2).

(1) *Al-Liwâ*, 15 novembre 1906.
(2) *Al-Liwâ*, 6 novembre 1906.

Un timbre de souscription.

Un aimable correspondant, dont nous regrettons que l'anonymat ne nous permette pas de le remercier directement, nous envoie, avec d'autres renseignements que nous utilisons également ailleurs, le timbre dont voici la reproduction. C'est un *timbre de souscription* émis à Bakou. L'inscription *Nedjât* « Salut » qui se lit au-dessus du croissant, est le nom du Cercle musulman de la jeunesse, dont nous avons signalé l'inauguration à Bakou, dans le numéro de décembre de la *Revue du Monde Musulman* (p. 163).

LA PRESSE MUSULMANE

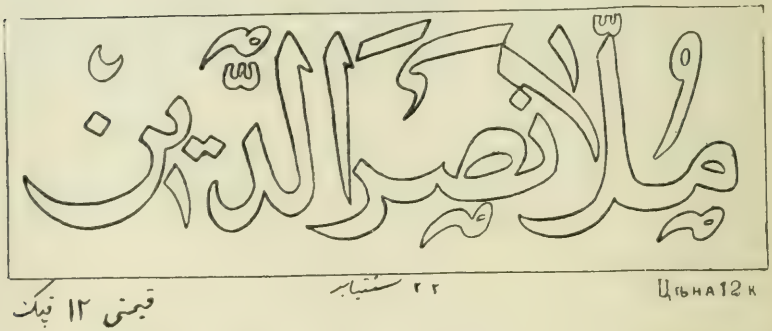

« Mollâ Nasr ed-Dîn. »

Le nom de Nasr ed-Dîn Khodja est un des plus populaires qui soient parmi les Ottomans. « Chez eux, dit son traducteur, M. Decourdemanche (1), il personnifie, à lui seul, MM. de Crac et de la Palisse, Cadet-Roussel, Michel Morin, M. Bonasse, Calino et toutes les autres individualités imaginaires qui se partagent, en France, le domaine des joyeusetés naïves et railleuses. » Contemporain et familier de Tamerlan et du prince de Caramanie 'Alâ ed-Dîn, devant lesquels il plaisantait, il vivait vers le commencement du quinzième siècle et habitait, comme le sultan Bayézid après sa défaite d'Angora, la ville d'Ak-Chéhir (2). Nos lecteurs savent qu'une souscription a été récemment ouverte en Turquie pour restaurer son tombeau (3). Malgré son ton enfantin et des traits grossiers, le recueil de ces facéties est plein de « bonne et

(1) *Les Plaisanteries de Nasr-Eddin Hodja, traduites du turc*. Paris, Ernest Leroux, 1876, in-18 (T. V de la *Bibliothèque Orientale Elzévirienne*), p. 7. Une nouvelle édition est sous presse.

(2) *Opere citato*, p. 6.

(3) Voir la *Revue du Monde Musulman*, I, 3, janvier 1907, p. 409.

franche gaieté », d' « une verve naïve dont les éclairs inattendus commandent un rire de bon aloi, comme en provoquaient les joyeux récits dont nos pères égayaient la veillée au coin du feu » (1).

Il était donc tout naturel de donner, comme titre, à un journal satirique, le nom de ce personnage. Fondé à Tiflis au commencement de 1905, *Mollâ Nasr ed-Dîn* (2) est un journal hebdomadaire dont chaque numéro a huit pages in-4, quatre pour le texte, quatre pour les illustrations (3). Celles-ci, imprimées en plusieurs couleurs, sont fort spirituelles et peuvent, au point de vue artistique, soutenir très avantageusement la comparaison avec nos organes similaires d'Europe. Il a pour directeur et rédacteur en chef Djèlîl Mohammed Koulizâdè.

Feuilleter un numéro de *Mollâ Nasr ed-Dîn* suffirait pour démontrer à quel point on connaît mal l'Islam quand on se le représente tel qu'il était il y a mille ans. Comment concilier les accusations de fanatisme portées contre les Musulmans avec la mentalité que dénotent ces pages spirituelles, dues cependant à des Musulmans ? Nous n'insisterons pas sur l'interdiction, dont on a tant parlé, de reproduire la figure humaine. Un aimable correspondant de Perse ayant bien voulu nous en envoyer le numéro 25, daté du 22 septembre/5 octobre dernier, numéro consacré, en partie, aux événements de Tauris, nous l'analyserons ici.

La première page est occupée, sauf la partie réservée au titre et aux indications nécessaires (numéro, date, prix), par un grand dessin, sans légende, représentant les funérailles du *Hayât*. On sait que cet organe tartare de Bakou a été obligé, il y a quelques mois, de cesser sa publication (4).

Précédé de l'*imâm-i djum'a*, habillé de rouge et coiffé d'un énorme turban à raies, le cercueil, sur lequel on lit, en grosses lettres, le mot *Hayât*, est porté sur un brancard par des Tartares et des Persans ayant,

(1) Decourdemanche, *opere citato*, p. 6.

(2) *Mollâ* (et non *mollah*), transformation persane de l'arabe *maoulâ*, est un titre donné aux prêtres musulmans et, par extension, aux hommes instruits. Ici on peut le considérer comme l'équivalent de *khodja* (vulgairement *hodja*). Cette épithète s'emploie souvent seule pour désigner Nasr ed-Dîn. On ne peut mieux la comparer, dit M. Decourdemanche (*opere citato*, p. 11), « qu'à celle de l'*abbé*, employée chez nous pour désigner un ecclésiastique. Ajoutons, cependant, qu'un Hodja, outre les fonctions sacerdotales, peut remplir celles de juge ou de maître d'école ».

(3) L'administration et la rédaction de *Mollâ Nasr ed-Dîn* sont à Tiflis, rue Woronzoff, 47. Abonnements : 9 mois, 4 roubles; 6 mois, 3 roubles; 3 mois, 1 rouble 60 kopeks, pour la Russie; l'abonnement pour l'étranger est de 5 roubles pour 9 mois (de la fondation du journal au 1er janvier 1907). Le numéro : 10 kopeks à Tiflis, 12 au dehors.

(4) *Revue du Monde Musulman*, I, 1, novembre 1906, page 129.

sur leurs habits, les mots *6 roubles* (montant de l'abonnement au *Hayât*) ; la même inscription se retrouve sur la veste d'un spectateur placé au premier plan. Une foule nombreuse suit: en tête vient un Tartare moribond que soutiennent deux Persans. C'est Ahmed Bey

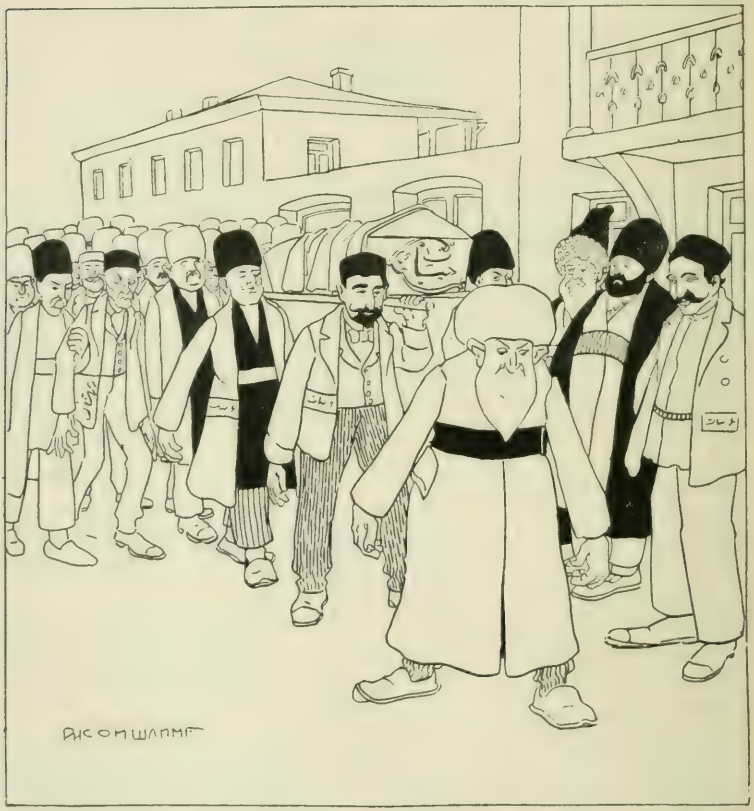

Agayeff, directeur de l'*Ichâd* : ce journal, on s'en souvient, a traversé des moments difficiles (1).

La seconde page commence par quelques indications pratiques (conditions d'abonnement ; obligation, pour les auteurs, d'écrire leurs manuscrits en langue turque et d'une manière claire, sinon ils ne seront pas insérés ; indemnité de 7 kopeks pour les changements d'adresse;

(1) *Ibidem.*

prime aux abonnés de neuf mo s, qui recevront gratuitement un conte illustré, *Oustâ Zinâl*). Ensuite viennent des nouvelles télégraphiques et une poésie sur les réconciliations ; c'est un ardent appel à la concorde.

Une polémique de presse, intitulée « Réponse » et dirigée contre Ahmed Bey Agayeff, directeur de l'*Irchâd*, au sujet du *Kaspi* et de son directeur, 'Alî Merdân Bey Toptchibacheff (1), occupe la plus grande partie de la troisième page. Elle est suivie par les « Annonces », dont voici un échantillon :

POUR L'EMPIRE OTTOMAN

« A Tauris, on vend des policiers à bon compte. Que ceux qui en désirent veuillent bien s'adresser à l'administration de Nâser-é Nizâm, à Tauris. »

Les quatrième et cinquième pages sont occupées par quatre dessins qu'accompagne la légende suivante :

AVIS

« Arrivé récemment de Tauris et fixé à Tiflis, rue Alexandre, Mollâ

ارجی

(1) *Revue du Monde Musulman*, I, 1, novembre 1906, p. 127.

Nasr ed-Dîn informe ses honorables lecteurs qu'en ce bas-monde il excelle en tout travail, en toute science et en tout art :

« 1° En écrivant des prières, je guéris les malades ;

« 2° Là où il le faut, je revêts des habits de derviche et je pérore ;

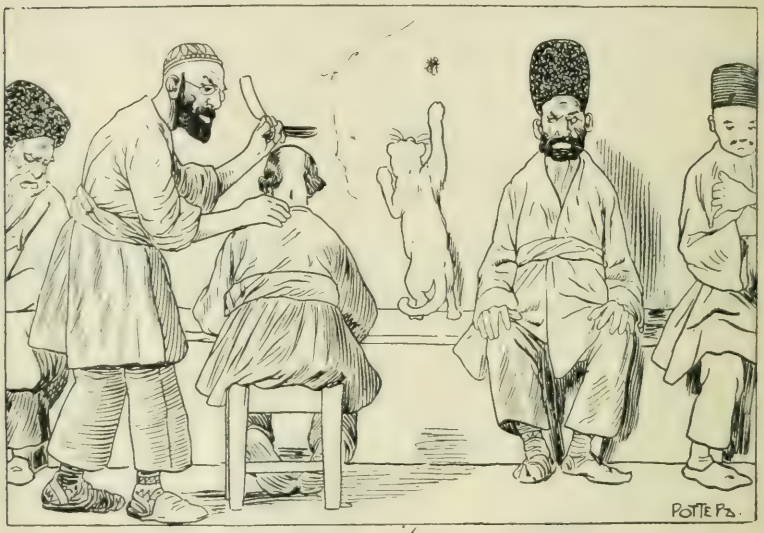

« 3° Je fais connaître leur destin aux dames russes d'après l'examen des veines de leurs bras ;

« 4° A l'occasion je fais aussi le métier de barbier. »

La polémique au sujet de l'*Irchâd* et du *Kaspi* recommence à la sixième page sous ce titre : « Demande et Réponse ». En voici le début :

« Quand des cornes pousseront-elles aux chameaux ?

« *Réponse.* — Quand des fleurs viendront dans le sable. »

Mais de ces plaisanteries on passe bien vite à une discussion politique qui n'est pas terminée, car on annonce sa reprise dans le prochain numéro.

Sous la rubrique « Nouvelle du Caucase », une lettre signée Tarakka revient sur un sujet déjà traité, car il n'est que trop d'actualité : les embarras d'argent qui ont amené la disparition du *Hayât* et d'autres organes.

« Douce conversation russe », à la septième page, est le récit d'une scène humoristique qui se passe, dans le bazar, entre un Russe et un maçon.

POTTE Pa

POTTE Pa.

De Tauris Doûchâb od-Dooulè (Sirop du Gouvernement) écrit à Dèrdmènd (Le Triste), de Nakhou. Il établit un parallèle entre les mendiants des deux villes et raille l'*imâm-i djum'a* de Tauris.

« Un tailleur », enfin, écrit d'Èrivan pour parler des prodiges qu'accomplissent les mollas et du pouvoir merveilleux de leurs amulettes.

La huitième page est occupée par un dessin ayant pour légende « L'Agitation à Tauris ». La foule des révoltés se porte au consulat général d'Angleterre, que garde un soldat en uniforme rouge et en casque blanc; le consul de Russie, accompagné d'un Cosaque, cherche vainement à amener la foule dans son propre consulat, situé en face de celui d'Angleterre. On répandait alors, à Tauris, le bruit que le consul russe avait offert deux roubles par jour à chaque révolté qui serait venu se réfugier chez lui plutôt que chez son collègue anglais, et on ajoutait que pas un seul n'avait accepté. L'*imâm-i djum'a*, ou premier moudjtéhid de la ville, reçoit des manifestants, qui désapprouvent son attitude, une correction sévère.

Comme on le voit par l'exemple de *Mollâ Nasr ed-Dîn*, le mouvement musulman de l'Empire Russe n'a rien à envier, sous le rapport de l'humour, aux pays européens. On pourrait objecter que cet amusant journal satirique est inspiré par des adversaires de l'Islam. Mais, le nom de son directeur est une garantie du contraire, et d'ailleurs on ne peut pas manier le turc azéri avec une souplesse aussi élégante sans l'avoir pour langue familiale. La réalité est que dans l'Orient musulman comme dans l'Occident chrétien le Progrès humain poursuit son œuvre.

Le contenu d'un journal turc.

C'est de l'*Ikdam* (la Marche en avant), « journal politique, économique et littéraire, dont les pages sont ouvertes aux publications utiles au peuple musulman et à la nation ottomane », qu'il s'agit. Ce journal, le plus important et le plus répandu de toute la presse ottomane, a été fondé à Constantinople, il y a treize ans, par M. Ahmed Djevdet, qui, aujourd'hui encore, en est le directeur et le propriétaire. Il paraît tous les jours par numéros de quatre pages à six colonnes, du format de nos grands journaux quotidiens et du prix de dix paras. Chose curieuse, l'*Ikdam* ne reçoit pas d'abonnements pour Constantinople. Il n'en accepte que pour les provinces (180 piastres pour un an, 95 piastres pour six mois) et l'étranger (38 francs pour un an, 20 francs pour six mois).

L'analyse du numéro 4807, paru le vendredi 1er juin dernier (8 de rabî' 2e du calendrier musulman, 19 mai ancien style), permettra au lecteur français de se faire une idée de ce qu'est l'*Ikdam*.

Comme d'ordinaire, ce numéro commence par les nouvelles officielles. Sous la rubrique *Terdjihât* (Mutations) figurent des décrets concernant quelques fonctionnaires de l'administration des provinces et du Trésor impérial. Viennent ensuite les nouvelles militaires (*'Askèriyè*), contenant de nombreuses promotions ou mutations dans les corps de troupes (garde impériale et troupes de ligne, armée active et réserve), les circonscriptions militaires, la gendarmerie et les écoles. Sous un nouveau titre, *Nichân* (Décorations), nous lisons la promotion à des grades supérieurs dans l'ordre du Medjidiè d'un fonctionnaire de l'administration militaire et de deux négociants, citoyens américains.

Les informations officielles (*Tèblighât-i rèsmiyè*) n'occupent pas moins de quatre colonnes et sont consacrées, presque en entier, au chemin de fer du Hedjaz. C'est d'abord le procès-verbal de la séance du 16 mai dernier de la Commission supérieure de ce chemin de fer, exposant la situation des travaux en cours. Puis vient la longue liste des souscriptions recueillies, en faveur de cette entreprise, du 1er avril 1322 au 30 mai de la même année; leur total atteint 625.624 piastres 18 paras. Des chemins de fer nous passons, sans transition, à l'hygiène : le Ministère de l'intérieur assure le service de la vaccination dans le vilayet de Castamouni, et des mesures sont prises pour éviter la propagation de la peste, dont quelques cas ont été signalés dans la Haute-Égypte.

Les dépêches télégraphiques (*Tèlègrâflar*) sont peu nombreuses. Elles annoncent la prochaine visite de la flotte anglaise à Cronstadt; le bruit d'une entrevue entre l'empereur d'Allemagne et le roi d'Angleterre en Norwège; la réception, par le roi d'Espagne, des missions envoyées à l'occasion de son mariage et un abordage en mer près de Riga. D'autres télégrammes, empruntés au *Levant Herald*, sont relatifs au commerce international en Mandchourie et aux négociations du Japon, aux rapports commerciaux de l'Autriche et de la Serbie, au départ du prince de Hohenzollern, venu à Bucarest, pour Berlin et aux félicitations de l'empereur Guillaume au roi Carol Ier à l'occasion du quarantième anniversaire de son avènement.

Les questions contemporaines étrangères (*Mèsâ'il-i hâzirè-i khâridjiyè*) donnent, cette fois, le protocole de la Banque marocaine. Les faits divers (*Chu'oûnât-i 'umoûmiyè*) empruntent à un journal de Berlin, la *Deutsche Orient Korrespondenz*, le compte rendu du Congrès

des religions tenu dernièrement au Japon ; après une courte note consacrée à la convention commerciale turco-bulgare et les décisions prises par le gouvernement au sujet de la perception de la dîme, ils mentionnent la répression d'actes de brigandage commis sur le territoire turc par des malfaiteurs venus de Grèce, l'audience donnée par le Sultan à l'ambassadeur de France, ainsi qu'aux ministres de Grèce et de Roumanie, et la visite de M. Constans à Tevfik Pacha, ministre des Affaires étrangères. Près de deux colonnes sont ensuite consacrées au mariage d'Alphonse XIII ; les informations qu'elles donnent, venues de Madrid (l'arrivée des princesses à Madrid ; un diadème de rubis, etc.), portent les dates des 26 et 27 mai. Viennent enfin quelques lignes consacrées à la manufacture impériale du fez turc, qui s'engage à fournir à une maison de commerce allemande 500 fez par jour.

Sous ce titre, *Ahvâl-i havâ'iyè* (Nouvelles météorologiques), près de quatre colonnes énumèrent les dégâts causés sur tous les points de l'Empire Ottoman par les derniers orages. La lecture d'un article de vingt-cinq lignes emprunté au journal *'Asr* atteste qu'une grande activité est déployée pour mettre les routes en état. Puis quelques mots d'une découverte archéologique faite à Melatara : il s'agit d'un monument élevé par une femme nommée Paula en souvenir de sa fille.

- *Sindikalar* « Les Syndicats ». Une lettre écrite de Salonique annonce que dans cette ville les bouchers et, après eux, les marchands de légumes, mécontents de l'avilissement des prix de leurs denrées, ont voulu, comme les Américains, former des trusts, dont le premier résultat serait de rendre la vie beaucoup plus coûteuse qu'autrefois. Mais, fait observer avec satisfaction l'auteur de cette lettre, si aucune loi, en Amérique, n'empêche ces manœuvres coupables, il n'en est pas de même chez nous, et nos gouvernants sauront faire leur devoir contre les exploiteurs.

Après quelques lignes consacrées à une affaire de faux titres qui causa un certain émoi en Italie, le compte rendu de causes criminelles jugées à Smyrne (d'après le journal *Âheng*), et deux annonces de mariage, nous arrivons à une rubrique de plus en plus fréquente dans l'*Ikdam* : Le monde de l'Islam (*'Alèm-i Islâm*). Sous ce titre sont données des informations extrêmement variées concernant les musulmans des diverses parties du monde, ceux de l'Inde et de la Russie en particulier, parfois aussi, et c'est précisément le cas aujourd'hui, on y trouve des analyses et des extraits d'ouvrages sur l'Islam publiés en Europe.

Après une longue notice sur l'*Hidâyèt ul-Islâm*, société récemment fondée à Delhi dans le but de propager la religion musulmane et d'instruire les musulmans, nous trouvons une notice, accompagnée de quelques extraits sur l'ouvrage de MM. César Benattar, El Hadi

Sebaï et Abdeaziz Eltéalbi, *l'Esprit libéral du Coran*, paru en 1905.

Les informations diverses (*Havàdis-i mutènèvvè'è*) donnent des nouvelles de Turquie et de l'étranger : arrivée à Constantinople d'un attaché de l'ambassade russe, destitution d'un médecin n'ayant pas fait son devoir en temps d'épidémie, mesures sanitaires, œuvres de bienfaisance, prévisions relatives aux récoltes, mort d'un professeur, fermeture des établissements financiers européens de Constantinople et de Galata le lundi de la Pentecôte, voyage en Turquie de l'ancien ministre des Affaires étrangères de Belgique, voyage en Russie du consul général de cette nation à Constantinople et de sa femme, arrivée à Constantinople du ministre de Portugal à Vienne, le titre de grand d'Espagne accordé à l'ambassadeur de ce pays à Constantinople, voilà pour la Turquie. Pour l'étranger, on donne les nouvelles suivantes : famine au Japon, arrivée à Londres du vapeur *Ombria*, venant d'Amérique, après une navigation mouvementée, négociations relatives à Port-Arthur et au général Stœssel (d'après le *Daily Telegraph*), projet de percement d'un tunnel sous le Petit Belt, en Danemark, tremblements de terre aux Etats-Unis, formation, en Angleterre, d'une commission chargée de rechercher les moyens de rendre le travail dans les mines plus salubre.

Les affaires de police (*Zâbitè vukoû'âte*) annoncent un vol à Scutari, la disparition d'un Israélite, un accident survenu à un enfant de Khasskeuï, une affaire d'escroquerie et un vol à l'étalage.

Guèlènlèr, *Guidènlèr* (Ceux qui arrivent et ceux qui partent) nous tiennent au courant des déplacements des fonctionnaires, officiers et consuls arrivant à Constantinople ou quittant cette ville.

Les tribunaux (*Mèhàkim*) ont jugé et condamné une véritable association de malfaiteurs qui commettait des vols dans tous les quartiers de la capitale ; chacun d'eux s'est vu infliger, qui un an, qui deux ans de prison. Deux prévenus seuls ont été acquittés : l'un en raison de sa jeunesse, l'autre parce que sa culpabilité n'était pas démontrée d'une manière suffisante. Six mois de prison sont infligés à un faux témoin.

La quatrième page de l'*Ikdam* ressemble beaucoup à celle de nos journaux quotidiens. Ici, les nouvelles, très abondantes, en ont envahi la première colonne et une partie de la seconde ; mais, d'ordinaire, cette page est réservée aux informations financières et surtout aux annonces. A côté du dernier tirage des chemins de fer orientaux, nous voyons les cours de la Bourse de Galata, avec les variations du change et les prix auxquels sont cotées les valeurs ottomanes sur les marchés de Paris, de Vienne et de Londres. Les annonces (*I'lân*) sont très fréquemment illustrées de vignettes dont les

bois sont envoyés d'Europe pour les produits étrangers. On voit figurer dans cette partie du journal, à côté des annonces administratives et judiciaires (déclarations de faillite, etc.), tout ce que nous trouvons à la quatrième page de nos journaux d'Europe : maisons à vendre, objets perdus, cliniques et cabinets médicaux, produits pharmaceutiques, parfumerie, linge, vêtements, chaussures, produits alimentaires, etc. Les commerçants européens ont, pour leur part, souvent recours à la publicité de l'*Ikdam*.

Donnons maintenant une idée du style de l'*Ikdam* par quelques extraits :

Promotions. — Le distingué Redjâï Bey, l'un des employés du bureau de la comptabilité du Trésor particulier impérial, a été promu à la troisième classe.

Affaires militaires. — Le zélé Hakkî Efendi, sous-lieutenant chargé de l'administration de l'école militaire *ruchdiyè* de Sivas, est promu à la classe supérieure.

Le méritant Huseïn Agha, capitaine affecté, dans le deuxième corps d'armée, au 17e régiment de réserve, 2e bataillon, 3e compagnie, passe dans le même corps d'armée au 13e régiment actif, comme adjudant-major du 4e bataillon.

Décorations. — S. E. le fortuné Ibrâhîm Bey Efendi, rédacteur en chef à l'administration générale du ministère de la Guerre, a été, en raison du zèle qu'il a montré dans l'accomplissement de ses fonctions, promu à la première classe de l'ordre du Medjidié.

Informations. — De la part de la Commission supérieure des chemins de fer Hamidié du Hedjaz :

« Les membres de la Commission supérieure des chemins de fer Hamidié du Hedjaz, réunis en séance, exposent ce qui suit à Sa Sublime Majesté Impériale :

« Sur la ligne de Haïfâ et la grande ligne Harbat as-Samrâ-Moudawavara, formant une section de 388 kilomètres de longueur, les travaux tels que les grosses réparations, l'aplanissement des terrains, le percement des rochers, la pose du ballast, exécutés pendant la durée du mois de mai par le 1er bataillon des chemins de fer et, pendant une durée de quinze jours, par le 2e bataillon, ont nécessité 10.388 journées de travail et le déplacement de 40.000 mètres cubes de terrains. Pour la partie de la ligne en avant de Dhât al-Hadj, du 616e kilomètre jusqu'au 636e, à Mantaka, les travaux exécutés par le 2e bataillon, consis-

tant en aplanissement de terrains, percement de rochers, aménagement de la voie, ont exigé 8.948 journées d'ouvriers et le déplacement de 42.599 mètres cubes de terrains. Du 637e au 692e kilomètre, jusqu'à la station de Tebboûk, les travaux entrepris, exécutés par les bataillons de la deuxième section ont exigé 18.245 journées de travail et le déplacement de 40.045 mètres cubes de terrains. Dans l'espace de quinze jours mentionné plus haut, les bataillons des première et deuxième sections ont, au total, déplacé 132.840 mètres cubes de terrains. En outre, les usines de Haïfâ et de Dar'â, le service de la traction, les dépôts, les sections techniques et les services divers ont occupé 1.500 agents. Les états des sections annexés aux rapports des ingénieurs font connaître les travaux exécutés.

« Par ordre,

« Le 16 mai de l'année 1322,

« Maréchal Kiazim,

« L'un des aides-de-camp de Sa Sublime Majesté Impériale. »

Dépêches télégraphiques. — Visite. Londres, 30 mai. Au mois d'août une flotte anglaise visitera Cronstadt.

Faits divers. — Réception. S. E. M. Constans, le noble, ambassadeur de France, le ministre de Roumanie, S. E. M. Papinu, le noble; et le ministre de Grèce, S. E. M. Griparis, le noble, se sont rendus hier à la Sublime Porte; ils ont eu une entrevue avec Sa Sublime Majesté Impériale.

Nouvelles météorologiques. — .... A Khasskeuï, aux environs du jardin de Kalaydji, une inondation s'est produite. Les eaux ont envahi plusieurs maisons, mais, Dieu merci, il n'est pas arrivé d'accident.

Le Monde de l'Islam. — Parmi les villes de l'Inde, Delhi fut jadis l'une des plus importantes, la première même. La lumière de l'Islam y brilla pour se répandre dans l'Inde entière, dans toutes les directions...

Nouvelles diverses. — D'après les nouvelles reçues de Salonique, les rapports envoyés de tous les points de la province au chef-lieu annoncent que les récoltes seront, cette année, extrêmement satisfaisantes.

Dans l'État du Michigan, en Amérique, cinq secousses de tremblement de terre ont été ressenties dans la ville de Haughtown. Les maisons ont été fortement ébranlées et, à plusieurs endroits, la terre s'est entr'ouverte.

Annonces. — Maison à vendre au plus tôt. Un propriétaire met en vente sa maison sise à Tchapa, quartier Deñiz Abdâl, rue du Tramway,

bien aérée, ayant une vue magnifique, comprenant sept pièces avec jardin, puits, et, au rez-de-chaussée, une boutique de fruitier. S'adresser à Bektchi Huseïn Agha.

Vélocipède à vendre. A vendre à très bas prix un vélocipède marque Mars-London de premier ordre, ayant très peu servi, pourvu de tous ses accessoires. Les acheteurs devront s'adresser à Koledji Vasilaki, Djighal Oghlou, en face de Kapale Faran.

Le premier organe quotidien en Perse.

L'*Irchâd* (1) annonçait, il y a quelque temps, que le Gouvernement avait accordé un privilège à Aga Mîrzâ Hasan pour fonder un journal quotidien. Ce journal, intitulé *Mèdjlis* (l'Assemblée), est indépendant; son programme est des plus étendus. Une « assemblée » de jeunes gens éclairés devant assurer sa rédaction, il a, pour cette raison, pris le titre de *Mèdjlis*.

Un nouveau journal égyptien.

Sous ce titre, *Fatât ach-Chark* (La Jeune Fille de l'Orient), Mme Lèbîbè Khânoum a fondé, au Caire, un journal bimensuel publiant, avec des nouvelles, des études historiques et littéraires. L'abonnement est fixé à 50 piastres par an (2).

Les journaux pendant le ramadan.

L'*Irchâd* avait énergiquement protesté, on s'en souvient, contre le fetwâ déclarant que lire les journaux, pendant le mois de ramadan, annulait le jeûne (3). A son tour, le journal persan *'Èdâlèt*, de Tauris, proteste contre cette bizarre prétention, et déclare, dans un long article dont l'*Irchâd* reproduit le texte original (4), s'associer aux conclusions du journal de Bakou. On doit s'abstenir, non point de lire les journaux, mais de commettre des actes rendant leurs auteurs indignes de porter le nom de Musulmans.

(1) Numéro du 24 octobre/6 novembre 1906.
(2) *Al-Liwâ*, 21 novembre 1906.
(3) Voir la *Revue du Monde Musulman*, I, 2, décembre 1906, p. 284
(4) Numéro du 22 octobre/4 novembre 1906.

« Al-Djarîda. »

Nous trouvons, dans le *Times* du 27 novembre, des renseignements sur *Al-Djarîda*, « Le Journal », ce nouvel organe dont nous avons dit quelques mots dans notre dernier fascicule (1).

D'opinions modérées et de tendances libérales, *Al-Djarîda* sera l'organe officieux du Conseil législatif, dont plusieurs membres ont réuni les fonds nécessaires à sa création.

L'apparition de ce journal inquiète les nationalistes, qui redoutent son succès. On s'attend à une reprise de la campagne antigouvernementale, et cela par la faute même du Palais. Moustafâ Kâmel Pacha, le directeur d'*Al-Liwâ*, est en faveur, et son intention de publier sous ce titre, *Egyptian Standard*, une édition anglo-française de son journal, s'affirme de nouveau. Il fonderait, pour cela, une société au capital de 20.000 livres.

Les partis extrêmes parlent déjà du khédive comme de leur principal appui. Celui-ci sait-il l'usage que font de son nom les nationalistes ? Quoi qu'il en soit, au dire du *Times*, il est bien évident que, comme l'écrivait en 1899 sir Clinton Dawkins, l'hostilité de la presse indigène n'existe que parce que le khédive la tolère.

Le dernier numéro d'Al-Moktabas.

Nous avons brièvement signalé, dans le dernier fascicule de la *Revue du Monde Musulman*, l'excellente revue arabe littéraire, scientifique et sociologique que M. Mohammed Kurd-Ali publie au Caire sous ce titre, *Al-Moktabas*, et à laquelle nous comptons consacrer, prochainement, une étude détaillée. Disons, en attendant, quelques mots de son dernier numéro.

Après une biographie de Jules Simon, par laquelle commence ce neuvième fascicule, vient une étude sur le domaine de la langue arabe, suivie d'une courte, mais curieuse notice sur les jeux et les instruments de musique dans l'Andalousie maure, envoyée à la revue par un de ses lecteurs de Bagdad. Quelques pages de M. Seignobos, « Les Perses », ont été traduites pour elle en arabe ; elle insère, ensuite, une étude du docteur Georges Bey Samné, « L'Évolution intellectuelle et sociale en Égypte », étude réfutant la théorie de ceux qui prétendent que l'Islam est un obstacle au progrès. M. Joseph Lakhim recherche les lois d'harmonie entre la nature, l'homme et l'animal. Citons encore l'histoire de la géométrie et des géomètres, de M. Faris Khouri, « et la Vie des vers »,

(1) Décembre 1906, p. 279.

d'Ismaïl Pacha Sabri. A l'exemple de ses confrères d'Europe, *Al-Moktabas* donne des *Pages oubliées* ; elles ont, cette fois, pour titre : « La Morale d'Ibn Al-Moukaffa ». Diverses notices, réunies sous les rubriques suivantes : « Les Livres et les Manuscrits », et « Le Mouvement scientifique », examen rapide des dernières découvertes, terminent ce fascicule.

Cette énumération montre quelle variété présente la nouvelle revue du Caire. Elle joint, aux études purement orientales, les sciences de l'Occident et, par le choix judicieux de ses articles, s'efforce de satisfaire tous les lecteurs.

La Presse musulmane de l'Inde.

On a vu, autre part, que les organisateurs du futur Congrès musulman qui se tiendra à Lucknow en 1907, ont décidé de fonder, dans cette ville, un journal rédigé en anglais et ayant un Anglais pour rédacteur en chef, mais destiné à être exclusivement l'interprète de la communauté musulmane. Il en sera probablement de même à Calcutta, où un journaliste anglais des plus en vue aurait été sollicité de prendre la direction d'un grand journal musulman rédigé, lui aussi, en langue anglaise, mais par des musulmans. Le capital nécessaire à cette entreprise serait de 100.000 livres sterling (1).

L. Bouvat.

(1) *The Globe*, 31 décembre 1906.

LES LIVRES ET LES REVUES

Travaux allemands sur l'Afrique musulmane.

Le deuxième fascicule du tome IX des *Mitteilungen*, que publie le Séminaire des langues orientales de Berlin, est consacré, cette fois, presque en entier aux études africaines. Laissant de côté la partie purement bibliographique, nous signalerons ici les travaux originaux, nombreux et importants.

Un docteur en droit, M. Heribert Schwörbel, a consacré une étude, très détaillée et documentée, à la juridiction consulaire et à la juridiction des tribunaux mixtes en Égypte, à leur évolution historique et à leur situation actuelle, en se plaçant au point de vue des intérêts allemands (1).

Les études concernant les Musulmans d'Abyssinie sont peu fréquentes; aussi devons-nous une mention particulière aux extraits du Coran en langue amharique, publiés avec le texte arabe original et une traduction allemande par M. Eugen Mittwoch (2).

Très curieux aussi, mais à un tout autre point de vue, est le travail de M. F. Kern sur les écrivains humoristes et satiriques de l'Égypte, dans lequel il passe en revue Ibn Soûdoûn, Hazz Al-Kouhoûf, Charh Aboû Kirdân et Hasan El-Alâtî, avant de parler des journaux satiriques, du poème connu sous le nom de *zaghal* et de la satire au théâtre. Le texte arabe de la Vie d'Ibn Soûdoûn, par Sakhawî, et plusieurs spécimens du genre satirique, en transcription latine avec traduction allemande, terminent cette notice (3).

(1) *Die Konsulargerichtsbarkeit und die Gerichtsbarkeit der gemischten Gerichtshöfe in Aegypten. In ihrer historischen Entwickelung und ihrem gegenwärtigen Zustand unter spezieller Berücksichtigung der deutschen Interessen.*

(2) *Exzerpte aus dem Koran in amharischer Sprache.*

(3) *Neue ägyptische Humoristen und Satyriker.*

M. Georg Kampffmeyer a soulevé et approfondi une énigme bibliographique en publiant une liste, très probablement lithographiée à Fez, d'ouvrages arabes relatifs à l'histoire de l'Espagne et du Maghreb. S'il n'a pu faire, comme il l'aurait voulu, la lumière sur cette question dont l'apparence est assez singulière, en revanche ses notes bibliographiques viennent attester sa vaste érudition (1).

Nous ne pourrions enfin, dans une Revue consacrée aux études musulmanes, passer sous silence l'importante notice consacrée par le savant arabisant de Berlin, M. Martin Hartmann, à la critique des traditions dans Ibn Ḥanbal (2).

Les sources inédites de l'histoire du Maroc.

M. Henry de Castries a entrepris, avec un zèle admirable, de publier les documents inédits relatifs à l'histoire du Maroc conservés dans les archives des divers États européens. Cette entreprise, à laquelle il a consacré un dévouement bien digne d'éloges, est destinée à rendre aux historiens les plus grands services. On peut juger de nouveau de l'importance de la tâche qu'il a assumée en parcourant la plaquette qu'il vient de publier, comme introduction à la partie de son ouvrage consacrée aux archives et aux bibliothèques des Pays-Bas. Dans ce pays, qui depuis des siècles vit de commerce et de navigation, la récolte devait être particulièrement abondante (3). Elle semble bien, en effet, avoir une importance exceptionnelle.

L'Alphabet Ruchdié. — Le Dabestan-Danisch.

Écrivain fécond, le prince Arfa od-Dovleh, aujourd'hui ambassadeur de Perse à Constantinople, a vu le texte persan de ses « Mémoires » introduit dans les écoles de son pays comme ouvrage classique, et les poésies qu'il a composées dans notre langue, couronnées par l'Académie française.

On sait avec quelle ardeur il s'est employé à la propagation des idées pacifiques, en particulier à la Conférence de la Haye ; mais on sait

(1) *Eine alte Liste arabischer Werke zur Geschichte Spaniens und Nordwestafrikas.*

(2) *Tradenten erster Schicht im Musnad des Aḥmad ibn Ḥanbal.*

(3) Les Sources inédites de l'histoire du Maroc. *Archives et Bibliothèques des Pays-Bas.* Introduction, 1579-1611. Paris, Ernest Leroux, et La Haye, Martinus Nijhoff, 1906, gr. in-8, XXXVII p.

moins, et c'est le point sur lequel nous voudrions attirer l'attention, ce qu'il a fait pour répandre l'instruction parmi ses compatriotes.

Frappé, comme tant d'autres, des défectuosités de l'alphabet arabe adopté, pour ainsi dire, sans modifications pour les différentes langues musulmanes, jugeant que la situation arriérée de la nation persane provenait, du moins pour une bonne part, de l'imperfection de cet alphabet, le prince Arfa od-Dovleh entreprit d'en faire adopter un nouveau par ses coreligionnaires.

Cette tentative remonte à près de trente ans. Alors aide-de-camp du prince héritier et secrétaire du consulat de Perse à Tiflis, le prince joignait, à la connaissance du persan, du turc et de l'arabe, la pratique de plusieurs langues européennes. Comparant leurs alphabets à l'alphabet arabe, il estima que, pour arriver à une écriture claire et rationnelle, il fallait s'inspirer des idées occidentales.

Un même groupe de caractères arabes peut, remarquait le prince, avoir un nombre illimité de prononciations et de sens, les voyelles n'étant pas représentées dans l'écriture, et la valeur des consonnes elles-mêmes n'étant pas toujours constante. Si, par exemple, on rencontre un groupe composé du *kâf* et du *lâm*, comment savoir, à première lecture, s'il signifie *gul*, « fleur »; *guil*, « boue », ou *kèl*, « chauve »? De même, les mots *kèrèm* et *'Alî* peuvent avoir plusieurs significations. Alors que dans les écoles européennes les élèves, au bout de trois ou quatre mois, sont en état de lire couramment tous les ouvrages écrits dans leur langue, il faut sept ou huit années d'études aux Musulmans pour arriver au même résultat. Parfois, et l'auteur en cite un exemple, on ne peut arriver à lire certains mots d'une manière certaine. Ces difficultés enfin, rebutent les étrangers, dont beaucoup, qui auraient désiré connaître le persan, renoncent à l'étudier à cause de la difficulté de sa lecture.

L'alphabet inventé par le prince, et auquel il a donné le nom de *Ruchdié*, « Guide », remédie aux défauts de l'écriture arabe. C'est notre alphabet cursif, complété par un certain nombre de caractères russes et dans lequel des signes diacritiques servent, au besoin, à noter les différences de prononciation. Un accent aigu marque les voyelles longues ; un petit trait au-dessus sert à distinguer les consonnes fortes, et le *'aïn* arabe est rendu par un *à*. Chaque son, voyelle ou consonne, est rendu par un seul caractère, sauf le *sàgher-noùn* de l'osmanli, rendu par *gn*.

D'autres tentatives semblables avaient été faites, soit par Volney, soit par les Anglais, aux Indes, soit par les Hollandais en Malaisie. L'initiative du prince Arfa od-Dovleh aura-t-elle un meilleur sort que les tentatives de ces prédécesseurs ? Elle a, du moins, rencontré en Orient des

approbations comme celles du prince héritier de Perse, depuis Mozaffer ed-Dîn Châh, et de Kiamil Pacha, ministre de l'Instruction publique en Turquie. Mentionnons encore que le prince Arfa od-Dovleh, outre la création de cours professionnels à l'école persane de Constantinople, a fondé, à Téhéran, le *Dabestan-Danisch*, « École de Danisch ». Ce mot qui, en persan, signifie « science », est le *takhallous* ou surnom poétique de l'ambassadeur à Constantinople. Chaque année, vingt nouveaux élèves, orphelins sans ressources, sont admis dans cette école, dont l'existence est assurée par une rente de 6.000 roubles, et y reçoivent, avec l'instruction primaire, une éducation manuelle.

Sans rendre compte ici de publications qui ne répondent pas au cadre de cette revue, et dont on trouvera le détail ci-dessous (1), mentionnons du moins, par exemple dans un recueil de poésies imprimé à Saint-Pétersbourg, un tirage des textes persans, en encres multicolores, qui fait honneur à la souplesse de l'imprimerie russe. — Cette belle publication ne sera pas moins appréciée par les connaisseurs en poésie persane que par les bibliophiles.

(1) Bibliographie. — *Alphabet Ruchdié*, par Mirza Riza, etc. Prix : 30 cop. Tiflis, 1879, in-8, 16 p. (lithographié). — *Alphabet Ruchdié*, traduction française. Première publication de la « Société de la propagation de l'instruction parmi les Persans ». Tiflis, 1882, in-8, 43 p. — *Muntakhabi-Daniche* (Mémoires, texte persan). Constantinople, Impr. Akhtér, 1309 (1891), in-16, 96 + 26 p. — Le même ouvrage, traduit par L. de Djervis. Tiflis, 1892, in-16, 56 p. — *Mémoires de Mirza-Riza-Khan Daniche*. Tiflis, 1893, in-16, 58 p. — *Memouare...* (trad. russe de l'ouvrage précédent). Tiflis, 1894, in-16, 17 + 55 p. — Théodore Korsch, *Mirza-Riza-Khan comme poète et écrivain*. Saint-Pétersbourg, 1898, in-16, 16 p. — *Poésies du prince Mirza-Riza-Khan Daniche, Arfa od-Dovleh*. Saint-Pétersbourg, 1900, in-8, 56 p. — *Lettre de M. le professeur académicien Théodore Korsch au prince Mirza-Riza-Khan Daniche*. Saint-Pétersbourg, 1901, in-8, 13 p. — *Quelques lettres reçues par le prince Arfa od-Dovleh... durant l'année 1900, à propos de ses poésies*. Stockholm, Impr. Centrale, 1900, in-8, 29 p. — Alfred Anspach, *Essais littéraires* (dédiés au prince Arfa od-Dovleh). Saint-Pétersbourg, 1901, in-8, 100 p. — *Nizâmnâmèyè Dâbestân-é Dânich* (Règlement du Dabestan-Danisch). Téhéran, Impr. Impériale, 1320 (1902), pet. in-16, 20 p. — *Avâzèyè bèzm-é solh-é La Haye* (Échos de la Conférence de La Haye, texte persan avec traduction turque par Moustafa Rèchîd. *S. l. n. d.*, in-16, 54 p. — *Echos de la Conférence de La Haye*, trad. ou adapt. en vers ou en prose en quinze langues de l'original persan. Constantinople, 1903, in-8. — *Le Secret de la longévité* (poésies). Constantinople, 1903, in-8, 23 + 40 p. — *Mémoires de Mirza-Riza-Khan Daniche, Arfa od-Dovleh*, 2e édit. Saint-Pétersbourg, 1900, in-8 carré, 61 p. — *Perles d'Orient* (poésies), 2e édit., Paris, Dujarric et Cie, 1905, in-8, viii-129 p. — Henri-Eug. Lazard, *Son Altesse le prince Arfa od-Dovleh Mirza-Riza-Khan Danisch et l'opinion publique*, 2e édit. Arlon, Impr. et Lithogr. F. Gœtz, 1905, gr. in-8, 120 p.

Une encyclopédie de poche.

Le commandant d'état-major Ihsân Bey a réuni, sous le titre suivant : *Djîb Madjmoû'ase* (Recueil ou Encyclopédie de poche), les connaissances usuelles les plus nécessaires. L'*Ikdam* (1), qui loue l'habile arrangement de cette compilation, la recommande à ses lecteurs.

Un recueil de « Makâmât ».

Sous ce titre *Noûr al-'asr fî'n-nadhm wa'n-nathr* « la Lumière de l'époque sur la poésie et la prose », le cheikh Thâbit Faradj Al-Girgawî vient de publier, au Caire, un recueil de *Makâmât* « séances » littéraires et d'entretiens scientifiques (2).

Numismatique.

On annonce la prochaine publication d'un catalogue des monnaies ottomanes du Musée impérial de Constantinople ; cet ouvrage viendra compléter utilement la série des catalogues de monnaies musulmanes appartenant à ce Musée qu'a fait paraître Ghâlib Edhem (3).

Le dernier article d'Arminius Vámbéry.

Le *Western Press* du 6 décembre donnait le résumé d'un important article d'Arminius Vámbéry qui vient de paraître dans le dernier fascicule de l'*Asiatic Quarterly Review*. Cet article est consacré au mouvement panislamique ; nul, mieux que le savant professeur de Budapest, n'était à même de traiter un pareil sujet.

Chef suprême de la religion musulmane, pour la majorité des Musulmans d'Orient, le Sultan de Constantinople n'a, toutefois, qu'un rôle de chef spirituel ; en dehors de la Turquie, il ne peut se donner comme le souverain temporel de tous les Musulmans. En matière religieuse, son avis doit prévaloir ; mais son autorité ne peut s'exercer en dehors du domaine religieux.

Homme habile, le Sultan a su tirer, dans sa politique, un grand parti de son autorité religieuse, dont il s'est servi comme d'une épée de Da-

(1) Numéro du 25 novembre 1906.
(2) *Al-Liwâ*, 8 novembre 1906.
(3) *Ikdam*, 6 décembre 1906.

moclès, sans se gêner pour capituler le plus souvent à la onzième heure.

Toutefois, conclut Arminius Vámbéry, si le Sultan a recours au bluff, le mouvement panislamique mérite de retenir notre attention. Il pourrait devenir dangereux, à un moment donné, et mérite quelque prudence.

Un traité de prosodie.

Mohammed ben Cheneb, *Touhfat al-adab fî mîzân ach'âr Al-Arab.* Alger, Imprimerie orientale de Pierre Fontana, 1906, in-8, 117 p.

Le savant cheikh Mohammed ben Cheneb, aujourd'hui professeur à la Médersa d'Alger, s'est fait connaître, depuis plusieurs années déjà, par des publications qui attestent sa sûre et profonde connaissance de la langue arabe et qui ont reçu, en Europe comme en Afrique, le meilleur accueil. Tout porte à croire que le traité de prosodie qu'il nous donne cette fois sous ce titre : *Le Présent littéraire sur la mesure des poésies des Arabes*, et dont le Gouvernement général de l'Algérie a fait les frais d'impression, sera également bien reçu. Après un exposé de la poésie arabe, des éléments qui la composent et de ses procédés, le cheikh Mohammed ben Cheneb étudie successivement les seize mètres usités en arabe en donnant, pour chacun d'eux, des exemples empruntés aux meilleurs poètes. Il parle ensuite de la rime et de ses lois. Un « Exercice général », comprenant des vers de tous les mètres et ne tenant pas moins de douze pages, termine le traité.

Art musulman.

Max van Berchem, *L'Art arabe au Musée de Tlemcem.* (Extrait du *Journal des Savants*, août 1906.) — Paris, Imprimerie nationale, 1906, in-4, 16 p.

Sortant des limites ordinaires des comptes rendus, M. Van Berchem ne s'est pas borné à examiner, purement et simplement, le *Musée de Tlemcen* de M. W. Marçais ; il nous a donné une magistrale étude sur l'art musulman en particulier dans l'Algérie de l'Ouest. Les objets qui, provenant de deux fonds différents, n'ont été réunis qu'à une époque récente dans la mosquée de Sidi Bel-Hassan, en attendant le classement définitif qu'en a fait M. Marçais, nous montrent que l'art, dans cette région, n'est pas autochtone, mais dû aux influences du dehors. Pauvreté des types, pauvreté des formes, pauvreté du style, manque

complet d'iconographie, décor floral provenant surtout de la palme, importance des formes géométriques, de l'écriture et surtout de la polychromie dans la décoration, tels sont ses caractères. Il ne faut toutefois pas exagérer les défauts d'un art qui, bien que manquant d'originalité, n'en fut pas moins brillant.

L'épigraphie tient une place importante au Musée de Tlemcem ; elle y est représentée par des monuments qui, au point de vue de l'histoire de l'écriture arabe, ont une réelle valeur. Sachons gré à MM. Marçais et Van Berchem de les avoir mis en lumière.

Un dictionnaire haoussa-allemand.

Commencée il y a peu d'années, la collection des *Lehrbücher* publiée par le Séminaire des langues orientales de Berlin en est déjà à son vingtième volume. C'est la première partie (*Hausa-Deutsch*) d'un dictionnaire haoussa-allemand et allemand-haoussa dû à M. Adam Mischlich, fonctionnaire de l'Administration coloniale du Togo (1).

Pas plus que l'auteur dans sa préface, nous n'insisterons sur l'importance de la langue haoussa, cette *lingua franca* du Soudan central et occidental, parlée de Tunis au Cameron. Un bon dictionnaire de cette langue était, pour les administrateurs coloniaux de l'Allemagne, un livre de première nécessité.

Cette première partie, qui forme, à elle seule, un gros volume de plus de 700 pages, mais d'un format facilement maniable et d'une belle impression, s'ouvre par une préface donnant, avec un aperçu des dialectes haoussas, un abrégé substantiel de leur grammaire. Chaque mot, donné d'abord en transcription latine, est suivi de sa graphie arabe et d'une explication détaillée, parfois même accompagnée de notes. Cet ouvrage est appelé, une fois terminé, à rendre les plus grands services à tous ceux qui s'intéressent aux questions africaines.

Un vocabulaire persan-français.

Notre langue est plus répandue, en Perse, qu'on ne le croit généralement. Pour l'étudier, on a recours, soit à nos ouvrages classiques (c'est ainsi que les divers cours de Larive et Fleury, le Dictionnaire Larousse et d'autres ouvrages analogues sont en dépôt dans les librai-

(1) *Wörterbuch der Hausasprache* von Adam Mischlich, kaiserlichem Bezirksleiter in Togo. I. Teil : Hausa-Deutsch. *Berlin, Druck und Verlag von Georg Reimer*, 1906, pet. in-8, XXXII-692 p.

ries persanes de quelque importance), soit aux ouvrages composés par les orientalistes français en vue de l'étude du persan, tels que le Dictionnaire de M. Nicolas et les Dialogues de Kazimirski, soit encore à des ouvrages composés par des indigènes.

C'est à cette dernière catégorie qu'appartient le *Lessan-os-Sébyan*, « Langage des enfants », de Mîrzâ 'Abd ol-Hosseïn, ancien élève du Dar ol-fonoûn de Téhéran. Cet ouvrage, lithographié dans la capitale de la Perse en 1321, comprend trois volumes in-24, dont voici les titres et la description :

I. *Vocabulaire classique pour développer le langage enfantin*, par 'Abd ol-Hosseïn, ancien élève du Collège polytechnique de la Perse à Téhran (*sic*). Privilégié sous la protection d'humanité, 1re édition, 1321.

407 pages. Ce premier volume, après une introduction grammaticale, des notions de lecture, d'épellation et d'écriture, comprend les termes, classés par ordre de matières d'abord, par ordre alphabétique ensuite, relatifs aux parties du corps humain, aux aliments, au mobilier, aux outils, aux métiers et aux édifices.

II. *Tome deuxième du Lessan-os-Sébyan pour développer*, etc., 537 pages.

Volume consacré aux substances minérales, au ciel, aux circonstances de la vie, aux adjectifs et mots analogues, aux termes didactiques (c'est-à-dire techniques), aux particules, adverbes, pronoms et époques, aux noms de nombres, aux termes militaires et aux jeux.

III. *Dictionnaire classique pour développer*, etc. Tome troisième, 255 pages.

Ce troisième et dernier volume est entièrement consacré aux infinitifs (*masâdèr*), c'est-à-dire aux verbes.

Très important pour l'étude de la langue persane actuelle, l'ouvrage de Mîrzâ 'Abd ol-Hosseïn pourrait compléter, bien des fois, nos dictionnaires actuels. Sa disposition, toutefois, rend les recherches un peu longues pour l'Européen qui, désireux de connaître le sens d'un mot, ne sait pas, *a priori*, dans quelle catégorie le ranger.

Histoire de l'Inde.

On se heurte, quand on veut aborder un sujet tel que l'histoire de l'Inde des origines à nos jours, à un double écueil : ou bien on est, en quelque sorte, submergé par l'énorme quantité des matériaux à mettre en œuvre, ou bien on risque de ne donner qu'un ouvrage incomplet, dans lequel les travailleurs ne trouveront pas les renseignements qu'ils cherchent. Depuis Elphinstone, c'est-à-dire depuis plus de soixante-dix

ans, de très importants ouvrages ont été écrits sur ce sujet ; M. Keene, le savant auteur de *The Fall of the Mughal Empire* et de *The Turks in India*, a su condenser, dans deux volumes, tous les faits importants de cette vaste période. Son ouvrage a été, du reste, accueilli comme il le méritait, et une nouvelle édition, revue (la première datait de 1893), vient de paraître (1).

Écrite à l'usage des étudiants, l'histoire de M. Keene devait être, dans la pensée de son auteur, un manuel classique consacré, surtout, à l'époque musulmane et à la domination anglaise. Après une introduction qui est un coup d'œil d'ensemble sur l'Inde, cette « Italie de l'Asie » si variée et si changeante, l'histoire pré-musulmane fait l'objet d'un exposé rapide, mais complet (ch. II). Dans les quatre chapitres suivants, M. Keene passe en revue la domination musulmane, depuis les premières invasions jusqu'à la confédération mahratte. La renaissance hindoue, la fondation et les progrès de la Compagnie anglaise des Indes, la fin de la domination française, les guerres de Cornwallis et de Wellesley (1799-1802) nous mènent au onzième chapitre, qui est un exposé de l'organisation administrative de l'Inde, et au douzième, remarquable résumé de toute l'histoire de l'Inde musulmane, de 1193 à 1748.

Avec le chapitre XIII s'ouvre l'histoire contemporaine, pour ainsi dire. Les origines de l'empire, les vicissitudes de la Compagnie, l'administration libérale de lord Bentinck, les expéditions contre les Afghans et les Sikhs, la grande révolte de 1857 et l'établissement de la vice-royauté, nous conduisent à une « nouvelle ère », ère de paix et de progrès, qui va de 1869 à 1875 (ch. XIII-XXII).

Les quatre derniers chapitres de l'*History of India* sont consacrés aux vice-royautés des lords Lytton, Ripon, Dufferin, Lansdowne et Elgin ; ils nous mènent, par conséquent, à la fin du dix-neuvième siècle. Signalons encore trois appendices, consacrés, l'un à la première guerre afghane, le second à la législation hindoue, le troisième à des notes bibliographiques.

Une bonne chronologie, des index très détaillés et de nombreuses cartes, tout en affirmant le caractère de manuel classique de cet important ouvrage, en font un instrument de travail d'un emploi commode.

(1) *History of India from the Earliest Times to the End of the Nineteenth Century, for the use of Students and Colleges. New and revised Edition.* Edinburgh, John Grant, 1906, 2 vol. in-8, XVI-380 et XVI-383 p., avec cartes.

Une revue turque au Caire.

L'analyse du numéro d'octobre 1906 de l'*Idjtihad* (Libre Examen), « revue sociale et littéraire de l'Orient et de l'Occident », qui, depuis 1905, paraît chaque mois au Caire, fera connaître suffisamment l'esprit qui anime cette intéressante revue, acquise aux idées de progrès, et qui joint, à sa partie turque, quelques pages françaises.

Dans celles-ci, la revue avait entrepris une enquête sur la décadence du monde musulman et les moyens de le relever. L'un de ses collaborateurs, M. Pertev Hakki, de Batoum, lui envoie, sous ce titre : *Lettres sur l'Islam*, une série d'études des plus remarquables. C'est à l'absence de l'idée de nationalité, déclare-t-il, que l'Islam doit sa situation actuelle. C'est le particularisme qui fait subsister l'Empire ottoman et la Perse, de même qu'il a assuré des siècles d'existence à la dynastie fatimite. Pour que les nations musulmanes et, par suite, l'Islam, reprennent de la force, il faut développer, chez elles, le sentiment national.

Un article sur la guerre de Crimée, sans signature, flétrit la conduite du sultan Abdul-Medjid qui, pendant que les troupes envoyées pour le défendre mouraient de faim et de froid, menait à Constantinople une vie de plaisirs.

M. Pertev Hakky, dans *Une Université moderne en Égypte*, aborde un sujet dont nous aurons plus d'une fois, sans doute, à entretenir nos lecteurs. Il prévoit un conflit entre la science et la religion, mais voit néanmoins d'un bon œil se répandre, chez les jeunes Égyptiens, l'amour de la science et de la vérité.

Que sont les arts et les sciences? demande un autre collaborateur de la revue qui ne craint pas de faire entendre, à ses coreligionnaires, de dures vérités. C'est à leur indolence, à leur incurie que ceux-ci doivent leurs défaites. Il ne suffit pas de demander la victoire à Allah; il faut encore travailler à l'obtenir, et c'est ce que les guiaours ont compris.

Une courte note, *Le Réveil en Turquie*, annonce le soulèvement de la population d'Erzeroum contre les autorités turques, et ajoute que le mouvement, exclusivement musulman, ne s'est pas étendu aux chrétiens.

Au verso d'une page contenant le portrait de Midhat Pacha, « Père de la Constitution turque », dont la Vie, rédigée en turc par son propre fils, a été récemment publiée avec luxe par l'*Idjtihad*, nous trouvons le « Coin du poète », occupé, cette fois, par une poésie du docteur Abdullah Djevdet Bey, *Pour toi*.

C'est ce même Abdullah Djevdet que nous retrouvons en tête de la

partie turque, avec *La Famille d'Osman*, où il démontre que le salut est, pour la Turquie, dans un régime libéral et constitutionnel.

Science et Philosophie sont un recueil de pensées empruntées à des auteurs européens et orientaux, européens surtout. Citons, un peu au hasard, Schiller, Renan, La Mettrie, Schopenhauer.

Bèhâ ed-Dîn Monastirli donne ensuite des *Réflexions* philosophiques et sociales, notamment sur le prolétariat, la lutte de classes et le luxe, dans lesquelles on reconnaît l'influence de l'Occident.

Le Malade et Moi, de A. F., est dans le même esprit que l'article initial de Abdullah Djevdet, et tend à un même but.

La revue annonce ensuite la réimpression d'un recueil de poésies, *Kahriyât*, dont la première édition avait paru à Genève en 1897 ; il en reproduit la préface, ainsi que quelques-unes des pièces les plus remarquables.

Sous cette rubrique, *Impressions nouvelles*, une large part est faite à la bibliographie. Des livres et des journaux, publiés en Égypte et en Russie, et dont nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs, y sont annoncés. Citons quelques lignes sur *Mollâ Nasr ed-Dîn*. Une courte notice est consacrée aux écoles de filles chez les Tartares du Caucase; quelques lignes suivent, sur la question de l'Islam au Japon. Une liste de souscription en faveur des Musulmans du Caucase, victimes des derniers troubles, termine ce numéro ; elle donne un total de 149 fr. 25.

L. Bouvat.

CATALOGUES D'ORIENTALISME

Les catalogues de livres d'occasion consacrés, d'une manière exclusive, aux études orientales, ont une importance particulière en Allemagne. On peut citer, comme modèles du genre, ceux que publie M. Rudolf Haupt, de Halle, l'intelligent acquéreur de la librairie Spirgatis. Rédigés avec le plus grand soin, disposés dans un ordre qui facilite les recherches, ils sont souvent, en outre, précédés de notices du plus grand intérêt.

Signalons, par exemple, celles de M. Martin Hartmann, le savant professeur du Séminaire des Langues orientales de Berlin, sur le développement du livre et des bibliothèques en pays musulman (1), et sur une collection de manuscrits arabes (2) ; puis celle du docteur J.-N. Giese sur l'évolution de la littérature ottomane contemporaine.

Bien que la première de ces notices ait paru en 1905, nous profitons de l'occasion des catalogues de 1906 pour en donner quelques extraits, non seulement parce qu'elle présente un intérêt qui reste d'actualité, mais parce que nous souhaiterions appeler l'attention de nos libraires d'orientalisme sur cet excellent exemple, qu'ils auraient sûrement profit à imiter. En faisant connaître à leur clientèle les productions si nombreuses et si variées de la littérature musulmane contemporaine, ils contribueront à répandre le fruit des études, auxquelles ils apportent une si utile contribution.

I

On a tort de croire, dit M. Hartmann, que la pénétration de la civilisation européenne en Orient se fait aux dépens des littératures indi-

(1) *Zur literarischen Bewegung und zum Buch- und Bibliothekswesen in den islamischen Ländern.* (En tête du catalogue n° 4, *Der Mohammedanische Orient.*)

(2) *Die Arabischen Handschriften der Sammlung Haupt.* (En tête du catalogue n° 8, qui fait suite au précédent.)

gènes. Bien au contraire, partout où les Européens arrivent à imposer leur supériorité intellectuelle, un réveil de la pensée indigène ne tarde pas à suivre.

L'Inde, pendant les cent cinquante années de la domination britannique, a pris un essor littéraire qu'elle n'avait jamais connu. Un mouvement analogue se dessine dans l'Asie russe; Tachkent est devenu le centre de l'industrie du livre pour la langue sarte, et son influence se fait sentir jusque dans le Turkestan chinois. Ces essais, sans doute, sont trop primitifs, « mais on commence toujours par le commencement ».

Constantinople, toutefois, arrive en tête pour le nombre de ses imprimeries, de ses livres et de ses journaux. Bien que, à ses débuts, l'imprimerie s'y soit heurtée à des rigueurs administratives souvent odieuses ou ridicules, les presses de Constantinople, malgré la corruption, ou plutôt à cause de la corruption elle-même, « arme à deux tranchants », ont pris une extension considérable. L'exécution typographique, presque toujours soignée, excite parfois l'admiration des connaisseurs : citons, entre autres, les Voyages de Evliyâ Tchélébi et le si remarquable Catalogue des monnaies du Musée Impérial.

Les Jeunes-Turcs publient à l'étranger, à Genève notamment, de nombreux livres et journaux. Dans les provinces on trouve peu d'imprimeries, le gouvernement ayant centralisé à Constantinople la vie intellectuelle de l'Empire; mais les provinces de langue arabe, la Syrie en particulier, font exception. Cette dernière province est, avec l'Égypte, le pays de prédilection de la littérature arabe. Plus actif et plus persévérant que l'Égytien, moins accessible aux influences du dehors, le Syrien, du reste, émigre volontiers en Égygte, où il sait s'imposer et où ses qualités complètent merveilleusement celles du lettré indigène.

L'Égypte doit surtout son essor intellectuel aux Français venus avec Napoléon; sa presse et son imprimerie sont d'origine française, et les khédives qui se sont succédé n'ont fait qu'accentuer l'influence de la France. En Syrie, au contraire, ce sont les missions protestantes américaines, concurremment, du reste, avec les missions catholiques, qui ont provoqué la renaissance littéraire de ce pays. Et un jour devait venir où la Syrie verserait sur l'Égypte toute une masse de *Chawâm* (1) ou lettrés.

Ce mouvement a, du reste, été encouragé par l'Angleterre, qui confie volontiers à ces hommes positifs des fonctions publiques, de préférence aux lettrés coptes devenus suspects. C'est incontestablement aux

(1) Pluriel de *Chamî*, Syrien.

immigrés syriens, maîtres d'école, journalistes et fonctionnaires, que l'on doit la renaissance arabe actuelle, dont M. Georges Zaïdân (1) est le plus infatigable champion. Il n'a pas craint de dire, plus d'une fois, de dures vérités aux hommes parmi lesquels il est venu se fixer, et s'efforce de faire pénétrer, dans le milieu arabe, les idées occidentales dont il est devenu l'adepte.

Dans les autres pays musulmans, le livre a fait peu de progrès. L'Algérie et la Tunisie, où une administration éclairée s'efforce d'instruire les indigènes, n'a pas osé, toutefois, dit M. Hartmann, encourager le développement de la presse musulmane, et l'indolence des indigènes est un obstacle sérieux à leur progrès intellectuel. M. Hartman ajoute, en note, que le point de vue des Français s'explique par le fait qu'ils considèrent l' « Afrique mineure » comme destinée à devenir exclusivement un centre de colonisation européenne. Il rend, toutefois, hommage aux efforts des savants algériens d'origine française, et ajoute : « Somme toute, tout homme bien intentionné ne pourrait que faire l'éloge des efforts et de l'attitude ferme d'un gouvernement destiné à rendre ce beau pays à la civilisation. »

Les Anglais, continue l'orientaliste allemand, suivent un principe diamétralement opposé à celui des Français. Ils ont favorisé, de leur mieux, le développement intellectuel de l'Inde, développement aussi favorable à la métropole qu'à celle-ci. Aussi y trouve-t-on une importante presse musulmane.

Nous ne savons presque rien du sort du livre aux Indes néerlandaises, et les Musulmans chinois, sauf peut-être les Doungans, ne publient guère.

L'industrie du livre est intimement liée à celle des bibliothèques. Aussi trouve-t-on, à Constantinople, une importante bibliothèque publique; organisée et dirigée par des savants européens, la Bibliothèque Khédiviale du Caire peut rivaliser avec les grandes bibliothèques d'Occident.

Certains centres peu littéraires ont aussi des bibliothèques. A Jérusalem, des fonctionnaires ottomans ont fondé *Al-Maktaba Al-Khâlidiya*, ouverte au public ; à Damas, Midhat Pacha, contraignant les mosquées à livrer leurs livres anciens, comme l'avait fait le khédive, a formé une autre bibliothèque. La fondation de bibliothèques publiques contribuerait donc à préserver l'existence de documents précieux et à les faire connaître.

(1) M. Georges Zaïdân, à la fois journaliste, romancier et historien, a publié, entre autres, une Histoire de la civilisation musulmane, justement appréeiée, et pour laquelle il a utilisé à la fois les sources orientales et les travaux européens. On lui doit, aussi, plusieurs romans historiques. L. B.

Toutefois, la situation actuelle des bibliothèques musulmanes reste précaire. Une surveillance sévère devrait être exercée sur ces trésors de la civilisation et de la pensée musulmanes.

II

Nous ne sortirons pas du sujet traité d'une façon si magistrale par M. Martin Hartmann, en disant aussi quelques mots de la remarquable étude consacrée par M. le docteur Friedrich Giese, privat-docent à l'Université de Greifswald, à l'évolution de la littérature ottomane moderne (1), et qui a paru en tête du Catalogue n° 13 (1906).

La destruction des Janissaires, il y a quatre-vingts ans, devait être le point de départ d'une ère nouvelle, pendant laquelle tout allait se transformer. La littérature ne pouvait faire exception à cette règle, et là comme ailleurs, ce fut par l'influence de l'Occident.

C'est sous l'influence française que la littérature turque s'est transformée et a pris l'aspect que nous lui trouvons aujourd'hui. Le mouvement, commencé il y a cinquante ans grâce à l'exemple et à l'autorité d'Ibrahim Chinasi, n'a cessé de faire des progrès, et aujourd'hui la littérature ottomane est, surtout, une littérature imitée du français.

La poésie a abandonné ses modèles persans et arabes pour imiter nos poètes. De nouveaux genres littéraires se sont créés à l'imitation de l'Occident, le roman, entre autres, qui a pris une si grande extension en Turquie. Les plus connus de nos romanciers, comme nos poètes les plus célèbres, ont été traduits en turc ; lus dans la traduction ou dans l'original, ils servent de guides aux auteurs contemporains. Tevfîk Fikret, par exemple, a pris pour modèle Alfred de Musset dans son *Rèbab-i chikèstè* « Luth brisé ». Il existe, toutefois, un genre vraiment turc : c'est le roman de mœurs populaires de Khâlid Ziyâ et de son école, qui, comme forme et comme langue, a une originalité bien tranchée.

M. Giese termine son étude par ces mots : « Je crois que toute l'évolution de la littérature turque, évolution qui n'en est pas encore à sa cinquantième année, montre qu'il existe encore dans le peuple ottoman beaucoup de force sans emploi. L'homme malade est toujours plein de force vitale ; il lui manque seulement le médecin assez courageux et assez habile pour amputer les membres qui empêchent la guérison. »

(1) *Die Entwicklungsgang der modern osmanischen Literatur.*

III

Nous ne voulons pas terminer cette première note sur les catalogues d'orientalisme sans signaler les catalogues de numismatique orientale rédigés, avec tant de soin, par l'expert d'Amsterdam, M. J. Schulman. Le dernier de ceux-ci, *Collections de M. R.-W. Ellis, à Jubbulpore, M. T.-P. Rawlins, F. R. G. S., M. R. A. S., à Ampthill, et de feu M. G. Botti, au Caire,* n'est pas le catalogue d'aspect peu attrayant dont on voit de nombreux spécimens ; c'est un petit volume rédigé avec autant de soin que de méthode et accompagné de trois belles planches représentant les pièces les plus précieuses des collections décrites. Citons, dans celles-ci, une remarquable suite de monnaies des sultans de Delhi, une des plus complètes, sans doute, qui existent.

N. S. — L. B.

BIBLIOGRAPHIE

Rapports consulaires et administratifs.

Handelsberichte über das In- und Ausland (Publication officielle de la Chambre de Commerce). Berlin, E.-S. Mittler und Sohn, 1906, in-8.

N° 35, *Saffi* (Maroc), 12 pf. — N° 83, *Mossoul*, 0 m., 15 pf. — N° 84, *Bagdad*, 20 p., 0 m., 15 pf. — N° 85, *Smyrne*, 60 p., 0 m., 75 pf. — N° 90, *Tunis*, 6 p., 0 m., 10 pf.

Sierra Leone (Report on, for 1905), London, Wyman, 1906, 3d.

Somaliland (Protectorate Report), 1905-06. London, Wyman, 1906, 1 1/2 d.

Sudan Almanac, 1907. London, Wyman, 1906, 1 sh.

Trade of Azarbaijan. London, Wyman, 1906, 1d.

Livres.

Abu-l-Husain Ahmed ibn Faris ibn Zakariya, *Kitâbu-l-itbâ'i wa-l-muzawwaǵati*, herausg. von R. Brünow. Giessen, A. Töpelmann, 1906, in-8, 14 + 32, + 144 p., 5 m. Tirage à part du Recueil publié en l'honneur de M. Nöldeke.

Ahmed Hikmet, *Türkische Frauen*. Nach dem Stambuler Druck Xaristan u. Gülistan von 1317 h. Zum ersten Male ins Deutsche übertragen und mit Fussnoten und einer Einleitung versehen von Dr. Fried. Schrader. Berlin, Mayer und Müller, 1907, pet. in-8, VIII-64 p., T. VII de la *Türkische Bibliothek*.

Albrecht (Max). *Durch den Dagestan auf der Awaro-Kachetirischen Strasse*. Hamburg, L. Friedrichsen und C°, 1906, in-8, 25 p., 12 fig., 2 mk.

Auler Pacha, *Die Hedschahsbahn*. Gotha, Perthes, 1906, in-8, 80 p., avec cartes et ill., 6 mk.

BAEDEKER (Karl), *Ägypten und der Sudan*. 6. Ausgabe. Leipzig, K. Baedeker, 1906, in-8, CLXXXVI-419 p., 154 cartes et fig., 15 mk.

BORCHARDT (L.), *Nilmesser und Nilstandsmarken*. Berlin, G. Reimer, 1906, in-8, 58 p., avec figures, 4 mk. 50 pf.

BRAUN (Karl), *Sarajevo*, 1878. Leipzig, A. Cavael, 1907, in-8, 98 p., 1 carte. Sur la guerre turco-russe.

BUḤARI (Al-), *Selections from the Sahih*, edited by Ch. Toney. Leyde, E.-J. Brill, 1906, in-8, 108 p., 3 mk. N° 17 de la *Semitic Studies Series*.

CASTRIES (Comte de), Les Sources inédites de l'histoire du Maroc. *Archives et Bibliothèques des Pays-Bas*, tome premier, 1579-1611. Paris, E. Leroux, 1906, gr. in-8, 25 fr.

CORAN. *Corani textus arabicus* (Nouvelle édition critique du Coran, par le docteur Fluegel). Leipzig, E. Bredt, 1906, in-8, x-345 p., 20 mk.

CROUSE (M.-E.), *Algiers*, ill. New-York, Ja. Gott and C°, 1906, in-8, 12-224 p., 4 dollars.

Der russisch-türkische Krieg von 1877-1878. Wien, L.-W. Seidel u. Sohn, 1906, 3 vol. in-8 avec cartes et figures, 20 mk. Traduit sur l'édition officielle de l'état-major russe.

DIERKS, *Die Marokkofrage und die Konferenz von Algeciras*. Berlin, G. Reimer, 1906, in-8, 248 p., 3 mk.

DUTT (Romesh), *Economic History of India under Early British Rule*. London, K. Paul, 1906, in-8, 460 p., 6 sh.

DUTT (Romesh), *Economic History of India in the Victorian Age*. 2nd ed., London, K. Paul, 1906, in-8, 650 p., 6 sh.

FIRDOUSI, *Le Livre des rois*, trad. en russe par S. Sokolow, 1re partie. Saint-Pétersbourg, 1906.

FISHER (J.-J.), *Reiseskizzen durch die asiatische Türkei*. Zurich, Schulthess, 1906, in-8, 98 p. Avec un appendice sur le commerce de la Turquie d'Asie.

FOSTER (W.), *English Factories in India*, 1618-1621. *Calendar of Documents in the Indian Office, British Museum and Public Record Office*. London, H. Frowde, 1906, in-8, 428 p., 12 sh. 6d.

GEISSMANN (G.), *Roussko-tourezkaïa voïna v. 1877-1878* (La Guerre turco-russe de 1877-1878). Saint-Pétersbourg, Souvorine, 1906, 2 parties in-8, 130 et 300 pages, avec cartes et dessins, 4 roubles.

GLASER (E.), *Altjemenische Nachrichten*, t. I, 1. Munich, chez l'auteur, Theresienstrasse, 93, II, 1906, in-8. Chaque livraison est publiée au prix de 1 mk. 20.

HAMSUN (Knut), *Unter dem Halbmond. Reisebilder aus der Türkei*. Aus dem Norwegischen von G.-G. Klett. München, A. Longen, 1906, in-8, 169 p., 4 mk.

HOFFMANN (Prof. Otto), *Die Makedonien, ihre Sprache und ihr Volkstum*. Göttingen, Vandenhok und Ruprecht, 1906, in-8, VI + 284 p., 8 mk.

INCHBOLD (A.-C.), *Under the Syrian Sun : The Libanon, Baalbeck, Galilea and Judea*. London, Hutchinson, 1906, in-8, 24 sh.

INN und KNYPHAUSEN, *Streifzüge in Indien. Tagebuch-Blätter*. Berlin, G. Reimer, 1906, gr. in-8, 157 p., 67 cartes et ill., 8 mk.

KEENE's, *Handbook for Visitors to Delhi*. Rewritten by E.-A. Duncan, 6 th ed., London, Thacker, 1906, in-8, 3 sh. 6 d.

KIRCKPATRICK (F.-A.), *Lectures on British Colonisation and Empire*. First Series (1600-1783). Intr. by H.-E. Egerton. London, J. Murray, 1906, in-8, 132 p., 2 sh. 6 d.

LANE (W.), *The Thousand and One Arabian Nights Entertainments*. Ed. by Stanley Lane-Poole. Vol. III and IV. London, Bell, 1906, in-8, 396-458 p., 3 sh. 6 d. each.

MANN (Osk.), *Kurdisch-persische Forschungen*. Ergebnisse einer von 1901 bis 1903, in Persien ausgerführten Forschungsreise. IV. Abteilung, 3 Band, I. Teil : *Die Mundart der Mukri-Kurden*. Berlin, G. Reimer, 1906, gr. in-8, VI, 302, 62 p.

MAYNEDER, *Ein Besuch in Kleinasien*. Wien, Lehmann u. Wentzel, 1906, in-8, 50 p., 10 fig., 2 mk.

MERCIER (Ernest), *Français et Indigènes en Algérie*. Constantine, Braham, 1906, in-8.

MÉTOIS (Capitaine), *La Soumission des Touareg du Nord*. Paris, Challamel, 1906, in-8.

Mohammedan World of To-Day. Papers read at the First Missionary Conference on behalf of the Mohammedan World, held at Cairo, April 4-9, 1906. London, Revel, 1906, in-8, ill., 302 p., 5 sh.

MORISON (E.), *Industrial Organisation of an Indian Province*. London, J. Murray, 1906, in-8, 338 p., 10 sh. 6 d.

OMAR KHAYYAM, *Calendar for 1907*. London, Anacker, 1906, in-16, 1 sh. — *Rubaiyat*, transl. by Fitzgerald. London, Gibbings, 1906, in-8, 7 sh. 6 d. — *Rubaiyat* (De la More Booklets), in-18, 1 sh. — *Rubaiyat*. New Metrical Version, by George Roe. London, Foulis, 1906, in-8, 7 sh. 6 d.

OSTROOUMOFF, *Contes populaires des Sartes*, trad. en russe. Tachkent, 1906, in-8, 171 p. (en commission chez Haupt, à Halle), 6 mk.

PEISKER (J.), *Die alten Beziehungen der Slawen zu Turkotataren und Germanen, und ihre sozialgeschichtliche Bedeutung*. Stuttgart, W. Kohlhammer, 1906, in-8.

POWER (Maud), *Way-side India*. Illust. by Author. Intr. by F.-F. Gordon. London, Simpkin, 1906, gr. in-8, 256 p., 21 sh.

ROBINSON (C.-H.), *Dictionary of the Hausa-Language*. Vol. I : Hausa-English, 2 d. Edit. revised, enl. Cambridge University Press, 1906, in-8, 12 sh.

SCHWEINITZ (Comte de), *Kleinasien. Ein Reitausflug durch das Innere Kleinasiens im Jahre 1905*. Berlin, G. Reimer, 1906, in-8, XIV-204 p., 3 cartes, 9 fig., 6 mk.

SMITH (V.-A.), *Catalogue of the Coins in Indian Museum, Calcutta. Including the Cabinet of the Asiatic Society of Bengal*. London, H. Frowde, 3 part., in-8, 30 sh.

SOUTHERN RHODESIA, *Account of its Past History, Present Development*, etc. Edited by F.-W. Ferguson. London, Collingridge, 1906, in-4, rel., 25 sh.

SPITZER (D.), *Export Adressbuch für den Orient, Russland und Kaukasus*. Wien, M. Perles, 1906, in-8, 18 mk. Avec un titre français : *Guide pour le commerce avec l'Orient, Russie et Caucase*.

SUPAN (Prof. A.), *Die territoriale Entwicklung der europaïschen Kolonien*. Gotha, J. Perthes, 1906, gr. in-8, XI-344 p., 52 cartes, 12 Mk.

SYED AMEER ALI, *Islam*. London, A. Constable. in-12, VIII-78 p., 1 sh.

THURSTON (E.), *Ethnographic Notes in Southern India*, 40 plates. London, Probsthain and C°, 1906, in-8, 558 p., 10 sh. 6 d.

VÁMBÉRY (H.), *Westlicher Kultureinfluss im Osten*. Berlin, G. Reimer, 1906, in-8, VI-437 p., 8 mk.

VOLLERS (K.), *Volkssprache und Schriftsprache im alten Arabien*. Strassburg, K.-J. Trübner, 1906, in-8, VIII-227 p., 9 mk.

ZAATOFF (O.), *Dictionnaire russe-tatare complet (dialecte de Crimée)*. Simféropol, 1906, in-8 (en commission chez Haupt, à Halle).

ZIEGLER (K.-H.), *Britische Kolonien in West- und Ost-Afrika*. Berlin, W. Süsserot, 1906, in-8, 215 p., 2 mk. 60 pf. Tome III de la collection *Hinaus in der Welt*.

Revues.

American Journal of Semitic Languages and Literatures. *Avril* 1906 : Poznansky (S.), Zu dem Berichte über die Niederlage der Turkomanen bei Kairo.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 29 : Kohler (J.), Grundriss der osmanischen Staatsrechtes.

Géographie (La), t. XIV, 15 *octobre* 1906 : Pobeguin (E.), Reconnaissance du Sebou par la mission Dyé. — Chronique : Mission Pelliot en Asie centrale. — Mission J. Marc-Bell. — Une nouvelle jonction à tra-

vers le Sahara. — Mission hydrographique du Maroc. — T. XIV, n° 5, 15 *novembre* : La vallée du Jourdain et Pétra (avec six figures). — Les phénomènes d'érosion sur la côte d'Algérie. — Mission de M. de Motylinski au Hoggar. — Triangulation du littoral marocain. — De Tombouctou à Taodeni. — Région du Tchad. — Le chemin de fer du Cap au Caire.

Indian Antiquary. *Juin* 1906 : Temple (R.-C.), The travels of Richard Bell in the East Indies, Persia and Palestine, 1654-1670.

Journal asiatique. *Septembre-octobre* 1906 (10e série, VIII, 2) : Barthélemy : Notes sur le dialecte arabe de Jérusalem. — E. Destaing : Un saint musulman du quinzième siècle. — Ben Cheneb : Notice sur un manuscrit du cinquième siècle de l'hégire. — Clermont-Ganneau : Traditions arabes du pays de Moab.

The Journal of the American Oriental Society, XXVI, 2, 1906, Charles C. Torrey : The story of a friend in Need. The Arabic text edited from the Vienna Manuscript of El-Ghuzûlî and translated for the first time.

Journal of the Asiatic Society of Bengal, vol. II, n° 2, *février* 1906, contient le compte rendu annuel de l'activité de la Société. — Vol. II, n° 3, *mars* 1906 : Phillott (D.-C.) : Some Lullabies and Tropical Songs collected in Persia.

The Journal of the Royal Asiastic Society. *January* 1906 : E. G. Browne : Mas'ud-i-Sa'd-i Salman, by Mirza Muhammad b.' Abdu'l Wahhab of Qazwin. Translated. — Annette S. Beveridge : The Haydarabad Codex of the Babar-nâma or Waqî'ât-i-Bâbari of Zahiru-d-Dîn Muhammad Bâbar, Barlâs Turk. — Notices of Books : Friedrich Schulthess, Christlich-Palestaenische Fragmente aus den Omajjaden-Moschee zu Damaskus. — A. A. Bevan : The Naká'id of Jarîr and al-Farazdak. — *April* 1906 : H. Beveridge : Aurangzeb's Revenues. — D. S. Margoliouth : A Poem attributed to Al-Samau'al. — A. R. Guest : Notice of some Arabic Inscriptions on Textbiles at the South Kensington Museum. — James Burgess : The Orientation of Mosques. — Notices of Books : Ibn Hâtib Al-Dahsa, Tuhfa Dawi-l-Arab. — Max Löhr : Der vulgärarabische Dialekt von Jerusalem. — Decorse and Gaudefroy-Demombynes, Rabah et les Arabes du Chari. — Arthur Chriestensen : Recherches sur les Rubaiat de Omar Kheyyam. — *July* 1906 : T. H. Weir : The Persian and Turkish Manuscripts in the Hunterian Library of the University of Glascow.

Journal of the Straits Branch of the Royal Asiatic Society, N° 47, *September* 1906 : Hikaiaé Shamsu'l-Bahrain (texte malais).

Keleti Szemle, VII, I, 1906 : Julius Mészaros : Osmanisch-türkischer Volksglaube. — Ignaz Kunos : Rumelisch-turkische Sprichwörter. — Theodore Menzel : Bekri Mustafa bei Mehemmed Tevfik. — B. Fabó : Rhythmus und Melodie der türkischen Volkslieder.

Literarisches Zentralblatt, n° 30 : Bibliographie. — Brockelmann, Les Poésies de Moutalammis publiées par K. Vollers. — La Mo'allaka de Zohair avec le Commentaire de Mohammed ibn An-Nahhâs.

Al-Machriq, n° 22, 15 *novembre :* Mahlouf : Un traité inédit d'Avicenne (*suite*). — Cheikho : Sur les bords du désert de Palmyre (*fin*). — N° 23, 23 *décembre* : Szczepansky : Les terrains miniers du Sinaï. — Mahlouf : Un traité inédit d'Avicenne. — Cheikho : 'Issa al-Hazar, un poète populaire.

Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen, *1906. Westasiatische Studien, II.* — Schwörbel (Dr. H.) : Die Konsulargerichtsbarkeit und die Gerichtsbarkeit der gemischten Gerichtshöfen in Aegypten. — Kern (F.) : Neuere aegyptische Humoristen und Satiriker.— Kampffmeyer : Eine alte Liste arabischer Werke zur Geschichte Spaniens und Nordwestafrikas. — Mittwoch (E.) : Exzerpte aus dem Koran in amharischer Sprache. — Hartmann (Martin) : Tradenten erster Schicht im Musnad des Ahmad ibn Hanbal. — Bibliographie. — Kampffmeyer : « Sur Marrakesch » de M. Doutté.

Revue africaine, n°s 261 et 262, 1906 : E. D. : Bulletin d'Alger. — Gaudefroy Demombynes : Lettre de Paris. — Serres (Victor) : Lettre de Tunis. — Vollers (K.) : Théodore Noeldeke. — Bourgin (Georges) : Les documents de l'Algérie, conservés aux Archives nationales. — Miguel Asín y Palacios : Sens du mot « Tehâfot » dans les œuvres d'El Ghazali et d'Averroès. — Flamand (G.-B.-M.) : Nouvelles recherches sur le préhistorique dans le Sahara et dans le haut pays oranais. — Goldziher (J.) : La onzième intelligence. — Destaing (Ed.) : Fêtes et coutumes saisonnières chez les Beni-Snous. — Mohammed ben Cheneb : Revue des ouvrages arabes édités ou publiés par les Musulmans.

Revue de l'histoire des Religions, t. XIV, n° 1, *juillet-août 1906* : E. Doutté : Marrakesch (Compte rendu de M. Ed. Montet).

Revue des études juives, t. LII, n° 103 : Goldziher : Mélanges judéo-arabes. — Bacher (W.) : Les Juifs de Perse au dix-septième et au dix-huitième siècle.

Viestnik Yevropi, *octobre* 1906 : Kalinine : Nos tâches dans le Levant. — Les réformes en Chine et en Perse.

Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes, t. XX, 1906, n° 2 : Karabacek (J.) : Arabic Paleography. — Hertel (J.) : Zu Kalila wa Dimna.

Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, LX. Band I. Heft. (1906) : Joseph Hell : Al-Farazdak's Lieder auf die Muhallabiten. — Paul Horn : Der Dichter Sultan Selim I. — I. Goldziher : Das Prinzip der takijya in Islam. — N° 3 : Griffini : Zu Al-A'Ša's « Mabuka'u ». — Bibliographie. — Kégl (A.) : Zu Blochet : Catalogue des manuscrits persans. — Miziger : Ibn Ginnis Kitab al-Mugtasab.

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde, n° 16 : B. Chalatiantz : Kurdische Sagen.

Cartes.

Kiepert (R.), Karte von Kleinasien in 24 Blätter 1/400.000. Blatt B. J. Airalyk. — Berlin, D. Reimer, 1906, 6 mk.

Langenbucher, Karte von Marokko zur Überricht der Verkehrsweg und Botenposten der deutschen, englischen, französischen und spanischen Dampferlinien, sowie mit statistischen Notizien, 1/2.000.000. — Berlin, D. Reimer, 1906.

Perthes (Just), Wandkarte von Afrika zur Darstellung der Bodenbedeckung mit 8 Kärtchen zur Entdeckungsgeschichte und 14 Bildnissen berühmter Afrikaforscher, bearbeitet von B. Lanhans, mit Namenverzeichniss. — Gotha, J. Perthes, 1906, in-8, 124 p., 9 mk.

Le Gérant : Drouard.

25-1-07. — Tours, Imp. E. Arrault et Cie

Revue du Monde Musulman

1re Année. FÉVRIER N° 4.

LE PAN-ISLAMISME ET LE PROGRÈS

Le terme de *Pan-islamisme* ne répond à rien d'existant, au sens de l'idée qu'il évoque. Il peut avoir son utilité comme excuse pour les insuccès des politiques qui ne réussissent pas, comme étiquette, pour l'exploitation des fonds secrets du Khalifat, ou encore comme cliché d'agitations populaires. Mais le concept pan-islamique est de ceux dont la valeur propre, appartenant aux extrêmes, ne se trouve pas comprise dans les limites du réel. Ce n'est pas une raison parce que, dans le monde musulman, les effervescences internes se manifestent parfois sous forme de Madhis, pour qu'il puisse s'unifier plus facilement aujourd'hui qu'il y a mille ans.

L'hypothèse pan-islamique ne présente pas seulement l'inconvénient d'être ainsi de celles qui ne comptent pas : elle est dangereuse, parce qu'elle masque de sa fiction une situation tout à fait sérieuse, et dont les États européens qui ont des vassaux musulmans auraient le plus grand tort de ne pas se préoccuper. Excédé de l'« Ancien régime », dans ses rapports avec le monde occidental, l'Islam en est à son 89. S'il n'a pas encore réalisé partout, tant s'en faut, la libération intellectuelle, sans laquelle la liberté sociale continuera forcément à lui échapper, il s'y prépare. Entre le nationalisme ethnique ou géographique qui ne l'attire pas, et l'im-

périalisme religieux, vestige des anciens temps, il évolue dans le domaine de sa civilisation particulière.

Cela suffit pour que les esprits prévenus rêvent d'un Panislamisme dangereux, destructeur et hostile. En fait, les Musulmans tartares de Russie, qui multiplient les « cercles de lecture », les Musulmans turcs qui se lamentent de

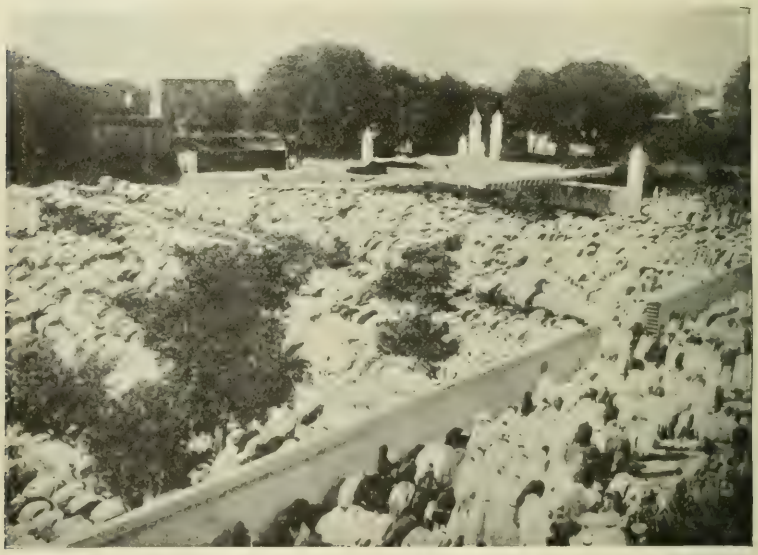

(Cliché de The Royal Magazine.)

La prière au départ du pèlerinage.
(Allahabad.)

leur impuissance à imiter le généreux exemple de la Perse, les brillants écrivains de la jeune Égypte, les généreux émules de Syyed Ahmed Khan, aux Indes, sont seulement les représentants d'une humanité qui réclame sa place au soleil.

Elle a bien raison. Mais ce mouvement, naturel et par conséquent nécessaire, a deux ordres de conséquences au regard du dominateur européen, troublé dans sa jouissance

paisible du pays conquis. Si sa politique s'inspire des mêmes principes que celle de l'Administration des téléphones de Paris, vis-à-vis de ses abonnés, comme il ne s'agit plus de contribuables ravis d'avoir le droit de se plaindre, mais d'êtres humains qui exigent plus de bien-être matériel et moral, il y a compression d'une énergie sociale en développement et, par suite, explosion possible. Si, au contraire, le mouvement de progrès du milieu musulman rencontre les sympathies intelligentes d'une politique inspirée par le souci d'un rapport avantageux entre le prix de revient et le rendement, l'entente est facile au mieux du profit commun.

En un mot, l'Islam, dont Renan avait si mauvaise opinion, est justement en train de faire ce dont il le croyait incapable (1) : il évolue. Que ce soient les victoires du Japon, les machines rotatives à grand tirage ou l'ambiance de tout ce que synthétise l'automobilisme : peu importe : il évolue et ne se livre à aucune innovation en commençant par s'occuper de lui-même. A ce point de départ de son évolution, deux routes s'offrent à lui. Ira-t-il vers ses destinées avec ou contre l'Occident ? C'est de celui-ci que cela dépend — pas uniquement, mais en grande partie — parce qu'il dépend de lui d'accueillir ou de rejeter les aspirations dont l'existence a la valeur d'une situation de fait. Politiquement, le Pan-islamisme n'est qu'une fiction. Socialement, il n'en est pas question. Mais ce qui existe, c'est la réaction naturelle et nécessaire du milieu social qui a besoin d'air et qu'on étouffe.

Il se défend en se servant de ses armes naturelles — de la force que lui donne sa masse — de la discipline qu'il doit à la structure de cette masse. Ce n'est pas du Pan-islamisme, c'est de la Révolution. Vous en doutez ? Voyez ce qui se passe en Perse. Tout l'appareil religieux est en mouvement. Ce sont les Mollah qui ont pris la tête de la mar-

(1) Cf *L'Islamisme et la Science.*

che en avant. Et leur premier acte de foi a été l'ouverture du Parlement aux « croyances corrompues » que le parti de la cour avait exclues. A Téhéran comme à Tauris, les foules se sont massées derrière leurs chefs religieux, en ordre de prière, pour ainsi dire, et, par conséquent, de combat. Pas de Pan-islamisme, et cependant des forces musulmanes, des masses avec lesquelles il faut compter ou s'entendre.

On est fortement frappé de cette dernière certitude quand on a sous les yeux des photographies de la foule musulmane aux Indes. Celles qui accompagnent cet article ont été publiées récemment dans une revue anglaise (1), et nous avons acquis le droit de les reproduire ici. Nous aurions voulu en donner d'autres (2), mais les réponses nécessaires ne nous sont pas arrivées à temps. Celles-ci représentent trois phases de la prière des pèlerins d'Allahabad au moment de leur mise en route pour le pèlerinage. Il n'est pas besoin de longs commentaires pour convaincre le cerveau le plus prévenu, qu'en présence de forces, de masses organisées de cet ordre, il est plus pratique d'aider le progrès que de le contrecarrer.

Cela est vrai dans l'ordre d'idées du progrès moral, intellectuel — mais combien aussi dans l'ordre d'idées du progrès matériel, base des autres. Aussi souhaiterions-nous vivement que les regrets exprimés discrètement dans les deux articles qui suivent ne passent pas inaperçus

Ces regrets nous rappellent un souvenir, qu'on nous permettra d'évoquer ici. M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie, venant visiter, voici bientôt vingt-cinq ans, l'oasis

(1) *The Royal Magazine*, January 1907 : The Devout Mohammedan, par Alexander James.

(2) *Black and White*, 27 octobre 1906 : Un meeting musulman à Dacca. — *The Sphere*, même date, même sujet.

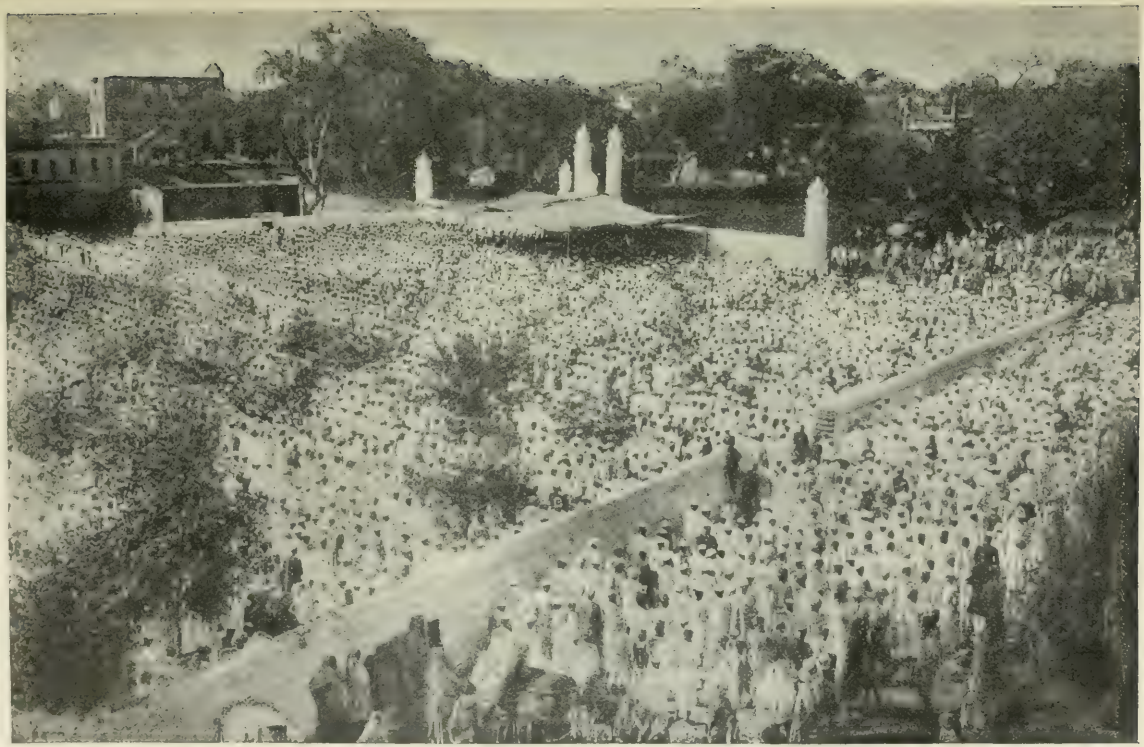

(Cliché de The Royal Magazine.)

Au départ du pèlerinage.

Allahabad.

d'Ouargla, dans l'Extrême sud Algérien d'alors, demandait au chef du poste, récemment créé, son sentiment sur la « Politique indigène » à suivre dans ces parages lointains et si souvent agités — en dernier lieu par le massacre de la mission Flatters. Quelques jours après, par une lettre personnelle écrite de Tougourt, le gouverneur général approu-

(*Cliché de* The Royal Magazine.)

Autre phase de la prière.

vait les propositions qui lui avaient été faites, en termes rendant leur application facile.

Pendant deux ans alors, les préoccupations dominantes des indigènes se bornèrent au développement de leurs plantations de palmiers, au forage de nouveaux puits artésiens, à l'organisation de caravanes commerciales — et en même temps à l'entretien des mosquées, à l'assainissement des maisons — puis à l'instruction et à la médecine. Cinquante enfants, fils des chefs indigènes ou des principaux habitants,

suivaient les cours d'une petite école française. Pour une seule épidémie de fièvre sévissant cruellement sur les enfants d'un petit ksar, trois kilogrammes de sulfate de quinine étaient envoyés d'Alger — et le régime de la médication préventive, appliqué à une centaine de familles, enrayait net une maladie meurtrière.

L'expérience poursuivie ainsi jusqu'à la fin de 1885 a laissé des traces, au moins dans le souvenir des habitants du pays. Il ne se passe guère d'année, où quelques-uns d'entre eux ne le témoignent encore de loin. La formule essentielle de cette politique n'avait rien de compliqué. Elle se proposait seulement de rendre l'autorité légère et bienfaisante, afin qu'elle fût plus effective étant mieux acceptée. Peut-être, dans la balance hypothétique des choses qui n'ont point été, trouverait-on des motifs de regretter que la pénétration européenne dans le nord de l'Afrique ne se soit pas partout inspirée des mêmes principes. Peut-être aujourd'hui les pays berbères, à l'ouest de l'Algérie, seraient-ils moins fermés à la civilisation du dehors.

En tout cas, quand on a orienté systématiquement pendant quelque temps la vie collective de milliers de musulmans, appartenant aux tribus pillardes du Sahara, vers l'idéal raisonnable du progrès pratique, on est fixé sur la valeur positive du Pan-islamisme. Socialement ce n'est qu'une formule de mécontentement. Aussi M. Ismaïl Hamed, si connu déjà par son beau livre sur *les Musulmans français du Nord de l'Afrique*, et M. Abdeljelil Zaouche — ancien élève de la Faculté de Droit de Paris et grand industriel tunisien — , rendent-ils de nouveaux services à l'Algérie et à la Tunisie, en venant plaider ici une cause qui ne doit rencontrer que des sympathies. N'est-ce pas celle du progrès et par conséquent de l'idée démocratique !

A. L. C.

LE COMMERCE ET LES INDIGÈNES ALGERIENS

Les aptitudes commerciales des Musulmans de l'Afrique septentrionale sont connues de tous, de même que leur goût pour les grands voyages en vue des échanges. Ils tiennent ce goût et ces aptitudes de leurs ancêtres, et nous savons que les premiers maîtres du pays surent les développer et les mettre en œuvre.

Poussés par les intérêts prédominants de leur commerce, les Carthaginois, après avoir fondé de grands établissements sur la côte africaine et des comptoirs dans les principales villes indigènes, cherchèrent à s'étendre par les moyens les plus hardis. C'est ainsi que le roi Hannon, à la tête de trente mille Liby-Phéniciens, entreprit son célèbre périple, au cours duquel il passa le détroit de Gadès pour aller créer et peupler de nouveaux établissements sur la côte occidentale d'Afrique.

Les Phéniciens avaient accaparé le commerce par terre en se servant, comme intermédiaires, d'une part, des caravanes de l'Arabie qui passaient par l'Égypte et aboutissaient dans les Syrtes, à la grande Leptis, et, d'autre part, des caravanes libyennes qui atteignaient le Niger. On cite Magon, marchand de Carthage, qui fit trois fois le voyage du désert, avec des Libyens.

Héritiers du génie commercial des Phéniciens, les Romains déployèrent la même activité en Afrique, en s'as-

sociant les indigènes, qui étaient des intermédiaires naturels pour tout le trafic par terre. L. Lacroix, l'historien de la Numidie et de la Mauritanie, nous apprend, en effet, qu'à l'époque romaine, les villes d'Afrique étaient pleines d'une population indigène industrieuse et commerçante; elle s'était enrichie par le trafic qu'elle faisait, par mer, avec l'Espagne,

(Photog. de M. le Cte Hallard.)

Un magasin indigène. (Département d'Oran.)

l'Italie, la Grèce et même l'Orient, et, par terre, avec les tribus de l'intérieur de l'Afrique. Même sous les rois vandales, les relations commerciales des Africains se poursuivirent avec les Gaules, l'Italie et la Germanie, comme avec le Soudan, l'Égypte et l'Inde.

L'occupation byzantine fut toute militaire et ne semble pas avoir été favorable au commerce extérieur; elle fut d'ail-

leurs presque constamment troublée, tant par des persécutions religieuses et des séditions graves provoquées par les abus du fisc impérial, que par les guerres et les dévastations des Maures.

Cet état de choses ne fit que s'aggraver avec l'apparition des premières armées musulmanes : et, en dehors du commerce d'échanges qui a toujours été une nécessité pour les populations de l'Afrique du Nord, les relations avec l'Europe durent subir une longue crise. Par contre, les relations avec l'Orient prirent, sous la domination arabe, une nouvelle activité; mais c'est surtout au moyen âge, et sous les dynasties berbères, que les nations européennes purent nouer, avec les États de l'Afrique, des rapports commerciaux, facilités par des communications pacifiques et régulières, et garantis par des accords verbaux, ou par des traités écrits (1).

Aussi, les marins de la Sicile, de Naples, de Salerne, d'Amalfi, de Pise, de Marseille et de Venise, purent-ils, à certains intervalles, nouer des relations pacifiques avec le Maghreb et obtenir de quelques princes des traités renouvelés de dix ans en dix ans.

Il est intéressant de remarquer, avec de Mas Latrie, que les Musulmans maghrébins refusèrent toujours de faire cause commune avec ceux de l'Orient, dans leurs luttes contre les Croisés. Durant toutes les Croisades, non seulement des milices chrétiennes importantes figurèrent dans les armées du Maroc, de Tlemcen et de Tunis, mais encore les Maghrébins entretinrent avec l'Europe une sage politique d'apaisement : elle se traduisit par des relations commerciales actives, garanties par des traités procédant d'un esprit très libéral.

1 V. *Relations et Commerce de l'Afrique septentrionale avec les nations chrétiennes au moyen âge*, par le comte DE MAS LATRIE, Paris, 1886, ouvrage auquel sont empruntés, en grande partie, les renseignements historiques contenus dans cet article.

Aux dixième et onzième siècles, la prospérité renaissante de l'Afrique ouvrit un champ plus vaste aux relations avec l'Europe. En effet, dès le règne d'Abou-Zakaria Yahya, qui fonda la dynastie des Hafçides de Tunis (1228), les principales nations chrétiennes eurent dans le Maghreb des établissements permanents avec des consuls et des facteurs. Tels étaient les Pisans et les Gênois, qui eurent des traités de commerce avec les Almoravides et les Ibn-Ghania des Baléares; l'Italie, la Provence, le Languedoc et le Roussillon qui commercèrent, toujours sous la garantie de traités écrits, avec la Tunisie, les Baléares et le Maroc; Venise, Gênes, Pise, Naples, Florence et le Saint-Siège lui-même, qui entretinrent des relations cordiales et suivies avec la Sicile musulmane, le Maghreb central et le Maroc.

Les portulans de ces nations étaient nombreux sur la côte d'Afrique; c'étaient: Arzilla, Salé, Azemmour, Safi, Mogador, Tanger, Ceuta, Bades des Ghomera, Melilla, Honeïn l'ancien port de Tlemcen, Mers-el-Kebir, Oran, Arzew, Mostaganem, Tènés, Cherchel, Alger, Bougie, Djidjelli, Collo, Stora, Skikda (Philippeville), Bône, Tabarka, Tunis, Hamamet, Sousse, El-Méhédia, Kerkenna, Sfax, Gabès, Djerba et Tripoli. Leurs marins avaient, d'autre part, licence de commercer en tous lieux de la côte et de s'y procurer ce qui leur faisait défaut.

Outre la banque et le change, les avances d'argent, le trafic général des monnaies et des métaux précieux que les Gênois et les Marseillais pratiquaient déjà du temps des Almoravides (1095-1150), les Européens importaient en Afrique des métaux, des draps, des toiles de luxe, des cordages de navires, des agrès, des bijoux et autres objets d'industrie. Les Africains leur fournissaient, pour l'exportation, les produits de la terre et des troupeaux : les laines, les cuirs, la cire, les sels et le blé que l'Europe demandait à l'Afrique depuis les temps les plus reculés; les chevaux barbes, le poisson salé, les cuirs maroquins, dont

le filali est resté un type remarquable, et qui se fabriquaient non seulement au Tafilalet, mais encore dans les royaumes de Tlemcen, de Bougie, de Tunis et de Tripoli; les écorces à tan de toutes les forêts du Nord, les bois de thuya et le liège, le kermès, le safran, la semence de cochenille, les noix de galle, les aluns, le sel gemme, le sucre de canne

(*Photog. de M. G. Magny.*)

Ferme indigène, près de Djelfa.

(Département d'Alger.)

provenant des plantations de Gabès, de Kairouan, de Ceuta et du Sous; la cire et les huiles du Maroc, de Bougie, Tunis, Sfax, Gabès, Djerba et Tripoli; les dattes, bananes, figues, raisins secs, amandes, fenouil et cumin; les orges et graines diverses, les étoffes et les tapis, les laines et toisons, les cotons de Tebessa, Msila, Bône, Alger, Mostaganem et Oran, et les soies de Gabès; quantité d'objets de vannerie tirés de la feuille du dattier, du palmier nain et de l'alfa; les fers

extraits des mines de Bougie et de Kairouan, et l'or du Soudan; enfin les plumes d'autruche, l'ivoire, le corail, les vases d'argile rafraîchissants et des épices diverses.

La multiplicité des objets d'échange et la régulière fréquentation des navires européens qui bénéficiaient de traités, attestent l'existence d'un trafic considérable auquel les Musulmans avaient une double part. En effet, les Européens ne pénétraient pas dans l'intérieur du pays, aussi les indigènes trouvaient-ils, dans leurs relations avec eux, un double bénéfice, provenant de la vente de leurs propres produits et du commerce des marchandises importées, dont ils approvisionnaient, par caravanes, tout le pays, jusqu'au Soudan.

Sous la domination turque, les Africains des régences barbaresques devinrent, par-dessus tout, un peuple de guerriers obéissant à des guerriers qui avaient fait de la course sur terre et sur mer une véritable institution. Si le nouvel état de choses ne paralysa pas entièrement le commerce extérieur, il ruina, en tout cas, les garanties de loyauté, de bonne foi et de sécurité, qui avaient été si favorables aux relations avec l'Europe, antérieurement à ce régime.

Seul, le grand trafic qui, de temps immémorial, se pratiquait par caravanes, de la Méditerranée au centre de l'Afrique, d'une part, et du Maroc jusqu'à l'Égypte, d'autre part, put encore se maintenir. Le courant commercial qui, du fond du Maroc, et à travers l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte, aboutissait à l'Arabie, se renforçait du mouvement religieux qui portait périodiquement de nombreux pèlerins vers la Mekke. Les caravanes mettaient quelquefois une année entière pour s'organiser, et les pèlerins se joignaient aux marchands qui leur assuraient le transport et la nourriture. La fréquentation des grands marchés et le séjour nécessaire pour y traiter les affaires imposaient souvent à la caravane un voyage de plusieurs années. Il en partait une de

Marrâkech et de Fâs qui passait par Tlemcen, Oran, Alger, Constantine, Tunis, Kairouan, Tripoli, Alexandrie, le Caire et Suez ; quelques marchands limitaient leur voyage à l'un de ces points ; un certain nombre de pèlerins s'embarquaient à Alger ou à Tunis, mais les uns et les autres étaient remplacés par de nouvelles recrues faites en cours de route, et la caravane poursuivait son voyage par terre. Durant le même temps, une autre caravane partait du Sud-marocain et se dirigeait sur Kairouan ou Tripoli, en traversant la région des steppes peuplée de nomades, ou celle des ksours de l'Atlas saharien.

Les caravanes qui, du nord, se portaient vers le sud, et atteignaient le Soudan, étaient purement commerciales ; elles étaient algéro-marocaines vers l'ouest, ayant Oran, Tlemcen, Fâs et Méquinez pour origine ; il s'en formait dans l'est qui partaient du sud d'Alger, de Constantine et de Tunis. Elles emportaient des produits du pays et des produits européens débarqués dans les ports ; la traite des noirs n'était pas leur principal objet de commerce, ni la source la plus importante de leurs gains, mais elle contribuait, sans doute, à la prospérité de leurs affaires. Ces caravanes, elles aussi, s'attardaient dans les grands marchés et faisaient des absences de plusieurs années.

Le Soudan envoyait également des caravanes de commerçants et de pèlerins vers l'Arabie, par Tripoli et l'Égypte, et le voyageur Ibn-Batoutah cite le cas d'un négociant d'Alexandrie qui mourut, ayant une créance sur un marchand de Tombouctou. Le fils du créancier se joignit à une caravane de retour sur Tombouctou, pour aller régler ses comptes. Ce règlement ayant demandé un certain temps, l'Alexandrin se maria dans le pays, s'y fixa et devint la souche d'une famille nombreuse.

Toutes ces voies commerciales ont été abandonnées avec l'occupation de l'Algérie par les Français, la suppression de la traite des noirs et la pénétration européenne du Sou-

dan. En effet, le Maroc n'organise plus de caravanes vers l'Orient ; ses marchands et ses pèlerins s'embarquent dans ses ports sur des navires européens ; parmi les Musulmans algériens, seuls, quelques pèlerins vont encore en Orient, en empruntant la navigation chrétienne, et leur absence ne dépasse pas les quelques mois nécessaires au pèle-

Usine à huile de M. Ben Aly Chérif, à Akbou.
(Département de Constantine.)

rinage; quant au Soudan, il est amplement approvisionné par le commerce maritime européen. C'est de la sorte que le monde musulman algérien, désormais confiné dans ses frontières, n'a plus de relations commerciales ou sociales avec le Maroc, le Soudan et l'Orient.

Les Algériens ont-ils oublié cette activité commerciale qui, jadis, les enrichissait ? Ont-ils perdu le goût du négoce, alors

qu'ils obéissent à une nation qui a fait du commerce et de l'industrie les deux solides bases de sa puissance dans le monde ?

A la vérité, ce goût et cette activité se sont orientés vers des voies nouvelles et se portent maintenant sur d'autres objets, avec autant d'ardeur que par le passé. On en trouve la preuve en consultant la statistique générale du Gouvernement de l'Algérie pour 1905. On y remarque que l'élément indigène participe, pour la plus grande part, à l'exportation dans la Métropole, l'étranger ou les colonies françaises des objets de commerce suivants :

Bêtes de somme .	12.434	têtes	valant	2.425.000	francs
Bestiaux. . . .	1.214.637	—	—	29.605.000	—
Peaux brutes . .	30.640	qm.	—	7.558.000	—
Laines	97.607	—	—	9.370.000	—
Cire	775	—	—	245.000	—
Œufs de volaille.	70	—	—	10.000	—
Céréales. . . .	1.844.845	—	—	33.600.000	—
Figues	80.062	—	—	2.322.000	—
Dattes	31.548	—	—	1.893.000	—
Huiles	43.258	—	—	4.099.000	—
Liège.	25.522	—	—	12.761.000	—
Crin végétal . .	301.426	—	—	2.948.000	—
Écorces à tan . .	81.994	—	—	1.361.000	—
Alfa	803.133	—	—	6.145.000	—
Soit en tout				114.372.000	francs

sur un chiffre total d'exportations s'élevant à 284.317.000 francs. A l'importation, ils demandent des quantités de marchandises tout aussi considérables, et dont l'importance est en rapport, d'une part, avec les besoins créés par le contact européen et, d'autre part, avec les ressources nouvelles nées de ce même contact.

Le tableau I du chapitre IV nous montre l'élément indigène représenté par 16.147 patrons travaillant seuls et
4.363 — employant des ouvriers.

Au total, 20.510 personnes, dans les groupes industriels suivants :

Alimentation,
Arts et produits chimiques,
Bâtiment,
Industrie du bois,
Carrosserie,
Céramique,
Cuirs et peaux,
Constructions navales, batellerie,
Imprimerie, papeterie,
Industries textiles, tissus,
Industrie extractive,
Instruments de précision,
Métallurgie, constructions mécaniques,
Vêtements et accessoires,
Manutention et transports,
Industries diverses.

D'après le tableau II, il fournit aux mêmes groupes industriels, en contremaîtres, surveillants, ouvriers, manœuvres et charretiers : 29.984 personnes, tant hommes que femmes, filles et garçons.

Si les produits de certaines catégories sont livrés directement au commerce par les producteurs indigènes, il en est beaucoup d'autres pour lesquels le commerce européen ne saurait se passer de courtiers indigènes. Ces rapports développent chez les Musulmans leur goût inné pour le commerce et les initient aux pratiques européennes. Cependant, leur champ d'action est borné à l'Algérie et ils ne sont pas,

en général, en rapports directs avec la métropole ou l'étranger ; il leur manque, pour sortir de ces limites et élargir le cercle de leurs opérations, une instruction perfectionnée, sinon des moyens financiers suffisants.

Quoi qu'il en soit, tous les indigènes, ceux du peuple comme ceux des familles les plus en vue, nomades comme

(Photog. de M. le Cte Hallard.)

Agriculteur indigène de la commune de Mangin.

(Département d'Oran.)

sédentaires, ont le commerce en honneur et ignorent l'aristocratique mépris du boutiquier et du trafiquant. Les conteurs arabes mettent plus volontiers en scène des marchands et des négociants que des écumeurs de mer ou des pourfendeurs de crânes. Le prophète Mohammed ne fut, avant sa mission, qu'un simple convoyeur de marchandises, qui poussait périodiquement ses chameaux vers les villes de la Syrie et de l'Irac. Nous avons vu que les caravanes qui se

rendaient, jadis, du Maroc au Hedjaz, commerçaient sur leur route avant d'entrer dans les villes saintes (1).

Beaucoup de voyageurs et de géographes arabes, comme Edrissi, Ibn-Haucal, Ibn-Batoutah, ne dédaignèrent pas, dans leurs voyages, les bénéfices que procure le commerce (2).

Enfin, le *Makhzen* ou Gouvernement marocain reçoit de gros négociants dans son sein, et on peut dire que c'est le commerce qui, dans ce pays de guerriers farouches, fournit les classes dirigeantes. L'*Annuaire du Maroc* de MM. Albert Cousin et Daniel Saurin, nous donne, sur les relations du commerce de ce pays, les renseignements suivants :

Fâs a 9 négociants (dont 1 algérien et 1 protégé français) en relations avec le Caire.
— 3 négociants en relations avec Oran.
— 3 — — Manchester.
— 5 — (dont un naturalisé français) en relations avec le Sénégal.
Larache a 7 censaux musulmans.
— 59 commerçants en relations avec l'Europe.
— 3 censaux protégés français.
Mogador a 3 négociants importateurs et exportateurs.
Rabat a 26 — —
Safi a 7 — —
Marrâkech a 61 — en relations avec l'Europe.
— 3 censaux musulmans.

Il y a lieu de considérer que l'accroissement de la population indigène de l'Algérie accumule, dans la colonie, des forces économiques et sociales auxquelles il serait judicieux

(1) V. *Voyage de Moûlay Ahmed El'ayyâchi.* Trad. Berbrugger.
(2) V. *Voyage au Darfour du cheïkh Mohammed Ebn Omar El Tounsi.* Trad. du docteur Perron.

d'ouvrir des débouchés, pour ne pas les laisser improductives. Nous avons su tirer parti des aptitudes militaires de nos sujets musulmans, bien que nous n'ayons pas encore réalisé, sous ce rapport, ce qu'ont fait les Russes et les Anglais ; mais le commerce mérite, par-dessus tout, d'attirer notre attention ; c'est, avec le chemin de fer, un des plus

(Photog. de M. G. Magny.)

Ferme de l'agha Si Ahmed ben Cherif à Aïne Maabed.
(Département d'Alger.)

puissants moyens de pacification et de pénétration. Il crée la confiance mutuelle, grâce à la sécurité que des lois respectées assurent aux transactions ; il moralise, en développant le goût du travail justement rémunéré ; il noue enfin les liens les plus puissants du monde, les plus difficiles à rompre, ceux de l'intérêt.

Il convient donc de tirer tout le parti possible des aptitudes commerciales des indigènes algériens et de diriger leurs

efforts, au bénéfice du nom français. On ne saurait oublier que c'est le commerce et le goût des voyages qui ont conduit au Soudan les Arabes et les Berbères. Individuellement ou collectivement, ils s'y sont fixés et, par leur influence, sinon par leur seule présence, ont amené les noirs fétichistes, anthropophages ou autres à l'islamisme, et les

Ismaïl Hamed.

ont ainsi élevés à un degré supérieur de civilisation. On ne peut méconnaître que nos commerçants algériens seraient, dans ces pays, une aide incomparable au développement du commerce de la France et au rayonnement de son influence. On y envoie depuis quelques années, en trop petit nombre d'ailleurs, des cadis, des instituteurs et des interprètes des colonies ; mais il y manque des commerçants qui, instruits par nous, selon nos habitudes et nos mœurs, seraient, pour les maisons françaises et leurs comptoirs, des

auxiliaires précieux. Ils auraient, pour eux, le prestige d'une origine considérée comme arabe dans les pays noirs, la connaissance de la langue, des hommes et des choses de l'Islam, la faculté de fonder des familles mixtes, selon la loi musulmane, et de faire souche dans le pays. Ils deviendraient, de la sorte, les agents les plus actifs de l'influence française, et c'est là la véritable forme qu'il conviendrait de donner à notre pénétration économique et pacifique, tant au Soudan que dans les autres parties du monde musulman où s'exerce notre influence.

Il serait possible, d'entrer dans cette voie en accordant, à des sujets choisis, des bourses dans nos écoles de commerce. Les délégués financiers indigènes ont obtenu du Gouvernement général de l'Algérie des bourses à l'École de droit d'Alger, pour les jeunes Musulmans; il leur appartient d'en demander d'autres pour les écoles de commerce et, de préférence, pour celles de la Métropole.

Ismaïl Hamed.

ESSAI DE SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES EN TUNISIE

I

L'esprit d'association ne s'était pas manifesté, jusqu'ici, en Tunisie. Les rares sociétés commerciales n'étaient composées que de deux ou trois associés.

Depuis quelque temps, les commerçants et les artisans indigènes ont vu leur situation devenir chaque jour plus critique. Ne pouvant, à cause de leur ignorance de la langue française, entrer en rapports directs avec les maisons européennes qui ont inondé la Tunisie de leurs produits, ils ont été amenés à chercher un autre remède à une crise qui semblait n'avoir d'autre issue que la disparition de leurs industries.

Les conditions économiques de cette population ont été profondément modifiées à la suite de l'occupation française. Le nouveau régime douanier a ouvert toutes grandes les portes de la Régence aux produits européens, qui, grâce à leur bon marché relatif, à leur fini apparent et souvent trompeur, ont supplanté les produits tunisiens.

C'est ainsi que diverses industries, jadis prospères, ont entièrement périclité. Le tissage des soieries était un métier des plus lucratifs ; des centaines de personnes, appartenant à la meilleure bourgeoisie, y gagnaient largement leur vie.

On fabriquait des étoffes recherchées : haïks, foulards, foutahs, etc. Depuis 1881, cette industrie est complètement tombée ; les ouvriers tisseurs se sont dispersés, en quête d'un travail quelconque.

L'Europe, en effet, nous a envoyé d'abord des haïks, des foulards, des burnous de soie de bonne qualité — au début, à des prix très avantageux, de manière à atteindre gravement les fabricants indigènes, que le Gouvernement n'a pas défendus — puis, une fois nos industries disparues, on nous a expédié des produits de qualité inférieure.

Il en a été de même pour les autres industries, notamment pour la fabrication de la calotte ou chéchia (coiffure tunisienne), autrefois si prospère et qui était considérée comme une des sources principales de la richesse du pays. La chéchia tunisienne était recherchée en Grèce, en Crète, en Égypte et en Asie Mineure, où elle est encore très appréciée. La bourgeoisie tunisienne aisée, dans sa généralité, avait des intérêts dans cette industrie. Les beys eux-mêmes ne dédaignaient pas de s'y intéresser ; on raconte qu'Hamouda-Pacha, qui avait grand souci de la prospérité du pays, fournissait des capitaux aux chaouchias pour leur permettre de développer leur fabrication.

Aujourd'hui, la calotte tunisienne revient à 6 francs à nos fabricants, parce qu'ils n'emploient que de la laine pure et des teintures non falsifiées ; de plus, ils ne disposent que d'un outillage primitif. Or, la calotte fabriquée à Fiume, en Autriche, se vend à Tunis de 1 fr. 75 à 2 francs ; c'est un produit de qualité inférieure, mais son bon marché lui assure un écoulement considérable.

De même, la sellerie arabe est ruinée faute d'acheteurs. Ses clients étaient autrefois les beys, la cour, les caïds, etc. On montait beaucoup à cheval et on aimait les riches harnachements brodés d'argent et d'or. Aujourd'hui, les grands personnages ont adopté la voiture ; les caïds, aussitôt nommés, s'empressent d'acheter des équipages plus ou moins baroques.

La tannerie, jadis si florissante et que l'État a presque entièrement monopolisée, a disparu, pour ainsi dire, du pays ; nous expédions toutes nos peaux crues en France, en Allemagne et en Italie, et nous achetons des cuirs tannés en Belgique et en France.

Mais pourquoi, nous dit-on, ne réformez-vous pas vos méthodes ? C'est bientôt dit, mais dans la pratique le problème n'est pas aussi facile à résoudre.

En effet, il nous faudrait, pour arriver à des résultats utiles, des capitaux, la compétence et un régime douanier qui ne sacrifierait pas nos intérêts à ceux de la Métropole ou des pays d'Europe.

Les capitaux. — Les industriels et les commerçants tunisiens musulmans, la généralité tout au moins, ont, depuis l'occupation, vu disparaître la plus grande partie de leur avoir. Ne faisant plus d'affaires ou ne réalisant pas de bénéfices, depuis vingt-cinq ans ils ont vécu sur leur capital. Quelques-uns ont voulu s'occuper d'agriculture, mais comme ils ont continué à vivre à Tunis, au lieu d'aller se fixer sur leurs propriétés, les gérants sur qui ils s'étaient reposés pour l'exploitation de leurs terres les ont ruinés.

Quelques rares commerçants ont voulu continuer les traditions paternelles ; ils vivotent. Ne connaissant pas le français ni les méthodes modernes, ils ne peuvent avoir de rapports avec les maisons européennes que par l'intermédiaire des jeunes israélites, qui forment ici la corporation extrêmement nombreuse des représentants de commerce. Quant au crédit, ils ne peuvent pas y recourir, puisque la religion musulmane défend de payer des intérêts.

Quelques-uns pourtant ont voulu lutter, mais leur ignorance du français et des usages commerciaux leur a fait complètement fermer les guichets des banques. Celles-ci, en effet, ne craignent pas d'ouvrir des crédits parfois importants à des commerçants européens ou israélites, dont

certains ont de fâcheux antécédents, mais se montrent infiniment plus réservées quand il s'agit d'un indigène musulman, même propriétaire, parce qu'elles ne le connaissent pas et qu'elles doutent de ses aptitudes commerciales.

C'est pourquoi *nous réclamons depuis longtemps la création d'une section commerciale au collège Sadiki*, afin de détourner vers l'agriculture, le commerce ou l'industrie le plus grand nombre possible des jeunes gens qui, actuellement, recherchent les fonctions publiques.

La compétence. — Pour exploiter une industrie, il ne suffit pas de disposer de capitaux ; il faut encore, pour la direction, des agents possédant des aptitudes spéciales, et aussi des ouvriers habiles, familiarisés avec l'outillage moderne. Les tanneurs, les tisserands, etc. indigènes ne pourront lutter contre les produits européens qu'à la condition d'introduire ici les procédés de fabrication employés en Europe et de former des ouvriers habiles.

Mais, actuellement, où nos indigènes pourraient-ils apprendre leur métier ? Il n'y a pas eu, jusqu'ici, d'enseignement professionnel à leur usage. Les quelques usines européennes qui se sont montées dans le pays, comme les minoteries, n'emploient les indigènes que pour les travaux pénibles et qui n'exigent aucune aptitude spéciale ; on réserve aux ouvriers italiens la direction des machines, les travaux délicats, et naturellement les gros salaires. Les ouvriers italiens gagnent de 3 à 6 francs par jour, et les ouvriers indigènes de 1 fr. 50 à 3 francs.

Aujourd'hui, dans tous les genres de travaux, les ouvriers européens, et surtout les Siciliens, ont la préférence. Les maçons, les menuisiers, les tailleurs, les cordonniers indigènes voient leurs professions passer peu à peu aux mains des étrangers. La construction des édifices publics, civils ou militaires, celle des routes, ports, chemins de fer,

ponts, etc., tout cela est confié à des entrepreneurs qui n'emploient que des maçons, des menuisiers, des ouvriers en fer, siciliens.

Depuis quelque temps, les entrepreneurs sont tenus d'employer moyennant une prime, des ouvriers français, dans une proportion déterminée, mais rien ne les oblige à faire appel à la main-d'œuvre indigène, alors que, cependant, les indigènes paient une bonne partie des impôts. Il s'en suit que nos maçons, nos menuisiers, etc., ne trouvent plus de travail. Et ce sont pourtant les descendants des ouvriers habiles qui ont construit les intérieurs des palais arabes si appréciés encore aujourd'hui, comme le palais du Bardo, le Dar-Hussein, occupé par le général commandant la division, et tant de maisons particulières, où l'on peut constater que les ouvriers indigènes n'étaient point inférieurs aux ouvriers siciliens de nos jours. Ceux-ci ont la spécialité de construire les maisons uniformes que l'on sait, bâtisses peut-être pratiques, mais si laides sous notre ciel serein et notre brillant soleil ! — Quelle différence entre une rue du vieux Caire ou de Constantinople, et une rue quelconque de la nouvelle Tunis !

Nous serions heureux de voir le Gouvernement astreindre ses entrepreneurs à employer des ouvriers indigènes et donner aux édifices publics un caractère plus en harmonie avec leur cadre naturel, comme il l'a fait pour le bureau de poste de l'avenue Bab-Souika.

L'enseignement professionnel devrait être la base de l'enseignement des indigènes ; mais, pour cela, il ne faudrait pas commencer par éliminer ces derniers, comme on semble vouloir le faire à l'École professionnelle de Tunis.

Cette école, qui était destinée aux jeunes Français et aux jeunes Tunisiens, reçoit aujourd'hui des Italiens, des Maltais, des israélites et quelques rares indigènes; l'an dernier, sur 165 élèves, on comptait 119 Français, 31 étrangers, 7 israélites et seulement 8 musulmans.

Régime douanier. — Le régime douanier inauguré depuis l'établissement du Protectorat a ouvert les portes de la Régence à tous les produits européens, de sorte que les soieries, chéchias, cuirs, peaux, etc., autrefois fabriqués en Tunisie, nous viennent maintenant du dehors.

On trouve tout naturel qu'un État européen défende ses industries contre les produits de l'étranger ; on trouve plus naturel encore de sacrifier les colonies, en laissant ruiner leurs industries par la concurrence des produits de la Métropole et des autres pays d'Europe.

C'est ainsi que, dans le rapport que M. le Résident général adressait, le 2 mai 1898, à S. A. le Bey, il est dit : « Pour ce qui concerne la France, la franchise y est accordée à la majeure partie des produits de nos grandes industries nationales : fils, tissus, etc. »

La chéchia qui vient d'Autriche n'est frappée que d'un simple droit de 35 centimes pièce. Nous nous demandons quel intérêt a le Protectorat à favoriser la fabrication étrangère, au détriment d'une industrie locale qui était une des sources principales de la richesse du pays.

II

Devant les difficultés de tout genre avec lesquelles le commerce et les industries indigènes avaient à lutter, quelques-uns de nos compatriotes ont songé à s'associer pour constituer le capital qui leur faisait défaut.

L'idée en est venue d'abord aux fabricants de chéchias, qui étaient les plus éprouvés. Cinq ou six d'entre eux ont fondé une association et ont fait appel à des capitalistes. Les bénéfices devaient être partagés par moitié entre les fabricants et les bailleurs de fonds.

On dit que cette association a prospéré, mais on n'a pas d'indications précises sur son fonctionnement. Il s'agit, en

effet, d'une sorte de société en nom collectif ; or, dans les sociétés de ce genre, les associés ne sont pas tenus de publier le résultat de leurs opérations.

Les membres de l'association en question observent une telle discrétion que, quand j'ai voulu prendre connaissance de leurs statuts, il m'a été répondu que le premier article desdits statuts porte qu'ils ne doivent jamais être communiqués à qui que ce soit.

A l'exemple des *chaouchias*, les *balghagias* ou fabricants de babouches ont voulu constituer une association.

Les fabricants de *balghas* (chaussures jaunes que portent les Arabes des campagnes) sont très nombreux ; ils occupent, dans le centre de la ville, tout un souk couvert, qui renferme plus de deux cents boutiques.

Cette industrie est exercée dans environ trois cents ateliers, qui occupent de cinq à six ouvriers chacun. En prenant le minimum, soit cinq ouvriers, il y aurait ainsi plus de quinze cents ouvriers employés à la fabrication des balghas, sans compter ceux qui travaillent chez eux.

A Kairouan, il y a plus de deux cents magasins. Presque tous les ouvriers de Tunis viennent de Kairouan.

A Sfax aussi, une centaine de fabricants.

La fabrication de la balgha n'est pas concurrencée par la production européenne, mais elle est obérée par le droit excessif qui frappe les peaux jaunes, lesquelles viennent exclusivement de Syrie et acquittent, à leur entrée en Tunisie, un droit de 60 francs les 100 kilogrammes.

Les fabricants ont été aussi éprouvés par la perte du débouché algérien. La balgha tunisienne était très appréciée par nos voisins. L'Algérie a frappé d'un droit d'un franc par paire les babouches tunisiennes, ce qui a fermé complètement à nos fabricants le marché algérien.

La fabrication des balghas est subordonnée à l'abondance plus ou moins grande de la récolte. Dans les bonnes années, les Arabes de la campagne achètent des chaussures pour

eux, leurs femmes et leurs enfants; la balgha se vend alors facilement 4 francs la paire. Au contraire, quand la récolte a été mauvaise, on n'achète pas de chaussures, et l'Arabe reste pieds nus; de là, mévente absolue pour les fabricants.

Or, comme ceux-ci sont généralement pauvres, ils sont obligés de continuer à produire quand même pour vivre; ils vendent alors en gros le produit de leur fabrication à des capitalistes, à des prix dérisoires où souvent le producteur ne retrouve pas le coût de la matière première.

Aussi, lorsqu'ils m'ont fait part de leur désir de constituer une société dans le but d'améliorer leur situation, leur ai-je immédiatement conseillé d'adopter la forme coopérative, afin de venir en aide aux plus pauvres parmi eux qui ne pouvaient obtenir le crédit dont ils avaient besoin.

Société Es-Saâdia. — Une société à capital personnel et variable s'est donc constituée, sous le nom d'Es-Saâdia, entre les fabricants de balghas. Son but est d'aider les fabricants à acheter au meilleur compte les matières premières, moyennant l'exploitation d'un établissement chargé de leur fournir, aux conditions les plus avantageuses comme prix et comme qualité, les différents articles nécessaires à leur industrie.

La société pourra aussi poursuivre des buts accessoires, tels que l'instruction ou le bien-être de ses membres.

Le capital social est divisé en actions de 18 francs, payables à raison de 1 fr. 50 par mois, soit 0 fr. 05 par jour. Dans la fixation du mode de paiement des actions, on a tenu compte de la situation généralement précaire des fabricants, et surtout des ouvriers, qui gagnent de 1 franc à 1 fr. 50 par jour.

Grâce à la modicité du prix des actions, nous avons à Tunis plus de 800 actionnaires, versant près de 5.000 francs par mois, et plus de 100 actionnaires à Kairouan.

La société est dirigée par un conseil d'administration

Magasin de vente de la Saâdıa.

composé de quinze membres, tous gens du métier. Le conseil se réunit tous les quinze jours pour discuter des affaires de la société. Le directeur, qui est un des membres du conseil, lui rend compte de la situation, lui soumet les achats à faire et le met à même de déterminer les prix de vente; de sorte que tous les associés sont au courant des prix d'achat et fixent eux-mêmes, par l'intermédiaire de leurs délégués, les membres du conseil, la majoration nécessaire pour couvrir les frais d'administration et distribuer un dividende aux actionnaires.

La société a ouvert un magasin dans le souk des Balghagias, pour vendre au détail tout ce dont peuvent avoir besoin les petits fabricants, qui ainsi ne sont pas obligés d'immobiliser des sommes relativement importantes pour acheter leurs marchandises par grosses quantités.

Un magasin opérant dans les mêmes conditions que celui de Tunis a été créé à Kairouan. La société ouvrira plus tard des magasins analogues dans les autres grandes villes de la Régence.

Un autre avantage très grand que la société a procuré aux Balghagias, c'est le crédit. Avant la constitution de la société, les fabricants aisés obtenaient des facilités de paiement, les autres ne pouvaient trouver aucun appui, ni auprès des banques, ni auprès des négociants. Quelques-uns m'ont assuré que, pour renouveler des traites, ils payaient jusqu'à 3 p. 100 par mois d'escompte, soit 36 p. 100 par an.

La société a admis plusieurs fabricants à l'escompte ; elle leur ouvre des crédits variant de 200 à 1.500 francs. Les traites sont escomptées à 5 p. 100, ce qui est le taux des banques.

Les membres de la société ont aussi le très grand avantage de ne plus avoir à craindre l'accaparement, que pratiquaient chaque année, à leur préjudice, les négociants en détail ; ceux-ci, après entente avec les représentants, restaient quelque temps sans faire venir de marchandises, ce qui

Conseil d'administration de la Société coopérative des épiciers Djerbiens.

leur permettait de faire hausser à volonté le prix de celles qu'ils avaient en magasin. Ainsi, les peaux jaunes, qui viennent exclusivement de Syrie par l'intermédiaire de deux négociants, et qui valent en temps ordinaire 600 francs les 100 kilogrammes, leur étaient vendues à un certain moment jusqu'à 900 francs.

L'Union commerciale, société coopérative indigène, s'est constituée, sur mon initiative, entre droguistes et épiciers.

A Tunis, tout le petit commerce d'épicerie, droguerie, etc., est depuis longtemps entre les mains des indigènes originaires de l'île de Djerba. Dans la ville arabe, on rencontre à chaque pas une boutique soit de *attar*, droguiste, soit de *souki*, épicier.

Les Djerbiens, gens pratiques et commerçants avisés, ne se sont pas localisés dans la ville arabe ; ils se sont peu à peu implantés dans la ville européenne, où ils ont surtout adopté les agglomérations isolées, dans les parties non encore complètement construites. Ils n'ont pas changé pour cela leur méthode de travail ; ils ignorent ou dédaignent l'art de l'étalage et les bonnes manières, qui sont le propre des commerçants européens et israélites. Aussi n'ont-ils pas osé, jusqu'ici, s'installer dans les quartiers riches du centre : l'avenue de France, la rue d'Italie, etc.

Sans instruction pour la plupart, ou sachant seulement lire et écrire en arabe, ils n'ont pas de rapports directs avec les maisons qui importent en Tunisie les produits alimentaires ou autres ; ce sont tous des détaillants. Ils s'approvisionnent exclusivement chez les négociants de Souk El-Grana. Jamais un Djerbien n'a songé à *faire le gros*, de manière à concurrencer ces derniers, qui se trouvent ainsi exercer un monopole.

Frappé de l'infériorité où les plaçait cette manière d'opérer, j'ai conseillé à quelques Djerbiens notables, qui

exploitent chacun, ou font exploiter, de dix à quinze petits magasins de détail soit à Tunis, soit dans l'intérieur, de s'associer, pour faire venir directement de France ou des autres pays d'Europe les produits dont ils ont besoin : sucre, café, épicerie, etc., écartant de la sorte les intermédiaires, qui, le plus souvent, leur font payer très cher ces denrées.

ABDELDJELIL ZAOUCHE.

Il m'a fallu trois années pour les convaincre. Au début, ils ne voulaient pas entendre parler d'admettre un non-Djerbien dans leur société; j'ai eu quelque peine à leur faire comprendre que je n'avais aucun intérêt personnel à m'associer avec eux, que je me proposais simplement de leur servir de guide et de conseil, pendant la première phase de leur organisation. Toutefois, je n'ai pas réussi à vaincre la méfiance, qui est la caractéristique des Djerbiens, comme

en général de tous les gens ignorants; le principe « Djerbiens seuls » a donc prévalu.

Quand la société coopérative « Es-Saâdia » fut fondée par les fabricants de balghas, les Djerbiens en suivirent le développement avec intérêt; ils furent tentés d'entrer à leur tour dans la voie de l'association, et c'est alors qu'ils me prièrent de les aider à créer une coopérative entre droguistes et épiciers.

Telle est l'origine de « l'Union commerciale », dont l'objet est ainsi défini dans l'article 2 des statuts : « Initier les Tunisiens à la vie économique, moyennant l'exploitation d'un établissement qui fournira aux épiciers et autres toutes les marchandises de droguerie à des prix défiant toute concurrence. La société s'efforcera d'offrir aux sociétaires les conditions les plus avantageuses ; elle garantira les marques apposées sur les marchandises, et signalera aux sociétaires celles qui seraient contrefaites, de manière à les mettre en garde contre la fraude. De plus, elle garantira le poids des marchandises livrées. Enfin, elle pourra étendre ses opérations à d'autres articles lorsque ses ressources le lui permettront. »

La société est dirigée par un conseil d'administration composé de douze membres, qui sont tous Djerbiens, sauf le président.

Le capital social est divisé en actions de 36 francs chacune, payables à raison de 3 francs par mois. A ce jour (1), mille actionnaires ont souscrit ensemble 4.000 actions, ce qui est un résultat satisfaisant, étant donné que la société n'est constituée que depuis le 1er septembre dernier.

Aux réunions hebdomadaires du conseil d'administration assistent toujours vingt à trente sociétaires qui ne font pas partie du Conseil, mais prennent part à la discussion.

ABDELDJELIL ZAOUCHE.

(1) 5 *décembre* 1906.

LA PEUPLADE CAUCASIENNE DES LAKS

L'importante publication éditée par l'arrondissement scolaire du Caucase (1) a continué en 1906 la remarquable série de ses mémoires sur l'archéologie, l'histoire et la géographie de la province. Le tome XXXVI vient de paraître à Tiflis, dans le courant de l'année. Il comprend notamment une longue et savante étude de M. Saïd Gabieff sur l'histoire et les mœurs des Laks, petite peuplade musulmane des montagnes du Daghestan, que l'antiquité de ses origines et l'isolement de sa langue rendent particulièrement intéressante.

Strabon mentionne déjà des Légaï. Moïse de Khorène parle de leur roi guerrier, et Maçoudi (2) les connaît déjà sous le nom de Goumiks. Actuellement encore, leur principal centre est l'ancienne ville de Goumoukh, dont le district comprend les 5/6 de leur population totale : 53.000 habitants sur 65.000, formant 10.600 familles réparties en 135 aouls.

Le Kazi Goumoukh est un pays d'accès difficile, formant un plateau accidenté, sillonné de gorges et de vallées peu abordables, dans le bassin supérieur d'un affluent du Sou-

(1) *Matériaux pour servir à la description des localités et des peuplades du Caucase*, t. XXXVI, p. 1-110.
(2) *Les Prairies d'or*, II, p. 40.

lak, au pied de la chaîne du Doulti-Dagh. Le climat est rude et le sol aride. Peu de terres de culture, pas de forêts, beaucoup de pâturages de montagnes. Le peuplement est cependant si dense que, dans les régions où la terre peut être travaillée, elle vaut jusqu'à 1.000 francs les 100 mètres carrés, à cause du régime de la grande propriété nobiliaire.

La plupart des terres appartenant à quelques anciennes familles princières, on se dispute avec acharnement la petite propriété mise en vente.

Au temps jadis l'industrie favorite de ce petit peuple était la guerre. Les montagnes froides et pierreuses ne suffisaient pas à le nourrir, bien qu'il n'y restât pas un pouce de sol fertile inutilisé. En guerroyant contre les Géorgiens et les Arméniens, les Laks vivaient tant bien que mal. La domination russe leur en a enlevé la ressource. Ils fabriquent maintenant des objets de feutre et de laine, des vêtements, des articles de coutellerie et d'argenterie, que leurs colporteurs vont vendre un peu partout. Des milliers de jeunes gens sont en outre obligés, chaque année, de s'expatrier, pour aller chercher du travail dans les usines de Tiflis et des autres centres du Caucase. Cette émigration commence à menacer sérieusement les institutions musulmanes locales, quoique Goumoukh s'honore de posséder la plus ancienne mosquée du Daghestan.

Dès le deuxième siècle de l'hégire, en effet, les troupes d'Abou Mouslim commencèrent l'islamisation du Caucase. Les Laks n'avaient pas de roi à ce moment, mais un conseil de chefs, et, sans cesse en luttes avec les Géorgiens du voisinage qui se montraient réfractaires à l'Islam, ils en devinrent des champions actifs. Abou Mouslim nomma Oualî un de leurs plus braves guerriers, Chah Khoul, qui donna naissance à la dynastie des Chamkhal, maîtres de Goumoukh jusqu'au seizième siècle. Le bourg de Tarky, où le parti populaire l'emportait, supplanta alors Goumoukh, et en 1641 il se forma un « gouvernement du

peuple » ayant à sa tête un *Halk Laout Chi* ou « conseil élu ». Il se compose en réalité des représentants d'une aristocratie formée par les lignes secondaires de la maison de Chamkhal.

Au commencement du dix-huitième siècle, un chef énergique de la famille princière, Tcholak Sourkhaï, guerroie longuement contre les Géorgiens et, à l'exemple des khans de Crimée dont il prend le titre, se place sous la suzeraineté du sultan de Constantinople. En 1734, avec l'appoint de troupes turques et tartares, il commence une longue campagne contre le chah de Perse, qui lui dispute un district conquis par les Laks sur les Géorgiens.

En 1748, ce khan guerrier meurt. Il est remplacé par son fils Mohammed Khan, souverain pacifique et pieux. Sous son règne, les Russes pénètrent pour la première fois dans le Daghestan et lui enlèvent une partie de ses possessions. Après sa mort, en 1790, Sourkhaï Khan, son fils, tenta en vain de résister encore. En 1820, la conquête russe était un fait accompli — quoique la famille des khans laks eût continué à s'associer aux révoltes du Caucase, et en particulier à la lutte épique qui illustra le grand Schamyl.

L'esprit d'indépendance était si enraciné chez ces montagnards, que plus d'un siècle après les débuts de l'intervention des Russes, on les vit tenter un dernier effort pendant la guerre russo-turque, en 1877-1878. Les Laks fanatisés se soulevèrent tous et massacrèrent les Russes établis chez eux. Les troupes russes ne purent avoir raison de l'héroïsme des insurgés que grâce à la trahison de leur dernier khan, Djafer Khan.

De cruelles représailles mirent alors fin à l'autonomie relative des Laks. Plus de 5.000 insurgés furent transportés sur différents points de la Russie d'Europe, en vue d'une « russification » méthodique. Autorisés à rentrer chez eux en 1883, les exilés rapportaient dans leurs montagnes le goût et l'habitude de la civilisation et du travail industriel.

L'ancienne ville de Goumoukh possède maintenant une école primaire et le télégraphe.

Ces extraits trop brefs ne donnent qu'une idée tout à fait incomplète du mémoire de M. Saïd Gabieff et des travaux que publie l'arrondissement scolaire du Caucase, dans ses *Matériaux*. *La Revue du Monde musulman* aura l'occasion d'y revenir souvent.

N. Slousch.

ORGANISATION DU CLERGE MUSULMAN AUX INDES NÉERLANDAISES [1]

Si le mouvement de propagande musulmane paraît être en progression constante aux Indes néerlandaises, ainsi que permettent de le constater le nombre de convertis, la multiplication des mosquées, des écoles et autres institutions d'ordre religieux, cette progression ne prend véritablement sa valeur que lorsqu'on détermine en même temps l'organisation du clergé et du culte islamiques. A condition, toutefois, de prendre ce mot de « clergé » dans le sens infiniment restreint qu'implique l'Islam et qui signifie, à vrai dire : ensemble de fonctionnaires bénévoles ou salariés chargés des prières dans les mosquées.

En effet, la caractéristique et une des originalités de

(1) *Notes de bibliographie indo-néerlandaises.*

Dans un précédent article donnant une vue générale de l'introduction et de la propagation de l'Islam à Java, nous avons exposé les principaux ouvrages étudiés dans les écoles religieuses musulmanes : Page 248, § V, HERMÉNEUTIQUE, au lieu de :

Kitab tapsir (= ar. *Tafsîr al-Djalâlain* « Recueil des Traditions de Çahîh »).

Auteur : Mohammad bin Ismâ'îl al-Bokhârî, mort en 870.

Corriger :

Kitab tapsir (= ar. *Tafsîr al-Djalâlain*).

Commentaire des deux Djalâl (Mahallî et Soyutî)

Recueil de Traditions ou *Çahîh*.

Auteur : Mohammad bin Ismâ'îl al-Bokhâri, mort en 870.

l'islamisme est, on le sait, l'absence d'un corps sacerdotal particulier, privilégié, qui administre les sacrements et présente les oblations.

Bien différent des deux systèmes religieux dont il s'est inspiré : le christianisme et le judaïsme, il n'a pas admis, à l'exemple de l'un ou de l'autre, l'institution d'une sorte de caste déléguée par les fidèles pour leur servir d'intermédiaire auprès de la divinité, et accomplir en leur nom les pratiques d'un culte devenu trop compliqué pour l'ignorance ou l'indifférence de la masse.

Oulémas, cadis, sheikhs, ne sont en réalité que les interprètes des décisions légales du Coran ou basées sur lui ; leur prestige tient beaucoup plus à leur renommée qu'à leur fonction, de même que les guerres suscitées par le fanatisme contagieux de certains marabouts procèdent non d'aucune prérogative sacerdotale de ceux-ci, mais de l'ascendant de leur science et de leurs vertus particulières.

Le chef de la prière, l'imâm, peut être n'importe quel Musulman mâle, au courant des enseignements de l'Islam, qui, se mettant à la tête de l'assemblée, prononce les paroles d'usage et fait les gestes qu'elle doit imiter ; il sait bien lire l'arabe et le prononce correctement : il n'y a pas d'autres conditions ni consécration.

Partout où se réunissent des Musulmans pour la prière, le chef ou l'imâm peut être choisi par l'assemblée, quoique d'ordinaire il en existe, sans autre emploi, attachés à la mosquée et nommés par le *nâẓir* ou administrateur de la mosquée. Ces employés, pour ainsi dire bénévoles, n'ont ni indemnité fixe, ni situation comparable à celle des prêtres dans les autres religions.

Faut-il attribuer cette organisation, ou plutôt cette absence d'organisation hiérarchisée, aux instincts de libre individualisme des Arabes premiers adeptes de l'Islam ? au désir tout politique chez Mahomet d'éviter pour son œuvre la constitution d'un corps de prêtres ou d'une famille puis-

sante par privilèges religieux, comme autrefois celle de ses ennemis, les Koréischites ? Ou bien encore à la pensée non moins politique, pour unifier plus fortement sa race et son peuple, de voir toujours les pouvoirs temporels et spirituels confondus dans la personne de ses successeurs comme dans la sienne ? Toujours est-il que l'Islamisme n'a pas donné naissance, comme l'autre branche sémitique, à une de ces fortes organisations théocratiques par où a sombré en partie la nation juive.

Il paraît demeurer encore aujourd'hui au stade, connu d'ailleurs, mais très vite dépassé par toutes les grandes religions, où est prêtre tout pieux fidèle qui s'acquitte de certains devoirs pour la communauté sans demander en échange de privilège spécial ni vivre d'une vie distincte.

Jusqu'ici, l'Islam a même bénéficié plus que tous les autres systèmes religieux de ce libre mouvement individualiste, puisque la constitution en ceux-ci d'un clergé formant une classe privilégiée et fermée, semble correspondre à l'apogée de leur expansion et au début de leur déclin.

Du jour, en effet, où le fidèle délègue à un individu, dont il fait par suite un supérieur, le soin de ses rapports avec Dieu, il le charge aussi de faire connaître au dehors son Dieu pour lui et l'esprit du prosélytisme, à plus ou moins longue échéance, s'éteint en lui.

La force vive de l'Islam est peut-être encore de nos jours dans l'absence d'un clergé constitué : tout Musulman, de par sa foi, est un missionnaire volontaire, entretenu dans son zèle par les devoirs même qu'elle lui impose personnellement et dont le premier est de la révéler aux infidèles : qu'il soit marchand ou pauvre matelot, il cherche toujours à convertir autour de lui l'étranger auquel il vend, le camarade avec lequel il travaille, la femme indigène qu'il épouse ; il y a là comme une contamination d'amitié ou de famille.

I

Pour toutes ces raisons, les Hollandais, venus aux Indes néerlandaises dans un but économique et non religieux, n'ont pas eu à lutter contre le « clergé » musulman et ne se sont pas montrés hostiles à lui. Afin de mieux le suivre dans ses agissements possibles, ils se sont bornés à organiser, de façon plus positive, ses cadres flottants et à transformer les prêtres en fonctionnaires religieux, sous la surveillance de leurs propres fonctionnaires civils.

Au point de vue administratif, l'article 12 du *Regeeringsreglement* (loi organique sur le gouvernement des Indes orientales néerlandaises) place les prêtres indigènes qui n'appartiennent pas au christianisme sous la haute surveillance des princes, régents et chefs en ce qui regarde la religion qu'ils professent ; ceux-ci ont soin que rien ne soit entrepris de contraire à la loi organique ou aux ordonnances du gouverneur général.

Les régents de Java sont d'ailleurs invités par une ordonnance spéciale à veiller à ce que personne n'usurpe un titre ecclésiastique (1).

Mais avant de parler en détail de l'organisation du «clergé» musulman à Java, il ne sera pas inutile de rappeler en quelques mots celle des pays de vieille orthodoxie. Là, les employés de mosquée sont recrutés parmi les sheikhs ; ils

(1) Le principe de l'administration coloniale néerlandaise est de gouverner les populations indigènes au moyen et par l'intermédiaire de ses propres chefs et, autant que possible, d'après ses us et coutumes. Tous les chefs indigènes nommés ou reconnus, dont quelques-uns doivent parfois leur nomination au Gouvernement néerlandais, sont chargés, en toute responsabilité, de la police des territoires de leur ressort. Il va sans dire que le gouverneur général, au nom de la reine, et les fonctionnaires sous ses ordres tiennent en mains tous les fils de l'administration indigène. Les « régents » sont des chefs ou administrateurs indigènes à Java.

comprennent généralement : l'*imâm* ou chef de la prière ; le *khatîb*, chargé des prônes le vendredi et les jours de fête, remplaçable au surplus dans ses fonctions par l'imâm ; le *mueddin*, qui appelle les fidèles à la prière, et un nombre variable d'agents plus modestes, tels que les *mukim*, qui prononcent l'*igammat*, « introït de la prière », les *moballighs*, « portiers », etc.

Dans les pays plus nouvellement conquis à l'Islam, comme les Indes néerlandaises, le caractère des fonctionnaires de mosquée est sensiblement différent de celui qu'il affecte dans les pays de vieille orthodoxie. Comme l'a dit un auteur qui connaît à fond cette matière : « Là où les gouverneurs, les cadis, les amils ou les chefs de mosquée sont indigènes, il ne saurait être question de réformes subites et radicales. Il reste de l'ancien état de choses, non seulement de l'aversion et de l'attachement pour de vieilles coutumes ethniques, mais encore de l'impuissance et de l'ignorance. En de telles circonstances, le chef du culte indigène devient forcément l'oracle des croyants dans tous les cas où la jeune communauté a besoin d'être éclairée de façon sûre.

« Aux Indes néerlandaises, il va de soi que l'imâm, en même temps qu'il est administrateur des biens mis en réserve dans un but religieux, comme les *zakât* (1) par exemple, qu'aucun autre fonctionnaire ne vient percevoir, s'occupe de recevoir, d'administrer, de partager au mieux des intérêts de tous.

« Il est le conseiller désigné des mariages et de ce qui en dépend ; il est l'arbitre des héritages, quand les intérêts ne sont pas trop en conflit. Enfin, lorsque les princes ont apposé leur sceau aux réformes qui se sont accomplies aussi

(1) Ou *zekât*, l'aumône obligatoire, la taxe ordinaire des pauvres qui se prélève sur les biens. Toute personne majeure, saine d'esprit, de condition libre, possédant à titre de propriété et jouissant de ses droits civils, est, d'obligation, soumise à cette taxe. Cf. QUERRY, *Droit musulman*, I, p. 133 sqq.

lentement que sûrement, il est naturel qu'ils tiennent compte de la situation particulière de l'imâm pour en tirer parti. Car si une transformation radicale et extérieure des mœurs ne peut guère se produire *a priori*, sans une impulsion puissante, un contrôle de la législation entre les mains de l'Islam s'établit peu à peu et devient même la nécessité du moment. » Et c'est précisément ce qu'ont fait les Hollandais (1).

II

Organisation du clergé musulman à Java et à Madura (2). — L'organisation ecclésiastique dans ces pays est liée à la circonscription administrative. A la tête des chefs-lieux de province sont placés les *pangulus*. Ceux du chef-lieu de résidence portent le nom de *pangulus en chef*. Malgré leurs noms arabes, ils sont presque tous d'origine javanaise, mais nombre d'entre eux ont accompli le pèlerinage de la Mecque.

Régulièrement on compte pour chaque chef-lieu de résidence deux *pangulus* ; l'un nommé par le gouverneur général, qui peut aussi le révoquer ; il siège au tribunal en qualité d'*adviseur* (conseiller), fait prêter serment, touche de l'État une petite indemnité et est appelé *pangulu conseiller provincial* (*landraad*) (3). L'autre, qui est le *pangulu de mosquée* [*pangulu-hakim*, *mesdjid* ou *kawin* (4)], siège en

(1) Cf. C. Snouck Hurgronje, *Indische Gids*, 1884, I, p. 415.

(2) La partie technique de notre article a été rédigée à l'aide des documents suivants : *Geestelijken* (Encycl. v. Ned.-Indië, I, p. 547-550). — Mr. L.-W.-C. van den Berg, *De Mohammedaansche geestelijkheid en de geeslelijke goederen op Java en Madoera*, 2e éd. de son article dans la *Tijdschr. v. het Batav. Genootsch. v. Kunst. en Wetens.*, XXVII. — Arminius, *Over de inkomsten der geestelijken* (*Indische Gids*, 1889, II, pp. 1501 et 1552) ; Cf. *ibid.*, 1894, II, p. 143.

(3) *Landraad*, conseil provincial ou local destiné à modifier la centralisation jugée trop forte de l'administration des pays.

(4) Ce mot, d'origine persane, signifie en javanais, en malais et en soundanais, « mariage ».

qualité de *pangulu-kabupaten* (1) au conseil de régence, dont il est le plus haut dignitaire ecclésiastique, peut, à titre d'imâm, avoir le premier rang à la prière, lire le prône, etc., offices qu'il laisse d'ordinaire remplir par d'autres fonctionnaires de la mosquée. A ce propos, il faut noter qu'à Batavia le pangulu en chef ne prend pas le titre d'imâm, puisqu'il s'y trouve des mosquées de district dont chaque chef le porte lui-même.

Le *pangulu mesdjid* prête son assistance pour la conclusion des mariages, administre en général les fonds de la mosquée et tout ce qui rentre dans la catégorie des *zakât* ou taxe ordinaire des biens.

Dans les autres régences (2), sauf celles où le chef-lieu de résidence se trouve, il y a le plus souvent deux pangulus, parmi lesquels l'un, le *pangulu-landraad*, est nommé ou révoqué par le Résident, et l'autre, le *pangulu-imâm*, dépend du Régent dans les mêmes conditions et ne reçoit aucun salaire du Gouvernement des Indes néerlandaises. Ce qui a été dit des fonctions du *pangulu-mesdjid* vaut pour le *pangulu-imâm*.

Dans les chefs-lieux de district, les *pangulus* sont remplacés par les *naibs* ou *wakils*, nommés d'habitude par le Régent sur la proposition du pangulu et pourvus d'une certaine instruction. On les rencontre encore dans les chefs-lieux de district où il n'y a pas de mosquée.

Aux *pangulus* et aux *naibs* sont adjoints un nombre plus ou moins grand de subordonnés : souvent un *khalifah* « vicaire » peut les suppléer dans toutes les fonctions ; puis des *ketibs*, qui parfois sont chargés du prône, de présider la

(1) *Ka-bupati-an*, « attaché au prince ». — *Bupati* est le skt. *Bhûpati*, « maître de la terre, prince, roi ».

(2) Territoire administré par un Régent, prince ou chef indigène lié au Gouvernement hollandais par un traité, contenant d'ordinaire la reconnaissance de la souveraineté des Pays-Bas et limitant plus ou moins le pouvoir de ce prince, qui est soumis au contrôle des fonctionnaires néerlandais (résidents, assistants-résidents, contrôleurs, etc.).

prière ou de prononcer l'*adan* ou *adsen* (1); des *modin* (2) qui, ordinairement, font l'appel à la prière et de plus battent le *bedug* (3); des *marbots* ou sacristains, des *bawwâbs* ou portiers, etc.

Le propre de ces employés religieux est justement, par l'absence de caractère sacré et privilégié de leurs fonctions, de pouvoir se remplacer les uns par les autres sans difficulté.

Presque toujours, ces divers personnages et leur famille peuplent ensemble le *kawman* (4) ou quartier voisin de la mosquée. Là aussi demeurent la plupart des *santris* (5), sorte d'étudiants en théologie, pieux musulmans qui prennent part plus ou moins à la vie religieuse, et reçoivent une faible indemnité pour aider, lors de l'assemblée du vendredi, à compléter le nombre des assistants mâles requis par la loi.

Dans les *dèsas* (6) le prêtre, habituellement aussi membre de la municipalité, est nommé à ce poste par le chef de village et même, si à l'origine l'aide de l'imâm le lui a valu, il n'en est pas pour cela davantage soumis au pouvoir de cet imâm.

Sauf à Bantan où on les appelle encore des *pangulus*, ces prêtres portent les noms de *modin*, *merbot*, *kawm*, *kayyim*, *bilâl*, appellations qui répondent aux divers offices qu'ils remplissent à la mosquée, ou simplement *kalipah* (= ar. *khalifah* « calife, vicaire »), ou substitut du *pangulu*.

Leur désignation de *pakih* (ar. *faqih* « jurisconsulte ») fait allusion à leur office de surveillants des mariages, tandis que le nom d'*amil* (7) qu'ils reçoivent dans la rési-

(1) L'appel public à la prière; en arabe *ezan*.
(2) Arabe : *mueddin*. Cf. le cham *mödvön*.
(3) Gros tambour pour annoncer l'heure de la prière.
(4) Mot malais dérivé de l'arabe *gawm*, « tribu, famille ».
(5) Voir *Revue du Monde Musulman*, n° 2 (décembre 1906), p. 241.
(6) Ce mot, d'origine sanscrite (*deça*, « lieu, place, région »), signifie « village » à Java.
(7) De l'arabe *'âmil*, « qui fait [de bonnes œuvres] ».

dence de Préanger (1), évoque leurs fonctions de percepteurs du *zakât*. Dans ce dernier cas, et s'il s'agit de sommes importantes, ils sont placés sous le contrôle du *pangulu*.

En d'autres endroits ils portent encore le nom de *lebé* (2). La plupart, en fait, se sont rendus indépendants des ecclésiastiques qui leur sont supérieurs en grade. Cependant, sur certains points, ces derniers sont parvenus à garder une certaine autorité : ils obtiennent pour eux une portion variable du *zakât* et veillent à ce que les officiants de village s'acquittent rigoureusement des devoirs que leur impose l'Islam.

Du reste, l'officiant de *dêsa* est un individu quelconque un peu plus au courant des prescriptions religieuses que les autres habitants de village, fort semblable à eux sur les autres points, partageant leurs superstitions et prenant part souvent avec eux aux oblations, fêtes ou *sedekah* (3) dans lesquelles, si l'on récite bien des prières à la gloire de Mahomet et de ses compagnons, les divinités et les esprits locaux ne sont pas oubliés.

Les fonctions de ces prêtres de village sont aussi variées que nombreuses, sans parler de leur adjonction, par l'autorité européenne, aux conseils communaux. Ils font l'appel à la prière, assemblent le peuple dans le *langgar* (chapelle), accompagnent, lors de la célébration d'un mariage, auprès du *pangulu* et du *naib* le futur époux et le tuteur de la fiancée, pour certifier qu'il n'existe aucun empêchement légal à l'union; ils disent les prières pour les morts et les conduisent à leur dernière demeure ; ils participent à toutes les fêtes locales et même aux fêtes privées dès qu'elles revêtent un caractère religieux. Dans un ordre de faits plus

(1) Résidence (province) au S.-O. de Java ; elle est en étendue le sixième de toute l'île. Son nom indigène est *Tanah Priyangan*, abréviation de *Parahiyangan*, « le séjour des Esprits ».

(2) Favre, *Dict. mal.-français*, II, p. 572 b., s. v. *lebi*, fait dériver ce mot de l'arabe *lâwi* = hébr. *levi*, « lévite ».

(3) Arabe *çedeqat*, « aumône, bonne œuvre ».

pratique, ils doivent veiller à la vaccination et à la revaccination du village, surveiller les conduites d'eau, abattre selon le rite les animaux de boucherie destinés à la consommation. Souvent ils cumulent encore avec ces fonctions multiples celle de maître d'école, pour réunir dans le *langgar* les enfants dont les parents le désirent, leur apprendre à lire le Coran et leur donner les premiers principes de l'Islam.

Toutefois, dans certains villages il y a un *kyahi* (1) ou un *guru* (2), qui peuvent, à l'occasion, surtout quand ils sont renommés par leur savoir ou leurs vertus, suppléer aussi ou assister l'officiant dans les diverses cérémonies et fêtes dont il a été question. Ce sont, en général, des *santris* ayant reçu une éducation religieuse dans des établissements spéciaux, ou simplement de pieux fidèles sans instruction particulière (3). Entre ces légistes enseignants et sans emploi officiel et les officiants fonctionnaires, il existe à Java, et ailleurs, une hostilité sourde.

Les revenus des prêtres de village consistent non seulement dans les terres qui leur sont concédées, mais encore en des franchises de servitudes personnelles, auxquelles ils ont droit comme membres de l'administration municipale. Il leur revient, en outre, une part des aumônes légales (*zakât* et *pitrah*) (4) que les habitants leur apportent. Cette part

(1) Titre honorifique que l'on donne, à Java, aux personnes respectables et aux hommes d'âge qui n'ont pas d'autre titre particulier.

(2) Dans l'Inde : précepteur spirituel ; à Java : homme respectable, maître d'école.

(3) Sur l'enseignement religieux à Java, voir la *Revue du Monde Musulman*, n° 2 (décembre 1906), p. 241 sqq.

(4) La fête qui est célébrée par les Musulmans le premier jour du mois de Chawwâl, époque de la rupture du jeûne, s'appelle pour cette raison *el-fethr*. A Acheh, le *pitrah* est une sorte de don religieux fait par chaque maître de maison pour lui et sa famille à la conclusion d'une fête, et qui consiste en deux *arès*, « mesures », de riz décortiqué par personne taxable, c'est-à-dire chacun des membres de la communauté. On peut acquitter cette dîme en argent de la manière suivante : le *töngku* vend à son débiteur la quantité de riz qu'il aurait dû recevoir à titre de *pitrah*, et celui-ci le paie au cours du marché aux grains du pays. Cf. C. Snouck Hurgronje, *The Achehnese*, I, 238-240 ; II, 273.

équivaut au quart ; l'autre part étant réservée au pangulu de district et une moitié au pangulu en chef. Quand les *santris* ou les *gurus* tiennent lieu d'officiants dans les *dêsas*, on leur accorde, comme à eux, la portion du *zakât*.

A ces multiples et médiocres revenus, il faut encore ajouter ce qu'on pourrait appeler le casuel : c'est-à-dire les salaires reçus par les fonctionnaires religieux pour les offices divers qu'ils peuvent rendre à la communauté des fidèles, pour l'abattage des animaux, les sacrifices aux esprits, la participation aux fêtes religieuses privées, aux enterrements, mariages, divorces, et certains menus cadeaux reçus pour l'enseignement donné aux enfants.

A l'exception du *pangulu-landraad* (1) qui reçoit un traitement de l'État conquérant, on voit que tout le clergé musulman des Indes néerlandaises vit de sa participation au *zakât* et au *pitrah*, ainsi que des dons en nature ou en argent et des salaires qu'il peut recevoir soit pour ses prières, soit pour ses consultations juridiques relatives aux mariages et aux héritages.

Le pangulu est administrateur de droit de la caisse de la mosquée. Elle doit servir à l'entretien des bâtiments et à donner de légers honoraires au haut et bas clergé, qui pour le reste s'en remet à la toute-puissante protection d'Allah. Soit qu'ils n'aient pas une confiance suffisante dans cette protection, soit négligence, il est certain que leur administration prête quelquefois à la critique et n'est pas des plus scrupuleuses.

III

Le clergé musulman à Sumatra. — Dans le haut pays de Padang (2), il importe de distinguer entre les attachés

(1) Voir p. 509.
(2) *Padangsche Bovenlanden* ; résidence (province) de Sumatra, dont la

de mosquée et les ecclésiastiques qui font partie d'une organisation spéciale désignée sous le nom de *Suku* (1).

L'emploi des premiers est héréditaire, et c'est parmi leurs descendants que sont choisis les *imâms*, *katîbs* et *bilâls*.

En outre, quelques petits fonctionnaires religieux, comme les *orang siyvk* (en malais : « les pauvres »), sont attachés à la mosquée du *nĕgeri* (2) sans faire partie de l'administration de ce *nĕgeri*. Il est vrai qu'ils n'officient pas aux mariages et aux enterrements, ne peuvent donner l'enseignement religieux et sont obligés de pourvoir eux-mêmes à leur entretien : ils ont cependant occasionnellement part au *zakât*.

Au-dessus de ces *orang siyak*, sont les *orang alîm paki* et *labai*, qui s'appliquent à la connaissance des prescriptions de l'Islam et qui sont considérés presque comme des ecclésiastiques. Certains laïques peuvent aussi en emprunter temporairement le caractère quand ils donnent des fêtes religieuses ; ils sont alors *imâms* et *katîbs*, mais avec l'épithète de *hadat* (1).

Le *malim* est l'officiant qui appartient au *Suku*, organisation spéciale dont il a été parlé plus haut ; il connaît des affaires religieuses et s'occupe aussi des questions juridiques. Il préside aux mariages et aux enterrements, ce qui lui vaut quelques présents, surveille les canaux d'irrigation

superficie est de 409,6 milles géographiques carrés. C'est un des sites montagneux le plus pittoresques du monde, dans une nature reposante, et l'une des contrées les plus riches des Indes néerlandaises.

(1) Ce mot signifie proprement « un quart » et désigne, chez les Malais de Menangkabau, les quatre races qui les composaient primitivement, savoir : *Kota*, *Piliang*, *Bodi* et *Chiniaga*. Les deux premières formaient la tribu (*laras*) *Kota Piliang*, et les deux autres la tribu *Bôdi Chiniaga*. Ces deux tribus avaient une administration, des chefs et des prêtres spéciaux ; des restes de cette organisation subsistent encore aujourd'hui.

(2) Du sanscrit *nagara*, *nagari*, « ville ». A Java, *nègeri* désigne le lieu où un prince s'est établi avec son peuple, mais le mot a encore le sens de « chef-lieu de district ». En malais, *nègeri*, *nègari*, outre le sens de « ville », ont celui de « commune ».

(3) Arabe et malais : *'âdat*, « coutume, usage ».

des rizières, perçoit le *zakât*, dont une part lui revient. A cela près, comme les autres fonctionnaires attachés à la mosquée, c'est un simple paysan qui cultive ses champs et vit surtout de leurs revenus.

A Palembang, où le clergé est, en somme, modelé sur celui de Java, on sent une plus grande centralisation : le chef de tous les ecclésiastiques est le *pangeran* (1) *pangulu*, qui réside au chef-lieu.

Bien qu'il n'ait aucune participation reconnue à la marche des affaires, il a voix prépondérante au chapitre dès que, dans les partis en conflit, la religion peut être le moins du monde intéressée. Chaque district possède un *lebeh-pangulu*, et chaque *dusun* ou village, un *katib* choisi par la population et chargé aussi de soins administratifs. Autrefois, le *pangulu* en chef subissait un examen, aujourd'hui aboli.

A un degré inférieur, les *imâms* sont encore reconnus comme prêtres, mais les *modins* et les *bilâls* n'ont pas le droit d'officier dans l'intérieur du pays.

A Acheh (2), le personnel de la mosquée au complet consiste dans le même groupe de trois personnes qu'à Sumatra : l'*imöm*, qui préside aussi bien à la prière quotidienne qu'au service du vendredi, le *hatib* (*khatîb*) qui se place à la tête de l'assemblée à la prière du vendredi, et le *bilöë* (*bilâl*) qui entonne l'appel à la prière (*adan* (*ezan*) ou *bang*) et tient en ordre le mobilier de la mosquée.

Les fonctionnaires de la mosquée sont, en général, ignorants et en ont si bien conscience que, lorsqu'ils ont la bonne fortune de rencontrer des gens plus pieux ou plus

(1) En javanais : seigneur, prince.

(2) *Acheh*, *Atjeh*, *Achin*, état et ville à l'extrémité N.-O. de Sumatra. Au seizième et au dix-septième siècle, c'était le royaume le plus puissant de l'île. *Acheh* (= *Atjeh* suivant l'orthographe hollandaise) est la forme malaise du nom de ce pays et *Âchîn* en est la forme persane. Le bel ouvrage de M. C. Snouck Hurgronje sur Acheh, récemment paru en traduction anglaise sous le titre : *The Achehnese* (Cf. *Revue du Monde Musulman*, n° 1 (nov. 1906), p. 137), constitue une magistrale monographie de ce pays, où nous avons puisé les renseignements sur le culte que nous donnons ici.

instruits qu'eux, ils s'empressent de leur passer leurs fonctions.

Il ne faut pas, bien entendu, confondre l'*imöm* avec le fonctionnaire du même nom placé à la tête d'un *mukim* (district) et qui, à l'origine, étaient étroitement attachés à la mosquée et jouaient le premier rôle dans toutes les cérémonies du culte, mais qui maintenant sont des chefs honoraires sans caractère religieux.

A la mosquée (1) du village (*gampông* = mal. *kampong*), appartient le *töngku* (mal. *tuanku*), « seigneur, monseigneur, monsieur ». Le titre de *töngku* s'applique à la fois à ceux qui se consacrent au service du culte et aux *löbès* (jav. *lebè*). Ces derniers, qui répondent aux *santris* de Java, n'ont pas fait d'études régulières en théologie et s'acquittent dévotement de leurs devoirs religieux.

Ce titre de *töngku* est donné, en outre, aux *hadjis*, ceux qui ont fait le pèlerinage de la Mecque, aux *malems*, qui s'entendent quelque peu à expliquer les livres juridiques, aux *halems*, qui les ont véritablement étudiés, aux *ulémas*, qui ont autorité en ce qui concerne la jurisprudence et la loi, aux *sayyids*, descendants de Mahomet, et enfin jusqu'aux hommes et femmes qui font aux enfants une sorte de catéchisme élémentaire, et aux *kalis* (*cadis*) ou juges religieux.

Le *töngku*, dont il a été parlé plus haut, doit présider la prière, entretenir la mosquée. Pendant le Ramadhan il devient un personnage indispensable pour assurer le *trawèh* (2) (= arabe *tarâwiḥ*) ou service consistant en prières

(1) C'est plutôt une sorte de maison commune, construite dans le village ou dans ses environs immédiats, et qui porte le nom de *mönasah*. Elle sert de dortoir, la nuit, aux jeunes gens du village, aux hommes qui l'habitent temporairement et aux célibataires. — Disons, en passant, que cette coutume existe aussi en Indo-Chine, et, par exemple, chez les Stiengs et les Bahnars. — Le *mönasah* sert en même temps de maison de prière. La mosquée proprement dite s'appelle *mösögit*. Cf. le cham *sangmögit*, *mösangit*, dérivés d'ailleurs de l'arabe *mesdjid*, prononcé aussi *mesgid*.

(2) C'est le *taraviḥ* des Chams musulmans de l'Indo-Chine, dont les pratiques rappellent tant celles des Malais d'Acheh.

surérogatoires, non imposées, mais très recommandées par la loi religieuse; il distribue aussi l'enseignement religieux, participe aux mariages et aux enterrements.

Ses émoluments consistent surtout dans une portion du *zakât* et du *pitrah* ; il reçoit, en outre, des dons pour les mariages et autres cérémonies, sans parler des cadeaux que peuvent lui valoir son enseignement religieux, ses exorcismes en temps d'épidémie, etc.

Son emploi est d'ordinaire héréditaire, et sans qu'il soit nécessaire pour cela d'avoir suivi les cours d'un *rangkang* (1). S'il suffit d'être fils de *töngku* pour le devenir, la condition n'est pas davantage indispensable, et toute personne du dehors peut aspirer à cette dignité.

En ce qui concerne les *malems* et les *ulémas*, la remarque la plus saillante à en faire est qu'ils sont en compétition constante et très âpre. Ils reçoivent bien de la population honneurs et vénération, plus quelques présents à l'occasion des fêtes et repas cultuels, tandis que les *töngkus mönathöh* (ou *mönasah*), ou officiants de mosquée et les *kâlis* (cadis), et eux seulement, sont redoutés de la population, à cause de leur influence dans toutes les questions relatives à la famille et à la propriété.

IV

Le clergé musulman aux Célèbes. — Chez les Bouguis et les Makassars (2), le titre de chef du clergé évoque l'idée d'une influence qui s'exerce à la fois dans les choses de la religion et dans celles de la patrie.

Dans chaque État du sud des Célèbes, un *kâli* (cadi) pré-

(1) École de théologie à Acheh, analogue au *pesantrèn* javanais.

(2) Sur la religion populaire des Bouguis et des Makassars, voir le *Manuel de Wilken*, p. 634-638 (*Handleiding voor de vergelijkende volkenkunde van Nederlandsch-Indië*, ... uitgegeven door C. M. Pleyte, Leiden, 1893, in-8). — Le nom de *Bougui* vient de l'expression indigène *Tâu-Wûgî*, « les hommes de Wugi », localité de la province de Wadjo (Célèbes).

side à tout ce qui ressort au domaine religieux et connaît de tout ce qui relève du *sara* (*sharat*), c'est-à-dire de ce qui a trait à la fois au mariage, au divorce, à l'adultère, rapt, etc. Il assiste aux mariages, récite les prières aux enterrements et se met à la tête de l'assemblée du vendredi, instruit les princes et les grands.

Il lui est adjoint un *katté* (*khatîb*), un *bilâla* (1) ou *bidala* (2), un *môkkeng* ou *muking* (*mukim*), un *âmelé* (*amil*), sorte de bedeau, et un *dosha* ou sacristain.

En dehors de ces officiants, d'autres personnes au courant des principes fondamentaux de l'Islam enseignent la religion sous le nom de *gurus*, « maîtres spirituels ». Ils ne jouissent pas de la même considération qu'à Java et à Sumatra, où leur influence est grande : aux Célèbes, ils ne sont guère plus estimés que leurs confrères païens les *bissus* (3).

V

Le clergé musulman à Bornéo. — Dans la partie méridionale de Bornéo, le corps des fonctionnaires religieux a à sa tête un *mufti* et chaque district possède un *pangulu* de district, au-dessous desquels sont placés le *wakil pangulu*, le *bilâh*, le *khatîb* et le *kawm*.

On le voit, les prêtres musulmans des Indes néerlandaises, partie chefs des prières, partie juges, ne revêtent, en aucun cas, un caractère sacré qui les différencie de la masse.

(1) Chez les Bouguis.

(2) Chez les Makassars.

(3) Les bissus (du skt. *bhikshu*, « mendiant », et, chez les buddhistes, « moine ») sont, parmi les Bouguis, des prêtres et des prêtresses adonnés au culte de *Batara Guru* (le dieu hindou Çiva) et de son épouse, *We-Nili-Timo*, née de la mer et fille du dieu des régions inférieures. Ces deux divinités offrent une grande ressemblance avec les dieux chams *Pô Yang Amö* et *Pô Yang Inö Nögar*, son épouse, de même que les *bissus* bouguis ne sont pas sans analogie avec les *mödröns* et les *padjaos*, officiants des Chams païens et brâhmanistes de l'Indo-Chine.

Recrutés sans condition de vie ni de connaissances spéciales, quoique presque tous les hauts *pangulus* ou *naibs* aient suivi les cours d'un *pesantrèn* et soient allés à la Mecque, leur valeur intellectuelle rehausse rarement leur valeur morale ; non hiérarchisés, issus sans préparation d'entre les laïques, dans les rangs desquels ils peuvent rentrer à volonté, et qui peuvent à leur tour les suppléer à l'occasion ; peu ou point dotés, ils ne sont capables ni d'exercer une grande influence sur les peuples, ni de faire une sérieuse opposition aux conquérants : leur ascendant, appréciable parfois, demeure toujours personnel et souvent temporaire.

(*A suivre.*) ANTOINE CABATON.

LES LOIS CONSTITUTIONNELLES PERSANES

Grâce aux correspondances très documentées de la presse quotidienne, il est facile de se tenir au courant des événements politiques dont la Perse est le théâtre. La Revue ne pense donc pas utile de leur consacrer des études particulières.

Mais comme suite à la publication de la traduction de la Constitution du 14 Djemadi es Sani 1324, dans le numéro de décembre, il est intéressant de donner celle de Zil Kadeh, qui représente un pas décisif vers le régime constitutionnel, imposé aujourd'hui au successeur de Mozaffer ed Dine. On remarquera la disparition des réserves qui rendaient la première constitution à peu près illusoire et que la Revue avait tenu à signaler.

TRADUCTION

Au nom du Dieu clément et miséricordieux, par Notre Firman impérial, basé sur la justice et daté du 14 Djemadi es Sani 1324, Nous avons ordonné la création d'une Assemblé nationale afin d'assurer le progrès et la prospérité du pays et du peuple, de consolider les bases de l'Empire, et d'appliquer les lois de la religion du dernier et auguste Prophète, et conformément à ce principe essentiel, que chacun des habitants du

pays a le droit, selon sa condition, de prendre une part active à la discussion et au contrôle des affaires publiques,

Nous avons laissé au peuple la nomination des membres de l'Assemblée par voie d'élection.

Maintenant que, selon Nos intentions sacrées, l'Assemblée nationale s'est formée,

Nous établissons ainsi qu'il suit les articles fondamentaux de la Constitution qui réglera l'Assemblée nationale et réglera ses attributions et ses devoirs en déterminant ses rapports avec les différentes branches des Administrations de l'Empire.

ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE

Article premier. — L'Assemblée nationale est constituée conformément au firman du 14 Djemadi es Sani 1324, basé sur la justice.

Art. 2. — L'Assemblée nationale est l'émanation, la représentation de tous les citoyens, auxquels appartient le droit et le devoir de prendre part à la vie sociale et politique de leur Patrie.

Art. 3. — L'Assemblée nationale est composée de députés élus à Téhéran et dans les provinces ; elle siège à Téhéran.

Art. 4. — Actuellement, le nombre des députés de Téhéran et des provinces est de 162 ; mais, s'il est nécessaire, il sera porté à 200.

Art. 5. — Les députés sont élus pour deux ans à dater du jour où tous les députés des provinces seront présents à Téhéran.

Après deux ans, ils seront tous renouvelés. Le peuple a le droit de réélire ceux de ses représentants dont il serait satisfait.

Art. 6. — Les députés de Téhéran, après leur élection,

ont le droit de déclarer la session ouverte et de commencer les travaux.

Les décisions prises par eux à la majorité des voix seront valables et pourront devenir exécutoires, même si les députés de province ne sont pas encore arrivés.

Art. 7. — Pour commencer les travaux des séances, la présence des deux tiers au moins des députés est nécessaire. Mais, pour le scrutin, les trois quarts des membres doivent être présents, et la majorité n'est acquise que quand le nombre des voix approuvant une proposition dépasse la moitié du nombre des membres présents.

Art. 8. — L'Assemblée fixera dans ses règlements intérieurs la durée des vacances et le temps des sessions. Après les vacances d'été, l'ouverture de l'Assemblée est fixée au 14 Mizan (6-7 octobre), qui est l'anniversaire de la réunion de la première Assemblée persane.

Art. 9. — Pendant les vacances, l'Assemblée peut avoir des séances extraordinaires.

Art. 10. — A l'ouverture de chaque Assemblée nouvelle, on enverra une adresse à Sa Majesté, qui honorera cette adresse d'une réponse.

Art. 11. — Les membres nouveaux, avant de prendre possession de leur siège, devront prêter le serment suivant par écrit :

« Je soussigné prends Dieu à témoin et jure sur le Koran de remplir tous les devoirs qui me sont confiés avec toute l'honnêteté, l'intégrité et le zèle possibles, tant que les droits de l'Assemblée et de ses membres, conformément aux lois, seront en vigueur. Je jure de rester fidèle et loyal envers S. M. le Shahinshah, mon souverain auguste et juste. Je jure de rester fidèle aux principes fondamentaux de l'Empire et de ne pas trahir les droits de la nation. Je jure de n'avoir en vue, en toute circonstance, que le bien et les intérêts du Gouvernement et de la Nation. »

Art. 12. — En aucun cas, sous aucun prétexte, personne

n'a le droit de poursuivre un membre de l'Assemblée sans qu'elle n'ait été prévenue et n'ait autorisé les poursuites, même si ce membre a commis un crime ou un délit.

Art. 13. — Pour que les décisions de l'Assemblée puissent devenir exécutoires, il faut que les débats aient été publics. Il faut que les journalistes et le public aient le droit d'assister aux débats et puissent les entendre, en se conformant, bien entendu, aux règlements de la Chambre. Mais ils n'auront pas le droit d'intervenir dans les débats.

Les journaux peuvent publier les débats de l'Assemblée sans en modifier le sens, afin que le peuple soit renseigné sur ce qui se fait et se dit à l'Assemblée.

Chacun peut écrire dans les journaux ce qu'il croit utile, afin que rien ne reste ignoré. Par conséquent, les journaux sont libres tant qu'ils n'écrivent rien qui puisse nuire aux principes fondamentaux sur lesquels reposent le Gouvernement et la société; ils ont la permission de publier tout ce qui est dans l'intérêt public, de même que les débats de l'Assemblée et les critiques de ces mêmes débats. Si un citoyen publie dans les journaux quelque chose qui soit contraire à ces principes, quelque chose qui soit une malveillance, une médisance ou une calomnie, il sera poursuivi, entendu et jugé selon la loi.

Art. 14. — Un règlement intérieur spécial, élaboré par l'Assemblée, déterminera le mode d'élection du président, du vice-président, des secrétaires et autres dignitaires, la façon dont les débats devront être conduits, le fonctionnement des commissions, etc.

DES ATTRIBUTIONS ET DES DROITS DE L'ASSEMBLÉE

Art. 15. — L'Assemblée a le droit de discuter et d'examiner avec franchise et bonne foi tout ce qu'elle croit utile

pour le pays et le peuple, de prendre des décisions à la majorité des voix avec toute indépendance et garantie.

Ses décisions, après avoir été approuvées par le Sénat, seront soumises par le premier personnage de l'Empire à la connaissance du Souverain ; elles seront ratifiées par lui et mises à exécution.

Art. 16. — L'Assemblée votera toutes les lois qui seront jugées nécessaires pour établir les bases du Gouvernement et de l'Empire, organiser les administrations du pays et les ministères.

Art. 17. — Les projets de lois, soit à créer, soit à modifier, soit à compléter, soit à abroger, seront préparés et votés par l'Assemblée. Les lois votées par l'Assemblée, après avoir été approuvées par le Sénat, seront signées par Sa Majesté et exécutées.

Art. 18. — Toutes les questions financières (modifications au budget, aux impôts, taxes nouvelles, répartition nouvelle des impôts ou des taxes) seront soumises au vote de l'Assemblée.

Art. 19. — Afin de simplifier les opérations financières de l'État, de faciliter le fonctionnement des administrations provinciales, l'Assemblée peut exiger du Gouvernement, d'accord avec le Sénat, des modifications à la division actuelle du territoire et à la délimitation des provinces.

Art. 20. — Le budget pour l'exercice suivant doit être préparé par chaque ministère dans le deuxième semestre de l'année, et être voté par la Chambre quinze jours avant le Naurouz (de l'année financière).

Art. 21. — Toute modification, abrogation ou établissement de règlements nouveaux dans les ministères doit être approuvé par la Chambre, que l'initiative de ces modifications ait été prise par l'Assemblée ou par les ministères.

Art. 22. — Toute aliénation ou vente des biens de la

couronne ou de la nation, ainsi que toute modification aux limites ou frontières du pays, seront faites en cas de nécessité avec l'approbation de l'Assemblée.

Art. 23. — Aucun monopole pour des Compagnies ou des sociétés publiques, quel qu'en soit le but, ne sera donné par le Gouvernement sans l'approbation de l'Assemblée.

Art. 24. — Aucun traité ne sera conclu, aucune concession de monopole commercial, industriel ou agricole ne sera accordée, soit aux indigènes, soit aux étrangers, sans l'approbation de l'Assemblée.

Art. 25. — Tout emprunt d'État, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ne doit se faire qu'avec la connaissance et l'approbation de l'Assemblée.

Art. 26. — La construction de chemins de fer, de chaussées, soit par l'État, soit par des compagnies indigènes ou étrangères, ne peut se faire qu'avec l'approbation de l'Assemblée.

Art. 27. — Si l'Assemblée remarque une infraction aux lois ou une négligence dans leur exécution, elle signalera le fait au ministre responsable, qui devra donner des explications satisfaisantes.

Art. 28. — Si un ministre obtient de Sa Majesté le Shah des ordres écrits ou verbaux contraires aux lois en trompant sa personne sacrée, et que, grâce à ces ordres, il néglige et n'observe pas ses devoirs, il sera responsable devant Sa Majesté, conformément aux lois.

Art. 29. — Quand il sera prouvé qu'un ministre a enfreint les lois et dépassé les limites à lui prescrites, s'il ne peut donner des explications satisfaisantes, conformes aux lois sanctionnées par Sa Majesté, l'Assemblée demandera sa destitution. Quand sa trahison aura été prouvée devant un tribunal de justice, il n'aura plus de fonctions du Gouvernement.

Art. 30. — L'Assemblée a le droit, toutes les fois qu'elle le juge nécessaire, d'envoyer directement à Sa Majesté une

requête, par l'entremise d'une délégation. Une délégation formée du président et de six membres élus séparément par les députés représentant les six classes électorales, portera la requête au Souverain. Le moment de l'audience sera demandé à Sa Majesté par l'entremise du ministre de la cour.

Art. 31. — Les ministres ont le droit d'assister aux séances de l'Assemblée. Ils occuperont des places réservées pour eux et, en cas de besoin, demanderont au président la permission de parler, afin de donner les explications nécessaires.

DE LA PRÉSENTATION DES PROJETS, REQUÊTES

Art. 32. — Tout sujet persan a le droit de présenter à l'Assemblée, bureau des requêtes, sa situation, ses griefs ou ses plaintes. Si sa requête concerne l'Assemblée, celle-ci lui donnera une réponse satisfaisante; si cette requête concerne un ministère, l'Assemblée la transmettra audit ministère, pour qu'elle y soit examinée et qu'une réponse satisfaisante soit donnée à l'intéressé.

Art. 33. — Les nouvelles lois dont le besoin se fera sentir et qui auront été proposées par les ministères compétents seront présentées à l'Assemblée par ledit ministre ou par le Grand-Vizir. Quand elles auront été approuvées par l'Assemblée, elles seront sanctionnées selon la loi et mises à exécution.

Art. 34. — Le président de l'Assemblée a le droit, en cas de nécessité, de sa propre initiative ou à la demande de dix députés, d'avoir une entrevue particulière avec un ministre. En ce cas, ni les journalistes ni le public n'ont le droit d'y assister. Le président a le droit de former une commission secrète de députés élus dans la Chambre par la Chambre, et les autres députés n'auront pas le droit d'assister à la séance de cette commission secrète. Mais les décisions de cette com-

mission ne seront valables qu'après avoir été votées par l'Assemblée, lorsque les trois quarts des députés seront présents. Si la commission secrète n'a pas pris de décision, ses débats ne seront pas portés à la connaissance de l'Assemblée ; il n'en sera même pas question.

Art. 35. — Si la commission secrète a été convoquée à la demande du président, celui-ci pourra divulguer, s'il le croit utile, tout ou partie des débats. Si la commission secrète a été convoquée à la demande d'un ministre, les débats ne seront livrés à la publicité qu'avec l'autorisation du ministre.

Art. 36. — Tout ministre peut retirer les propositions qu'il a faites à l'Assemblée, même après que les débats auront été engagés à ce sujet. Mais pour les propositions émanant de l'Assemblée, elles ne peuvent être retirées qu'avec le consentement de l'Assemblée.

Art. 37. — Si la proposition d'un ministre n'a pas été approuvée, elle sera renvoyée à ce ministre avec les observations de l'Assemblée. Le ministre, après s'être conformé ou non aux observations de l'Assemblée, peut y renvoyer sa proposition.

Art. 38. — Les députés de l'Assemblée doivent voter d'une façon non équivoque.

Personne n'a le droit d'influencer leur vote, soit par menaces, soit de toute autre manière. La façon de voter doit être suffisamment claire pour que les journalistes et le public puissent s'en rendre compte. On emploiera, par exemple, des bulletins bleus et blancs.

PROPOSITIONS SOUMISES A L'ASSEMBLÉE

Art. 39. — Lorsqu'un député voudra soumettre une proposition, elle ne sera mise à l'ordre du jour que si elle est appuyée par quinze députés au moins. Elle sera alors re-

mise par écrit au président de l'Assemblée, qui a le droit de la soumettre préalablement à l'examen d'une commission.

Art. 40. — Lorsqu'il s'agit d'examiner et de discuter une proposition, selon ce qui a été dit à l'article 39, si cette proposition intéresse un ministre, l'Assemblée doit prévenir ce ministre, pour que lui ou son délégué se rende à l'Assemblée, afin d'assister aux débats. Le texte de cette proposition doit avoir été remis au ministre dix jours ou un mois d'avance, excepté pour les affaires urgentes. Le jour où les débats doivent avoir lieu doit être également fixé d'avance. Après que la proposition aura été examinée en présence du ministre ou de son délégué, si elle a été approuvée à la majorité des voix, elle sera remise au ministre pour être mise à exécution.

Art. 41. — Si un ministre n'approuve pas une proposition présentée par l'Assemblée, il doit donner des explications et des raisons plausibles de sa désapprobation.

Art. 42. — Quand l'Assemblée demandera des explications à un ministre, celui-ci sera forcé de répondre et ne pourra différer de répondre sans raisons plausibles. Si la question doit être tenue secrète un certain temps dans l'intérêt de l'État et de la Nation, ce temps étant écoulé, le ministre devra donner des explications à l'Assemblée.

DU SÉNAT

Art. 43. — Il sera créé une assemblée appelée Sénat. Le Sénat sera composé de soixante membres. Ses sessions auront lieu en même temps que celles de l'Assemblée dite Assemblée nationale (ou Chambre des députés).

Art. 44. — Le règlement du Sénat doit être voté par la Chambre des députés.

Art. 45. — Les membres du Sénat doivent être des gens instruits, compétents, intègres, honorables. Trente séna-

teurs seront nommés par Sa Majesté le Shahinshah, quinze représentant la capitale et quinze représentant les provinces. La Nation élira les trente autres, quinze représentant la capitale et quinze représentant les provinces.

Art. 46. — Après la création du Sénat, toutes les affaires devront être approuvées par les deux Assemblées.

Les propositions émanant du ministère ou du Sénat seront d'abord examinées par le Sénat. Après avoir été approuvées par cette Assemblée, elles seront soumises à la Chambre des députés.

Les propositions émanant de la Chambre des députés seront d'abord examinées par cette Assemblée. Après avoir été approuvées, elles seront soumises au Sénat.

Les questions financières relèvent exclusivement de la Chambre des députés. Les décisions prises sur cette matière par la Chambre seront portées au Sénat, qui présentera ses observations : mais la Chambre des députés reste libre, après avoir examiné les observations du Sénat, de les accepter ou de les rejeter.

Art. 47. — Tant que le Sénat ne sera pas créé, les affaires votées par la Chambre des députés pourront devenir exécutoires.

Art. 48. — Si une proposition émanant d'un ministre est, après examen et approbation du Sénat, rejetée par la Chambre des députés, si elle est importante on réunira un congrès composé d'un nombre égal de sénateurs et de députés élus par les deux Assemblées séparément. Ce congrès examinera de nouveau la proposition, et la décision qu'il prendra sera portée à la Chambre. Si l'accord n'a pas lieu, la question sera soumise à Sa Majesté.

Si Sa Majesté est de l'avis de la Chambre, la proposition sera résolue dans le sens favorable à la Chambre.

Si Sa Majesté est d'un avis contraire à celui de la Chambre, la proposition sera renvoyée à la Chambre pour qu'elle l'examine à nouveau.

Si la Chambre persiste dans son avis, le roi décrétera la dissolution de cette Assemblée, d'accord avec le Conseil des ministres et le Sénat. Le Sénat doit approuver la dissolution de la Chambre à la majorité des deux tiers.

Dans le même décret de dissolution de la Chambre, sera ordonnée l'élection d'une Chambre nouvelle.

Le peuple a le droit de réélire les députés sortants.

Art. 49. — Les nouveaux députés de Téhéran devront être prêts à siéger un mois après la dissolution, et ceux des provinces, trois mois au plus tard après la dissolution.

Aussitôt que les députés de Téhéran seront prêts, la session de la Chambre sera ouverte. Mais la Chambre ne devra pas s'occuper de la question ayant provoqué la dissolution avant l'arrivée des députés des provinces. Alors, si la nouvelle Chambre prend à la majorité les mêmes décisions que la Chambre précédente, Sa Majesté devra les sanctionner et en ordonner la mise à exécution.

Art. 50. — La dissolution de la Chambre ne peut avoir lieu qu'une fois en deux ans.

Art. 51. — Les Souverains, nos successeurs et descendants devront considérer comme leur devoir de conserver et d'observer ces lois constitutionnelles, que nous avons établies pour consolider les bases de l'Empire et du Gouvernement, pour assurer l'exécution de la justice et faire le bonheur de la Nation.

Fait le mois de Zil Kadeh el Haram,
année Yount-ill 1324.

Ces lois constitutionnelles de l'Assemblée nationale, composées de cinquante et un articles, je les approuve.

Mozaffer ed Dine.

Cachet du Prince héritier.
Cachet du Grand-Vizir.

Trad. par Mirza Mohammed Ali Khan
et P. H. M.

LE MOUVEMENT RELIGIEUX DES AHMADIYYA AUX INDES ANGLAISES

Le Mémoire qui suit, sur le *Mouvement religieux des Ahmadiyya*, m'a été envoyé pour l'*Encyclopédie musulmane*, en cours d'impression. J'avais prié les éditeurs de la *Review of Religions*, organe pour ainsi dire officiel des Ahmadiyya, de m'envoyer un aperçu succinct de leurs croyances, et M. Denison Ross, Principal de la Madrasa de Calcutta, avait bien voulu appuyer cette demande auprès du prophète Mirza Ghulam Ahmad Qadiyani, ce dont je tiens à lui exprimer ici tous mes remerciements. Le manuscrit qui me fut envoyé ainsi excédait de beaucoup les limites d'un article de dictionnaire encyclopédique, aussi l'ai-je offert à la *Revue du Monde Musulman*. Peut-on mieux connaître le monde musulman actuel qu'en écoutant les Musulmans eux-mêmes ? Les lecteurs de la Revue lui sauront gré, comme moi, de s'être chargée de cette publication.

On ne sait pas grand'chose en Europe du mouvement des Ahmadiyya. Seul, je crois, M. T.-W. Arnold en a parlé dans une communication faite au 12e Congrès international des Orientalistes, à Rome, en 1899 (1).

Puis, comme je viens de l'indiquer, les Ahmadiyya pu-

(1) Voir les Actes, T. III, 1, pp. 139 et suiv.

blient eux-mêmes un journal anglais, qui paraît tous les mois à Qadian dans le Pandjab, sous le titre de *Review of Religions*. J'ai sous les yeux le quatrième volume, publié en 1905. Il contient plusieurs articles fort intéressants, mais cette Revue n'est guère connue en Europe. Peut-être rencontrerait-on encore, dans quelque recueil de missionnaires anglais, un article sur les Ahmadiyya, mais on ne doit pas s'attendre à trouver, dans les travaux de cet ordre, l'étude impartiale d'une secte musulmane.

Je n'ai pas jugé à propos de m'étendre ici sur les opinions des Ahmadiyya, ni d'ajouter des commentaires ou des notes aux vues si claires de notre auteur musulman. Si j'ignore son nom, il appartient, je puis le garantir, à l'entourage immédiat du prophète de Qadian.

M. Th. Houtsma,
Professeur à l'Université d'Utrecht.

A SHORT SKETCH OF THE AHMADIYYA MOVEMENT [1]

Nature of the Movement. — The Ahmadiyya movement stands in the same relation to Islam in which Christianity stood to Judaism. By Christianity here is meant, not Christianity as it is preached or practised now, but the Christianity which Islam represents to be the true religion taught by Jesus-Christ. The chief characteristic which distinguished Christianity from all other sects of Judaism, was its acceptance of Jesus as the expected Messiah of the Hebrews, in whom all the hopes and prophecies of Israel were fulfilled ; and the chief characteristic which distinguishes the Ahmadiyya movement from all other sects of Islam is its acceptance of Mirza Ghulam Ahmad, the founder of the movement, as the promised Messiah and Mahdi of the Muslims, in whom all the hopes and prophecies of Islam concerning its future triumph and greatness are fulfilled. But there is an important difference here. As the Mosaic law was meant only for the Israelites, the mission of Jesus was also originally limited to the Hebrew people only, and he was essentially the Messiah of the Israelites and not of any other people or nation. But the mission of Islam, unlike that of Judaism, is universal, and the mission of the Ahmadiyya movement, unlike that of Christia-

(1) Nous respectons le texte anglais de l'auteur hindou. (N. D. L. R.)

nity, is similarly universal. This universality of its mission is indicated in the claims of its founder to have come in fulfilment of the hopes and prophecies, not of the Muslims only, but of every people who entertain such hopes and expect a reformer in the last ages. Thus Ahmad claims to be the promised Mahdi and Messiah of the Muslims, the promised Messiah of the Christians, and the promised *avatar* of the Hindoos. These three claims point to the universality of the Ahmadiyya Mission.

History of the Movement. — The history of the movement is not a very long one. It was established in 1889. Up to that time the founder of the movement was looked upon by a great majority of the Indian Muslims as a great Muslim reformer, and his claim to be a recipient of Divine revelation, which became widely known through his first great work the *Baráheen-i-Ahmadiyya*, the first volume of which appeared in 1880, was generally admitted. There is a tradition of the holy prophet which says that « in the beginning of every century (of the Muslim era) God will raise one who shall reform the faith ». In accordance with this prophecy, the founder of the Ahmadiyya movement announced as early as 1880, that he was the reformer who had to appear in the beginning of the 14th century of Hejira, and the Muslim public generally accepted him as such. His famous work the *Baráheen-i-Ahmadiyya* was hailed by the Moslems as the best work that was ever written on Islam during the thirteen hundred years that had elapsed since its birth, a view to which Maulvi Mohammad Husain of Batola, now one of his bitterest enemies, gave candid expression in his *Isha'at-us-sunnat*. But though his claims were thus admitted, the new movement did not come into existence till 1889 when the founder of the movement published a manifesto stating that he was commanded by God to accept *baiat* from the

people and to take them into his discipleship. This announcement which was made on the 4th March 1889 drew many people to him and excited very little or no opposition. But the course of the movement was not destined to remain peaceful beyond the short period of two years. In 1891, Ahmad declared that the Muslims were in error in believing Jesus-Christ to be alive, that he was dead, and that Almighty God had raised him (Ahmad) in the spirit and power of Jesus-Christ, in accordance with the promise contained in prophecies speaking of the advent of the Messiah in the last ages. The claim was not altogether a new one for he had already published in the *Barâheen-i-Ahmadiyya* revelations in which he was addressed as Christ, and a vision to the purport that Jesus and he were two parts of one and the same essence. The announcement nevertheless excited great opposition, and changed the feeling of friendship and reverence, in which he had been held up to that time, into one of bitter animosity and strong ill-will. Maulvi Mohammad Husain, the admirer of former days, stirred up the whole country from one end to the other with a *fatwa* of heresy against him. The preparation of the *fatwa* cost the Maulvi immense pains, for he had to travel from place to place to obtain the signatures of the leading *Mullas* and Maulvies of the country. The verdict returned was one of arch-heresy and the exasperated Mullas gave vent to their bitter feelings against the claimant in the harshest words and pronounced almost brutish judgments. They enjoined the Moslem public to refrain from having any connection with any member of the new movement. Marriage relations with them were utterly forbidden, Muslim graveyards were pronounced to be too sacred for them, places of public-worship were declared closed for them, and their persecution was announced to be a meritorious deed. Some of the Mullas went farther still and declared that the founder and the members of the movement could be murdered

with impunity, their murder being a deed of great merit, and that their properties could be taken away by all unlawful means. In a country like India, where the masses being uneducated are entirely under the control of the religious leaders, the *fatwas* could not but have a deterrent effect upon the growth of the movement. But the movement continued to make a slow and steady advance in the face of the severest opposition from all sections of the Muslim community, and in fact from all religious denominations.

The claimant to Messiahship explained his position in three books issued soon after the announcement referred to above. These were the *Fateh Islám*, the *Tauzih-i-Marám* and the *Izála-i-Auhám*. But arguments failed to mitigate the opposition against the new movement which went on, growing stronger day by day. In 1894 an incident happened which gave a severe blow to the opposition. There was a prophecy based on the holy Quran and tradition of the holy prophet [1] that, at the appearance of the Mahdi, both the moon and the sun would suffer an eclipse in the month of Ramazan on specified dates, the lunar eclipse taking place on the 13th of Ramazan and the solar eclipse on the 28th of the same month. This, the prophecy indicated, was a sign of the advent of the promised Mahdi which would distinguish him from all other claimants. The Ramazan of 1894 witnessed the fulfilment of this prophecy and a change was thus brought about in the attitude of the public towards the movement. There was, of course, no great influx of people into it immediately, but people who could think for themselves saw that, though the movement struck at some of their cherished beliefs, the hand of God was working in its support. Thus it was that, at the close of 1896, the movement could count 313 members.

(1) *Alquran*, lxxv : 8, 9, and *Dar Qutni*, p. 188.

Meanwhile other circumstances had taken place which had an effect upon the growth of the movement. The founder of the movement had already proved himself in the *Baráheen-i-Ahmadiyya* a valiant defender of Islam against hostile religions. His announcement in 1891 that Jesus-Christ is dead was a great attack upon Christianity, because it dealt a blow at the very foundations (1) of that religion. In 1893 a great controversy was arranged between him, on the side of Islam, and Mr. Abdullah Atham, Pensioner, E. A. C. and Doctor Henry Martyn Clarke of the Church Missionary Society, Amritsar, on the side of Christianity. It was in this controversy that Christianity received a further severe blow from him in the form of a principle of controversy, adherence to which he demanded from his opponents because of its reasonableness. What he required was that each of the contending parties should produce every assertion and every argument brought in support of that assertion, from the book which it accepted as an inspired book, because it was reasonable that a book which claimed to be inspired should contain all the assertions and arguments of its own truth, and the truth of the principles it inculcates and of the falsehood of the opposite principles. But the Christian controversialists tacitly admitted the imperfection of their sacred books, because they were unable to abide by this just principle. At the close of the controversy, Ahmad announced a prophecy foretelling the death of his opponent Abdullah Atham to be brought about within fifteen months, if he did not during the same time turn to truth. Atham benefitted by the condition but, after fifteen months had passed, he again recurred to his former ideas, and concealed true evidence, refusing to take an oath that he had not fulfilled the condition of the prophecy, and his death within seven months

(1) A report of this controversy is published in a book, the *Jang-i-Muqaddas*.

from the date of his final refusal showed the clear fulfilment of the prophecy.

The year 1897 is of special importance in the history of the movement. It was in that year that the plague first made its appearance in the Panjab. Long before it had been published in the *Baráheen-i-Ahmadiyya* that heavy disasters would overtake the country. The plague was one of these. It was one of the mighty attacks referred to in a revelation published in the same book which runs as follows : — « A warner came into world, but the world did not accept him; God, however, will accept him and make manifest his truth with very mighty attacks. » The next year, while the plague was yet limited to but a few villages in only one or two districts of the Panjab, and the Provincial Government was taking all precautionary measures such as cordon, quarantine, evacuation, inoculation etc. against its spread and enforcing the most stringent rules for carrying them out, Ahmad published a manifesto on the 6th February 1898, containing a vision to the effect that he had seen plants of dark colour being planted by the angels in different parts of the Panjab, which he was told represented the bubonic plague. On the basis of this vision, he announced a prophecy in this manifesto that a virulent and widespread outburst of the plague in the Panjab was feared. This came to pass in the succeeding few years when the Panjab was affected with plague to an extent to which no other province was affected.

Another important event of the year 1897 was the death of Pandit Lekh Ram, an Arya Samaj leader. The importance of this event in connection with the Ahmadiyya movement is due to a prophecy which had been announced more than four years before. The Arya Samaj had early assumed an hostile attitude towards the new movement, and there had even been controversies between the Arya Samaj leaders and the founder of the movement. Pandit

Lekh Ram, who sought fame through religious controversies and controversial literature, came to Qádián after the publication of the fourth volume of the *Barâheen-i-Ahmadiyya*, in which its author had announced many prophecies and had also called attention to the fulfilment of many of his prophecies, one of which related to the death of the founder of the Arya Samaj. The book was published in 1884 and Lekh Ram came to Qádián at the end of November 1885. The correspondance which passed between the parties in this occasion, in which Lekh Ram repeatedly demanded a heavenly sign, and the agreement subsequently come to between them, are published in a pamphlet called the *Istifta*, which contains a detailed account of the announcement and the fulfilment of the prophecies relating to Lekh Ram's death. On the 20th of February 1893 was announced the first prophecy foretelling Lekh Ram's death within six years from that date and this was followed by later announcements foretelling other particulars about the same. The notifications and books in which they were published were given a very wide circulation and Lekh Ram himself published the gist of this prophecy in one of his writings. It was in accordance with these prophecies that Lekh Ram was murdered on the 6th March 1897, in his own house, in one of the most populous streets of Lahore city. The murderer was never discovered. The Arya Samaj zealots were further exasperated and, on their representations, a house-search was made of all the buildings in connection with the Ahmadiyya movement, which only cast further light upon the guiltlessness of the founder of the movement. The clear fulfilment of this grand prophecy, in which the Arya Samaj suffered according to the agreement entered into by its own representative, a signal defeat, and in which the truth of Islam and the Ahmadiyya movement was made manifest, was clearly admitted not only by thousands of Moslems who joined the ranks of the movement,

but even by hundreds of unprejudiced Hindoos, some of whom had the moral courage to admit the supernaturalness of the prophecy in writing. (See the *Tiryáq-ul-qulúb.*)

The third important event of the year 1897 was the prosecution of the founder of the Ahmadiyya movement by the Christian missionaries in which they were assisted by some Arya Samaj leaders and some Moslem Maulvis. The death of Atham and Lekh Ram, according to prophecies published beforehand, had proved a source of great discomfort to Christianity and Arya Samaj; for it had, according to the admissions of their own representatives, determined their falsity, and both people now sought to bring the movement to nought and its founder to disgrace by some other means. Accordingly, three Indian Christian missionaries got up a case of alleged abetment of murder against him, and Doctor Henry Martyn Clarke, under whom they served, undertook the prosecution, while the president of the Arya Samaj, Lala Rambhajdat, acted as counsel for prosecution.

The complaint was lodged in the first instance in the court of the Distt : Magistrate of Amritsar who at once issued a warrant for the arrest of the founder of the Ahmadiyya movement, but he soon found that he had no jurisdiction in the case, and sent the case for trial to the court of the Distt : Magistrate of Gurdaspur. About two months before Dr. Clarke's case, Ahmad had published a vision as if lightning were about to fall on his house but it did not. Along with this vision there was a revelation, saying : « It is nothing but a threatening from the authorities », and another saying *ibrà* which means acquittal (see *Kitab-ul-Bariyat* . The judgment of the magistrate clearly set forth all the circumstances of the case, and he not only acquitted the accused but even came to the conclusion that false evidence had been concocted by the Christian missionaries who made Dr. Clarke a tool to incriminate their religious opponent. The end of this case had been watched by the

public with the utmost interest, for it could have brought the movement to naught, if the magistrate had not seen with a keen sight that the great mass of the evidence before him against the accused was a fabrication of the Christian missionaries. But the judgment not only established the innocence of the founder of the Ahmadiyya movement, but even showed that the methods employed by the opponents of the movement to bring it to naught were of the meanest character (see *Kitáb-ul-Bariyat*).

The three events referred to above made the basis of the Ahmadiyya movement stronger than ever, for its opponents began to see that some unknown hand frustrated all their designs against it. Within the next few years and especially during the years 1901 and 1902, when the attacks of the plague became virulent and destructive in the Panjab, the number of the members rose to above two hundred thousands. In the census taken in March 1901, eleven thousand and eighty seven Moslems of the Ahmadiyya Sect were returned for the Bombay Presidency, while in the Panjab, which is the centre of the action of the movement, only eleven hundred and thirteen males over the age of fifteen were returned. But taking into consideration the figures for Bombay and the circumstance that the greatest conquests of the movement have been made in the Panjab, that province could not have less than fifty thousand Ahmadi Moslems at the date of the census. The incompleteness of the official returns seems to be due to two circumstances, the refusal of the enumerators in many cases to note the sect of an Ahmadi, on account of the great prejudice prevailing against the new movement, and the assigning of the distinctive appellation, Ahmadiyya, to the movement after census operations had begun, many of the members living in the distant villages thus remaining ignorant of the name. The opposition, though still continuing, has largely abated, and the number of the members in all parts of the

world is estimated at 300.000. Outside India, the movement has taken a root in Afghanistan, Persia, Arabia, Egypt, Australia, British Africa and even America. Since 1901 the sect has made a progress by bounds and strides and has its members from among *raises*, Jagirdars, respectable Govt. officials, merchants, pleaders learned *Maulvis* and highly educated men. In 1902 another attempt was made to involve the founder of the movement in a criminal case, the prosecutor in this case being a Maulvi. But the final judgment in this case too, instead of retarding the progress of the movement as thought by its opponents, proved a source of strength to it, the reason being that, nearly eighteen months before the judgment, prophecies had been published to the effect that the end of the cases shall be against the prosecutor (*Review of Religions*, vol. II, p. 288). The lower court gave a judgment for the prosecutor, but the judgment was reversed by the court of appeal, while the complainant in this case was found guilty in the counter-case instituted against him by one of the members of the Ahmadiyya movement (*Review of Religions*, vol. IV, p. 39). Beyond the borders of India, the sect has taken a deep root in Afghanistan, where the attempts of the present Amir to stop the progress of the movement by force, has only given it an impetus in that country, and the stoning to death of Maulvi Abdul Lateef, the leader of the movement there, and the murder of one of his faithful companions, Abdul-Rahman, have served only as an announcement in letters written in blood in a country where ordinary means of announcement are forbidden (*Review of Religions*, vol. II, n°s 11 et 12).

The Name. — The name Ahmadiyya was appropriated by the movement in November 1900, for the purpose of ascertaining the true number of its followers, but as the announcement was issued after census operations had begun, the returns were very incomplete. The following quotation

from the *Bombay Census Report*, which is itself based on the announcement referred to above, explains the significance of the name : « After laying down some excellent rules of conduct for his disciples, he explains his reasons for naming the sect the « Ahmadiyya » by referring to the two names of the prophet, the « *Jalali* » name Muhammad, significant of his triumphant career and the « *Jamali* » name Ahmad, pointing to the peace and tranquillity that he was to spread in the world. By denouncing the doctrine of *Jehad* and all crimes of violence committed in the name of religion, the *Imam* claims that he and his disciples can be fitly described as Ahmadiyya. » *Census of India*, 1901, vol. IX, Bombay part I. These remarks may require a little further explanation : Muhammad means, « One who is greatly praised in the world », and the name was therefore significant of the great glory to which the holy prophet Muhammad was destined to attain, and the significance of this prophetic name came to light during the Medinite period of the holy Prophet's life. But the holy Prophet had also the name Ahmad, which means « One who praises greatly ». The Meccan period of the holy Prophet's life was a manifestation of this name, because this period was marked, not by any glory like that which the holy Prophet attained at Medina, but by his own praising and glorifying the name of God. These two periods of the holy Prophet's life and his two names were really an image of the two Divine attributes, viz., beauty and glory. In these last ages the manifestation of the name Ahmad is again destined to be the chief characteristic of the progress of Islam, and the Ahmadiyya movement is the true representative of that phase.

Doctrines. — The central doctrine of the Ahmadiyya movement is that its founder is the *Promised Messiah* and the *Promised Mahdi*, and it is this doctrine which brings it face to face with the cherished beliefs of two of the most

important religions of the world. And first we have to see what is the significance underlying these two names. The following passage from a writing of the founder himself, will best explain this. He writes : — « As I have been given the name of Messiah by God, with reference to the creatures' rights, and am an incarnation of Jesus-Christ, on account of having been sent in his spirit and character and cast in the same mould, similarly I have received the name of Muhammad Ahmad by virtue of my function as a reformer of the transgression of Creator's authority to spread the unity of God, and therefore I have been sent in the spirit and character and cast in the mould of the holy Prophet Muhammad, may peace and blessings of God be upon him. Thus I am at once *Isa Messih* and *Mohammad Mahdi*. Messiah is a title given to Jesus-Christ and it means one who is anointed and blessed by God, His vicegerent in earth and a truthful and righteous person. The title of Mahdi was given to the holy Prophet Muhammad, and it means one who is naturally guided and the heir to all truths, and in whom the attribute « guide » of the Almighty is fully represented. The grace of God and mercy have made me the heir to both these titles in this age and manifested them conjointly in my person. This is the true interpretation of my claim to the title of *Isa Messih* and *Muhammad Mahdi*. The way in which this manifestation has taken place is known in Islamic terminology as *baruz* (1). I am therefore a *baruz* of Jesus as well as of Muhammad, peace be with them, and my person is spiritually a combination of the persons of these two eminent prophets.

« As Messiah, my duty is to prohibit the Muslims from savage attacks and bloodshed, in accordance with the traditions which clearly lay down that when the Messiah

1) *Baruz* means the spiritual appearance of one in the person of another, the two bearing a striking resemblance to each other in their qualities and characters and being as like one another as two peas.

shall appear in the world, he shall put an end to religious wars... My function as Mahdi consists in re-establishing the unity of God with heavenly signs. It was with miraculous signs that our holy Prophet, may peace and the blessings of God be upon him, impressed the idolatrous population of Arabia with the grandeur, the omnipotence and the glory of God. Like my master, I have also been helped with the holy spirit. The Lord that appeared to the prophets of old, appeared to Moses from Sinai, rose up from Seir to Jesus-Christ and shone forth from mount Paran upon Muhammad, may peace and the blessings of God be upon him, the same powerful Lord has appeared to me in all his glory... He has revealed to me that the belief of the majority of Christians in the world with regard to Jesus-Christ (such for instance as in the doctrines of Trinity, atonement, etc.) is a serious error and a deviation from the right path... Heavenly signs support my claim; my prayers are accepted; future events are made known to me and the deep and secret things of which none but God has knowledge are revealed to me. » (*Supplement to Jehad and the British Govt.*, p. V.)

The claim of the founder of the movement to be the Promised Mahdi strikes at the root of the orthodox but erroneous doctrine that the Mahdi will be a man of blood, who, along with the Messiah, will wage wars against the non-Moslims until they are all slain or accept the faith of Islam. As against this doctrine of a bloody Mahdi, which has often proved a source of great trouble especially in Africa, the Ahmadiyya movement holds that the traditions speaking of the bloody Mahdi are all unreliable, that the Messiah and the Mahdi are really two names of one and the same messenger of God whose advent in the last ages was foretold as is indicated in the tradition لا مهدى الا عيسى « There is no Mahdi other than the Messiah », which is met with in

one of the six authentic works on tradition, viz., Tirmizi, and that the only reliable tradition in connection with the nature of the message of that person is that recorded in the *Sahih Bukhâree*, the most reliable work on tradition, which says that « he will put an end to religious wars » (*Jehad and the British Govt.*, p. 9). As regards the traditions speaking of the advent of a bloody Mahdi, the Ahmadiyya movement holds that they are forged (*Kashful Ghita*, p. 1). The Ahmadiyya movement further holds that the popular doctrine of Jehad, or taking away the life of a man simply on the score of religion, can never be uprooted, unless the orthodox doctrine of the advent of a bloody Mahdi disappears first, for the root idea underlying this latter doctrine is the doctrine of *Jehad*. If *Jehad* is illegal, even the Mahdi can not wage wars to convert unbelievers to Islam, and if it is true that a bloody Mahdi must appear and shed the blood of non-Moslims until they accept Islam, as the orthodox doctrine holds, then the slaying of a non-Moslim on account of his professing a different faith can not be objected to (See *Review of Religions*, vol. IV, nº 3, article « A Christian Govt., and the Muhammadans).

The most important doctrine of the Ahmadiyya movement arises out of the claim of its founder to be the Promised Messiah or messenger of the last ages. This doctrine may be considered from two different points of view, firstly in its relation to Christianity and, secondly, in its relation to Islam. In its relation to Christianity, the doctrine is interpreted in the same light as the doctrine of the advent of Elijah was interpreted by Jesus-Christ. The distinguishing sign of the appearance of the true Messiah, according to the Jewish Scriptures, was the second advent of Elijah before that of the Messiah, and accordingly, when Jesus claimed to be the promised Messiah of the Israelites, they questioned him about the prophecy relating to the advent of Elijah. The interpretation given by Jesus

was that John the Baptist was the Elijah which was to come (Math., XI, 14) because he came « in the spirit and power of Elijah » (Luke, I, 17). It is exactly in accordance with the interpretation given by Jesus that the Ahmadyya movement interprets the doctrine of the second advent of Christ and looks upon the advent of its leader « in the spirit and power » of Christ as the second advent of Christ. It is a remarkable fact that, long before he claimed to be the Promised Messiah and to have come in the spirit and power of Christ and while he as yet adhered to the orthodox Muslim doctrine regarding the second advent of Jesus, he saw a vision which he published in the *Baráheen-i-Ahmadiyya* to the effect that he and Jesus were parts of the same spiritual essence i. e. one in spirit and power. This revelation received nearly ten years before he claimed to be the Promised Messiah shows clearly that Almighty God meant him from the beginning to fill that office, although he himself did not know it, for in the same book in which this vision was published, the author expressed his adherence to the ordinary doctrine of the second advent of Jesus. It shows clearly that the claim to Promised Messiahship was not the idea of his own brain. Besides this vision there are many revelations published in the same book in which their recipient is plainly addressed as Jesus, and all this while he knew nothing that he was to fill the office of the Messiah.

The claim to Promised Messiahship, in the sense explained above, brought the movement face to face with Christianity with respect to the central doctrine of that religion, viz., the resurrection of Jesus. As the Jews believed on the strength of their sacred books that Elijah had been taken up alive into heaven, the Christians entertained a similar belief with respect to Jesus. But they further maintained that Jesus died on the cross, was buried and rose on the third day. The Gospels do not tell us what explanation

Jesus gave of the alleged advent of Elijah to heaven, when he interpreted his second advent as the advent of John in his « spirit and power ». But in the case of the Ahmadiyya movement, such explanation has not been wanting. It holds as against the orthodox Christian doctrine that Jesus did not die on the cross, but only swooned, that he was not buried but placed in a comfortable spacious room hewn into a rock, that he did not rise from the dead but only recovered from the swoon, that he did not ascend to heaven but came to Afghanistan and India to preach to the lost tribes of Israel, and that he now lies buried in the Khany Yar street at Sirinagar, Kashmere, where he is known under several names, Yus Asaph (which is only a corruption of the Hebrew Yasu Asaf, meaning Jesus the gatherer of the lost sheep), Shahzada Nabi (which means a prince-prophet, being a title of Jesus), and Nabi Sahib (which is the Moslim word for a prophet). The evidence for these assertions is as follows:

I. Evidence from the Gospels : 1° Jesus prophetically likens his own fate to that of Jonah (Matth., 12, 39, 40; Luke, 11, 29, 30). But Jonah never died in the whale's belly, or wherever he was, though he could not have been taken but for a dead man. Jesus therefore prophesied that he would remain alive like Jonah. 2° Jesus said that he had been sent to the lost sheep of the house of Israel (Matth., 15, 24), and that he had come « to seek and save that which was lost » (Luke, 19, 10). It is certain that the Jews of Palestine did not represent more than two tribes of Israel and the other ten tribes had long before settled in the East. These were therefore properly the *lost* sheep and they were to be *sought* and saved. It was therefore to these tribes that Jesus betook himself after the crisis of crucifixion. 3° The dream of Pilate's wife (Matth., 27, 19) was meant to save the life of Jesus. Why should the angel have appeared to the Magistrate's wife, pleading for the

safety of Jesus, if it had not been God's will that he should be saved. 4° The prayer of Jesus the night before his arrest affords another very strong evidence of his being taken down alive from the cross, for the prayer of a righteous man in distress and affliction is never rejected by God. In fact, Almighty God had promised to save him from the disgraceful death on the cross, and Jesus was referring to this promise when he cried : « My God, my God, why hast thou forsaken me » (Matth., 27, 46 . Hebr. 5, 7, makes the matter still more clear, for there the acceptance of this prayer of Jesus is admitted in clear words : « When he had offered up prayers and supplications with strong crying and tears unto Him *that was able to save him from death, and was heard in that he feared.* » In fact, no clearer evidence than this is needed to show that Jesus did not die on the cross. 5° Jesus remained on the cross for a few hours only, but death by crucifixion was always tardy. The two men crucified along with Jesus were still alive when taken down from the cross, and therefore Jesus could not have died so soon. 6° The breaking of legs which was resorted to, in the case of the other two criminals, was dispensed with in the case of Jesus. 7° The side of Jesus being pierced, blood rushed out and this was a certain sign of life. 8° Even Pilate did not believe that Jesus could die so soon (Mark, 15, 44). 9° Jesus was not buried like the other culprits, but was taken in charge by a wealthy disciple of his, who lavished care upon him and put him in a spacious room, hewn in the side of a rock. 10° When the tomb was seen on the third day, the stone was found to have been removed from its mouth, which would not have been the case if there had been a supernatural rising. 11° Mary, when she saw him, supposed him to be the gardener (John, 20, 15), which shows that Jesus had disguised himself as a gardener. Such a disguise would not have been needed if Jesus had risen from the dead. 12° It was in the same

body of flesh that the disciples saw Jesus, and the wounds were still there deep enough for a man to thrust his hand in, and he still felt hunger and ate as his disciples ate (Luke, 24 : 39, 43). 13° Jesus undertook a journey to Galilee with two of his disciples walking side by side with him. It shows clearly that he was flying, as an ordinary man would have fled, from the country where he was persecuted, to some place of safety. If his object had been to rise to heaven, he would not have undertaken a journey to Galilee. It can hardly be assumed that Galilee was a station where tickets were available for an upward journey. 14° In all the post-crucifixion appearances, Jesus is found concealing and hiding himself, as if he feared being discovered. A risen Jesus should have made a public appearance and should not have shown any fear of being discovered by the persecuting Jews.

II. The evidence furnished by the other sources is conclusive both against Christians and Muhammadans. One of the sources from which the Ahmadiyya movement draws an argument in support of its assertion is the ointment which is known under the names مرهم عيسى or the ointment, of Jesus, مرهم حواريين or the ointment of the disciples, and مرهم رسل or the ointment of the apostles. It is found in numerous works on medicine, the names of a few of which are given in the *Review of Religions*, vol. II, n° 10. This ointment is said to have been prepared for Jesus by his apostles, and the different names given to it corroborate this statement. It is spoken of highly by medical authorities as having an extraordinary efficacy in healing wounds. Since there is no evidence that Jesus ever received any wounds besides those which he received on the cross, the conclusion arrived at is clearly this that the ointment was prepared by the apostles for the wounds of their master, which he received on the cross.

III. The discovery of the tomb at Srinagar is looked upon by the Ahmadiyya movement as the third source of evidence showing that Jesus did not die on the cross. Several circumstances are mentioned as supporting this conclusion : — 1° Oral testimony, based on tradition of the people of Cashmere, tells us that the tomb belongs to one who bore the name of Yus Asaf, who was known as a *nabi* (prophet) and as Shahzada (prince), who came to Cashmere from some country in the West, some 1900 years ago. The tomb is also known as that of Nabi Sahib or Isa Sahib (Jesus). 2° The *Tárikh Aẓami*, an historical work written some two hundred years ago, says referring to this tomb, on p. 82 : — « The tomb is generally known as that of a prophet. He was a prince who came to Cashmere from a foreign land. He was perfect in his piety, righteousness and devotion. He was made a prophet by God and was engaged in preaching to the people of Cashmere. His name was Yus Asaf. » 3° The *Ikmaluddin*, an Arabic work a thousand years old, says : — « He (Yus Asaf) wandered about in several lands and towns until he reached a land called Cashmere. So he moved about in the land and lived and stayed therein until death overtook him. » 4° Joseph Jacobs also states on the authority of a very old version of the story Yus Asaf (that he Joasaph) at last reached Cashmere and there died. (*Barlaam and Josaphat*, p. cv.) 5° There are many circumstances which identify Yus Asaf with Jesus : — (*a*) He is admittedly a fugitive from a foreign country and not a resident of Cashmere or India. (*b*) He is universally known as a *nabi* or prophet among the Muslims, and therefore he can not be a Muslim saint; for no Muslim saint has been called a *nabi* after the holy Prophet. The word *nabi* occurs only in two languages, viz. Arabic and Hebrew, and no Indian saint could be called a *nabi*. But the only *nabi* in Arabia was the holy Prophet Mohammad, and therefore *Yus Asaf*

can only be a Hebrew Prophet. (c) The time which tradition and history ascribe to *Yus Asaf* is the time of the prophet Jesus. (*d*) The name *Yus* is clearly the same as *Yasú*. (*e*) It is even stated that Yus Asaf was an Israelite fugitive who came from Syria. It is easy to see that such a fugitive could be none but Jesus, for the time of the two is the same. Moreover, the life of no other Israelite prophet is attended with the mysterious circumstances with which the life of Jesus is attended. (*f*) Besides being called a *nabi*, Yus Asaf is called a Shahzada or a prince and this also identifies him with Jesus. (*g*) The teachings of Yus Asaf have a striking resemblance with those of Jesus. Some of the parables in the two are quite identical. For instance, compare the following parable, uttered by Yus Asaf, with Matth., 13, 3 ; Mark, 4. 3 ; Luke, 8, 5 : « When the sower sows his seed, some falls on the highway where the passengers tread it under foot. Others are blown away by the wind. Others picked up by the birds. Some seeds fall on rocky grounds and grow only till the roots reach the rock. Others fall among the thistles. Only a small portion falls in rich earth, where it grows and brings forth fruit. The sower is the sage ; the seed is his wisdom. The seeds that fall by the way side etc. are pieces of wisdom that come into one ear, only to go out of the other. Those falling on rocky ground are not taken to heart. Those among thorns meet with opposition from the senses. Only that which takes root in the heart brings forth fruit in the character. » (*Barlaam and Josaphat*, p. CXI.) (*h*) Still more striking is the circumstance that the prophet Yus Asaf gives the name Bushra (Hebrew and Arabic for Gospel) to the word he preached, as in the following passage from the *Ikmaluddin* : — « Then he began to compare the tree to *Bushra* (Gospel) which he preached to the people and he likened the spring of water to the wisdom and knowledge which he possessed, and the birds he compared to the people that swarmed round

him and accepted his religion.» The identity in parables and names of the books preached by Jesus and Yus Asaf clearly shows that Yus Asaf was no other than Jesus. *i* The book of Yus Asaf was translated into almost all the European languages and the Christian world has always held him in great honour. Even a church was raised in honour of his name in Sicily. These circumstances show that even if the Christians did not recognise the actual identity of these two personages, they at least admitted a strong and close connection between them. But considering the time of Yus Asaf, the conclusion is inevitable that, if Yus Asaf was not Jesus, he was one of his disciples. But as none of his disciples was ever called a *nabi* or a prince, the only possible conclusion to which all these circumstances lead, is that Yus Asaf was no other than Jesus. *j* Christian writers have tried to identify Yus Asaf with Buddha, asserting that the word is a corruption of Bodhisatva which was first changed into Josaphat and then into Yus Asaf. But the mere possibility of the corruption of one word into an entirely different word is no proof. Besides this the remains of Yus Asaf lie at Srinagar while those of Buddha have been discovered elsewhere which conclusively shows that Buddha and Yus Asaf are two entirely different persons.

IV. The Messiah promised to the Israelites was the Messiah of all the Israelite tribes, ten of which had settled in the East in Afghanistan and Cashmere. Therefore it was necessary that he should have gone to them. The following evidence is cited in support of the assertion that these two people represent the ten lost tribes of Israel. 1° The Afghans unanimously claim to be of an Israelite descent. Prejudice against the Jews is so strong that such a claim could never have been made if there had been no truth underneath it. They have also family genealogies through which they trace their descent to Israel. Nor is the claim a new one; it is as old as the race itself. 2° In their physical features, the

Afghans and the Kashmiris bear no resemblance to their neighbours, but their resemblance with the Jews is most striking. 3° In their dress, character, and customs, there is the same resemblance. 4° Some proper names among the Afghans and the Kashmiris are clearly of Israelite origin, such as the names of certain tribes of the Afghans and the names of certain places in Cashmere. 5° The names of certain towns in Afghanistan and Cashmere are the very names which their cities etc., bore in their ancient home. For instance the modern names Kabul, Puneh, Zaida, Himis, Gilgit, Laddakh, Leh, Sura, Suket, may be compared with, Cabul, Phoenicia, Zidon or Sidon, Hams, Golgothe, Laadah, Lehi, Shur, Succoth, of ancient Syria. 6° Eminent writers and travellers have borne testimony to the same effect.

In its relation to Islam, the doctrine of promised Messiahship is interpreted by the Ahmadiyya movement in the following manner : Almighty God laid down the foundation of the Israelite law with Moses, the great law-giver of Israel and brought the Mosaic dispensation to a close by raising a Messiah. Thus, Moses was the first and Christ the last prophet of the Mosaic dispensation. Almighty God had moreover promised to Moses that another prophet « like unto » him would be raised from among his brethren (Deut., 18, 18). He also said to the holy prophet Muhammad, that he was the promised prophet who was the like of Moses (*Alquran*, LXXIII, 15). Again he promised that he would raise successors to the founder of Islam « like unto » the successors that had been raised to Moses (*Alquran*, XXIV, 54). In accordance with this promise, it was necessary that the last successor of the holy prophet Muhammad should be the like of the last successor of Moses, i. e., a Messiah should appear among the Muslims like the Messiah that had appeared among the Jews. The leader of the Ahmadiyya movement claims that he is the

Messiah promised to the Muslims and the following points of resemblance are mentioned: 1° The Jews expected a Messiah who should be a temporal ruler, and delivering them from foreign yoke, establish a Jewish kingdom throughout the world. The Muslims also expect a Messiah who would wage wars against the non-Moslims and slay all of them, and establish a Muslim empire in the whole world. 2° As quite against the expectations and cherished hopes of the Jews the Messiah that appeared among them was a man of peace, in like manner the Messiah that has appeared among the Muslims has come to preach his word in peace and to establish the superiority of Islam, not by the sword but by arguments and heavenly signs. 3° At the appearance of the Jewish Messiah the Jews were divided into various contending sects, so are the Muslims at the appearance of the Muslim Messiah. 4° In the country where the Israelite Messiah appeared the Israelites were the subject people. Similarly Muslim dominion has ceased to exist in the country in which the Muslim Messiah has made his appearance. 5° The English rule, under which the Muslim Messiah has appeared, bears a striking resemblance to the Roman rule, under which the Israelite Messiah made his appearance. 6° As the Jews had fallen off from true purity and righteousness at the advent of their Messiah, similar is the case now with the Muslims. 7° The Jews were punished with a severe spread of plague on their persecution of their Messiah, and the people of this country have also been punished with a terrible plague on account of their rejection of the promised Messiah. 8° As the Jews sought to have their Messiah tried at law and put to death, the opponents of the Muslim Messiah also sought to have him put to death by involving him in a case, and as the Pharisees there appeared in court to give evidence against Jesus, the Maulvis appeared to give evidence that the claimant to Messiahship deserved to be murdered. 9° Though Jesus was the last of Israelite prophets

and the last successor of Moses, yet he was not himself of Israelite descent for he had no Israelite father. Similarly, the man who now claims to be the Messiah and the last successor of the holy prophet Muhammad is not descended from the Quresh.

This interpretation of the Messianic hopes in Islam is based on the death of Jesus, while the majority of the Muslims in this age believe that he is alive. Here again therefore the Ahmadiyya movement has to contend against the orthodox doctrine of Jesus' life. The controversy is however in this case limited only to what the holy Quran says on the point. In his first polemical work, the *Izâlât-ul-Auhâm*, directed against the orthodox Muslim view, the founder of the Ahmadiyya movement supported his assertion as to the death of Jesus, by some thirty verses of the holy Quran. One of these may be quoted by way of illustration. In V, 117, Jesus is made to say, in answer to a question from Almighty God, if he had taught the people to take him for a god : « And I was a witness of their actions so long as I lived among them, but when hou causedst me to die, Thou didst watch over them. » The word *twaffa* which has been here translated as causing a man to die never carries any other significance and those who think that it means « taking up with the physical body to heaven » attach to it a significance which is against all authorities, for the word has never been used in this sense even once in the whole of Arabic literature, including the holy Quran and the traditions of the holy Prophet. The verse therefore signifies that the Christians departed from the true teachings of Jesus after his death. It moreover contradicts the personal second coming of Jesus for he shows his ignorance of what the Christians did after him, which he could not have done if he had come a second time and seen what errors they are involved in. Traditions are also cited by the Ahmadiyya movement in support of its assertion. There is a tradition, for instance, which says

that the holy Prophet saw Jesus among the prophets who were admittedly dead. There is another tradition which says that Jesus lived for 120 years and this is a circumstance which supports the contention that the tomb at Srinagar which is known as the tomb of Yus Asaf is really the tomb of Jesus, for tradition ascribes the same age to the occupant of the tomb. Verses of the holy Quran are also cited in support of the assertion that Jesus was obliged to take refuge in some other country. Especially XXIII, 52, is advanced as containing a plain reference to his flight. It runs as follows : « And we gave the son of Mary and his mother a refuge on a lofty place which was secure and watered with springs. » This it is alleged, is a clear description of Cashmere. It is further clear that the word *awá*, used in this verse, signifies the giving of refuge at the time of some great danger, and with the exception of crucifixion no event of great misfortune or danger to Jesus is recorded in history.

The proof brought forward in support of the assertion that Mirza Ghulam Ahmad, the founder of the Ahmadiyya movement, is the Promised Messiah may be broadly described as falling under the following headings :

1. The negative part of the proof is the proof relating to the death of Jesus.

2. As regards the positive part, two points have already been stated, viz., firstly, the resemblance of the founder of the Ahmadiyya movement, the Muslim Messiah, to the founder of Christianity, the Israelite Messiah, and secondly the parallelism between the Mosaic and the Muhammadan dispensations.

The third point is the correspondence between the first Adam and the second Adam, as the Promised Messiah is called in prophetic utterances. Adam was created on a Friday i. e. at the close of the sixth day. But a day with the Lord is equal to a thousand years. Therefore the second Adam must appear at the end of the sixth and in the

beginning of the seventh thousand after Adam, which has already set in.

Fourthly, the seventh thousand after Adam has been generally looked upon as the millenium of the kingdom of God and its beginning as the time of the advent of the Promised Messiah.

Fifthly, the signs of the advent of the Promised Messiah are all fulfilled and it is for this reason that, both the Muslims and the Christians, are anxiously waiting for him; some are even of opinion that the time of his advent has already passed. The great signs of the advent according to the Christians, such as the pestilences and earthquakes, are too manifest to need any proof. The earth is being shaken in a manner which is extraordinary. Only within the month of April 1906 the world has witnessed three of the most disastrous shocks it has ever seen, viz., the eruption of Vesuvious, the destruction of Formosa, and the terrible destruction of San Francisco. These pestilences and earthquakes are, moreover, in accordance with the prophecies announced by the claimant to Promised Messiahship, that terrible earthquakes will work havoc on all sides, in the world. The clearest sign of the advent of the promised Messenger, according to Islamic prophecies, was the eclipse of the sun and the moon on specified dates in the month of Ramazan, which is spoken of both in the holy Quran and the traditions of the holy Prophet. This took place in the year 1894. Among other signs are the appearance of the pleague, the prevalence of the religion of the cross, the appearance of *Zussinnain*, the coming into existence of a new conveyance which has made conveyance by means of camels fall into disuse, etc.

Sixthly, the testimony of the past saints, that the promised Messiah must appear in the beginning of the fourteenth century of Hegira, and the testimony of many contemporary saints that the Promised Messiah has appeared in

the person of the founder of the Ahmadiyya movement.

Seventhly, if ever a religious reformer was needed, he is needed now, for faith is vanishing from most hearts. The prophets of God are always sent in the time of need, because Almighty God looks to the spiritual needs of men as He looks to their physical needs.

Eighthly, the signs shown by the claimant to promised Messiahship, which include the fulfilment of prophecies, the acceptance of prayers, miraculous elegance of style in the Arabic tongue, growth in the number of disciples, the good effect of the doctrine on their lives, the assistance and protection granted by God, the failure of opponents and the success of the mission, and many other kinds of signs.

Object of the Movement. — The chief object which the Ahmadiyya movement has set before it self is the regeneration of mankind through renewal and re-animation of faith in God, and pointing out the true way to release from the bondage of sin. How this object is attained by joining the movement is thus explained. A belief in God is simply a lip-belief, if there is not certainty in the mind as to the truth of what is professed with the tongue. The existence of God, though it may be inferred from nature, is *known* only through revelation and through the wonderful manifestations of Divine power and knowledge, which are shown through the prophets and messengers of God. It is for this reason that Almighty God has been raising His messengers from time to time so that, witnessing the manifestations of Divine power, people may have a certain faith in God, which may work a pure transformation in their lives. The signs of the prophets of yore are now merely stories of the past and they cannot generate a living faith in the heart. This is the reason of the great moral decline and spiritual lethargy which is witnessed in the world. Hence Almighty God has sent a messenger, the

Promised messenger of the last ages, because He who promised knew that a heavenly messenger would be needed in the last ages, for the regeneration of the world. He is come to reanimate faith and to generate true certainty in the heart, with regard to His existence, by extraordinary signs which make one directly witness the wonderful manifestations of Divine power and knowledge. Unless such a living faith is generated in the heart, a man can never be released from the bondage of sin and can never attain to true union with God. Without certainty in the heart, a man can never overcome sins, and without fresh heavenly signs showing wonderful Divine power and knowledge, there is no certainty, and without a prophet of God to whom the deep secrets of the future are made known, there can be no fresh heavenly signs. It is such a prophet of God that the Ahmadiyya movement has found in its leader, and it is for this reason that most of the members of this movement are daily making a progress in purity and righteousness and in attaining a union with God. Thus the movement claims to be the only religious revival in the world, in this age, in the true sense of the word.

It is thus by the reanimation of faith and the reawakening of mankind to a spiritual life, that the Ahmadiyya movement wishes to accomplish the great object of the triumph of the religion of Islam in the world. The current Muslim belief regarding the Promised Messiah also holds the great object of his advent to be the triumph of Islam, but it is considered that the accomplishment of this object will be brought about by compulsion i. e. by slaying all those who refuse to accept Islam, which is directly contradicted by the holy Quran in the verse which says that « there should be no compulsion in faith ». It is true that the great object of the advent of the Promised Messiah is to establish the supremacy of Islam, but supremacy of religion can be brought about only by extraordinary heavenly signs, and wonder-

ful manifestations of Divine power, which carry conviction to the hearts of all seekers after truth that Islam is the only true religion. This is what the holy Quran says : « God is He who has sent His messenger with guidance and the true religion that he may make it triumphant over all the religions » (IX, 33 ; XLVIII, 28 ; LXI, 9 . This verse is taken by many commentators to relate to the time of the Promised Messiah. Hence the Ahmadiyya movement is displaying a zeal for the propagation of Islam which is not met with in any other Islamic sect.

A tradition of the holy Prophet states that the Promised Messiah shall break the cross, this being mentioned as one of the great objects of his advent. The orthodox Muslims would take these words literally, but the Ahmadiyya movement interprets them as meaning, as in fact they plainly indicate, the overthrow of the religion of the cross. This object, the Ahmadiyya movement asserts, has been brought about by the discovery of the tomb of Jesus at Srinagar, for this circumstance subverts the very foundations of the Christian religion. If Jesus did not rise from the dead and ascend to heaven, the Christian religion has been preached in vain. No other single circumstance could have dealt such a blow to this religion, and hence it is that the tradition aptly describes it as the breaking of the cross.

Points of difference. — The chief points of difference between the Ahmadiyya movement and the orthodox Muslim sects are as follows : —

I. The Ahmadiyya movement holds that Islam is a living religion, by which it means that, in Islam, the door to Divine revelation is always open and that a true Muslim begins to lead a heavenly life in this very world. The orthodox Muslim belief is that Divine revelation has for ever been discontinued, such being also the belief of all other religions. The argument given for the Ahmadiyya doc-

trine is threefold. 1° Various verses of the holy Quran are quoted, eg., in the *Fatiha* which is the most important prayer taught to Muslims, they are commanded by Almighty God to pray : « O, Lord, show us the right path, the path of those upon whom Thou hast bestowed thy blessings. » This prayer would not have been taught if Almighty God had not meant to bestow these blessings, the highest of which all is Divine revelation. Traditions are also cited, for instance there is a tradition which says : « Verily God will raise for the Muslims, at the commencement of every century, a man who shall reanimate their faith. 2° Reason also requires that if Divine revelation was granted in the past it should also be granted now or in the future. All the religions teach that Almighty God sees the doings of His creatures and that He listens to their prayers. They also hold that He spoke at some time, for instance, according to the Hindoos, in the beginning of this cycle, according to the Jews, to the prophets of Israel, according to the Christians, till the time of the apostles of Jesus, according to the Muslims, till the time of the holy Prophet. If, therefore, He still continues to see and hear, as all these religions maintain, it is quite unreasonable to assert that He has ceased to speak. The fact is that as He spoke to His chosen ones before, He speaks even now but only to His chosen ones, and His word is distinguished from ordinary words by the wonderful prophecies which it announces and the deep secrets of the future which it reveals. 3° The presence in Islam of a recipient of Divine revelation, such as the founder of the Ahmadiyya movement is, shows conclusively that Islam is a living religion. In fact, if a religion has not in it the vital power of making a man attain such close union with God that he may be spoken to by Him, it is not a religion which is needed for humanity, for humanity needs a religion which should uplift and elevate it. If such a religion claims that it is a

living religion, it makes an assertion for which it has no argument. The Ahmadiyya movement is from this point of view the sole representative of a living religion, for its founder proves the truth of his being a recipient of Divine revelation by the mighty prophecies which are disclosed in the word he receives, and by other conclusive proofs.

II. The Ahmadiyya movement denies the principle that religion may be propagated by means of the sword, as against the orthodox belief that expects a Mahdi and a Messiah who will slay all non-Muslims who refuse to accept Islam. This movement denies the advent of any such Mahdi or Messiah and holds all traditions speaking of such advent to be untrustworthy, while it takes Ahmad of Qadian to be the true Mahdi and Messiah who has come to establish the supremacy of Islam by heavenly signs and arguments. It bases its belief on the holy Quran, which not only plainly says that there is no compulsion in faith but rejects the bloody Mahdi and Messiah, by promising a last successor to the holy Prophet who would walk in the footsteps of the last successor of Moses, in his method of preaching. It also relies on the Sahih Bukharee which says that the Promised Messiah shall put an end to religious wars, and thus correct the error in which the Muslims shall have been involved.

III. This movement holds that the holy Prophet is the seal of prophets, and no other prophet can appear after him, except one who is spiritually his disciple and who receives the gift of prophecy through him. It is only a true Muslim who walks in the footsteps of the holy Prophet that can become a prophet. It is in this sense that this movement considers its founder to be a prophet. As against this, the orthodox Muslims hold that though the holy Prophet is the seal of prophets, yet the prophet Jesus who lived six hundred years before him must come a second time after him, thus, breaking the finalityof his prophet-

hood, the prophethood of Jesus being independent of the prophethood of the holy Prophet Muhammad. The Ahmadiyya movement further holds that since the Muslims are called « the best of all people » in the holy Quran, therefore an Israelite prophet, Jesus, son of Mary, could not be sent as a prophet to them. In support of the same view is quoted the verse which shows that the successors to the holy Prophet shall be raised from among the Muslims (XXIV, 54).

IV. The movement lays a great stress on the death of Jesus, not only because it is the basis of the claim of its founder to promised Messiahship, but because it is the most destructive weapon which strikes at the very root of Christianity and pulls down its building from the very foundations. As against this, the orthodox Muslims believe that Jesus with this body of clay was taken up alive into heavens. The error of this belief has been shown elsewhere.

V. The Ahmadiyya movement denies that divine attributes are possessed by others. For instance, Almighty God creates life, but no human being can do it. Hence it denies that Jesus could make birds and breathe life into them, which is one of the miracles attributed to Jesus by the orthodox Muhammadans. The verse of the holy Quran from which this conclusion is drawn, is interpreted by the Ahmadiyya school in a different manner. Similarly the orthodox Muslims hold that the *dajjal* (Anti-Christ) would come with the powers of the Divine Being, that is, he would be able to give life to the dead, to send down or withhold rain etc., but the Ahmadiyya movement rejects the idea as false and interprets the Anti-Christ doctrine differently. It identifies Anti-Christian teachings with such teachings of the Christian churches, as the atonement, and the divinity of Jesus-Christ, and thus considers the prophecy of the advent of the Dajjal to have been fulfilled by the spread of the missionaries in all lands. For a clear exposition of the

doctrine, see the *Review of Religions*, for November 1905.

VI. In the relative value which is generally attached by the Muslims to the Quran and the traditions of the Holy Prophet, the Ahmadiyya movement again differs from the orthodox. The latter generally attach more value to the traditions than to the Holy Quran, and make its verses subject to what is said in the traditions. But the Ahmadiyya movement makes the Quran a judge of the traditions and rejects every tradition as fabricated and false, which may be opposed to the Holy Quran. This, according to the movement, is in fact the best criterion for judging true traditions from false ones.

The teachings of the Ahmadiyya movement are the true Islamic teachings with such differences from the current doctrines as have been pointed out, and with some other minor differences. The ten conditions in which disciples are initiated into the Ahmadiyya society were first published on the 4th March, 1889. The following is a brief summary of these : —

1. That the disciple shall promise with a sincere heart that he shall not be guilty of any kind of *shirk* so long as he lives.

2. That he shall eschew all evil, such as falsehood, fornication, looking on persons to lust after them, transgression of divine commandment, cruelty to any creature of God, rebellion against government etc. ; and that he shall not allow himself to be led away by his passions.

3. That he shall be regular in saying the five daily prayers and shall also try to say the night-prayers (*tahajjud* , and that he shall invoke divine blessings upon the holy Prophet, ask forgiveness of his sins from God and seek His protection and, remembering the numerous divine blessings upon him, glorify and praise the name of God under all circumstances.

4. That he shall not in any way injure mankind in

general and the Muslims in particular by his hand or tongue or otherwise.

5. That he shall remain faithful to God under all circumstances, whether happy or grieved, in affluence or in need, and shall submit to the will of God in all cases and be prepared to suffer any hardship or disgrace in His path, and that he shall not under any trial turn his face away from Him, but shall make the tie of union closer.

6. That he shall not follow his sensual desires, and shall submit to the Holy Quran and take the words and the deeds of the Holy Prophet as the pattern of his life.

7. That he shall entirely forsake self-conceit and haughtiness, and lead his life in submission, humility and meekness.

8. That he shall consider the interest of his religion, and its glory and sympathy with Islam as dearer than all other interests, viz., his property, the honour in which he is held, his children and everything that is dear to him.

9. That he shall sympathise with all the creatures of God, only for His sake, and so far as it lies in his power, benefit mankind with his God-given faculties and blessings.

10. That he shall remain faithful to the promise which he makes at the time of *bai'at*, so long as he lives, only for God's sake, and the tie which unites him to his master, into whose hand he has given his hand, shall be more powerful than all worldly relations and kinships and the ordinary relations of master and servant.

The founder of the movement lays great stress upon the attainment of purity and righteousness and upon forbearance under persecutions. It is impossible to quote all such passages from his voluminous works. The best collection of them is contained in the Noah's Ark from which the following passage is taken : —

« Ye people! who call yourselves my followers, you

cannot be recognised as my followers upon heaven until your footsteps fall on the path of true righteousness. Say your five daily prayers with your whole heart, humbling yourselves before God and fearing him in such a manner as if you actually see him.

Keep your fasts faithfully for the sake of God. Such of you as the Law requires must give alms in accordance with its directions. If pilgrimage to Mecca is obligatory upon you, and there is no obstacle, you must perform the pilgrimage. Do good so as to love it well and forsake evil so as to hate it. Know it for certain that no deed rises up to God which is devoid of true righteousness. Righteousness is the root of every goodness; if the root has not dried up, the deed shall prosper. It is necessary that you should be tried with various afflictions and adversities as the faithful before you were tried. Beware that you stumble. Earth cannot inflict any harm upon you, if the tie by which you are bound to heaven is a strong tie.

.... Again, I say to you, do not imagine that your mere outward entrance into my sect will do. An outward act is nothing, if unattended with a transformation of the heart. Almighty God sees your hearts and shall deal with you according to their state. Hear, and in saying this I am discharged of the responsibility of delivering my message to you, that sin is a poison and therefore shun it, and that the disobedience of God is an abominable death and therefore eschew it. Pray God that strength be given to you. He who, when he prays, is faint-hearted and does not consider God as powerful over everything except where He has Himself promised to the contrary, is not of my followers. He who forsakes not lying and deceit is not of my followers. He who is involved in the greedy love of this world and does not even raise his eyes to look to the next is not of my followers. He who does not in practice give a preference to matters of religion over his worldly

affairs is not of my followers. He who does not repent of every evil and wickedness, such as drinking wine, gambling, looking to lust, dishonesty, bribery and every other iniquity, is not of my followers. He who is not regular in his five daily prayers is not of my followers. He who is not constantly supplicating before God and praying to him with humbleness of heart is not of my followers. He who forsakes not the company of the wicked who cast their evil influence over him is not of my followers. He who does not revere his parents, or does not obey them in that which is fair and not against the Holy Quran or does not care to serve them to his utmost is not of my followers. He who is not kind and gentle to his wife and her relatives is not of my followers. He who refuses his neighbour the least good in his power is not of my followers. He who forgives not the trespasses of others and harbours revenge is not of my followers. The husband that is false to his wife or the wife that is false to her husband is not of my followers. He who breaks in any way the promise that he makes at the time of *baï'at* is not of my followers. He who does not believe in me as the Promised Messiah and Mahdi is not of my followers. He who is not ready to obey me in all that is fair is not of my followers. He who sits with the wicked and chimes in with those who reject me is not of my followers. Every fornicator, transgressor, drunkard, murderer, thief, gambler, usurper, wrong-doer, liar, forger, every dishonest person, every one given to bribery, every accuser of his brother or sister and every one who sits in such company, is not of my followers. Every one who does not repent of his wicked deeds and hates not the congregation of evil-doers is not of my followers. »

Political Influence of the Movement. — Politically, the movement has exercised and is exercising a most whole-

some influence in India as well as abroad. The name of the Mahdi has always been associated with bloodshed and the appearance of a claimant to Mahdiship has everywhere proved a source of great trouble to peaceful governments. The hope of the advent of a bloody Mahdi, moreover, keeps alive the spirit of Ghazi-ism, for the root idea of both these doctrines is the same, viz., the legality of taking away a non-Muslim's life, simply on the score of his professing a different religion. There is also the danger of disturbance being caused anywhere on the appearance of any false claimant. The doctrine of Mahdi being attended with such dangerous consequences, the change wrought in that belief by the Ahmadiyya movement is most salutary. Expositions of the doctrine of Jehad, as given by the founder of the movement, have been considered by the most eminent politicians to be highly beneficial for promoting the peace of the country and extirpating the false notions of Ghazi-ism. Thus, in 1900, sir F. Cunningham, then commissioner and superintendent of Peshawar Division wrote to the founder of the movement : « So far as I can judge, it appears to me a just and enlightened exposition of the doctrines of Islam and is equally creditable to your learning and judgment. I have no doubt such a statement from a teacher of your reputation will be welcomed by all good Muhammadans, as a vindication of their faith and as proof that Islam does not countenance crimes which ignorant and wicked men may commit under the cloak of religion. I should be glad to see your *Risala* and *Fatwa* widely distributed in Frontier districts. » More recently Professor Toy of Harvard University has, while writing on the « Muslim Peril » in an American magazine, recognised the great service which the Ahmadiyya movement has done to the cause of Islam by removing the blot of Jehad from its face.

Besides the important political service which the Ahma-

diyya movement has rendered by extirpating the erroneous doctrine of Jehad, it has not been slow in serving the Government on other occasions. At the appearance of the Plague, when the efforts of the Government to combat the disease were received most distrustfully by the masses and there had been affrays between the police and the people in many places, the founder of the Ahmadiyya movement called a meeting of his followers at Qadian on 2nd May, 1898, urging them to behave most peacefully and submit to the Government measures. The following note of this meeting, appeared in the *Civil and Military Gazette* of Lahore on the 10th June : — « The gist of the address was to the effect that Government was actuated by dictates of humanity in its measures for the suppression of the disease; that these measures are necessary; that stories that Government desires to poison the people are both lies and foolish and should not be believed by any body with pretensions of being sensible; and that, for females to put aside the pardah, in so far as to come out of the house into the open for segregation purposes, is no violation of the principles of Muhammadanism, in times of imminent danger, such as a visitation by the hand of God. » The timely support thus rendered was acknowledged by the Government in a letter n° 213-S, dated 11th June, 1898. Again, on the occasion of the war in Transvaal, prayers were offered for the victory of the English, and subscription was also raised by the members of the movement, for the help of the wounded at Transvaal.

Influence on controversial literature. — A good deal of controversial literature has sprung up in connection with the Ahmadiyya movement. The most important controversy with non-Muslims was that of 1893, in which the Christians formed the other side. But there are many other controversial writings on both sides. Some years later, the

founder of the movement challenged the Bishop of Lahore to a controversy on that dignitary, making very injudicious attacks on Islam, in a public meeting at Lahore. Many Anglo-Indian papers urged the Bishop to accept the challenge and severely criticised his refusal to meet his adversary on a common platform. An important controversy with the Arya Samaj is the subject of a book entitled the *Surma-i-Chashm-i-Arya*, published after the *Baráheen-i-Ahmadiyya*. The controversy with Lekh Ram never took place. With the Muslims, the leader of the Ahmadiyya movement held many controversies on points in which he differed from the orthodox, but all such controversies he stopped in 1897. The tone of most of the controversial writings against the Ahmadiyya movement is of the most depraved character and the most obscene and filthy attacks have been made upon, and scurrilous abuses hurled at, the founder of the movement. On the other hand, the opponents have charged the founder of the movement for using harsh words. But on which side unnecessary and unprovoked harshness has actually been employed is clear from the circumstance that the Ahmadiyya has always had to take the defensive part. Another circumstance which throws much light upon this question is the desire of the founder of the Ahmadiyya movement, which has again and again found expression in memorials to Government and other writings, that all religious controversialists should be restricted by the legislature from making attacks on other religions. Three different proposals for the regulation of religious controversies were submitted to the Imperial Government of India, in a memorial dated 22nd September, 1898, by the founder of the Ahmadiyya movement, which were as follows : —

« 1° That the Government should order the advocates of various religions neither to attack the faiths of others, nor to subject them to any criticism, so that the feelings of

others might not be injured. On the other hand, they should be allowed to preach only the beauties and excellencies of their own faiths without going out of the way to attack those of others. For every sensible person realises that the true mission of every religion lies in laying it in its true light before the public and explaining its beauties without any hindrance from outside..... no one can deny that religious liberty does not consist in injuring the feelings of the followers of a particular faith, by abusing their holy teachers and sacred leaders, or misrepresenting the articles of their belief.

« 2° The same end may also be achieved by enjoining upon religious leaders to abstain at least from that class of attacks to which their own faiths and recognised religious books are exposed...

« 3° If the Government does not approve of either of the methods suggested above, it may add a proviso to S. 153 A of J. P. C. that in religious controversies, the controversialists should not bring forward unwarrantable and unjustifiable objections against their opponents' religions. »

Methods adopted for propagation. — The movement has at present, at its headquarters, a number of periodicals, some of which belong to the propaganda and others are individual enterprises in the interests of the propaganda. *The Review of Religions* is in english and the others are in oriental languages. Of these, two are monthly, one quarterly and two weekly. The movement has a high school of its own which was raised some two years ago to the standard of a college, teaching up, to the intermediate examination, but the plan had to be given up, on account of the new University regulations. The high school has now started a monthly magazine of its own, a special feature of which would be ample explanatory notes on the text of the Holy Quran. The founder of the movement has written over sixty volumes.

The first and the most important of these is the Barahin-i-Ahmadiyya which contains a large number of prophecies which are now being fulfilled, almost a quarter of a century after their publication. The special features of some other works have already been noted in passing. A few more may be mentioned here. In the *Minan-ur-Rahman*, which has not seen publication yet, the aim is to show that Arabic is the mother of all languages. The *Sat Bachan* contains an account of the *Chola* of Nanak and shows by strong and conclusive arguments, which have never been refuted, that the founder of Sikhism was a true Muslim, who obeyed all the Muslim ordinances. The *Masih Hindostan Men* (Christ in India) which has also not been published yet, proves that Jesus came to India after the event of Crucifixion and lived here to a very old age, finding rest at last in the sacred sepulchre at Khan Yar Street, in Srinagar, and that the second Messiah has also appeared in India. The arabic works are mostly written in elegant arabic, the like of which no opponent has been able to produce, though they have been challenged again and again during the course of about 15 years. The *Tiryáq-ul-Qulúb* and the *Nazool-ul-Masih* contain some of the more important signs that have been fulfilled, the latter of these has, however, not been published yet.

The future of the movement. — The founder of the movement predicts a great future for it. Two promises, he says, were made concerning the success and triumph of his mission, both of which are published in the *Baráheen-i-Ahmadiyya*. The first of these related to his own life-time and foretold an unparalleled triumph, in spite of the hardest opposition. It foretold that people would flock to him from all quarters. This promise was made at a time when he had not a single follower. The second promise foretold the great success of the movement after the founder's death,

which consists in its triumph over all the religions of the world. In his will, which has been published lately, he has clearly explained this point, and the wonderful fulfilment of the first promise is shown to be a clear indication that the second promise will also be fulfilled. It is also predicted that the movement will achieve great success under the guidance of one of his own sons who will be divinely inspired but, until God appoints such a person to accept *Bai'at*, any member of the movement whose righteousness is borne testimony to by forty of his brethren, may initiate persons into the movement, the management being under the control of an association which has already been appointed, under the name of the Sadr Anjuman-i-Ahmadiyya.

NOTES ET NOUVELLES

Les Musulmans de Ceylan.

M. le capitaine d'Ollone, dont les beaux voyages dans l'Afrique occidentale et en Chine et les importants ouvrages sont également connus et appréciés, passait, il y a quelques semaines, à Colombo. Arrivé à 10 heures du soir, il repartait à 10 heures du matin. Ayant appris l'existence dans la ville d'un journal musulman en langue tamoule, le seul probablement du monde musulman, il a bien voulu, malgré le peu de temps dont il disposait, aller visiter les bureaux de ce journal, s'entretenir avec son intelligent directeur et nous envoyer les numéros parus depuis le commencement de l'année. Nous lui devons ainsi les renseignements qui suivent, et nos lecteurs lui en sauront un gré particulier.

Le journal en question, *Mouslim Nêçêr* ou, en anglais, *Muslim Friend*, remplace, après une interruption de quelques années, le *Ceylon Muhammedan*, auquel aurait été due, nous apprend le numéro du 5 janvier, la solution de la question épineuse du sultanat des îles Maldives. Cette question avait été longtemps une source d'ennuis pour la population musulmane de ces régions et de difficultés pour le Gouvernement de Ceylan. Sans les efforts persistants du *Ceylon Muhammedan* en faveur des droits du Sultan actuel, les affaires de l'île seraient encore en suspens. Elles sont, au contraire, réglées de la façon la plus satisfaisante, comme le montre encore l'arrivée récente à Colombo de l'ambassadeur des Maldives, Abdul Hamed Didi, qui est venu de Male apporter le tribut annuel du Sultan au gouverneur de Ceylan. Reçue à la jetée avec le salut d'usage, l'ambassade s'est rendue processionnellement au Queen's House. C'est ce résultat heureux pour les Musulmans et d'autres encore qui ont décidé l'éditeur du journal à lui donner un successeur, le *Muslim Friend*.

Un éditorial en anglais passe rapidement en revue la situation

actuelle des Musulmans de l'Inde en général et de Ceylan en particulier. Partout, les associations comme l'Anjuman Islamia de Madras, avec son président, juge de la Haute-Cour, ou les établissements d'instruction comme le collège d'Aligarh, dénotent un progrès rapide.

Il n'est pas moindre à Ceylan, où, d'après le *Census* de 1901, on comptait seulement 228.031 Musulmans, contre plus de 300.000 aujourd'hui, grâce à l'immigration d'Indiens musulmans, ou à la conversion d'Indiens déjà immigrés, plus qu'à la conversion des Cynghalais, qui sont eux-mêmes en décroissance. L'immigration joue, d'ailleurs de longue date, un rôle prépondérant dans le peuplement musulman de Ceylan, car le *Census* (p. 81) mentionne, nous écrit M. d'Ollone, la fondation d'une première colonie musulmane, au huitième siècle, par les Arabes du khalife Abd-el-Melik, ou même plus tôt par des Arabes bannis par le Prophète, pour leur lâcheté au combat d'Ohod. Une seconde immigration plus importante aurait eu lieu en 1024.

Quoi qu'il en soit, la situation de la communauté musulmane de Ceylan est des plus satisfaisantes. Il y a maintenant à Colombo un avocat plaidant, un autre avocat et deux procureurs musulmans. Plusieurs jeunes gens étudient le droit. Quelques-uns ont passé avec succès les examens de Cambridge, ceux du collège médical ou du service religieux officiel. On compte aussi nombre de commerçants et industriels musulmans à la tête d'affaires importantes, par exemple M. Mohieddin, chef de la maison Mohiddinen et Cie. D'ailleurs l'élément musulman est représenté avec la plus grande distinction dans le Conseil législatif du Gouvernement de Ceylan par M. Abdul Rahman, un des plus riches Musulmans de l'île.

Cette prospérité n'empêche pas les Musulmans de Ceylan de se montrer fidèles à leurs institutions. Nombre d'entre eux se sont rendus, cette année, à la Mecque, avec le consul de Turquie, Macan Maricar Effendi, qui a profité lui-même de son voyage pour visiter l'Égypte en touriste. On s'est vivement intéressé, à Ceylan, aux photographies envoyées de la Mecque par des pèlerins.

Les Musulmans hindous ; leur passé, leur présent et leur avenir, d'après un de leurs coreligionnaires.

A la séance de la « Society of Arts » du 13 décembre 1906, le président, Lord Ampthill, présentait M. Yusuf Ali, auteur d'une communication sur le passé, le présent et l'avenir des Musulmans hindous, et retraçait

en quelques mots sa carrière. Venu en Angleterre pour y étudier, afin d'entrer plus tard à l' « Indian Civil Service », M. Yusuf Ali est l'auteur d'une monographie sur l industrie de la soie publiée par le Gouvernement hindou d'un article sur la vie civique dans l'Inde, paru dans l'*Asiatic Quarterly Review*, et enfin d'une étude critique sur Gœthe donnée à la *Contemporary Review*. Ses études terminées, il retournait dans son pays, comme fonctionnaire de l'administration civile. Rien ne saurait, concluait le président, être plus intéressant pour les Anglo-Indiens que d'entendre un indigène, devenu fonctionnaire britannique, parler de ses compatriotes, faire connaître leurs idées et leurs aspirations.

Si les Anglais, déclara tout d'abord M. Yusuf Ali, ont des malentendus avec leurs sujets hindous, musulmans ou non, cela provient, uniquement, de ce qu'ils les connaissent mal. Pour bien les connaître, il faut étudier leur histoire.

Celle-ci nous apprend que les Musulmans avaient, autrefois, trois grands intérêts dans l'Inde : commercial, religieux, politique. Le premier de ces intérêts était bien antérieur à l'Islam; on en trouve un indice dans le nom même de l'Inde, Hind, qui, devenu chez les Arabes un nom de femme, se retrouve fréquemment dans les poésies anté-islamiques. Plus tard, les Mappilas, ou Moplas, se fixaient dans ce pays, au deuxième siècle de l'hégire, le huitième de notre ère. Ils forment encore aujourd'hui une importante colonie arabe en pays tamoul; mais on ignore si c'est le commerce ou l'esprit de prosélytisme qui les y a amenés. Quoi qu'il en soit, ils ont subi l'influence de leurs voisins, parlent tamoul comme eux, lisent le Coran dans cette langue, et sont assez isolés du reste des Musulmans de l'Inde.

On sait que ce fut au commencement du septième siècle que les Musulmans s'implantèrent dans l'Inde, après la conquête du Khorassan, accomplie en 710. Trois ans plus tard, Mohammed ibn Kâsim s'empare de la ville de Moultan ; nous avons, pour la conquête du Sind, l'autorité du Châh Nâmèh.

La dynastie de Mohammed ibn Kâsim, la seule fondée par les khalifes d'alors, se distinguait par son esprit politique et sa grande tolérance religieuse. Mais, dès cette époque, l'Islam commençait à se propager dans l'Inde. D'autres dynasties se fondèrent plus tard, et leurs compétitions engagèrent des guerres civiles. Nous avons, sur cette première période, le témoignage du marchand Soleïman, édité par Aboû Zaïd après sa rencontre avec Mas'oûdî.

Au onzième siècle, les Turcs pénètrent dans l'Inde. Une pénétration pacifique précéda les incursions de Mahmoud le Gaznévide, dont le

règne est resté célèbre. Les invasions, qui eurent lieu désormais par terre, par la frontière nord-ouest, se multiplièrent. Indépendantes des khalifes, les nouvelles dynasties, en proie à des luttes intestines sans cesse renaissantes, n'ont rien laissé de durable jusqu'à l'avènement des Mongols, à la fin du quinzième siècle. En dehors des célèbres *Mémoires* du fondateur de cette dynastie, l'empereur Bâber, nous avons, sur cette nouvelle période, le *Humayoûn-Nâmèh* de la princesse Gul Badan, fille de Bâber et tante d'Akbar, dont Mme Beveridge a donné une admirable traduction. Après une série de règnes, dont le plus brillant fut celui d'Akbar, l'incapacité de ses chefs militaires amenait la ruine de l'Empire mongol.

Actuellement, continue M. Yusuf Ali après ces préliminaires historiques, il est curieux d'observer les variations de l'opinion anglaise à l'égard des Musulmans. Ceux-ci, après la révolte des cipayes, furent tenus en suspicion ; cependant, le Nizam avait eu une attitude parfaitement loyale, et son ministre, Sir Salar Jang, avait maintenu l'ordre dans le Deccan et dans l'Inde centrale.

Cette défiance à l'égard de la population musulmane dura longtemps, et le mouvement wahabite ne fit que l'augmenter. L'assassinat du Chief Justice du Bengale, en 1871, la porta à son comble. Les Musulmans eurent à se défendre contre la mesure inique rendant les communautés responsables des crimes commis par leurs membres.

Le mouvement wahabite, qui devait valoir aux Musulmans, de la part des Anglais, une défiance qu'aujourd'hui encore il est nécessaire de combattre, bien que, dans leur ensemble, ils fussent hostiles à ce mouvement, débuta dans l'Inde avec Syed Ahmed, de Bareli, qui commençait sa mission, sur la frontière du nord-ouest, en 1830. L'année suivante, il était tué.

C'est un mouvement à la fois religieux et politique. Au point de vue religieux, le plus important et le plus durable, les Wahabites veulent ramener l'Islam à sa simplicité primitive et révoquent en doute l'autorité des exégètes du Coran. Peu nombreux, mais d'une ferveur extraordinaire, les Wahabites ont provoqué un mouvement libéral jusque dans les écoles orthodoxes.

C'est surtout dans le Bengale qu'on rencontre les sectes wahabites. Mais celles-ci, à l'heure actuelle, sont déjà divisées en deux camps : les partisans de la guerre sainte, *djihâd*, et ses adversaires.

Très limité, le mouvement wahabite n'a pu empêcher une amélioration notable des rapports entre Anglais et Musulmans, qui deviennent chaque jour plus cordiaux. Certaines mesures ont causé aux Musulmans la satisfaction la plus vive ; il faut citer, entre autres, l'abolition de la quarantaine imposée, à Bombay, aux pèlerins se rendant à la

Mecque. La réponse faite par Lord Minto à la délégation de Simla et le discours de Sir Arthur Lowley ont produit, sur eux, la meilleure impression.

Les Musulmans hindous ont, du reste, des hommes de valeur à leur tête. Le collège d'Aligarh montre, pour le passé, quel génie avait Syed Ahmed ; pour le présent, nous voyons, entre autres, les ardents efforts de M. Badruddin Tyabji, et il y a, parmi ses coreligionnaires, des écrivains, des juristes, des avocats et des professeurs de talent.

Sur les 250 millions de Musulmans répandus dans le monde entier, 62 millions et demi, soit exactement le quart, habitent l'Inde, où ils ne sont, du reste, que la minorité, car cette vaste contrée a aujourd'hui 294 millions d'habitants. Cultivateurs à l'est du Bengale et dans le Cachemire, ils habitent généralement, ailleurs, les villes, où ils dédaignent les situations inférieures, *razâïl pêcha*. Ce sont des artisans de mérite et des lettrés distingués ; ils recherchent, dans les emplois administratifs, ceux qui demandent de l'énergie, la vie au grand air et la connaissance des hommes. Ils auraient besoin d'une organisation basée sur des idées de progrès.

Dans la discussion qui suivit cette intéressante communication, le président, Lord Ampthill, reprocha aux Musulmans d'être trop attachés au passé et de manquer de hardiesse dans leurs initiatives. Le manque d'éducation, pour les femmes musulmanes, leur fait aussi beaucoup de tort. Du moins, les chefs musulmans ont la sagesse de juger comme il convient le traitement de faveur dont ils jouissent dans les emplois du gouvernement. Mais, encore une fois, l'éducation est, pour eux, la question capitale. C'est à elle que les Hindous doivent l'avance qu'ils ont prise sur eux.

Sir William Lee Warner ajouta quelques mots sur les travaux de la section indienne. Celle-ci s'occupe actuellement du peuplement, et il est à désirer que chaque race soit étudiée, en détail, par l'un de ses membres.

M. Ameer Ali, dont nos lecteurs connaissent le nom, reprocha à l'auteur d'avoir parlé si brièvement de la situation actuelle, et attira son attention sur un fait important. En 1885, la Central National Mohammedan Association de Calculta, dont M. Ameer Ali était secrétaire, avait attiré l'attention du Gouvernement du Bengale sur la déplorable administration des wakfs. Une commission musulmane, comprenant trois progressistes et trois partisans d'opinions différentes, fut chargée, sous la présidence de l'avocat-général du Bengale, d'étudier la question; mais les divergences de vues de ses membres ne lui permirent pas d'aboutir. Le Gouvernement avait eu le tort de se croire obligé de s'en tenir aux opinions orthodoxes.

Peu d'hommes sont, sur la question de l'Islam dans l'Inde, aussi compétents que M. Morison, l'ancien principal du collège d'Aligarh. Il parla de l'Université musulmane projetée. Les Musulmans, dit-il en substance, ont une tradition intellectuelle qui est bien à eux; voilà pourquoi ils réclament une Université musulmane. Ils voudraient se créer une capitale intellectuelle, avoir des savants et des érudits qui élèveraient le niveau intellectuel de leurs communautés et leur donneraient des aspirations plus nobles. Mais l'Université ne serait que pour une élite peu nombreuse; les autres devraient étudier dans les collèges locaux.

Sir Raymond West préfère, à une nouvelle organisation, de nouvelles théories. Il faut aux Musulmans des idéals nouveaux, tirés de leur propre littérature, mais adaptés à leurs besoins présents. La situation actuelle est difficile; mais une entente du Gouvernement britannique et des chefs musulmans permettra de lui donner une solution favorable.

Tel n'est pas l'avis du docteur Seid Abdul Majid, qui juge nécessaire une organisation musulmane chargée d'exposer au Gouvernement les griefs et les revendications de la communauté. En outre, le Gouvernement devrait étudier avec soin les besoins du peuple, mais malheureusement le vice-roi est changé tous les cinq ans.

Après avoir voté des remerciements à M. Yusuf Ali, l'assemblée se sépara. Mais il nous reste à parler de deux lettres écrites à propos de cette conférence.

La première est d'un ancien fonctionnaire du Gouvernement hindou, M. J.-D. Anderson. Pour lui, le problème musulman, dans l'Inde, n'est pas le même que dans les autres pays. Les Musulmans ont raison d'affirmer leurs droits de sujets britanniques, mais ils ne doivent pas mêler la religion aux affaires publiques. Qu'ils demandent à être consultés, non point comme Musulmans, mais comme Hindous cultivés, intelligents et sincères.

La seconde lettre est une réponse de M. Yusuf Ali aux critiques dont il avait été l'objet. S'adressant à un public anglais, il avait jugé plus utile de parler du passé des Musulmans que de leur situation présente. On voit, par l'initiative de la section indienne de la Society of Arts, l'intérêt que l'on prend, à Londres, aux affaires de l'Inde. Bientôt on y entendra plus de conférences sur les faits importants de l'Inde, qu'à Bombay et Calcutta.

Reste la question des wakfs. M. Yusuf Ali estime leur réorganisation nécessaire, pour les raisons suivantes :

Les autorités ne sont pas d'accord dans leur interprétation juridique;

Les intérêts privés interviennent dans les fondations pieuses ayant un but soit de bienfaisance, soit de religion, soit même d'utilité publique;

Beaucoup de wakfs ayant un caractère d'utilité publique sont accaparés par des intérêts privés.

Syed Hassan Ali Khan Bahadur.

Les journaux anglais annonçaient, le mois dernier, la mort du « premier noble » du Bengale, Sir Syed Hassan Ali Khan Bahadur, décédé, à l'âge de soixante ans, dans son palais de Murshidabad, le 25 décembre 1906. Descendant du Prophète et des souverains du Yémen, Sir Syed Hassan appartenait à la plus illustre famille des conquérants du Bengale, famille dont le chef fut reconnu, par le Gouvernement britannique, Nawab Nizam du Bengale, du Behar et d'Orissa, après la défaite de Suraj-ud-Daula à Plassey.

Ce titre de Nawab Nizam resta héréditaire jusqu'en 1882 dans la famille de Sir Syed Hassan. A cette époque, son père y renonça, peu avant sa mort. Quelques années plus tard, en 1891, Sir Syed Hassan recevait en échange, par suite d'une convention passée avec le Gouvernement britannique et confirmée par un décret de la Législature de l'Inde, les titres héréditaires de premier noble du Bengale et d'*Amir-ul-Omrah* (Émir des Émirs), avec une pension et les vastes domaines que sa famille possédait dans les districts de Murshidabad, Calcutta, Midrapur, Patna, Rangpur, Hughli, Rajshahi et Burbhum, ainsi que les Santal Pargannas attachés au titre de Nawab Bahadur.

Paralysé depuis douze ans, Sir Syed Hassan avait été obligé de confier l'administration de ses domaines à son fils aîné, le nouveau Nawab Bahadur, le prince Asaf Kadr Sayed Wasif Ali Khan Bahadur. Celui-ci, ancien membre du Conseil législatif du Bengale, a fait ses études au Trinity College. En 1902, il représentait le Bengale au couronnement du roi Édouard (1).

Au collège d'Aligarh.

Nous annonçions, il y a quelque temps, la nomination du docteur Schwally, de l'Université de Giessen, au collège d'Aligarh. Le même établissement vient d'engager un autre de ses compatriotes, le docteur Joseph Horovitz, privat-docent de langues sémitiques à l'Université de

(1) *The Times*, 15 janvier 1907.

Berlin. Né à Lauenburg en 1874, le docteur Horovitz est connu par son édition du Divan de Koumaït et sa collaboration à l'édition d'Ibn Sa'd entreprise par l'Université de Berlin. Il compte rester dix-huit mois dans l'Inde (1).

L'éducation des Musulmans dans l'Inde.

Le principal du collège d'Aligarh, M. Morison, faisait, le 25 janvier dernier, une conférence au meeting de la Mahommedan Anglo-Oriental College Society, que présidait Sir M.-M. Bhoronaggree. Il avait choisi pour sujet le mouvement actuel en faveur de l'éducation des femmes, dans l'Inde, et a dit, en substance :

Une véritable révolution intellectuelle s'opère dans les classes élevées de la société hindoue, qui évoluent avec une rapidité surprenante, et cette révolution, très probablement, gagnera les autres classes. La civilisation occidentale a eu pour résultat, non point de stimuler, mais plutôt de détruire la culture indigène, et ceux des Hindous qui ont subi son influence ne veulent plus s'inspirer des littératures nationales ou asiatiques.

Cette révolution, il y a peu de temps encore, était limitée à l'élément masculin. Mais maintenant les femmes y prennent part. On commence à les instruire, et la question, si délicate, de leur éducation est grosse de conséquences. Une fois qu'elles seront élevées à l'européenne, les vieilles traditions ne pourront plus subsister (2).

Les noms des Musulmans hindous.

Les Musulmans de l'Inde sont, pour la plupart, comme on le sait, les descendants des races conquérantes, Arabes, Persans, Turcs et Afghans, et, d'ordinaire, les titres qui précèdent ou suivent leurs noms indiquent leur origine. C'est ainsi, fait remarquer M. F.-H. Tyrrel (3), que *Mîr* et *Mîrzâ* désignent les Persans; *Beg*, les Turcs; *Chaikh* et *Sayyid*, les Arabes; *Khân*, les Afghans.

Dans l'Asie centrale.

Un de nos correspondants de Perse nous écrivait, le 12 janvier : « La question persane portera la politique européenne au cœur de l'Asie. »

(1) *Vossische Zeitung*, 24 janvier 1907.
(2) *The Times*, 29 janvier 1907.
(3) *The Spectator*, 19 janvier 1907.

En attendant que cette prévision se réalise, l'Asie centrale devient, de plus en plus, le centre d'attraction de la science européenne.

Signalons à ce titre deux explorations récentes. Le 28 janvier dernier, la Société royale de géographie de Londres recevait, en séance solennelle, le major Bruce qui, accompagné du capitaine Layard, s'est rendu des Indes à Péking, en traversant le Thibet et le Turkestan chinois. Les voyageurs, qui paraissent avoir rapporté une documentation d'un intérêt exceptionnel, ont été frappés de l'importance qu'allaient prendre les découvertes archéologiques et historiques dans la partie de l'Asie centrale qu'ils ont traversée avant d'arriver en territoire chinois proprement dit. Ces immenses contrées asiatiques, si peu peuplées aujourd'hui, ont été le berceau et l'asile de puissantes civilisations disparues, dont les souvenirs évoquent d'avance les conséquences d'une renaissance dans laquelle l'Europe et le monde musulman auront leur part.

Les journaux de l'Inde se sont beaucoup occupés, il y a quelques semaines, d'une autre mission, sur laquelle le *Times of India*, en particulier, a donné des détails circonstanciés: celle d'un savant allemand, le docteur Von Le Coq, au nord-est du Turkestan.

Cette mission a passé trois mois au Tourfan. Ses débuts ne furent pas encourageants, car, au bout de trois mois, elle n'avait encore rien découvert. Puis, un jour, l'auxiliaire du docteur Von Le Coq, M. Bartus, découvrait un véritable trésor de peintures murales et de manuscrits. Dans ceux-ci, on reconnaissait, nous dit l'*Homeward Mail*, les langues et les écritures suivantes : *nagari*, *brahmi* de l'Asie centrale ; *chinois*, *tibétain*, *tangoutain*, *syriaque*, *manichéen*, *ouïgour*, *keuk-turc* (écriture dite « runiforme »), et enfin une langue inconnue fort curieuse et non encore identifiée, mais paraissant apparentée au syriaque.

On trouve donc réunies, dans ces manuscrits, des langues aryennes et sémitiques, auxquelles vient se joindre ce *keuk-turc* ou « turc bleu », la forme la plus ancienne qui nous soit parvenue des dialectes turcs, dont l'alphabet, déchiffré par MM. Radloff et Thomsen, présente les plus grandes analogies avec l'alphabet norse. Deux variétés distinctes se reconnaissent dans les manuscrits brahmis. Ceux en écriture syriaque renferment des textes chrétiens-nestoriens ou persans. Les autres, s'il faut en juger d'après la répétition fréquente de la formule *Om mani padme om*, seraient des rituels. Les manuscrits tangoutains seraient des plus précieux; car la langue à laquelle ils appartiennent, dérivée du tibétain et exprimée à l'aide d'une curieuse déformation de l'écriture chinoise, n'était connue, jusqu'ici, que par quelques inscriptions.

Écrits, les uns sur papier ou papyrus, les autres sur du beau cuir blanc (d'autres écrits sur bois avaient été découverts auparavant par M. Stein, continuateur, dans ces recherches, de Dutreuil de Rhins),

tous ces manuscrits présentent, au double point de vue historique et philologique, la plus haute importance. L'attention a été surtout attirée, dans l'Inde et en Europe, par les manuscrits manichéens. Rédigés en persan « moyen », mais écrits avec un alphabet spécial inventé en Perse, en 275 de notre ère, par le fondateur de cette secte religieuse, Mani, et déchiffré par le docteur F.-W.-K. Müller, du Musée ethnographique de Berlin, qui avait, à sa disposition, les premiers manuscrits découverts par le docteur Grünwedel à Tourfan, ils attestent l'influence considérable exercée dans l'Asie centrale par la Perse. Ils nous apprennent, entre autres, que le système persan d'irrigation était employé, à une époque ancienne, dans cette contrée.

La mission allemande a fait de lugubres découvertes, celle, par exemple, d'un grand nombre de cadavres encore revêtus de leurs vêtements, de moines bouddhistes, étouffés dans des temples qui leur avaient servi de prison. A mille ans de distance, ces cadavres nous attestent la haine des conquérants chinois d'alors contre le Bouddhisme.

Des fresques sur plâtre, dont M. Bartus a assuré la conservation par une préparation habile et qui ont été rapportées en Europe, représentent, le plus souvent, le Bouddha et, par leur caractère, montrent que l'Inde, à cette époque ancienne, exerçait déjà son influence sur l'Extrême-Asie et le Japon.

Les Allemands auront pris une part des plus honorables à l'exploration du Turkestan. Il ne faut pas oublier que le docteur Grünwedel, dont nous citions le nom tout à l'heure, a précédé, dans cette région, le docteur Von Le Coq, et que sa mission a été également fructueuse. Cette année, le docteur Grünwedel est revenu, en Asie, prendre le commandement de la mission actuelle, en ayant le docteur Von Le Coq pour second. De nouvelles recherches, effectuées à Kucha et Kuria, y ont fait découvrir des manuscrits, des inscriptions et des peintures d'un vif intérêt pour les études indiennes (1).

Aux Indes néerlandaises.

La presse allemande consacre beaucoup d'attention aux difficultés avec lesquelles le Gouvernement hollandais est aux prises dans son vaste empire colonial. Le 5 janvier, le correspondant d'Amsterdam des *Hamburger Nachrichten* formulait l'opinion que les classes dirigeantes des Pays-Bas ont tort de dédaigner le mouvement musulman, qui s'accentue dans les possessions hollandaises d'Asie et devient plus mena-

(1) *Homeward Mail*, 12 janvier 1907.

çant encore que le péril jaune et les convoitises anglaises. Le 6 janvier, un autre correspondant d'Amsterdam revient sur le même sujet, avec un peu plus d'optimisme, il est vrai, dans le *Frankfurter Zeitung*. A propos de la mort du Râja de Goa, il dit qu'on ne se doute même pas au dehors de la gravité des troubles qui agitent les Indes néerlandaises.

Les Râjas de Bali ont disparu définitivement. Mais les insurgés d'Atjeh (Atchin) résistent toujours à l'extrémité septentrionale de Sumatra et tiennent ainsi en échec les autorités hollandaises. Dans la même région, les expéditions se continuent en permanence contre les gens de Djambi. La révolte de Gedangan, il y a trois ans, a d'ailleurs montré avec quelle facilité la population musulmane se laisse fanatiser et entraîner par le premier venu. N'a-t-on pas arrêté encore à Sumatra un agitateur qui se prétendait capitaine au service de la Turquie.

Bornéo est en état de crise aiguë. Aux Célèbes enfin, on vient d'assister à la curieuse épopée du Râja de Goa. Maling-Knaang Idris Ibnou Katangka était un de ces sultans qui pullulent dans l'archipel sans que les Hollandais s'occupent autrement d'eux, préférant les traités aux expéditions coûteuses. Le Râja de Goa avait ainsi longtemps été leur ami, puis leur allié en 1894, dans la guerre contre Lombok, pendant laquelle des centaines de Hollandais furent massacrés. Après la victoire, les richesses fabuleuses enlevées aux vaincus furent transportées dans la métropole, en particulier, les fameuses pierres précieuses grosses comme de petits œufs, prises à Lombok.

Trouvant qu'il n'avait pas été suffisamment récompensé, le Râja de Goa profita de ce que les Hollandais étaient occupés ailleurs pour se livrer à toutes sortes d'exactions sur ses sujets. Il alla jusqu'à frapper d'un droit le service de la poste, ce qui lui valut une amende de 10.400 florins. Le gouverneur le convoqua à Macassar ; il fit repondre qu'il était malade et que les Hollandais n'avaient qu'à venir le trouver, comme d'habitude. Ils vinrent, en effet, mais avec des troupes devant lesquelles le Râja prit la fuite. On le poursuivit pendant un an et, enfin atteint dans sa dernière retraite, il périt, à son tour, comme les princes de Bali.

De Locomotief, journal des Indes néerlandaises, raconte, en détail, la fin si tragique de ces derniers. Pour ne pas tomber vivants aux mains de leurs vainqueurs, ils s'enivrèrent d'opium, puis, armés de lances seulement, se jetèrent sur l'infanterie, qui les abattait à bout portant.

On voit, par ces quelques détails, qu'en effet les Indes néerlandaises continuent à être le théâtre d'une certaine agitation musulmane. Les correspondances d'après lesquelles nous les mentionnons, en attribuent l'origine aux Hadjis, aux nombreux marchands arabes répandus dans

tout l'archipel où on en compterait 27.000, et enfin aux sultans indigènes, souvent mécontents de la politique suivie envers eux. D'après les *Hamburger Nachrichten*, il faut citer aussi l'arrivée de quatre jeunes Javanais à Constantinople, pour y entrer à l'École militaire ottomane.

En Extrême-Orient.

Les rapports hypothétiques du Japon et de l'Islam continuent à défrayer les conversations d'un bout à l'autre de l'Islam. A Bakou, on s'occupe des Japonais de Constantinople, qui ont arboré le fez rouge, puis de la création projetée pour 1907 d'une ambassade du Japon en Turquie, et de l'arrivée attendue, dit-on, de professeurs japonais pour l'École militaire (1).

Au Caire, on commente un article d'un journal malais de Singapour conseillant aux Japonais de s'islamiser et d'éloges décernés par la *Gazette d'Égypte* au Bouddhisme et au Shintoïsme. Protestations en faveur de l'Islam (2).

D'autre part, l'*Ulfet* annonce l'arrivée à Saint-Pétersbourg de deux officiers chinois : le général Davâd (?) et l'adjudant-major Mostafâ'Alî, qui se rendaient en Turquie pour engager des professeurs à destination de leur pays (3). Enfin l'*Ikdam* cite un pèlerin chinois arrivé à la Mecque, Hoseïn Bây, qui, grand exportateur de thé en Russie, a fondé dans sa ville natale, en Mandchourie, deux écoles musulmanes comptant 300 élèves.

Le mouvement persan.

La création du Sénat, maintenant décidée, avait été vivement combattue au Parlement par un membre du clergé, connu par son rôle dans les derniers événements, Mirzâ Seyyed Mohammed Tebatébâï, qui réclamait la création d'une commission d'arbitrage, nommée par les deux partis, au cas de conflits entre la Chambre et le Gouvernement (4).

A l'occasion de la création de la Banque d'État persane, le mouvement d'opposition contre les étrangers s'est manifesté jusque dans la comptabilité. On réclama l'ouverture de cours au Dâr ol-Fonoûn pour for-

(1) *Irchâd*, 4 janvier 1907.
(2) *Al-Liwâ*, 5 janvier 1907.
(3) *Ibid.*, 2 janvier 1907.
(4) *Habl oul-Matîn*, 6 janvier 1907.

mer des comptables indigènes (1). Ce n'est pas seulement en Perse que la souscription des actions de la Banque a pris le caractère d'un mouvement national. Pour donner l'exemple aux Persans des Indes, le directeur de l'*Habl oul-Matîn* annonce que ses trois filles ont souscrit chacune cent actions. Partout, d'ailleurs, le clergé persan recommande de souscrire (2).

Dans toute l'Iranie, les écoles se multiplient. L'École Chérîfé, de Koum, vient d'être réorganisée. Pour en fonder une à Dînân, petite localité du Larindjân, deux princesses du sang interviennent. Un wakf en assure l'existence (3). Au Caucase, un simple particulier, nommé Tarakkî, en ouvre une pour cours du soir dans la ville de Téhornigorod où il réside. Elle est inaugurée par le consul de Perse à Bakou et le directeur de l'École Ettéhâd, de cette ville (4).

Rien de plus caractéristique, d'ailleurs, du mouvement persan, que les campagnes du *Mè'ârif*. Sa librairie, scientifique et pédagogique, a en dépôt les livres publiés au Caire, à Beyrouth et en Europe. Elle fait de nouvelles éditions, entre autres celles du *Moukhtasar* de Nâfî', manuel de droit canonique d'un usage courant, imprimé pour la première fois en Perse (5). D'autre part, le journal réclame vigoureusement l'unification des poids et mesures, qui, en Perse, varient d'une ville à l'autre. Il n'est pas moins intéressant de le voir réclamer, pour le relèvement du change, l'interdiction de l'exportation de l'or, et le paiement des droits de douane en or, comme en Espagne.

Le pèlerinage de la Mecque.

On annonce l'arrivée à Djedda de la première caravane des pèlerins de Java. Le nombre total des pèlerins est supérieur à celui des années précédentes; de toutes les façons, notamment au point de vue sanitaire, la situation est excellente.

Jusqu'ici, 45.800 pèlerins dont 10.265 venus de l'Inde. On compte 1.886 Afghans et Baloutchis; 2.668 Boukhariotes et Tartares, 13.097 Malais et Javanais, 25 Chinois, 152 Persans, 2.012 pèlerins de l'Irak, 4.702 Égyptiens, 165 Syriens, 680 Hadjali (?), 563 Africains du Nord, 2.884 Africains de divers pays, 2.040 Anatoliens, 540 Rouméliotes, plus 2.191 pèlerins venus par la voie de Yambo. On attend encore 20 vais-

(1) *Mè'ârif*, 12 décembre 1906.
(2) *Habl oul-Matîn*, 6 janvier 1907.
(3) *Tèrbiyèt*, 27 décembre 1906.
(4) *Mè'ârif*, 17 décembre 1906.
(5) *Ibid.*, 24 décembre 1906.

seaux. Le nombre total des pèlerins est évalué à 80.000, contre 70.000 l'année précédente, dont 15.000 pour l'Égypte, 30.000 pour l'Inde et 10.000 pour l'Asie centrale, au minimum, rien que pour ceux venus par mer; avec ceux venus par terre, on arrivera à 200.000 (1).

En Syrie.

Derrière le rideau de la zone littorale, où la vie occidentale se développe de jour en jour, on retrouve encore l'Asie d'autrefois.

L'École professionnelle de Beyrouth s'organise. Elle vient de vendre un terrain de 500 mètres au bord de la mer, pour en consacrer le prix à des acquisitions de machines, d'outils et de matériel (2).

Dans la même ville, la Faculté américaine de médecine ouvre une clinique pour les maladies des femmes (3).

Le Liban devient la Suisse de l'Égypte. A 'Aliyé, petite localité renommée pour son air salubre, les touristes égyptiens viennent de construire une petite mosquée par souscription (4), comme la colonie anglaise de Saint-Moritz y a naguère construit un temple.

Mais un peu plus loin, on en est encore aux razzias entre Druses et Bédouins, aux coups de fusils et aux pillages. En 1905, les Druses du Hauran avaient eu une caravane pillée par les Bédouins Mou'djal, puissante fraction des Oulad 'Alî. Ils les razzièrent, mais, rejoints par les Oulad 'Alî avant d'avoir pu regagner le Djebel Ed-Druz, ils eurent cinquante-cinq tués. S'organisant alors, les Druses se concentrèrent au nombre de 4.000 hommes, armés de fusils Martini et Mauser, le 10 octobre dernier. Quelques tribus bédouines de leurs alliés leur fournirent, en outre, un contingent de 1.000 hommes. La petite armée se jeta sur les Oulad 'Alî, qui subirent un véritable désastre. Ils perdirent 250 hommes, leurs adversaires n'ayant que deux tués. Mais plusieurs marchands de Damas s'étant rendus sur les lieux, deux d'entre eux furent tués. Aussi les gens de la ville réclamèrent alors le prix du sang aux Druses et, en attendant, leur fermèrent les portes, d'où arrêt complet du trafic entre Damas et le Hauran. A la fin de l'année, les autorités turques continuaient à considérer ces événements d'un regard placide (5).

(1) *Ikdam*, 4 janvier 1907.
(2) *Ibid.*, 19 janvier 1907.
(3) *Ibid.*, 31 janvier 1907.
(4) *Al-Liwâ*, 24 novembre 1906.
(5) *The Times*, 11 janvier 1907.

Nouvelles de Turquie.

La distribution des prix aux élèves de l'Université impériale de Constantinople a eu lieu en décembre. Les étudiants en théologie ont obtenu 11 prix et les étudiants en sciences mathématiques, etc., 24 (1).

Pour entrer à l'Université qui enseigne la théologie, le droit, la médecine, les sciences, etc., il faut passer par des écoles préparatoires, dont le certificat d'études, équivalant à notre baccalauréat, est exigé. Les écoles préparatoires de Mordjân et de Vèfâ ont délivré, en 1906, la première 76 certificats, et la seconde 58 (2). De son côté, l'Université a accordé 40 diplômes d'enseignement supérieur.

L'orphelinat de Dâr ul-Khaïr 'Ali (la Haute Maison du Bien) de Constantinople vient de recevoir le matériel de son atelier de menuiserie pour enseignement professionnel. Il comprend des moteurs et diverses machines (3).

L'École supérieure de commerce de Constantinople devient de jour en jour plus active et plus importante. L'*Ikdam*, qui en parle longuement, dit : « Pour réussir dans le commerce, il ne suffit plus, comme autrefois, d'être intelligent, avisé, actif, rompu aux affaires, et de posséder des capitaux. Il faut, de plus, avoir acquis des connaissances spéciales sans lesquelles on ne peut réussir, le commerce étant aujourd'hui une véritable science et une science des plus complexes (4). »

On agrandit les bâtiments de l'École, insuffisants déjà pour ses 500 élèves.

L'École professionnelle de Castamouni vient d'être dotée d'un atelier pour la construction des machines agricoles (5).

On commence la création d'un nouveau laboratoire de bactériologie pour la fabrication du sérum contre la peste bovine. Celui de Constantinople ne servira que pour la ville et ses environs, et le second pour la province (6).

Smyrne aura maintenant un hôpital pour les Musulmans étrangers. Il sera gratuit pour les indigents et payant suivant une double échelle de prix pour les malades aisés (7).

L'administration de la Dette ottomane fonde à Brousse une école

(1) *Al-Liwâ*, 30 décembre 1906.
(2) *Ibid.*
(3) *Ikdam*, 26 janvier 1907.
(4) *Ibid.*, 30 janvier 1907.
(5) *Ibid.*, 13 janvier 1907.
(6) *Ibid.*, 7 janvier 1907.
(7) *Ibid.*, 8 janvier 1907.

professionnelle pour l'élevage des vers à soie, afin de propager la méthode Pasteur (1).

Il est d'usage, en Turquie, de faire frapper de nouvelles monnaies au commencement de chaque année musulmane. Pour 1325 qui va commencer dans quelques jours, l'ordre a été donné de frapper à l'hôtel des monnaies 10.000 livres et 95.000 piastres pour le trésor particulier du Sultan (2).

L'île de Rhodes a été choisie comme centre d'immigration pour les Musulmans étrangers venant s'installer en Turquie (3).

Les Musulmans de Crète se plaignent des prétentions croissantes de la Grèce. On veut maintenant qu'ils soient diplômés de l'Université d'Athènes pour faire partie des tribunaux. Le *Liwâ* publie une longue lettre sur l'histoire des origines de cet élément musulman et de ses démêlés avec les Chrétiens (4).

On peut s'attendre à des difficultés entre le Gouvernement général de la Tripolitaine et les Senoussiya. En effet, un projet de réorganisation, soumis il y a six semaines à l'approbation du Sultan, comporte la division du Sandjak de Ben Ghazi en trois Cazas et un Nahié, avec cinq inspecteurs et cinquante percepteurs pour l'établissement de l'impôt (5).

Les muftis en Bulgarie.

Le Gouvernement bulgare reconnaît aux communautés musulmanes de la principauté le droit d'élire elles-mêmes leurs muftis. Après avoir vainement réclamé que cette nomination fût faite exclusivement par le cheïkh ul-islam qui siège à Constantinople, la Turquie insiste pour que l'élection de chaque mufti soit du moins soumise à l'approbation du chef de l'Islam en Turquie (6).

Les Musulmans de Bosnie.

Les journaux allemands et croates ont annoncé qu'une députation de Musulmans bosniaques, conduite par Sulyman-Aga Salihagii, avait menacé les autorités autrichiennes d'une émigration en masse, si les

(1) *Ikdam*, 17 janvier 1907.
(2) *Ibid.*, 29 janvier 1907.
(3) *Ibid.*, 12 janvier 1907.
(4) *Liwâ*, 27 décembre 1906.
(5) *Ikdam*, 12 janvier 1907.
(6) *Kölnische Zeitung*, 15 janvier 1907.

Musulmans de Bosnie n'obtenaient pas satisfaction pour différents griefs. En confirmant ces plaintes, notamment au sujet des wakfs, Salihagii a déclaré que ni lui ni ses coreligionnaires ne songeaient à émigrer (1).

Questions du jour en Égypte.

La question de l'instruction est toujours à l'ordre du jour en Égypte. Le directeur de l'École normale Nâsiriyé a publié, vers la fin de 1905, une statistique faisant ressortir que l'Égypte compte 347 mosquées avec 1.025 professeurs et 21.352 élèves, soit 6,54 p. 100 de la population mâle ayant dépassé l'âge de l'école primaire (2).

Au commencement de l'année 1907, on annonce l'ouverture de trois nouvelles écoles au Caire (3). En même temps, on souscrit largement pour la fondation de l'Université égyptienne : Hassan Mouhsin Pacha donne 500 livres sterling ; Hâfidh Bey El-Machâwî, 100 livres sterling, etc. (4). Mais il se fait une active campagne pour obtenir que l'enseignement religieux reste à la base de l'enseignement de la future Université (5). C'est une occasion pour insister sur la nécessité de réformes dans l'enseignement d'El-Azhar (6), mais en même temps de plaintes du personnel de cet établissement. Ainsi, les professeurs de Qoran et d'arabe envoyés dans les écoles élémentaires, à leur sortie d'El-Azhar, se plaignent qu'on exige d'eux le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais, comme condition de toute amélioration de leur traitement (7).

En Russie.

Les écoles modernes se répandent jusqu'en Sibérie. Un Musulman de Kachkoul, Mollâ Selmân Efendi, en a ouvert une dans cette ville (8). Et ce ne sont pas seulement les écoles, mais les procédés de propagande aussi qui sont modernes. C'est ainsi qu'il s'est constitué, en Crimée, une société, dont les actions sont de 100 roubles, pour la propagation parmi les Musulmans des livres, journaux et revues scien-

(1) *Courrier européen*, 11 janvier 1907.
(2) *Al-Liwâ*, 11 décembre 1906.
(3) *Ibid.*, 2 janvier 1907.
(4) *Ibid.*, 6 janvier 1907.
(5) *Ibid.*, 17 décembre 1906.
(6) *Ibid.*, 18 décembre 1906.
(7) *Ibid.*, 29 décembre 1906.
(8) *Kazan Moukhbiri*, 11 janvier 1907.

tifiques (1). Peut-être le commerce des livres n'est-il pas, en effet, très lucratif, car on voit, à Kazan, la librairie de Sabah joindre à son assortissement ordinaire un rayon de parfumerie « de provenance directe et à prix modérés » (2). Le zèle pour l'instruction n'en est pas moins général et actif. A Guzlové, annonce le *Terdjumân*, la Société de bienfaisance vient de donner 3.000 roubles pour la construction d'une école primaire supérieure, outre 2.000 roubles de subvention annuelle (3).

Les sociétés de ce genre constituent un des éléments caractéristiques du mouvement musulman russe. On voit ainsi la *Hidâyèt* de Bakou intervenir auprès des autorités locales pour la répression des désordres (4), puis réunir 200 dames musulmanes, comme Comité d'assistance aux victimes des troubles (5). Elle engage ensuite une campagne pour la fermeture de soi-disant maisons de thé, qui sont en réalité de mauvais lieux (6), puis exige la fermeture des cabarets voisins de la mosquée (7). En même temps, les Musulmans de Bakou pratiquent couramment la grève (8).

Malgré ce remarquable élan vers un avenir qui promet d'être brillant pour l'Islam russe, on peut regretter qu'il ne se soit pas encore dégagé de pratiques comme celle du Voile, si décrié même aux Indes, où on n'ose plus défendre le « Purdah ». En disant que la question reste controversée, le *Kazan Moukhbiri* (9) la tranche en réalité, puisqu'il mentionne l'existence de solides arguments religieux en faveur de la thèse libérale. Mais c'est trop déjà qu'elle puisse être encore posée dans une ville où les Musulmanes ont été représentées par la femme éminente qui était 'Alimèt ul-Banât Khânoum Bèg-Témiriyé, auteur de tant d'ouvrages sur l'éducation et l'enseignement (10). Un autre nom vient aussi sous la plume ici : celui de Mme Olga de Lebedeff, qui a tant fait déjà pour l'émancipation de la femme musulmane. Puisse son éloquent appel, publié au Caire par la revue *Idjtihad*, être entendu des Musulmans russes! Qu'ils se souviennent des vers de Firdoûsî cités par le docteur Abdullah Djevdet Bey (11).

(1) *Al-Liwâ*, 8 janvier 1907.
(2) *Kazan Moukhbiri*, 21 janvier 1907.
(3) *Ibid.*, 30 janvier 1907.
(4) *Irchâd*, 25 novembre 1906.
(5) *Ibid.*, 18 décembre 1906.
(6) *Ibid.*, 23 décembre 1906.
(7) *Ibid.*, 8 janvier 1907.
(8) *Irchâd*, 4 décembre 1906.
(9) 23 janvier 1907.
(10) *Ibid.*, 6 janvier 1907.
(11) *L'Emancipation de la femme russe*, par Mme Olga de Lebedeff, précédé d'un article bibliographique par le docteur Abdullah Djevdet Bey. Edition de la revue *Idjtihad*, le Caire, 1906.

Un correspondant du *Daily Chronicle*, M. N. Nevison, disait récemment à ses compatriotes l'admiration qu'il rapportait de Bakou, pour les Musulmans si instruits, si éclairés de cette grande cité. On n'y comptait naguère ni écoles, ni journaux, ni théâtre tartares. Il y a maintenant douze écoles, trois ou quatre journaux et un théâtre, grâce à la généreuse initiative d'un Tartare millionnaire. Récemment, dans un banquet auquel assistaient soixante Musulmans, le correspondant du journal anglais se trouvait en présence d'hommes instruits, distingués, parlant pour la plupart le français ou l'allemand de la manière la plus correcte. L'un d'eux avait traduit le *Faust* de Gœthe ; un autre, Milton et une partie de Shakespeare (1).

De tels témoignages d'un voyageur impartial et désintéressé réjouissent profondément tous ceux qui suivent de loin avec une sympathique admiration l'œuvre de progrès des Musulmans russes. Mais qu'ils nous permettent de faire tous nos vœux pour que l'abolition définitive de l'affreux « Purdah » ne laisse plus d'ombre au tableau.

A. L. C. — N. S. — L. B.

(1) *Daily Chronicle*, 14 janvier 1907.

LA PRESSE MUSULMANE

La disposition typographique et les titres des journaux musulmans.

Créés à l'imitation de la presse européenne et à une époque relativement récente, les journaux musulmans ont adopté, d'ordinaire, l'arrangement de leurs modèles. Seuls, ou à peu près, les journaux qui, reculant devant les frais de l'impression, se contentent de l'autographie, peuvent présenter, à ce point de vue, des différences sensibles. Les grands journaux quotidiens du Caire et de Constantinople sont du même format que ceux de Paris ; comme eux, ils paraissent parfois sur six (*Al-Liwâ*) et huit pages (*Al-Mouayyad*) : comme eux, ils sont divisés en colonnes, et l'ordre des articles est généralement le même. La quatrième page est réservée aux annonces, souvent illustrées, et le feuilleton est à la même place que dans nos journaux. Il en est de même des revues, qui ont des couvertures analogues à celles des revues européennes et des illustrations d'un caractère souvent très artistique. Les journaux satiriques donnent des illustrations en couleur, comme *Mollâ Nasr ed-Dîn*, dont nous avons précédemment parlé, et le curieux *Terdjémé*, de Palerme.

Quant au texte, il est quelquefois imprimé en couleur, en rouge de préférence, à l'occasion d'un événement important, mais l'impression en noir prévaut presque toujours. Certains journaux, parmi lesquels on peut citer *Al-Mouayyad* (fig. 1) et *Al-Liwâ* (fig. 2), du Caire, et le *Khilafat* (fig. 3), de Londres, paraissent sur papier teinté (bistre ou rose), mais le papier blanc est le plus employé. Il est, du reste, de qualité très variable. Quelques organes publiés en Europe, par des réfugiés politiques, ne pouvant être expédiés en Orient que sous enveloppe fermée, sont imprimés sur un papier très léger et très souple.

Ce n'est guère que dans les titres que l'impression présente, parfois, une réelle originalité. Les caractères avec lesquels on les compose, beau-

عدد ٥٠٦٥ — ثمن النسخة الواحدة نصف قرش صاغ

المؤيد

١٣٠٧

جريدة يومية سياسية تجارية

اشتراكات المؤيد

١٧٠ عن سنة داخل القطر و ٩٠ عن نصف سنة

خمسون فرنكا . خارج القطر

(اجرة نشر الاعلانات)

يتفق عليها مع الادارة

ولخارج القطر تعريفة تطلب من الادارة أيضا

مكاتبات المؤيد

جميع المكاتبات ترد باسم صاحب الجريدة ومدير سياستها

(علي يوسف)

محل الادارة شارع محمد علي (نمرة التليفون ٤٣٥)

نمرة التليفون بمكتب الاسكندرية ٥٩٨

AL-MOAYAD

Prix de l'abonnement

	6 mois	Un an
Egypte	P.T. 90	P.T. 170
Etranger		Fcs 50

Annonces

Pour toute annonce et insertion s'adresser aux bureaux de l'Administration

Correspondance

Toutes les lettres destinées à la Rédaction doivent être adressées au Directeur-Propriétaire

CHEIK ALY YOUSSEF

Administration

104 Rue Mehemet Aly . le Caire

Téléphone . CAIRE N° 435

Bureau d'Alexandrie N° 508

FIG. 1.

عدد ٢١٧٥ — ثمن النسخة الواحدة نصف قرش صاغ — السنة الثامنة

اللواء

١٣١٧

جريدة يومية سياسية أدبية تجارية

مخطوط

لصاحبها مصطفى كامل

اشتراك اللواء

١٥٠ قرش عن سنة داخل القطر

٨٥ « « ستة أشهر « «

٤٥ « « ثلاثة « «

١٥ « « شهر واحد « «

خمسون فرنكا خارج القطر

ولا ترسل الجريدة الا لمن يدفع قيمة الاشتراك مقدما

لا تعتمد وصولات الاشتراك الا اذا كانت ممضاة من مدير الجريدة والمشتغل

أجر نشر الاعلانات

أجرة سطر الاعلان الصحيفة الثانية والثالثة ١٥ قرش

وفي الرابعة ٨ قروش . والاعلانات التي يتكرر نشرها أجرة مخصوصة يتفق مع الادارة عليها

مكاتبات اللواء

جميع الرسائل يجب أن تكون خالصة أجرة البريد

باسم صاحب « اللواء »

ولا ترد الرسائل لاربابها أدرجت أو لم تدرج

الرسائل التلغرافية يكفي فيها

اسم (جريدة اللواء) بمصر

نمرة التليفون (١٩٠)

محل ادارة الجريدة بشارع الدواوين نمرة (٢٩)

أمام نظارة الحقانية

FIG. 2.

coup plus grands d'ordinaire que ceux des titres de nos journaux quo-

Fig. 3.

tidiens, sont accompagnés, quand on emploie les écritures ordinaires,

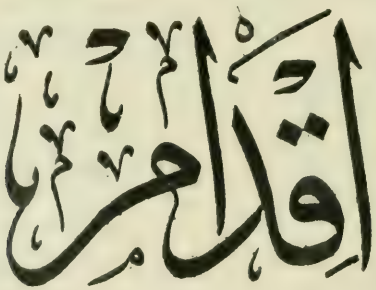

Fig. 4.

de toutes leurs voyelles et des autres signes orthographiques. Ils affec-

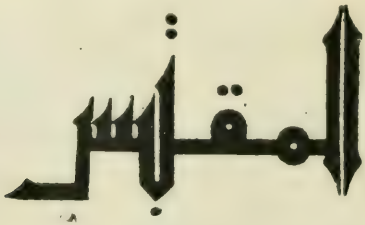

Fig. 5.

tent des formes agréables à l'œil, mais aussi d'une lecture difficile. Les

titres des journaux du Caire et de Londres que nous venons de mentionner le montrent, ainsi que celui de l'*Ikdam* (fig. 4), le plus important des journaux de Constantinople.

Fig. 6.

On procède de même pour les principales rubriques du journal (nouvelles locales et de l'extérieur, faits divers, dépêches, etc.).

L'écriture coufique, dont on connaît le caractère ornemental, a été adoptée pour les titres d'un certain nombre de journaux. Nous pou-

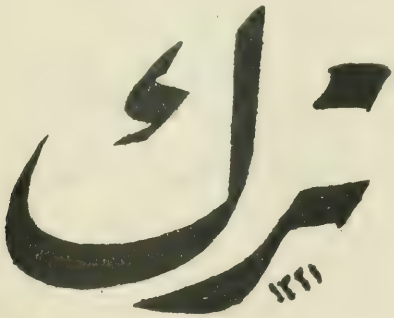

Fig. 7.

vons citer, dans le nombre, la revue *Al-Moktabas* (fig. 5), dont nous avons eu, plus d'une fois, l'occasion de parler, et un journal jeune-turc qui paraissait à Folkestone, il y a quelques années, *Osmanli* (fig. 6). On retrouve aussi quelquefois l'écriture coufique dans les annonces ; inutile de dire que, dans ce cas, elle est toujours transcrite en naskhi.

Depuis quelques années, la typographie turque a adopté les caractères en *rik'a* pour tenir lieu, dans les textes en écriture naskhî, de l'italique, et quelquefois aussi des capitales. Il y a quelques exemples de journaux dont le titre est en *rik'a* : le *Turc* (fig. 7), du Caire, et le

شورای امت

Fig. 8.

Choûrâyi Ummèt (fig. 8), partie turque du *Mechveret* que dirige M. Ahmed Riza, ont leurs titres dans cette écriture.

Quand un journal musulman, ou rédigé en langue musulmane, paraît dans un pays soumis à la domination d'une puissance européenne,

Fig. 9.

son titre est, d'ordinaire, accompagné d'une transcription en caractères latins ou russes. Nous en avons déjà vu des exemples ; ajoutons à ceux-ci les titres de deux journaux bien connus en Asie : le *Habl oul-Matîn* (fig. 9), de Calcutta, et l'*Irchâd* (fig. 10), de Bakou. Voici encore le

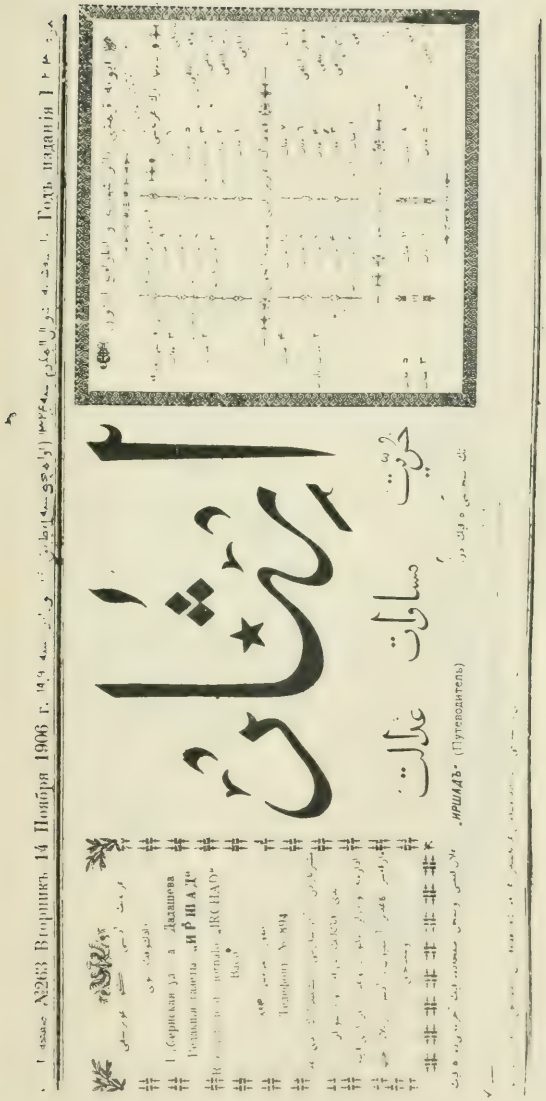
№263 Вторникъ 14 Ноября 1906 г.
Годъ изданія
Дадашева
„ИРШАДЪ"
(Путеводитель)

Fig. 10.

titre d'un journal de Crimée, le *Vatan Khâdimi* (fig. 11). Nos lecteurs, à qui ces titres sont devenus familiers, remarqueront la disposition

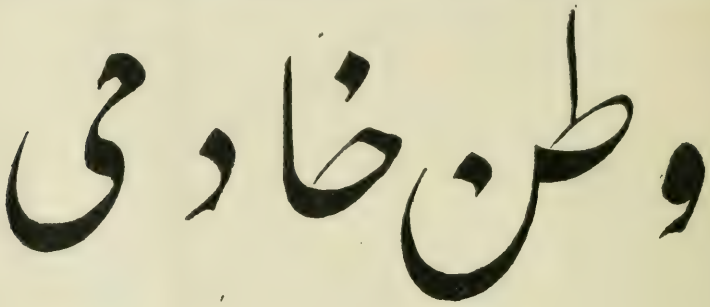

Fig. 11.

des caractères, notamment pour l'*Irchâd*, dont les lettres sont jointes.

De même que dans nos journaux, les indications relatives aux date et mode de publication, aux abonnements, à la correspondance, aux annonces, etc., sont placées, soit à côté du titre, soit au-dessous. Sauf de

Fig. 12.

rares exceptions, on donne, à la fois, la date du calendrier musulman et celle du calendrier chrétien (julien ou grégorien). On donne, en outre, la concordance avec l'année du cycle ouïgour, pour la Perse ; avec l'an-

née ottomane administrative, pour la Turquie, et avec l'ère copte, pour l'Égypte.

Très souvent, le titre est placé au milieu d'un encadrement orné. C'est, depuis de longues années, le cas pour le doyen de la presse syrienne, le *Hadaïk-el-Akhbar* (fig. 12) de Beyrouth, dont nous reproduisons l'en-tête

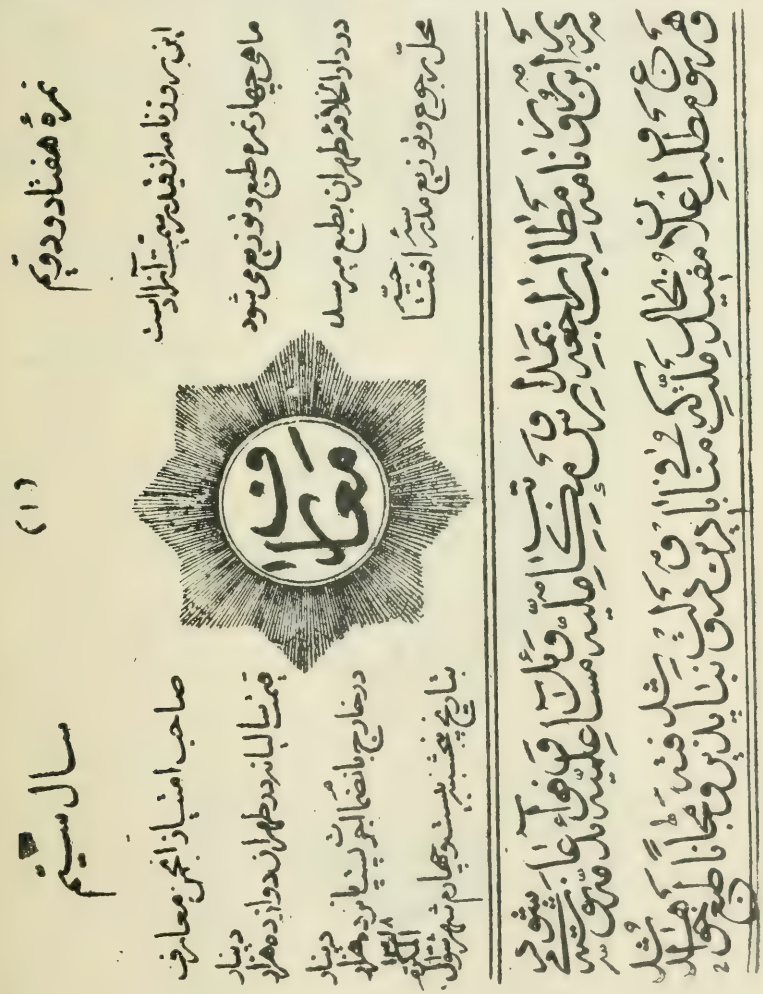

Fig. 13.

d'un numéro, vieux de plus de quarante ans; il en était de même, il y

Fig. 14.

a quelques années, pour l'*Irân* (fig. 14), organe officiel du gouverne-

Fig. 15.

ment persan, ainsi que pour *Al-Djawâ'ib* (fig. 15), le journal fondé à

Fig. 16.

Constantinople, il y a de longues années, par le célèbre Farès Chidiac,

et transporté depuis en Égypte. La première série du journal persan,

Fig. 17.

Mè'ârif (fig. 13) avait pour encadrement des rayons lumineux ; notre

Mobacher (fig. 16), d'Alger, le journal du gouvernement général, a un encadrement semblable; mais, primitivement, son titre était entouré d'ornements dans le goût maghrébin (fig. 17).

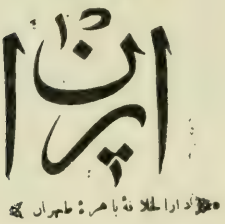

Fig. 18.

Les armoiries sont rares. Celles de la Perse figurent en tête de l'*Irân* (fig. 18), et celles de l'Albanie décoraient la couverture de l'*Albania*, de Bruxelles. Mais, primitivement, ce dernier journal avait une

Fig. 19.

couverture illustrée en entier, et de la manière la plus heureuse, que nous reproduisons ici (fig. 22). (Voir p. 608).

Le *Birgys* (fig. 19) (Aigle), fondé à Paris, vers 1860, par Solimân Al-Haraïri, avait pour en-tête un aigle planant au-dessus de Paris. Le

croissant et l'étoile, qui ornaient le titre d'*Al-Djawâ'ib*, se retrouvent sur d'autres journaux, mais sans être d'un usage bien fréquent. Il serait long et peu aisé de décrire l'ornementation bizarre du titre du *Yambagan-Warta* (fig. 20), curieux spécimen de la presse malaise. Une

Fig. 20.

estampe satirique ornait le titre des *Lètâïf-i Asâr* (fig. 21), précurseur de *Mollâ Nasr ed-Dîn*, qui paraissait à Constantinople vers 1870.

Voici enfin le titre du *Muslim Friend* (fig. 23), journal tamoul de

Fig. 21.

Colombo, très probablement le seul organe musulman publié dans cette langue. (Voir p. 609.)

Si rapide que soit notre aperçu, il permettra de se rendre compte de ce que sont, matériellement, les organes de la presse musulmane. Tout en prenant pour modèles leurs confrères européens, ils ont souvent fait preuve de goût et d'originalité.

L. Bouvat.

Fig. 22.

முஸ்லிம் நேசன்.

Muslim Friend.

வாரத்திற் கிருமுறை

புதன்கிழமை சனிக்கிழமைகளில் பிரசுரஞ்செய்யப்படும்,

"ஆரணத்தைத் தேர் பூரணத்தைப்பார்"

FIG. 23.

Tèrbiyèt ul-Ètfâl.

Parlant de la famille de Schamyl, nous disions, dans l'avant-dernier fascicule de la Revue (1), que l'un des petits-fils du célèbre adversaire des Russes, aujourd'hui un des principaux négociants de Kazan, Mohammed Zâhid Chamoû'il, avait fondé, à Moscou, un journal d'éducation et d'enseignement, paraissant sous ce titre : *Tèrbiyèt ul-Ètfâl* (Éducation des enfants). Nous sommes heureux de pouvoir faire connaître à nos lecteurs, avec quelques détails, le premier numéro de ce journal, dont la couverture est reproduite ci-contre (fig. 1).

Au premier abord, le *Tèrbiyèt ul-Ètfâl* frappe par l'élégance de son impression. Paraissant tous les quinze jours par fascicules de 20 pages in-4 sur papier fort, il est, à chaque page, orné de vignettes d'un caractère artistique (vues, portraits, en-têtes, encadrements, culs-de-lampe), et sa couverture, tirée sur papier vert d'eau, est, elle aussi, illustrée avec goût. Les caractères, enfin, sont d'une netteté remarquable, comme on peut s'en rendre compte par la reproduction en réduction d'une page du texte (fig. 2).

La première page contient, après le titre et les indications accessoires (adresse, abonnement, conditions de publication, etc.), une grande vignette sur bois représentant une école arabe d'Algérie. Sur le tableau noir sont écrits ces mots : « Recherchez la science depuis le berceau jusqu'à la tombe. »

A la seconde page nous trouvons le programme du journal. L'école est, de notre temps, le premier et le plus urgent des besoins ; l'école et les livres, voilà, tout ensemble, le présent et l'avenir de la nation. Les parents tartares avaient besoin d'un guide à notre époque de civilisation et de progrès ; ce guide, le *Tèrbiyèt ul-Ètfâl* se propose de l'être.

L'Acquisition du savoir, article qui suit cette déclaration de principes, montre l'importance qu'il y a à se rendre maître de la science et quelle gloire celle-ci procure à ses adeptes. C'est, du reste, agir en bon Musulman que de s'instruire : le Prophète l'a dit.

Le journal semblerait faire, en dehors des questions purement pédagogiques, une place aux travaux littéraires, car nous trouvons, sous la signature Doûmâvî (?), une poésie, *le Salut d'un mendiant*. Mais cette poésie, comme les pages qui précèdent, fait l'apologie du savoir.

Sous la rubrique *Biographie des hommes célèbres*, est donnée, cette fois, la vie, très résumée, du fondateur de la dynastie ottomane, le sultan 'Osmân, dont le portrait est reproduit.

(1) I, 2, décembre 1906, p. 268.

On publiera aussi des « Histoires », *Hikâyât*, sur des sujets variés. Le

FIG. 1.

sujet en est emprunté, aujourd'hui, à l'histoire naturelle : *Un méchant vetit canard.*

De l'histoire naturelle nous passons à l'histoire proprement dite et à la géographie avec *La Ville de Constantinople*. La notice qui lui est consacrée est assez courte, mais en revanche illustrée.

طوپخانه‌ی گیله‌لر: مانیفه اورنلره عی بحشراق مائر کوبسی حکومت یامانقدن و حکومت قولیغه عی مالردر. مسجد مکتب، مدرسه‌لرنك عددلری کوبدر: ٦٧٠ دن آرتق مسجد، ٥٦٠ مرتورلی مکاتب و ١٤٦ مدرسهٔ روحانیه‌سی باردر. سلطان عبدالحمید خان ثانی وقفیه بکاتنك عددی کوب آرتدرلمه‌ه قصد ایتمشلر و هیچ بر حرنرسه اوقلماو سنی حلقك علم باغی بیك نوبه‌ن درجه‌ه در تکلردن. اندانی تکلر ایر مالالر ایچون ١٦٢، و قرلر ایچون ١٦٩؛ بوقاری درجه‌ه گی شهر تکلری ایرلر ایچون ١٩، قرلر ایچون ٨؛ ایرلر و قرلر ایچون ترمه هر تکی؛ رسم تکی، تکب سلطانی، تکب ملکهٔ طبیه، مامورلر حاضرلمه‌لر ایچون غالی تکب، اورمان و معدن تکی، تلغرافی، مهندسلر تکی، معلم و معلمه‌لر ایچون تکلر، حقوق تکی، حربیه تکی، تکب عسکری طبی، اون عسکری رشدیه‌لر و بحریه تکی باردر. سوداوهرکوبره‌ك احصلر قولیغه و اولغه برق اسمه‌گلمدر اسمویه جت حلقلرنك تکلری دخی کوبدر. بو بر، شهه‌سر، حکومت تکلرنك قاراغه‌ه کوب سرمشلردر هرتورلی بلره ٤٠ عه یقن عربه و محله‌لر چقیه‌ه حکومتك قنی سروری سنی بولر هیچ برقائقلی و درس برسه بارالماسدر حکومتی تاقب کوبلرسی اونکرتکه‌لردر الحاصل اداره مسئله‌سی سه اسئول سنك کوب برسه‌دن محرومدر

عمرنك ایتك طاتلی و ایك قصلی و قنی نالالنی وقتدر، بو وقتك قدرینی بلك بحثی استعمال ایتکان مالا شهه‌سر تحلی مالادر

اوقوریه و بلگه پاراتا طورغان مالانك آلداغی کوبی بیك بحثیدر

مکتبه اسداغلری بلمه‌ن یخشی معامله قیلمان مالانك حلقلینی بلمه‌ن حکم قیله‌در

کیچکه و قنه اوبرمگان برسه هیچ بر وقتده اوبونلمس.

اوقورغه بلمکان مالا ایچون مکتبده راحت اوزن بوق

باحارلر بلمه‌ن قشمغان اوریبی، چارلقدن صاقلار.

اوینکان زمان کری قشمی، بری او یکانه اوبرمگان برسه‌لرگه حاضرگی کون ایچون ازیدر

طرنقدن کشنك هر اشی آلدون چقلور.

کشگه هر برسه‌در اوزن شلاملك کره‌کدر

آب آیاسك بلمه‌ك ایسه باش وقتنه اوقمی قلمان مالالر آخرینه فقر ولمالر

Fig. 2.

Quelques proverbes ou sentences morales sont réunis sous ce titre, *Paroles des ancêtres* (page reproduite, fig. 2.)

Des notions élémentaires d'astronomie paraîtront dans le *Tèrbiyèt ul-Ètfâl* ; nous en voyons le commencement.

Nous revenons, ensuite, à l'histoire naturelle (remarquons, à ce propos, que ces mots sont traduits ici littéralement pour servir de titre à l'article). De même que pour l'astronomie, le journal donne ici le commencement d'un résumé de cette science, et publie, pour le début, quelques notions de géologie.

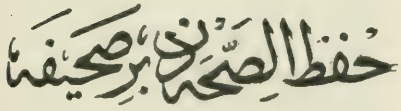

Fig. 3.

Une Page d'hygiène (fig. 3), d'hygiène infantile, bien entendu, sera aussi l'une des rubriques données, habituellement, dans ce journal. On insiste, cette fois, sur l'importance des soins à donner aux enfants du premier âge.

Les Événements de ces jours ci (fig. 4) racontent les faits récents intéressant la Russie. Comme les précédents, cet article est accompagné d'illustrations : le portrait de l'écrivain tartare 'Iyâz Efendi (fig. 5), victime des troubles de Kazan, celui de Fâtih Efendi Alicheff, une vue de la mosquée construite à Nevir (fig. 6). On annonce, entre autres, qu'une chapelle

musulmane a été ouverte au gymnase de Tiflis, et qu'une société de protection contre l'ignorance et l'oppression des gouvernants a été fondée à Kazan.

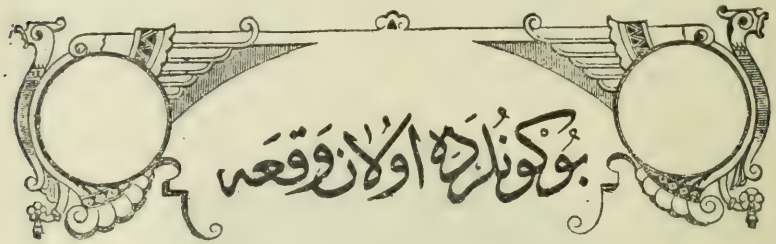

Fig. 4.

Des récréations scientifiques, des problèmes d'arithmétique sont donnés, à l'exemple de nos journaux similaires. Les annonces, enfin,

Fig. 5.

terminent ce numéro. Pour la plupart, elles sont consacrées à la presse musulmane et donnent les conditions d'abonnement à des journaux

dont nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir nos lecteurs : *Vakt*, *Fuyoûzât*, *Dhâñ*, *Bèyân ul-Hakk*, etc.

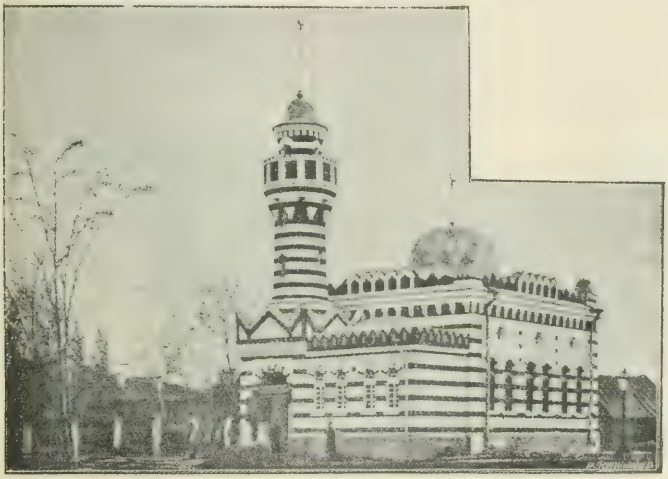

Fig. 6.

Parlant d'un journal satirique tartare, nous disions dernièrement que cet organe soutenait avantageusement la comparaison avec ses confrères d'Europe. Nous pouvons en dire autant de ce journal tartare d'éducation et d'enseignement.

En faveur de l' « Irchâd ».

Nous avons tout lieu de croire que les dangers qui menaçaient l'existence de l'*Irchâd* sont, aujourd'hui, définitivement conjurés. Les témoignages de sympathie et de dévouement au journal que dirige, d'une façon si remarquable, Ahmed Bey Agayeff, ne se comptent plus. Citons-en quelques-uns.

De Tiflis, Àkhônd Hâdjî Mîr Bâker Mîr Haïderzâdè écrit une longue lettre dans laquelle il proclame, pour tous les Musulmans de la région, sans distinction de rites, la nécessité de venir en aide à l'*Irchâd*. Qui a retardé les progrès de la presse chez les Musulmans ? L'ignorance, et l'ignorance seule. Or la nation qui n'a pas de presse est « muette » (1).

(1) *Irchâd*, 14 27 décembre 1906.

Les Tartares, on s'en souvient, n'ont pas été les seuls à venir en aide à l'*Irchâd* ; les Persans ont rivalisé d'efforts avec eux. Sous ce titre, *O Musulmans!* un journal de Tauris, *'Èdâlèt* (1), déplore que la presse musulmane, qui a un si grand rôle à jouer, soit si en retard sur la presse d'Europe. N'est-il pas honteux que l'*Irchâd*, qui devrait être l'organe de toutes les populations de langue azérie, de Turquie comme de Perse, n'ait que 5.000 abonnés, alors que les journaux de Paris et de Londres en ont des millions ? Pour l'*'Èdâlèt*, Ahmed Bey Agayeff est le véritable modèle du journaliste musulman.

Contrairement au fâcheux exemple donné, l'année dernière, par quelques prêtres persans dont les paroles, d'ailleurs, sont restées sans écho, en Perse comme en Russie, le clergé musulman de Bakou, comprenant l'importance du rôle joué par la presse, approuve la lecture des journaux, même étrangers. Il rend surtout justice à l'*Irchâd*, qui exerce une action bienfaisante et a, en toute occasion, défendu la bonne cause (2).

Un journal tartare de Crimée.

Le *Vatan Khâdimi*, « Serviteur de la Patrie », organe tartare de Karassou-Bazar (Crimée), dont nous avions donné le titre dans notre énumération des journaux musulmans russes, est maintenant dans sa seconde année d'existence. Il paraît deux fois par semaine et, suivant l'exemple de quelques-uns de ses confrères non-musulmans, donne chaque mois un livre en prime à ses abonnés. Organe à tendances patriotiques, il a pris pour devise le *hadîth* bien connu : « L'amour de la patrie fait partie de la foi. » Bien informé et rédigé avec soin, il donne, avec les nouvelles de la Russie et de l'étranger, des informations détaillées sur le mouvement musulman (3).

Le nouveau journal d'Ismaïl Bey Gasprinsky.

Dans le nouvel organe qu'il a fondé sous le titre de *Millèt*, le directeur du *Terdjumân*, Ismaïl Bey Gasprinski, publie, sur la politique russe de Pierre le Grand à nos jours, une étude critique. Après avoir

(1) Numéro du 6 dhoû'l-ka'da 1324.
(2) *Irchâd*, 14/27 novembre 1906.
(3) Adresse : Direction du *Vatan Khâdimi*, à Karassou-Bazar (Crimée). Abonnements : Russie, 4 roubles pour 1 an, 2 roubles pour 6 mois, 1 r. 25 pour 3 mois, 50 kopeks pour 1 mois. Étranger : 20 francs pour 1 an, 12 francs pour 6 mois.

blâmé le rapprochement de la Russie avec l'Angleterre, il déclare que le devoir de la première de ces nations est d'entretenir des rapports loyaux et sympathiques avec les puissances musulmanes voisines, la Turquie et la Perse (1).

Un journal tartare pour la jeunesse.

A Bakou, paraît, depuis le milieu de l'année 1906, le *Dâbèstân* (École), organe azéri s'adressant à la jeunesse. C'est, pour ainsi dire, le seul organe musulman de ce genre ; il existe bien en Turquie, dit l'*Irchâd*, qui nous fournit ces détails (2), un journal de la jeunesse ; mais, muselé par la censure, ce dernier n'a que peu d'action.

Malheureusement, la situation du *Dâbèstân* est des plus précaires. Son directeur, seul rédacteur en même temps, est obligé d'être, de plus, le secrétaire, le caissier, le garçon de bureau et l'homme de peine du journal, et il a toutes les peines du monde à joindre les deux bouts. Il est temps que l'indifférence des Musulmans à l'égard d'une œuvre aussi utile prenne fin.

Un journal musulman en langue russe.

Le gouverneur général du Caucase a accordé au secrétaire de l'administration du journal *Kaspi*, de Bakou, l'autorisation de fonder un journal quotidien. Rédigé en langue russe, cet organe aura pour titre le mot *Narod* (Réunion) (3).

La presse musulmane à Tachkent.

Nous trouvons, dans l'*Irchâd* (4), quelques conseils amicaux adressés au *Khourchid* (Soleil), de Tachkent. Ce journal politique, littéraire, scientifique et économique, dont les articles sur l'éducation et l'enseignement sont particulièrement appréciés du public musulman, paraissait, auparavant, une fois par semaine ; à l'avenir, il paraîtra deux ou trois fois.

(1) *Al-Liwâ*, 6 décembre 1906.
(2) Numéro du 7/20 décembre 1906.
(3) *Irchâd*, 13/26 décembre 1906.
(4) *Irchâd*, 3/16 novembre 1906.

Un nouveau journal tartare.

Tèkiâmul, « l'Amélioration mutuelle », est un journal fondé Bakou dans le courant de décembre 1906. Rédigé en turc azéri, il s'est voué à la défense des intérêts des ouvriers et de la classe pauvre. Paraissant tous les samedis, il publie des études sociales, politiques et littéraires (1).

La presse persane et les femmes.

L'année dernière, le *Habl oul-Matîn* publiait une lettre, pleine de patriotisme, que lui adressait une femme musulmane de Bouchir. Quelques mois plus tard, une de ses coreligionnaires, habitant Kazvîn, envoyait au même journal une longue lettre sur le rôle des femmes dans la Perse régénérée (2).

L'amélioration qui s'était produite alors dans la santé du Chah, et aussi l'avènement du nouveau régime, avaient comblé de joie l'habitante de Kazvîn. Mais pourquoi, demande-t-elle, la Constitution a-t-elle privé les femmes de tous les droits politiques ?

Une légende fausse de tout point, c'est la prétendue infériorité des femmes. Il suffirait de citer Cléopâtre, Sémiramis, la reine Victoria, et tant d'autres. Les femmes qui, dans la famille, jouent un rôle capital, devraient prendre part à la vie de la nation. Ceci, du reste, n'est en rien contraire à l'Islam. Il faut donc instruire les femmes, améliorer leur sort.

La guerre sociale autrefois et aujourd'hui.

Tout se transforme, et la guerre sainte, aujourd'hui, doit être une guerre de presse, dit un journal de Tauris. Il faut déraciner les vieux préjugés occidentaux représentant l'Islam comme un obstacle à la civilisation, réfuter les erreurs, détruire les préventions et instruire le peuple. Les journaux musulmans ont une noble tâche à accomplir ; ils ne doivent pas y être inférieurs. S'informer de ce qui se passe au

(1) *Irchâd*, 15/28 décembre 1906. Voici les prix d'abonnement au *Tèkiâmul* :

Un an : Bakou et environs, 3 r. 50 k. ; Russie, 4 r. 60 k. ; Étranger, 7 r.

Six mois : Bakou et environs, 2 r. ; Russie, 2 r. 80 k. ; Étranger, 4 r.

Un mois : Bakou et environs, 0 r. 30 k. ; Russie, 0 r. 40 k.

(2) Numéro du 3 décembre 1906.

dehors et, pour cela, apprendre les langues étrangères, est un de leurs devoirs. En terminant, l'auteur de l'article rend un hommage mérité à l'éminent directeur de l'*Irchâd*, Ahmed Bey Agayeff (1).

Un nouveau journal persan.

L'*Èttèlâ'* (2) adresse ses félicitations et ses vœux de succès à Mèdjd ol-Islâm Kèrmânî, docteur musulman de mérite, qui vient de fonder à Téhéran un organe patriotique, le *Nèdâyè Vatan* (Appel de la patrie). Directeur, par intérim, du journal *Adab*, Mèdjd ol-Islâm, qui est un véritable savant, a fait ses preuves dans le journalisme.

Quelques détails sur le « Mèdjlis ».

Nous empruntons ces détails à l'un des derniers numéros du *Habl oul-Matîn* (3). Le *Mèdjlis*, organe de l'Assemblée nationale, est dirigé par un comité de vingt députés, hommes politiques en vue, écrivains et penseurs ; il a pour but d'éclairer le peuple sur ses intérêts. Il importe d'autant plus, ajoute le *Habl oul-Matîn*, de répandre, en Perse, des journaux à bas prix, que 99 Persans sur 100 n'ont, à l'heure actuelle, aucune notion de ce qu'est la vie politique.

Le journal « Tèrbiyèt » de Téhéran.

Dirigé par Zokâ ol-Molk, qui est, en même temps, à la tête de l'École Siyâsî, une des meilleures de Téhéran, le journal *Tèrbiyèt*, auquel nous avons souvent l'occasion de faire des emprunts, a un caractère scientifique des plus marqués. Ses articles sur l'enseignement et les questions économiques, notamment, méritent de retenir notre attention.

Deux de ses collaborateurs méritent une mention spéciale. L'un, le docteur Mîrzâ Hosèïn Khân Sa'îd ol-Atèbbâ, s'est fait une spécialité des études d'économie politique, dans lesquelles il a acquis une remarquable compétence. Ces études, dit-il (4), devraient d'autant plus être en honneur chez nous, que la prospérité matérielle de notre nation en dépend.

L'autre collaborateur, qui traite, avec non moins d'autorité, les

(1) *'Èdâlèt*, 27 chawwâl 1324.
(2) Numéro du 3 janvier 1907.
(3) 24 décembre 1906.
(4) Numéro du 13 décembre 1906.

questions de politique européenne, est un Circassien converti à l'Islam, le prince Ghoulâm Rizâ Mîrzâ. Fixé aujourd'hui à Recht, le prince circassien possède plusieurs langues européennes, le français en particulier : c'est en français qu'il a primitivement rédigé les lettres sur la politique étrangère qui ont paru dans le *Tèrbiyèt* (1).

Zokâ ol-Molk met généreusement à la disposition des écoles des exemplaires de son journal ; plusieurs personnes ont voulu le seconder dans son initiative. On cite, entre autres, un négociant de Tauris, Mèchhèdi Mohammed Kâzèm Aga, qui a pris un certain nombre d'abonnements (2).

Un journal musulman franco-anglais.

La création d'un organe national égyptien, rédigé en français et en anglais sous ce double titre : *L'Étendard égyptien*, *The Egyptian Standard*, est maintenant chose accomplie. Il sera administré par une société au capital de 20.000 livres égyptiennes, divisé en 200 actions. 16.700 livres ont été souscrites par différentes personnes, dont Mohammed Bey Farîd, qui figure en tête des actionnaires et a pris, à lui seul, 25 actions ; le reste a été fourni par Moustafâ Kâmel Pacha (3).

Le journal persan de l'instruction publique.

Il y a dix ans, en 1314 (1896) de l'hégire, le Gouvernement persan prenait toute une série de mesures destinées à répandre l'instruction, et à l'imitation de l'Europe, un Conseil de l'instruction publique était créé, qui devait avoir la haute main sur tout ce qui concerne l'enseignement et le progrès moral et intellectuel de la nation. Cette assemblée devait avoir un organe, qui serait, en quelque sorte, le journal de l'instruction publique en Perse.

Ce journal, qui, sous le titre de *Mè'ârif* (les Sciences), paraissait deux fois par mois par fascicules de huit pages in-folio, et dont nous avons entre les mains la collection complète, grâce à la libéralité de S. E. Meftâh ol-Molk, ministre d'État, son directeur d'alors et l'auteur de plusieurs ouvrages sur lesquels nous reviendrons, devait durer trois ans. Il comprenait, avec une véritable chronique de l'enseignement public ou privé (fondations d'écoles, changements apportés à leur orga-

(1) Numéro du 20 décembre 1906.
(2) *Ibidem.*
(3) *Al-Liwâ*, numéros des 5 et 6 janvier 1907.

nisation, mutations dans le personnel, examens, etc.), des articles scientifiques sur des sujets très variés : mathématiques, sciences physiques, histoire naturelle, météorologie, application des sciences à l'industrie, philosophie, histoire, etc. Dans ces articles, comme dans les vignettes qui les accompagnaient, on reconnaissait aisément l'influence de l'Europe, à laquelle les membres du Conseil de l'instruction publique désiraient emprunter son savoir, pour le plus grand bien de la nation persane. Le *Mè'ârif* tenait donc, à la fois, lieu de notre *Bulletin officiel* et d'une revue de vulgarisation.

Si la durée de ce journal fut courte, en revanche l'œuvre de ses promoteurs devait être reprise, et leur exemple ne fut pas perdu. La presse persane annonçait, il y a quelque temps, qu'un personnage religieux dont le rôle, dans les événements qui ont amené, en Perse, l'introduction du régime constitutionnel, le cheikh Mohammed 'Alî Bèhdjèt Dizfoûlî, avait fondé, sous le titre de *Da'vat ol-Hakk* (l'Invitation de la justice), un journal politique, dont ses confrères parlaient dans les termes les plus flatteurs. Peu de mois après, le cheikh Dizfoûlî prenait la direction du *Mè'ârif*, rétabli par le gouvernement de Mozaffer ed Dine.

Paraissant désormais chaque semaine, en fascicules de 8 pages, *Mè'ârif*, sans abandonner ses anciennes traditions, a élargi son cadre. Les événements politiques, les séances du Parlement, les faits importants qui se passent à l'étranger, y sont mentionnés. Mais il restera, comme autrefois, l'organe de ce Conseil de l'instruction publique qui, reconstitué, accueillera parmi ses membres tous les hommes désireux de travailler à instruire ses compatriotes.

Le temps nous manque, cette fois, pour analyser les articles contenus dans les six numéros de la nouvelle série du *Mè'ârif* qui nous sont parvenus. Nous y reviendrons ; contentons-nous, aujourd'hui, d'énumérer les plus importants.

Ce sont, dans le premier numéro, *l'Utilité du journal, le Progrès intellectuel du Dâr ol-fonoûn* et *la Richesse pour l'ensemble de la nation*. On revient, dans le second numéro, sur ce dernier objet; il y est question, de plus, du Conseil de l'instruction publique et des qualités requises pour y être admis.

Les éléments du progrès et de la civilisation servent, dans le troisième numéro, de matière à un article assez étendu. Les sujets traités dans le premier, et qui sont loin d'être épuisés, reviennent dans le quatrième. Le cinquième est consacré à une importante étude, due à un personnage en vue, mais désireux de garder l'anonyme, sur cette question souvent agitée et toujours résolue par l'affirmative : s'instruire est un devoir pour les Musulmans. Signalons enfin, dans le

sixième numéro, un certain nombre de notes de physique et de chimie.

Bien informé et rédigé avec soin, donnant des articles sur les sujets les plus divers et propre, de cette manière, à intéresser tous les publics, fort de l'appui moral et matériel du Gouvernement persan, le *Mè'ârif* a pour lui tous les éléments du succès. Nous aurons, sans doute, plus d'une occasion d'en entretenir nos lecteurs.

Un journal musulman en langue tamoule.

Nous donnons, d'autre part, la reproduction du titre de ce journal, le *Mouslim Nêçêr*, en anglais *Muslim Friend*, dont M. le capitaine d'Ollone, de passage à Colombo, a eu l'amabilité de nous envoyer les premiers numéros de janvier. L'éminent professeur d'hindoustani de l'École des langues orientales, M. Julien Vinson, qui a en même temps une si grande autorité en langue tamoule, a bien voulu en analyser pour nous un numéro.

Le *Mouslim Nêçêr*, continuateur, après quatre années d'interruption, du *Ceylon Muhammedan*, fondé il y a vingt-cinq ans, paraît à Colombo, deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, par numéros de quatre pages de grand format. L'abonnement annuel est de 8 roupies ; celui de six mois de 4 roupies, et le numéro coûte 50 annas (1).

Les annonces qui paraissent en tête du journal sont souvent illustrées et tiennent une place considérable.

Le premier numéro de janvier donne, après cette rubrique, un article sur l'organisation des troupes ottomanes en Tripolitaine et au Hedjaz. On lit ensuite des nouvelles du Maroc, faisant connaître les derniers exploits de Raissouli, les nouvelles intéressant Ceylan, et les actes administratifs. Des nouvelles locales nous passons, ensuite, aux événements de l'étranger : conflit entre le Japon et les États-Unis, complot en Serbie, etc.

Puis viennent les faits divers : ceux qui concernent Ceylan en tête ; ceux de l'étranger après. Comme nos grands journaux quotidiens, le *Mouslim Nêçêr* a sa chronique mondaine, annonçant les mariages musulmans. Il donne aussi, comme eux, la prévision du temps et les annonces légales.

En commençant l'année, l'organe musulman de Colombo croit devoir

(1) Suivant un renseignement verbal donné à M. d'Ollone, le journal aurait 3.000 abonnés ou souscripteurs dans tout l'Extrême-Ouest (Malaisie, Indo-Chine, Chine, etc.).

exposer son programme. Il prend, une fois de plus, l'engagement d'éclairer ses coreligionnaires et de défendre leurs intérêts.

Si sommaires qu'elles soient, ces quelques lignes permettront de se faire une idée de ce qu'est ce journal curieux et si peu connu chez nous. Elles montrent aussi que la presse musulmane ne se compose pas exclusivement d'organes arabes, persans, turcs, hindoustanis ou malais. Il existe, dans d'autres langues, des journaux qui, pour ne pas avoir la même importance, n'en sont pas moins dignes d'attention.

Un journal musulman tunisien en langue française.

L'impression de ce numéro était déjà très avancée quand nous avons reçu *Le Tunisien* (1), le premier journal qui ait été publié en français, jusqu'ici, par les Musulmans de la Régence. Le temps nous manque, cette fois, pour en parler en détail ; mais nous comptons y revenir et dire, de cet intéressant journal, tout le bien que nous en pensons. Porte-parole de la génération nouvelle, qui a appris le français et adopté les idées libérales, il réclamera, pour ses légitimes aspirations, la satisfaction qui leur est due et attirera l'attention des pouvoirs publics sur la situation, encore si mauvaise à tant de points de vue, des Musulmans tunisiens. Tout en rendant justice à ce qui a été déjà fait pour améliorer le sort de ses compatriotes, *Le Tunisien* dénoncera énergiquement, mais de bonne foi et sans parti pris, toutes les lacunes de l'administration, tant pour l'instruction, qui est la question capitale de l'heure actuelle, que pour les intérêts économiques et pour la manière de rendre la justice. Il réclamera, aussi, l'intervention des Tunisiens dans les affaires gouvernementales ; du reste, les faits semblent annoncer que satisfaction leur sera bientôt donnée à cet égard.

L. Bouvat.

(1) Organe des idées indigènes. Hebdomadaire. Directeur politique : Ali Bach-Hamba. Administration et rédaction : 6, rue de la Commission, Tunis. Abonnement : un an, 8 francs.

LES LIVRES ET LES REVUES

Les manuscrits orientaux de Leipzig.

Le second volume de la série des catalogues de la Bibliothèque de l'Université de Leipzig vient de paraître. Rédigé, sur la demande de la direction de la Bibliothèque, par le savant arabisant qu'est M. K. Vollers, avec la collaboration de M. Johannes Leipoldt pour les manuscrits coptes, il comprend, avec l'ensemble des littératures musulmanes, les littératures orientales chrétienne, hébraïque et samaritaine (1).

On connaîtra donc désormais, d'une manière précise, les trésors, si considérables, que contient la Bibliothèque de l'Université de Leipzig. Le fonds arabe est particulièrement important : il ne comprend pas moins de 898 numéros, et toutes les branches de la science musulmane, théologie, droit, grammaire, histoire, y sont largement représentées. La littérature ne l'est pas moins, qu'il s'agisse de prose ou de poésie.

Moins riche, le fonds persan, avec ses 112 numéros, présente, toutefois, une importance réelle. Nous devons en dire autant du fonds turc (149 numéros, presque tous relatifs à l'osmanli). Quant à l'hindoustani et au malais, ils ne sont représentés que par quelques manuscrits.

Nous ne devons pas passer sous silence les sections juive et chrétienne du catalogue, dans lesquelles figurent de nombreux manuscrits arabes et aussi quelques manuscrits persans. Rédigé de la façon la plus exacte et la plus minutieuse par un arabisant de valeur, cet important catalogue rendra bien des services aux études musulmanes. Une table détaillée, une concordance de l'ancien et du nouveau classements,

(1) *Katalog der Handschriften der Universitäts-Bibliotek zu Leipzig, II. Die islamischen, christlich-orientalischen jüdischen und samaritanischen Handschriften*. Leipzig, Otto Harrassowitz, 1906, in-8, XI-508 pp.

deux index, l'un pour les titres, l'autre pour les noms d'auteurs, y rendent les recherches faciles.

Bibliothèque turque.

Le tome VII de la *Türkische Bibliothek* (1) vient de paraître. Avant de parler de l'ouvrage qu'il contient, disons quelques mots de l'intéressante préface qu'a écrite, pour lui, le docteur Georg Jacob.

Le but de cette collection, le savant professeur d'Erlangen veut l'affirmer bien nettement, est de faire connaître le monde oriental *vivant*, tel qu'il existe.

Aux ouvrages déjà publiés, et qui nous font si bien pénétrer dans la vie turque, viendront s'en ajouter d'autres sur les sujets les plus divers : ethnographie, constructions, faïences, tapis, dialectes, écriture, presse, etc. En un mot, les collaborateurs du docteur Jacob nous feront connaître le monde turc sous tous ses aspects.

En choisissant le texte dont il nous donne la traduction dans ce volume, les *Femmes turques* de Ahmed Hikmet, le docteur Friedrich Schrader était bien inspiré. Il existe, sur la société ottomane actuelle, peu de livres aussi intéressants et, en même temps, aussi instructifs. L'auteur, Ahmed Hikmet, né à Constantinople en 1870, après avoir débuté dans le journalisme et collaboré à l'*Ikdam*, suivit, pendant quelques années, la carrière consulaire. Vice-consul au Pirée, puis au Caucase, il revenait ensuite à Constantinople, où il exerce actuellement les fonctions de professeur de littérature au Lycée de Galata Séraï et de chef du bureau des consulats au Ministère des Affaires étrangères. Les récits réalistes qu'il a réunis, dans l'ouvrage traduit par le docteur Schrader, sous les titres de *Chant de berceuse*, *Tante Nakiyé*, *la Faute de Salhâ*, sont autant de scènes, prises sur le vif, de l'existence de la femme turque.

Un abrégé d'histoire musulmane.

Le Révérend Edward Sell, « fellow » de l'Université de Madras, est l'auteur d'ouvrages importants et estimés sur l'Islam : *The Faith of Islam*, *The Historical Development of the Qur'an*, et surtout ses remarquables *Essays on Islam*, parus il y a six ans, et dans lesquels il passe

(1) Ahmed Hikmet, *Türkische Frauen. Nach der Stambuler Druck Xaristan ü-gülistan übertragen und mit Fussnoten und einer Einleitung versehen von Dr. Friedrich Schrader.* Berlin, Mayer und Müller. 1907, pet. in-8, viii-64 pp.

successivement en revue les mystiques, le babisme, les ordres religieux, les Druses, la situation légale des *Zimmîs* et enfin l'Islam en Chine. Le petit travail de vulgarisation, mais de vulgarisation intelligente et bien comprise, qu'il publie aujourd'hui sous ce titre : *Islam : its Rise and Progress* (1), dans lequel il a voulu condenser, en quelques pages destinées au grand public, la substance de ses travaux antérieurs, forme un excellent manuel élémentaire d'histoire.

La vie économique de l'Inde.

Ancien principal du collège d'Aligarh, M. Theodore Morison est un des hommes qui connaissent le mieux l'Inde ; il est aussi, et son dernier ouvrage (2) le prouve, bien qu'il n'ait voulu, dit-il trop modestement dans sa préface, qu'écrire une sorte de manuel élémentaire de l'économie hindoue à l'usage de ceux qui s'occupent de l'Inde, un économiste de valeur.

Rempli de faits appuyés par de nombreux documents, des statistiques officielles surtout, *The Industrial Organization of an Indian Province* doit être considéré comme l'un des plus importants travaux d'économie politique parus l'année dernière.

L'industrie proprement dite tient une part relativement peu considérable dans le livre de M. Morison ; il n'était, du reste, pas possible de procéder autrement en voulant donner le tableau de la vie économique d'un pays dont les quatre cinquièmes des habitants, au bas mot, s'occupent d'agriculture. Celle-ci devait, nécessairement, occuper la plus grande partie de l'ouvrage. Mais, qu'il s'agisse d'industrie ou d'agriculture, M. Morison a traité, avec le même soin, toutes les questions : le village, unité industrielle, propriété publique et privée, la division du travail et l'ouvrier agricole, etc.

Des faits tres intéressants, peu ou point connus en Europe, se rencontrent presque à chaque page. C'est ainsi que, tout dernièrement, un Musulman du Pendjab, Mohammed Shafi, a introduit à Lahore un métier à tisser perfectionné, provenant du Japon, et a enseigné aux tisserands, ses compatriotes, la manière de s'en servir. Ceux-ci, maintenant, peuvent tisser par jour 20 mètres d'étoffe, au lieu de 4 ou 5 (3). Quelques lignes curieuses sont consacrées aux fakirs ou jogis. Dans chaque

(1) London, Simpkin, Madras, *S. P. C. K. Depository*, *Vepery*, 1906, in-16, 94 pp.

(2) *The Industrial Organization of an Indian Province*. London, John Murray, 1906, in-8, VI-327 pp. Prix : 10 sh.

(3) P. 186.

village, on s'assure les services d'un de ces saints personnages, dont la bénédiction est considérée comme nécessaire pour avoir une bonne récolte. Chaque personne qui a recours à lui le rétribue en conséquence (1).

M. Morison est nettement favorable à l'administration anglaise. Après avoir discuté les avantages respectifs de la propriété privée et de la propriété nationale, il se prononce en faveur de celle-ci, tout en la déclarant impossible à appliquer dans l'Inde, où le Gouvernement l'a condamnée. Par des comparaisons avec les anciennes famines d'Angleterre et la misère du paysan européen, il s'efforce de justifier l'administration anglaise en présence des famines, si fréquentes, qui désolent l'Inde. Que l'on adopte ou non ses conclusions, il faut rendre hommage au savoir et à la méthode avec lesquels il a, en trois cents pages, condensé tous les faits importants de la vie matérielle des Hindous.

Un dictionnaire berbère marocain.

M. S. Cid Kaoui, officier-interprète de première classe, connu, depuis longtemps déjà, par des travaux estimés sur l'Afrique du Nord, est l'auteur d'un petit dictionnaire des deux principaux dialectes berbères du Maroc offrant le plus d'originalité : le *tachelh'it* et le *tamazir't*. Le *tamerrokit*, parlé dans les montagnes du Rif, étant, à peu de chose près, le même dialecte que celui des Kabyles du Djurdjura, a été laissé de côté. Précédé d'un choix de locutions usuelles et de phrases interrogatives, d'un format commode et d'un petit volume, ce dictionnaire sera apprécié des voyageurs au Maroc; il est, en même temps, une excellente contribution aux études berbères (2).

L'Afrique d'après les géographes persans.

On sait que d'importants ouvrages arabes, dont les originaux sont perdus aujourd'hui, ont pu parvenir jusqu'à nous grâce à leurs traductions persanes. Bien des renseignements utiles ont été conservés de la sorte. C'est, selon toute vraisemblance, ce qui s'est produit pour la *Géographie Moshafférienne*, ouvrage dont l'auteur, demeuré anonyme, vivait au milieu du treizième siècle, et qui, à côté d'anecdotes futiles, donne des notions importantes que l'on ne trouve pas ailleurs. En publiant, comme complément des extraits de géographes persans qu'il

(1) P. 177.
(2) *Dictionnaire français-tachelh'it et tamazir't* (Dialectes berbères du Maroc). Paris, Ernest Leroux, 1907, in-18, 248 pp.

avait donnés, à l'occasion du Congrès d'Alger, dans le *Recueil de travaux*, des professeurs de l'École des langues orientales, le texte persan et la traduction des notices consacrées à l'Afrique par l'auteur de la *Géographie Mozhafférienne*, M. Clément Huart aura fait œuvre utile et mérité la reconnaissance, tout à la fois, des géographes et des orientalistes (1).

Un nouveau livre sur la Syrie.

Il existe déjà, sur la Syrie, une littérature des plus considérables, et on peut hésiter à publier, sur cette région, un livre de plus. Gertrude Lowthian Bell, qui le sait, a cru pouvoir, toutefois, nous donner *The Desert and the Sown* (2), et il suffit de jeter un coup d'œil sur ce magnifique volume pour l'en approuver. Bien des ouvrages, sans doute, ont été consacrés à la Syrie : mais combien offrent le même intérêt et la même utilité ? Combien en est-il, qui nous fassent pénétrer, aussi profondément, dans la vie syrienne d'aujourd'hui, et nous en donnent une idée aussi exacte ? Les magnifiques illustrations, que l'on rencontre à chaque page, complètent le texte de la façon la plus heureuse et achèvent de faire de ce beau livre un livre tout à fait « vivant ».

C'est surtout au point de vue archéologique que le livre de Gertrude Bell est important.

L'auteur, qui est au courant des questions archéologiques, qu'il s'agisse de l'antiquité classique, juive ou chrétienne ou de l'époque musulmane, donne, sur chaque monument rencontré, et il s'en trouve, dans le nombre, beaucoup de peu ou point connus, d'intéressantes observations. Son livre est un apport précieux à l'œuvre qui a fait la réputation de MM. de Vogüé, Wetzstein, Brünnow, Sachau, Dussaud et Puchstein.

Les populations païennes de la péninsule malaise.

Bien qu'il semble devoir être, d'après son titre, complètement étranger à nos études, le magnifique ouvrage, si luxueusement imprimé et si remarquablement illustré, de MM. Walter-William Skeat et

(1) *L'Afrique de la Géographie Mozhafférienne* (Extrait du tome III des *Actes du XIVe Congrès international des orientalistes*). Paris, Ernest Leroux, in-8, 15 pages.

(2) London, William Heinemann, 1907, in-8, XVI-347 pp. (with many illustrations and a map).

Charles-Otto Blagden (1), contient, sur les Musulmans, quelques notions utiles. Il eût été, du reste, difficile de s'abstenir de parler des Musulmans dans un livre consacré à la Malaisie.

Il est peu question, dans le premier volume, des Musulmans ; nous devons, toutefois, signaler un passage sur les affinités que présentent les mœurs des païens avec les leurs (2), et sur les mariages mixtes entre Musulmans et Benua, tribu en partie islamisée (3). On revient, sur ce dernier sujet, dans le second volume (4), qui contient, en outre, quelques détails intéressants sur les tombeaux en Malaisie (5); il y est, en outre, souvent question des Musulmans dans le chapitre consacré à la religion naturelle et au folk-lore de la péninsule. Dans ses traditions, le prophète Mohammed et les sultans venus de pays lointains, Constantinople par exemple, y jouent un rôle assez important (6).

Nous devons, bien que cela nous entraîne un peu hors de notre sujet, rendre justice au soin et à la méthode avec lesquels les auteurs, qui ont longtemps vécu dans les *Straits Settlements*, ont rédigé cet ouvrage, mine inépuisable de renseignements sur la région malaise. De plus, et bien que les éditeurs orientalistes anglais nous aient habitués à de superbes publications, on est réellement émerveillé en contemplant ces deux volumes. Les illustrations, que l'on rencontre presque à chaque page, méritent, elles aussi, et sans restriction aucune, nos éloges.

Un livre récent sur la Malaisie britannique.

L'ancien gouverneur des Straits Settlements, M. Frank Swettenham, publie, sous le titre de *British Malaya* (7), un ouvrage qui, non moins que le précédent, et quel que soit le point de vue auquel on se place, mérite d'être loué. Consacré à un sujet tout différent (il s'agit, cette fois, des débuts et de l'évolution de l'influence anglaise en Malaisie),

(1) *Pagan Races of the Malay Peninsula*. With numerous illustrations, specially taken for the work. In two volumes. London, Macmillan and Co., 1906, 2 vol. in-8, XL-724 et XI-855 pages, fig.

(2) P. 544.

(3) P. 554.

(4) P. 57.

(5) P. 97.

(6) Voir, notamment, pp. 343, 359.

(7) *British Malaya. An Account of the Origin and Progress of British Influence in Malaya*. With a specially completed map, numerous illustrations reproduced from photographs and a frontispiece in photogravure. London and New-York, John Lane, 1907, in-8, XI-354 pp., carte et fig.

il est documenté d'une façon tout aussi sérieuse et, au point de vue de l'impression et des illustrations, ne le cède en rien au livre de MM. Skeat et Blagden.

Nous ne pouvons parler longuement de ce livre, les Musulmans y tenant peu de place ; mais nous devons noter quelques observations judicieuses sur la façon dont les Malais musulmans entendent et pratiquent leur religion.

Après avoir résumé en quelques mots l'histoire de la conversion des Malais à l'Islam, M. Swettenham étudie leur caractère et leurs tendances religieuses. Fermement attaché à la religion musulmane, prêt, s'il le faut, à mourir pour elle, le Malais, toutefois, n'est pas bigot. Il ne fait pas toutes les prières d'obligation, n'observe pas rigoureusement le jeûne et ne va pas régulièrement à la mosquée (1).

Le Malais, en outre, est resté superstitieux. Toutes les fois qu'il éprouve le besoin de recourir à une force supérieure, il s'adresse à la sorcellerie. Bien que gouverné par la loi musulmane et soumis à son clergé, il n'a abandonné aucune de ses anciennes pratiques (2).

Il y a peu de chose à dire du mariage des Musulmans, qui, comme le reste, est réglé par la loi canonique. Chaque femme doit avoir une maison séparée (3).

Le Gouvernement britannique a voulu répandre l'instruction parmi ses sujets malais et a ouvert, pour les enfants des deux sexes, des écoles dont le personnel enseignant est indigène. L'enseignement libre existe ; mais l'instruction est obligatoire et, dans chaque école, on enseigne le Coran (4).

Dans les Philippines.

Le *Bureau of Science* du Gouvernement des Philippines montre une activité remarquable ; ses publications sont là pour l'attester. Aux trente-six fascicules, contenant surtout des travaux relatifs aux sciences naturelles (sans parler de la série des publications du bureau des Mines, commencée par les Espagnols et continuée sous la domination américaine), est venu se joindre un Journal (5), édité par M. Paul-C. Freer, avec la collaboration de MM. Richard, P. Strong, H.-D. Mac

(1) P. 144-145.
(2) *Ibidem.*
(3) P. 159.
(4) P. 257-258.
(5) *The Philippine Journal of Science.* Manila, Bureau of Printing, gr in-8.

Caskey et E.-D. Merrill, et contenant des articles du plus haut intérêt. Nous devons signaler, bien qu'elle ait peu de rapport avec les choses musulmanes la très consciencieuse étude de M. C. Dean Worcester, sur les tribus non-chrétiennes du nord de Luçon (1). Accompagnée de nombreuses planches remarquablement exécutées, elle constitue un document ethnographique de premier ordre.

Un guide pour Delhi.

La très intéressante série des *Thacker's Guide Books*, dans laquelle ont paru des guides pour toutes les grandes villes de l'Inde, Calcutta, Allahabad, Agra, Simla, etc., ressemble peu aux ouvrages similaires parus en Europe. Ce sont, pour les villes décrites, des tableaux pleins d'exactitude, de vie et d'intérêt, de leur passé et de leur présent. Nous appellerons surtout l'attention sur la sixième édition, remaniée par M. E.-A. Duncan, du guide pour Delhi, de M. Keene (2). Décrivant, sous la forme d'itinéraires, les monuments si nombreux, et si importants pour l'histoire musulmane, que renferme Delhi, M. Duncan done, pour chaque mosquée, pour chaque tombeau, pour chaque édifice historique, les détails les plus circonstanciés et les plus intéressants. Félicitons-le d'avoir surtout en étant obligé de se conformer au plan d'un manuel à l'usage des touristes, sortir complètement de la banalité de ce genre d'ouvrages.

Un exposé de la religion musulmane, écrit par un Musulman, à l'usage des Européens.

Syed Ameer Ali, ancien juge à la Haute Cour de justice du Bengale, joint, à une érudition musulmane des plus vastes et des plus sûres, une remarquable connaissance de la langue anglaise, qu'il manie avec la plus grande facilité. Ses ouvrages, parmi lesquels il faut citer : *L'Esprit de l'Islam* (3), *La Morale de l'Islam* (4), ainsi que d'importants travaux de droit musulman, ont reçu un bon accueil du public européen ; il en sera, sans doute, de même de l'exposé court, mais

(1) *The non-Christian Tribes of Northern Luzon.*

(2) *Keene's Handbook for Visitors to Dalhi.* Re-writen and brought up to date by E. A. Duncan, C. E., F. G. S. Sixth Edition. Calcutta, Thacker, Spink and C°, 1906, in-16, VII-155 pp. avec cartes et plans.

(3) *The Spirit of Islam.*

(4) *The Ethics of Islam.*

substantiel, qu'il fait de l'Islam dans la série des *Ancient and modern Religions* (1).

Cet opuscule est, à la fois, historique et religieux. Syed Ameer Ali expose les dogmes de l'Islam tout en faisant son histoire. La nature de la collection pour laquelle il a écrit son ouvrage ne lui permettait pas les développements ; du moins, aucun fait important n'a été omis, et le petit livre de l'ancien magistrat hindou, attrayant et d'une lecture facile, sera, n'en doutons pas, accueilli avec la même faveur que les précédents. Résumer, en quelques pages, tous les dogmes et toute l'histoire d'une religion était chose difficile : Syed Ameer Ali s'en est habilement tiré.

Études kurdes.

M. Oskar Mann continue la publication des importants matériaux qu'il a recueillis en Perse, de 1901 à 1903, au cours de son voyage d'études, et qui forment la série de ses *Recherches kurdo-persanes* La langue kurde est à peine connue en Europe; il faut donc se féliciter de voir un savant lui consacrer des travaux aussi étendus et aussi consciencieux. A elle seule, la première partie de son *Dialecte des Kurdes-Mukris* (2) forme un volume de près de 300 pages. Une grammaire, très détaillée malgré son titre trop modeste, est suivie de nombreux textes en transcription phonétique et en écriture persane, et ce travail comptera, certainement, parmi les plus importantes contributions à l'étude de la philologie iranienne parues dans ces dernières années.

Les travaux de la Faculté orientale de Beyrouth.

Le premier volume des *Mélanges de la Faculté orientale* (3) fondée à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, il y a quelques années, vient de paraître. Les branches les plus diverses de la science orientale, l'histoire et la géographie en particulier, y sont dignement représentées. Chacun des mémoires qui le composent mériterait une analyse détaillée ; mais, l'espace nous étant mesuré, nous devons nous borner à les mentionner brièvement.

(1) *Islam*. London, Archibald Constable, 1906, pet. in-8, 80 pp. (1 sh.).

(2) *Die Mundart der Mukri-Kurden, Teil. I. Grammatische Skizze, Texte in phonetischer und persischer Umschrift.* Berlin, Georg. Reimer, 1906 in-8, CVI-302, 60 pp. (Première partie du t. IV des *Kurdisch-Persische Forschungen.*)

3) Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1906, gr. in-8, VIII-377 pp., avec planches.

Un arabisant de valeur, dont les travaux sont connus en Europe autant qu'en Syrie, le P. H. Lammens, a consacré un long mémoire au règne du premier des Omeyyades. Il a, pour le composer, utilisé tout ce que les historiens arabes nous ont laissé sur le règne de Mou-'âwiya (1).

Le P. A. Mallon s'est consacré spécialement à l'étude du copte ; il a donné un travail important sur la littérature arabo-copte du moyen âge et fait un curieux tableau de ce qu'était devenue cette littérature sous la domination musulmane (2).

Le P. L. Jalabert, recteur de l'Université Saint-Joseph, est connu comme épigraphiste et a choisi, pour domaine, l'épigraphie gréco-latine de Syrie. Il a réuni les notes qu'il avait prises au cours de ces dernières années et publie une série importante d'inscriptions recueillies dans diverses localités, Baalbek entre autres (3).

Le P. M. Chaine a publié plusieurs textes des apocryphes éthiopiens relatifs à la Vierge (4).

Nous devons au Rév. E. Power une étude sur le poète Omayya ibn Abî's-Salt (5).

L'archéologie est représentée par quelques pages du P. S. Ronzevalle (6), et la géographie par des notes du P. Lammens (7). Nous revenons à la poésie arabe avec une étude du Rév. A. Hartigan (8), et le savant doyen de la Faculté orientale, le P. L. Cheikho (9), a publié, avec une traduction et des notes, un extrait de l'Histoire de Beyrouth de Salih ibn Yahya, qui a une réelle importance pour l'histoire des Croisades. Là, une fois de plus, il a affirmé son vaste savoir comme arabisant.

L. Bouvat.

(1) *Études sur le règne du calife Mo'âwra Ier.*
(2) *Une École de savants égyptiens au moyen âge.*
(3) *Inscriptions grecques et latines de Syrie.*
(4) *Le Cycle de la Vierge dans les apocryphes éthiopiens.*
(5) *Umayya ibn Abî-ṣ Salt.*
(6) *Bas-reliefs rupestres des environs de Qabéliâs.*
(7) *Notes de géographie syrienne.*
(8) *Bišr ibn Abî Házim.*
(9) *Un Dernier Écho des Croisades.*

BIBLIOGRAPHIE

Livres.

Abd or-réhim ibn Chéikh abou talèb ibn 'ali mourad nédjdjar tèbrîzy, *Mèsâil ol-hayât*. Tiflis, 1324 (1906), in-8, 151 pp.

Abshoff (Emil), *Von Bremerhaven nach Assuan. Eine See-und Landreise*. Hannover, Berenberg'sche Buchdr., 1906, in-8, 83 pp., fig.

Abu Hamid, *la Descrizione di Roma nel secolo* xii, tolta di un codice arabo della Biblioteca nazionale di Palermo, trad. e ill. da Carlo Crispo-Moncada. Palermo, stab. tip. Virzi, 1906, in-8, 86 pp.

Adams (Rev. Isaac), *Persia, by a Persian: being Personal Experiences of Manners, Customs, Habits and Social Life in Persia*. London, Elliot Stock, 1906, in-8, 536 pp., fig.

Ahmed Teifoseite, *Fior di pensiari sulle pietre preziose*. Opera trad. dell' arabo ed annotata da Antonio Raineri Biscia. Seconda edizione. Bologna, tip. de L. Andreoli, 1906, in-8, xx-124 pp.

Alexander (L.-C.), *Testament of Omar Khayyam* (*The Wasiyyat*). London, Long, 1907, in-16, 64 pp. ; 3 sh. 6 d. net.

Amato (Modesto), *Dagli Arabi ai Felibri*. Castrovillari, tip. Patitucci, 1906, in-16, 94 pp.

Ameer Ali (Syed), *Islam*. London, Arch. Constable and C°, 1906, in-8, 80 pp. ; 1 sh. De la série des *Ancient and Modern Religions*.

Arnold (E.-W.), *Islam in India*. London, Arch. Constable and C°, 1906, in-8, 80 pp. ; 1 sh. De la série des *Ancient and Modern Religions*.

A. Z., *l'Emancipazione dell'Egitto*. Roma e Torino, Casa ed. Nazionale Roux et Viarengo, 1906, in-16, 11 pp.

Ball (E. Reynolds), *Tourist's India*. London, Sonnenschein, 1907, in-8, 376 pp., 28 fig. en demi-teinte à pleine page ; 10 sh. 6.

Bamberg (T.), *Storia della questione orientale*. Vol. I (fine). Milano, Societa editrice libraria, 1906, in-8, pp. 769-779, 1 lira le fascicule. De la *Storia universale illustrata* publiée par le prof. Oncken.

Bell (Gertrude Lowthian), *The Desert and the Sown*, with many illustrations and a map. London, Heinemann, 1907, in-8, xvi-347 pp.

Bigiavi (Av. Ed.-D.), *Dell'Opera degli Italiani in Egitto* : relazione presentata al Comitato Italiano all'estero, all'Esposizione di Milano. Livorno, tip. S. Belforte e C., 1906, in-8, 58 pp.

Calvert (A.-F.), *Alhambra*. Brief Record of the arabian Conquest of the Peninsula. With a particular Account of the Mohammedan Architecture and Decoration. London, Lane, 1907, in-4, 536 pp. ; 42 sh.

Chevrillon (A.), *Un Crépuscule d'Islam. Maroc*. Paris, Hachette, 1906, in-16 ; 3 fr. 50.

Chiprici (Aldo), *Sfiorando l'Africa : Malta, Tripolitania, Tunisia*. Roma, E. Voghera, 1906, in-8, 43 pp., fig. ; 10 l. 80.

Cid Kaoui (S.), *Dictionnaire français-tachelh'it et tamazir't* (dialectes berbères du Maroc). Paris, E. Leroux, 1907, in-18, 248 pp. 12 fr.

Conrad (Dr. Ad.), *Tausend und eine Nächte im Harem. Arabische Erzählungen*. (Ausg. für Erwachsene), Mit Ill. von P. Haase. Berlin-Schöneberg, R. Jacobsthal, 1906, in-8 ; 4 mk. br.

Cook's Handbook for Palestine and Syria. New Ed. thoroughly rev. by J.-E. Harauer and Dr. E.-G. Masterman. London, Simpkin, 1907, in-8 carré ; 1 sh. 6 d.

Curtis, *Egypt, Burmah and British Malaisia*. New-York, Fleming H. Revell, 1906, in-8 ; rel., 2 dollars.

Dicey (Edward), *The Egypt of the Future*. London, Heinemann, 1907, petit in-8, 216 pp.

Flex (O.), *Aus dem Palmenlande. Selbsterlebtes aus Ost-und Westindien*. Gütersloh, C. Bertelsmann, 1907, in-8, vii-282 pp., 36 fig. ; 2 mk. 50 br. ; 3 mk. rel.

Fred (W.), *Indische Reise*. Tagebuchblätter, Mit 73 Abbildungen nach photog. Aufnahmen. München, R. Piper u. C°, 1906, in-8, vii-214 pp. ; 8 mk. rel.

Gemayel (A.-J.), *la Méditerranée centre de la civilisation dans le passé et l'avenir* (en arabe). Beyrouth, chez l'auteur, 1906, in-8, 14 pp.

Guizli Fighanlar, *Mèdjmoû'a-i achâ'r* (poésies). Le Caire, imprimerie de l'Idjtihâd, 1906, in-18, 29 pp. ; 1 fr. T. III de la Bibliothèque de l'Idjtihâd.

Hardy (O.-H.), *Red Letter Days in Greece and Egypt*. Illus. 2nd Ed. London, Sherratt, 1907, in-8, 156 pp. ; 3 sh. 6 d.

Haywood (A.-H.-W.), *English-Hausa Vocabulary*. London, K. Paul, 1907, in-12 ; 2 sh. 6 d.

Huart (Cl.), *l'Afrique dans la géographie mozhafférienne*. Paris.

E. Leroux, 1906, in-8. Extrait du tome III des *Actes du XIVe Congrès international des orientalistes.*

Ibn Gubayr (Ibn Gioberr), *Viaggio in Ispagna, Sicilia, Siria e Palestina, Mesopotamia, Arabia, Egitto, compiutto nel secolo* xii. Prima traduzione fatta sull'originale arabo da Celestino Schiaparelli. Roma, Ermanno Loescher e C°, 1906, in-8, xxvii-412 pp. ; 10 lire.

Jahn (Dr. Alf.), *Somâlitexte gesammelt und übersetzt.* Wien, in Komm. bei Alfred Hölder, 1906, in-8, 136 pp. (Sitzungsberichte der Kais. Akad. d. Wiss. in Wien, Phil.-hist. Kl., CLII, 5.)

Jensen (Maina), *In der Residenz zu Klein-Asien.* Eine Novelle. Leipzig, F.-W. Grunnow, 1906, in-8, 111 pp. ; 1 mk.50.

Mach (Rich von), *Der Machtbereich des bulgarischen Exarchats in der Türkei,* Mit ethnographisch-statist. Tafel und 1 Karte. Leipzig, Breitkopf u. Hartel ; Neuchâtel, Geb. Attingen, 1906, gr. in-8, 107 pp. ; 3 mk.

Mantegazza (Vico), *Il Marocco e l'Europa a proposito della conferenza d'Algesiras.* Milano, fratelli Treves, 1906, in-8, 291 pp., fig. ; 3 l. 50.

Masetti Bencini (J.), *l'Egitto secondo gli scrittori antichi e moderni :* letture ad uso delle scuole secondarie. Firenze, G. Carnesecchi e figli, 1906, in-16, xvii-422 pp. ; 4 lire.

Mirzâ 'Abdullâh Talibzâdè, *'Ibrèt u muk â bèlè yakhod ummètleèri ikhtilâfe.* Bakou, lib. Kiâzimâdè et Chèrifzâdè, 1324 (1906), in-16, 25 pp. Poésies politiques.

Mohameed ben Cheneb, *Touhfat al-adab fî mîzân ach'âr al-Arab* (Traité de prosodie). Alger, Fontana, 1906, in-8, 117 pp.

Mori (Dr. Ang.), *Gli Italiani a Constantinopoli* : monografia coloniale, presentata dalla Camera di commercio italiana di Constantinopoli alla Mostra degli Italiani all'estero Esposizione internazionale, Milano, 1906. Modena, Societa tip. modenese (antica tip. Soliani), 1906, in-4, xii-302 pp.

Muhammad 'Awfi, *Part I of the Lubabu'l-Albab,* edit. in the original Persian with Indices, Persian and English prefaces and notes, critical and historical, in Persian, by Edward G. Browne and Mirza Muhammad ibn 'Abdu'l Wahhab-i-Qazwini. London, Luzac and C°, and Leide, lib. et imp. ci-devant E.-J. Brill, 1906, in-8, xi-23-433 pp. T. IV des *Persian Historical Texts.*

Pleydell (Kathleen Mansel), *Sketches of Life in Morocco.* London, Digby and L., 1907, in-8 carré, 304 pp. ; 6 sh.

Romano (Salvatore), *Italiani ed istituzioni italiane in Egitto ;* communicazione fatta al Comitato palermitano della Societa Dante Alighieri. Palermo, tip. Boccone del povero, 1906, in-8, 25 pp.

Rossi (Vinc.), *le Questioni del medio Oriente (Arabia e Golfo Persico ; Persia e Afghanistan ; Tibet e Indo-Cina.* Roma, Casa ed. italiana, 1906, in 8, 144 pp., fig., 3 lire.

Ruggles (major général J.), *Recollections of a Lucknow veteran*, 1845-1876. New-York, Longman, Green and C°, 1906, in-8, 15-185 pp. ; 1 dol. 50.

Seidel (A.), *Hausa Language Grammar* (in English) *and Vocabulary.* London, Nutt, 1907, in-8 carré ; 4 sh.

Sell (Rev. Edw.), *Islam : its Rise and Progress.* London, Simpkin, 1906, in-16, 94 pp.

Stevenson (L.), *New Arabian Nights* (with photogravure and ill. title-page). Boston, Herbert, B. Turner and C°, 1906, in-8, 400 pp. ; 1 dollar 25. (Stevenson Reprints.)

Stoppari (Ant.), *Da Milano a Damasco : ricordo di una caravana milanese.* Terza edizione illust. Milano, L. Cogliati, 1907, xx-638 pp., 30 fig. ; 4 l. 50.

Strang (H.), *One of Clive's Heroes. Story of the Fight for India.* London, Hodder and C°, 1907, in-8, 418 pp. ; 6 sh.

Villari (Luigi), *Fire and Sword in the Caucasus.* New-York, J. Gott and C°, 1906, in-8, fig. ; 3 dol. 50.

Vollers (K.), *Katalog der Handschriften der Universitäts-Bibliotek zu Leipzig*, II. *Die islamischen, christlich-orientalischen, jüdischen und samaritanischen Handschriften* (Mit einem Beitrag von J. Leipoldt). Leipzig, Otto Harrassowitz, 1906, in-8, xi-508 pp.

Wilson (Rev. S.-G.), *Persian Life and Customs, with Incidents in the Land of the Lion and the Sun*, 2nd ed. New-York, Flemming and Revell, 1906, in-8, rel. ; 1 dol. 25.

Wood (C.-A.), *A Modern Geography of Asia.* London, Simpkin, 1907, in-8 carré ; 1 sh. 6 d. net. Normal Tutorial Series.

Wood (C.-A.), *Modern Geography of Africa.* London, Simpkin, 1907, in 8 carré ; 1 sh. Normal Tutorial Series.

Zwemer, *Arabia : The Cradle of Islam. An Interior and a Minute View.* New-York, Fleming, H. Revell, 1906, in-8.

Revues.

Bessarione. Fasc. 91-92 (III, I). P. Aurelio Palmieri : I Nomi di Dio nella Teologia Coranica.

Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord. *4e trimestre* 1906 : Lieut. Deschamps : Notice sur le lac Tchad. — Benhazera : Six mois chez les Touaregs du Ahaggar. — Martin : Oasis sa-

hariennes. — Pierre Albert : Chikh Ma-el-Aïnine. — Pierre Albert : Notice économique sur le Talzaza. — F. Barbedette : A travers l'Inde anglaise.

The Fortnightly Review. *November* 1906 : Flora-Annie Steel : Picturesque India.

The Geographical Journal (vol. XXXVIII), 6 *décembre* 1906 : Major Molesworth Sykes : A Fifth Journey in Persia.

La Géographie (XIV), 15 *décembre* 1906 : Lieut. Cortier : De Tombouctou à Taodéni (fig. et carte). — A. Barbier de Meynard (de l'Institut) : Note sur un fragment de manuscrit arabe copié à Araouan par le lieutenant Cortier. — J. Deniker : Les Philippines sous la domination des États-Unis (fig.). — Louis Gentil : L'œuvre topographique du capitaine Larras au Maroc. — La situation économique de la Turquie d'Asie. Exploration anglaise dans le Sahara. Le commerce du Maroc en 1905. Mission technique au Congo français. Le chemin de fer projeté par M. le capitaine L. Combier (fig.). — René Moulin : Chez le prétendant du Maroc.

Journal des Savants. *Août* 1906 : M. van Berchem : L'art musulman au Musée de Tlemcen.

Journal du Droit international privé (XXXIII, 7-10). E.-R. Salem : De la nationalité en Turquie.

The Journal of the Bombay Branch of the Royal Asiatic Society (n° 61, vol. XXII, 1906). Jivanji Jamsheedji Modi : Maçoudi on Volcanoes. — The same : The Date of the Death of Nizami. — D.-B. Parasnis : Maratha Historical Literature. — R.-P. Karkaria : The Death of Akbar.

The Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland. *January* 1907 : H.-F. Amedroz : An Unidentified MS. by Ibn al-Jauzi, in the Library of the British Museum. Add. 7320. — A.-R. Guest : The Foundation of Fustât and the Khittahs of that town. — Annette-S. Beveridge : Further Notes on the Bâbar-Nâma MSS : The Elphinstone Codex. — H. Beveridge : The Mint-Town Shahri-Nau. — R. Sewell, Arabic Inscriptions on Textiles. — Reynold A. Nicholson : A Note on the Nasabul'l-Khirqa. — Notices of Books : Ibn Jubair, Al-Muqaddasi, Jarîr and al-Farazdaq, Al-Mostatraf ; Al-A'sa, K. Vollers.

Literarische Beilage zu Kœlnischer Volkszeitung (XLIV, 42). Wissenschaftliches Leben auf den Philippinen.

Al-Machriq (X^e^ année n° 1). P.-L. Cheikho : Critique d'une nouvelle édition de T'aâlibi. — M.-A. Nouri : Daïr az-Zôr ; son passé et son présent.

The Philippine Journal of Science (vol. I, n° 8, 1906). C. Worcester Dean : The Non-Christian Tribes of Northern Luzon.

Le Muséon (Nouvelle série VII, 1-2). Histoire de la Syrie (compte rendu, par M. H. Khaïrallah, du livre de Mgr Debs). — 3. E. Blochet : Études sur l'ésotérisme musulman.

Recueil d'archéologie orientale, par Ch. Clermont-Ganneau (t. VIII, livraisons 16 à 25, 1906). Ancien rituel grec pour l'abjuration des Musulmans. — La marche de Saladin du Caire à Damas avec démonstration sur Kerak. — Le scarabée sigillaire chez les Arabes. — 'Ali, le *mazkir* de Mahomet.

Revue des études juives (t. LII, 104, 1906). I. Goldziher : Mélanges judéo-arabes (*suite*). — W. Bacher : Les Juifs de Perse du XVIIe au XVIIIe siècle (*suite*).

Ueber Land und Meer (1906, n° 24). Roda-Roda : Bosnische Schwänken.

Die Wahrheit (XI, 20). Zimmermann : Die französische Kolonien in Afrika.

Zeitschrift der Deutschen Morganländischen Gesellschaft (LX, 4). W. Planert : Die grammatischen Kategorien in ihrem Verhaltniss zur Kausaität. Eine Untersuchung am Malayischen. — Dr Theodor Menzel : Mehmed Emin. — A. Fischer : Das Geschlecht der Infinitive im Arabischen.

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde (XVI, 4). B. Chalatiantz : Kürdische Sagen.

L. Bouvat.

Le Gérant : Drouard.

21-2-07. — Tours, Imp. E. Arrault et Cie

DS
36
R4
t.1

Revue du monde musulman

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY